

ZHL 00772



NOUVEAU RECUEIL
DE PLANCHES COLORIÉES
D'OISEAUX.

CHE
A
D
ST

NOUVEAU RECUEIL
DE PLANCHES COLORIÉES
D'OISEAUX,

POUR SERVIR DE SUITE ET DE COMPLÉMENT AUX PLANCHES ENLUMINÉES DE BUFFON,
ÉDITION IN-FOLIO ET IN-4° DE L'IMPRIMERIE ROYALE, 1770;

PUBLIÉ PAR

C. J. TEMMINCK,

CHEVALIER DE L'ORDRE DU LION NÉERLANDAIS; DIRECTEUR DU MUSÉE ROYAL DES PAYS-RAS; MEMBRE DE L'INSTITUT; MEMBRE CORRESPONDANT DES
ACADÉMIES DE STOCKHOLM, DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE BONN; DES SOCIÉTÉS ROYALES DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE LINNÉENNE ET ZOOLOGIQUE
DE LONDRES; DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DE MOSCOU; DE CELLES DES NATURALISTES DE HARLEM, UTRECHT, GRONINGUE, PARIS, LAUZANNE, LILLE,
STOCKHOLM, FRANCFORT, MAYENCE, HALLE, MARBOURG, WURZBOURG, HEIDELBERG, HANAU, BATAVIA, PHILADELPHIE ET CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

ET

LE BARON MEIFFREN LAUGIER DE CHARTROUSE,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

D'après les Dessins de MM. HUET et PRÊTRE, Peintres attachés au Muséum d'Histoire naturelle.
ET AU GRAND OUVRAGE DE LA COMMISSION D'ÉGYPTE.

VOL. V.

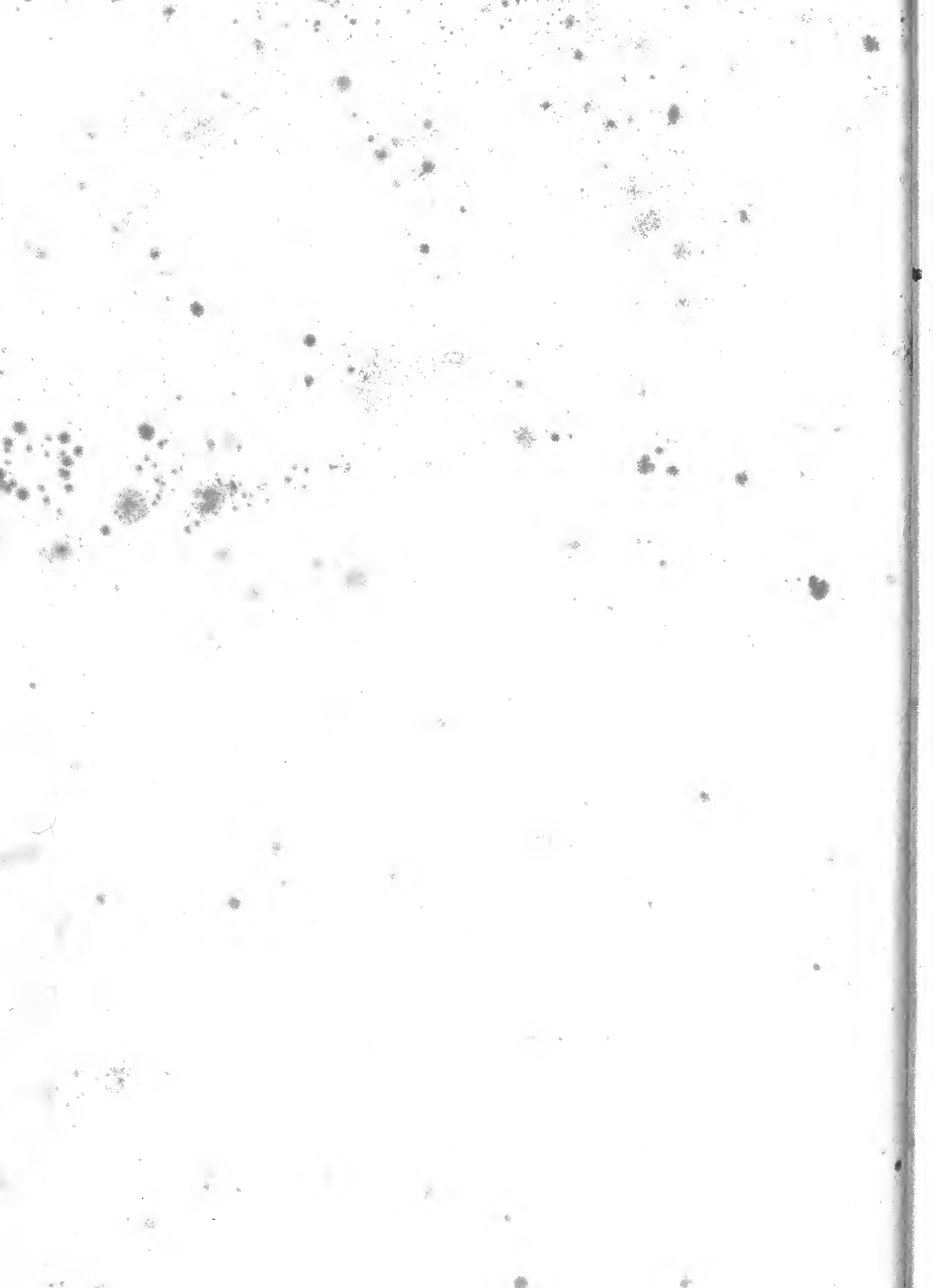
PARIS.

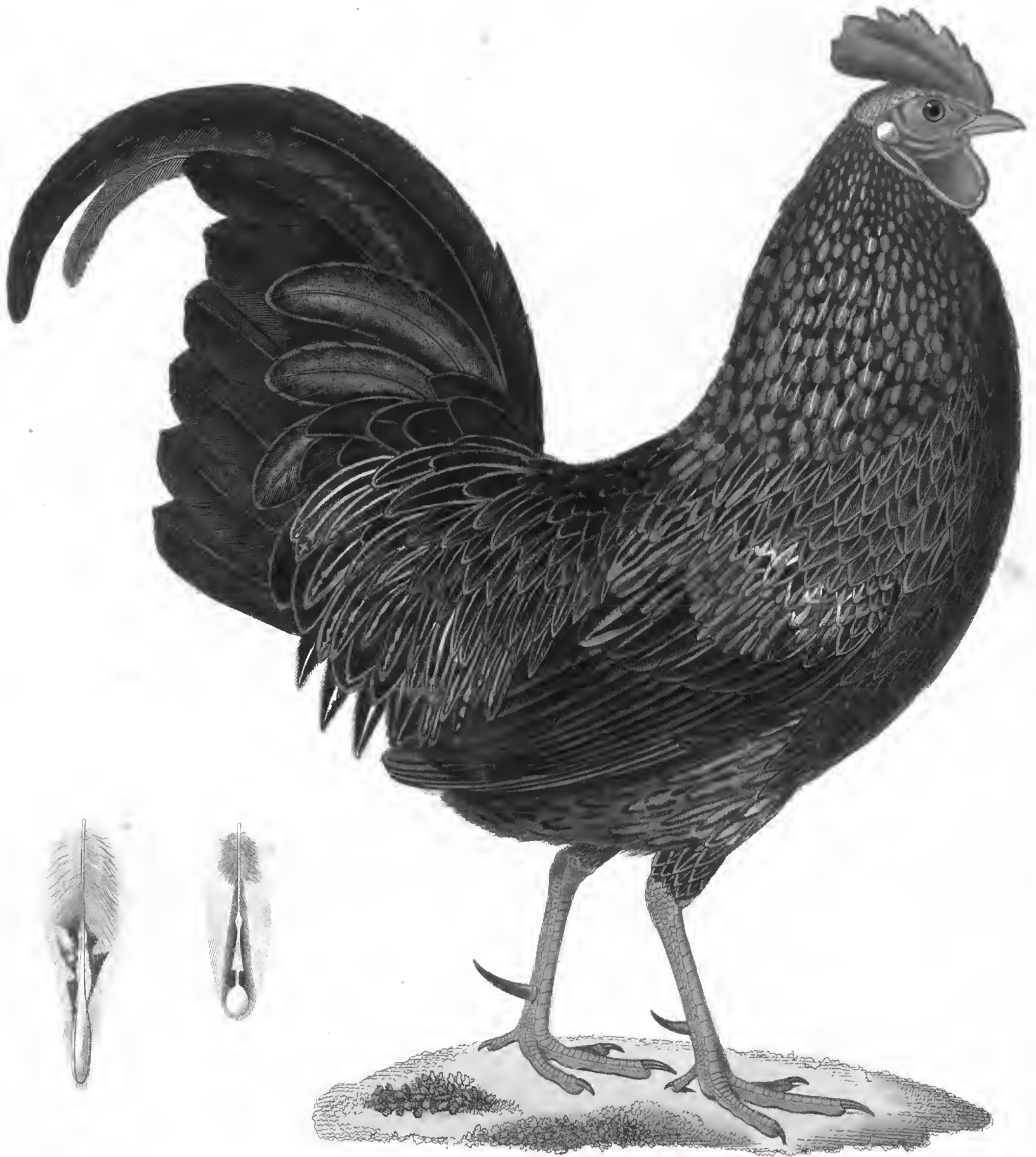
F. G. LEVRAULT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DE LA HARPE, N. 81.

A STRASBOURG, MÊME MAISON, RUE DES JUIFS, N. 55.

ET A AMSTERDAM, CHEZ LEGRAS IMBERT ET COMP., SUR LE ROCKIN, N. 159.

M. DCCC. XXXVIII.





Coq sonnerat.

Huet.



Poule *sonnerat*.

Huet.

COQ ET POULE SONNERAT.

GALLUS SONNERATI. TEMM.

Planches 232 et 233.

SONNERAT a cru trouver dans l'espèce de Coq et de Poule propre aux contrées de l'Indostan, la souche ou le type de notre espèce commune des basses-cours, nommée *Coq villageois*. Nous avons réfuté cette supposition dans le second volume, page 246, de l'ouvrage des Gallinacés, et nous croyons avoir prouvé que ce n'est point de cette espèce, mais du *Bankiva* (1), que sont originaires la plupart de ces races domestiques répandues sur la surface du globe; on les trouve partout où la civilisation des peuples a fait sentir l'utilité et les bienfaits de l'économie rurale.

Nous avons dédié ce Coq et cette Poule sauvages à la mémoire de l'illustre voyageur qui en fit la découverte; l'espèce vit encore de nos jours dans les contrées montueuses et boisées de l'Indostan, et il ne paraît point qu'on ait fait des tentatives pour la réduire à la domesticité; il est certain qu'elle forme une espèce distincte des races domestiques nourries par les Indiens et par les Colons établis dans les possessions soumises au pouvoir de l'Angleterre,

(1) *Gallus Bankiva*. Hist. des Pigeons et des Gallinacés, vol. 2, pag. 87 et suivantes. On trouve cette espèce dans les bois solitaires des îles de Java et de Sumatra.

dans la presqu'île de l'Inde ; les races domestiques de ces pays sont absolument les mêmes que toutes celles des autres pays du globe.

Le Coq Sonnerat a le port, les formes et la taille de nos races les plus fortes du Coq villageois ; la crête et les barbillons ne diffèrent point, mais les plumes du cou et celles des ailes offrent un contraste frappant avec ces parties dans nos volailles de basse-cour ; leur forme est oblongue sans être acuminée comme celle de nos Coqs ; leur tuyau est large, déprimé et fort ; il donne naissance à une plaque cartilagineuse, en lame aplatie, très-dure, parfaitement lisse et polie : une substance semblable couvre les plumes d'une espèce nouvelle du genre *Bec-ouvert* ; l'on voit des épanouissemens pareils aux plumes de quelques *Pigeons*, des *Jaseurs* et de quelques autres oiseaux. La Poule diffère des nôtres par le manque de crête et de barbillons, et par un plumage différent qui n'est point sujet à varier.

Les plumes du sommet de la tête et celles du cou sont plus longues selon qu'elles approchent du corps, mais elles ont une forme arrondie vers le bout ; leur baguette est grosse, très-déprimée ; une raie blanche, très-luisante, en couvre le dessus jusque vers l'extrémité, où se trouve une large plaque blanche, de substance cartilagineuse, et au bout un second épanouissement d'un roux-vif ; les plumes du dos sont longues et étroites, d'un brun-noirâtre marqué de taches plus claires ; une large raie blanche suit la direction des baguettes ; la poitrine, le ventre, les flancs, les cuisses et l'abdomen ont une teinte noirâtre à reflets verdâtres ; les petites et les moyennes couvertures des ailes ont les baguettes déprimées ; elles n'ont point de barbes, mais toutes sont terminées par une lame cartilagineuse large, polie et luisante ; elles sont d'un roux-marron très-vif, et leur réunion forme une large plaque qui paraît enduite d'une couche de vernis ; les pennes secondaires des ailes sont d'un noir à reflets verts ; celles

COQ ET POULE SONNERAT.

de la queue, adossées en deux plans verticaux, sont au nombre de quatorze, d'un noir lustré de vert; les deux plumes du milieu ont des reflets violets et pourprés; elles se courbent en forme de faucille le long des deux plans et sont en partie recouvertes par les longues plumes du croupion d'un violet paré de reflets métalliques; les pieds sont cendrés; les yeux jaunes et les appendices charnus d'un rouge-pourpré. Le Coq a, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, deux pieds quatre pouces; depuis le plan des pieds au sommet de la tête il est haut de quatorze à quinze pouces.

La femelle ou la poule est d'un tiers plus petite; elle n'a point de crête ni de barbillons; la gorge et le sommet de la tête sont couverts de plumes, et le tour des yeux seulement est nu et de couleur rougeâtre; elle n'a point de plumes longues au bas du cou, et on ne voit point de trace de la substance cornée sur aucune des parties du plumage; toutes les parties supérieures sont d'un gris plus ou moins noirâtre, marqué de petits points cendrés; des raies blanches, assez étroites, occupent le centre des plumes et suivent la direction de la baguette; l'aile est grise, nuancée de gris plus foncé et de brun; la queue brune; la face blanchâtre, variée de brun; toutes les parties inférieures ont une teinte brune-cendrée; sur chaque plume est peint une large bande longitudinale ou une tache en mèche d'un blanc pur.

On trouve la description de ce Gallinacé dans Sonnerat, Voyage aux Indes, vol. 2, pag. 153, tab. 94 et 95, c'est le *Phasianus gallus* de la méthode de Latham. Les lieux de sa demeure sont les forêts en montagnes et quelques autres parties boisées de l'Indostan. Sonnerat en a trouvé dans les montagnes des Gaëtes; il paraît que l'espèce est commune dans toutes les parties orientales de l'Inde.

On voit plusieurs individus dans les Musées de Paris et des Pays-Bas.





Coq bronzé, adulte.

Huet.

COQ BRONZÉ.

GALLUS ÆNEUS. CUV.

Le Mâle. — Planche 374.

Nous avons différé à donner la description de cette espèce nouvelle figurée dans la 63^{me} livraison de ce recueil, espérant rassembler quelque notice sur l'histoire de ce bel oiseau, et trouver l'occasion de voir et de figurer la femelle; trompé dans notre espoir, nous ne pouvons offrir que l'énumération succincte des couleurs du plumage du mâle, d'après l'individu que M. Diard fit parvenir au Musée de Paris, pendant son séjour à Bencoulen dans l'île de Sumatra.

Ce beau Coq, probablement l'*Ayam-Baroogo* des Malais, est un peu plus fort que l'*Ayam-Bankiva* et l'*Ayam-alas*, deux autres espèces sauvages dont nous avons fourni la description dans l'histoire des Pigeons et des Gallinacées, vol 2. La crête charnue est grande, à bords lisses, et ressemblant par là à celle que porte l'*Ayam-alas*. Au lieu d'un seul barbillon dont ce dernier est muni, le Coq bronzé a deux petits appendices ou fanons à la commissure du bec, et le reste de la gorge totalement nu. Les plumes de la nuque et du manteau sont assez longues, mais moins que dans le *Bankiva* et chez nos Coqs de basse-cour : ces plumes sont arrondies du bout comme dans les

COQ BRONZÉ.

l'Ayam-alas; toutes celles du croupier présentent absolument la même forme que dans nos Coqs de basse-cour, dont le Coq Bankiva, qu'on trouve à Java et à Sumatra, paraît être la souche primordiale (1).

Un vert métallique à reflets pourprés très-éclatans est répandu sur la tête, le cou et le manteau; toutes ces plumes portent un bord du plus beau vert-velouté; du noir lustré de pourpre et de violet couvre le devant du cou, la poitrine et toutes les parties inférieures; les longues plumes du dos et des couvertures alaires sont peintes de pourpre brillant et bordées de larges franges couleur grenat; les autres couvertures, les pennes des ailes et toutes celles de la queue sont d'un pourpre brillant de reflets métalliques, variant selon le jour qui les éclaire; le tarse porte un fort éperon; les pieds et le bec sont cendrés, et les parties nues d'un rouge vif.

L'espèce vit à Pitat-Lanoago, dans les forêts de l'intérieur, dont elle habite la lisière. Il est probable qu'elle ne se trouve pas sur le continent de l'Inde, et elle n'a pas été vue à Java.

Le sujet capturé à Sumatra est déposé dans le Musée de Paris.

(1) Voyez, pour plus de détails à cet égard, l'article Coq, dans le deuxième volume de l'histoire des Pigeons et des Gallinacées.



Coq *ayamalas*, mâle.

COQ AYAM-ALAS

GALLUS FURCATUS. TEMM.

Planche 483.

LES Javanais désignent cette espèce sous le nom d'*Ayam-Alas* ; ils la distinguent de leur *Ayam-Bankiva*, autre espèce sauvage, ainsi que de l'*Ayam*, dénomination sous laquelle le Coq de basse-cour est connu. Mardien dit que Sumatra nourrit un Coq sauvage, nommé par les Malais *Ayam-Baroogo*, probablement notre Coq bronzé, pl. enl. 374, et l'*Ayam-Iago*, espèce de très-forte taille trouvée dans la même île.

L'*Ayam-Alas* porte sur la tête une crête lisse ; un seul barbillon pend en membrane flottante de la mandibule inférieure du bec jusqu'au bas de la partie nue du devant du cou ; le tour des yeux est glabre, et toutes ces parties nues sont d'une belle couleur rouge. Les plumes de l'occiput et du cou ont une forme arrondie ; celles du dos sont ovales par le bout ; un bleu à reflet violet teint l'origine des barbes ; vers l'extrémité elles sont d'un beau vert à reflets métalliques, et le bord est entouré par un croissant d'un noir velouté ; les plumes du croupion et les couvertures des ailes sont longues : les premières, d'un noir à légers reflets dorés, sont lisérées de jaune ; celles des ailes portent

COQ AYAM-ALAS.

de larges bordures d'un roux brillant ; la poitrine, le ventre et l'abdomen sont noirs ; la queue, composée du même nombre de plumes que dans nos Coqs de basse-cour, est d'un vert à reflets métalliques. On avait remarqué que cette espèce porte la queue dans une direction horizontale : des observations récentes démentent cette assertion. L'iris des yeux est jaunâtre ; le bec d'un brun-jaunâtre, et les pieds armés d'un fort éperon brun. La longueur, depuis la pointe du bec à l'extrémité de la queue, est de deux pieds.

La poule, d'un tiers moins grande, n'a pas de barbillons ; toute la gorge et la région ophthalmique, à un petit cercle près, qui est glabre, sont couvertes de plumes. La tête et le cou sont d'un gris-brun ; la gorge blanche ; la poitrine, le ventre et l'abdomen d'un gris isabelle ; le dos et les couvertures des ailes d'un vert à reflets dorés, bordés de gris-brun avec une raie jaunâtre occupant le milieu ; les grandes couvertures et les plumes secondaires noirâtres, à reflets métalliques, et ondées de jaunâtre ; les grandes plumes de la queue brunes à légers reflets verdâtres, et bordées de noirâtre ; les rémiges d'un gris-brun.

On trouve l'espèce à la lisière des forêts ou montagnes, où elle se tient cachée pendant le jour. Elle est défiante et farouche ; aussi ne parvient-on pas facilement à lui faire subir la domesticité. Le chant du Coq ressemble à la moitié du chant de nos Coqs de basse-cour ; on pourrait le rendre par les deux syllabes *co-crik*. Elle habite l'île de Java, et selon le témoignage de quelques colons, aussi dans quelques parties de l'île de Sumatra.





Lophophore Cuvier, mâle.

Delte.

LOPHOPHORE CUVIER.

LOPHOPHORUS CUVIERI. TEMM.

Le Mâle. — Planche 1.

LE genre que j'ai désigné par le nom de *Lophophore* est composé aujourd'hui de deux espèces (1), dont on ne connaît que les mâles.

Les femelles n'ont point encore été envoyées des parties reculées de l'Indostan où ces espèces habitent. Il est probable qu'étant privées des ornemens extraordinaires et des belles couleurs propres aux mâles, elles auront paru moins dignes de fixer l'attention des curieux. Les naturalistes ne connaissent point encore les mœurs de ces gallinacés; mais à juger une partie de leurs habitudes d'après la forme du bec, surtout par le prolongement très-courbé de sa pointe qui est déprimée, large et à bords tranchans, on peut en induire que cet instrument formé en pioche est propre à fouir, et que ces oiseaux s'en servent aux mêmes fins que certaines espèces de Perdrix et de Francolins d'Afrique et de l'Inde (2), qui ont la mandibule supérieure du bec à

(1) La seconde espèce est le *Lophophore resplendissant*, décrit dans mon ouvrage des Gallinacés. Nous donnerons dans ce recueil la figure de cet oiseau, remarquablement orné par une belle hupe composée de palettes dorées, fixées à l'extrémité d'une tige flexible.

(2) Voyez les *Francolins à long bec* de Sumatra, le *Francolin Ourikinas* d'Afrique, et la nouvelle espèce de perdrix découverte par M. Le Vaillant, qui sera publiée dans ce recueil sous le nom de *Perdix Le Vaillantii*.

LOPHOPHORE CUVIER.

peu près semblable. Un instrument de cette forme convient aux habitudes de ces gallinacés dont la nourriture se compose presque uniquement de plantes bulbeuses qu'ils sont obligés de chercher en pénétrant les terrains plus ou moins compactes où elles croissent. Il est à présumer que les Lophophores, munis d'un instrument pareil à celui des Perdrix africaines, mais plus fort et composé d'un prolongement corné très-solide (1), s'en servent comme celles-ci, et que les plantes bulbeuses forment aussi leur principale nourriture (2).

Le mâle de l'espèce figurée dans notre planche 1^{re}. a le sinciput orné d'une huppe de plumes très-longues, effilées et à barbes courtes, un peu décomposées. Les joues sont nues, la queue que l'oiseau porte dans une direction horizontale, est de moyenne longueur et légèrement arrondie.

La huppe, le cou ainsi que les parties supérieures et inférieures du corps sont d'un noir à reflet violet très-brillant; les ailes et la queue ont une teinte noire, dépourvue de lustre; toutes les plumes de ces parties portent des zigzags très-déliés d'une teinte grisâtre. Il semble, à en juger par quelques plumes isolées dépourvues de ces raies grises, que la livrée de l'adulte diffère de celle du jeune. Les plumes du croupion et les couvertures de la queue sont toutes terminées par une large zone blanche; les parties inférieures, ainsi que je viens de l'indiquer, sont d'un ton violet lustré; mais l'unique individu connu, et qui a servi de modèle à notre planche, a quelques plumes de la gorge parsemées de zigzags gris très-fins, ce qui me fait croire que

(1) Voyez le détail du bec du *Lophophore Cuvier* figuré de grandeur naturelle.

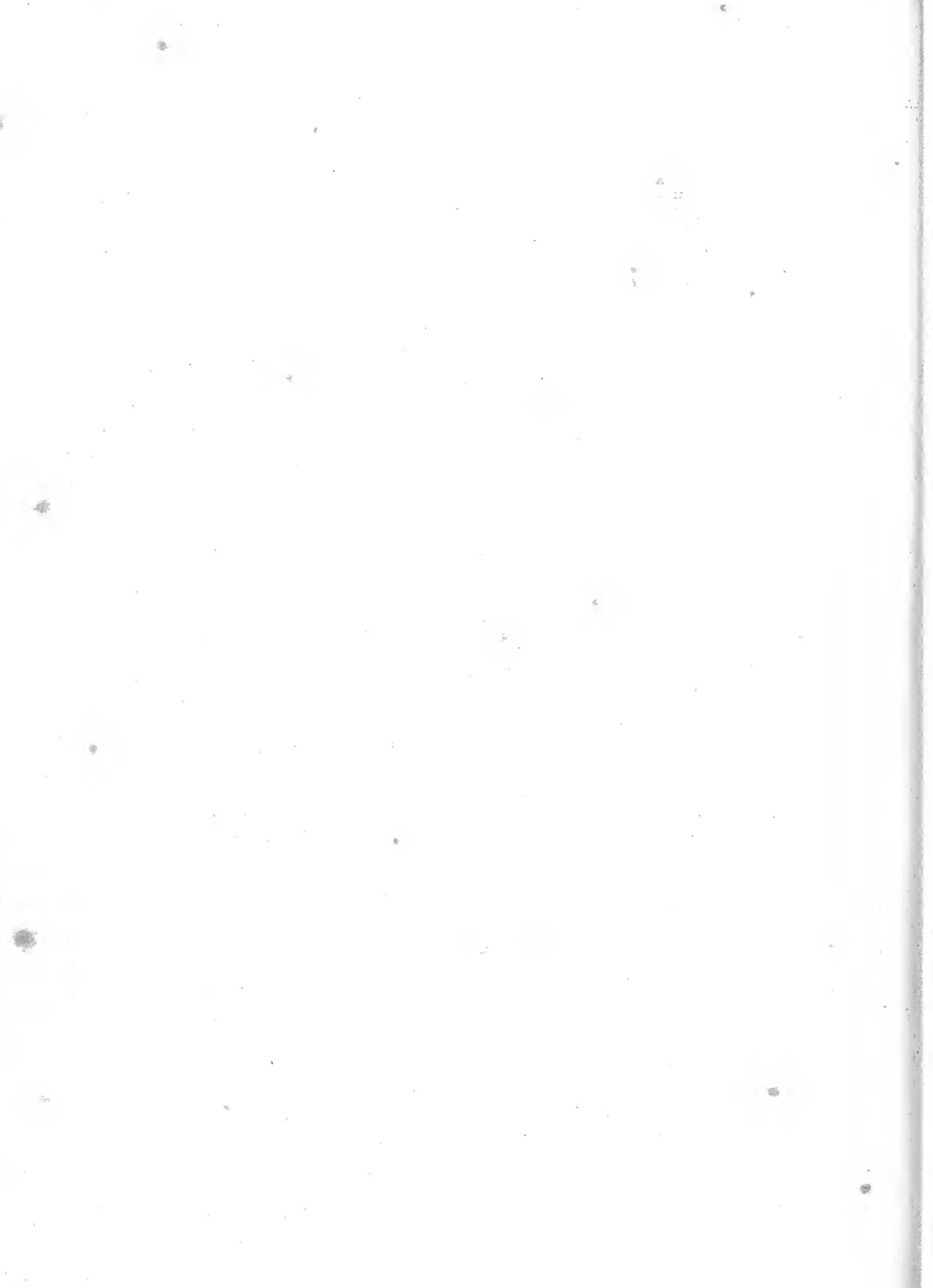
(2) Les caractères établis pour ce genre, ainsi que ceux propres aux autres groupes dont nous aurons à traiter dans ce recueil, seront publiés avec les généralités dans un discours où il sera fait mention du naturel et des habitudes des oiseaux. Une feuille séparée servira d'introduction à tous les genres; elle paraîtra lorsque nous aurons publié par la gravure une série d'espèces nouvelles, ou bien lorsque toutes celles d'un genre auront été données.

LOPHOPHORE CUVIER.

ces plumes sont un reste de la livrée du jeune âge. Les pieds sont gris, de même que l'éperon assez fort et acéré dont les tarses sont armés; le bec est jaune; la nudité ophthalmique qui communique au bec est garnie de très-petites papilles, et paraît avoir été rouge dans l'individu vivant. La longueur totale est de dix-huit pouces.

On trouve une très-courte notice sur cette espèce dans le *Synopsis* de Latham, sous le nom de COLOURED PHEASANT. *Syn. supp.*, vol. 1, pag. 210. Je n'ai pu trouver, dans les cabinets de l'Angleterre, le sujet qui a servi de modèle au naturaliste anglais. Il est probable que l'indication très-succincte qu'il donne de l'espèce est prise sur un dessin envoyé du Bengale.

Le Muséum royal de Paris, seule collection en Europe où se trouve un individu de cette espèce propre au continent de l'Inde, en doit la possession aux soins de MM. Diard et Duvaucel, deux jeunes naturalistes élèves de M. Cuvier, dont j'aurai souvent occasion de parler dans cet ouvrage. Les galeries du Muséum de Paris renferment plusieurs espèces nouvelles ou peu connues d'animaux, qui sont les fruits des voyages que ces naturalistes ont entrepris dans l'Inde et à Sumatra.



GENRE FAISAN.

GENUS PHASIANUS. LINNÉ.

Bec médiocre, à base nue; mandibule supérieure voûtée, convexe, déprimée vers le bout.

Narines basales, latérales, à moitié fermées par une membrane voûtée; joues nues, couvertes de petits mamelons cartilagineux; tête et gorge couvertes de plumes.

Pieds : trois doigts devant et un derrière; les trois doigts divisés, réunis par une courte membrane; le pouce n'appuyant que sur l'ongle. Un seul éperon, court et de forme conique au tarse.

Queue très-longue, fortement étagée et à penne du milieu dépassant beaucoup toutes les autres.

Ailes courtes; les trois rémiges extérieures plus courtes que la quatrième et la cinquième, qui sont les plus longues.

Tous les méthodistes modernes sont d'accord de séparer en deux genres distincts les *Coqs* (*Gallus*) et les *Faisans* (*Phasianus*). Linné et Latham en ont fait un seul genre, où ils ont également trouvé à classer l'*Argus* ou *Luen* (*Argus*), le *Hoatzin* (*Opisthocomus*), un *Musophage* (*Musophaga*), quelques *Pénélopes* (*Penelope*), et deux *Lophophores* (*Lophophorus*), qui forment, sans contredit, avec les *Coqs* et les *Faisans* l'assemblage le plus bizarre. Nous avons fourni,

GENRE FAISAN.

dans l'ouvrage des Gallinacées, les motifs de la séparation générique des Coqs; ceux-ci étant distraits du genre *Phasianus*, nous éloignons encore de cette coupe, telle que Latham en donne l'index, les espèces désignées sous les noms de *Phasianus Argus*, sp. 3; son *Phasianus Africanus*, sp. 8, indication d'un Musophage qu'on trouve assez abondamment au Sénégal, sur les bords de la Gambie; plus, *Phasianus cristatus*, sp. 7, ou Faisan huppé des pl. enl. de Buffon, 337, qui forme le genre *Opisthocomus*; les *Phasianus Motmot*, *Mexicanus* et *Paraqua*, sp. 9, 10 et 12, qui sont du genre *Penelope*; enfin les *Phasianus Impeyanus* et *leucomelanos*, sp. 11 et 13, dont nous avons formé le genre *Lophophorus*. Voyez ces espèces pl. 513 et 1 de ce recueil. Le supplément à l'Index du même auteur porte le *Phasianus ignitus*, que nous classons avec les Coqs dans la deuxième section du genre *Gallus*, espèce paraissant former le passage de ces oiseaux aux Faisans. Les espèces à énumérer dans ce genre sont :

Esp. 1. FAISAN NOIR ET BLANC OU ARGENTÉ, qui tient le plus près des Coqs de la division *Houpifère* par sa queue plus ou moins réunie en deux plans. Buffon, pl. enl. 123 et 124. C'est *Phasianus Nijct-hemerus* des méthodes. *Patrie*, la Chine, et se multiplie en assez grand nombre dans les ménageries d'Europe.

Esp. 2. FAISAN VULGAIRE OU L'OISEAU DU PHASE. Buff. pl. enl. 121 et 122. C'est *Phasianus Colchicus* des méthodes. *Patrie*, les contrées chaudes de l'Asie et de l'Europe orientale; se propage en liberté dans plusieurs parties tempérées de l'Europe où il a été introduit.

Esp. 3. FAISAN A COLLIER, décrit dans l'histoire des Gallinacés, vol. 2, p. 326 et suivantes. C'est PHASIANUS TORQUATUS. *Patrie*, différentes parties de la Chine.

Esp. 4. FAISAN VERSICOLERE, de nos pl. col. 486 le mâle, et 493 la

GENRE FAISAN.

femelle. Voyez aussi Galerie des Oiseaux, pl. 205. PHASIANUS VERSICOLORE. *Patrie*, le Japon.

Esp. 5. FAISAN SÆMMERRING, de nos pl. col. 487 le mâle, et 488 la femelle; ce sera PHASIANUS SÆMMERRINGII. *Patrie*, le Japon.

Esp. 6. FAISAN SUPERBE, qui repose sur quelques indications et sur les figures des papiers de soie de la Chine; c'est PHASIANUS SUPERBUS des méthodes. *Patrie*, les contrées les plus reculées de la Chine; se trouve en domesticité dans quelques ménageries de Pékin.

Esp. 7. FAISAN VÉNÉRÉ, de nos pl. col. 485 le mâle; la femelle n'est pas connue. Voyez aussi la description d'une plume de la queue, histoire des Gallinacés, vol. 2, fig. 136, sous le faux nom de *Superbe*; c'est PHASIANUS VENERATUS. *Patrie*, les contrées tempérées de la Chine; très-rare dans les ménageries du pays.

Esp. 8. FAISAN AMHERST, connu par une figure publiée dans les Transactions linnéennes, vol. 16, pag. 129, tab. 15, où le mâle de cette belle espèce se trouve figuré sous le nom de PHASIANUS AMHERSTIÆ. Voyez la description dans ce recueil. *Patrie*, Cochinchine et royaume d'Ava.

Esp. 9. FAISAN TRICOLORE, ou Faisan doré de Buffon, pl. enl. 217. PHASIANUS PICTUS des méthodes. *Patrie*, la Chine et le Japon; se multiplie dans les ménageries en Europe.

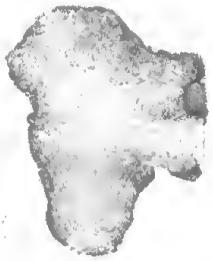
FAISAN VÉNÉRÉ.

PHASIANUS VENERATUS. T E M M.

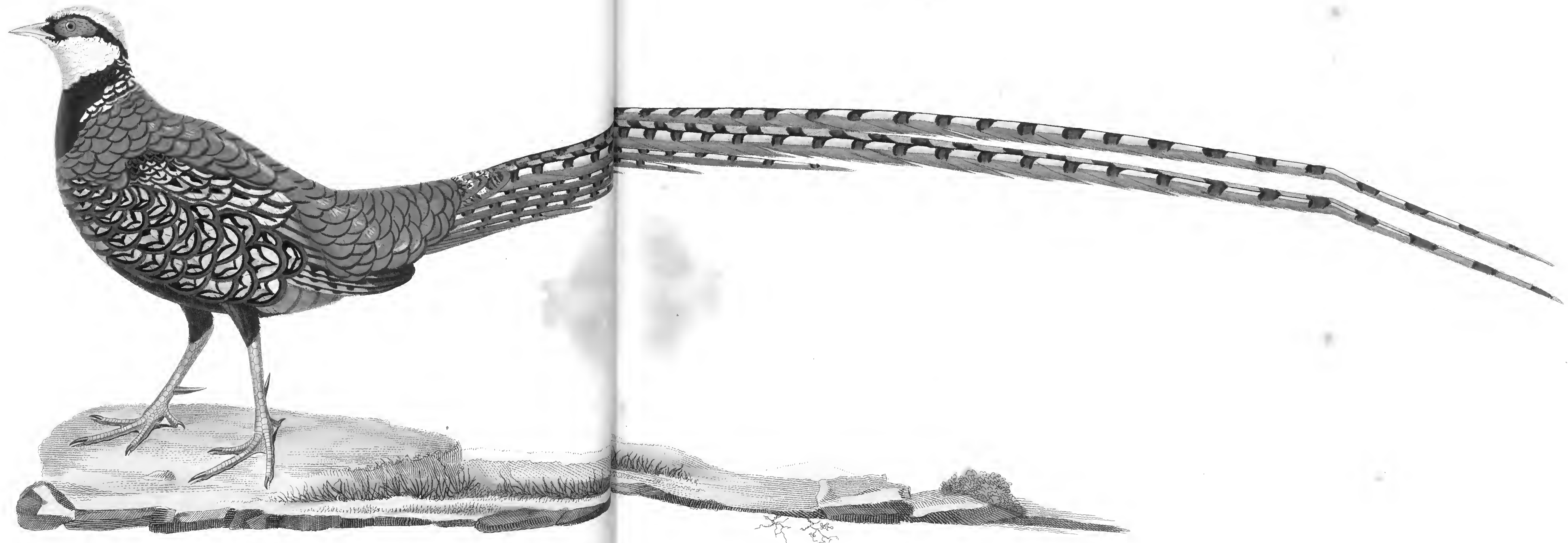
Le Mâle adulte. — Planche 485.

CE beau Faisan, paré de couleurs fortement tranchées et à rectrices d'une longueur énorme, est de la taille du Faisan argenté ou bicolore de la Chine, par conséquent un peu plus grand que notre Faisan vulgaire; son bec est plus droit, plus déprimé, surtout bien moins courbé à la pointe que celui des autres espèces de ce genre; une très-petite partie des joues est dénuée de plumes: elle forme un cercle de petites papilles rouges à l'entour de l'orbite; la queue, très-étagée, a une longueur remarquable, même disproportionnée pour la taille de l'oiseau: elle est composée de dix-huit plumes très-étroites, dont les quatre du milieu forment la gouttière renversée; les plumes latérales de chaque côté n'ont guère plus de trois ou quatre pouces, tandis que les deux du milieu portent au-delà de quatre pieds de longueur.

Aucune huppe ou parure accessoire n'orne la tête de ce Faisan; une calotte blanche couvre le sommet du crâne et l'occiput; ce grand espace blanc est bordé, sur les côtés, par une bande noire de peu de largeur, mais qui se dilate vers le trou auditif, et entoure la







Faisan vénéré, mâle.

FAISAN VÉNÉRÉ.

plaque blanche de la tête; sur le front, le blanc est également bordé par un bandeau noir : deux colliers, plus larges sur le devant du cou qu'à la nuque, couvrent cette partie; le collier supérieur est d'un blanc pur, et s'étend sur la gorge jusqu'à la base du bec; l'inférieur descend en pointe vers la région thorachique. La partie du bas du cou, tout le manteau, le dos et le croupion sont couverts de plumes qui, par la manière tranchée dont elles sont colorées, font l'effet d'écailles; leur teinte est d'un jaune d'or très-vif, et toutes sont terminées par un bord, en forme de croissant, d'un noir parfait; celles de la poitrine, des côtés du ventre, et les grandes plumes des flancs, sont peintes de deux bandes en losange, d'un noir parfait, disposées sur un fond blanc éclatant; elles ont, vers le bout, un croissant d'un noir pur, et leur bord terminal est entouré par une large bande mordorée; les plus longues des dernières plumes des flancs ont leur extrémité colorée de jaune d'or. Tout le milieu du ventre, les cuisses et l'abdomen sont d'un noir velouté; celles des couvertures inférieures de la queue sont noires, tachetées de jaune d'or. Les plumes de la queue sont larges environ de deux pouces; elles se terminent en pointe, et sont voûtées en forme de gouttière renversée; la baguette est fortement cannelée dans toute la longueur. La couleur des barbes de ces plumes est d'un blanc-grisâtre, se nuancant par demi-teinte en un roux doré, de manière que cette dernière couleur est très-prononcée sur les bords des barbules; on compte quarante-sept barbes en forme de croissant sur chaque côté des plumes: ces bandes sont parallèles à la base et à l'extrémité de la plume; mais depuis le quart jusqu'aux trois quarts environ de la longueur, elles alternent; leur teinte est plus ou moins noire à l'origine de la plume, brune au centre, et marron vers l'extrémité. Les pieds et les éperons sont d'un gris-clair; le bec est blanc. Longueur

FAISAN VÉNÉRÉ.

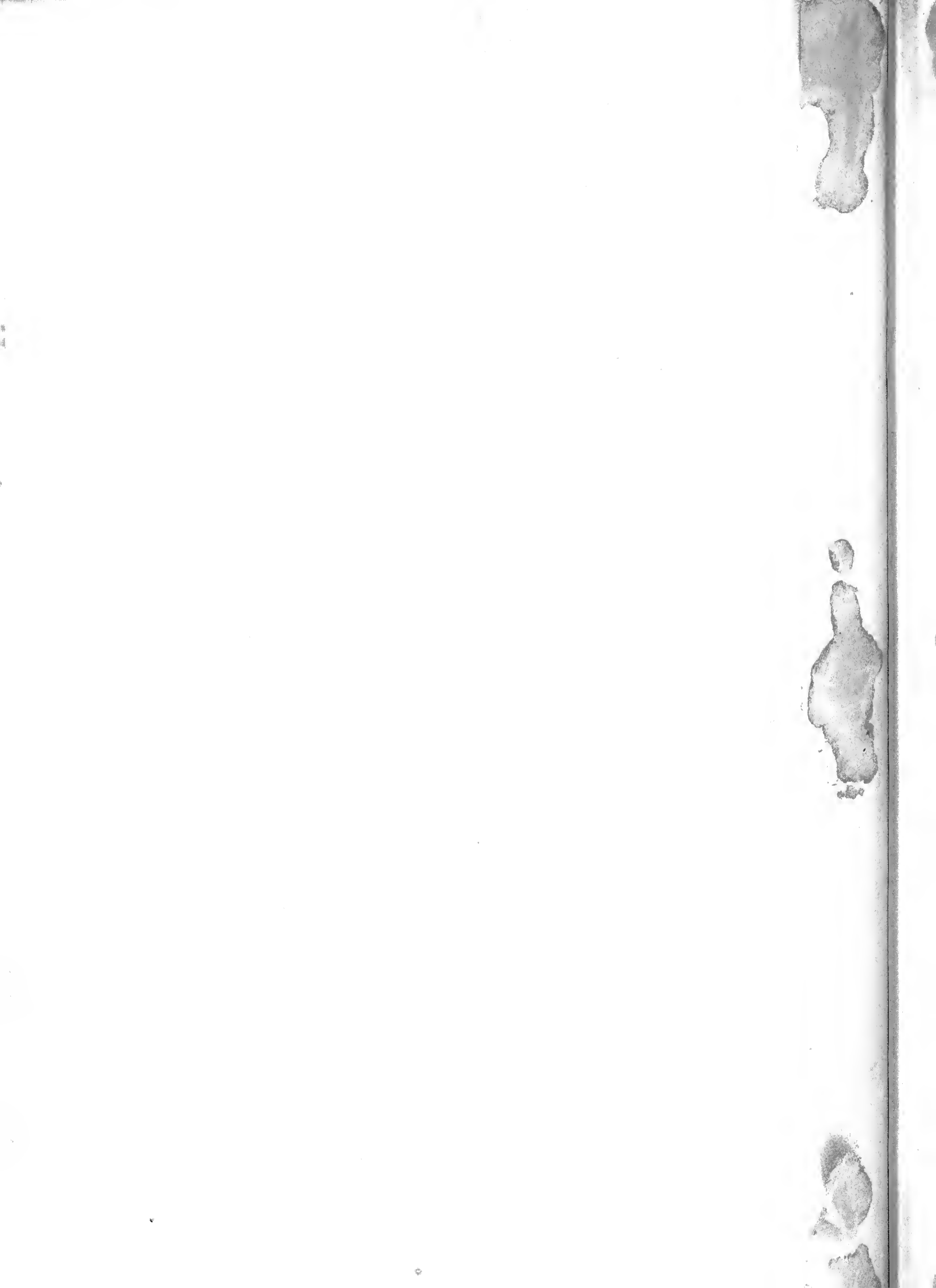
totale, variant sans doute beaucoup en proportion du plus ou moins de longueur des plumes du milieu de la queue, dont les plus grandes, examinées par nous, portent quatre pieds cinq pouces.

C'est par erreur que nous avons fait mention des deux longues plumes de la queue de cet oiseau à l'article du *Faisan superbe*. Voyez l'histoire des Gallinacés, vol. 2, pag. 336. L'article qui traite de ces plumes doit être rapporté au *Faisan vénéré* du présent article, dont nous sommes parvenus à obtenir deux dépouilles du mâle, l'une parfaite et portant des plumes intermédiaires de plus de quatre pieds; l'autre en mue et n'ayant qu'une queue d'un pied et demi de long, dont les plumes étaient enveloppées dans l'étui. La femelle de ce bel oiseau si remarquable, ne nous est pas connue. Les Chinois de qualité nourrissent, dit-on, ce Faisan dans les ménageries; c'est un oiseau très-rare et de grand prix dans le pays, qu'on apporte à Pékin des confins de l'Empire. On assure même que l'exportation en est interdite, et la contravention punie sévèrement. Toujours est-il sûr que les papiers de meuble ni les peintures chinoises ne portent la figure de ce Faisan, ce qui ferait soupçonner que l'espèce est peu connue des Chinois, et qu'elle est rare dans le pays où ces papiers se fabriquent.





Faisan *versicolor*, male.





Faisan *versicolor*, femelle.

Prêtre.

FAISAN VERSICOLORE.

PHASIANUS VERSICOLOR. VIEILL.

Le Mâle. Planche 486. — *La Femelle.* Planche 493.

M. VIEILLOT, dans la Galerie des Oiseaux, vol. 2, p. 23, pl. 205, décrit et figure notre Faisan d'après un individu envoyé par M. Diard au Musée du Jardin du Roi à Paris. On avait étiqueté cette espèce du nom de *Phasianus Diardi*, en mémoire du donateur. M. Vieillot ne prenant aucune notice de cette dénomination, publia la figure du mâle sous la rubrique portée en tête de ce chapitre, et commit l'erreur de désigner pour patrie de ce Faisan l'île de Java, où, selon l'assertion de l'auteur cité, *il se trouverait dans l'état sauvage*; tandis que M. Diard fit connaître sur l'étiquette accompagnant l'envoi du Faisan, qu'il avait été acheté à Java, mais que le Japon est sa patrie, ce dont M. Vieillot aurait pu s'assurer.

Le *Faisan versicolore* est à peu près de la taille et a les formes du *Faisan vulgaire* d'Europe, mais sa queue est proportionnellement plus courte; toutes les plumes du cou, du manteau et de la poitrine sont terminées en deux lobes arrondis, séparés par une forte échancrure; l'espace nu des joues, ainsi que les plumes de l'occiput

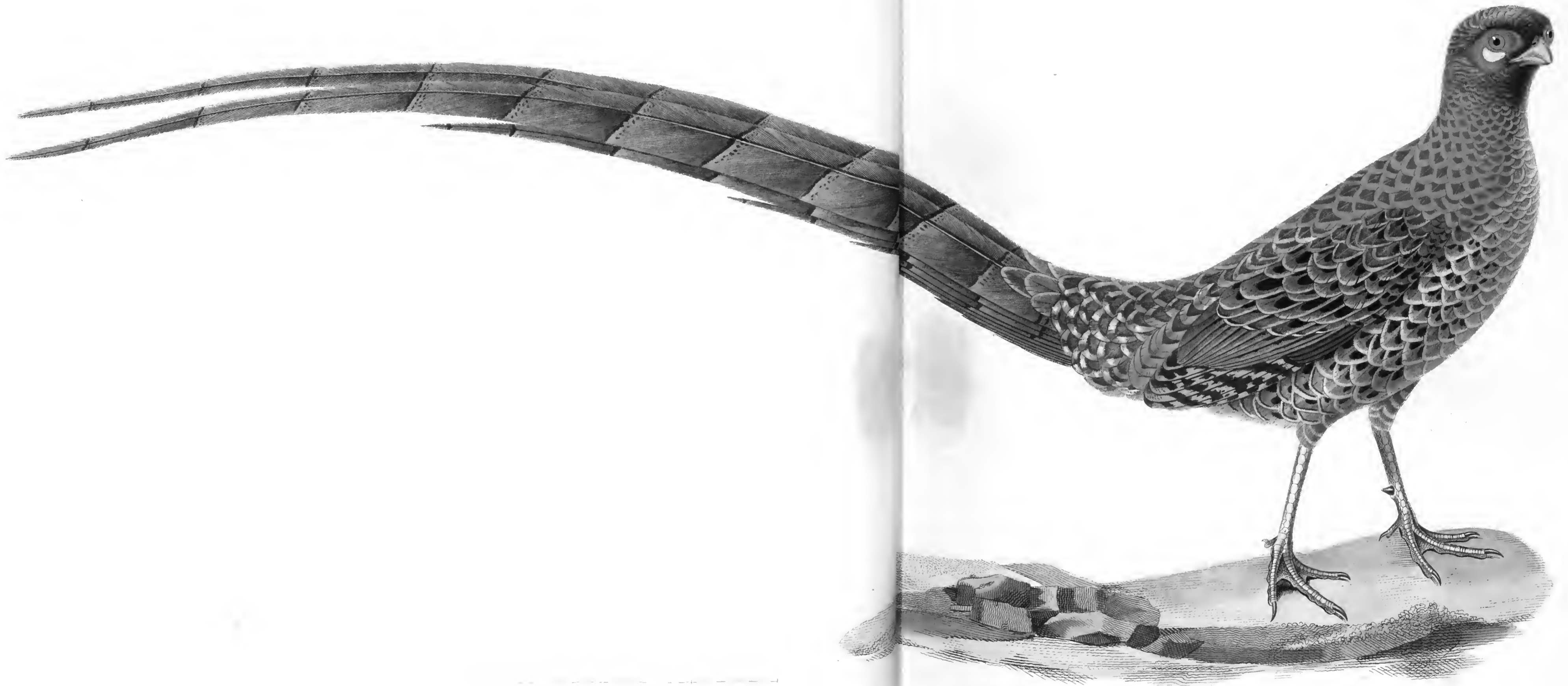
FAISAN VERSICOLE.

réunies de chaque côté en touffe, ressemblent à ces parties dans notre Faisan d'Europe.

Le sommet de la tête, la nuque et la partie du haut du cou sont d'un vert doré à reflets pourpre et violet; gorge et devant du cou d'un bleu vif à reflets violets; partie inférieure du cou, poitrine et toutes les parties inférieures du corps d'un vert foncé très-vif et d'un lustre éclatant; plumes du manteau et scapulaires couverts de petites zones blancs-jaunâtres sur fond du plus riche vert métallique lustré de pourpre et de violet, et entourées de bordures d'un jaune doré; dos et croupion d'un gris nuancé de verdâtre et à reflets; couvertures gris, lilas et vert, distribués par nuances, selon la lumière qui éclaire ces parties; les plumes de la queue, peu longues et faiblement étagées, portent une teinte gris-verdâtre; ces plumes latérales sont parsemées de petits points noirs presque imperceptibles; les quatre du milieu portent, le long de la baguette, de petites bandes qui alternent à intervalle double de leur longueur: ces bandes sont plus larges et moins distantes vers le bout de ces plumes; elles sont bordées sur toute leur longueur de barbes désunies, qui pendent de chaque côté en larges franges d'un gris pourpré. Le tarse du mâle est armé d'un éperon; les pieds sont rougeâtres, les papilles autour des yeux sont rouges et le bec est jaune. Longueur totale deux pieds sept ou huit pouces; la queue a de quatorze à quinze pouces.

La femelle ressemble, par la couleur du plumage, à la femelle du Faisan d'Europe: on la distinguera par la taille moins forte, à sa queue proportionnellement moins longue, au grand nombre de taches noires dont les parties inférieures sont couvertes, et à la teinte légèrement verdâtre, couverte d'un lustre métallique, des plumes des parties supérieures, toutes bordées, comme dans nos Faisans, de lisérés d'un jaune doré; l'échancrure et les lobes aux plumes de la



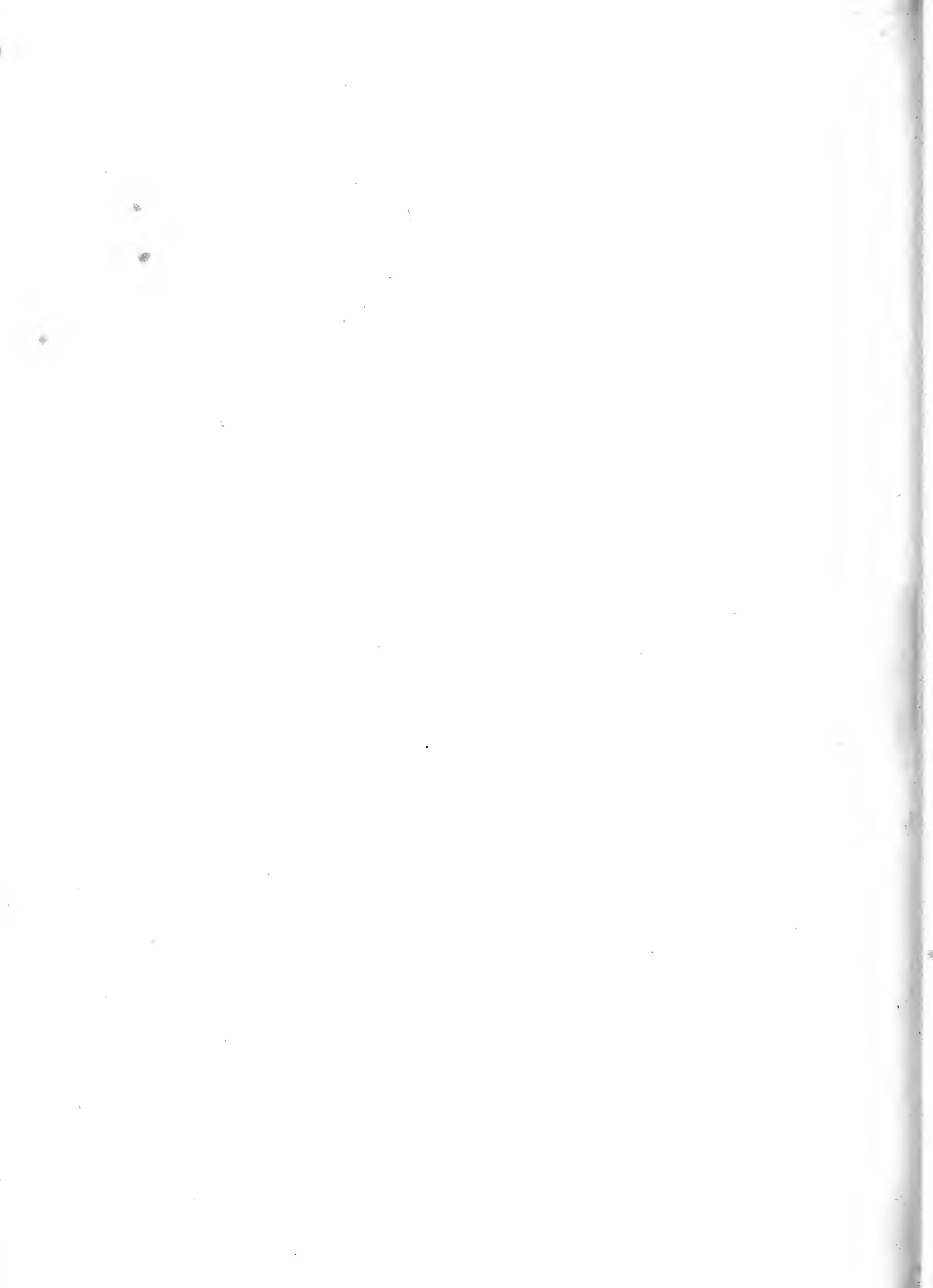


Faisan *Saxatilis*



Faisan *Soemmerring.* fem^e

Prêtre.



FAISAN VERSICOLORE.

poitrine sont faiblement marquées chez la femelle. Sa longueur totale est de seize à dix-sept pouces.

Ce beau Faisan est commun au Japon; il vit dans les bois, et a les mêmes habitudes que notre Faisan d'Europe. Le Musée des Pays-Bas possède des sujets envoyés du Japon par M. Van-Siebold; M. Blomhof, ancien résident à Dezima, en a rapporté une paire. Celle que M. Diard a envoyée au Musée de Paris a été achetée à Batavia.

FAISAN SOEMMERRING.

PHASIANUS SOEMMERRINGII. TEMM.

Le Mâle. Planche 487. — *La Femelle.* Planche 488.

CETTE espèce remarquable et nouvelle, de l'ordre des Gallinacés, nous fournit une occasion favorable de présenter l'expression de notre hommage empressé à un homme célèbre, à un vieillard respectable, à un anatomiste distingué, qui, par ses travaux scientifiques et par l'aménité de sa vie privée, répandit le goût de l'étude, et fait chérir son commerce agréable. Puisse la dédicace de cette espèce, offerte à M. le professeur de Scœmmerring, être accueillie par ce doyen des

FAISAN SOEMMERRING.

naturalistes, comme l'expression de la haute estime qu'il inspire aux amis des sciences, qui s'empressèrent de fêter à Francfort, le 7 avril 1828, le jubilé donné en son honneur, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa carrière doctorale !

Ce beau Faisan est de taille intermédiaire entre le *Faisan vulgaire* d'Europe et le *Faisan tricolore* ou *doré* de la Chine et du Japon. Sa queue, rassemblée en faisceau, est plus longue que celle du Faisan doré; un petit espace nu d'un beau rouge couvre la région ophthalmique, et un autre semé de papilles blanches existe au-dessous des yeux. Le mâle n'a point de huppe ni de touffes à l'occiput; la queue est longue, très-étagée, composée de dix-huit pennes très-larges, à surface plane; les deux du milieu offrent une grande dimension.

La majeure partie du plumage du mâle est colorée d'un pourpre éclatant de couleur d'or, et chatoyant en teintes opalines, selon le jour qui l'éclaire; la couleur pourprée domine sur la tête, le cou, le manteau et la poitrine; un pourpre brillant, chatoyant agréablement par les reflets que produisent des bordures imitant l'or et la nacre, produit sur le dos et sur le croupion une bigarrure à reflets variés; le plumage du ventre et des ailes est d'un roussâtre mêlé de reflets pourprés et parsemés de grandes taches noires; la queue est d'un roux ardent, lavée, par nuances, de demi-teintes plus ou moins claires, et coupée, à grand intervalle, de treize bandes transversales noires et peu larges; les pieds sont d'un gris clair, et le bec est jaune. Longueur totale trois pieds six, huit ou dix pouces, selon la longueur des pennes du milieu de la queue, dont la plus grande dimension est de deux pieds huit pouces.

La femelle a une queue de six pouces de long; elle est régulièrement étagée. La couleur du plumage ne diffère pas beaucoup de

FAISAN SOEMMERRING.

celle de la femelle du Tétraz de bruyère. Un roux plus ou moins pourpré, couvert de grandes taches noires, forme la teinte des parties supérieures; toutes les plumes ont une bande longitudinale d'un roux plus clair, qui suit la direction des baguettes; les plumes de la gorge et du devant du cou sont blanchâtres, et une réunion de petites zones noires en dessine les contours; la poitrine est variée de zigzags noirs sur fond cendré roussâtre; le milieu du ventre blanc; les flancs et les ailes marqués de grandes taches noires et rousses, et les plumes terminées de blanc; la queue, d'un roux très-vif, a, vers le bout des plumes (les deux du milieu exceptées), une bande d'un noir parfait, suivie d'un bout terminal blanc; les deux du milieu sont rousses, couvertes de nombreux zigzags noirs et à bout terminal d'un blanc terne. La longueur totale est de dix-neuf à vingt pouces.

Cette belle espèce vit au Japon. Le Musée des Pays-Bas a reçu quelques individus des deux sexes par les soins de M. le docteur Van-Siebold.

FAISAN D'AMHERST.

PHASIANUS AMHERSTIA. LEADB.

LA beauté de cet autre Faisan découvert récemment, nous engage à en donner la description succincte, prise sur les deux sujets mâles qui ont servi à l'indication et à la figure publiée à Londres par

FAISAN D'AMHERST.

M. Leadbeater, dans les Transactions linnéennes, vol. 16, p. 129, fig. 15, en noir. Nous en aurions donné une figure coloriée, mais le nombre borné de nos planches nous interdit cette publication.

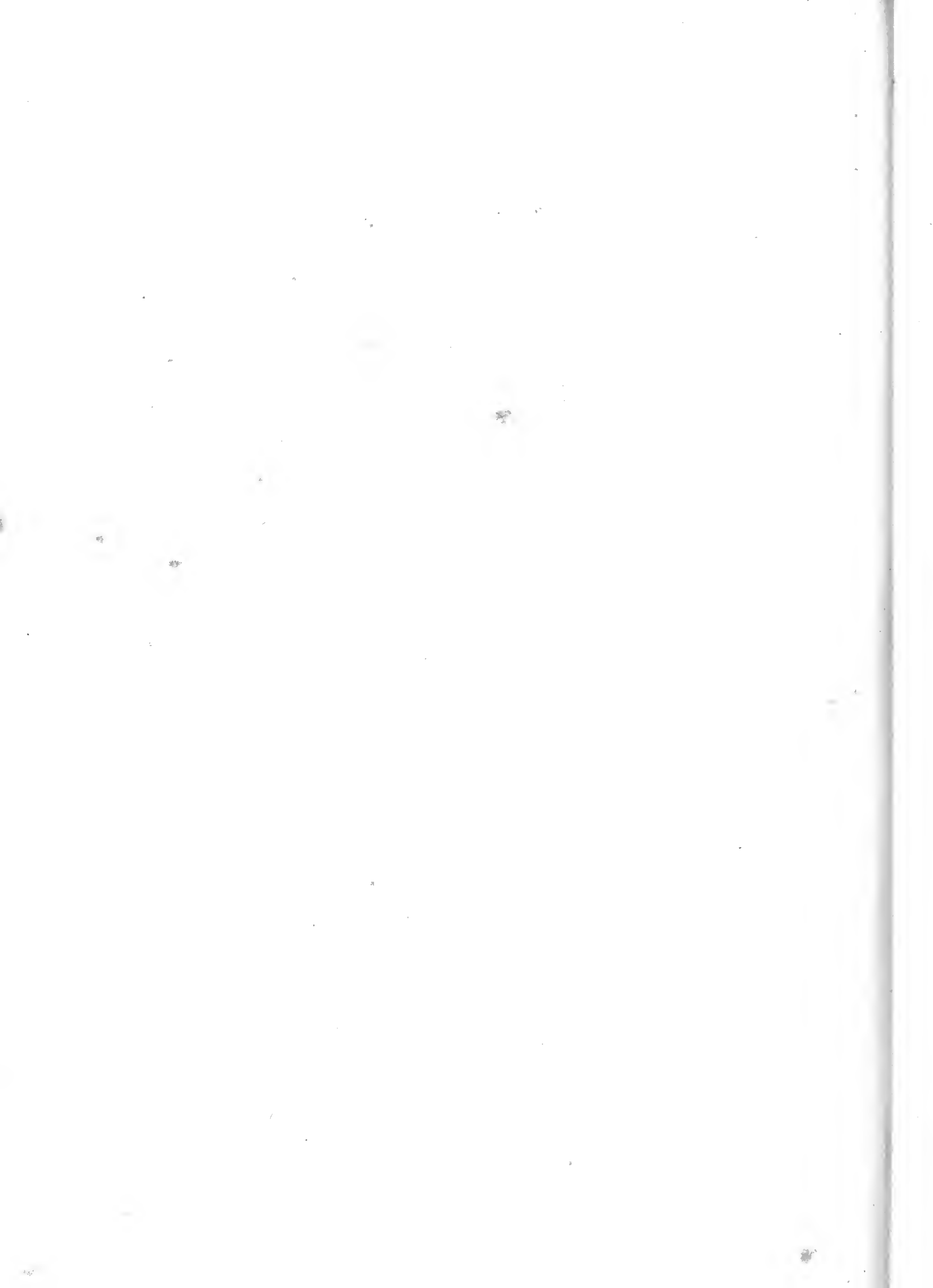
Ce magnifique oiseau est à peu près de la taille du *Faisan vulgaire* d'Europe; mais les formes, les parures accessoires du plumage et la queue sont comme dans le *Faisan tricolore* ou *doré*; le grand espace ophthalmique nu est d'un bleu azur; et un barbillon très-court de la même couleur, marque de chaque côté la commissure des mandibules.

L'occiput est orné, comme dans le Faisan doré, d'une ample auréole ou hausse-col formée de douze rangées de plumes, dont les plus longues de la rangée inférieure ont plus de quatre pouces: cette auréole, que l'oiseau a la faculté d'étaler en éventail, recouvre toute la partie postérieure du cou; ces plumes sont d'une teinte blanche opaline, et terminées de deux bandes en croissant: la première est d'un vert opalin, et l'extérieure bleue; au-dessus du hausse-col, et à l'occiput s'élève un petit panache de plumes longues et subulées, d'un pourpre éclatant; toute la tête, le cou, le dos et les scapulaires sont d'un riche vert métallique, et chaque plume est terminée par un croissant noir velouté; les couvertures des ailes sont d'un bleu métallique à bords noirs; le ventre et l'abdomen d'un blanc pur, mais les couvertures inférieures de la queue ont une teinte verdâtre métallique; tout le croupion est d'un jaune éclatant, et la région supérieure du coccyx d'un rouge vif; les longues plumes qui viennent couvrir les pennes caudales sont blanches, marquées de bandes vertes, et terminées de rouge vif; la très-longue queue a toutes les pennes en forme de gouttière renversée, et rassemblées en faisceau comme l'est celle du Faisan doré; ces pennes sont blanches, à bords mordorés, et marquées à large intervalle de bandes diagonales d'un vert foncé. L'iris est blanc; les pieds et le bec sont gris. La longueur totale du

FAISAN D'AMHERST.

mâle est de quatre pieds trois pouces; les deux longues plumes du milieu de la queue ont une dimension de trois pieds deux pouces. La femelle n'est pas connue.

Deux mâles de ce rare oiseau furent présentés par le roi d'Ava à l'envoyé anglais M. Cambell, qui en fit hommage à l'épouse de l'ambassadeur, milady Amherst. Cette dame les apporta vivans à Londres, où ils sont morts. Une des dépouilles a été conservée par milady Amherst; l'autre fait partie du cabinet de M. Leadbeater, à Londres.



GENRE LOPHOPHORE.

GENUS LOPHOPHORUS. TEMM.

Bec fort, long, très-courbé, large à la base, à bords saillans; mandibule supérieure voûtée, très-longue, dépassant l'inférieure, large et tranchante à son extrémité; crête élevée, distincte; mandibule inférieure cachée par les parois saillantes de la supérieure.

Narines basales, latérales, à moitié fermées par une membrane couverte de plumes rares.

Pieds: tarse couvert de plumes à sa partie supérieure; un éperon long et acéré; les trois doigts de devant réunis par des membranes; le pouce élevé; ongles longs, comprimés.

Ailes courtes, les trois rémiges également étagées, plus courtes que la quatrième et la cinquième, qui sont les plus longues.

Queue droite, arrondie.

CE genre a été formé par nous (1) sur l'examen de la seule espèce décrite sous le nom de *Faisan impey*, introduit dans la méthode de Latham d'après un dessin rapporté de l'Inde par une dame anglaise. Plus tard on a reçu quelques dépouilles du mâle; mais c'est depuis peu d'années que les deux sexes ont été importés en Europe.

(1) Voyez Histoire naturelle des Gallinacés, vol. 2, pag. 355, et Manuel d'Ornithologie, analyse du système.

GENRE LOPHOPHORE.

Les peaux qu'on a pu se procurer sont des sujets morts dans les ménageries des possessions anglaises dans l'Inde. La queue et les ailes de ces individus, le plus souvent mal dépouillés ou à plumes usées dans l'état de domesticité, n'ont pu permettre de prendre une idée bien nette de la forme et de la longueur de ses parties; trois ou quatre sujets tués à l'état sauvage, obtenus très-récemment, nous fournissent les moyens de donner des figures exactes des deux sexes.

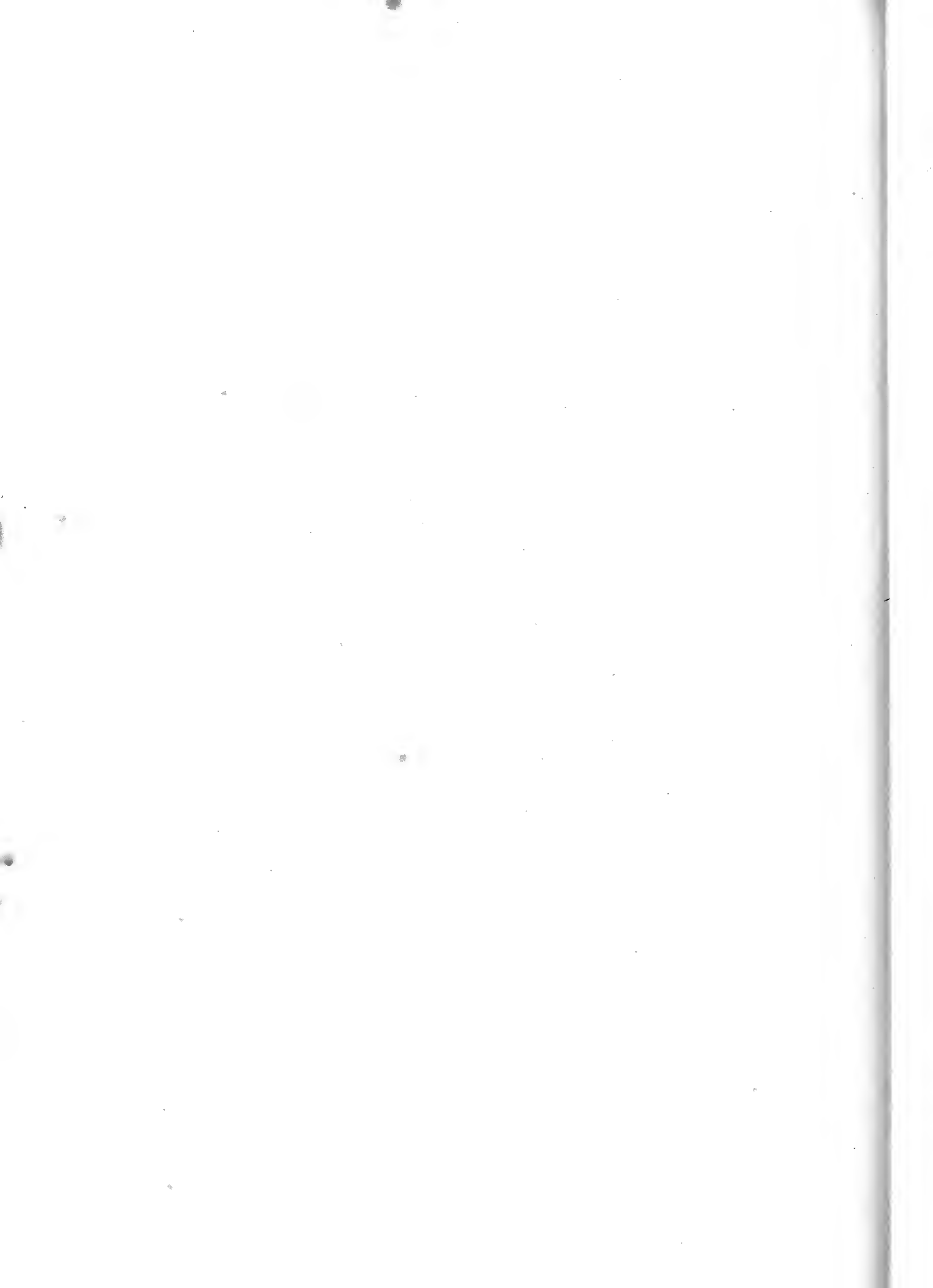
Induits en erreur par des rapprochemens dans la forme du bec d'un Gallinacé publié dans la première livraison de ce recueil, nous avons cru reconnaître, dans l'oiseau figuré par nous sous le nom de *Lophophore Cuvier*, une seconde espèce à ajouter à notre Lophophore type; mais un examen plus sévère fait sur un plus grand nombre de dépouilles des deux sexes a servi de preuve que l'espèce dédiée à M. Cuvier doit prendre rang dans le genre Gallus, division *Houpifère*; coupe que nous signalons dans l'Histoire naturelle des Gallinacés, vol. 2, pag. 273, par l'espèce du *Houpifère Macartney*, à laquelle nous réunissons le *Houpifère Cuvier* (1), pl. 1 de ce recueil; plus, une troisième espèce nouvelle, rapportée de l'Inde par M. Reynaud, et que M. Lesson se propose de publier dans la centurie de planches enluminées, dont la 1^{re} livraison vient de paraître. Nous laissons à MM. Reynaud et Lesson le soin de donner un nom et de décrire le mâle et la femelle de ce Houpifère, que nous présumons être la même espèce que le *Faisan Gardneri*, indiqué par Wallien dans le 15^e volume des Transactions linnéennes, page 166. Il est assez présumable que la description mentionnée a été faite sur un jeune mâle revêtu d'une partie du plumage de la femelle. Si, par suite, on jugeait préférable d'isoler les *Houpifères* des *Coqs* et des

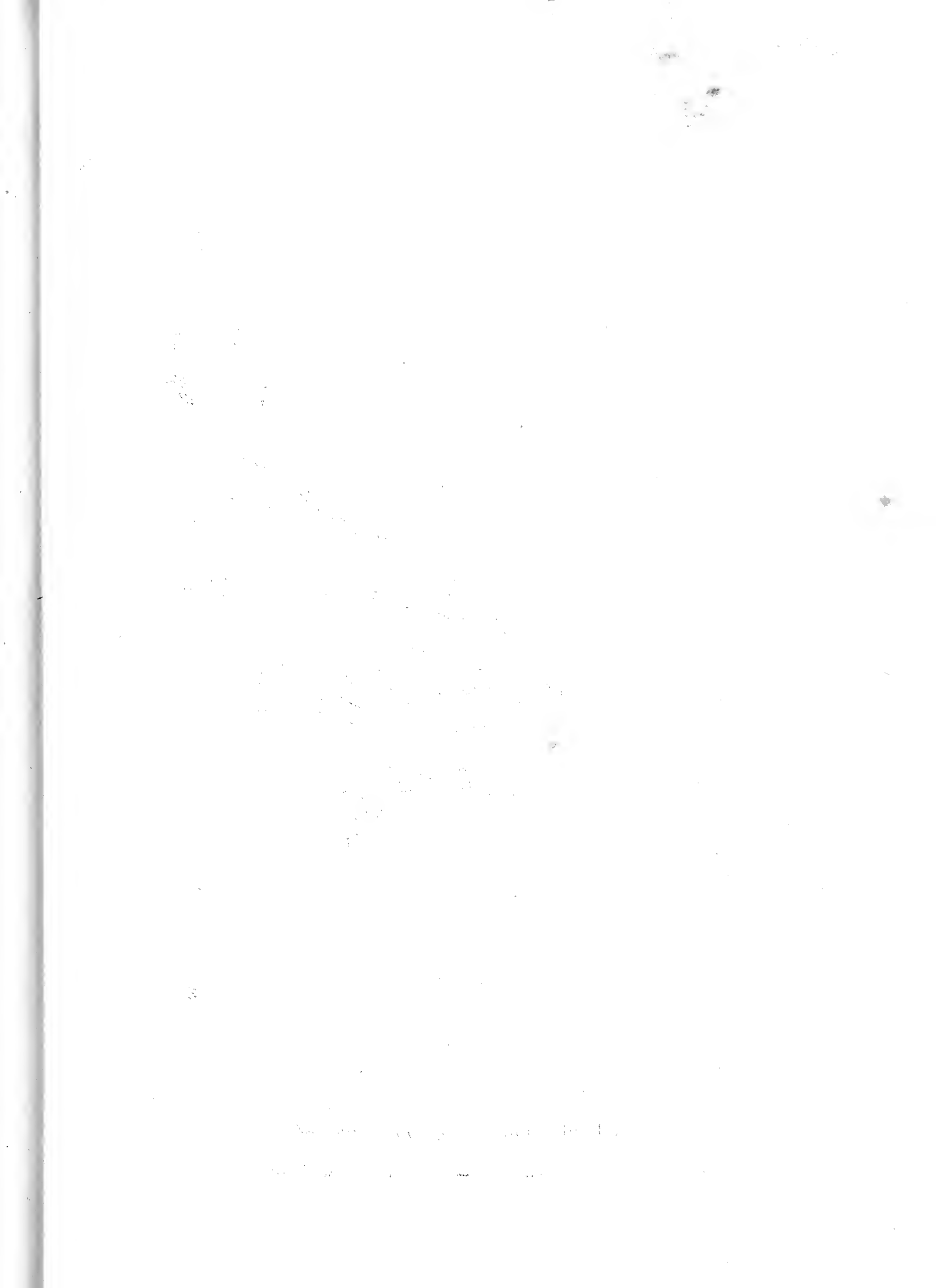
(1) Ce sera *Gallus Cuvieri* au lieu de *Lophophorus Cuvieri*, publié planche 1 de la première livraison de ce recueil.

GENRE LOPHOPHORE.

Faisans, on pourrait se servir de la dénomination *Euplocomus*, pour désigner ce groupe, qui tient au genre *Gallus* par l'espèce du *Macartney*, et qui forme le passage au genre *Phasianus* par la troisième espèce nouvelle que nous venons de signaler.

Le peu que nous savons relativement aux mœurs du seul *Lophophore* connu, est réduit aux renseignemens obtenus par des voyageurs anglais. On nous a communiqué que cette espèce habite les forêts élevées de la chaîne des monts Hymalaya. C'est à la lisière des bois et dans les plus hautes régions encore peu explorées qu'on a trouvé ce beau Gallinacé. Il se fait difficilement à l'état de domesticité; plusieurs essais ont eu lieu dans la vaste ménagerie du chef-lieu du gouvernement anglais dans l'Inde; mais ces oiseaux, d'une humeur trop inquiète et farouche, se refusent à tous les soins, et meurent peu de temps après la perte de leur liberté. On a observé que le mâle ne chante point comme les Coqs, mais qu'il a la voix à peu-près semblable, dans les différentes intonations, à celle de nos Faisans.

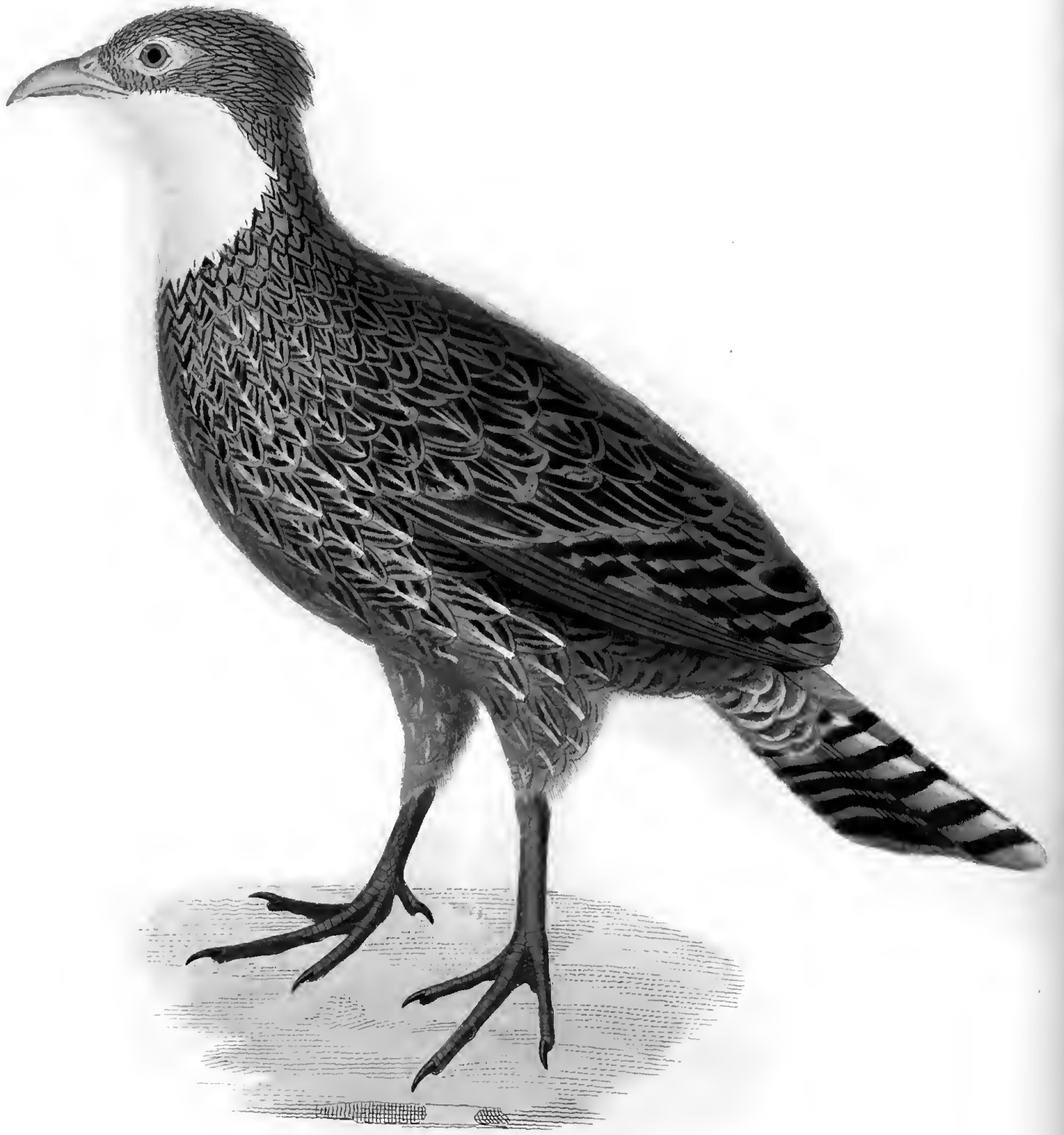






Lophophore resplendissant, mâle.





Lophophore *resplendissant*, femelle.

Prêtre.

co
et
de
gr
un
de
pe
vo
pe
re
le
so
le
b
in
c

LOPHOPHORE RESPLENDISSANT.

LOPHOPHORUS REFULGENS. TEMM.

Planche 507, *le Mâle*; 513, *la Femelle*.

CET oiseau rivalise avec le Paon par la vivacité et le brillant des couleurs du plumage; il porte comme les Paons un diadème élégant et flexible, composé de baguettes effilées d'une teinte métallique, dont l'extrémité est garnie d'une palette ou feuille dorée qui balance gracieusement sur ces tiges fines et courbées, et dont la réunion forme un panache ombrageant la tête. Les plumes du sommet de la tête, des joues et de l'occiput sont d'un vert doré brillant; la partie postérieure et les côtés du cou sont d'un pourpré à reflets rubis; on voit briller sur la nuque et sur le manteau une teinte cuivrée à reflets pourprés: cette couleur est nuancée sur le milieu du dos en violet à reflets dorés; vers la région du croupion existe un large espace blanc; le croupion est d'un beau vert-doré; toutes les plumes de la queue sont d'un roux vif; les grandes plumes des ailes d'un noir verdâtre, les secondaires d'un vert-doré, et les couvertures d'un pourpre bleuâtre à reflets; la gorge, la poitrine et toutes les autres parties inférieures sont d'un beau noir à reflets vert-doré; un espace nu, coloré de pourpre, entoure l'orbite des yeux; tout le reste des joues

LOPHOPHORE RESPLENDISSANT.

est semé à claire-voie de petites plumes à reflets dorés. Le bec est couleur ocre; les pieds, les doigts et l'éperon, sont d'un gris noirâtre. Longueur, deux pieds.

La femelle est un peu moins forte que le mâle; la couleur du plumage est d'un ton brun terne; le milieu de chaque plume porte une bande longitudinale blanche, rayée et mouchetée irrégulièrement de brun; le dessous de l'orbite et la gorge sont blancs; les grandes plumes des ailes ont une teinte brunâtre; les secondaires portent des barres noires et rousses, et la queue est d'un brun terne; on voit aux pieds un tubercule à l'endroit où le mâle porte l'éperon.

La patrie de ce Gallinacé est l'Indostan; c'est des monts Hymalaya et du district du Népal qu'on a apporté à Calcutta plusieurs couples de ces oiseaux. Ils n'ont pas été observés à la Cochinchine ni dans la presqu'île de Malaca.

Bec
ri
Nar
p
au
n
ce
Pie
d
Ail

da
les
qu
me
gu
le

GENRE TRAGOPAN.

GENUS TRAGOPAN. CUV.

Bec fort, gros, court, très-fléchi; mandibule supérieure un peu bombée: l'inférieure droite.

Narines basales, latérales, couvertes par la cire nue du bec, et à moitié fermées par une grande membrane. Partie ophtalmique garnie d'un duvet rare et court; au-dessus des yeux un appendice cartilagineux qui se relève en corne grêle; gorge nue, munie d'un fanon, tous attributs du mâle; la femelle en manque, et toutes ces parties sont couvertes de plumes courtes.

Pieds forts, courts, munis d'ongles longs et droits: chez le mâle seulement, armés d'un éperon court et obtus.

Ailes courtes; les trois premières rémiges étagées, moins longues que la quatrième.

CE sont des Gallinacés, dont le caractère le plus apparent réside dans l'ornement bizarre de la tête, propre au mâle seulement; toutes les autres formes sont à peu près les mêmes que dans les Faisans à queue courte, droite, plane et faiblement étagée: différente uniquement par ce seul caractère des Faisans à rectrices plus ou moins longues, souvent énormes pour les dimensions et leurs formes variables. On en connaît aujourd'hui trois espèces distinctes qui habitent le continent de l'Inde; ce sont:

GENRE TRAGOPAN.

Esp. 1. TRAGOPAN SATYRE ou le NÉPAUL de nos pl. col. 543, le mâle, et 544, la femelle. — C'est le *Faisan cornu* de Buffon; *Pene-lope satyra* Gmel., et *Meleagris satyrus* de Latham : maintenant *Tragopan satyrus*. On trouve des figures plus ou moins exactes des différens états de mue du mâle de cette espèce dans les Illustrations zoologiques de MM. Hardwick et Gray, sous les noms de *Satyra Lathamii*, l'adulte; *Satyra Pennantii*, le jeune mâle; et *Satyra Temminckii*, autre état différent de mue; peut-être aussi les deux autres figures sous le nom de *Phasianus melanocephalus* (1); voyez aussi la figure très-exacte du mâle sous le nom de *Tragopan satyrus* Gould., Himalaya birds, tab. 62. *Patrie*, le Népaül.

Esp. 2. TRAGOPAN DE HASTING, le mâle et la femelle, Gould, Birds of Himalaya mountains, tab. 63, 64 et 65 : le même que *Satyra melanocephala*, Hardw. et Gray, dans les Illustrations zoologiques, une bonne figure du mâle adulte; le jeune mâle est figuré par Gould, tab. 64. *Patrie*, les monts Himalaya.

Esp. 3. TRAGOPAN PUCRAS (1), décrit et figuré dans les ouvrages du général Hardwick et de M. Gould, sous le nom de *Faisan pucras*. Voyez Hardw., Illustr. de zool., et Birds of the Hymalaya, tab. 60 et 61. *Patrie*, les monts Himalaya.

(1) Cette réunion repose sur l'examen des figures, nous n'avons pas vu les sujets en nature.

(2) Portant sur notre pl. col. 545, le nom de *Tragopan Duvaucel*.

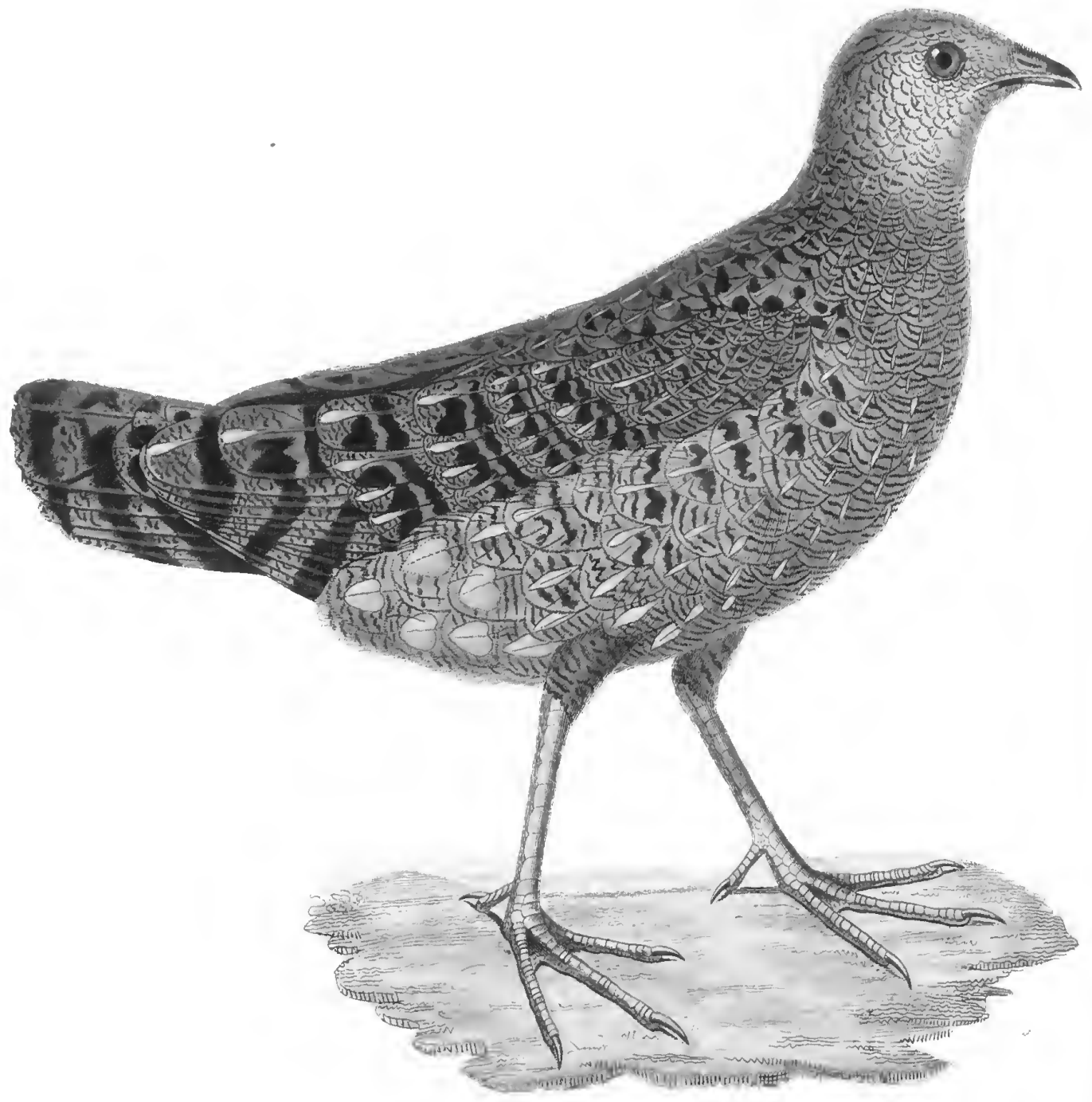
le
ae-
nt
les
ns
ra
ra
ux
ez
us

ds
ra
es,
d,
es
un
a,

e.



Tragopan *napaul*, male.



Tragopan *napaul*, femelle.

Prêtre.

TRAGOPAN SATYRE OU NÉPAUL.

TRAGOPAN SATYRUS. Cuv.

Vieux Mâle, pl. 543. — *La Femelle*, pl. 544.

CET oiseau, souvent balloté d'un genre à l'autre, se trouve former maintenant, avec deux et peut-être trois autres espèces, un genre distinct, désigné sous le nom de Tragopan. Le temps et des recherches ultérieures nous apprendront si cette classification est plus ou moins exacte, et s'il n'eût pas été préférable d'en former une section du genre *Phasianus*, groupe qu'on pourrait sous-diviser très-convenablement, selon les formes différentes sous lesquelles se présentent les rectrices, et d'après la longueur de celles-ci ou la manière dont la queue est étagée.

Le vieux mâle a toute la tête couverte de plumes longues et effilées, sur le front et l'occiput, d'un noir parfait, mais d'un rouge de feu sur le milieu du crâne : ces plumes réunies forment une ample et belle huppe, d'où naît latéralement de chaque côté et à hauteur des yeux un appendice charnu et glabre, qui, lorsque l'oiseau le relève, ressemble à une paire de cornes d'un bleu clair. La nudité ophtalmique, colorée de pourpre et de bleu, est garnie d'un duvet noir, court et rare ; une teinte incarnat ou bleuâtre couvre la nudité

TRAGOPAN SATYRE OU NÉPAUL.

du cou et les pendeloques qui y prennent naissance. La partie inférieure du devant du cou, les côtés du cou et les tempes sont d'un noir parfait; tout le reste du cou, la nuque, la poitrine, le poignet des ailes et leurs petites couvertures sont d'un marron-écarlate; tout le ventre et les flancs sont de cette couleur marquée de grandes et de petites taches blanches, entourées par un cercle noir; sur la région des cuisses et vers l'abdomen se trouvent des teintes rouges moins vives, marquées, selon l'âge des individus, de zigzags noirs et roux ou de grandes taches grises ou blanches; les ailes sont aussi marbrées de ces taches perlées et cerclées, et elles sont abondamment réparties sur le dos, dont le fond du plumage est brun-olivâtre marqué de marbrures noires. Longueur totale, de vingt à vingt-trois pouces.

La femelle, moins grande que le mâle, a toute la tête et le devant du cou garnis de plumes courtes : elle manque toujours d'éperons dont les pieds du mâle sont armés. Tout le dessous du corps est d'un roussâtre clair marqué de taches blanches, peu distinctes, mais plus apparentes au ventre; en dessus, la teinte est d'un brun-roux marbré de noir et marqué de taches en forme de fer de lance, et d'un blanc-jaunâtre.

Le bec, dans les deux sexes, est jaunâtre, et les tarses sont d'un brun clair.

Ils habitent les régions élevées et froides des montagnes du Népal et de l'Himalaya. On voit des sujets dans plusieurs musées.

é-
in
et
ut
et
la
es
rs
si
nt
r-
is

nt
is
st
is
x
et

n

l



Tragopan *Duvaucel*, mâle.

Prêtre.

I
cri
des
de
don
vea
cifi
où
Par
con
qu
ne
(
tête
(
Hin

TRAGOPAN PUCRAS.

TRAGOPAN PUCRASIA. GOULD.

Le vieux mâle. — Planche 545 (1).

LA gravure de la planche destinée à accompagner ce texte descriptif ayant été faite depuis long-temps, même avant la publication des deux ouvrages anglais (2), où se trouvent de très-bonnes figures de notre oiseau, nous n'avons pu supprimer cette figure pour en donner une autre plus intéressante sous le point de vue de la nouveauté; mais l'obligation nous est imposée de changer le nom spécifique donné à cette espèce, que nous supposons inédite à l'époque où nous en vîmes le premier sujet envoyé du Bengale au musée de Paris par M. Alfred Duvaucel, à qui elle fut dédiée. Cet oiseau étant connu maintenant, décrit et figuré, nous adoptons la dénomination qui vient d'obtenir titre de priorité.

Cette espèce forme le passage des *Tragopans* aux *Faisans*; elle ne porte pas au-dessus des yeux ces appendices en forme de cornes;

(1) Sous le nom de *Tragopan Duvaucel*, qu'on est prié de remplacer par celui porté en tête du texte de cette description.

(2) *Phasianus pucrasia*, Hardw. et Gray, *Illustr. of Zool.*, le mâle.— Gould, *Birds of the Himalaya mountains*, tab. 60 et 61, mâle et femelle.

TRAGOPAN PUCRAS.

le cou et la région des yeux sont totalement garnis de plumes, et la queue, tout aussi courte, est plus étagée et moins large que dans les deux autres *Tragopans*.

Le mâle a l'occiput orné d'une huppe élégante et légère, composée de très-longues plumes en forme de petites spatules, et qui sont très-étagées, de façon que celles implantées vers la nuque sont du double plus longues que celles du sinciput : ces dernières sont brunes, toutes les autres ont des reflets d'acier poli, verts et bleuâtres ; toute la tête, les joues et la gorge portent ces teintes ; les côtés du cou portent une tache blanche longitudinale ; le devant du cou, la partie médiane de la poitrine et du ventre, ainsi que les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau marron foncé ; la partie postérieure et les côtés du cou, le dos, les flancs et les cuisses sont couverts de plumes longues et pointues, à bande centrale noire, entourée par une teinte grise plus ou moins pure ; les ailes sont brunes, bordées de roux et tachetées en bandes longitudinales noires ; le bec est noir et les pieds sont bruns. Longueur, vingt-et-un pouces.

La femelle porte à l'occiput une très-petite huppe de plumes brunes marbrées ; tout le plumage supérieur offre des marbrures noires sur un fond brun-rougeâtre, et en dessous des bandes longitudinales sur un fond isabelle ; la gorge et les côtés du cou sont blancs ; les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux ardent à pointe des plumes blanche.

Cette belle espèce habite les parties froides et élevées des montagnes Himalaya, où elle vit de la même manière que les autres Gallinacés qui abondent dans ces régions de l'Inde.

On trouve des sujets dans plusieurs musées.

la
ns

sée

ès-

ble

es,

ute

cou

rtie

du

sté

our

en

nes

bec

me

ure

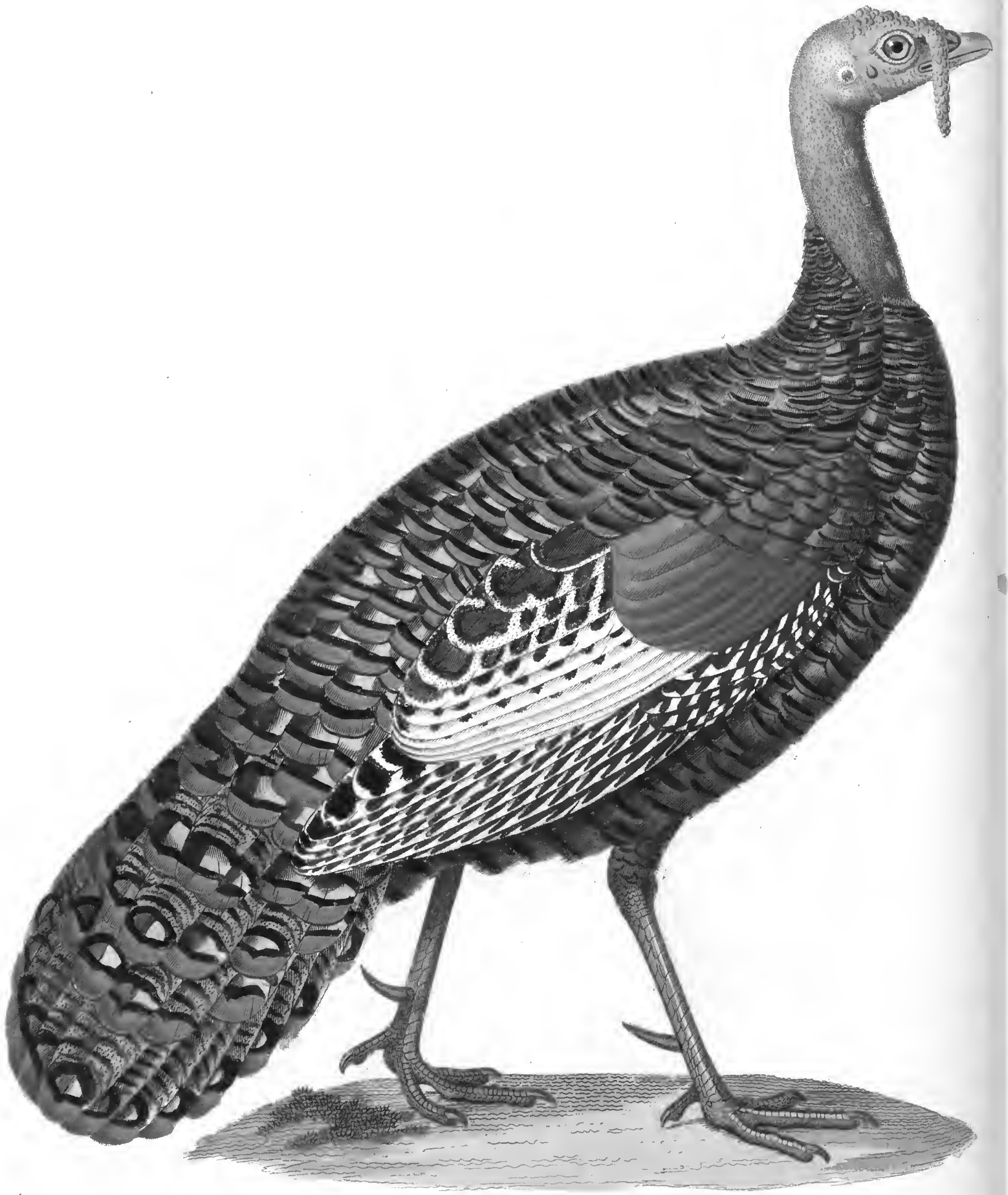
ngi

son

len

oni

acc



Dindon *œuille*.

DINDON OEILLÉ.

M E L E A G R I S O C E L L A T A . C U V .

Le Mâle. — Planche 112.

M. Cuvier décrit cette belle espèce dans les termes suivans :

Ce magnifique oiseau réunit à la forme singulière du Dindon un éclat de couleur qui le cède à peine à celles du Paon. Les gens d'un vaisseau envoyé à la coupe du bois de campêche, dans la baie de Honduras, en virent trois, dont ils réussirent à prendre un vivant. Ils l'envoyèrent à sir Henri Halfort, médecin du roi d'Angleterre; mais cet individu se noya dans la Tamise en arrivant à Londres, et le chevalier Halfort en fit présent à M. Bullock, propriétaire d'un riche cabinet d'Histoire Naturelle, dit le *Temple Égyptien*, dans la rue de Piccadilly. C'est à la vente de cette collection que le cabinet du Roi en a fait l'acquisition : acquisition précieuse aussi pour la science; car, jusqu'à présent, les naturalistes n'avaient compté qu'une espèce dans le genre des Dindons.

La taille et le port de ce Gallinacé sont les mêmes que dans le Dindon commun; mais sa queue est moins large, et l'on ne sait pas s'il fait la roue de la même manière. Le bec est le même qu'au dindon, et sa base est aussi surmontée d'une caroncule qui sans doute

DINDON OEILLÉ.

éprouvait les mêmes dilatations que celle du dindon. La tête et les deux tiers supérieurs du cou sont nus, et paraissent avoir été colorés de bleu et de rouge. Sur chaque sourcil est une rangée de cinq ou six tubercules charnus; et sur le milieu du crâne en est un groupe de cinq autres très-rapprochés. De chaque côté du cou on voit six ou sept de ces tubercules, rangés très-régulièrement au-dessus les uns des autres, à des distances à peu près égales. Il n'y en a point sur le cou, ni dessous; et l'on n'aperçoit aucune trace de l'espèce de jabot charnu qui pend au bas du cou du Dindon. Je n'ai point vu non plus de vestige de ce pinceau de gros poils qui caractérise si particulièrement le Dindon mâle; mais comme le plumage de la poitrine était endommagé, je n'oserais affirmer que cette espèce en soit toujours dépourvue. Toutes les plumes du dessus et du dessous du corps sont coupées carrément, comme au Dindon. Celles du bas du cou, de la partie supérieure du dos, des scapulaires et de tout le dessous du corps, sont d'un vert bronzé, et bordées de deux lignes, une noire et l'autre qui est plus extérieure, d'un bronzé un peu doré. Les plumes du milieu et du bas du dos ont leurs couleurs distribuées de même, mais plus belles; c'est-à-dire qu'à mesure qu'elles descendent vers le croupion, leur partie vert bronzé passe par degrés à un bleu de saphir, qui, selon les reflets de la lumière, se change en un vert d'émeraude, et la bordure bronze doré s'élargit de plus en plus, prend sur le haut du dos l'éclat de l'or; et vers le bas, ainsi que sur le croupion, cet or, en augmentant toujours d'éclat et de largeur, prend une teinte rouge de cuivre qui, à certaines expositions, est presque aussi vive que celle de la gorge de l'oiseau-mouche, appelé *Rubis-topaze*. L'éclat de cette bordure d'or rouge est d'autant plus frappant, qu'elle est séparée de la partie verte et bleue de la plume par une ligne d'un beau noir de velours. Les plumes du croupion

DINDON OEILLÉ.

ont leur partie cachée gris-cendré vermiculée de brun-noirâtre. Cette partie grise vermiculée prend plus d'étendue, et se montre au dehors sur les dernières d'entre elles, ainsi que sur les couvertures supérieures et sur les pennes de la queue; en sorte que la partie bleue et verte, entourée de toutes parts par un cercle noir, et bordée en outre du côté du bout de la plume par une large bande de la plus belle couleur d'or changeant en cuivre, y représente des yeux assez analogues, pour leur disposition, à ceux de la queue de l'éperonnier (*pavo bicalcaratus*), mais infiniment plus grands et plus éclatans en couleur. Il paraît qu'en comptant ceux du bout de la queue, il y a quatre rangées transversales de ces yeux ainsi séparés par des espaces gris et vermiculés.

Les plumes des flancs et celles du dessous de la queue sont semblables à celles du haut du croupion, mais leur vert est plus foncé, et leur doré est plus rouge.

Les petites couvertures de l'aile sont d'un beau vert d'émeraude, avec un bord étroit, d'un noir de velours. Les grandes couvertures secondaires sont d'une belle couleur de cuivre métallique avec des reflets dorés. Leur partie couverte est vert d'émeraude près de la tige, et vermiculée de gris et de blanc le long du bord couvert. L'aile bâtarde et les couvertures primaires sont d'un brun-noirâtre, avec des bandes transversales étroites et obliques blanches. C'est aussi la couleur de toutes les pennes; mais le bord externe des dernières pennes primaires et de presque toutes les secondaires est blanc; et quand l'aile est fermée, ces bords blancs réunis forment sur son milieu une large bande longitudinale blanche. Les pennes secondaires les plus voisines du dos ont dans leur brun des teintes vert doré. Tout le dessous de l'aile est bordé en travers de blanc et de gris-brunâtre. Je ne compte que quatorze pennes à la queue de cet individu,

DINDON OEILLÉ.

qui est ronde par le bout. Toutes ces plumes en dessous sont noirâtres, légèrement vermiculées de blanchâtre. Les plumes des cuisses sont noirâtres. Les jambes sont un peu plus élevées et plus fortes qu'au Dindon commun, et armées d'éperons beaucoup plus forts et plus pointus à proportion. Leur couleur paraît avoir été d'un beau rouge.

Les plus beaux Dindons sauvages ont le fond de leurs plumes d'un bronze changeant en cuivre, une large bordure noire, et un autre petit bord fauve mat; leur queue formée de plumes plus longues et plus fortes que dans notre oiseau, n'a, ni sur les plumes, ni sur les couvertures, rien qui ressemble à des yeux.

Il n'est pas douteux que notre oiseau de Honduras ne forme une espèce aussi nouvelle que brillante.

Musée de Paris.

GENRE ÉPERONNIER.

GENUS POLYPLECTRON. TEMM.

Bec médiocre, grêle, droit, comprimé; base couverte de plumes; mandibule supérieure courbée vers la pointe.

Narines latérales, au milieu du bec, à moitié couvertes par une membrane nue, ouvertes par devant.

Pieds. Tarse long, grêle, armé de plusieurs éperons dans le mâle (1), tuberculés dans la femelle; doigts antérieurs réunis par des membranes; pouce élevé de terre; ongles petits, celui du pouce très-court.

Queue longue, arrondie ou étagée, à vingt-deux rectrices, recouvertes en partie par une seconde rangée de plumes.

Ailes. Les quatre premières rémiges étagées, plus courtes que la cinquième et la sixième, qui sont les plus longues.

Nous avons établi ce genre dans l'Histoire naturelle des Gallinacés, vol. 2, pag. 363. A cette époque, on ne pouvait avoir qu'une idée imparfaite de ces oiseaux, indiqués assez vaguement, et reposant sur une figure en noir de Sonnerat et sur deux planches enluminées des Œuvres de Buffon, faites de mémoire ou d'après des dessins peu corrects. La description détaillée fournie dans le second volume des

(1) Ce nombre d'éperons paraît varier accidentellement; il est rarement de trois à chaque pied, habituellement de deux, et quelquefois de trois à l'un des pieds seulement.

GENRE ÉPERONNIER.

Gallinacés avait été basée sur l'examen de trois sujets acquis à Canton, et rapportés vivans de cette partie de la Chine par les navires de la compagnie des Indes. Ces trois individus, tous du sexe masculin, ont servi aux détails donnés dans l'article de *l'Eperonnier chinquis*, que nous présumions alors devoir envisager comme l'espèce unique du genre; depuis ce temps nous avons été à même d'examiner un plus grand nombre d'individus de ces Chinquis, que nous avons pu comparer successivement à des dépouilles d'espèces différentes obtenues de la presqu'île de Malacca et de Sumatra. Ces acquisitions nouvelles nous mettent à même de fournir aujourd'hui la monographie de ce petit groupe, composé de quatre espèces, dont trois sont figurées dans ce recueil; pour la quatrième, nous pouvons renvoyer, avec quelques remarques et corrections indispensables, aux deux planches enluminées de Buffon et d'Edwards, et à la figure en noir du voyage de Sonnerat: ces figures, plus ou moins incorrectes, peuvent être rapportées, non (comme nous le présumions à tort) au *Chinquis* décrit dans l'ouvrage des Gallinacés, mais elles devront faire partie des synonymes de notre *Eperonnier argus* de Malacca, dont nous donnons la description dans ce recueil.

N'ayant point de données certaines sur les mœurs de ces oiseaux, nous passons ici à l'énumération des espèces connues.

Esp. 1. ÉPERONNIER CHINQUIS, *vieux mâle*, de nos pl. col. 539. *Voy.* aussi Hist. des Gall., vol. 2, pag. 363, et Galerie des Ois., pl. 203, *un jeune mâle*. On peut citer encore, quoique avec doute, l'indication superficielle du *Pavo thibetanus* des méthodistes. C'est notre POLYPLECTRON CHINQUIS. *Patrie*, la Chine.

Esp. 2. ÉPERONNIER ARGUS. Assez bien rendu par Sonnerat, pl. 99; mal enluminé et à queue de forme exagérée dans Buffon, pl. enl. 492 et 493, et Edwards, tab. 67 et 69. Ce sera, si l'on veut, le



Eperonnier *chinguis*, mâle.

Prêtre.

GENRE ÉPERONNIER.

Pavo bicalcaratus des auteurs, ou POLYPLECTRON BICALCARATUM.

Patrie, la presqu'île de Malacca.

Esp. 3. ÉPERONNIER A TOUPET. De nos pl. col. 540. POLYPLECTRON EMPHANUM. *Patrie*, incertaine; *probablement* Sumatra.

Esp. 4. ÉPERONNIER CHALCURE, de nos pl. col. 519. POLYPLECTRON CHALCURUM. *Patrie*, l'île de Sumatra.

ÉPERONNIER CHINQUIS.

POLYPLECTRON CHINQUIS. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 539.

LA taille de ce bel oiseau est celle du Faisan tricolore huppé, vulgairement connu sous le nom de Faisan doré de la Chine; mais il est moins svelte, ses ailes ne dépassent pas l'origine de la queue, qui est large, assez longue et très-arrondie. Cette espèce ne porte point de huppe; les petites plumes du sommet de la tête qui en tiennent lieu sont contournées, de façon que leur pointe est dirigée vers le bec; ces petites plumes, plus ou moins ébouriffées, sont d'un brun grisâtre; la gorge est blanchâtre; les plumes du cou, de la poitrine et du ventre ont une teinte brune assez terne, coupée par des bandes transversales ondulées et d'un brun noirâtre; les rémiges sont d'un brun lustré moucheté de gris-brun, leurs baguettes sont brunes; les autres pennes des ailes, les couvertures et les scapulaires ont un ton gris jaunâtre parsemé de petites bandes d'un brun noirâtre; on voit, vers le bout

ÉPERONNIER CHINQUIS.

de toutes ces couvertures, sur les scapulaires et sur les plumes de la partie nuquale, une grande tache œillée ou miroir de forme ronde, d'un bleu éclatant à reflets pourprés et opalins; ces taches, très-brillantes et richement nuancées, sont toutes entourées d'un cercle noir, et ce cercle est encadré par une bande externe d'un jaune blanchâtre; le dos, le croupion et les couvertures de la base de la queue sont d'un brun clair moucheté et transversalement ondulé de jaune blanchâtre; les plumes de la queue et la rangée de plumes plus courtes qui couvre les grandes rectrices sont d'un brun terne parsemé de petits points jaune d'ocre; à un pouce de l'extrémité des plumes de la rangée supérieure, et à un pouce et demi du bout des vingt-deux rectrices, se trouvent deux miroirs de forme ovale, accolés et séparés par la baguette: ces taches brillantes reflètent comme celles des ailes en bleu et en pourpre; mais cette dernière nuance a moins d'éclat que celle des miroirs des ailes: elles sont, comme ces derniers, entourées d'un cercle noir qui est ceint d'un cadre gris terne; ce dernier est du double plus large que le cercle noir. La mandibule supérieure du bec est rougeâtre à son origine, et noire vers le bout; l'inférieure est jaunâtre et brune vers le bout; la partie ophthalmique est couverte de petites plumes disposées à claire-voie; l'iris est jaune, les pieds sont noirs et les ongles gris. La longueur totale du mâle est de vingt-deux pouces; la queue porte dix pouces, le bec treize lignes, et le tarse trois pouces.

La femelle diffère du mâle par le plumage à miroirs moins brillants et par sa queue moins longue; les pieds sont d'un gris terne, et on voit à l'endroit où le mâle porte l'éperon inférieur un tubercule calleux assez proéminent.

Le Chinquis, dans le jeune âge, a le plumage d'un gris terreux, avec de grandes taches brunes et des raies de cette couleur. La cou-

ÉPERONNIER CHINQUIS.

leur du plumage change dès la première mue et devient moins irrégulière; sur les ailes et sur la queue se forment de grandes taches arrondies indiquant l'endroit où doivent se former, dans l'adulte, ces miroirs brillans que l'on voit paraître à la seconde mue: ils sont alors privés de ce lustre éclatant de pourpre et d'opale; leur teinte est d'un bleu foncé, le cercle jaune blanchâtre n'existe pas. Ce n'est qu'à la troisième mue, et à l'âge de deux ans accomplis, que ces Gallinacés prennent le plumage de l'adulte; c'est alors que les miroirs sont colorés de teintes bleues, pourprées et opalines, que les cercles sont fortement dessinés, et que la queue prend toute sa longueur.

En captivité, ils ne sont pas très-farouches; on parviendrait à les faire à l'état de domesticité, et, par des soins bien dirigés, on pourrait en obtenir des œufs qu'on ferait couvrir par une poule.

Tous les Chinquis obtenus vivans ou en peau préparée arrivent en Europe par la voie de Canton; les Chinois de Pékin nourrissent ces oiseaux dans leurs ménageries. On dit qu'ils vivent dans la chaîne montueuse qui sépare l'Indoustan du Thibet. Le sujet figuré pl. 559 a vécu pendant cinq ou six ans dans une ménagerie près de La Haye; sa dépouille fait partie du Musée des Pays-Bas. Le Musée de Paris possède un mâle âgé de deux ans, qui a vécu quelque temps en captivité; on y voit aussi un jeune à plumage couvert de taches noirâtres.

ÉPERONNIER ARGUS.

POLYPLECTRON BICALCARATUM. TEMM.

AVANT d'entrer dans les détails descriptifs relatifs à cette seconde espèce, il nous faudra passer en revue les figures publiées de l'Eperonnier des auteurs, basées sur des dessins peu soignés, et enluminées d'après les indications probablement des deux espèces séparées, sans caractères authentiques et précis, sous les noms de *Pavo bicalcaratus* et *thibetanus*, ou réunies et confondues sous le nom d'*Eperonnier*.

Les diagnoses de Linnée et des auteurs systématiques ne portent en effet aucun indice de caractères bien déterminés, à l'aide desquels on puisse reconnaître leur *Pavo bicalcaratus* ou *thibetanus*, et l'on se verrait étrangement embarrassé s'il fallait recourir à la description de l'Eperonnier, pour s'assurer si c'est de notre *Chinois* ou de notre *Argus* qu'on a voulu tracer la description et le portrait; toutefois, nous en exceptons la figure en noir et la description succincte de Sonnerat, qu'on est en droit de rapporter à notre *Argus*, vu la taille, qui est en effet d'un tiers moindre que le Faisan vulgaire, la nudité des joues couverte d'une peau jaune, et la couleur verte des petits miroirs, caractères qui ne vont point au *Chinois* de la taille à peu près du Faisan vulgaire, à grands miroirs bleus et pourprés entourés de deux cercles, et à joues couvertes de petites plumes clair-semées : la figure jointe à la description de Sonnerat

ÉPERONNIER ARGUS.

donne une idée nette des deux rangées de pennes dont la queue est composée, mais cette queue est proportionnellement trop courte. La planche enluminée 492 des oiseaux de Buffon doit être reléguée au nombre des dessins imaginaires; celle de la femelle, pl. 493, est plus exacte: on peut se faire une idée assez nette de notre *Eperonnier argus*, en supprimant de cette figure les trois rangées de miroirs, à la queue celle du milieu, et en ne prenant aucune notice des bordures jaunes qui entourent les miroirs des ailes et des pennes caudales; les plumes de la tête pourraient être relevées et former une huppe frontale.

Nous indiquons comme différences caractéristiques entre le *Chinquis* et l'*Argus*, que ce dernier est plus petit; il porte une courte huppe composée de plumes assez larges; ses joues sont nues; les miroirs des ailes sont beaucoup plus petits, d'un vert métallique, et entourés d'un seul cercle noir; tout le plumage offre des teintes brunes beaucoup plus sombres.

Le mâle a les plumes du front alongées en huppe; elles sont larges, d'un brun noirâtre, et marquées de blanc à leur base; tout le reste de la tête et le cou portent des plumes très-courtes, d'un noirâtre terne; la gorge est blanchâtre; les joues, le tour des yeux et la cire sont couverts d'une peau jaunâtre; de très-petits miroirs ronds, d'un beau vert-foncé nuancé de bleuâtre, mais sans teintes pourprées et opalines, couvrent la partie supérieure du dos, les scapulaires et toutes les couvertures des ailes; ces miroirs sont encadrés d'un cercle noir; le fond du plumage sur lequel ces taches sont réparties, ainsi que le dos et le croupion, sont d'un brun jaunâtre tout couvert de gouttes rapprochées d'un noir parfait; la poitrine, le ventre, l'abdomen et les cuisses sont d'un brun terre-d'ombre, et les baguettes des plumes de la poitrine blanches; les pennes des ailes sont d'un

ÉPERONNIER ARGUS.

brun très-foncé; la queue, composée comme celle du *Chinquis*, de deux plans, a des miroirs aussi grands, accolés de même, mais ils sont d'un vert brillant et entourés d'un large cercle noir; le reste de la queue est marbré comme les plumes du dos, mais le bout des deux rangées de plumes est roussâtre, marqué de grandes taches d'un noir parfait. Le bec est brun, l'iris jaune et les pieds couleur de corne noirâtre. Longueur totale du mâle, de dix-huit à dix-neuf pouces; la femelle ne nous est pas connue.

Le Musée des Pays-Bas a reçu deux mâles de cette espèce faisant partie d'une collection de mammifères et d'oiseaux rassemblés à Malacca. L'un de ces sujets a le tarse armé de deux éperons, grands, forts, et de grosseur égale; l'autre en porte trois au pied gauche et deux au pied droit.

ÉPERONNIER A TOUPET.

POLYPLECTRON EMPHANUM. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 540.

CETTE espèce, très-remarquable et richement décorée, porte sur la tête une huppe longue à plumes effilées; son plumage, nuancé de teintes métalliques très-brillantes, n'est point couvert de ces miroirs dont le dos et les ailes des deux autres espèces sont ornés; mais la queue, formée de même de deux rangées de plumes, porte des taches ovales et lustrées comme dans le *Chinquis* et l'*Argus*.



Eperonnier à toupet, mâle.

Prêtre

ÉPERONNIER A TOUPET.

Le mâle, dont nous donnons la figure, est de la taille de l'*Eperonnier argus*; une huppe frontale et coronale, composée de plumes longues, tubulées et à barbes soyeuses, orne la tête; une large bande blanche passe au-dessus des yeux, et une plaque d'un blanc éclatant couvre le méat auditif. La huppe, la nuque, la poitrine et le devant du cou sont d'un noir-verdâtre et à reflets métalliques; le ventre et l'abdomen sont d'un noir parfait; la partie supérieure de toutes les couvertures des ailes et une partie des plumes secondaires resplendissent d'un vert bleuâtre très-brillant, changeant suivant les jours dont ces parties sont éclairées; chaque plume est terminée par une bande d'un noir mat; le dos et le croupion portent des zig-zags brun-jaunâtre sur un fond brun terne. La queue, très-arrondie quoique peu longue, est formée de deux rangées de plumes brunes marquées d'une multitude de points couleur d'ocre; chaque rangée est munie, vers le bout et de chaque côté de la tige, d'un grand miroir ovoïde vert métallique très-resplendissant; ces miroirs sont entourés de deux cercles, l'interne est noir, et l'externe d'un brun clair; les plumes ont, vers le bout, une petite bande noire, et leur extrême pointe porte une bande blanche; les rémiges sont brunes; l'espace nu des yeux paraît avoir été rougeâtre dans le vivant; le bec, les pieds et les deux éperons dont chaque tarse est armé sont couleur de corne. La femelle n'est pas connue.

Ce bel individu mâle, que l'on croit originaire d'une des îles de la Sonde ou des Moluques, a été acquis par le prince d'Essling, et fait partie de la riche collection d'Oiseaux formée par le descendant du célèbre maréchal Masséna, dont les hauts faits d'armes le lient, par des souvenirs si honorables, à la gloire des légions françaises. Cet oiseau porte dans sa galerie le nom d'*Eperonnier Napoléon*, et c'est aussi sous ce nom qu'il a été décrit par M. Lesson.

ÉPERONNIER CHALCURE.

POLYPLECTRON CHALCURUM. TEMM.

Planche 519.

Nous n'en connaissons que le mâle, et seulement d'après l'individu unique du Musée de Paris. Cet individu pourrait bien ne pas être complètement adulte par le plumage, quoique ses éperons, assez forts, indiquent que ce ne peut être un jeune de l'année.

Cette espèce paraît manquer de ces rangées de taches ou de miroirs brillans dont le plumage des trois autres est décoré; les plumes de la queue, qui ne comptent pas deux rangées, sont couvertes, depuis la moitié de leur longueur, d'une teinte dorée couleur de bronze; tout le reste du plumage est d'un brun terne.

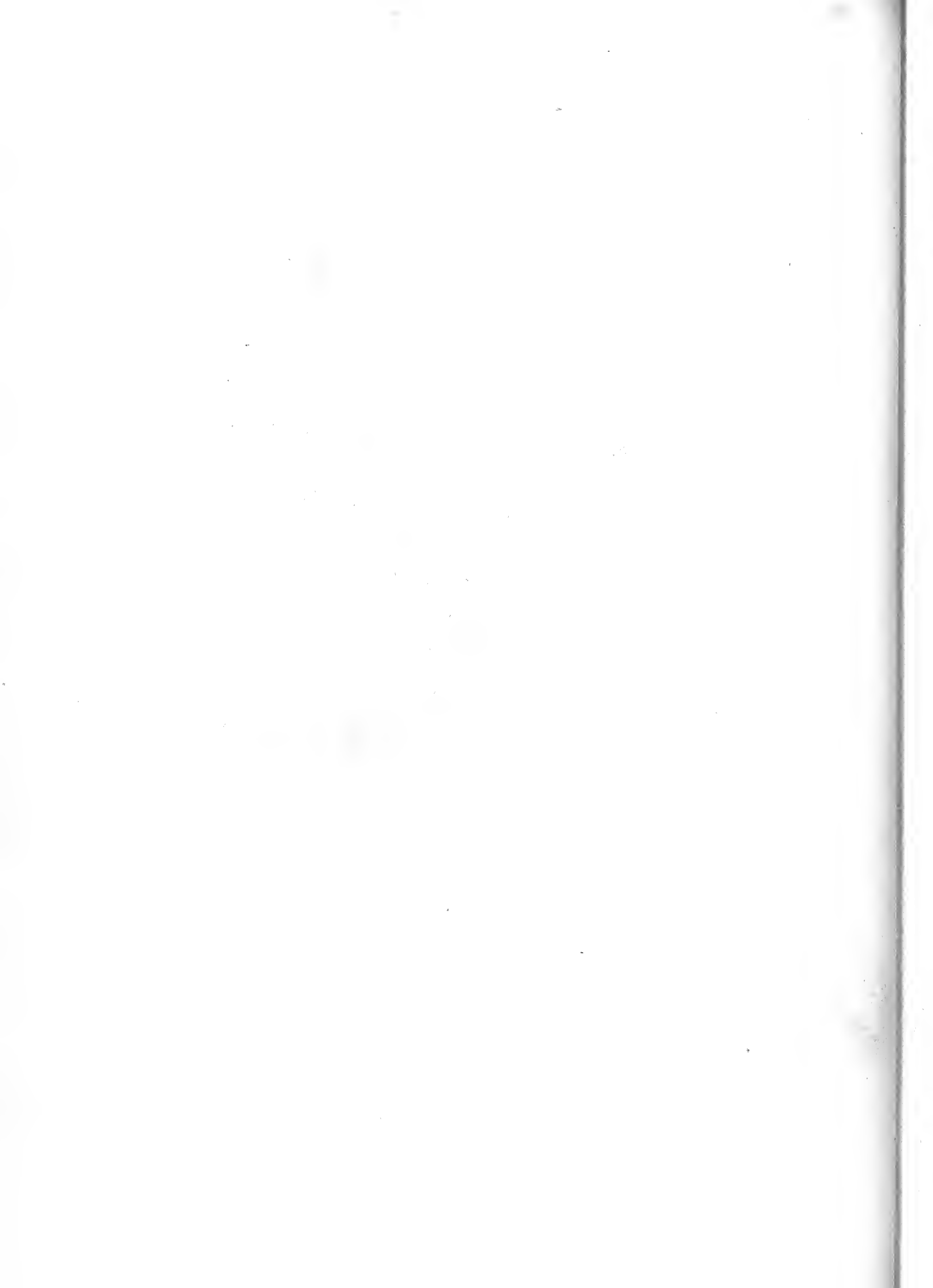
Un brun terre d'ombre couvre la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les flancs et l'abdomen; les ailes portent cette même teinte, si l'on en excepte quelques unes des grandes couvertures rayées, ainsi que les scapulaires, le manteau et le dos de croissans noirs sur un fond brun-roussâtre; les grandes couvertures de la queue et les plumes caudales sont parsemées de bandes de ces deux couleurs; mais toutes ces plumes, depuis le milieu jusqu'au bout, sont d'un violet à reflets verts et pourprés. Chaque tarse est armé de deux éperons très-pointus; le bec très-grêle est blanchâtre, et les pieds sont gris. Longueur totale, dix-huit pouces.

L'individu du Musée de Paris, dont nous publions le portrait, a été envoyé de Sumatra par M. Diard.



Eperonnier *chalcure*, mâle.

Prêtre.



GENRE PAUXI.

GENUS OURAX. CUV. (1)

Bec court, fort, comprimé, voûté, convexe; la base de la mandibule supérieure se dilate en une substance cornée, dure, élevée au-dessus du front.

Narines basales, latérales, percées près du front, derrière le globe corné du bec, rondes, cachées entièrement, ouvertes en dessous, sans fosse nasale.

Pieds à tarse long, lisse, les trois doigts de devant réunis par des membranes, le pouce articulé sur le tarse, mais portant en partie à terre.

Ailes courtes, les quatre premières rémiges étagées; la sixième la plus longue.

LES *Pauxis* ont de nombreux rapports avec les *Hoccos* et les *Pénélopes*; ils diffèrent bien peu par les mœurs de ces deux groupes d'oiseaux, et forment avec ceux-ci une petite famille naturelle, dont les espèces nombreuses vivent paisiblement dans les immenses forêts antiques qui couvrent la plus grande partie de l'Amérique méridionale; ils remplacent sous ces climats chauds les espèces qui composent les genres *Dindon* et *Tétrás* confinés exclusivement dans les contrées

(1) Je me suis servi, dans l'histoire naturelle des Pigeons et des Gallinacés, et dans le Manuel d'Ornithologie, du mot *pauxi*, pour désigner en latin ce genre d'oiseaux; ce nom, mal choisi, est dérivé d'un idiôme vulgaire: je l'ai supprimé dans la nouvelle édition du Système Ornithologique qui paraîtra dans le troisième volume du Manuel, en remplaçant ce nom défectueux par celui d'*ourax* proposé par M. Cuvier dans le Règne Animal.

GENRE PAUXI.

froides du nouveau continent (1). Les *Pauxis* diffèrent cependant assez par la forme du bec et par celles des narines des *Hoccos* et des *Pénélopes*, pour que dans un système artificiel ils soient séparés génériquement.

Deux espèces composent aujourd'hui ce genre; celle que nous connaissons depuis long-temps est figurée dans la planche enluminée 78 des oiseaux de Buffon sous le nom de *Pierre de Cayenne*; les méthodistes en ont fait un double emploi sous les noms de *Crax globicera* et *galeata*.

(1) On trouve aussi des *Tétras* dans les pays tempérés et froids de l'Europe et de l'Asie, mais les espèces du genre *Dindon* ne se trouvent qu'en Amérique.



Pauxi mitu, male

PAUXI MITU.

O U R A X M I T U. T E M M.

L'Adulte. — Planche 153.

Toujours confondu avec le *Hocco mituporanga* (1), le Pauxi de cet article a été indiqué par les naturalistes français comme variété accidentelle du mâle de cette espèce de *Hocco*; Brisson en parle très-succinctement sous le nom de *Crax Brasiliensis*, Ornithologie, vol. 1, pag. 296. Les récits de Marcgrave et de Jonston ne laissent point de doute; le dernier donne une description détaillée et exacte de notre oiseau sous le nom de Mitu, dénomination sous laquelle Marcgrave l'avait fait connaître.

Le Mitu est moins grand que le Pierre (2). La crête de la mandibule supérieure du bec dans cette espèce, s'élève beaucoup au-dessus du crâne; son arête est en tranchant; derrière la protubérance cornée est une touffe de plumes que l'oiseau a la faculté de relever; la tête, la région des yeux et toute la partie supérieure du cou sont couverts de

(1) *Crax alector*, Linn. Dans l'*Index Ornithologicus*, Latham place le *Crax mitu* comme variété du *Crax alector*. Cet auteur indique aussi le *Hocco faisan de la Guiane* des planches enluminées 86, parmi les synonymes du Mitu; mais cette planche de Buffon représente un *Hocco theucholi* ou le *Crax globicera* des méthodes.

(2) Le Pierre de Cayenne, pl. enl. 78. *Ourax galeata*.

PAUXI MITU.

petites plumes veloutées très-courtes et d'un noir mat ; tout le reste des parties supérieures , la poitrine , le ventre , les cuisses et les plumes de la huppe sont d'un noir à reflets violets et pourprés ; chaque plume est bordée par un cercle étroit d'un noir mat ; la queue porte les mêmes teintes que les parties supérieures , mais elle est terminée de blanc ; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un marron foncé ; le bec ainsi que le casque dont il est surmonté sont du plus beau rouge ; l'iris est noirâtre et les pieds sont d'un rouge ponceau clair. La longueur totale de ce gallinacé est de deux pieds cinq pouces ; la mandibule supérieure du bec a un pouce une ou deux lignes dans sa plus grande hauteur.

Les mâles ne diffèrent point des femelles ; le bec des jeunes est moins rouge et l'élévation de la crête à la mandibule supérieure est moins grande.

Ces oiseaux, doués d'un naturel paisible et sociable, vivent en troupes nombreuses ; ils habitent les bois en montagnes, cherchent leur nourriture à terre et perchent sur les arbres. On n'a aucune donnée exacte concernant leur nidification ; il est probable que le nid est placé sur les arbres et que les petits sont portés à terre par leurs parens. Moyennant quelques soins on parviendrait à réduire cet oiseau à l'état de domesticité ; les individus vivans que j'ai vus dans les ménageries ne sont point farouches ; leur éducation n'a point encore été traitée avec les soins convenables, et c'est probablement la cause qu'ils n'ont pas procréé en domesticité.

L'espèce vit dans les vastes forêts du Brésil. On voit des individus montés dans la plupart des musées publics.

La description de la planche 154 de l'Eurilaime nasique, a été donnée dans la 22^e. livraison.

GENRE GANGA.

GENUS PTEROCLES. TEMMINCK.

Bec médiocre, comprimé, grêle dans quelques espèces; mandibule supérieure droite, courbée vers la pointe.

Narines basales, à moitié fermées par une membrane couverte des plumes du front; ouvertes en dessous.

Pieds à doigts courts, celui de derrière presque nul, s'articulant très-haut sur le tarse; les trois de devant réunis jusqu'à la première articulation, et bordés de membranes; le devant du tarse couvert de petites plumes très-courtes, le reste nu.

Ongles très-courts : celui de derrière acéré; ceux de devant obtus.

Queue conique; dans quelques espèces les deux plumes du milieu allongées en fils.

Ailes longues, acuminées; la première rémige la plus longue.

LES espèces qui appartiennent au genre *Tetrao* ont le corps très-charnu, la chair compacte et abondante, la peau assez épaisse, un plumage très-serré garni d'une double rangée de duvet; elles ont la plante des pieds et les doigts rudes en dessous, garnis sur leurs bords d'aspérités très-dures. Cette forme du corps et des membres leur était indispensable, tant pour parer à l'action de la température froide des climats qu'elles habitent, que pour s'assujettir solidement sur le terrain gelé, ainsi que sur les branches des arbres couvertes de verglas et de givre. Dans les *Lagopèdes* qui bravent les froids du cercle arctique, nous voyons les mêmes sages précautions dans leur

GENRE GANGA.

organisation : un corps gros, une quantité prodigieuse de duvet, plus abondante pendant la saison hybernale; des pieds bien garnis, et munis, non-seulement d'une épaisse couche de plumes laineuses qui les préservent d'être gelés, mais encore les doigts et la plante des pieds pourvus de cette espèce de laine, servant de chaussure pour s'affermir et pour courir sans danger sur les pentes glacées; enfin, des ongles taillés en pioches, sont des instrumens indispensables pour écarter la neige qui recouvre les végétaux dont ils se nourrissent.

Chez les *Gangas*, que je regarde comme les représentans des *Tétras* dans les pays situés sous la zone torride, l'organisation tant intérieure qu'extérieure, est dans l'harmonie la plus parfaite avec les lieux que ces espèces habitent. Leur taille est svelte; le corps est peu charnu en proportion des membres; la chair est musculeuse et fibreuse, et les ailes sont longues : tous attributs indispensables à des oiseaux qui sont obligés de fournir à un vol long et soutenu; des pieds à doigts larges et courts, dont celui de derrière ne porte point à terre, sont propres à courir avec célérité (1) sur un sable mouvant.

Les *Gangas*, que je nomme ainsi d'après la dénomination donnée à l'espèce qui habite les parties les plus méridionales de l'Europe, ont toujours été confondus avec les *Tétras*; même, et ce qui est plus surprenant encore, on les a indistinctement mêlés avec les *Perdrix* (2); l'organisation de ces oiseaux, leurs mœurs et leurs habitudes, les distinguent cependant de l'un et de l'autre de ces genres; ils formeront

(1) Il est remarquable que chez les oiseaux coureurs, la célérité de la course est proportionnée en raison de l'organisation plus ou moins simplifiée des membres qui portent le corps; le *Courvite* et l'*Autruche*, dont les pieds ont une organisation très-peu compliquée, sont les plus alertes à la course.

(2) Latham décrit deux espèces de *Gangas* dans le nouveau genre qu'il a formé pour les *Perdrix*, et ces mêmes espèces ainsi que leurs congénères sont rangées dans son *Index* parmi les véritables *Tétras*.

GENRE GANGA.

dans cette monographie un genre séparé, qui se lie d'une part aux Tétraras proprement dits, par l'espèce du *Tétraras phasianelle*, et qui de l'autre part a des rapports avec ce singulier gallinacé d'Asie, que le professeur Pallas nous a le premier fait connaître. Je suis également éloigné de l'opinion de quelques naturalistes, qui prétendent exclure les Gangas de la liste des Gallinacés, parce que ces oiseaux ne sont point brachiptères (1); mais ils y admettent l'Hétéroclite de Pallas, qui sous le rapport de la longueur des ailes et de leur forme singulière devrait être le premier à en être exclu. Les Gangas, de même que l'Hétéroclite, sont de véritables Gallinacés; leur ponte nombreuse, le peu d'appréts dans la structure du nid, les petits qui courent au sortir de l'œuf, leur manière de vivre, et tous leurs caractères extérieurs nous indiquent la place que ces oiseaux doivent occuper dans un système méthodique.

Les Gangas vivent dans les contrées chaudes de l'Afrique et de l'Asie; leur passage n'est qu'accidentel en Europe. La rencontre de ces Gallinacés est un présage heureux pour le voyageur égaré dans les vastes solitudes qui occupent une portion très-considérable de ces deux parties du globe; la proximité des torrens ou des fontaines est annoncée par les Gangas; ces oiseaux habitent les confins des déserts, ou dans les bruyères et les plaines desséchées, couvertes seulement de quelques buissons; voyageurs et aimant à se déplacer, ils parcourent journellement une étendue très-considérable de pays; ils exécutent ces voyages dans le but de visiter les lieux où ils ont coutume de s'abreuver; lorsque les citernes naturelles, ou les torrens des environs viennent à tarir, et que la chaleur de l'atmosphère dessèche ces abreuvoirs, les Gangas se hasardent alors à traverser ces océans d'un

(1) On désigne assez généralement les Gallinacés par le nom de brachiptères ou oiseaux à ailes courtes.

GENRE GANGA:

sable mouvant que tous les êtres redoutent, et que les autres oiseaux voyageurs de ces contrées évitent en opérant leur migration le long des côtes.

Si la nature destine ces oiseaux à vivre dans des lieux tristes et déserts, elle semble compenser en quelque sorte une telle défaveur par un bienfait : les Gangas se réunissent dans ces solitudes par compagnies de plusieurs centaines, qui ne se séparent que dans la seule époque où ils vaquent à la reproduction de leur espèce; le reste de l'année, en association nombreuse, ils bravent en commun les périls d'un voyage dangereux, ou jouissent ensemble de l'abondance. Cette dernière particularité doit être appliquée aux seules espèces de Gangas dont les deux pennes du milieu de la queue sont allongées et subulées; ces oiseaux nomades vivent toute l'année par bandes de plusieurs centaines; les autres espèces vivent par compagnies, composées comme celles des Perdrix, du mâle, de la femelle et des jeunes. Ils ne se perchent jamais.

Le nom générique de *Pterocles*, que j'ai proposé pour ce genre, indique que ces oiseaux ont dans la forme des ailes quelque chose de particulier; et en effet, dans les genres nombreux dont l'ordre des Gallinacés est composé, les espèces de celui-ci et du genre *Syrrhaptes* se distinguent facilement des autres oiseaux gallinacés par la longueur des ailes à première rémige plus longue que les autres.

Le genre *Pterocles* a été établi dans mon histoire des Pigeons et des Gallinacés, vol. 3, pag. 238, et dans l'Index, pag. 712; voyez aussi Manuel d'Ornithologie, 1^{re} et 2^{me} édition, pag. 474. Le travail systématique de M. Vieillot fait plus tard mention du même genre, sous le nom *Oenas*, apparemment pour ne point faire adopter une autre nomenclature que la sienne.

Mon premier travail fournit les descriptions de cinq espèces; les

GENRE GANGA.

découvertes nouvelles viennent ajouter quatre autres espèces dont nous venons de publier les portraits dans cet ouvrage. Buffon n'avait connaissance que de deux espèces de Gangas.

Voici le tableau du genre tel que nous le connaissons aujourd'hui. Je le divise en deux sections: la première composée des espèces à queue conique; la seconde, de celles munies de deux filets à la queue.

1^{re}. SECTION.

Esp. 1. GANGA UNIBANDE. Hist. Pig. et Gall., vol. 3, pag. 240, et les Synonymes; Index, pag. 712; de nos pl. coloriées 52 et 53, *Pterocles arenarius*. *Patrie*, l'Asie méridionale et l'Afrique septentrionale: *rarement* en Europe.

Esp. 2. GANGA BIBANDE. *Pterocles bicinctus*. Gallinacés, vol. 3, p. 247. Nous en donnerons le portrait. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 3. GANGA QUADRUBANDE. Gall., vol. 3, pag. 252, et les Synonymes; Index, pag. 713, *Pterocles quadricinctus*. *Oenas bicincta*. Vieill., pl. 220; le mâle (1). *Patrie*, l'Afrique occidentale, et, comme douteuse, l'Inde.

Esp. 4. GANGA COURONNÉ de nos pl. coloriées 339 et 340, *Pterocles coronatus*. C'est le n°. 677 du catalogue de vente de M. Lichtenstein. *Patrie*, la Nubie.

(1) Parmi les erreurs faites dans la classification et dans les indications des espèces de ce genre et qui ont été signalées dans les articles descriptifs, il vient, très-récemment, de s'en commettre une dans la 63^e. livraison de la *Galerie des Oiseaux*, pag. 60. M. Vieillot évite constamment les occasions fréquentes qu'il aurait de citer mes ouvrages; ce procédé, plus obligeant pour moi qu'il ne pense, me dispense du soin de relever un grand nombre d'erreurs qui lui échappent. J'aurais aussi pu passer sous silence celle de la transposition de nom et de citations à l'article de son *Ganga à double collier*, s'il avait eu la même indifférence pour les ouvrages de ses prédécesseurs, en plaçant la synonymie de mon *Ganga bibande*, qui n'est nullement le même oiseau figuré par cet auteur, ni celui que Vaillant a vu dans ses voyages. L'*Oenas bicincta*, pl. 220, de M. Vieillot, n'est donc autre chose que le *Pterocles quadricinctus* de mes ouvrages.

GENRE GANGA.

Esp. 5. GANGA LICHTENSTEIN de nos pl. col. 355 et 361, *Pterocles Lichtensteini*, sous le nom de *bicinctus*, n°. 678 du catalogue mentionné. *Patrie*, la Nubie.

2^{me}. SECTION.

Esp. 6. GANGA CATA, sous le nom de *Gélinotte des Pyrennées*, Buff., pl. enl. 105 et 106, *Pterocles setarius*; Gallinacés, vol. 3, et Ind., pag. 714. *Patrie*, l'Europe méridionale et une partie de l'Asie.

Esp. 7. GANGA VELOCIFER. *Pterocles tachypetes*. Gall., vol. 3, p. 274, et Ind., pag. 715; mais tous les synonymes ont rapport à l'espèce suivante; elle sera figurée dans ce recueil. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 8. GANGA KITTAVIAH OU MOUCHETÉ. Le mâle adulte sous le nom de *Gélinotte du Sénégal*, Buff., pl. enl. 130; la femelle de nos pl. col. 345. C'est *Pterocles guttatus*, n°. 673 du catalogue de M. Lichtenstein, auquel il faut ajouter les synonymes des *Tetrao Senegalus* et *Namaqua* des méthodes. *Patrie*, l'Égypte et les côtes de Barbarie.

Esp. 9. GANGA VENTRE BRULÉ. *Pterocles exustus* de nos pl. col. 354 et 360, et le n°. 675 du catalogue de M. Lichtenstein, sous le faux nom de *Pt. Senegalensis*. *Patrie*, l'Égypte et les côtes occidentales d'Afrique.

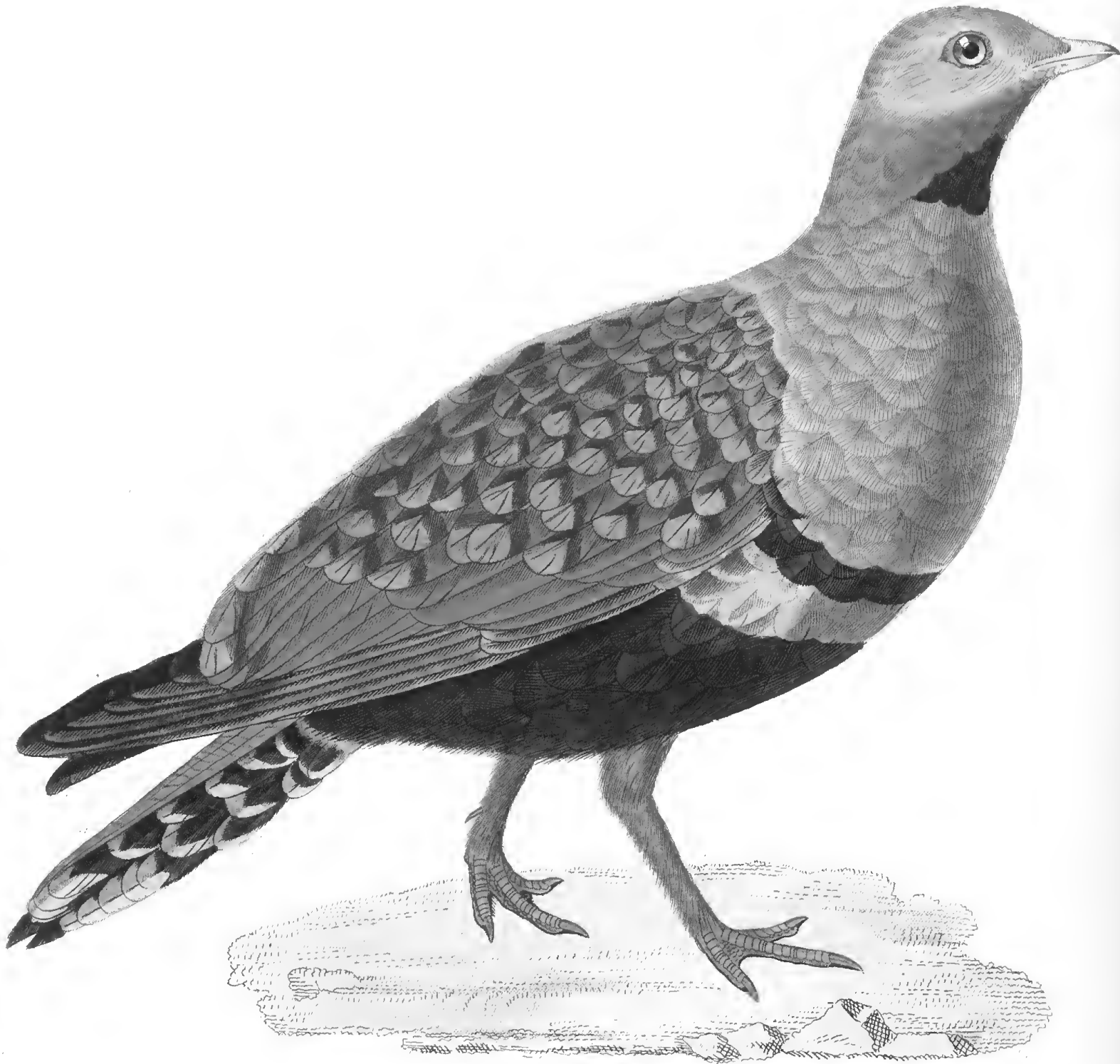
les
en

f.
l.

4
ce
ri

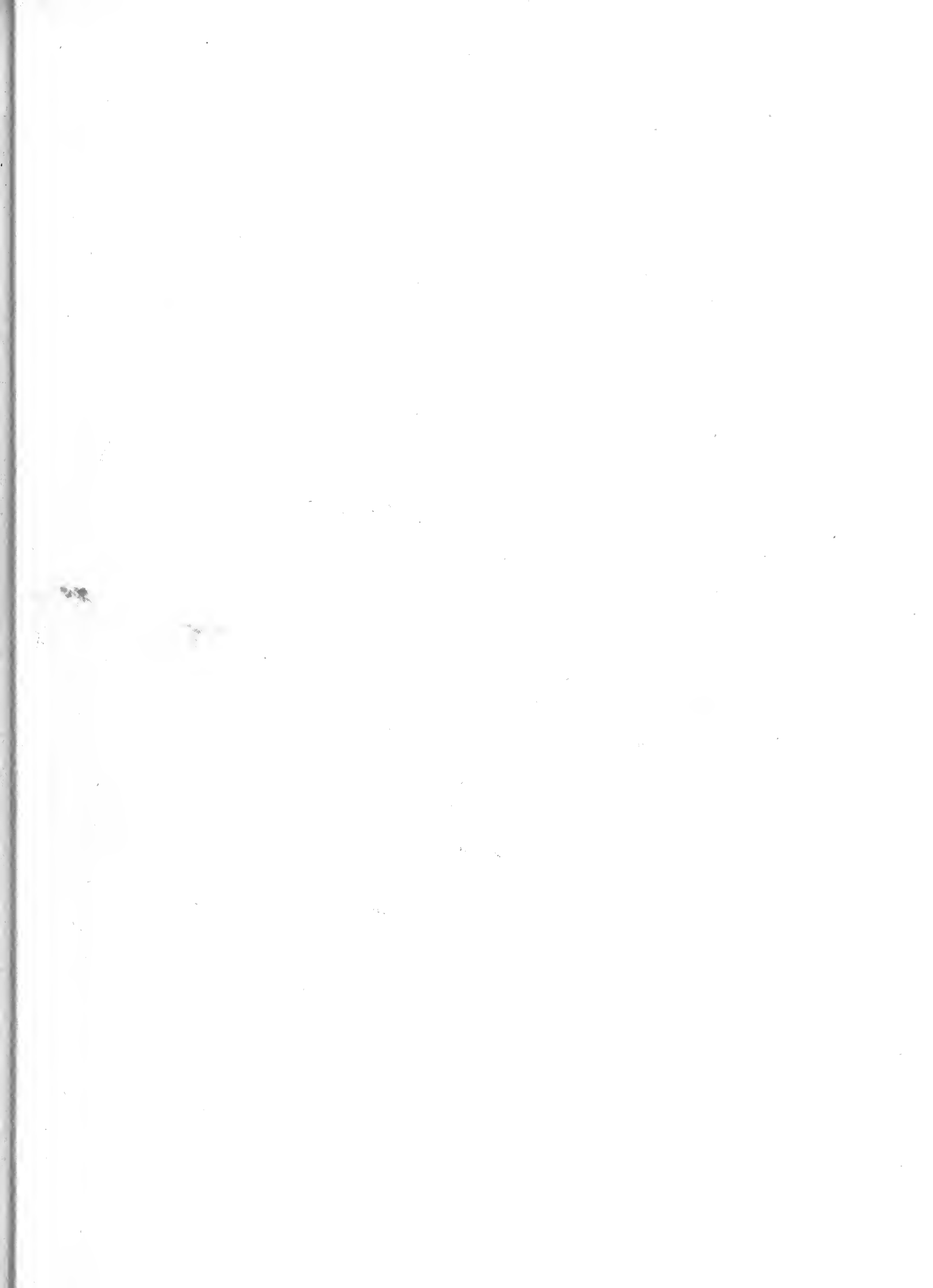
le
os
br

us
e.
4
x
es



Ganga unibande male.

Proter.





Ganga unibande femelle.

Proble.

GANGA UNIBANDE.

P T E R O C L E S A R E N A R I U S. T E M M.

Le Mâle adulte, planche 52. — *La Femelle adulte*, planche 53.

C'EST dans les plaines sablonneuses de la partie méridionale du vaste empire de la Russie, ainsi que dans les déserts qui s'étendent au nord de l'Afrique, que ce Ganga abonde. Souvent, dit Pallas, qui a trouvé l'espèce vers le territoire stérile d'Astracan et sur les bords du Volga, on la voit pendant le jour, réunie en couple, s'avancer sur les bords humides des fleuves, et voler comme les Pigeons. Quoique, à proprement parler, le Ganga unibande ne soit point un habitant de l'Europe, il semble nonobstant être emporté quelquefois dans ses voyages au-delà des limites que la nature paraît lui avoir assignées; des plaines brûlées de l'Afrique, situées le long de la mer Méditerranée, il se rend dans la fertile Andalousie et visite également les autres provinces méridionales de l'Espagne; depuis les déserts du midi de l'Asie il pousse, quoique plus rarement, ses voyages jusques en Allemagne, où le naturaliste Naumann, qui le premier a rangé l'espèce parmi les oiseaux d'Europe, tua en août 1801, dans le territoire d'Anhalt, un individu de cette espèce : deux autres individus y avaient été observés dans la même année.

GANGA UNIBANDE.

Latham, dans sa Méthode Ornithologique, fait un double emploi de ce Gallinacé; il le décrit en premier lieu, d'après Pallas, sous le nom de *Tetrao arenaria*, et plus loin, d'après la *Fauna aragonica*, il range l'espèce parmi les Perdrix éperonnées, sous le nom de *Perdix aragonica*; il est vrai que, pour légitimer ce double emploi, l'auteur lui suppose très-gratuitement des éperons.

La Gélinothe de Barbarie, dont M. des Fontaines fait mention dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1787, p. 502, la même que l'Encyclopédie méthodique décrit sous le nom de Gélinothe rayée, pl. 188, fig. 13, est encore un jeune mâle de notre Ganga unibande; la Gélinothe des rivages, de l'Encyclopédie citée, page 200, pl. 92, fig. 4, appartient également à cette espèce (1).

La longueur totale de ce Gallinacé varie de douze à quatorze pouces, suivant les pays d'où on le reçoit. Dans les contrées arides et brûlées de l'Afrique, où les ressources alimentaires doivent souvent manquer, l'espèce est constamment d'une taille inférieure; tandis que les individus tués dans les provinces fertiles de l'Espagne, ont des dimensions plus grandes, leur plumage est plus beau et les couleurs en sont plus vives.

Ces différences sont constantes pour tous les animaux, mais plus spécialement pour ceux qui se nourrissent de végétaux et de semences; l'abondance ou la disette, dans ces substances alimentaires, dépendent souvent de causes imprévues, et naissent de la localité. J'ai eu lieu de faire la même observation sur plusieurs autres espèces de Gallinacés et sur un grand nombre d'oiseaux indigènes et exotiques, particulièrement sur ceux qui vivent dans les plaines désertes du midi de l'Afrique, comparés avec des individus de la même espèce;

(1) Voyez les synonymes de cette espèce, Manuel d'Ornithologie, pages 477 et 478.

GANGA UNIBANDE.

mais vivant sous le beau ciel où le Nil et le majestueux Niger ou Joliba répandent la fécondité.

Sur la gorge de ce Ganga se dessine une tache triangulaire noire, bordée à sa partie supérieure par une large bande de couleur marron, qui prend son origine à la base de la mandibule inférieure, s'étend au-dessous des yeux sur les oreilles, et se réunit sur la nuque; la tête, le cou et la poitrine sont d'un cendré légèrement teint de rougeâtre; une large bande noire, partant de l'insertion des ailes, ceint la poitrine; le ventre, les flancs, les cuisses et l'abdomen sont d'un noir profond; les couvertures inférieures de la queue, également noires, sont terminées par une grande tache blanche, ce qui fait paraître cette partie d'un blanc pur; le dos et toutes les couvertures des ailes sont d'un roux-jaunâtre; vers le milieu des plumes de ces parties est un espace plus ou moins étendu d'un cendré-foncé, et toutes sont terminées par du jaune couleur d'ocre; le bord supérieur de l'aile est d'un blanc-terne; les rémiges sont d'un cendré-noirâtre, et les pennes secondaires, d'une couleur cendrée, sont bordées et terminées de jaunâtre; la queue est fortement étagée; en dessus d'un cendré-foncé avec des raies noirâtres; toutes les pennes, les deux du milieu exceptées, terminées de blanc; en dessous la queue est noire, terminée de blanc; les petites plumes qui couvrent le devant du tarse sont d'un blanc-jaunâtre; le bec est bleuâtre; la partie postérieure du tarse et les doigts sont d'un jaune-foncé.

La femelle diffère beaucoup du mâle. Elle n'a pas la tache noire à la gorge, ni la belle couleur cendrée qui couvre la tête et la poitrine du mâle; ces parties sont jaunâtres, marquées de nombreuses taches noires; à la partie supérieure du devant du cou se trouve une bande cendrée et au-dessus une petite raie noire. Le sommet de la tête et toutes les autres parties supérieures sont colorées de

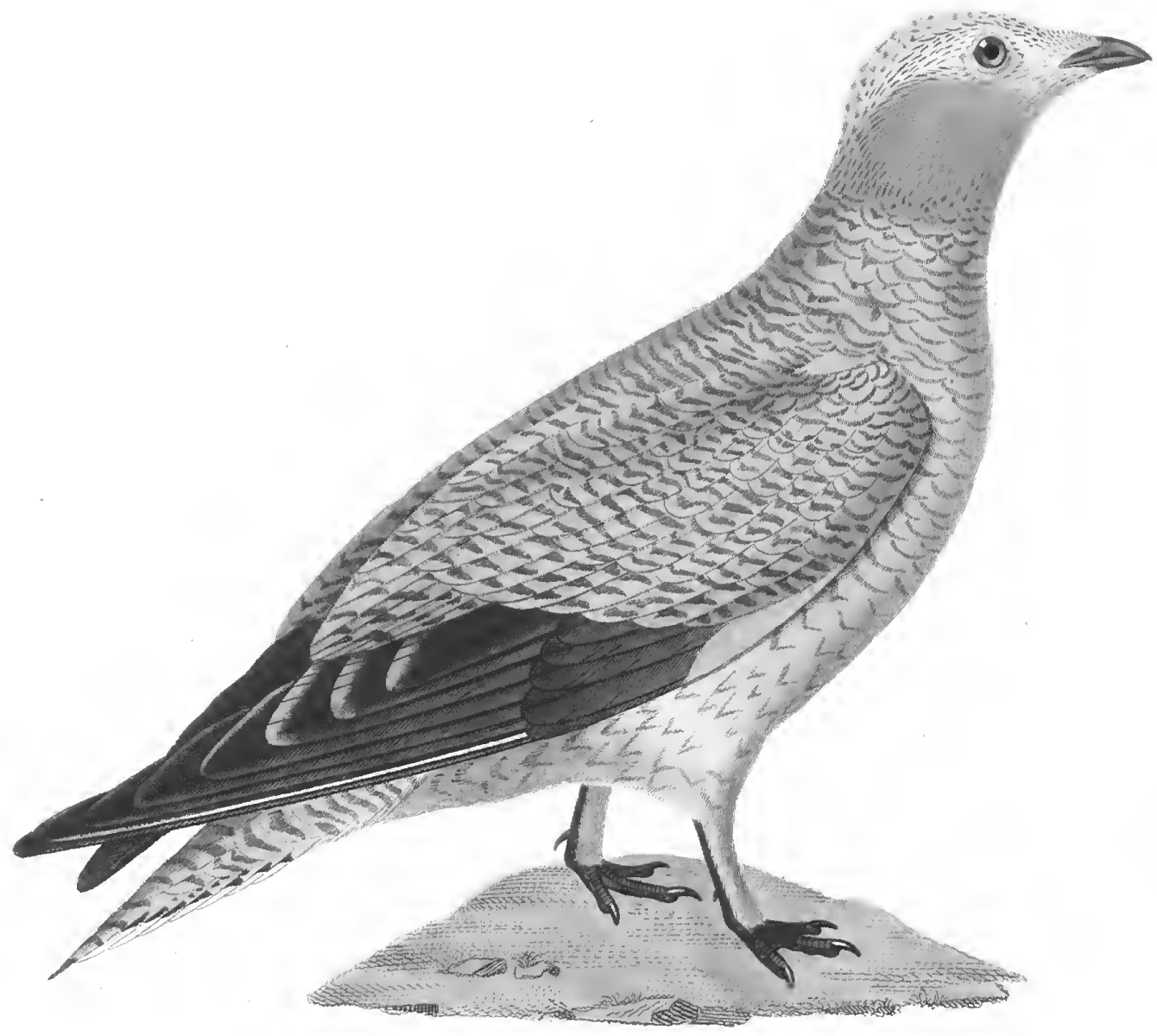
GANGA UNIBANDE.

jaune-d'ocre-clair marqué de taches et de raies en zigzags d'un noir plein; le ceinturon noir de la poitrine est plus étroit; toutes les autres parties sont comme dans le mâle. Elle niche à terre dans les broussailles; suivant l'auteur de la Faune arragonienne la ponte serait de quatre ou de cinq œufs marqués de taches brunes; et suivant Pallas les œufs seraient d'une couleur blanche-pâle. Pallas appelle cette espèce poule des Steppes ou des Landes; on la trouve dans les déserts sablonneux des environs du Volga; elle jette un cri aigu en s'élevant, mais ne fait point de bruit dans son vol. Sa nourriture consiste en graines d'astragale. C'est le *Desherdk* des Tartares.

Nous avons reçu des individus tués en Espagne, un mâle des déserts de Barbarie, et une femelle trouvée en Allemagne; ils font partie du Musée des Pays-Bas. On trouve des sujets montés dans les Musées de Paris et de Vienne.



Ganga couronné, mâle adulte.



Ganga couronné, femelle.

Prêtre.

GANGA COURONNÉ.

PTEROCLES CORONATUS. LICHTENST.

Le Mâle et la Femelle.—Planches 339 et 340.

CETTE espèce est du nombre des Ganges à queue conique également étagée et n'ayant pas les deux longs filets aux pennes du milieu. On connaissait depuis long-temps le mâle de cette espèce, au moyen d'un individu qui se trouve dans les galeries du Musée de Paris, et qui date du temps de Buffon; la patrie de cet unique individu n'ayant point été constatée, on a toujours eu scrupule de l'admettre comme espèce distincte dans les catalogues méthodiques, et ce motif m'a engagé à ne point en faire mention à l'article *Ganga*, dans mon histoire des *Gallinacés*, vol. 3. On serait probablement resté bien long-temps dans le doute sur la patrie de ce joli Gallinacé, si les résultats des recherches faites par les voyageurs allemands dans les pays arrosés par le Nil n'avaient contribué à étendre le rayon de nos connaissances sur l'histoire naturelle de cette contrée classique. Nous voyons aujourd'hui marcher de front, et dans un même but scientifique, les découvertes en histoire naturelle faites dans ce pays, et celles plus intéressantes encore de la lecture des caractères hiéroglyphiques ou de la langue des anciens Égyptiens, cachée sous un voile épais,

GANGA COURONNÉ.

depuis tant de siècles, aux recherches si souvent infructueuses des savans, et dont M. Champollion le jeune a découvert l'explication alphabétique. Puissent les efforts courageux de nos zoologistes, secondés des recherches scientifiques des archéologues protégés par une civilisation nouvelle et par la régénération d'un grand peuple, produire les résultats si ardemment désirés, et tendre à faire concorder plus exactement les traditions de l'histoire sacrée avec les annales des peuples et l'histoire du monde !

Le Ganga qui fait le sujet de cet article a été trouvé dans les déserts de la Nubie par les naturalistes voyageurs envoyés en Égypte par ordre du gouvernement prussien. Le savant M. Ruppel, voyageant sous la protection du vice-roi d'Égypte, vient aussi d'adresser quelques individus au Musée de la ville de Francfort. Nous trouvons ce Gallinacé inscrit dans le catalogue des objets en double du Musée de Berlin ; M. le professeur Lichtenstein, auteur de cette notice méthodique, décrit l'espèce sous le nom de *Pterocles coronatus*, que nous conservons en supprimant le nom provisoire que j'avais donné au seul individu soumis à mes recherches (1). Les naturalistes mentionnés ne nous ont rien transmis relativement aux mœurs de notre oiseau. Il serait à désirer qu'on rendît les voyageurs attentifs à cette lacune trop souvent répétée dans toutes les recherches faites par les naturalistes ; ceux-ci nous transmettent souvent avec l'envoi des sujets une description minutieuse des couleurs de leur robe, et accompagnée de l'énumération des caractères extérieurs par lesquels on peut distinguer ces espèces de leurs congénères, comme s'il nous importait de connaître par eux ce qui parle à nos yeux et doit faire le but de nos recherches. Nous ne leur demandons point un travail scientifique

(1) J'avais inscrit cet individu sous le nom de *Ganga à lorum noir* ; caractère saillant et bien marqué, servant à distinguer l'espèce de tous ses congénères.

GANGA COURONNE.

et de bibliothèque ; mais ce que nous avons droit d'exiger d'eux , est le plus souvent passé sous silence. C'est à l'étude de l'anatomie , des mœurs et des habitudes des animaux qu'ils doivent vouer leurs recherches ; c'est en observant la nature et en rassemblant les faits que leurs collections acquerront un plus grand prix aux yeux des savans et des naturalistes.

Le bec de cette espèce est grêle et comprimé. Le mâle est facile à distinguer aux trois petites bandes d'un noir profond prenant leur origine à la base du bec ; l'une de ces bandes couvre une très-petite partie de la gorge ; les deux autres partent de chaque côté des narines , couvrent la région du lorum et remontent vers le front , qui est couvert de petites plumes blanches ; le milieu du sinciput est peint d'une plaque roussâtre couleur lie de vin , et cette plaque est encadrée par une bande d'un cendré-bleuâtre couvrant l'orbite des yeux en forme de sourcil et réunie à l'occiput ; du jaune-ocre est répandu sur le devant du cou , sur les joues , et forme collier autour de la nuque ; la partie inférieure du cou , la poitrine et tout le ventre sont d'une teinte lie de vin qui se nuance en isabelle clair sur l'abdomen et sur les plumes des tarsi ; les parties supérieures ont une teinte lie de vin très-prononcée et variée sur les couvertures des ailes et sur les scapulaires de grandes taches jaunâtres ; les rémiges sont d'un cendré-noirâtre , et les plumes dites moyennes terminées par une tache isabelle ; toutes les plumes de la queue sont d'un isabelle-rougeâtre , marquées vers la pointe d'une petite bande noire et terminées par des pointes d'un blanc pur ; le bec et les doigts sont d'un noir bleuâtre. Longueur totale , dix pouces.

La femelle n'a pas les trois bandes noires de la base du bec ni l'espèce d'auréole qui couvre la tête du mâle ; le devant du cou et les joues seulement sont d'un jaune terne ; de petites stries noires

GANGA COURONNÉ.

couvrent le fond isabelle des parties supérieures de la tête et de la partie postérieure du cou; toutes les parties inférieures du corps sont marquées de lignes noires, très-fines, disposées en forme de demi-cercle vers le bord de chaque plume, et disposées sur un fond isabelle-blanchâtre; les parties supérieures ont des bandes en zigzags très-fines, assez espacées et peintes sur le fond isabelle-rougeâtre; les plumes de la queue ont la même distribution de couleurs que dans le mâle, mais le fond rougeâtre est parsemé de bandes noires en zigzags; les rémiges ont une teinte brune.

Nous avons dit que cette espèce a été trouvée en Nubie. Des individus des deux sexes font partie des Musées des Pays-Bas, de Berlin, de Francfort et de Vienne; on voit un mâle dans les galeries du Musée de Paris.

la
nt
ri
a
s
s
e
;
:
,
1



Ganga *Lichtenstein*, mâle.

Prêtre.



Ganga Lichtenstein, femelle.

Père.

GANGA LICHTENSTEIN.

PTEROCLES LICHTENSTEINII. TEMM.

Le Mâle, planche 355.—*La Femelle*, planche 361.

M. le professeur Lichtenstein occupe un rang distingué dans la sphère des sciences sous le triple titre de savant, de naturaliste et de voyageur. Le Musée de zoologie de l'Université de Berlin confié à ses soins, en grande partie le fruit de ses travaux, est sous tous les rapports digne de fixer l'attention des naturalistes. Ce Musée n'est point inférieur aux autres établissemens de ce genre, plus heureusement situé près du littoral du continent, et par une telle position mieux à même de profiter des grands avantages que fournissent la marine, le commerce et les colonies. Puisse cette dédicace, dictée par l'estime et par l'amitié, prouver à M. Lichtenstein combien je suis sensible aux témoignages de bienveillance dont il m'honore.

L'espèce de *Ganga* que nous publions ici est nouvelle, mais elle paraît avoir été méconnue sous ce rapport par M. Lichtenstein, qui a cru reconnaître dans cet oiseau le *Ganga bibande* de mon Histoire naturelle des Gallinacés, vol. 3, pag. 247. Le catalogue de vente des doubles du Musée de Berlin en fait mention sous le n°. 678.

Le mâle ressemble au premier coup-d'œil au mâle de mon *Ganga*

GANGA LICHTENSTEIN.

quadrubande par la couleur rouge du bec et par les trois bandes frontales dont les deux espèces sont munies ; le reste du plumage offre des différences très-marquées dans la distribution des couleurs et dans le nombre des bandes ou colliers de la poitrine ; la taille et les formes sont aussi différentes. Il est assez probable que ces deux espèces habitent à peu près les mêmes contrées, car j'ai obtenu, depuis la publication de mon ouvrage sur les Gallinacés, la preuve certaine que le *Ganga quadrubande* a été trouvé non-seulement sur la côte de Coromandel, mais encore sur une grande étendue des côtes d'Afrique ; j'en ai reçu plusieurs individus du Sénégal ; motif de plus pour faire adopter la dénomination de *Pterocles quadrucinctus*, préférablement à celle de *Tetrao indicus*, sous laquelle les catalogues méthodiques en ont donné le signalement.

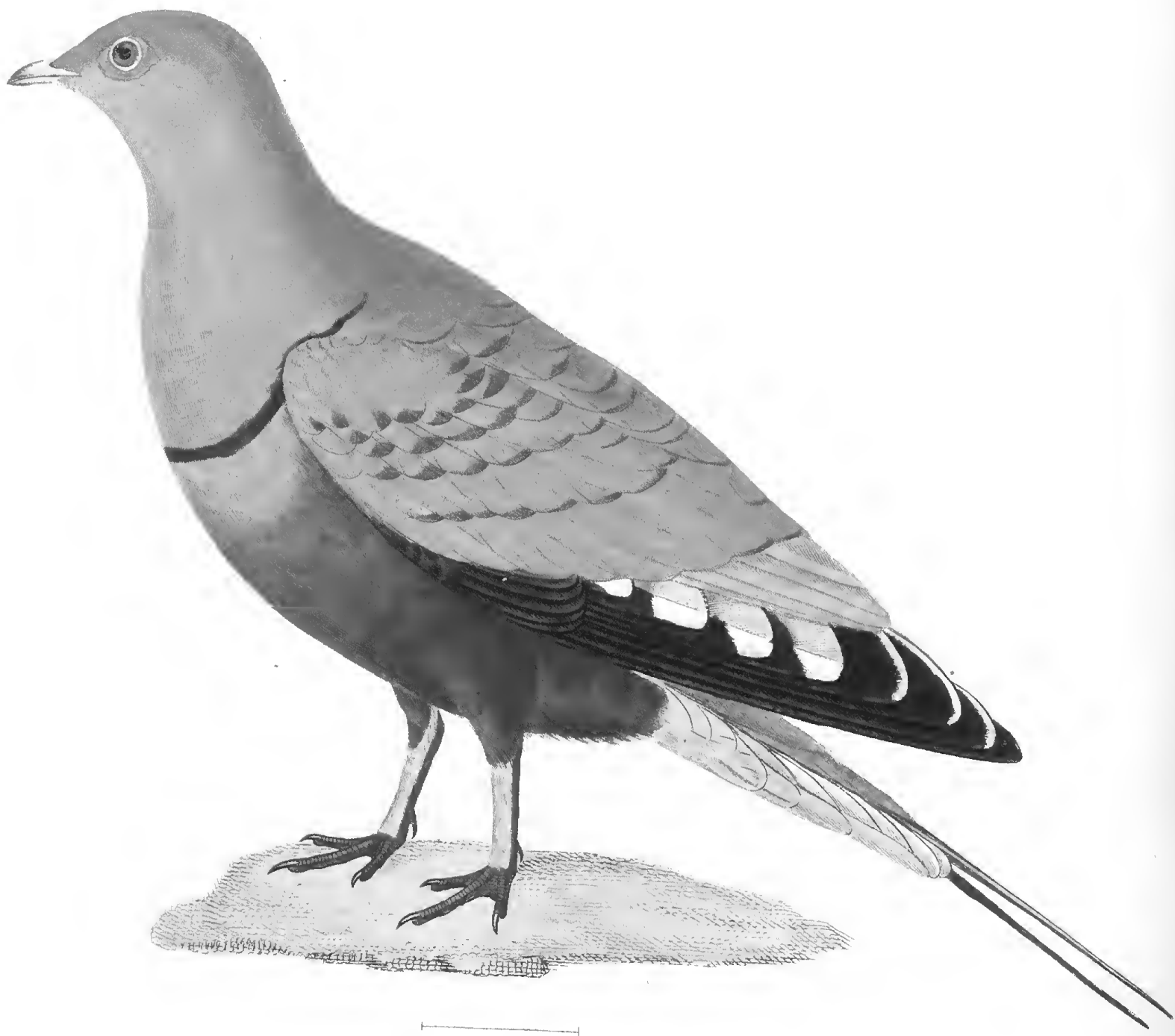
Le mâle du Ganga Lichtenstein a, comme nous venons de le dire, le front ceint de trois bandes, celle du milieu est noire et les deux autres sont blanches, mais cette bande noire est de forme demi-circulaire : elle est droite dans le *Ganga quadrubande* ; une tache noire placée au dessus des yeux et qui n'existe point dans cette dernière espèce sert encore à caractériser celle-ci ; la gorge est couleur nanquin, et cette teinte domine sur la plus grande partie du plumage ; la tête et les joues sont marquées de petits points noirs ; le cou et la nuque de lunules noires ; le manteau et les ailes de larges bandes noires accompagnées sur les grandes couvertures de liserés blancs ; les plumes secondaires des ailes sont brunes à la base, d'un blanc pur sur les barbes extérieures, et d'un noir plein vers la pointe ; les rémiges sont noirâtres, liserées et terminées de blanc ; un large plastron couleur nanquin couvre toute la poitrine ; ce plastron est divisé par le centre d'un collier peu large, couleur marron ou chocolat, qui remonte vers la partie postérieure du cou ; toute la poitrine,

GANGA LICHTENSTEIN.

l'abdomen et les flancs sont blancs, mais chaque plume porte vers le bout un croissant noir, ce qui fait paraître ces parties comme couvertes d'écailles; la queue est arrondie, un peu conique, marquée de bandes noires et d'une teinte nanquin-roussâtre; le bec, la partie postérieure du tarse et les doigts sont rougeâtres. Longueur totale, de 9 à 10 pouces.

La Femelle, planche 361, manque des bandes frontales, de plastron et de collier; le fond du plumage est d'un blanc sale légèrement jaunâtre sur les parties supérieures, et coupé de bandes de croissans et de petites taches noires très-rapprochées; tout le dessous du corps est écaillé de noir comme dans le mâle; la poitrine et le devant du cou sont rayés de fines bandes très-étroites; le dos et les ailes de bandes en zigzag un peu plus larges; le cou, la gorge et la tête de petites mèches et de points noirs; le bec est brun et les pieds sont rougeâtres; la peau nue qui entoure les yeux dans les deux sexes n'a pas de couleur déterminable sur les individus préparés; elle paraît avoir été rougeâtre.

Tous les sujets que j'ai vus ont été envoyés de Nubie par les voyageurs prussiens et par M. Ruppel; ils font partie des Musées des Pays-Bas, de Berlin et de Francfort.



Ganga ventre-brulé, mâle.

Prêtre



Ganga ventre brulé, femelle.

Prêtre.

GANGA VENTRE-BRULÉ.

PTEROCLES EXUSTUS. TEMM.

Le Mâle, pl. 354. — *La Femelle*, pl. 360.

Nous avons fait la remarque aux articles *Pterocles coronatus* et *guttatus*, que M. Lichtenstein a commis plusieurs erreurs de nomenclature dans l'article sur le genre *Ganga* placé dans le catalogue de vente des doubles du Musée de Berlin, pag. 64, et qu'il a méconnu ou mal cité quelques espèces décrites dans mon histoire naturelle des Gallinacés. Le n^o. 675, sous la dénomination de *Pterocles Senegalensis*, offre la diagnose exacte de l'espèce nouvelle dont nous offrons ici les portraits du mâle et de la femelle, espèce distincte que M. Lichtenstein confond avec mon *Pterocles tachypetes* dont nous publierons incessamment une figure. L'erreur doit sans doute être attribuée au manque de renseignemens suffisans sur la patrie de ces oiseaux.

Le Ganga de cet article nous a été envoyé en grand nombre des côtes occidentales d'Afrique, et nous en avons eu connaissance peu de temps après la publication de l'ouvrage sur les Gallinacés. Depuis ce temps les collections de Berlin et de Francfort ont obtenu des individus par les voyageurs qui exploitent l'Egypte dans le but des

GANGA VENTRE-BRULÉ.

découvertes en zoologie. Les individus obtenus de ce pays par les naturalistes prussiens et par M. Ruppel ne diffèrent point de ceux que j'ai reçus du Sénégal.

Cette espèce à queue en filet est facile à distinguer de tous ses congénères au bec grêle d'un bleu foncé, à la teinte noire et comme brûlée du ventre, au blanc pur du bout interne des rémiges les plus courtes, et à la très-étroite bande ou collier qui ceint la poitrine du mâle.

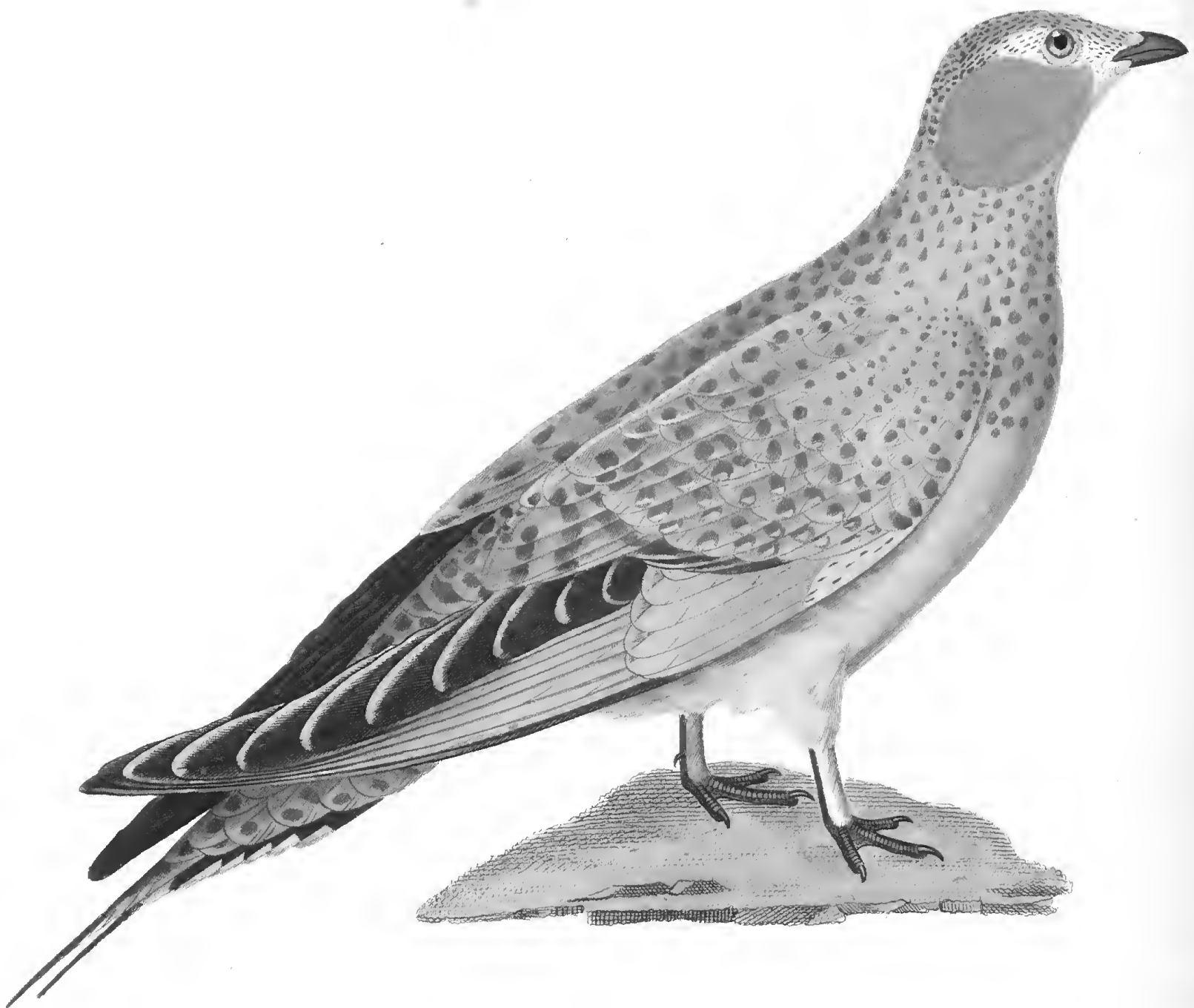
Le mâle, planche 354, a une faible teinte jaunâtre à la gorge et aux joues; un cendré faiblement teint de couleur lie de vin couvre la tête, le devant du cou, la nuque et le manteau; un collier noir, rarement accompagné d'un liseré très-fin et d'un blanc pur, passe sur la poitrine et aboutit vers l'humérus; le milieu du ventre est noir; les côtés et les cuisses marron; l'abdomen et le tarse blancs; les grandes couvertures des ailes jaunes, marquées à grand intervalle de quatre ou de cinq fines bandes marron; la queue cendrée à bouts blancs et à filets noirs. Longueur, à peu près 12 pouces.

La femelle, planche 360, a le ventre noir brûlé, marqué de bandes rousses; des mèches noires en fer de lance sur la poitrine et sur les parties supérieures du cou; du noir en raies et en zigzag sur les parties supérieures et à la queue; la gorge et la région thorachique d'un jaune isabelle.

Habite les côtes occidentales de l'Afrique, l'Egypte et la Nubie.

Musées des Bays-Bas, de Paris, de Berlin, de Vienne et de Francfort.

les
ix
es
ae
us
la
et
re
c,
se
st
;
le
ts
s
s
s
e
r
e



Ganga mouquette, femelle adulte.

GANGA MOUCHETÉ OU KITTAVIAH.

P T E R O C L E S G U T T A T U S. L I C H T E N S.

La Femelle.—Planche 345.

Ce joli Gallinacé nous parvient à temps opportun pour servir à constater les erreurs de plusieurs naturalistes. Nous donnons la seule figure de la femelle adulte, vu que le mâle a été figuré assez bien dans les planches enluminées de Buffon 130, sous le nom de Gelinotte du Sénégal.

La découverte de cet oiseau est due aux recherches de Shaw (1) sur les côtes de Barbarie; il dit que les Arabes le désignent sous le nom de *Kittaviah*, ce qui nous a été confirmé par les voyageurs qui viennent de faire des courses dans les contrées visitées par Shaw. Mais ce naturaliste n'ayant pas remarqué le très-petit doigt postérieur ou plutôt l'ongle placé sur le tarse de notre oiseau, a fait naître des doutes sur l'identité du *Kittaviah* et de la Gelinotte du Sénégal de Buffon. Le Plin français, séduit par l'hypothèse que les climats influent sur la nature et les couleurs du plumage, et cherchant à retrouver dans les contrées tropicales et équatoriales les variétés de nos espèces du midi de l'Europe, ne veut admettre la Gelinotte du Sénégal de sa

(1) Trav. in Barbary and the Levant, pag. 253.

GANGA MOUCHETÉ OU KITTAVIAH.

planche 130, que comme variété de climat du Ganga d'Europe (1) ou du Cata des Arabes. Cette erreur a été signalée dans l'article de mon *Ganga d'Europe*, pag. 267; mais ne possédant point alors un individu du *Kittaviah*, les planches données par Buffon me servirent de moyen unique; je crus reconnaître dans cette Gelinotte du Sénégal, pl. 130, l'espèce décrite dans l'ouvrage sur les Gallinacés précité, comme étant le même oiseau que mon *Ganga velocifer* (*Pterocles tachypetes*, pag. 274), et je commis une erreur, car ce *Ganga velocifer* est une espèce distincte. Depuis ce temps nous avons appris à mieux connaître toutes ces espèces par les naturalistes voyageurs envoyés en Egypte, et particulièrement par les objets contenus dans les brillantes collections recueillies par les soins de M. Ruppel. Enfin M. le professeur Lichtenstein croyant rétablir l'ordre dans ce petit groupe d'oiseaux, a publié dans le catalogue des doubles du Musée de Berlin, pag. 64, un court aperçu sur quelques Gangas d'Afrique. Ces notices peu exactes contiennent des erreurs, dues sans doute à l'insuffisance des moyens comparatifs dont notre estimable ami se trouvait pourvu. Nous allons les signaler, afin qu'elles ne se reproduisent plus dans les ouvrages de pure compilation et ne passent pas dans les catalogues méthodiques.

En premier lieu nous voyons, n°. 673, le Ganga de cet article, ou le *Kittaviah* de Shaw, présenté sous un *N* majuscule, comme espèce nouvelle, à laquelle M. Lichtenstein donne le nom de *Pterocles guttatus*, dénomination que nous adoptons ici en faisant remarquer qu'il faut ajouter comme synonymes, *Tetrao senegalus*, de Linné et de Latham, ainsi que la planche 130 de Buffon, comme le mâle de notre oiseau. Suit n°. 675, *Pt. Senegalensis*, où se remarquent trois erreurs : la

(1) Notre *Pterocles setarius*; Hist. des Gallinacés, vol. 3, pag. 256. Le *Tetrao alchata* des méthodes, sous le nom de *Gelinotte des Pyrénées*, Buff. pl. enl. 105, mâle, et 106, femelle.

GANGA MOUCHETÉ OU KITTAVIAH.

première que *Senegalensis* est synonyme du précédent, que *Namaqua* de Latham est synonyme de mon *Pterocles tachypetes*, et enfin, que ce *Pt. Senegalensis* de M. Lichtenstein forme une espèce nouvelle inédite, dont je publie dans ce recueil le mâle et la femelle, pl. 354 et 355, sous le nom de *Pterocles canatus*. Enfin, n°. 678 de ce même catalogue, contient sous le nom de *Pterocles bicinctus* (Temm.) la description d'une autre espèce nouvelle, rapportée mal à propos à mon *Ganga bibande*, du vol. 3 des Gallinacés, pag. 247. Je publierai cette espèce sous le nom de *Pterocles Lichtensteinii*; nous donnerons incessamment la monographie de ce petit genre et les portraits de toutes les espèces qui n'ont point encore été figurées.

Le mâle figuré dans les planches enluminées de Buffon 130, a toute la gorge et les côtés du cou d'un beau jaune; une bande cendrée entoure l'œil et suit derrière cet organe les côtés de l'occiput; elle se fond par demi-teintes en cendré-isabelle qui colore la partie inférieure du cou; le sommet de la tête est roussâtre; un isabelle pur et clair couvre la poitrine, les parties inférieures, le dos et les petites couvertures des ailes; une teinte plus blanche est répandue sur l'origine des rémiges et les couvertures dont elles sont pourvues; leurs baguettes sont noires et l'extrémité est noirâtre avec une faible trace blanchâtre à l'extrême pointe; des taches d'un pourpre mat disposées sur les moyennes couvertures des ailes et sur les scapulaires dont l'extrême pointe est peinte de jaunâtre; une tache noire longitudinale marque la ligne moyenne du ventre; toutes les pennes de la queue ainsi que les deux longs filets sont d'un brun-isabelle marqué vers le bout de noir, et de blanc jaunâtre à la pointe; l'excédant des filets sur les pennes latérales est noir; le bec est noir. Longueur totale, onze pouces.

Le nom de *Guttatus* convient mieux et est particulièrement appro-

GANGA MOUCHETÉ OU KITTAVIAH.

prié à la femelle de notre pl. col. 345, qu'au mâle des pl. enl. de Buffon 130. La femelle a tout le plumage couvert de petites mouchetures noires, disposées sur un fond isabelle plus ou moins clair; elle a comme son mâle la gorge jaune, mais la teinte est moins pure et plus blanche sous le bec; le ventre et l'abdomen sont les seules parties non mouchetées de son plumage, mais elle est pourvue de la grande tache noire sur la ligne moyenne du ventre, et on voit un peu de jaunâtre à l'extrême pointe des plumes scapulaires.

Les voyageurs prussiens et M. Ruppel de Francfort ont envoyé plusieurs individus du centre de l'Égypte; nous en avons vu des côtes de Barbarie; il est douteux si l'espèce se trouve aussi au Sénégal, l'indication de Buffon le ferait soupçonner, mais nous n'en avons aucune preuve, vu que l'individu sur lequel la planche enluminée 130 repose ne se trouve plus au Musée de Paris. On voit plusieurs sujets des deux sexes dans les Musées des Pays-Bas, de Berlin, de Vienne et de Francfort.

GENRE HÉTÉROCLITE.

GENUS SYRRHAPTES. ILLIGER.

Bec court, grêle, conique; mandibule supérieure faiblement courbée, une rainure ou sillon le long de l'arête.

Narines basales, latérales, couvertes par les plumes du front.

Pieds; seulement trois doigts très-larges, réunis totalement jusqu'aux ongles, de manière que la pointe seule du doigt du milieu, et les ongles des doigts latéraux indiquent l'existence des phalanges; plante des pieds couverte de rugosités; tarse et doigts abondamment couverts de plumes laineuses.

Ailes très-longues, la première rémige dépassant de beaucoup toutes les autres; celle-ci et la deuxième terminées en fil.

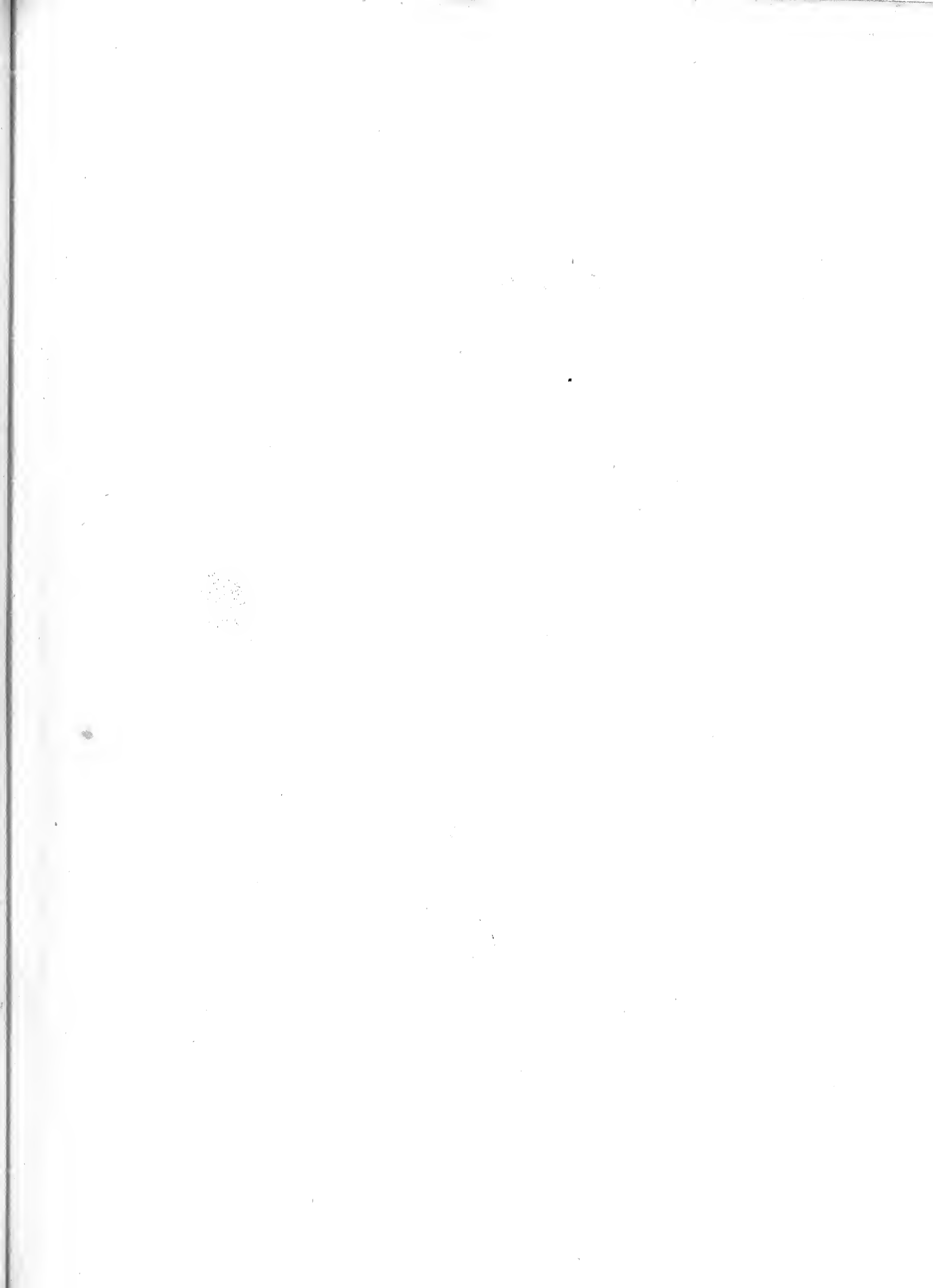
Queue conique, à pennes subulées, les deux du milieu alongées en fil.

L'ESPÈCE unique de ce genre a été signalée par le célèbre Pallas, et rangée par ce savant dans le groupe *Tetrao* de Linné. Des naturalistes français en ont formé le genre *Heteroclitus*; mais Illiger, jugeant avec raison qu'une pareille dénomination générique ne pouvait être admise, proposa, pour désigner ce genre, le nom très-bien imaginé, *Syrrhaptès*, qui sera sans doute conservé dans tous les catalogues méthodiques. J'ai fait mention de cet oiseau dans l'histoire des Gallinacés, vol. 3, page 282, sur une description accompagnée d'un dessin très-achevé, que M. Fischer de Moscou me fit l'amitié

GENRE HÉTÉROCLITE.

de m'envoyer : c'est d'après ce dessin que la planche 95 de ce recueil a été gravée (1). Je fis hommage de l'espèce à la mémoire du respectable doyen des naturalistes, le savant professeur Pallas ; et je crus nécessaire de supprimer la dénomination triviale de *Paradoxus*, vu que, considérée comme *Tetras*, l'espèce pouvait offrir des caractères abnormes ; mais qu'en érigeant cette même espèce en genre dont elle est à la fois le type et l'espèce unique, il serait ridicule de lui appliquer une dénomination si peu appropriée, et par cela seule vicieuse. Ce que nous avons à dire sur les mœurs de cet oiseau nomade fait partie de la description dans l'article qui suit.

(1) En publiant la gravure faite sur ce dessin, je me suis écarté de l'engagement que nous avons pris envers le public, *de ne jamais donner que des figures d'après nature*. C'est la seule gravure de ce recueil dont nous ne pouvons garantir l'exactitude ; c'est aussi la première qui ait subi la critique : et je conviens que les remarques de M. Lichtenstein me semblent très-exactes. Il en sera fait une plus ample mention dans l'article suivant.





Hétéroclite Pallas, Mâle.

HÉTÉROCLITE PALLAS.

SYRRHAPTES PALLASII. TEMM.

Probablement *le Jeune Mâle*. — Planche 95.

J'AI dit, dans l'article précédent, que la gravure publiée en 1821 sans texte descriptif, livraison 16, pl. 95, a été faite sur un dessin très-achevé, communiqué par M. le professeur Fischer de Moscou; c'est sur ce dessin, et sur les notes fournies par ce savant, que repose l'article *Hétéroclite* publié en 1815 dans le troisième volume des Pigeons et Gallinacés. Les naturalistes nous sauront sans doute gré d'avoir tardé jusqu'à ce jour, 1826, à leur fournir la description de ce rare et singulier gallinacé: le motif de ce retard est qu'ayant été instruit par mon ami le professeur Lichtenstein, directeur du Musée de Berlin, que la figure pl. 95, et ma description de l'*Hétéroclite*, manquaient d'exactitude, je ne devais plus balancer à supprimer provisoirement le texte destiné à accompagner cette gravure. M. Lichtenstein me dit qu'ayant reçu de la Bucharie deux peaux très-complètes d'*Hétéroclite*, et se trouvant à la veille de publier la narration du voyage de M. Eversmann dans cette contrée, il avait formé le projet d'enrichir l'ouvrage de notes et de remarques sur l'histoire naturelle de ce pays. L'ouvrage mentionné m'est enfin parvenu; j'en profite pour donner aux naturalistes une traduction des remarques additionnelles

HÉTÉROCLITE PALLAS.

de M. Lichtenstein, que je fais précéder par la description publiée dans le troisième volume des Gallinacés, vu que cette dernière est nécessaire à l'explication de la figure ci-jointe, que mon ami M. Lichtenstein croit être faite sur un jeune individu, ou la femelle de cette espèce, sur laquelle il nous manque encore des renseignemens exacts, les sujets obtenus de la Bucharie par M. Eversmann étant mâles (1). Voici la description formant l'extrait de l'article *Hétéroclite* de l'histoire des Gallinacés.

La longueur totale prise du bout du bec à l'extrémité des plumes latérales de la queue est de 8 pouces 10 lignes; les deux filets du milieu débordent les plus longues plumes de 3 pouces 3 lignes; les filets allongés des rémiges vont jusqu'à la moitié de la longueur de ceux qui dépassent la queue: le bec a 5 lignes: la longueur du doigt du milieu, l'ongle compris, est de 8 lignes.

Le sommet de la tête d'un cendré-clair; le haut du cou et la nuque orange-foncé; la partie inférieure du cou et la poitrine cendrées; quelques plumes de cette dernière partie sont terminées par un croissant noir; elles forment, par leur réunion, un ceinturon, qui aboutit de chaque côté à l'insertion des ailes; le ventre est d'un cendré-jaunâtre; une large bande noire dont les extrémités remontent au-dessous des ailes est placée en avant des pieds; l'abdomen, les cuisses, les plumes des tarse et des doigts et les couvertures inférieures de la queue, sont d'un fauve blanchâtre; du cendré-jaunâtre couvre les

(1) Si M. Lichtenstein veut bien me confier l'un des exemplaires déposés dans les galeries du Musée de Berlin, nous le ferons peindre d'après nature, et la figure du mâle adulte sera fournie sous le numéro 95 bis. Par ce moyen les souscripteurs seront en quelque sorte dédommagés de la longue attente, et nous aurons rempli scrupuleusement l'engagement pris envers le public. La figure publiée par M. Vieillot, galerie des Oiseaux, pl. 222, est une très-mauvaise copie de notre planche coloriée.

HÉTÉROCLITE PALLAS.

parties supérieures, mais les plumes du dos sont terminées de crois-sans noirs; les petites couvertures des ailes portent vers le bout une tache noire, mais les moyennes sont bordées et terminées par une teinte rouge-pourpre; les pennes secondaires sont noirâtres, bordées de brun-jaunâtre; les rémiges, d'un cendré-noirâtre, sont terminées de blanc, les deux extérieures exceptées, dont le prolongement filamenteux est noir: la queue, très-étagée, est d'un cendré-foncé; toutes les pennes, terminées de blanc, ont à leurs barbes intérieures quelques grandes taches rousses; la penne latérale de chaque côté est encore bordée de blanc; les deux filets du milieu sont très-subulés et terminés en fils noirs. Les tarse et les doigts sont courts, abondamment garnis de plumes laineuses; les ongles sont noirs, larges et très-déprimés, celui du doigt du milieu est le plus fort, il est pourvu d'un sillon latéral. J'ai jugé par l'analogie qu'offre cet oiseau avec les *Gangas* munis de brins à la queue, que l'individu figuré pl. 95 est un mâle, vu les longs filets dont les ailes et la queue sont munies. M. Lichtenstein pense que ce pourrait être la femelle, mais je crois devoir induire des renseignemens fournis par M. Delanoue que le dessin obtenu de M. Fischer a été fait sur un jeune mâle. La traduction des remarques publiées par M. Lichtenstein dans le voyage de M. Eversmann contient en substance :

« Que c'est à juste titre qu'on a considéré cet oiseau comme un des phénomènes les plus intéressans en ornithologie. » La difficulté de se procurer et d'observer les dépouilles de cette espèce sont les causes que l'histoire de ce gallinacé est remplie d'obscurités; les individus du Musée de Berlin ne me mettent point encore à même d'en fournir une histoire complète: nous donnons ici quelques remarques et additions aux descriptions fournies par Pallas et Temminck.

Pallas n'a eu à sa disposition qu'un seul individu, probablement le

HÉTÉROCLITE PALLAS.

mâle; il lui manquait les plumes de la queue. Temminck fit la description sur un dessin (1), probablement le modèle de la belle figure publiée récemment dans les planches coloriées, vu que la description correspond exactement avec cette figure. Je vais indiquer les différences observées entre la figure mentionnée et nos exemplaires.

Nos individus sont plus grands, ils portent en longueur totale, de la pointe du bec au bout des plumes caudales, les deux longs filets exceptés, 11 pouces 6 lignes; la queue a 3 pouces 6 lignes, et les deux plumes intermédiaires dépassent celle-ci de 5 pouces dans l'un des sujets, et de 3 pouces dans l'autre. Les couleurs sont beaucoup plus vives. Non seulement la gorge est d'un orange-vif, mais la partie antérieure de la tête de même qu'une raie derrière les yeux, sont de cette couleur; la tache derrière l'organe de la vue forme triangle, et s'unit à la nuque par une faible bande transversale; la tache à la gorge est d'une nuance plus foncée à sa partie inférieure et bordée par une bande marron: la bande transversale de la poitrine n'est pas formée exclusivement par les taches en croissant, mais toutes les plumes de ces parties ont un croissant noir placé sur fond blanc: la poitrine au-dessous de cette bande, et les petites couvertures des ailes sont d'une teinte cendré-jaunâtre un peu plus foncée, mais en même temps plus faible que celle du dos (2). La bande noire du ventre est plus large que dans la figure, elle s'étend plus loin sur la ligne moyenne que vers les côtés; la première rémige est

(1) La description de l'oiseau figuré pl. 95 m'a été fournie par M. Fischer. J'ai dit, page 287 des Gallinacés: *je dois à M. Fischer le dessin et la description de cet oiseau.* Le sujet de Pallas fait partie du cabinet du professeur Schwægrichen à Leipzig; j'ai examiné cet individu totalement dégradé.

(2) Et was matter und dunkler als die grund farbe.

HÉTÉROCLITE PALLAS.

noire sur toute l'étendue de la barbe extérieure; les suivantes sont d'un cendré-blanchâtre à tiges noires; à partir de la sixième elles sont d'un brun enfumé à la pointe, et les barbes intérieures sont bordées de blanc. Toutes les plumes de la queue et leurs couvertures sont très-étroites et terminées en pointes ou fils; toutes les couvertures inférieures et l'abdomen sont d'un blanc pur.

La figure de la plante des pieds gravée sur cette planche de M. Temminck est totalement manquée; j'insiste sur ce défaut, puisque le caractère le plus marquant a été déduit, dans ce genre, de la forme des pieds et des doigts; en effet, si la plante des pieds de cet oiseau ressemblait à la figure indiquée, on se déciderait difficilement à séparer notre oiseau de ceux du genre *Pterocles*.

Le plus grand individu rapporté par M. Eversmann n'offre en longueur totale de la plante des pieds que dix lignes, dont il faut déduire une ligne un quart pour la substance cornée de l'ongle du milieu; la largeur de cette plante est par contre de cinq lignes. Il est impossible de voir une séparation quelconque de doigts, celui du milieu méritait seul ce nom; celui-ci est aussi large que long, et tout près de la base de son ongle, très-large, naît de chaque côté l'ongle du doigt latéral caché sous la peau et à peine visible par son ongle obtus; l'interne est un peu plus grand et plus bombé que l'externe. Cet oiseau, à l'instar du Chameau dans la classe des Mammifères, est pourvu de doigts immobiles, revêtus en dessous d'une épaisse couche calleuse, et reconnaissables seulement à leurs ongles.

Nous ne suivrons point M. Lichtenstein dans les conséquences qu'il déduit de cette forme des pieds, ni dans les rapports qu'il croit voir entre l'*Hétéroclite* et le *Kittawah* de Schaw, notre *Ganga moucheté* ou *Kittaviah* pl. 345. Nous préférons terminer cet article par l'observation succincte, mais très-intéressante, fournie par M. Delanoue,

HÉTÉROCLITE PALLAS.

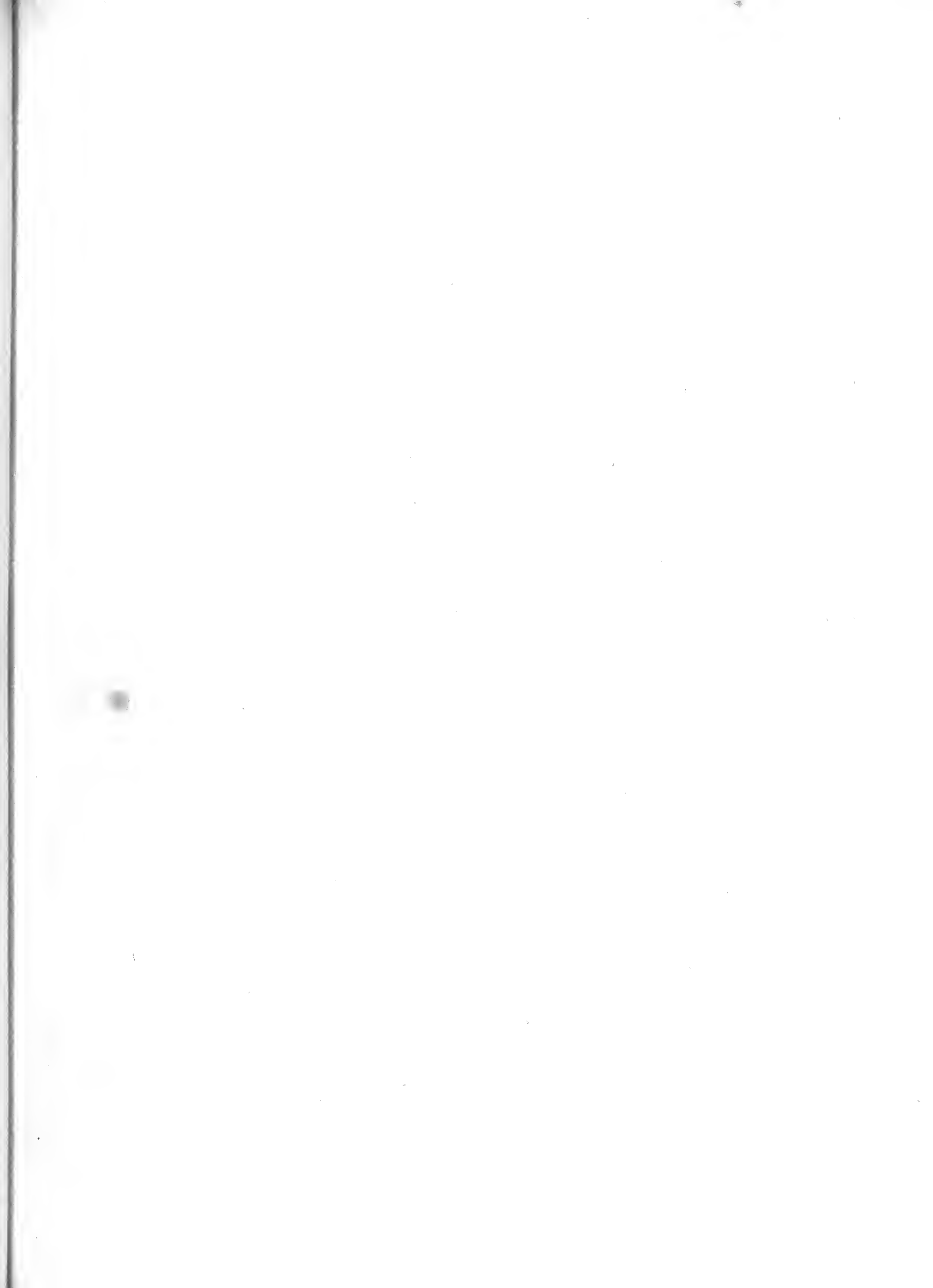
placée dans le Dictionnaire classique d'Histoire naturelle, vol. 8, pag. 182.

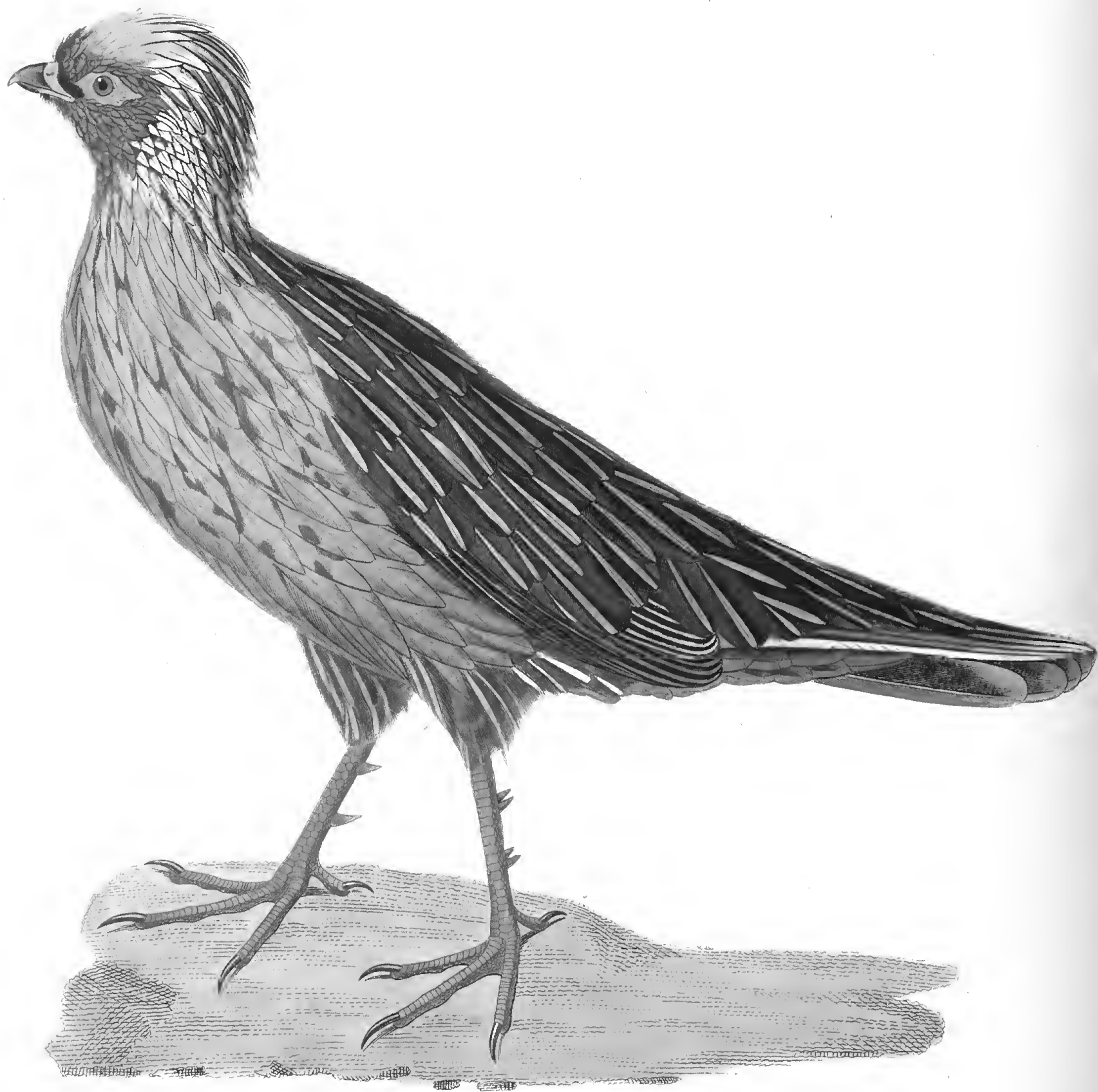
M. Delanoue, qui depuis Pallas a traversé les déserts qui bornent l'Empire immense voisin de la Chine, a été plusieurs fois à même d'étudier les Hétéroclites; il les a observés dans leur marche lente et même pénible en apparence, puisqu'elle les oblige à de fréquentes alternatives de repos : dans leur vol rapide, bruyant, direct et élevé, mais peu soutenu; dans leur manière de chercher sur un sable mouvant leur nourriture qui consiste en petites graines amenées par les vents; enfin dans les soins de leur progéniture. Il a plusieurs fois surpris la femelle durant l'incubation, qui, malgré de vives inquiétudes, ne se décidait qu'à la dernière extrémité à quitter le nid où se trouvait l'espoir d'une nouvelle famille. Ce nid n'offrait pour tout duvet que quelques brins de graminées, entourés de sable, et qui contenait quatre œufs d'un blanc roussâtre, tachetés de brun; il était placé au milieu de quelques pierres amassées sous un buisson.

Le voyageur cité assure que la femelle diffère peu du mâle; on la distingue néanmoins facilement par la privation de longues plumes aux ailes et à la queue.

Les Kirguis désignent l'espèce sous le nom de *Buldruk*, dénomination dont M. Eversmann nous apprend le sens, et que ces peuplades donnent aux jolies femmes. Les Russes lui donnent le nom de *Sadscha*. Les déserts de la Tartarie nourrissent ce singulier galinacé.

Musées de Moscou et de Berlin.





Francolin *ensanglanté*, mâle.

FRANCOLIN ENSANGLANTÉ.

PERDIX CRUENTA. TEMM.

Le Mâle. — Planche 332.

IL suffit de jeter un coup d'œil sur la figure ci-jointe pour être convaincu que cet oiseau n'est pas un Faisan. M. le major-général Hardwicke a publié sous ce nom de *Phasianus cruentus* une très-courte notice de notre oiseau, *Transactions Linnéennes*, vol. 13, page 237.

Le caractère unique servant de moyen pour distinguer les *Francolins* des *Perdrix* proprement dites, consiste dans l'existence ou le manque d'éperons aux tarse des mâles : les premiers en sont pourvus et les derniers ont le tarse lisse dans les deux sexes, ou bien garni chez le mâle d'une protubérance ou callosité. Le nombre des éperons au tarse des mâles des différentes espèces de Francolins n'est pas rigoureusement déterminable ; quelques-uns n'ont qu'un seul éperon plus ou moins long ; d'autres en ont deux d'égale ou d'inégale longueur ; d'autres enfin ont constamment trois éperons au tarse droit et deux seulement au gauche. Notre Francolin ensanglanté participe aussi à cette anomalie ; on trouve des individus à deux, à trois et à quatre éperons ; le mâle est le plus souvent armé de

FRANCOLIN ENSANGLANTÉ.

trois éperons d'inégale grandeur à chaque pied ; celui que nous figurons ici a le tarse gauche pourvu de quatre éperons de grandeur inégale , et le tarse droit de deux éperons d'égale grandeur ; ces éperons , les tarses , les doigts , la nudité ophtalmique et la cire sont d'un beau rouge-ponceau ; une petite huppe , composée de plumes un peu longues , orne la tête de ce beau Gallinacé ; sa queue est de moyenne longueur et arrondie , et son bec proportionnellement court et très-bombé ; le tarse est généralement plus grêle que dans les autres Francolins de l'Inde et de l'Afrique.

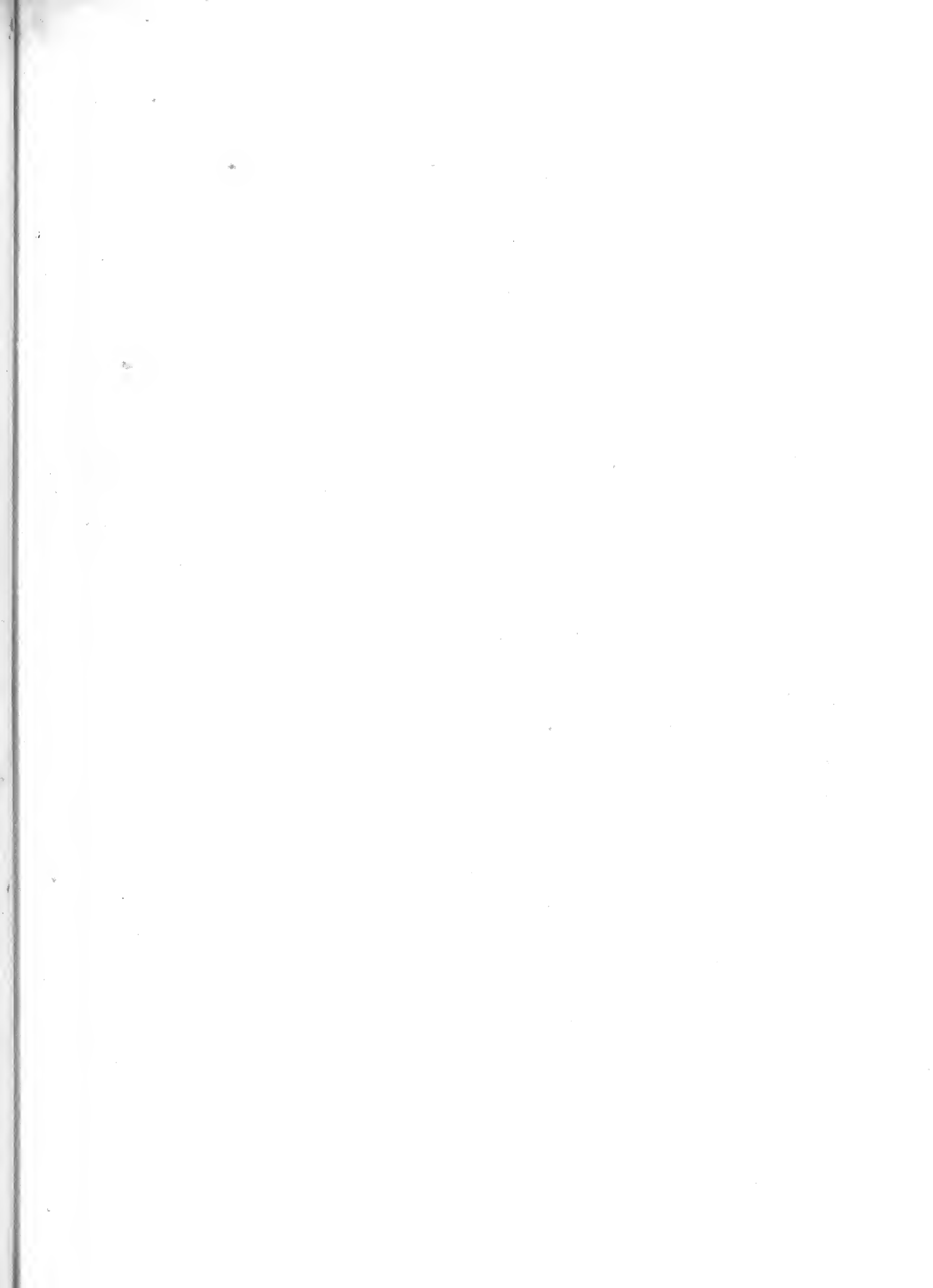
Le plumage n'est pas moins remarquable que les belles formes de cet oiseau ; un gris très-pur couvre les parties supérieures du corps et du cou ; chaque plume de ces parties porte une raie blanche sur toute l'étendue de la ligne moyenne , et cette bande longitudinale est bordée de chaque côté par une raie noire ; toutes les grandes couvertures de la queue portent de larges franges couleur carmin ; cette belle teinte carmine borde les pennes de la queue , qui sont grises à leur base , blanches au bout , et dont les baguettes ont un lustre argentin ; les baguettes des pennes alaires ont cette même teinte ; mais sur toutes les couvertures se dessine une bande longitudinale d'un vert tendre accompagnée de bordures noires ; les plumes de la huppe sont panachées de blanc sur un fond gris ; celles du front et du lorrum ont une teinte rouge noirâtre passant en sourcil au dessus des yeux ; les parties inférieures du corps et du cou ont une teinte vert tendre un peu jaunâtre à la poitrine , et d'un vert plus décidé sur les flancs ; le devant du cou est panaché de noir sur un fond jaune-verdâtre ; la gorge et toutes les couvertures du dessous de la queue sont d'un carmin très-pur ; on voit des taches carmin clair , irrégulièrement réparties sur les barbes des plumes de la poitrine , et en petits points ronds sur celles des flancs. Ces taches couleur de sang réparties sans

FRANCOLIN ENSANGLANTÉ

symétrie apparente ont valu à l'espèce le nom qu'elle porte ; elles ressemblent en effet à des taches de sang dont le plumage paraît comme souillé. La taille du mâle approche de celle d'une poule domestique ; il est un peu plus petit que le *Francolin criard* d'Afrique, dont nous donnerons sous peu une figure dans ce recueil. Longueur totale à peu près de 16 pouces.

La femelle est plus petite ; elle ressemble au mâle par le plumage , mais les teintes sont moins vives et moins pures ; le tarse n'est pas armé d'éperons.

Ce bel oiseau est un habitant de l'Inde ; il vit dans les pays montagneux encore peu exploités de la chaîne du Népal. M. Hardwicke a reçu deux sujets de M. Gardner , résident anglais à la cour de Népal ; deux autres sujets que j'ai vus à Londres ont été rapportés par un voyageur qui a parcouru ce pays. C'est de la même source , mais par un voyageur Danois dont le nom ne me revient point , que le Musée des Pays-Bas a reçu le bel individu mâle qui a servi à la présente description.





Francolin à rabat, mâle.

FRANCOLIN A RABAT.

PERDIX PONTICERIANA. LATH.

Le Mâle. — Planche 213.

CETTE belle espèce, propre au continent de l'Inde, a été observée par Sonnerat, qui, le premier, a signalé les couleurs de son plumage; mais cet auteur omet, dans la description de cet oiseau, comme dans celle de tant d'autres qu'il se contente d'indiquer succinctement, la partie descriptive la plus agréable et la plus intéressante à connaître; je veux dire l'histoire de ses mœurs.

La longueur totale de ce Francolin est de dix pouces; le tarse a un pouce sept lignes; la queue est assez longue et arrondie comme celle des Perdrix grises; le bec est absolument semblable à celui des Perdrix grises; les yeux ne sont point entourés d'un espace nu, le mâle porte un seul éperon très-acéré.

Une espèce de petite gorgerette ou de rabat distingue ce Francolin; cet ornement, qui lui donne un air gracieux, est produit par une large bande rousse dessinée sur la gorge, les bords en sont comme lisérés par une étroite bande noire; le front et la région des yeux sont d'un roux-clair; cette couleur passe en forme de sourcils sur les yeux et se termine vers l'occiput; le haut de la tête

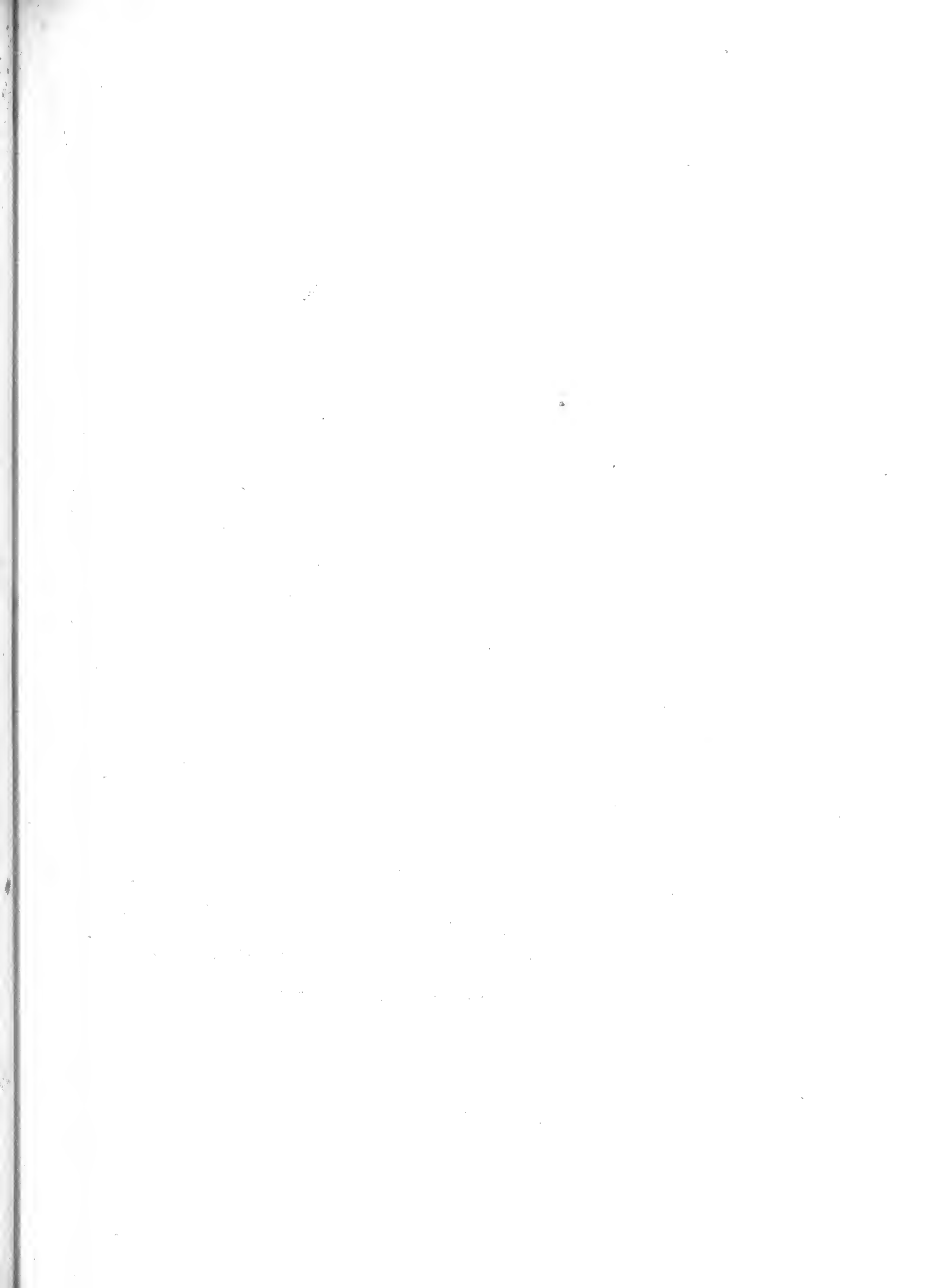
FRANCOLIN A RABAT.

est d'un gris terreux ; la poitrine est rayée alternativement de blanc-jaunâtre et de brun-clair ; le dos , les grandes et les petites couvertures des ailes et le croupion ont des plumes colorées de gris-brun ; elles sont marquées sur les bords de leurs barbes de grandes taches noires ; trois raies transversales d'un blanc-roussâtre , disposées sur les barbes extérieures ; toutes les plumes latérales de la queue sont rousses depuis leur origine , elles sont noires vers leur extrémité et terminées de blanc-roussâtre ; les deux plumes intermédiaires sont grises mais semées de nombreux zigzags bruns ; elles ont quatre bandes d'un blanc-jaunâtre ; le ventre et l'abdomen sont blancs , rayés d'une double rangée de zigzags ; les plumes des flancs ont quelques taches rousses.

La femelle diffère du mâle par l'absence de l'éperon qui est remplacé chez elle par un petit tubercule calleux ; les couleurs du plumage sont en général plus ternes et plus brunes ; le petit rabat , qui se dessine sur la gorge , n'est point aussi bien marqué que chez le mâle , le roux en est plus clair.

Le bec du mâle et de la femelle est rouge à sa base et jaunâtre vers son extrémité ; l'iris et les pieds sont rouges.

Sonnerat a trouvé cette espèce sur la côte de Coromandel , dans le territoire de la ville de Pondichéry. Le mâle et la femelle sont au Musée de Paris.





Perdrix *le Vaillant.*

PERDRIX LE VAILLANT.

PERDIX VAILLANTII. TEMM.

L'Adulte. — Planche 477.

Ce Gallinacée, que le célèbre voyageur Le Vaillant rapporta le premier de ses voyages dans l'Afrique méridionale, est un peu plus grand que notre Francolin d'Europe; il a le bec beaucoup plus long, quoique pour la forme semblable au bec de nos Perdrix d'Europe. La mandibule supérieure des Perdrix et des Francolins d'Afrique est en effet plus longue et plus courbée que dans les espèces d'Europe et d'Asie (1). Ce bec en pioche sert à ces oiseaux pour fouiller le sol qui recèle les bulbes des plantes dont ils se nourrissent habituellement.

Cette espèce n'a pas été décrite dans notre ouvrage sur les Gallinacées, vu qu'à l'époque de cette publication nous ne possédions que le sujet détérioré rapporté par le voyageur cité; aujourd'hui, que plusieurs individus des deux sexes peuvent servir à constater nos observations, nous n'hésitons plus à donner le portrait de cette belle espèce.

(1) Le Francolin à long bec, *Perdix longirostra* de Sumatra, seul excepté. Cette espèce est décrite dans l'Histoire des Gallinacées, vol. 3.

PERDRIX LE VAILLANT.

Le devant du cou est couvert par un large hausse-col marbré de bandes noires sur un fond blanc; les parties latérales de ce hausse-col remontent vers le méat auditif; une calotte brune couvre la tête: elle est entourée par une bandelette de plumes noires et blanches, qui se dirigent sur la partie inférieure de la nuque; l'espace entre cette bande et le hausse-col est d'un roux vif; une seconde bande de cette couleur occupe l'espace entre ce collier et la partie blanche de la gorge. Les parties inférieures sont d'un brun cendré marqué de stries blanches; ces stries couvrent les baguettes; sur les barbes antérieures se dessinent des raies en zig-zag, et sur les barbes intérieures de grandes taches noires; les parties supérieures sont couvertes de grandes taches rousses, grises et brunes, marquées de zig-zags noirs de forme variée. L'iris des yeux est aurore; le bec est noir à base jaunâtre, et les pieds sont bruns. Longueur totale, onze pouces six lignes.

La femelle est plus petite, et les couleurs de sa livrée sont moins vives.

On trouve cette Perdrix dans les cantons peu boisés de la colonie du cap de Bonne-Espérance; elle n'y est pas aussi répandue que le Francolin connu sous le nom d'*Ourikinas*, la Perdrix *afra* des méthodes.

Musées de Paris et des Pays-Bas.

de
e-
e:
s,
re
de
de
de
es
é-
r-
g-
st
te

is

e
e
s



Perdrix ayamhan.

Wied.

PERDRIX AYAM-HAN.

PERDIX JAVANICA. LATH.

Le Mâle. — Planche 148.

UNE queue très-courte entièrement cachée par les couvertures supérieures, un bec long et fort, et des ongles peu courbés et longs, distinguent cette espèce de tous les congénères.

La région ophthalmique est nue et d'un beau rouge, quelques petites plumes disposées à claire-voie entourent l'orbite des yeux; on aperçoit aussi la peau nue de la gorge entre les plumes qui couvrent cette partie; le sommet de la tête est d'un roux marron, quelquefois d'un roux fauve; la gorge, le devant du cou et la nuque sont d'un roux clair, marqué de taches noires; une bande noire passe au-dessus des yeux, et une autre s'étend de chaque côté du cou; la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un cendré bleuâtre, et cette couleur, coupée de bandes noires, règne sur toutes les parties supérieures du corps; les couvertures des ailes sont d'un cendré roussâtre, les plus grandes sont cendrées; vers l'extrémité de ces plumes se trouve une grande tache noire, toutes sont terminées de roux marron; les penes de la queue ont une teinte cendrée bleuâtre, dessinée de zig-zags noirs; les parties inférieures sont d'un beau roux foncé sans mélange. Le bec est noir, mais rougeâtre vers la pointe, l'iris gris

PERDRIX AYAM-HAN.

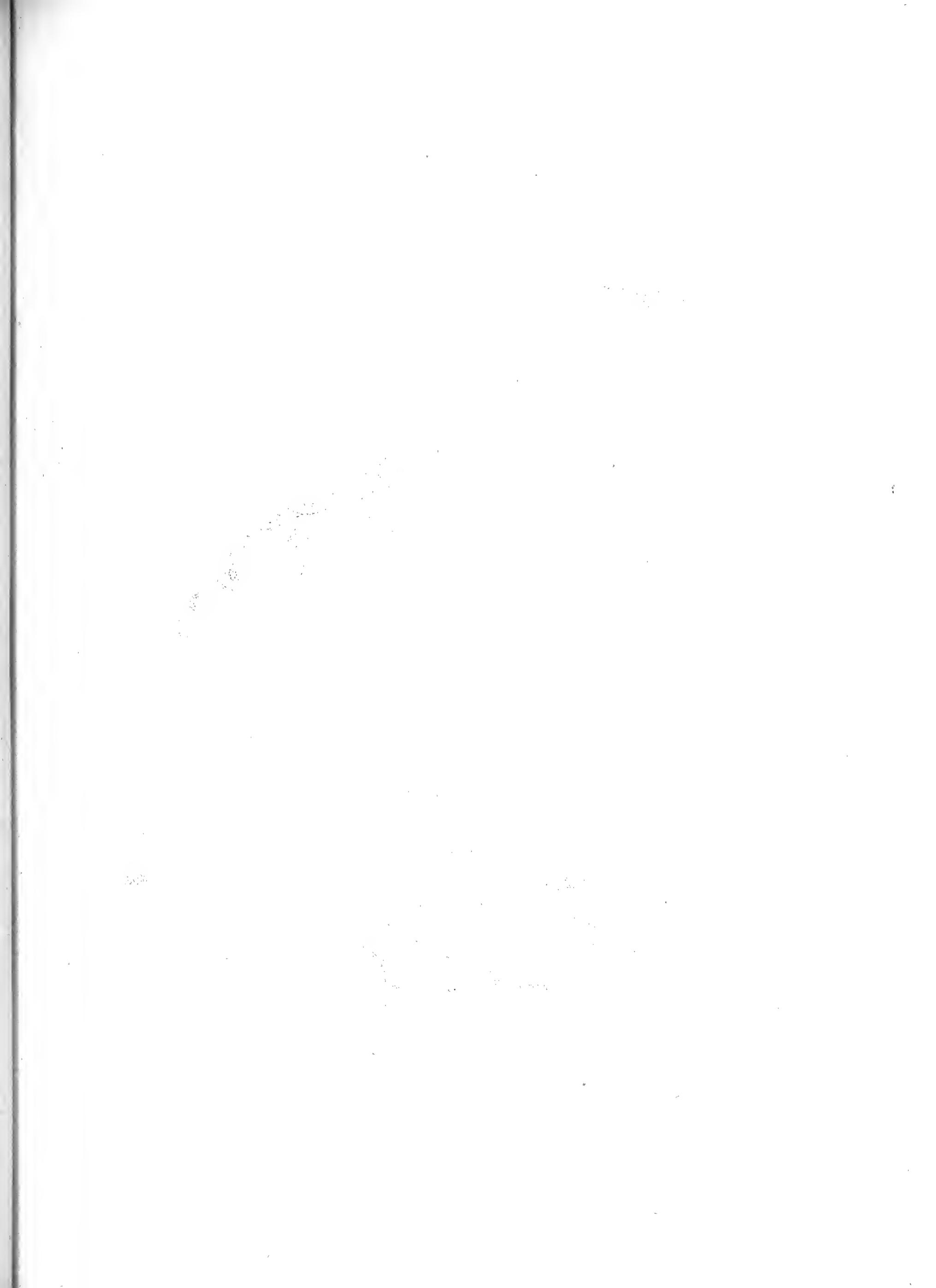
et les pieds d'un rouge clair. Longueur, neuf pouces six lignes. On trouve des individus dont le sommet de la tête est d'un roux plus ou moins cendré, et la poitrine d'un cendré bleuâtre pur.

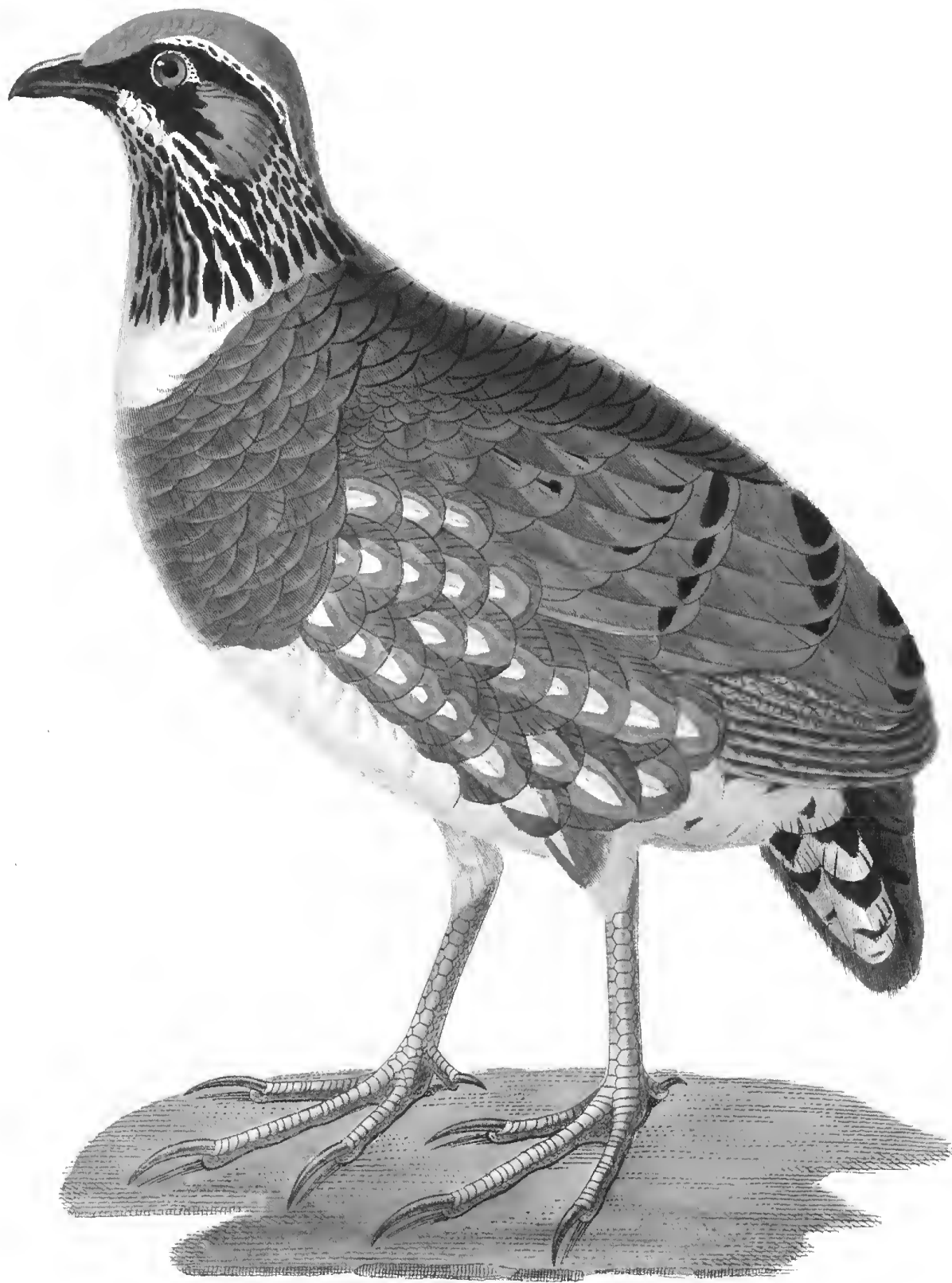
C'est PERDIX JAVANICA. Lath. *Ind. Orn.*, vol. 2, pag. 651, Sp. 27.
 — PERDRIX AYAM-HAN. Temm., *Hist. nat. Pig. et Gall.*, v. 3, p. 404.
 — JAVAN PARTRIDGE. Lath. *Syn.*, vol. 4, pag. 775. — Brown. *Illust. zool.*, tab. 17. Une figure au-dessous de toute critique.

Cette belle Perdrix vit dans différens districts de l'île de Java; elle est très-abondante dans celui de Passourouang; on la trouve dans les plaines et sur les montagnes, le plus habituellement à la lisière des bois; son cri d'appel est à peu près le même que celui de la Perdrix grise d'Europe. Les Javanais désignent l'espèce par le nom de *Ayam-ayam-han*. M. Horsfield indique *Dagu* pour la dénomination malaise de cet oiseau.

Notre espèce est indiquée par Sonnini, dans la nouvelle édition des Œuvres de Buffon, sous l'article du Réveil-Matin, de Bontius, ou *Perdix suscitator* de Latham; mais ce gallinacé, à voix de butor, n'a point été trouvé à Java par les voyageurs qui ont parcouru cette contrée. Il faut par conséquent classer ce récit de Bontius parmi les fables, et exclure du catalogue de nomenclature l'espèce qui y figure, sous le nom de *Perdix suscitator*.

On trouve ce gallinacé dans plusieurs collections. Un individu du Musée des Pays-Bas a servi de modèle à la planche ci-jointe.





Perdrix mégapode, mâle.

Prêtre.

The first part of the document
 discusses the general principles
 of the system and the
 various methods of
 application. It is
 intended to provide a
 comprehensive overview
 of the subject matter
 and to serve as a
 guide for the reader.
 The second part of the
 document contains
 detailed information
 regarding the
 specific aspects of
 the system, including
 the various components
 and the methods of
 operation. This part
 is intended to provide
 a more in-depth
 understanding of the
 system and its
 capabilities.



Perdrix mégapode, femelle.

PERDRIX MÉGAPODE.

PERDIX MEGAPODIA. TEMM.

Le Mâle et la Femelle. — Planches 462 et 463.

A peu près de la taille et pourvue d'un bec peu différent de celui de la *Perdrix ayamhan*, pl. col. 147, dont elle rappelle la coupe d'aile et la forme de la queue, la Perdrix nouvelle figurée ici diffère remarquablement de son congénère de Java par les pieds plus forts munis de doigts très-longs et d'ongles longs subulés et courbés. La longueur du doigt du milieu avec l'ongle porte plus de deux pouces.

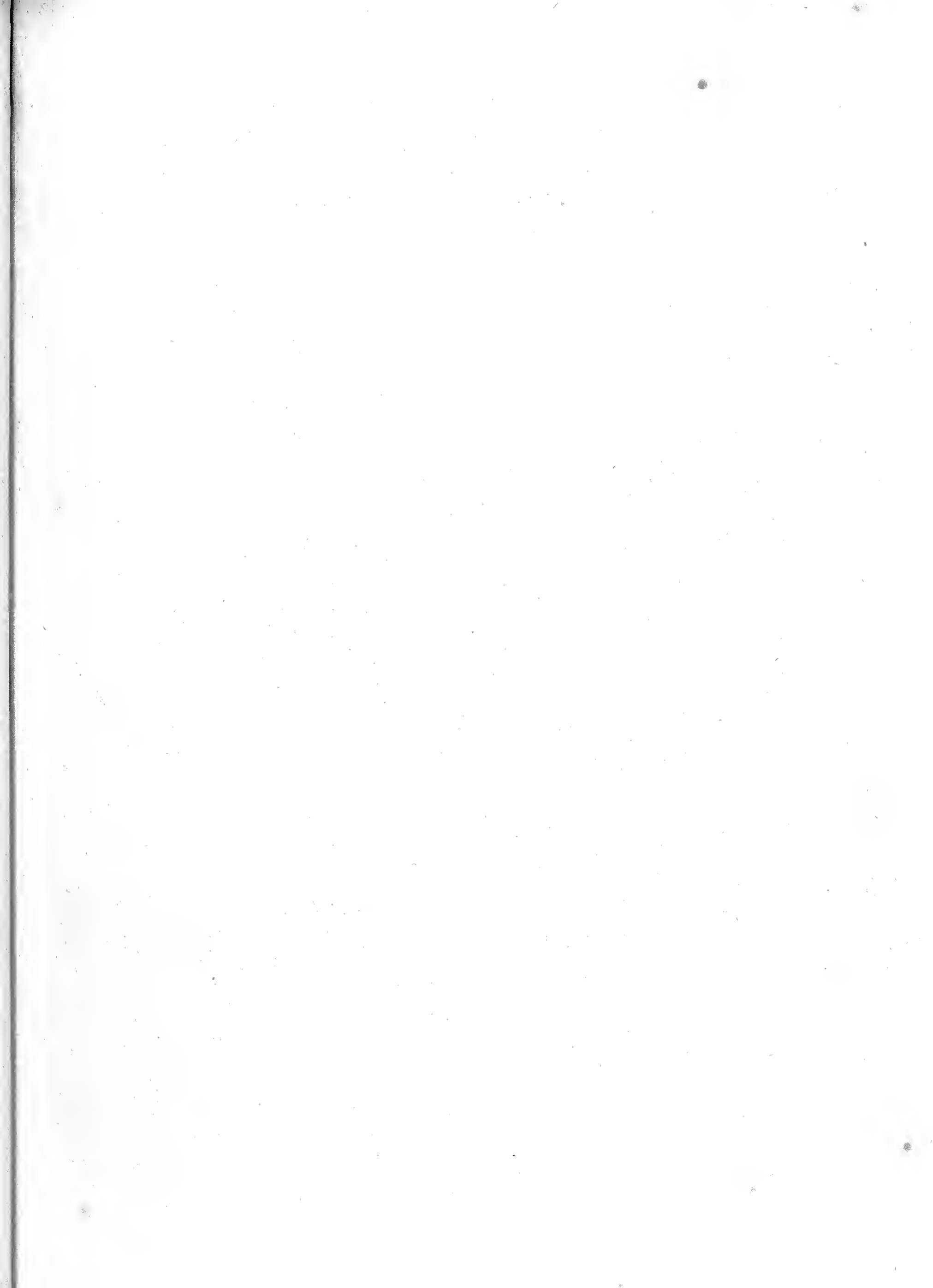
Un roux mordoré très-vif couvre tout le sommet de la tête et s'étend sur l'occiput et la nuque; l'organe de l'ouïe est aussi recouvert par des plumes de cette couleur, séparées du roux de la nuque par une bande noire qui, couvrant le lorum, passe au-dessus du bord de la petite région ophthalmique, et suit parallèlement, avec une bande blanche, l'espace mordoré de la nuque; des plumes noires lisérées de blanc couvrent les tempes et le devant du cou, où se dessine une grande plaque blanche. Le dos est gris olivâtre à liséré brun; le croupion porte de grandes taches noires en forme de fer de lance; les ailes sont chamarrées de grandes taches noires sur

PERDRIX MÉGAPODE.

un fond mordoré très-vif; la poitrine est cendrée, le milieu du ventre blanc pur, et les plumes des flancs sont grises, avec une tache blanche à leur centre et de larges bordures mordorées le long des bords des barbes. Le bec est noir, les pieds sont d'un gris bleuâtre, et les ongles bruns. Longueur, dix pouces.

La femelle, pl. 463, diffère du mâle par l'absence de roux à la tête, remplacé par du brun cendré à mèches noires; la bande sourcillière est d'une teinte claire pointillée de noir; des mèches noires sur un fond roux ou roussâtre couvrent les tempes et le devant du cou, mais la plaque est d'un roux vif; la poitrine est bariolée et tachetée, et les plumes blanches du ventre portent des croissans roussâtres; les taches mordorées sont peu nombreuses sur les ailes, et les bordures des plumes du dos sont d'un fauve clair, liséré en dessus comme en dessous d'un trait noir.

L'espèce vit au Bengale, et a été envoyée au Musée de Paris par M. Duvaucel. On voit des sujets dans le cabinet de la société zoologique à Londres.





Perdix de Hey, mâle.



Perdrix de Hey, femelle.

PERDRIX DE HEY.

PERDIX HEYI. TEMM.

Le Mâle et la Femelle.—Planches 328 et 329.

M. CRETSCHMAER, Directeur du Cabinet d'Histoire Naturelle à Francfort, nous a fait passer sous le nom indiqué ci-dessus le mâle et la femelle de cette espèce nouvelle du genre Perdrix; ils font partie des envois adressés par M. Ruppel au musée de sa ville natale. Ce bel établissement, érigé sous les auspices d'une société composée de savans distingués, et au moyen des subsides patriotiques fournis par la classe opulente des habitans, fait le plus grand honneur aux vues d'utilité publique de ceux qui en posèrent les premiers fondemens.

Sous le rapport des noms proposés dans les ouvrages les plus récents on se voit souvent embarrassé d'admettre une série de ces noms propres donnés par les auteurs à des espèces inédites. Les noms très-obscur de personnes qui n'ont aucun mérite scientifique, et dont les travaux mercenaires n'ont pu contribuer directement aux progrès de l'histoire naturelle, ne devraient point être admis dans nos catalogues. C'est probablement pour se débarrasser des soins d'une recherche plus scientifique que ces auteurs choisissent dans les cadres d'un équipage de navire, depuis le chef jusqu'au mousse, sans toutefois s'oublier eux-

PERDRIX DE HEY.

mêmes, des noms qu'ils appliquent sans choix au premier animal qui leur tombe sous la main. Si l'emploi d'une grande quantité de noms peu connus dans le domaine de la science paraît sous tous les rapports mal vu, il n'en est pas de même du choix d'un nom propre du savant distingué, du voyageur intrépide, du naturaliste voué aux recherches, ou bien des personnes qui ont pu contribuer à en faciliter les moyens, enfin de celles qui ont un mérite quelconque dans la sphère des sciences. A ces titres nous savons gré à M. Cretschmaer de rendre hommage au compagnon intrépide et plein de zèle et de dévouement, associé à M. Ruppel dans les voyages scientifiques dont ils poursuivent le cours. Les dangers affrontés par M. Hey dans le seul but de se rendre utile; les courses périlleuses entreprises pour faire des découvertes dans une terre jadis classique, transformée aujourd'hui en un désert affreux, sont des titres que nous nous empressons de faire valoir et auxquels l'hommage d'une dédicace répond d'une manière très-faible relativement au mérite personnel.

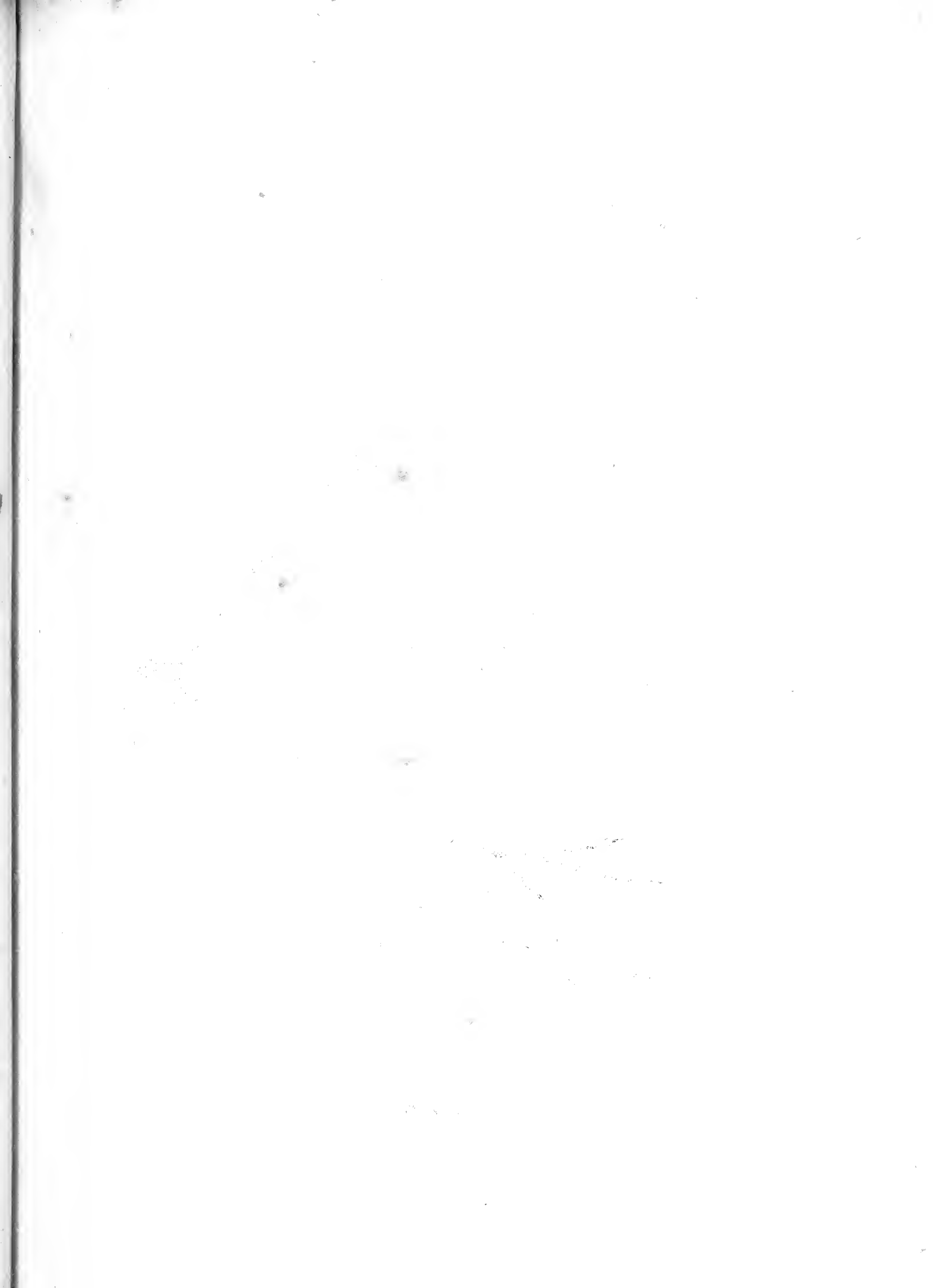
Ce joli Gallinacé est de taille moyenne entre la Perdrix et la Caille d'Europe; un plumage coloré par grandes masses, un bandeau blanc et une grande tache longitudinale de la même couleur placée derrière l'œil peuvent servir de caractères distinctifs du mâle; des plumes un peu longues, larges du bout, forment une petite coiffure peu distincte à l'occiput; un cendré légèrement pourpré ou couleur lie de vin couvre la tête et tout le haut du cou; une teinte plus claire tirant à l'isabelle est répandue sur la partie du bas du cou, sur la poitrine, le manteau et les scapulaires; les plumes des flancs et du ventre, colorées de la teinte lie de vin, et mordorées sur les barbes intérieures, sont toutes bordées latéralement par une bande brune-noirâtre; les ailes sont d'un cendré-isabelle pointillé de fines stries brunes; du blanchâtre est disposé en festons sur les barbes extérieures des ré-

PERDRIX DE HEY.

miges; le dos et les couvertures du dessus de la queue portent des raies brunes très-fines sur un fond cendré jaunâtre; les plumes de la queue sont d'un roux vif, à l'exception des deux du milieu colorées et rayées comme les couvertures; le bec est jaune, et les pieds sont cendrés. Longueur totale, huit pouces.

La femelle a tout le plumage rayé transversalement; elle manque de bande frontale et de tache blanche derrière les yeux; toute la région de cet organe est parsemée de petits points bruns sur un fond isabelle très-clair; de fines bandes grises et brunes couvrent la tête et le cou; une teinte cendrée isabelle irrégulièrement ondée et rayée est répandue sur toutes les parties supérieures; les rémiges sont marbrées de roux, et la queue rousse comme dans le mâle a des marbrures brunes vers le bout des plumes; toutes les parties inférieures sont couvertes de zigzags et de raies transversales d'un gris clair sur un fond blanchâtre terne; enfin le bec est brun.

Les deux individus que M. Cretschmaer a bien voulu me confier font partie du Musée de Francfort; ils ont été tués par M. Hey dans les déserts d'Acaba en Arabie.





Caille à ventre perlé, mâle.

Prêtre.

CAILLE A VENTRE PERLÉ.

PERDIX STRIATA. LATH.

Le Mâle. — Planche 82.

CETTE espèce est décrite par Latham d'après Sonnerat (1) qui l'a fait connaître; mais ici, comme dans toutes les descriptions d'animaux observés par ce naturaliste, nous regrettons que l'auteur se soit restreint à la description de leur plumage, sans entrer dans les moindres détails sur les mœurs et sur les habitudes, partie de l'histoire des êtres la plus intéressante à étudier.

Nous avons donné une description de cet oiseau dans l'*Histoire des Gallinacés*, vol. 3, pag. 470, où il se trouve placé dans le genre *Coturnix*; depuis on a jugé que ce genre pouvait être supprimé pour ne faire qu'une section de celui sous le nom de *Perdix*; j'en ai exposé les motifs dans le *Manuel d'Ornithologie*, et j'ajouterai qu'en formant des Cailles un genre distinct de celui des Perdrix, il serait aussi nécessaire de former deux coupes génériques des Francolins et des Colins; les premiers à cause des éperons dont les tarse des mâles sont armés, et les seconds vu la hauteur du bec, pourvu

(1) *Grande Caille de Madagascar*, Sonn., *Voy. Ind.*, vol. 2, pag. 169, tab. 98. — Lath., *Ind. Orn.*, vol. 2, pag. 654, sp. 36.

CAILLE A VENTRE PERLÉ.

d'une échancrure ou dent, dans une espèce; ce cas existant, les femelles des Francolins ne pourraient être classées qu'avec les Perdrix, et de cette manière on se verrait conduit par une telle voie, strictement méthodique, à séparer le mâle de la femelle en deux genres distincts; les Perdrix à bec très-allongé et en pioche réclameraient une nouvelle coupe générique; il faudrait en distraire également la *Perdix guianensis* des méthodes, à cause de l'échancrure au bec; les Cailles à bec long et les Perdrix à bec allongé ne pourraient être réunies; ainsi on parviendrait à former dans le genre *Perdix* six ou sept nouveaux genres parfaitement inutiles, mais en harmonie avec ce grand nombre de divisions et de subdivisions dont les nouveaux systèmes sont encombrés.

Cette grande Caille d'Afrique se distingue de tous ses congénères par la force du bec et par la longueur de la mandibule supérieure; caractère que nous avons également fait observer chez toutes les espèces de *Perdix proprement dites* et chez tous les *Francolins* qui habitent cette partie du globe; apparemment que la mandibule supérieure allongée et formée en pioche sert à cet oiseau aux mêmes fins, et que, destiné comme les Perdrix Africaines à se nourrir de plantes bulbeuses, cachées par un sol dur et graveleux, il fait usage de ce bec pour labourer la terre; sa queue est un peu plus longue proportionnellement à celle de la Caille d'Europe, mais elle est, comme dans cette espèce, cachée par les couvertures supérieures; du reste, quoique modelée sur les mêmes formes, elle est d'un tiers plus grande dans toutes ses dimensions.

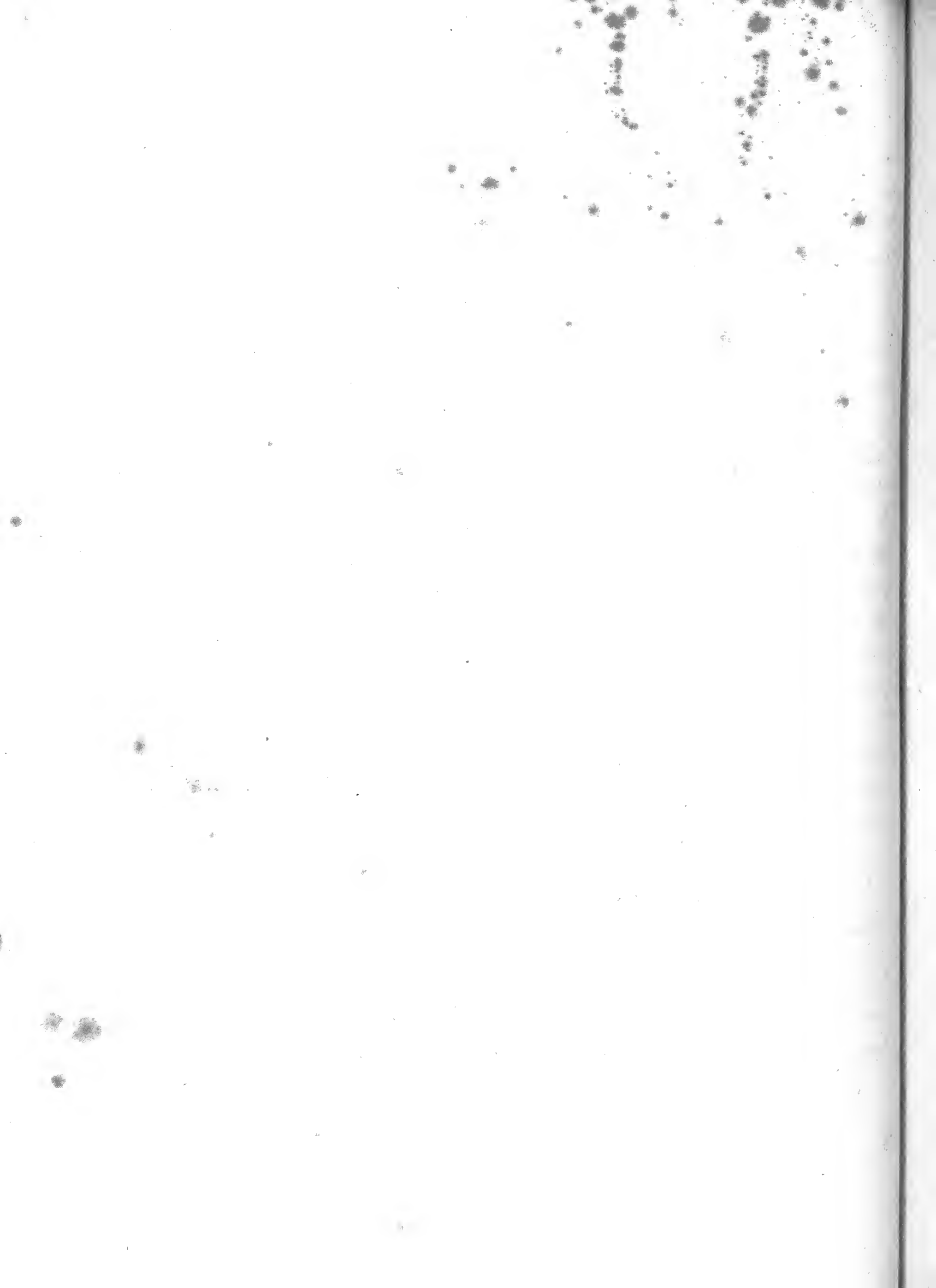
La Caille de cet article porte en longueur totale neuf pouces; le bec a dix lignes et le doigt du milieu avec l'ongle un pouce quatre lignes. Le sommet de la tête, la partie postérieure du cou, le dos et le croupion sont d'un brun-roux; sur le centre de chacune de

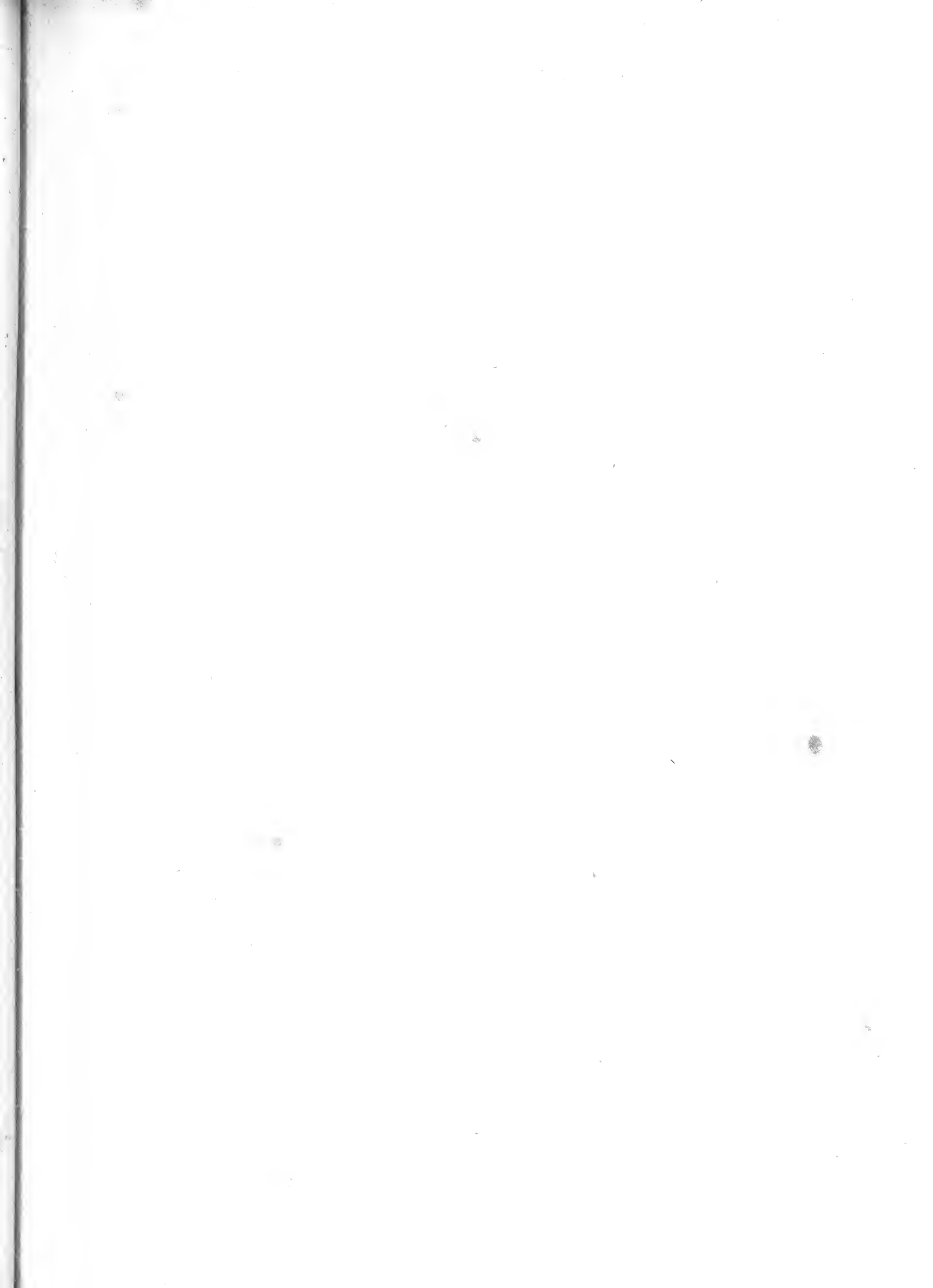
CAILLE A VENTRE PERLÉ.

ces plumes est une large bande d'un blanc-jaunâtre qui suit la direction de la baguette; sur les plumes de la nuque sont quelques taches noires et sur celles du dos des bandes transversales noires et rousses; l'espace entre l'œil, la gorge et le devant du cou sont d'un noir profond; au dessus des yeux passe une étroite bande blanche, qui se dirige sur la nuque; depuis la base du bec une seconde bande blanche, mais plus large, passe au dessous des yeux et vient border latéralement le noir du devant du cou; sur la poitrine est un plastron de forme ronde et de couleur marron-foncé; les côtés du cou (compris entre l'espace des deux bandes blanches) et les parties latérales de la poitrine sont d'un beau cendré-bleuâtre; le milieu du ventre, d'un noir profond, porte de grandes taches rondes d'un blanc pur; sur le marron-foncé des plumes des flancs on voit une large bande blanche qui en occupe le centre, et ce blanc est bordé de chaque côté d'une étroite ligne noire; les couvertures des ailes sont rayées transversalement de noir et de blanc-roussâtre; quelques-unes portent une étroite ligne blanche le long de la baguette et la plupart sont terminées d'un peu de blanc; les rémiges sont d'un brun-cendré avec un peu de roux sur la barbe extérieure; les plumes de la queue sont noires, coupées de fines bandes transversales rousses; le bec est noir; l'iris d'un jaune terne, et les pieds roussâtres.

Il est assez probable que cette description appartient au mâle de l'espèce; la femelle n'est point encore connue.

Cette belle Caille habite l'île de Madagascar; elle émigre sur toute l'étendue de la côte orientale de l'Afrique. Le mâle que je viens de décrire fait partie du Musée des Pays-Bas; un individu semblable est déposé au Muséum de Paris.







1. Caille naltée mâle. 2. femelle.

CAILLE NATTÉE.

PERDIX TEXTILIS. TEMM.

Le Mâle et la Femelle.—Planche 35.

CETTE Caille est un peu plus petite que celle d'Europe; ses proportions sont les mêmes; leur plumage se ressemble, mais celui de la Caille nattée est plus marqué de raies et de taches foncées, et les parties inférieures sont variées de taches et de raies nombreuses. Le mâle se distingue par une tache noire triangulaire au menton, et par deux bandes noires, étroites et demi-circulaires qui ornent le devant du cou; la première entoure la gorge et les angles remontent devant l'orifice des oreilles; l'autre descend sur la poitrine et ses angles vont joindre la partie postérieure de l'organe indiqué; une petite moustache noire marque l'angle du bec, et une raie cendrée s'étend de l'œil aux narines; tout le reste du devant du cou est blanc et c'est la couleur des larges sourcils qui s'étendent vers l'occiput; une bande noire plus ou moins large, souvent indiquée par de nombreuses taches rapprochées, couvre le thorax; toutes les parties inférieures sont marquées de mèches noires avec des traits blancs parallèles, disposés sur un fond blanc-roussâtre; les bandes surcillaires et celles du milieu du crâne sont semblables à celles de notre Caille d'Europe;

CAILLE NATTÉE.

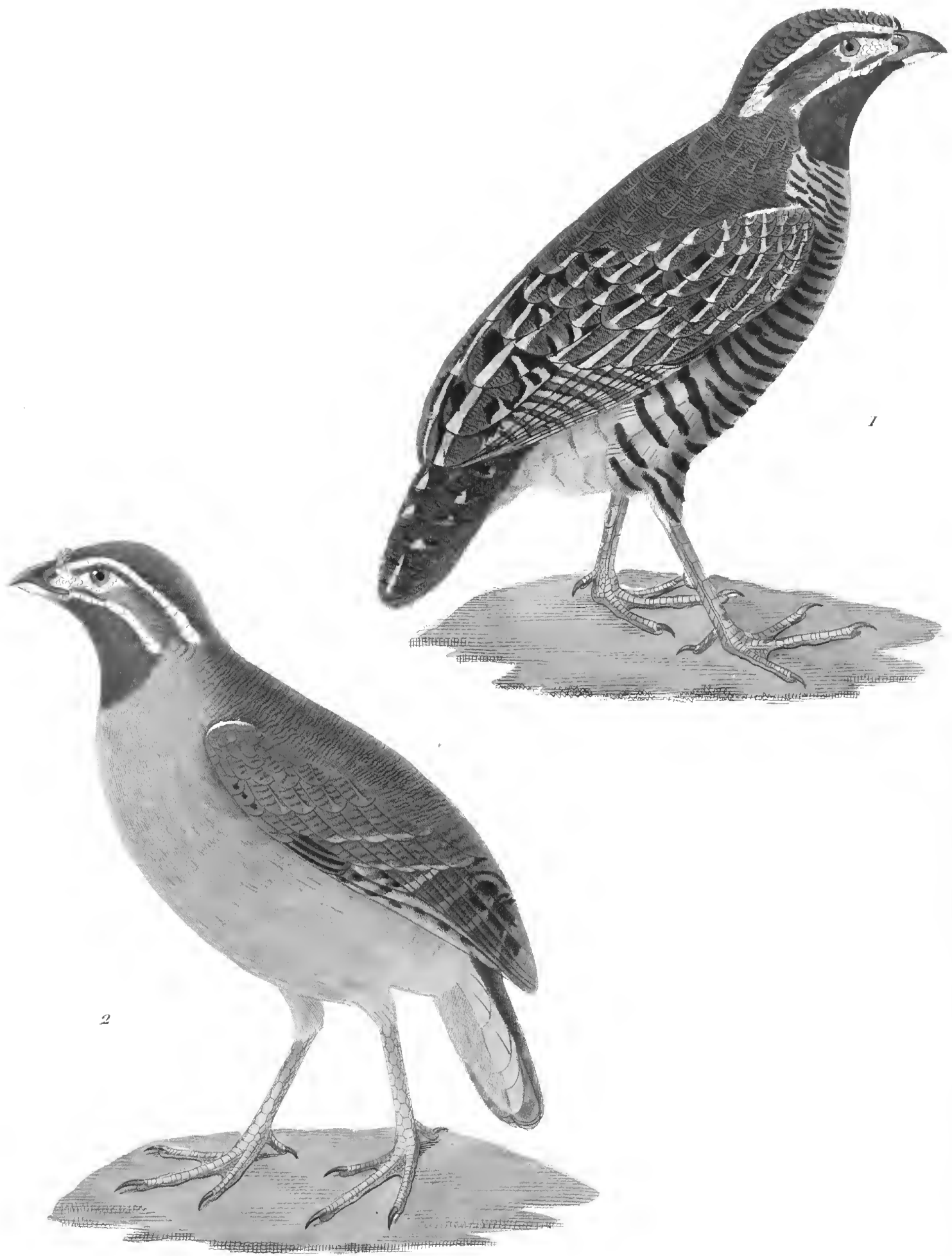
les plumes du cou, du dos, des scapulaires, et celles qui couvrent le croupion sont peintes au milieu d'une tache lancéolée d'un blanc-roussâtre, bordée de noir; le reste des barbes est marqué de grandes taches noires coupées par des bandes rousses et cendrées; les couvertures des ailes sont cendrées et coupées par des bandes jaunâtres bordées de noir; les pennes sont cendrées.

La femelle diffère du mâle par le manque de la tache triangulaire et des bandes demi-circulaires à la gorge; celles-ci sont indiquées par une série de petites taches noires disposées de la même manière que les bandes chez le mâle; la gorge est d'un blanc pur; les parties supérieures ne diffèrent point d'une manière très-marquée, mais celles du cou et du dessous du corps sont d'un blanc-roussâtre, irrégulièrement marqué de taches noires et de raies longitudinales blanches; ces dernières sont disposées sur les flancs; le milieu du ventre est blanc.

Sonnerat a parlé de cette espèce sous le nom de *petite Caille de Gingi*, et Sonnini l'indique dans l'article de la *Caille de la côte de Coromandel*. C'est PERDIX COROMANDELICA, Lath. *Ind. Ornith. vol. 2, pag. 654. Sp. 38*. Les descriptions des auteurs mentionnés n'indiquent point la tache noire triangulaire à la gorge du mâle adulte, ce qui fait présumer qu'ils n'ont vu que de jeunes mâles ou bien des femelles.

Cette espèce habite le continent de l'Inde, elle paraît commune au Bengale. On trouve les individus des deux sexes dans les Musées de Paris et des Pays-Bas.

t
-
s
-
s



1. Perdrix rousse-gorge, mâle. 2. Id. Id. femelle.

PERDRIX ROUSSE-GORGE.

PERDIX CAMBAYENSIS. LATH.

Le Mâle et la Femelle adultes. — Planche 447, fig. 1 et 2.

IL résulte souvent les erreurs les plus graves de l'empressement qu'on met à classer les animaux dans nos méthodes, et à publier les résultats d'une première observation basée sur l'examen, quelquefois très-superficiel, d'un sujet unique. L'article que nous publions ici peut servir de preuve nouvelle que les publications trop précoces nuisent plus ou moins à l'étude de l'histoire naturelle; elles tendent souvent à porter la confusion dans la classification méthodique.

Latham, induit en erreur par l'examen d'un sujet de cette espèce déposé dans les galeries du Musée britannique à Londres, sur lequel il composa son article *Perdix cambayensis*, Ind. Ornit. vol. 2, page 655, sp. 44, ne s'est point douté que l'individu avait été mutilé; le manque d'ongle au doigt postérieur lui parut sans doute très-extraordinaire, puisqu'il fait mention à deux reprises de la phrase *digito postico mutico*, dans un article de quatre lignes. Fixant mon attention sur cette remarque faite par Latham, et d'avance frappé de l'analogie entre le manque d'ongle chez cette espèce, et l'absence

PERDRIX ROUSSE-GORGE.

bien constatée de tout ongle dans le *Cryptonix* ou *Roulonl couronné*. Voyez les Pl. col. 350 et 351. J'associai ce *Perdix cambayensis* à l'espèce bien connue. Me trouvant à Londres, j'y vis l'individu qui avait servi à la description de Latham; et sans doute prévenu en faveur de l'absence de l'ongle au doigt postérieur, je ne m'aperçus point de l'état imparfait du sujet : ce n'est qu'après avoir eu sous les yeux une multitude de dépouilles de la même espèce, toutes pourvues d'un ongle au doigt postérieur, que je me doutai de l'état de dégradation du sujet déposé au Musée britannique. Cet individu est un jeune mâle revêtu en partie du plumage de l'adulte, mais ressemblant plus au total à la vieille femelle dont le portrait accompagne cet article. Il résulte de tout ceci que le *Perdix cambayensis* est une véritable Perdrix, et qu'il faut rayer tout l'article du *Cryptonix roux* fourni dans l'histoire des Gallinacés, vol. 3, pag. 534. Le genre *Cryptonix* ne comprendra que l'espèce unique sous *Cryptonix coronatus*.

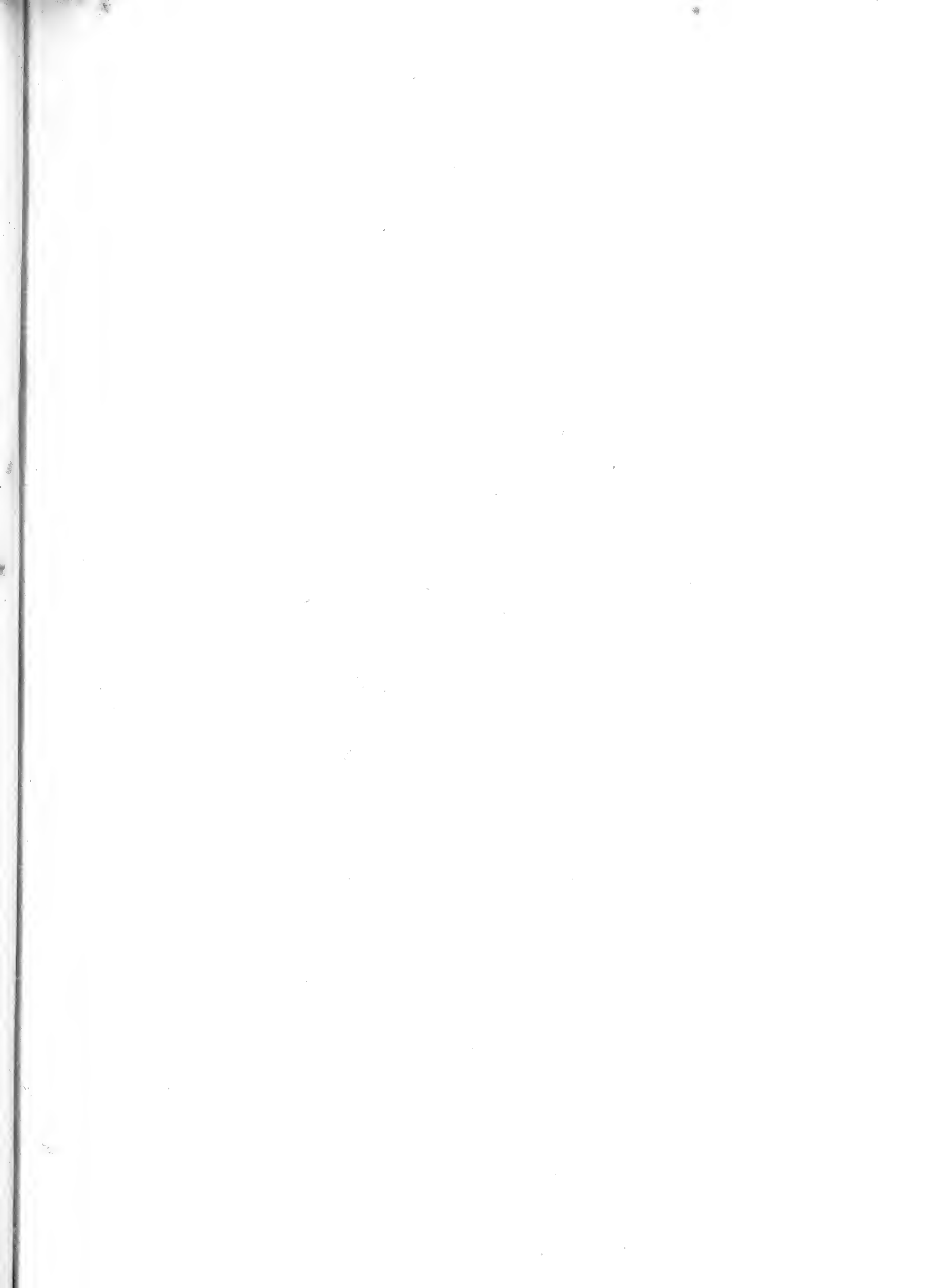
L'espèce étant réintégrée à sa véritable place, nous ferons observer qu'elle s'éloigne un peu des Perdrix par la forme du bec, qui est très-court, plus haut que large, à mandibule supérieure très-fléchie; le tarse du mâle est pourvu d'un tubercule très-fort; les sujets très-vieux ont ce tubercule extraordinairement développé, pouvant presque tenir lieu d'éperon obtus. L'espèce est encore caractérisée par la petite taille, moindre que celle de notre caille d'Europe, dont elle n'a pas la coupe d'aile; les plumes sont étagées comme chez les Perdrix proprement dites. Les sexes diffèrent par les couleurs du plumage, mais le mâle et la femelle ont toute la région gutturale d'un beau roux foncé.

Le mâle adulte, en état parfait du plumage, est facile à distinguer de la femelle par les belles bandes noires et blanches dont toutes les

PERDRIX ROUSSE-GORGE.

parties inférieures sont couvertes, ses bandes transversales, très-régulières, sont peu larges sur toutes les parties du devant du cou et de la poitrine : elles occupent plus d'étendue sur le ventre et sur les flancs ; les cuisses et la région abdominale sont d'une teinte isabelle foncée. Les parties inférieures chez la femelle sont d'un roux isabelle, sans taches ni raies, mais un peu teint de couleur lie de vin à la poitrine. Le plumage des deux sexes n'offre à peu près aucune disparité dans la distribution des couleurs des parties supérieures et de la tête ; trois raies, dont une rousse et deux blanches passent sur les joues ; une raie blanche et une rousse passent au-dessus des yeux, et l'autre bande blanche en dessous : elles aboutissent au côté du cou ; le sommet de la tête est varié de gris et de noirâtre ; tout le dos est gris marqué de nombreux zigzags très-déliés ; les ailes sont aussi de couleur cendrée variée de zigzags, mais chaque plume porte une raie blanche plus ou moins large ; sur la baguette quelques unes ont encore de grandes taches noires irrégulières, et des bandes transversales jaunâtres ou roussâtres encadrées de noir ; la queue est arrondie, rayée à grand intervalle de roux jaunâtre encadré de noir : l'intervalle entre ces bandes est couvert de zigzags très-fins ; les pieds, les ongles et la mandibule inférieure sont jaunes ; la mandibule supérieure est brune. Longueur de cinq pouces huit ou dix lignes à six pouces au plus.

Cette espèce est très-abondante dans tous les cantons cultivés de l'Inde ; on la trouve en grand nombre sur les marchés, dans les villes du Bengale, particulièrement à Calcutta. Les Musées de Paris et des Pays-Bas ont obtenu des individus de MM. Duvaucel et Dussumier.





Colin sonnini, mâle.

COLIN SONNINI.

PERDIX SONNINII. TEMM.

Le Mâle. — Planche 75.

JE conserve à ce Colin, qui n'a été désigné dans aucune méthode, et seulement d'une manière peu satisfaisante par les voyageurs, le nom du naturaliste qui le premier nous a donné sur l'histoire de cet oiseau des renseignemens plus positifs. M. Virey le décrit dans la nouvelle édition des œuvres de Buffon (1); avant lui l'abbé Rozier l'avait indiqué dans le Journal de Physique de l'année 1772, tom. 2, part. 1^{re}., pag. 217, et figuré planche 2; Barrère et Laborde en font aussi mention; mais ces indications ont été confondues avec les descriptions, également très-succinctes, de l'espèce du *Zonécolin*.

Ce Colin, qui habite des climats où la température ne se refroidit jamais à tel point que les substances végétales languissent dans une inanition temporaire, n'est point contraint, par un manque de nourriture ou par un froid trop âpre, d'abandonner les lieux qui l'ont vu naître; il n'émigre point comme le Coléniqui; l'espèce est sédentaire dans les contrées de l'Amérique méridionale. Ces Colins

(1) Buffon, *édit. de Sonn.*, v. 7, p. 133.

COLIN SONNINI.

ainsi que tous leurs congénères vont par compagnies de sept ou huit, jusqu'à quinze ou seize; lorsque la troupe prend son vol, les vieux se lèvent les premiers. Ils habitent de préférence les petites bornes sur la lisière des bois, et ils ne sont pas si sauvages qu'on n'en rencontre plusieurs compagnies dans le voisinage des habitations. Les jeunes ne se lèvent pas facilement, et se cachent fort bien dans les grandes herbes entrelacées dans les buissons et les petits palmiers épineux, où ils se retranchent. Quand ils partent, ils ne poussent point de cri, et filent droit tout de suite; leur vol n'est pas élevé de plus de cinq ou six pieds; les jeunes éparpillés se rappellent entre eux par un petit sifflement assez semblable à celui de nos Perdreaux. Ce Colin pond en différens temps et fait deux couvées. Sonnini rapporte qu'il a vu nourrir en cage de ces oiseaux, avec de petites graines, mais ils conservaient toujours un caractère sauvage et farouche, et ils s'agitaient extraordinairement lorsqu'on s'approchait d'eux.

Ce Colin se distingue, au premier coup d'œil, du *Zonécolin*, (*Perdix cristata* Lath.) par les couleurs plus foncées de son plumage; le roux-marron, le cendré-rougeâtre et le noir en forment les teintes principales; tandis que dans le *Zonécolin*, c'est le blanc-jaunâtre, le cendré-brun, le noir et le roux qui dominant: chez ce dernier la femelle diffère beaucoup du mâle par les distributions des couleurs du plumage, tandis que chez le *Colin Sonnini* le plumage de la femelle ne diffère de celui du mâle que par les teintes moins vives: dans le *Zonécolin* les quatre ou cinq longues plumes droites qui forment la huppe sont implantées en avant des yeux, vers le front; dans le *Colin Sonnini*, de semblables plumes forment une huppe, mais qui se relève au milieu du crâne et dont les plumes sont implantées entre les yeux.

COLIN SONNINI.

La longueur totale est de sept pouces et jusqu'à trois ou quatre lignes; le bec est comme dans le *Zonécolin*, et le tarse a aussi la même longueur. Quatre ou cinq plumes étroites, dont les deux plus longues mesurent un pouce, sont implantées sur le haut de la tête, entre les yeux; elles sont jaunâtres avec un peu de brun au milieu; le front est jaunâtre, et c'est aussi la couleur qui entoure la base des deux mandibules; toute la gorge et une large bande derrière les yeux sont d'un roux-foncé, sans que les plumes soient bordées d'une couleur différente; les plumes de la nuque et des côtés du cou portent des taches blanches, noires, et de couleur marron; le haut du dos est d'un cendré-roux avec de nombreux zigzags noirs; toutes les autres parties supérieures portent, sur un fond cendré-roux, de grandes taches noires et des zigzags bruns, et les couvertures des ailes ne sont point bordées de couleurs claires; la poitrine d'un cendré-rougeâtre clair, qui est à points noirs, porte encore quelques taches blanches disséminées; toutes les plumes des parties inférieures, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, ont trois grandes taches ovoïdes d'un blanc pur, disposées de chaque côté de la plume le long de ses bords; ces taches sont entourées de noir et le milieu de la plume est d'un beau roux-marron; les rémiges et les pennes secondaires sont brunes; les pennes de la queue sont d'un brun très-foncé, avec une multitude de petits zigzags noirs; le bec est noir et les pieds sont jaunâtres.

La femelle, toujours un peu moins grande, n'a point de ces plumes allongées sur la tête; les couleurs de son plumage sont plus pâles, mais les distributions en sont les mêmes.

Je termine cet article des Colins par la remarque que plusieurs autres oiseaux portent ce même nom dans les écrits de Fernandez (1).

(1) Voyez Fernandez, *Hist. avium novæ Hisp. cap. 24, 25, 39, 85 et 134.*

Nonobstant les indications succinctes de cet auteur et l'impossibilité de reconnaître les espèces différentes qu'il se contente de signaler par les noms les plus barbares, nous voyons cependant les méthodistes s'aviser de les produire, comme autant d'espèces distinctes d'oiseaux.

Parmi ces Colins de Fernandez indiqués plutôt que décrits, on doit rayer les suivans de la liste des espèces de Perdrix d'Amérique. Le *Cacacolin*, du chapitre 134; les deux espèces d'*Accolins* ou Cailles d'eau, aux chapitres 10 et 131; le grand Colin de Buffon (1) et que Fernandez indique au chapitre 39, sans lui donner de nom; l'*Ococolin*, chapitre 85, indiqué par Buffon (2) sous le nom d'Ococolin ou Perdrix de montagne du Mexique, le même oiseau dont Brisson fait une espèce de Rollier (3), et ensuite une espèce de Caille ou de Perdrix (4); Fernandez parle encore d'un autre *Ococolin* au chapitre 211, mais celui-ci est du genre Pie. La prétendue Caille des îles Malouines (5), figurée par Buffon, est encore un Colin, mais que je n'ai jamais vu en nature.

Musées de Paris et des Pays-Bas.

(1) *Perdix novæ Hispaniæ. Lath., Ind. Ornith., v. 2, p. 653, sp. 33.*

(2) *Perdix nævia. Lath., Ind. Ornith., v. 2, p. 649, sp. 19.*

(3) *Galgulus mexicanus cristatus. Briss., Ornith., v. 2, p. 84.*

(4) *Perdix montana mexicana. Briss., Ornith., v. 1, p. 226, sp. 3.*

(5) *Perdix falklandica. Lath., Ind., v. 2, p. 653, sp. 32.*

3
6



Rouloul couronné, mâle.



Rouloul couronné, femelle.

51.
CRYPTONIX OU ROULOUL COURONNÉ.

CRYPTONIX CORONATUS. TEMM.

Le Mâle, planche 350. — *La Femelle*, planche 351.

Nous avons fait observer dans le discours sur le genre Tétras publié dans le troisième volume de l'Histoire naturelle des Pigeons et des Gallinacés, pag. 110, que le Rouloul de l'Encyclopédie fait partie du nombre des oiseaux classés par Gmelin, treizième édition des œuvres de Linné, dans le genre *Tetrao*; Latham le range parmi les Perdrix.

La forme du bec et des narines des Cryptonix distingue ceux-ci, du premier coup d'œil, des oiseaux compris dans le genre des Perdrix, tandis que le manque de l'ongle au doigt postérieur est un caractère qu'on ne trouve dans aucun genre d'oiseaux; il est même probable que ce manque d'ongle a paru aux yeux de certains naturalistes, comme une difformité individuelle, puisque Sparmann et Latham, qui donnent des figures sous tous les autres rapports assez exactes du mâle de l'espèce de cet article, le représentent portant un ongle au doigt postérieur: cependant, je puis assurer que ce manque d'ongle n'est point accidentel dans les oiseaux de ce genre, puisque sur plus de vingt individus qui m'ont été envoyés de Batavia,

CRYPTONIX OU ROULOUL COURONNÉ.

je n'ai vu dans aucun sujet des deux sexes, le moindre indice d'une substance cornée au doigt postérieur.

Sonnerat est le premier qui ait fait connaître ce singulier Gallinacé; indécis sur la place que l'espèce doit occuper, il établit des rapprochemens entre le Faisan et le Ramier d'Europe, et cette circonstance semble avoir déterminé Sparmann à en faire un Faisan, sous le nom de *Phasianus cristatus* (1); Latham et Gmelin par contre, se sont avisés d'en faire un Pigeon, sous le nom de *Columba cristata* (2); ces derniers font ensuite de la femelle une véritable Perdrix, sous le nom de *Perdix viridis* (3); et finalement, nous voyons l'auteur Anglais réunir toutes ces indications dans le supplément à l'index, sous la dénomination de *Perdix coronata*. J'ai cru devoir faire de ces oiseaux un genre distinct, également différent de celui du Pigeon, du Faisan et de la Perdrix.

Le Cryptonix couronné se distingue par sa taille assez forte, par la nudité très-grande dans laquelle les yeux sont placés; cette peau nue forme autour de l'orbite une membrane proéminente, dont le bord est profondément échancré; les deux sexes portent encore sur la base du bec cinq ou six crins qui décrivent le quart de cercle.

La longueur totale du mâle adulte est de dix pouces; le bec porte neuf lignes; sa hauteur, à la base, est de cinq lignes; le tarse a un pouce huit lignes, il est dépourvu d'ergot et de tubercule calleux; le doigt du milieu avec l'ongle mesure un pouce quatre lignes, et le moignon ou doigt de derrière a cinq lignes.

Outre que le mâle diffère beaucoup de la femelle par les couleurs du plumage, il s'en distingue encore par cette belle touffe de longues

(1) Sparmann, *Museum Carls.*, fasc. 3, t. 64.

(2) Gmel. *Syst. natur.* 1, pag. 774; et Lath. *Ind. Orn.* v. 2, pag. 596.

(3) *Tetrao viridis*. Gmel. pag. 761.

CRYPTONIX OU ROULOUL COURONNÉ.

plumes à barbes décomposées, qui ceint l'occiput en forme de diadème, et que l'oiseau porte toujours à moitié relevée. Le front est noir; de la base du bec s'élèvent six crins, dont les plus longs mesurent un pouce quatre ou cinq lignes; ces crins, assez épais, sont courbés en arrière, ils forment une huppe que l'oiseau peut relever ou abaisser à volonté; l'espace entre ces crins et le diadème est d'un blanc pur; les plumes qui forment le diadème sont d'un rouge mordoré, longues d'un pouce neuf lignes, et disposées en demi-cercle autour de l'occiput; le tour des yeux ainsi qu'un grand espace derrière est nu, d'un rouge clair, et ce rouge paraît également dans les interstices que laissent les petites plumes clair-semées, disposées sur les côtés de la tête et à l'entour du bec; un cercle proéminent, de couleur rose, et garni d'échancrures, entoure l'orbite des yeux et s'élève un peu au-dessus; les joues, la nuque, les scapulaires et toutes les parties inférieures du plumage sont d'un noir à reflets brillans de couleur violette; le dos, le croupion et les plumes qui recouvrent une grande partie de la queue sont d'un vert très-foncé; les pennes de la queue sont noires; toutes les couvertures des ailes et les pennes secondaires sont d'un brun-rougeâtre très-foncé; sur les plus petites couvertures règnent des reflets violets; les rémiges sont d'un brun foncé sur leurs barbes intérieures, mais les barbes extérieures sont rousses et marquées de petits zigzags noirs; la mandibule supérieure du bec est presque entièrement noire; l'inférieure ne l'est qu'à la pointe; le reste ainsi que la base de la mandibule supérieure est rouge; les pieds sont d'un rouge-jaunâtre; les ongles sont bruns, et l'iris d'un rouge vif.

La femelle, toujours un peu moins grande que le mâle, en diffère assez par les couleurs du plumage; elle porte comme le mâle les six crins arqués sur la base du bec, mais point de diadème sur l'occiput;

CRYPTONIX OU ROULOUL COURONNÉ.

la nudité ophthalmique a la même forme que chez le mâle ; tout le haut de la tête, les joues, la nuque et la gorge sont couverts de petites plumes très-courtes et cotonneuses ; elles sont d'un brun-cendré, mais avec une légère nuance violette ; le cou, la poitrine, les flancs, tout le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un beau vert-céladon ; le ventre et l'abdomen sont d'un vert-cendré, et les plumes de la queue sont d'un noir-verdâtre ; les scapulaires et toutes les couvertures des ailes sont d'un beau roux-marron ; les plumes secondaires sont brunes ; les rémiges sont de couleur plus claire que chez le mâle.

Le Cryptonix couronné vit dans les grandes forêts, sans jamais se montrer dans les plaines ; c'est un oiseau très-méfiant et farouche, qui ne peut résister à la captivité ; le cri d'appel du mâle est un petit gloussement, plus sonore que celui de la Perdrix grise.

Ces oiseaux habitent dans les forêts de la presqu'île de Malaca ; ils sont très-abondants dans toutes les parties de l'île de Sumatra, qui est séparée de la terre ferme par le détroit de Malaca ; ils sont en grand nombre dans le district de Palambang. L'espèce est rare à Java. Plusieurs individus m'ont été adressés de Batavia, et les naturalistes voyageurs en ont rapporté de ces pays.

Musées des Pays-Bas et de Paris.

GENRE MÉGAPODE.

GENUS MEGAPODIUS. TEMM.

Bec grêle, faible, droit, un peu fléchi vers la pointe, pas bombé, aussi large que haut à la base; mandibule inférieure droite, point cachée par les bords allongés de la supérieure.

Narines distantes de la base du bec et plus près de la pointe, ovoïdes, ouvertes; fosse nasale longue, couverte d'une membrane entièrement garnie de petites plumes.

Région des yeux nue; cou garni de plumes clair-semées.

Pieds grands, forts; tarse près du double plus long que le doigt du milieu; tous les doigts longs, le postérieur posant à terre dans toute sa longueur; les antérieurs à peu près égaux; l'interne uni à sa base; l'externe divisé. *Ongles* très-longs, faiblement courbés, trigones, déprimés.

Ailes médiocres; les deux premières rémiges plus courtes que la troisième et la quatrième, qui sont les plus longues.

LES Gallinacés qui composent ce genre ne nous étaient point encore connus à l'époque de la publication de la seconde édition du Manuel d'Ornithologie. Les deux espèces, sur lesquelles notre nouveau genre a été primitivement établi, ont été rapportées par l'expédition du capitaine Freycinet; depuis cette époque ces mêmes espèces et une troisième sont parvenues au Musée des Pays-Bas par les soins de M. Reinwardt qui a rapporté plusieurs individus de ses voyages dans les Moluques.

RECUEIL D'OISEAUX, 37°. LIVRAISON.

GENRE MÉGAPODE.

Ce genre doit prendre rang parmi les Gallinacés à queue courte. Il paraît convenablement placé entre les genres *Cryptonyx* et *Tinamus*. On peut considérer ces oiseaux comme les représentans des *Tinamous* dans les contrées chaudes de l'ancien continent; quelques unes de leurs habitudes, leur port, même la nature du plumage, les couleurs et leur distribution offrent, en quelque sorte, des rapports entre ces oiseaux et nos *Mégapodes*. Je ne vois point par quel motif on peut leur supposer des rapports avec les *Peintades* ou avec les *Lophophores*, mais il est certain que leurs doigts et la forme des ongles indiquent quelques rapprochemens avec ces mêmes parties dans le genre *Menura*. MM. Gaimard et Reinwardt nous ont communiqué quelques détails relatifs à la manière de vivre de ces Gallinacés; il nous restera cependant encore plusieurs lacunes à remplir dans la partie descriptive de leurs mœurs et de leurs habitudes.

Ces Gallinacés habitent la lisière des grandes forêts qui bordent les plages maritimes; ils courent plus qu'ils ne volent; leur retraite est dans les bois où leur genre de vie n'a point encore été observé; surpris en plaine le long des bords de la mer, ils partent au moindre indice de danger et vont se cacher dans l'épaisseur des bois ou des jonchaies, dont ils s'écartent peu; leur vol est de courte durée et en effleurant la terre; le cri de ces oiseaux paraît être une espèce de gloussement. Leur démarche, observée en captivité, est vacillante; les pieds sont placés en arrière, projetant le corps en avant, absolument comme dans les *Tinamous*. Cette position des membres moteurs doit nécessairement contribuer beaucoup à les rendre très-ingambes. Leur bec est petit et grêle en proportion du corps; leur queue courte est recouverte, en grande partie, par les ailes; ils ont le cou couvert de plumes disposées à claire-voie, qui laissent voir la peau dans certaines parties.

GENRE MÉGAPODE.

Les mâles ne diffèrent point des femelles. Mais ce qui rend ces oiseaux très-remarquables est la manière singulière de l'incubation. Ils paraît que ces Gallinacés ne couvent point leurs œufs et que sous ce rapport, semblables aux Amphibies, aux Ornithorhynques et à l'Echidné, ils abandonnent l'incubation à la chaleur du soleil dardant ses rayons perpendiculaires sur un sable brûlant; le fait est certain, puisqu'on trouve les œufs sur les bords de la mer dans des enfoncemens pratiqués dans le sable et recouverts de ce même sable, de feuilles et de plantes; des milliers d'œufs, déposés de cette manière, couvrent les plages maritimes dans les îles où ces oiseaux ont établi leur demeure; les naturels savent apprécier l'étonnante fécondité de ces pourvoyeurs ailés; leurs œufs, recherchés avec soin, forment une partie de la subsistance des sauvages qui mangent aussi la chair de ces oiseaux; on a lieu de croire que quelques insulaires sont parvenus à les réduire à un état demi-domestique. Les œufs de ces oiseaux sont d'une grosseur excessivement disproportionnée à leur taille, de forme ovale et d'égale grosseur aux deux bouts. Il serait curieux à savoir de quelle manière les jeunes se comportent au sortir de l'œuf. Les soins maternels que les femelles de tous les Gallinacés connus prodiguent avec tant d'assiduité et de courage à leur progéniture, manqueraient-ils totalement à ces *Mégapodes* qui, par leurs formes totales et par leur étonnante fécondité, ressemblent si complètement à tous les autres Gallinacés?

Nous publierons dans ce recueil les figures des trois espèces nouvelles, comprises dans ce genre, savoir: les *Mégapodes Freycinet*, *Reinwardt* et *La Peyrouse*.

Au moment de faire imprimer cet article nous apprenons par M. Dussumier, amateur plein de zèle et observateur exact (1),

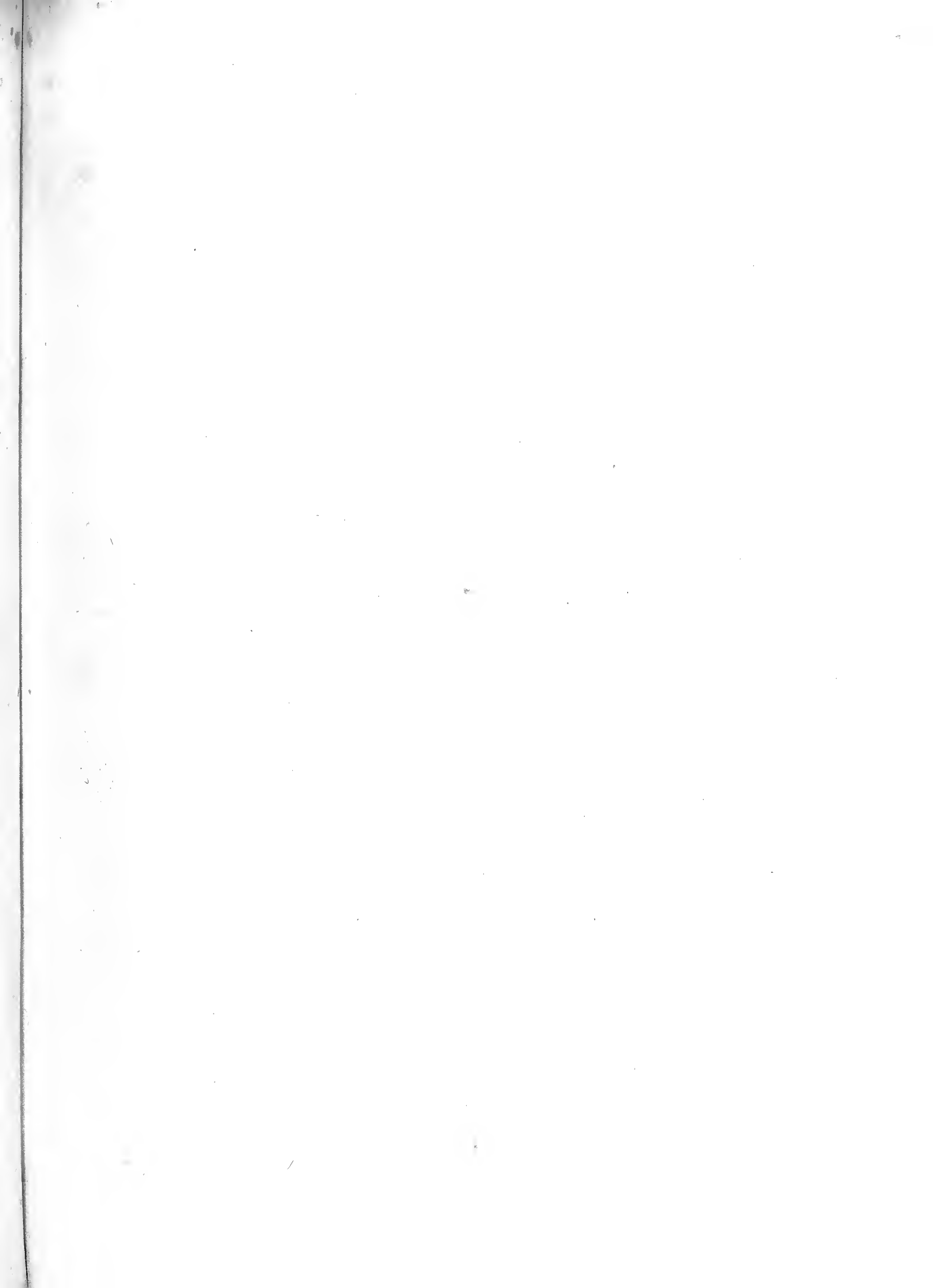
(1) M. Dussumier, de retour de son second voyage à Manille, a visité quelques autres îles

GENRE MÉGAPODE.

que les détails donnés par nous relativement à la ponte des *Mégapodes* sont exacts; il ajoute que les tentatives faites pour obtenir des individus de l'espèce qui sera publiée sous le nom de Lapérouse, ont été infructueuses. Il paraît que ces oiseaux déposent, pendant la nuit, leurs œufs dans le sable du rivage; on les voit courir sur la grève avec une vitesse étonnante; mais à l'indice du danger ils se cachent dans les bois et dans les jonchaies de Rottings, où ils se blotissent sans qu'il soit possible au chasseur de les faire sortir de ces retraites qui favorisent leur fuite.

Il est probable qu'il existe encore à Célèbes une quatrième espèce de Mégapode beaucoup plus grande que les trois autres qui nous sont connues. On peut juger de sa taille par la grandeur des œufs qui ont la forme de ceux de notre Cygne domestique; leur longueur est de quatre pouces cinq ou six lignes. M. Reinwardt a rapporté de Célèbes plusieurs de ces œufs trouvés par lui sur le rivage; il en a ramassé un très-grand nombre; disséminés çà et là sur un espace de terrain très-étendu, chaque œuf se trouvait enfoui dans le sable dont il était recouvert. Ce voyageur, nonobstant toutes les peines qu'il s'est données, n'a pu parvenir à se procurer l'oiseau qui est connu des habitans de Célèbes sous le nom de *Maléo*.

de l'Archipel des Philippines et des Mariannes; il a séjourné au Bengale, d'où il rapporte une belle collection d'oiseaux, rassemblée dans le but d'en faire hommage au Musée du Jardin du Roi à Paris. Quoique formant lui-même une collection ornithologique à Bordeaux, sa ville natale, M. Dussumier met un rare dévouement à enrichir le Musée de Paris des objets uniques qu'il rapporte de ses courses lointaines. Le Musée des Pays-Bas lui doit aussi quelques pièces rares et intéressantes dans cette branche de l'histoire naturelle.





Mégapode Freycinet.

Prêtre.

MÉGAPODE FREYCINET.

MEGAPODIUS FREYCINETI. GAIMARD.

L'Adulte. — Planche 220.

SUIVANT le rapport de MM. Quoy et Gaimard il paraît que cette espèce vit dans un état demi-domestique, à peu près comme nos Canards sauvages, nos Cygnes et nos Pigeons de colombier; plusieurs îles du vaste archipel de la mer des Indes en sont peuplées. A Guébé ce Gallinacé porte le nom de *Blévine* et chez les Papous celui de *Mankirio*. Ces peuples en apportaient de vivans aux voyageurs français, pour être mangés. M. Gaimard en a lui-même chassé dans la petite île de Bony; ils se tiennent dans les lieux humides, volent peu et en effleurant la terre.

Le *Mégapode Freycinet* a le port et la taille du *Tinamou cendré* d'Amérique; sa queue courte est arrondie par le bout, les ailes en couvrent plus de moitié; les pieds sont très-forts, munis d'ongles gros, faiblement arqués, déprimés au bout et de moitié longueur des doigts qui sont à peu près égaux; les plumes de l'occiput sont un peu plus longues et plus touffues que celles du sommet de la tête; les petites plumes de la partie supérieure du cou sont à claire-voie, de façon que la peau nue, colorée de rougeâtre-terne,

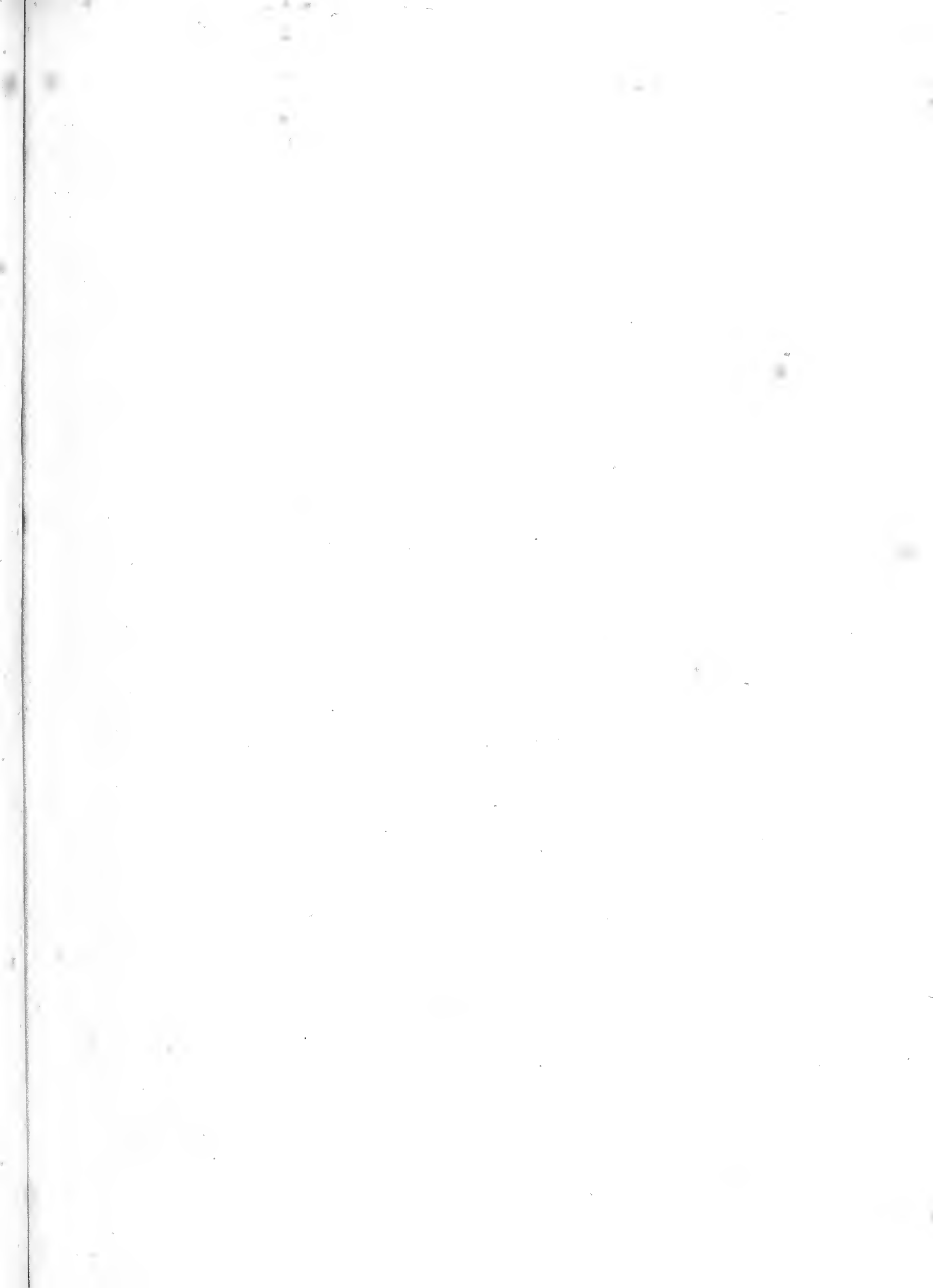
MÉGAPODE FREYCINET.

se distingue dans les intervalles qu'elles laissent entre elles. Le plumage de toutes les parties, sans exception, est d'un noir couleur d'ardoise ou mine de plomb, un peu plus foncé sur les ailes et sur la queue qu'au ventre; le bec est couleur de corne-claire, et les pieds ainsi que les ongles sont d'un noir parfait. Longueur totale, de treize à quatorze pouces; tarse, deux pouces six lignes.

Les œufs sont d'une grandeur disproportionnée en rapport à la taille de l'oiseau qui les produit; à peu près d'égale grosseur aux deux bouts, longs de trois pouces et demi et d'un rouge-clair. On trouve des amas considérables de ces œufs le long du rivage de la mer; les cavités qui les recèlent sont recouvertes de sable, et les naturels savent reconnaître, à des indices certains, les lieux où ces oiseaux ont enfoui et caché leurs œufs; ils les recherchent avec beaucoup de soin.

Cette espèce, dédiée par M. Gaimard au chef de l'expédition dont il a fait partie, vit à la terre de Papous, à Guébé, à Amboine et à Banda. M. Reinwardt nous a rapporté l'espèce de la dernière de ces îles. Les œufs y ont été trouvés isolés et dispersés çà et là; mais chaque œuf était soigneusement recouvert par un amas de fragmens de plantes sèches ou de feuilles.

Musées des Pays-Bas et de Paris.





Mégapode à pieds rouges.

MÉGAPODE A PIEDS ROUGES.

MEGALPODIUS RUBRIPES. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 411.

LA seconde espèce de ce groupe est facile à reconnaître de celle publiée planche 220, et de la troisième nommée dans le pays *Tavon* (1), que M. Gaimard vient de dédier à la mémoire de l'infortuné La Peyrouse : ces deux espèces ont les pieds noirs; celle-ci les a d'un beau rouge. Elle ne diffère point par la taille du *Mégapode Freycinet*; mais il y a une assez grande disparité dans les couleurs du plumage.

Notre *Mégapode à pieds rouges* a, comme ses congénères, une grande partie de la gorge et les joues couvertes à claire-voie de petites plumes; l'intervalle qu'elles laissent entre elles montre la peau nue, plus ou moins rougeâtre de ces parties; de petites plumes brunes allongées couvrent la tête et l'occiput; le cou, la partie supérieure du dos, la poitrine et tout le devant du corps sont d'un bleuâtre terne, ou couleur de plomb; les ailes et le dos ont une teinte olivâtre foncée; le croupion, l'abdomen, les côtés des cuisses et la queue sont roux-

(1) Nous faisons suivre ici la description du *Mégapode Tavon* figuré dans la partie zoologique du Voyage du capitaine Freycinet. C'est sans doute par erreur que M. Gaimard s'attribue la séparation générique du groupe *Megapodius*.

MÉGAPODE A PIEDS ROUGES.

marron; le bec est brun; les pieds sont d'un rouge-vermillon, et les ongles, à peu près droits ou très-peu courbés, sont noirs. Longueur totale, treize pouces.

J'ai lieu de croire que les sexes ne diffèrent point : quatre individus rapportés par M. Reinwardt, de ses voyages dans l'archipel des Indes, ne présentent aucune différence dans les couleurs du plumage.

Le grand Mégapode, connu aux Célèbes sous le nom de *Maleo*, ne nous est point encore parvenu. J'en fais la remarque, afin que l'espèce décrite dans cet article ne soit pas confondue avec ce quatrième Mégapode, l'un et l'autre se trouvant aux Célèbes : celle du présent article habite aussi l'île d'Amboine. M. Reinwardt a trouvé les œufs de cet oiseau enfouis isolément sous le sable du rivage, et recouverts de débris de plantes.

La découverte des oiseaux que j'ai désignés sous le nom de *Mégapodes* paraît dater du temps des premiers navigateurs dans ces régions; il en est fait mention dans le Voyage autour du Monde par Magellan. Pigafetta dit, pag. 88, en parlant des oiseaux qui habitent l'île *Massana* ou *Massava*, une des Petites Philippines : « Il y a aussi d'autres oiseaux noirs et gros comme une poule (1), qui font des œufs aussi gros que ceux du canard, et qui sont fort bons à manger. On nous dit que la femelle pond ces œufs dans le sable, et que la chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. »

Cette remarque, et toutes celles consignées dans notre article du genre Mégapode et dans ceux des espèces du *Mégapode Freycinet* et *La Peyrouse*, ne laissent plus aucun doute sur la singulière habitude propre à toutes les espèces connues de ce genre. Il nous tarde d'apprendre, par nos naturalistes voyageurs, si les jeunes Mégapodes nés

(1) Probablement notre Mégapode Freycinet, pl. 220.

MÉGAPODE A PIEDS ROUGES.

sur le sable de la grève, par la seule influence de la chaleur du soleil, n'obtiennent aucun soin ni aucune protection de la part de leurs parens ou de parens adoptifs, ou bien s'ils sont abandonnés à eux-mêmes dès leur naissance.

MÉGAPODE LA PEYROUSE,
OU TAVON.

MEGAPODIUS LAPEYROUSII. GAIMARD.

CETTE espèce, découverte pendant l'expédition du Voyage autour du Monde, sous la conduite du capitaine Freycinet, est plus petite que les deux autres décrites par nous, et figurées dans les planches 220 et 411; elle a les tarses moins élevés, et sa taille est environ d'un quart moins grande dans toutes ses dimensions. Les plumes de la partie postérieure de la tête sont d'un brun-clair, effilées et susceptibles de se redresser un peu; celles du dos et des ailes sont brunes, irrégulièrement mélangées de roux vers la pointe; la couleur rousse est un peu plus claire sur la queue, à la poitrine et au ventre. Le bec est noirâtre en dessus, et couleur de corne dans ses autres parties. La peau nue du cou est d'une teinte jaune tirant sur le rougeâtre; les tarses sont jaunâtres; les doigts et les ongles sont noirs.

Cette espèce a été dédiée par M. Gaimard à la mémoire du célèbre et malheureux navigateur La Peyrouse. On la trouve dans l'archipel des Mariannes, où autrefois elle était très-commune. Les anciens ha-

MÉGAPODE LA PEYROUSE.

bitans lui donnèrent le nom de *Sasségniat* ; on assure même qu'elle vivait en domesticité. Aujourd'hui on ne trouve plus de ces oiseaux dans les îles principales de l'archipel mentionné, telles que Guam, Rotta et autres ; il faut aller à Tinian pour en trouver, encore sont-ils rares.

M. Dussumier a rapporté de l'île Luçon un œuf de cet oiseau, que les habitans nomment *Tavon*. La couleur en est la même que celle des œufs des autres Mégapodes, c'est-à-dire d'un rougeâtre très-clair ; ils sont très-grands en proportion de la taille de l'oiseau. On trouve ces œufs enfouis dans le sable, et recouverts par des feuilles ou bien de toutes autres matières qui sont à portée de l'endroit où la couveuse dépose ses œufs.

M. Dussumier m'a dit qu'en langue tagalle, le mot *tavon* signifie *enfouir*, étymologie qui servirait de preuve certaine et viendrait à l'appui du témoignage des voyageurs sur une habitude si remarquable dans des oiseaux de l'ordre des gallinacés.

L'individu tué par M. Bérard dans l'île de Tinian est déposé dans les galeries du Musée de Paris.

Nous ne fournirons point de portrait de cette espèce, vu qu'elle est très-bien figurée dans la partie zoologique du voyage du capitaine Freycinet.

GENRE TINAMOU.

GENUS TINAMUS. LATH.

Bec médiocre ou long, grêle, droit, déprimé, plus large que haut; pointe arrondie, obtuse; arête distincte formant une longue fosse nasale.

Narines latérales, percées dans la fosse nasale, vers le milieu du bec, ovoïdes, percées de part en part.

Pieds; tarse long, garni d'aspérités à la partie postérieure, ou lisse; doigts courts, entièrement divisés; le pouce très-court, élevé ou touchant la terre. *Ongles* petits et déprimés.

Queue nulle ou totalement cachée.

Ailes courtes. Les quatre premières rémiges étagées; la première très-courte.

Si les oiseaux de l'ancien Continent et ceux de la partie septentrionale du Nouveau-Monde, qui composent le genre de la Perdrix, sont exposés aux poursuites d'une multitude d'ennemis, ceux de la partie méridionale de l'Amérique, compris dans le genre qui fait le sujet de cet article, sont encore plus que les premiers en butte aux attaques d'animaux qui cherchent à en faire leur proie. Une multitude d'espèces différentes d'oiseaux de rapine, attirées par l'abondance du gibier; les troupes affamées des jaguars et autres mammifères carnassiers; le nombre considérable de reptiles qui se propagent dans ces chaudes contrées; plusieurs espèces d'insectes venimeux dont le sol

GENRE TINAMOU.

est couvert; les fourmis marchant en essaims nombreux et en colonnes pressées; tout concourt à la destruction d'un genre d'oiseaux dépourvu de défense et souvent incapable, par son vol lourd et peu soutenu, de se dérober à la poursuite de ses adversaires. Point de tranquillité pour eux sur la surface de la terre, où ils se trouvent enveloppés par leurs persécuteurs; point de refuge assuré dans les airs, où les véloces oiseaux de proie, dont les espèces sont très-nombreuses dans ces contrées, fondent dessus avec la rapidité de l'éclair; aucun espoir d'échapper dans l'épaisseur des humides forêts, où l'animal carnassier et les serpents ont établi leur repaire.

L'instinct a enseigné aux Tinamous des bois un moyen plus sûr de se soustraire à tous ces dangers: cet instinct, qui paraît être commandé par la localité, les fait échapper pendant le jour à la poursuite opiniâtre, et les garantit pendant la nuit d'être enveloppés dans leur sommeil; c'est en se posant sur les plus grosses branches des arbres, et par une habitude qui semble contraire en quelque sorte à celle de tous les autres oiseaux auxquels on pourrait les comparer, qu'ils se dérobent aux enquêtes de leurs nombreux ennemis. C'est pour se soustraire aux mêmes dangers que les Colins, ou Perdrix d'Amérique, et presque tous les oiseaux fissipèdes et palmipèdes de ces contrées, se perchent la nuit sur les arbres, ou se dérobent, sous l'ombrage hospitalier du feuillage, aux poursuites de cette multitude d'oiseaux de rapine et de mammifères carnassiers attirés par l'abondance du gibier.

Plus exposées aux poursuites de leurs ennemis, ces espèces de Tinamous, qui ont reçu pour demeures habituelles les champs et les pays découverts, se voient réduites à chercher leur refuge dans un autre expédient, qui leur réussit pour se dérober aux yeux des animaux, mais duquel l'homme a su profiter pour leur livrer une guerre

GENRE TINAMOU.

à mort. Opiniâtrément blottis dans les fourrés des herbes très-hautes, les Tinamous des champs ne prennent que rarement recours au vol, et se laissent facilement tuer à coups de bâton par le chasseur qui a pu découvrir leur remise.

Si les Tinamous de la Guiane ont toujours l'habitude de se poser sur les branches basses des arbres, c'est qu'ils y trouvent un refuge contre les poursuites de leurs nombreux ennemis : l'absolue nécessité qui commande cette précaution à la Guiane n'est point la même au Paraguay ni au Brésil, vu que ces oiseaux, très-nombreux dans ces contrées, y sont moins en butte aux persécutions d'animaux et de reptiles voraces. Toutefois, il est certain que M. d'Azara a eu tort de dire si positivement que les Ynambus ne se posent jamais sur les arbres, puisque des observations plus récentes faites au Brésil nous ont appris que deux espèces également propres aux contrées de la Guiane s'y posent de même pendant la nuit sur les branches basses des arbres. J'observerai encore qu'à l'exception de ces deux espèces, toutes les autres décrites par M. d'Azara sous le nom d'*Ynambus*, sont étrangères aux contrées de la Guiane, et ne se trouvent qu'au Paraguay. Quelques-unes de ces dernières vivent aussi au Brésil.

Il est essentiel de prévenir les naturalistes que le Choro (1) de M. d'Azara n'est point un Tinamou; l'oiseau décrit sous ce nom est une Poule d'eau des mieux caractérisées. L'Uru (2) du même auteur est le véritable Tocco ou la *Perdix Guyanensis* des nomenclateurs. Cette espèce se trouve également à la Guiane, où elle est absolument la même : ce que j'ai eu occasion de vérifier sur des individus des deux pays.

Je ne m'occuperai point à prouver ici que les Tinamous ne sont

(1) D'Azara. *Voy. au Parag.*, v. 4, p. 156, n. 333, *Traduct. franç.*

(2) *Ibid.*, n°. 334.

GENRE TINAMOU.

point des Perdrix ni des Cailles, bien moins des Outardes; le naturaliste un peu exercé à observer les caractères distinctifs des genres, se gardera bien de les confondre avec les espèces qui composent les genres d'oiseaux mentionnés.

Il paraît que Linné n'a point été à même de voir une dépouille de Tinamou, puisqu'il range ces oiseaux dans le vaste cadre qu'il a donné au genre *Tetrao*; des caractères marquans et faciles à saisir distinguent les Tinamous de tous les Gallinacées, tant de l'Ancien que du Nouveau-Monde. C'est Latham qui leur a le premier assigné un genre particulier, sous la dénomination de *Tinamus*; depuis, le savant professeur Illiger a pu trouver bon de changer ce nom adopté contre celui de *Crypturus* (1).

Une des causes qui a le plus contribué à faire croire aux naturalistes que les Tinamous d'Amérique étaient du même genre que les Perdrix ou les Cailles de l'ancien Continent, c'est que les colons, tant ceux de la Guiane que les Espagnols établis au Paraguay, et les Portugais du Brésil donnent aux grandes espèces de Tinamous le nom de *Perdrix*, et aux petites espèces, le nom de *Caille*. Les indigènes de la Guiane désignent ces oiseaux par le nom de *Tinamou*; au Paraguay et au Brésil, ils sont connus sous le nom d'*Ynambu*.

Les Tinamous sont des oiseaux stupides, peu sociables, dont le vol est lourd, peu élevé et de très-peu de durée; mais en revanche ils courent avec une extrême vitesse. Quelques espèces habitent les pays découverts et les champs, d'autres vivent toujours dans l'épaisseur des forêts. Ils vivent en petite famille, mais ne se réunissent point comme le font nos Perdrix, qui prennent leur vol ensemble. La jeune famille des Tinamous est davantage éparpillée; chaque individu se choisit un abri: ce qui fait que lorsqu'une telle compagnie prend

(1) Illiger, Prod. Mamm. et Av. p. 244, Gen. 23.

GENRE TINAMOU.

l'essor, elle se disperse toujours de côté et d'autre, et ne vole point vers un même endroit comme le font le plus souvent les compagnies de Perdrix. Ils se nourrissent d'insectes et de fruits qu'ils ramassent à terre; leur nid est comme celui de la plupart des Gallinacées, sans aucun apprêt; leur ponte est de plusieurs œufs verdâtres, et communément deux fois par an: le cri d'appel qu'ils font entendre de jour comme de nuit est un sifflement lent, mais assez fort. Il n'y a guère de différence dans les sexes; leur plumage est coloré des mêmes teintes.

Sonnini dit que leur chair est blanche, ferme, cassante et succulente, surtout celle des ailes dont le goût a beaucoup de rapport avec celui de la Perdrix rouge; mais les cuisses et le croupion sont d'ordinaire d'une amertume qui les rend désagréables: cette amertume vient des fruits du balisier dont ces oiseaux se nourrissent, et l'on trouve la même amertume dans les pigeons ramiers qui mangent de ces fruits: mais, lorsque les Tinamous se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages, etc., alors toute leur chair est bonne, sans cependant avoir de fumet. Ils aiment de préférence, non-seulement les cerises sauvages, mais encore les fruits du palmier *Comon*, et même ceux de l'arbre à café. Ce n'est pas sur les arbres mêmes qu'ils cueillent ces fruits, ils se contentent de les ramasser à terre; ils les cherchent: ils grattent aussi la terre et la creusent pour y faire leur nid, qui n'est composé pour l'ordinaire que d'une couche d'herbes sèches; ils font communément deux pontes par an, et toutes deux très-nombreuses (1).

Les plumes des Tinamous, particulièrement celles du dos et du croupion, ont des baguettes très-larges, lisses et voûtées à leur partie supérieure, profondément cannelées en dessous et très-peu adhérentes à la peau; les baguettes vers le milieu des plumes devien-

(1) Buff., édit. de Sonn., v. 14, p. 33.

GENRE TINAMOU.

nent tout à coup très-minces; elles sont à tel point déliées, que vers le bout il n'est plus possible de les distinguer des barbes: dans quelques espèces, il sort deux plumes du même tuyau, l'inférieure est simplement garnie de duvet; nous avons vu que la même particularité a lieu dans le genre des véritables *Tetrao*. Les Tinamous ont le corps massif, très-charnu, le cou long et mince, portant une tête petite et plate; les jambes longues et grêles.

Ceux qui aiment les coupes nombreuses, et qui désirent un échafaudage artificiel très-complicé peuvent séparer génériquement les Tinamous sans queue de ceux qui en ont une, mais cachée sous les plumes du croupion, et par là occulte. Nous les sectionnons, en remarquant toutefois que la charpente osseuse et la manière de vivre de ces oiseaux n'offrent aucune différence propre à faire admettre une séparation générique.

La connaissance exacte des différentes espèces de Tinamous nous a offert jusqu'ici de grandes difficultés: les formes totales du corps, les caractères empruntés du bec et des pieds, et les couleurs sombres et mélangées du plumage, donnent à toutes ces espèces une apparence d'analogie très-marquée; tandis que les légères nuances dans le plumage et la distribution assez irrégulière des taches et des raies dont il est peint aux différentes époques de l'âge et de la mue portent à faire naître le doute sur l'identité reconnue des individus. Les observations établies sur un très-grand nombre de dépouilles de Tinamous, et l'examen comparatif de toutes les espèces connues me mettent à même de fournir un tableau plus exact de ce genre que celui donné dans le troisième volume des Pigeons et des Gallinacées. La publication récente du second volume des oiseaux du Brésil, par M. de Spix (1), nous met à même d'intercaler les portraits des espèces

(1) Sous le titre à tous égards peu vrai de *Avium species novæ*.

GENRE TINAMOU.

rapportées par lui à leur véritable place. On verra par cette révision que des neuf espèces données par M. de Spix comme inédites, il s'en trouve seulement deux qu'on puisse appeler nouvelles (1).

1^{re} SECTION, COMPOSÉE DES TINAMOUS QUI N'ONT POINT DE PENNES CAUDALES.

Esp. 1. TINAMOU ISABELLE OU GUAZU de nos pl. col. 412. *Tinamus rufescens* de l'index des Gallinacées, donné par Spix sous le nom de *Rynchotus fasciatus*. Tab. 76. a. *Patrie*, le Brésil et le Paraguay.

Esp. 2. TINAMOU YNAMBUI de d'Azara. C'est *Tinamus maculosus* de l'Index des Gall. Figuré par Spix sous le nom de *Tinamus major*. Tab. 80. *Patrie*, le Brésil et le Paraguay.

Esp. 3. TINAMOU BASSET. Dénomination sous laquelle nous voulions donner cet oiseau. C'est *Tinamus medius* de Spix. Tab. 81. *Patrie*, le Brésil.

Esp. 4. TINAMOU BORAQUIRA. Espèce nouvelle découverte par Spix, qui en donne une figure. *Tinamus boraquira*. Tab. 79. *Patrie*, le Brésil.

Esp. 5. TINAMOU CARAPÉ, OU PAVONIN de nos pl. col. 316. Le vieux mâle. C'est *Tinamus nanus* de l'Index des Gall. La femelle ou le jeune est figuré par Spix sous le nom de *Tinamus minor*. Tab. 81. *Patrie*, le Brésil et le Paraguay.

2^e SECTION, COMPOSÉE DES TINAMOUS QUI ONT UNE PETITE QUEUE CACHÉE.

Esp. 6. TINAMOU MAGOUA. Figuré par Buffon, pl. enl. 476, sous le

(1) C'est son *Tinamus boraquira*, pl. 79, et *Tinamus medius*, pl. 81. Ce dernier, quoique inédit, avait déjà été rapporté par MM. Delalande et Auguste de Saint-Hilaire. M. Natterer en avait fait l'envoi au cabinet impérial de Vienne sous le nom de *Tinamus brevipes*.

GENRE TINAMOU.

nom de *Tinamou de Cayenne*, sur un jeune individu mal coloré. C'est *Tinamus brasiliensis* des méthodes. Il faut joindre ici tout l'article du *Tinamou tao* de l'index des Gallinacés; le *Mocoicogoe* d'Azara, et le *Tinamus*, ou *Pezus serratus* de Spix. Tab. 76. *Patrie*, le Brésil et le Paraguay.

Esp. 7. TINAMOU NOCTIVAGUE, indiqué dans le voyage du prince de Neuwied au Brésil; c'est *Tinamus noctivagus*, donné par Spix sous le nom de *Pezus Zabele*. Tab. 77. *Patrie*, le Brésil.

Esp. 8. TINAMOU CENDRÉ. Décrit par Buffon. C'est *Tinamus cinereus* des méthodes. *Patrie*, la Guyane, particulièrement Surinam.

Esp. 9. TINAMOU VARIÉ de Buffon. Pl. enl. 828. C'est *Tinamus variegatus* des méthodes. *Patrie*, la Guyane.

Esp. 10. TINAMOU RAYÉ de d'Azara, ou *Tinamus undulatus* de l'Index des Gall. figuré par Vieillot, Gal. des Ois. tab. 216. *Patrie*, le Brésil.

Esp. 11. TINAMOU MACACO, ou VERMICULÉ. De nos planch. col. 369. Donné par erreur comme espèce inédite, tandis que j'en ai fait mention sous le nom de *Tinamus adpersus* dans l'histoire des Gallinacées. Figuré récemment par Spix, sous le nom de *Pezus Yapura*. Tab. 78, sur un individu plus âgé que celui qui a servi à la pl. col. 369. *Patrie*, le Brésil et le Paraguay.

Esp. 12. TINAMOU APEQUIA de nos pl. col. 196. C'est le *Tinamus obsoletus* de l'Index des Gall. *Patrie*, le Brésil et le Paraguay.

Esp. 13. TINAMOU TATAUPA de nos pl. col. 415. L'adulte en plumage parfait. Swainson, Zool. illustr. Donné par Spix, sous le nom de *Pezus niambu*. Tab. 78. a. un individu à l'âge moyen. C'est le *Tinamus Tataupa* de l'Index des Gall. *Patrie*, le Brésil et le Paraguay.

Esp. 14. TINAMOU OARIANA. Espèce non figurée. C'est *Tinamus strigulosus* de l'Index des Gall. *Patrie*, le Brésil.

Esp. 15. TINAMOU SOUI de Buffon, pl. enl. 829. C'est *Tinamus soui* des méthodes. *Patrie*, la Guyane.



Tinamou isabelle, adulte.

Prêtre.

412.

TINAMOU ISABELLE,

OU GUAZU.

TINAMUS RUFESCENS. TEMM.

L'Adulte.—Planche 412.

D'AZARA a décrit cet oiseau sous la dénomination que les Guaranis lui donnent : elle signifie *Grand Ynambu*. Les Espagnols l'appellent *Grande Perdrix*. Le naturaliste espagnol nous apprend qu'on ne trouve l'espèce que dans les pâturages gras et fournis d'herbes hautes ; elle se tient cachée dans l'herbe, et ne s'envole que lorsqu'on est prêt à lui marcher sur le corps ou qu'on lui jette des pierres. Elle va ordinairement, au clair de la lune et des crépuscules, dans les blés et les maïs nouvellement semés ; elle ramasse les grains qui ne sont pas recouverts de terre, et retire même ceux qui sont enterrés. Son cri, que l'on entend de fort loin, est un sifflement triste et un peu tremblant. Quelques personnes élèvent au Paraguay des Tinamous guazu ; mais ils sont toujours farouches, et ils s'échappent aussitôt qu'ils le peuvent. Leur ponte est composée de sept œufs, colorés en violet très-brillant, d'une égale grosseur aux deux bouts, et dont les diamètres ont vingt et vingt-sept lignes. Cet oiseau prend

TINAMOU ISABELLE.

soin de cacher son nid dans quelque touffe de paille ou d'herbe; on ne rencontre point la petite famille réunie en troupe, mais toujours à quelque distance les uns des autres, et guère plus rapprochés que de quarante pas. Leur chair passe pour être très-bonne. A Montevideo, on les chasse avec des chiens qui les font lever, les suivent, et les prennent à la seconde ou à la troisième remise. On les tue encore à coups de fusil; mais il est nécessaire d'avoir un chien qui les fasse lever; on les prend aussi au piège.

La longueur totale du Tinamou guazu est de quinze pouces et demi; le bec mesure dix-neuf ou vingt lignes; le tarse a deux pouces et demi: les plumes, qui, dans les oiseaux pourvus d'une queue, servent de couvertures, dépassent la partie charnue du croupion d'un peu plus de deux pouces.

Un roux clair, ou couleur de café au lait, est répandu sur le cou, sur la poitrine et sur le ventre: cette dernière partie est égayée par des raies transversales très-peu apparentes; l'abdomen et les flancs ont des nuances grisâtres, coupées par des raies fauves et noires; la gorge est blanche; sur le haut de la tête sont disséminées quelques taches oblongues, noires, mais bordées de roux clair; une tache noirâtre couvre l'orifice de l'oreille, et un trait délié part de l'angle de la bouche; le manteau, le dos, les couvertures des ailes, le croupion et les longues plumes qui recouvrent les dernières vertèbres dorsales, sont d'un gris faiblement nuancé de roussâtre; toutes les plumes de ces parties sont rayées transversalement de blanc et de noir, les deux raies étant adhérentes; les rémiges, le bord extérieur de l'aile, et l'aile bâtarde, sont d'un roux rougeâtre; le bec, qui est long, et dont la pointe est faiblement courbée, a une teinte d'un brun bleuâtre; les picds sont d'un roux pâle.

Dans la traduction française des oiseaux du Paraguay, Sonnini

TINAMOU ISABELLE.

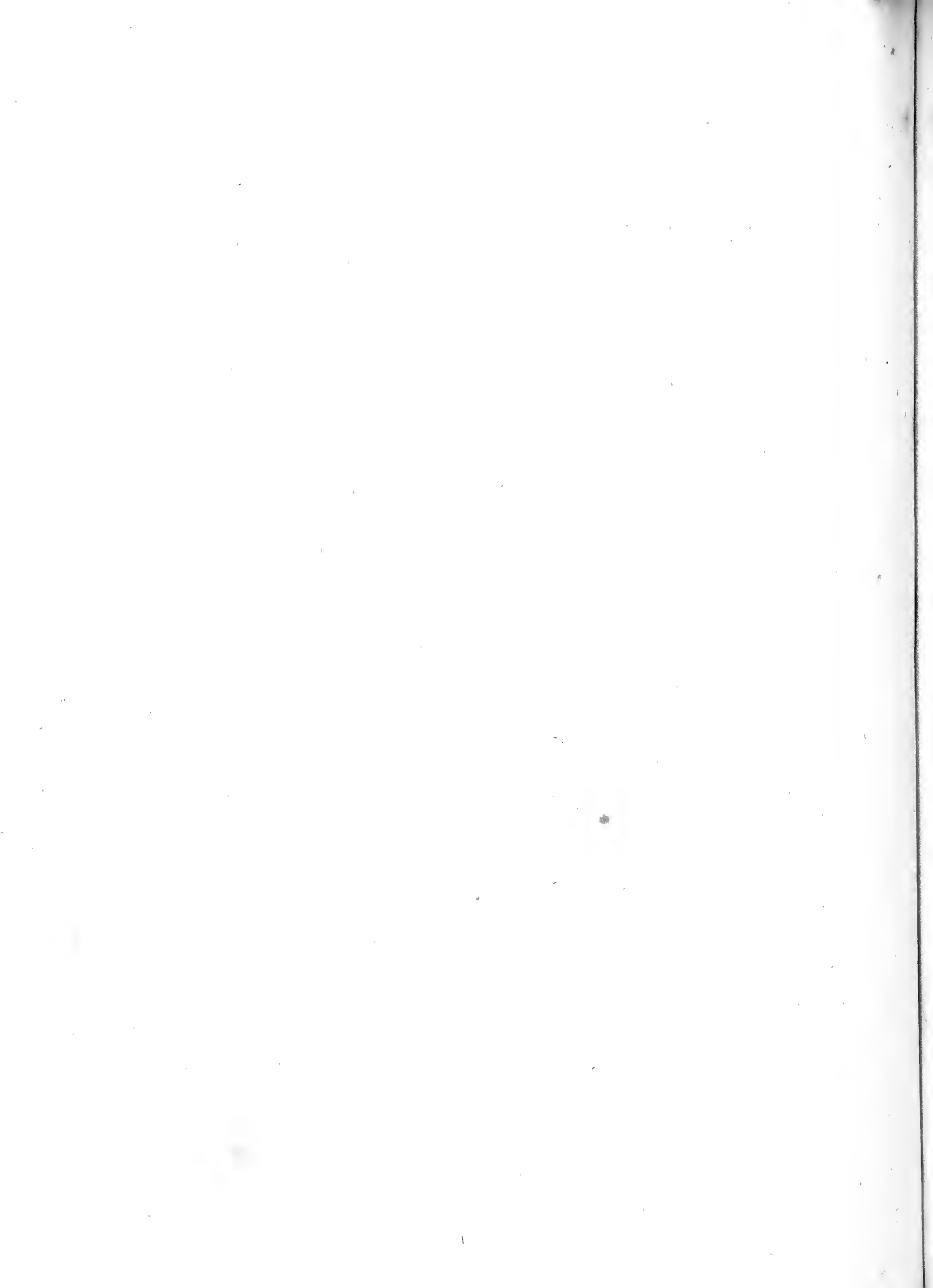
semble vouloir rapporter notre Tinamou guazu au Zonécolin (1) de Buffon; on voit par cette note, et par plusieurs autres rapprochemens de cette nature, qui sont également faux, que le traducteur a entièrement méconnu les Ynambus de d'Azara.

M. de Spix, qui, dans tous ses ouvrages, fait si peu de cas de la synonymie, des travaux de ses devanciers, et des découvertes de ses contemporains, indique notre *Tinamou*, ou le *Guazu* de d'Azara, sous le nouveau nom de *Rhynchotus fasciatus* (2).

Le *Tinamou guazu* habite le Paraguay et le Brésil; plusieurs individus ont été rapportés de cette dernière contrée par MM. Sieber, Freyreis, De Lalande, De Saint-Hilaire et Natterer.

(1) Perdix Cristata. *Lath. Ind. orn. v. 1, sp. 30.* Cette espèce est le Colin Zonécolin de l'Histoire des Gallinacées. *Voy. vol. 3, pag. 446.*

(2) Spix, *Avium species novæ*, vol. 2, pag. 60, tab. 76. La planche citée n'a pas encore été publiée.





Tinamou *pavonin*, mâle.

Prêtre.

TINAMOU CARAPÉ. *na p... ..*

TINAMUS NANUS. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 316.

LA plus petite espèce de ce genre, celle qui par sa taille et sous certains rapports par les formes vient se grouper à l'extrême ligne du genre *Tinamou*, semble indiquer le passage aux espèces du genre *Turnix*, groupe auquel on pourrait la réunir si elle ne présentait dans la forme du bec plus de ressemblance avec les Tinamous, et si le doigt postérieur, à la vérité trop court et ne portant point à terre, n'offrait pas un indice certain pour l'admettre dans ce dernier genre et dans la première section, composée des Tinamous dépourvus de véritable queue remplacée par les plumes longues et courbées du croupion. Ce dernier caractère est plus marqué dans cette petite espèce que dans aucune autre, car les plumes du croupion, très-longues et très-entassées, ont deux pouces et se courbent en arc sur la région du coccyx qu'elles couvrent ainsi que toute l'extrémité des ailes qu'elles cachent. Ce petit Gallinacé, environ d'un tiers moins grand que notre Caille, a les tarses courts et le doigt de derrière rudimentaire pourvu d'un ongle très-petit.

Le mâle figuré de grandeur naturelle se distingue de la femelle

TINAMOU CARAPÉ.

par une plus grande quantité de plumes dont le croupion est couvert ; elles sont très-touffues, entassées et garnies d'un duvet long et mal caché par la réunion des barbes qui n'a lieu qu'à la pointe de ces plumes et seulement à celles dites de recouvrement ; les plus longues et les plus rapprochées du coccyx sont duvetées dans toute leur longueur et donnent à ce faisceau de plumes l'apparence d'une houppe soyeuse.

Du noir bordé de roux et de gris couvre le sommet de la tête ; du blanc est répandu sur la gorge, les joues, le milieu du ventre et les cuisses ; toute la poitrine et la nuque teintes d'isabelle et marquées de stries et de taches brunes ; des bandes transversales brunes, noires et blanches, couvrent les flancs et les couvertures des ailes ; on voit au bout de toutes les plumes du dos et du croupion de grandes taches d'un noir plein, plus ou moins, de forme carrée et rayées à leur partie supérieure et inférieure d'une petite bande blanche, transversale et en zigzag : ces sortes de plaques à barbes réunies couvrent et cachent plus ou moins mal le duvet roussâtre dont toutes ces plumes sont garnies, ce qui produit sur les parties indiquées une bigarrure très-irrégulière de taches noires, rousses et grises ; les pieds et la mandibule inférieure du bec sont jaunes, la mandibule supérieure est brune. Longueur totale, depuis la pointe du bec à l'extrémité des plumes lâches du croupion, environ six pouces ; la femelle n'a que cinq pouces, les plumes du croupion étant chez elles plus courtes d'un pouce. La femelle a généralement plus de roux, les taches noires du dos sont moins grandes, et les petites bandes en zigzag dont ces taches sont bordées ont une teinte roussâtre.

J'ai fait mention du *Tinamou carapé* dans l'histoire des Pigeons et Gallinacés, vol. 3, pag. 600. Tous les détails ayant été extraits des

TINÀMOU CARAPÉ.

voyages de don Félix d'Azara, vol. 4, pag. 148, nous donnons ici la partie qui a rapport aux mœurs.

D'Azara dit que le nom de cet oiseau équivaut à *nain*; les Guaranis des Missions lui donnent le nom d'*Ynambu carapé*; d'autres l'appellent *Ynambu yarii*, c'est-à-dire, *grand-père de l'Ynambu*. Il est très-rare aux Missions; et il le paraît encore plus qu'il ne l'est en effet, parce qu'il se cache dans les herbes, et qu'il n'en sort que quand on marche pour ainsi dire sur lui; alors à peine vole-t-il l'espace de vingt pas, et il se cache ensuite; de sorte qu'on ne peut trouver sa remise, ni le faire enlever de nouveau. Si l'on parvient, avec beaucoup de peine, à le faire envoler encore, on peut compter qu'il ne se montrera plus, quoiqu'on lui marche sur le corps et qu'on l'écrase. Il ne s'éloigne pas ordinairement de deux palmes de l'endroit où il s'est posé, et il se laisse prendre à la main. Il se tient constamment dans les campagnes et les pâturages bien fournis d'herbes, et il ne pénètre jamais dans les bois. C'est un oiseau solitaire, qui fait entendre, dans les mois d'octobre et de novembre, un cri perçant qui exprime la syllabe *pi*. Noséda prit un de ces oiseaux adulte, et lui offrit d'abord du maïs concassé, qu'il mangea dans la main, comme l'oiseau le plus familier et quoique mon ami le retînt de l'autre main. Cependant j'eus moi-même deux de ces oiseaux adultes; ils refusèrent le maïs et le pain; ils ne prenaient d'autre nourriture que les araignées qu'ils rencontraient dans la maison; aussi moururent-ils le troisième jour. Ces deux Ynambus, aussi bien que les quatre de Noséda, n'offraient aucune différence entre eux; en sorte que l'on peut présumer que les sexes n'apportent point de changement ni dans la taille ni dans les couleurs du plumage. Leur démarche est aisée; mais elle n'est pas aussi vite que celle des autres espèces auxquelles ils ressemblent par les formes et les habitudes;

TINAMOU CARAPÉ.

en sorte que ceux qui ne connaissent pas les *carapés* les prennent pour des jeunes oiseaux de l'espèce de l'*Ynambu*.

La longueur totale est seulement de six pouces ; il a neuf pouces six lignes d'envergure ; le tarse mesure neuf lignes et le bec six lignes ; les plumes de la queue sont cachées par les couvertures qui les dépassent.

Ce joli petit Gallinacé vit au Paraguay. Les deux individus, mâle et femelle, du Musée de Paris, ont été trouvés par M. Auguste de Saint-Hilaire dans la capitainerie de Saint-Paul au Brésil.



Tinamou *vermiculé*.

Prêtre.

TINAMOU VERMICULÉ.

TINAMUS VERMICULATUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 369.

LA taille, les dimensions et les formes rapprochent ce nouveau Tinamou de celui que j'ai décrit sous le nom de *Tinamou apequia* (1); de fines stries transversales, très-nombreuses, très-rapprochées et en zigzags couvrent la presque totalité du plumage; elles peuvent servir de moyen pour distinguer cette espèce de toutes les autres. Un brun-roussâtre très-foncé couvre le sommet de la tête, la nuque et le milieu du dos; une teinte brune-grisâtre couleur de terre est répandue sur le reste du dos, sur la queue, les ailes, la poitrine et les flancs; sur toutes les plumes des parties indiquées se trouvent des stries noires, vermiculées et en zigzags; la gorge est d'un gris uniforme; le milieu du ventre d'une légère teinte isabelle; enfin les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue d'un roux-clair, rayé de bandes noires distinctes, mais plus ou moins ondées en zigzags; le bec et les pieds sont d'un brun-terne. Longueur totale, onze pouces.

On le trouve au Brésil, d'où il a été rapporté par M. Auguste de Saint-Hilaire : deux sujets font partie du Musée de Paris.

(1) *Tinamus obsoletus* des pl. col. 196.



Tinamou aequia, adulte.

Prêtre.

TINAMOU APEQUIA.

TINAMUS OBSOLETUS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 196.

SELON d'Azara, les Guaranis, peuplade de l'Amérique méridionale, appellent cette espèce *Ynambu apequia*, ce qui veut dire *Ynambu* ou *Tinamou sans éclat*. D'Azara nous apprend, dans son histoire des oiseaux du Paraguay, qu'il a eu seize individus de cette espèce, tous tués vers le 24^e. degré. Plusieurs individus, que nous avons vus dans les collections d'Ornithologie, ressemblent parfaitement à l'*Ynambu bleuâtre* de d'Azara, auquel nous donnons le nom qu'il porte chez les sauvages du Paraguay. Un cendré-roussâtre domine sur les côtés de la tête et de la gorge; le sommet de la tête et la partie postérieure du cou sont nuancés par une teinte plus sombre, ou brune-noirâtre; tout le devant du cou, la poitrine, les flancs et le ventre sont d'un roux de rouille-clair; les longues plumes des côtés qui viennent recouvrir les cuisses, ainsi que les plumes de l'abdomen, portent de larges bandes noires disposées sur un fond roux; le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et les barbes extérieures des plumes secondaires, sont d'un brun-noirâtre nuancé de roux; les barbes extérieures des plumes secondaires et les

TINAMOU APEQUIA.

rémiges sont d'un gris-brun; le tarse est couleur de feuille morte; l'iris orange et le bec d'un brun-rougeâtre. Les sexes diffèrent seulement par des teintes moins vives dans la femelle. Longueur totale, de dix pouces et demi jusqu'à onze pouces et demi, ou trois quarts au plus.

Il habite en grand nombre le Brésil et le Paraguay. Les habitudes sont les mêmes que celles de toutes les autres espèces du genre Tinamou qui peuplent les contrées de l'Amérique méridionale. On trouve des individus dans les Musées de Paris, de Vienne, de Berlin et des Pays-Bas.



Tinamou *tataupa*, adulte.

Prêtre.

TINAMOU TATAUPA.

TINAMUS TATAUPA. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 415.

D'AZARA, qui a soigneusement observé cette espèce au Paraguay, en donne les détails suivans. Cet oiseau porte chez les Guaranis le nom de *Tataupa* qui signifie *Ynambu de cheminée*, peut-être parce qu'il s'approche ordinairement des habitations champêtres et voisines des cantons les plus couverts. Il se tient dans les bosquets et les forêts, et même dans les plantages où il se trouve des buissons touffus, ou de grandes herbes dans lesquelles il peut se cacher. Il niche à terre dans les grosses touffes d'herbes près des troncs des arbres; sa ponte est de quatre œufs, d'un bleu foncé et brillant. La chair de ces oiseaux est blanche, mais insipide. Les sexes n'offrent point de dissimilitudes extérieures, et ils vivent isolés: on élève quelquefois des petits dans les maisons; j'en ai eu chez moi plusieurs qui étaient adultes; ils se tenaient toujours cachés, ils ne sortaient pas de leur cachette, même pour manger, tant qu'ils voyaient du monde. Leur cri est plus fort et plus sonore que dans toutes les autres espèces; ce n'est pas seulement un sifflement, et je ne puis mieux l'exprimer qu'en disant qu'il commence par *pi*, d'un ton élevé et répété préci-

TINAMOU TATAUPA.

pitamment pendant plusieurs secondes, jusqu'à ne plus être qu'une espèce de fredon, suivi de *chororo*, répété deux ou trois fois de suite. Quand le Tataupa se couche, il appuie la poitrine sur le tarse, baisse le devant du corps et la tête, étale les dernières plumes du corps et les soulève en demi-cercle; de sorte que l'on voit son ventre par derrière, sans apercevoir son corps. Dans cette attitude, les plumes qui sont dans les autres oiseaux les couvertures inférieures de la queue, font un effet agréable par leur forme concave, leur pointe dirigée en haut et leurs couleurs.

La longueur totale du Tinamou tataupa varie de neuf pouces à neuf pouces et demi; le bec a neuf ou dix lignes; le tarse mesure un pouce quatre ou cinq lignes. D'Azara porte cette longueur à dix-neuf lignes; mais je ne l'ai point trouvée ainsi sur les individus que j'ai vus.

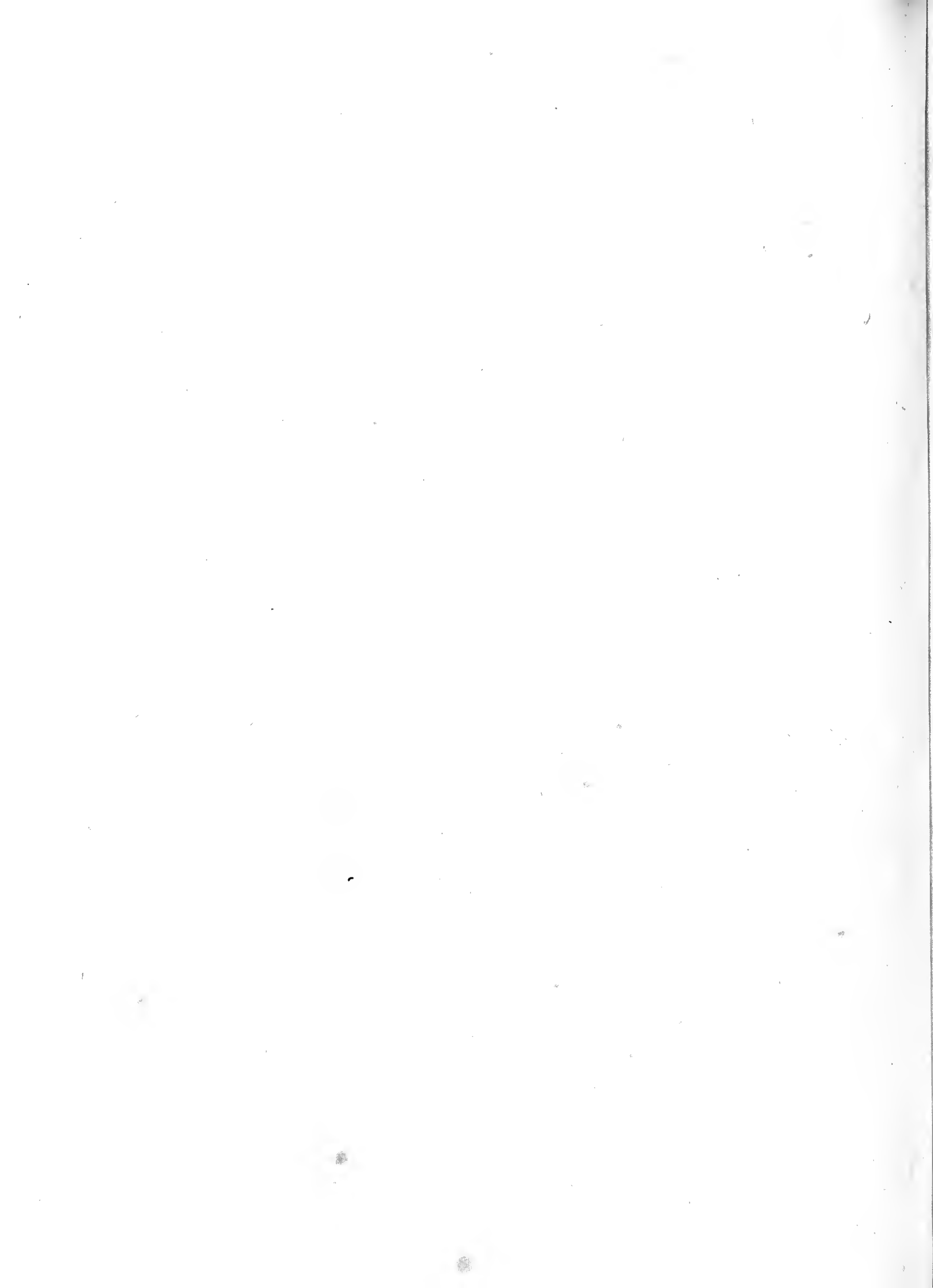
Le sommet de la tête, les joues, l'occiput et une partie de la nuque sont d'un noir légèrement nuancé de couleur de plomb; la gorge et une partie du devant du cou sont blancs; la partie inférieure du cou, la poitrine et le ventre sont d'un gris couleur de plomb; le dos, les petites et les moyennes couvertures des ailes sont d'un roux noirâtre; mais les couvertures les plus proches du bord des ailes ont une teinte plombée. Les pennes secondaires et les rémiges sont d'un gris brun; les plumes des flancs sont d'un brun plombé; celles des cuisses et des côtés du croupion sont noires; mais toutes sont bordées et comme liserées d'une étroite bande blanche, qui en trace le contour. Les couvertures du dessous de la queue sont rayées de roux clair et de noir; le tarse est d'un rouge violet et lustré; le bec et l'iris sont d'un rouge de corail.

Il a paru depuis la publication de cet article, dans l'histoire des Pigeons et des Gallinacées, deux figures du Tataupa, l'une en petit

TINAMOU TATAUPA.

format par M. Swainson, *Zool. Illust.*, et très-récemment une autre sous le nom de *Pezus niambu*, dans l'ouvrage de M. Spix, *avium species novæ*, tab. 78. a.

Le Tataupa habite au Brésil. Plusieurs individus ont été envoyés au cabinet de curiosités à Lisbonne; on voit deux sujets très-bien conservés dans les galeries du Muséum de Paris, et plusieurs autres dans les Musées de Berlin, de Vienne et des Pays-Bas.



GENRE TURNIX.

GENUS HEMIPODIUS. TEMM.

Bec médiocre, grêle, droit, très-comprimé; arête élevée, courbée vers la pointe.

Narines basales, latérales, linéaires, longitudinalement fendues jusque vers le milieu du bec, en partie fermées par une membrane nue.

Pieds à tarse long; seulement trois doigts dirigés en avant, entièrement divisés, point de doigt postérieur.

Queue à plumes faibles, rassemblées en faisceau, cachées par les couvertures supérieures.

Ailes médiocres; la première rémige la plus longue.

Si les tentatives que font les naturalistes pour étudier les mœurs et les habitudes des oiseaux qui vivent habituellement autour de nous, et des espèces erratiques qui visitent périodiquement nos climats, n'obtiennent pas toujours un succès désiré, il paraîtra moins étrange que nos connaissances ne soient point encore enrichies par de bonnes observations sur le genre de vie d'une famille composée d'espèces très-petites, promptes à se cacher au moindre indice de danger, et que l'œil peut à peine apercevoir dans les hautes herbes et les broussailles rampantes où elles se tiennent blotties. En effet, on ne sait rien de bien positif de la manière de vivre de ces pygmées

GENRE TURNIX.

de l'ordre des Gallinacés, dont les formes nous retracent, en diminutif, celles des *Outardes*.

Les observations qu'on a pu rassembler sur leurs mœurs se bornent à savoir qu'ils sont polygames. On les trouve dans les contrées stériles de l'ancien Continent : c'est, dit-on, par la course, et rarement en se servant des moyens du vol, qu'ils échappent aux poursuites de leurs ennemis. Le plus souvent cachés dans les hautes herbes, ils paraissent se soustraire aux yeux du chasseur; de manière qu'il est plus facile de les saisir lorsqu'on est parvenu à découvrir leur remise, que de leur faire prendre la fuite par le vol.

Ce genre, composé d'une série assez nombreuse d'espèces, toutes organisées à peu près de la même manière, paraît propre à l'ancien Continent.

Les parages de l'Australasie, l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et l'Europe nourrissent des espèces du genre *Turnix*, dont nous présentons ici le dénombrement tel qu'il se trouve dans l'Index systématique, à la fin du vol. 3, des Pigeons et des Gallinacés.

Esp. 1^{re}. TURNIX A BANDEAU NOIR de l'hist. des Pig. et Gall., vol. 3, pag. 610; Vieill. Gal. des Ois., pl. 218. C'est *Hemipodius nigrifrons*. *Patrie*, le continent de l'Inde.

Esp. 2. TURNIX COMBATTANT de nos pl. col. 60, fig. 2. — *Hemipodius pugnax*. *Patrie*, les îles de Java, de Sumatra et les Philippines.

Esp. 3. TURNIX CAGNAN. Pig. et Gall., vol. 3, p. 619. C'est la *Caille de Madagascar* de Buffon, pl. enl. 171. *Hemipodius nigricollis*, *Tetrao Madagascariensis* de Gmel. *Patrie*, l'île de Madagascar.

Esp. 4. TURNIX A PLASTRON ROUX. Pig. et Gall., vol. 3, p. 622. C'est la *Caille de l'île de Luçon*. Sonnerat, Voy. Nouv. Guin., p. 54; p. 23, notre *Hemipodius thoracicus* ou *Tetrao Luzoniensis* de Gmel. *Patrie*, les Philippines.

GENRE TURNIX.

Esp. 5. TURNIX TACHIDROME. Pig. et Gall., vol. 3, p. 626. C'est la *Perdrix d'Andalousie* ou *Turnix d'Afrique* des auteurs. *Hemipodius thachydromus*. Manuel, 2^e édit. Non figuré. *Patrie*, les parties méridionales de l'Europe et le nord de l'Afrique.

Esp. 6. TURNIX A CROISSANS. Pig. et Gall., vol. 3, p. 629. — *Hemipodius lunatus*. Manuel, 2^e édit. Non figuré. *Patrie*, l'Europe méridionale et les côtes de Barbarie.

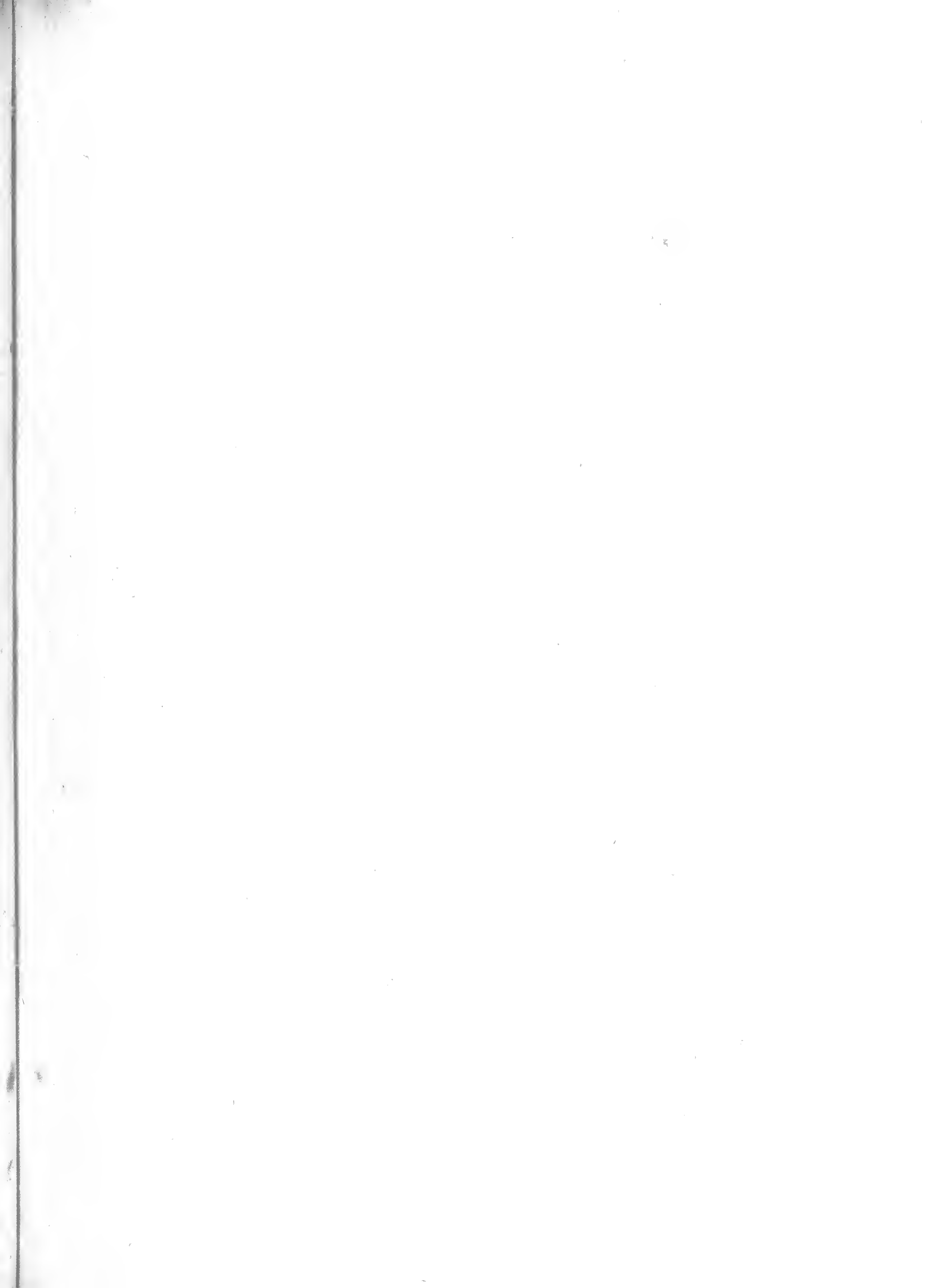
Esp. 7. TURNIX BARIOLÉ de nos pl. col. 454, fig. 1. C'est *Hemipodius varius* ou *Perdix varia* de Lath. supp. *Patrie*, l'Océanie, Nouvelle-Hollande.

Esp. 8. TURNIX MOUCHETÉ. Pig. et Gall., vol. 3, p. 631. Vieillot, Galerie des Ois., pl. 217. — *Hemipodius maculosus*. *Patrie*, les parages de l'Océanie.

Esp. 9. TURNIX HOTTENTOT. Pig. et Gall., vol. 3, p. 636. Non figuré. — *Hemipodius hottentottus*. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 10. TURNIX DUSSUMIER de nos pl. col. 454, fig. 2. C'est *Hemipodius Dussumierii*. *Patrie*, le continent de l'Inde.

Esp. 11. TURNIX MEIFFREN de nos pl. col. 60, fig. 1; indiqué et figuré depuis par Vieill., Galerie des Ois., pl. 300, sous le nouveau nom de *Torticelle Meiffren*; et par Vigors, Zool. Illustr., vol. 3, sous le nom *White-spotted Turnix*; figure parfaite. Ce sera *Hemipodius Meiffrenii*. *Patrie*, les côtes occidentales d'Afrique.





1. *Turnix Meiffren.* 2. *T. combattant, mâle.*

TURNIX MEIFFREN.

HEMIPODIUS MEIFFRENI. VIEILL.

Planche 60, fig. 1.

CETTE espèce, dédiée par M. Vieillot à M. le baron Meiffren Laugier de Chartrouse, est décrite sous ce nom dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, vol. 35, p. 49. Nous la trouvons indiquée et figurée par l'auteur mentionné, dans la *Galerie des Oiseaux du cabinet du Roi*, pl. 300, sous le nom de *Torticelle*. Elle est présentée, dans cet ouvrage, comme pouvant servir de type à un nouveau groupe distrait de celui des *Turnix* et basé sur le caractère unique emprunté de la nudité du tibia, qui est effectivement glabre, à la partie inférieure, tandis que les autres espèces ont le tibia totalement emplumé, ou bien seulement l'articulation du genou dépourvue de plumes. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de suivre l'opinion nouvelle du naturaliste cité: ce genre, purement artificiel, n'est point basé sur des observations faites sur les mœurs; il repose sur un caractère unique très-insignifiant; il distrait une espèce d'ailleurs très-exactement conforme à ses congénères, par son organisation, d'un groupe naturel. Des coupes établies de cette manière ne peuvent produire que désordre dans les idées; elles augmentent la confusion dans la nomenclature méthodique.

TURNIX MEIFFREN.

M. Vigors a publié une figure parfaite de cet oiseau, sous le nom de *Hemipodius nivosus* ou *White-spotted Turnix*; Zool. Illust., vol. 3, pl. 163.

Une bandelette blanche couvre le front, passe au dessus des yeux, et s'étend jusqu'à la nuque. L'espace entre les deux sourcils est d'un roux-doré couvert de fines taches blanches marquant la ligne moyenne du crâne. Une tache rousse couvre l'œil, qu'elle dépasse en avant et en arrière. Le devant du cou et les joues sont d'un blanc légèrement roussâtre, la nuque un peu plus rousse. Le dos, les scapulaires, le croupion, la queue, les longues couvertures des ailes et un collier interrompu sur la poitrine sont d'un roux-doré à bordures et petites taches blanches. Le collier est lavé de roux sur la poitrine; toutes les couvertures des ailes sont d'un blanc pur uniforme; les rémiges noires, bordées, dans le milieu et au bout, de roussâtre, et marquées intérieurement d'une grande tache rousse; le ventre et toutes les parties inférieures d'un blanc pur; le bec très-grêle, grisâtre; les pieds couleur de chair, et les ongles blancs. Longueur, quatre pouces.

On le trouve en Afrique dans les districts du Sénégal.

TURNIX COMBATTANT.

HEMIPODIUS PUGNAX. TEMM.

Le mâle. — Planche 60, fig. 2.

L'HOMME a su tirer parti, pour son amusement, de la jalousie innée dans quelques espèces de la famille des Gallinacées. Les combats d'oiseaux sont très-fréquens dans l'Inde et à la Chine; ce genre de spectacle paraît avoir pris son origine dans ces contrées. On a distingué parmi les Gallinacées les espèces chez lesquelles la jalousie en amours est la plus prononcée : les différentes espèces de coqs qui ont reçu ces climats pour berceau; quelques espèces de cailles, parmi lesquelles on remarque, en Chine notre *Caille vulgaire*, aux Indes la *Caille nattée*, et dans l'archipel des Moluques la *Caille fraise*, sont recherchées pour ces combats. Dans les îles de la Sonde ce sont deux espèces de coqs, et le petit *Turnix combattant* que les insulaires élèvent à cette fin. Ce genre d'amusement a pris une telle faveur parmi ces peuples de l'Asie, que M. Barrow dit avoir vu à la Cochinchine des Sauterelles dressées à ces sortes de joutes. Le petit Turnix de cet article est très-recherché des Javans : l'argent qu'on parie pour et contre les adversaires est considérable; il y a des paris jusqu'à cent piastres. Ces oiseaux, lorsqu'ils sont vaillans

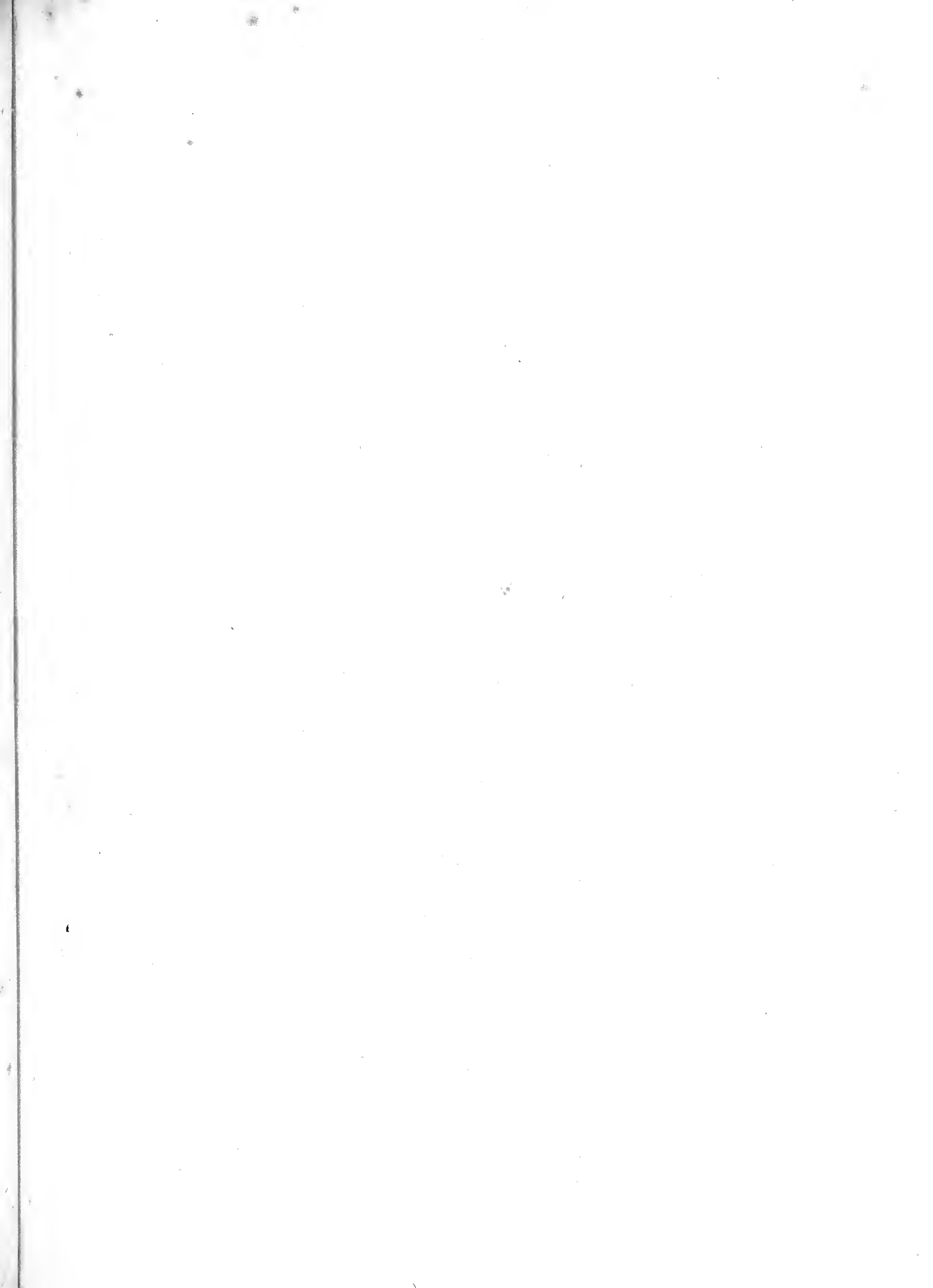
TURNIX COMBATTANT.

et éprouvés, valent jusqu'à vingt-cinq piastres. Le nom de cet oiseau, en langue malaie, est *Bougon-gema*.

La bande surcillaire, le lorum, l'espace derrière les yeux et les joues sont variés de petits points noirs et blancs. Toutes les parties supérieures sont d'un brun foncé; mais la pointe des plumes du dos et des scapulaires porte, dans l'adulte, des croissans noirs et roux, et de petites taches blanches longitudinales. L'aile est variée de carrés noirs et blancs, disposés sur un fond gris-brun : cette couleur est répandue sur les rémiges dont l'externe porte une bordure blanchâtre. Le vieux mâle a la gorge et le devant du cou d'un beau noir, la poitrine rayée transversalement de larges bandes noires et blanches; tout le reste des parties inférieures d'un roux vif; le bec grisâtre. Longueur, cinq pouces six ou huit lignes.

La femelle adulte a la gorge blanche et les bords marqués de points noirs et blancs; le devant du cou et la poitrine rayés de noir et de blanchâtre; le milieu du ventre d'un blanc-roussâtre : le reste du plumage est coloré comme dans le mâle.

L'espèce vit dans les îles de la Sonde.





1. *Turnix bariolé*. 2. *Id. Dussumier*.

TURNIX BARIOLE.

HEMIPODIUS VARIUS. TEMM.

Planche 454, fig. 1.

LATHAM indique cet oiseau dans une notice très-succincte sous le nom de *New Holland Partridge*, Supp. to Synops., vol. 2, p. 283, et dans l'Index, sous celui de *Perdix varia*. Les mœurs de cet oiseau ne sont point notées; il est dit seulement qu'on le trouve à la Nouvelle-Hollande au mois de juin, et qu'il a les habitudes de la Caille d'Europe.

La taille de ce Turnix est à peu près celle de notre Caille; le bec et les pieds sont assez forts, et la queue passablement longue, le tout relativement aux autres espèces de ce genre d'oiseaux, qui ont généralement le bec et les pieds grêles. Le plumage, toujours varié de taches, de raies, de zigzags et de petites mèches de différentes couleurs, est difficile à décrire de manière qu'on puisse reconnaître les espèces; celle du présent article offre dans le plumage des bigarrures si nombreuses, qu'il est nécessaire d'entrer dans quelques détails minutieux pour en fournir une idée à ceux qui sont privés d'avoir recours aux figures publiées dans les ouvrages de luxe.

De très-petites mèches noires et blanches couvrent le front, le

TURNIX BARIOLÉ.

lorum et les sourcils; des plumes blanches à croissant noirs garnissent les joues et servent d'encadrement à la plaque blanche de la gorge; une bande longitudinale d'un gris-brun, marquée latéralement de taches noires, passe sur la tête; la nuque et les côtés du cou sont irrégulièrement variés de taches noires, blanches et rousses, les dernières grandes et les autres très-petites; un cendré clair, couvert de taches blanches lancéolées, forme la bigarrure de la poitrine; de grandes taches noires sont disposées sur les plumes du dos : ces taches sont variées de stries rousses, bordées latéralement de raies longitudinales blanches, et le liséré de ces plumes est gris; de grandes taches rousses, noires et blanches couvrent les ailes; leurs pennes sont d'un brun cendré avec un liséré d'un blanc pur; le ventre et l'abdomen sont blanchâtres; le bec est couleur de corne et les pieds sont jaunes. Longueur totale, un peu plus de six pouces.

Le plumage, très-variable, peut-être l'âge ou le sexe, produisent des différences plus ou moins marquées. On trouve l'espèce à la Nouvelle-Hollande. Les sujets du Musée des Pays-Bas ont été rapportés du Port-Jackson.

TURNIX DUSSUMIER.

HEMIPODIUS DUSSUMIER. T E M M.

L'Adulte. — Planche 454, fig. 2.

Nous nous faisons à plus d'un titre un devoir d'offrir la dédicace de cette espèce nouvelle à M. Dussumier, de Bordeaux, non-seulement comme ayant été le premier qui ait rapporté les dépouilles de cet oiseau en Europe, et fait hommage de quelques individus aux Musées de Paris et des Pays-Bas, mais encore en raison des soins et de l'assiduité qu'il met à nous faire part des observations sur les oiseaux des contrées peu visitées, où ses voyages nautiques le conduisent. Employant utilement les loisirs que ses opérations mercantiles lui laissent, M. Dussumier s'empresse de les consacrer à l'étude pratique d'une des parties les plus intéressantes du règne animal; possesseur d'une collection d'ornithologie, en grande partie le fruit de ses recherches, il est d'une obligeance extrême, et semble prendre plaisir à partager ses conquêtes avec les deux établissemens mentionnés; puisse-t-il avoir de nombreux imitateurs parmi ceux que leur devoir ou leur goût porte au-delà des mers, vers des parages peu connus! Nos officiers de marine embrassant ce genre d'étude, et s'y préparant de bonne heure, y puiseraient, dans leurs momens assez

TURNIX DUSSUMIER.

fréquens de loisir, une occupation agréable et utile; l'exemple leur en a déjà été donné d'une manière bien digne d'éloge par plusieurs officiers de l'armée anglaise, et depuis peu de temps par quelques officiers de santé de la marine royale de France (1).

Le *Turnix* de cet article ressemble au *Meifrein*, pl. 60, fig. 1. Celui-ci est plus grand, et la partie inférieure de la jambe et l'articulation du genou sont couverts de plumes. Le plumage supérieur est un mélange de roux, de cendré, de blanc et de noir, distribué par taches et par raies fines et transversales; des taches de deux teintes rousses couvrent les ailes, qui sont d'un blanc jaunâtre; le devant du cou et de la poitrine d'un roux clair, mais leurs parties latérales portent une petite rangée de taches noires, et vers la nuque une zone de taches rousses; le ventre et la gorge sont d'un blanc pur; le croupion noir, marqué de zigzags; les pieds jaunes et le bec brun. Longueur, cinq pouces.

On le trouve au Bengale.

(1) Témoin les relations des voyages des officiers de l'armée anglaise, et les brillans résultats des découvertes faites par les officiers de santé français, à bord des corvettes l'*Uranie*, la *Physicienne*, la *Coquille* et l'*Astrolabe*.

GENRE CARIAMA.

GENUS DICHOLOPHUS. ILLIGER.

Bec plus long que la tête, convexe, gros, fort, voûté, fendu jusque sous les yeux, déprimé à sa base, comprimé à la pointe, qui est courbée, même crochue; fosse nasale grande.

Narines vers le milieu du bec, nues, ouvertes par devant; fosse nasale couverte par une membrane en partie garnie de plumes.

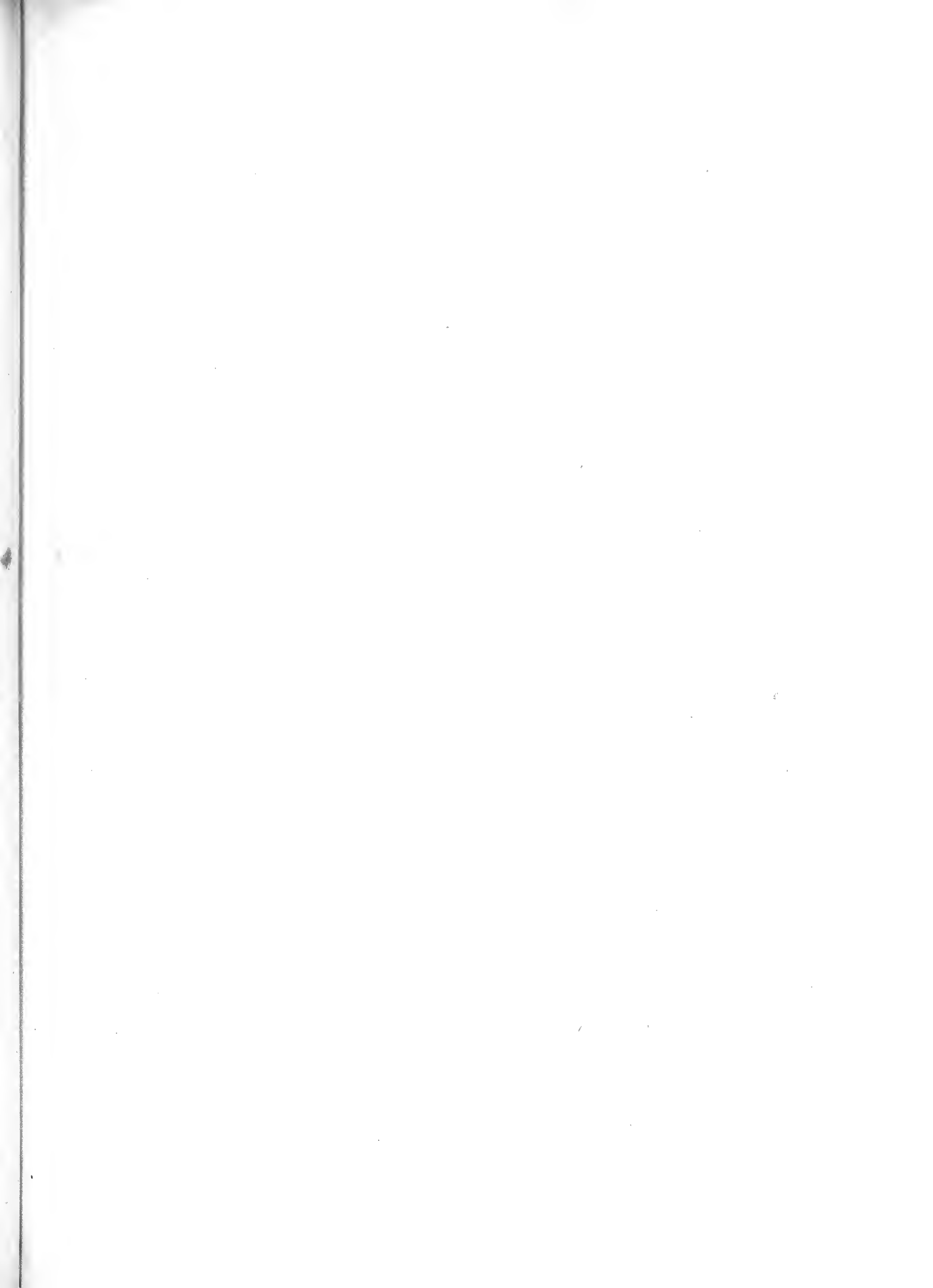
Pieds longs, grêles; tibia nu sur deux tiers de sa longueur; doigts très-courts, gros; les antérieurs unis à la base par une membrane; le pouce articulé sur le tarse et ne touchant point la terre. Ongles courts, forts.

Ailes médiocres, arrondies, point armées; la première rémige très-courte, les cinquième, sixième et septième les plus longues.

CE genre comprend aujourd'hui une seule espèce, peu différente, par les formes du bec et des pieds, et par le port, de l'oiseau connu sous le nom d'*Agami* (*Psophia*), mais assez bien caractérisée par la forme et la manière dont les doigts sont disposés, ainsi que par un régime et des habitudes totalement dissemblables, pour être classée dans deux genres différens, que nous avons réunis dans l'analyse du système général avec les *Kamichis* et les *Glaréoles*, dans l'ordre des *Alectorides*. Les méthodistes ont rangé cette espèce avec les *Kamichis*, sous le nom de *Palamedea cristata*, probablement sans avoir

GENRE CARIAMA.

vu en nature des oiseaux qui offrent si peu d'analogie, pour les formes, dans le port, et sous les rapports des mœurs et du régime. Nous avons dit, à l'article *Kamichi*, que les deux espèces de ce genre habitent les marais ou savannes, et les bords des fleuves et des lacs; leur nourriture consiste en herbes et en plantes aquatiques. Le *Cariama* vit dans les champs déserts, un peu montueux, loin des eaux et des marais; sa nourriture consiste en grands insectes du genre *Gryllus*; les serpents et les autres espèces d'amphibies deviennent aussi sa proie. Il court plus qu'il ne vole, et c'est par la vélocité de sa course qu'il échappe aux poursuites des chasseurs qui le pressent, mais qui finissent, à force de fatigue et de ruse, à s'en emparer, lorsque, poursuivi à outrance, il finit par se blottir contre terre, ou à se percher sur les buissons très-bas dont les immenses plaines sont çà et là couvertes. Nous renvoyons, pour plus de détails sur les mœurs, à l'article descriptif de l'espèce.





Cariama de Marcgrave.

Prêtre.

CARIAMA DE MARCGRAVE.

DICHOLOPHUS CRISTATUS. ILLIGER.

Le Mâle adulte. — Planche 237.

MARCGRAVE, Pison, d'Azara, M. Geoffroy et le prince de Neuwied (1) ont donné des détails sur ce bel oiseau des contrées de l'Amérique méridionale; nous nous proposons de réunir dans cet article tout ce qui est connu sur les mœurs et sur les habitudes de l'espèce. D'Azara et le prince de Neuwied, qui ont soigneusement observé le *Cariama*, nous fournissent dans leurs écrits les détails les plus intéressans. Buffon a parlé de cet oiseau dans ses œuvres, tom. VII, pag. 325. A l'exception de quelques vues générales, il a répété en partie ce que Marcgrave nous apprend.

Les Portugais appellent cet oiseau *Cariama* ou *Sariama*, les Brésiliens *Ceriema*, et les Guaranis, peuplade sauvage du Paraguay, *Saria*. Toutes ces dénominations paraissent avoir rapport au cri aigu de cet oiseau, que l'on entend à un mille de distance. Il ressemble

(1) Mareg., *Hist. nat. du Brésil.* — Geoffroy, *Annales du Musée*, vol. 13, pag. 362. — Azara, *Voy. au Paraguay*, vol. 4, pag. 175. — Prince de Neuwied, *Beit. zur Naturges. des Sariama*; avec une bonne figure de la tête grandeur naturelle. C'est le *Palamedea cristata* des Catalogues méthodiques.

CARIAMA DE MARCGRAVE.

aux oiseaux de rivage par ses jambes, ses pieds et ses ongles, et même par l'ensemble de sa conformation. Il a le bec des Gallinacés, le port et le cou du *Rhea Nandua* (*Rhea Americana*), l'œil des oiseaux de proie. Néanmoins on ne peut le rapprocher des oiseaux d'eau, parce qu'il vit dans les plaines montueuses, à la lisière des forêts claires, sèches et élevées. Sa nourriture se compose de lézards et d'insectes. On le rencontre réuni par paires ou en petites troupes; il fuit l'homme de très-loin. Farouche et rusé, il sait éviter, par une surveillance assidue, d'être facilement découvert et poursuivi. Sa démarche ordinaire est grave et mesurée; quand il soupçonne quelque sujet de crainte il examine avec attention autour de lui avant de se décider à demeurer ou à se mettre en course. Les chasseurs, quoique entourés de ces oiseaux, ont beaucoup de peine à s'en rendre maîtres. Sa voix forte et sonore retentit au loin dans les immenses plaines du Brésil et du Paraguay. La course est le seul moyen par lequel il puisse se soustraire aux poursuites du cavalier qui l'a découvert; mais celui-ci ne parvient à lui lancer son lacet, ou bien à le tirer, qu'après maints détours et une persévérance opiniâtre; étant fatigué, le *Cariama* se blottit contre terre, ou bien il se pose sur quelque buisson ou sur un arbre, et le chasseur est alors assuré de sa proie. Il place son nid, composé de branches sèches, enduites de bouse de vache, sur un arbre bas ou de moyenne hauteur, et pond deux œufs blancs; les jeunes sont couverts de duvet; ils ont l'iris d'un jaune vif, et sont très-promptement en état de courir. Quoique la chair de ces oiseaux soit blanche et de très-bon goût, on ne les chasse point au Brésil comme gibier. Les jeunes que l'on nourrit en domesticité mangent quelquefois de petits morceaux de viande, mais ils refusent le maïs. Ils parcourent le bourg ou le village où ils sont élevés, sortent même dans les campagnes et reviennent à leur demeure.

CARIAMA DE MARCGRAVE.

Le *Cariama* paraît, au premier coup d'œil, avoir des rapports avec le *Secrétaire* d'Afrique, mais ils diffèrent beaucoup lorsqu'on les compare avec plus d'attention; le premier est plus rapproché des oiseaux coureurs, de l'*Agami* et du *Kamichi*, tandis que le dernier offre, dans l'ensemble de ses formes, tous les caractères des oiseaux de proie. La charpente osseuse du *Secrétaire* indique plus exactement encore tous ces rapports que les formes extérieures ont fait préjuger; et, s'il est permis d'en juger aussi d'après ces formes seulement, il semblerait probable que le squelette du *Cariama*, qui n'est point encore connu, doit avoir des rapports avec celui du *Butor* (*Ardea stellaris*), de l'*Agami* (*Psophia crepitans*), et des oiseaux compris dans l'ordre des *Grales*.

La langue du *Cariama* est de moitié plus courte que la mandibule inférieure, plus unie, entière, et terminée par une pointe cornée; l'estomac est de forme ovalaire et très-muscleux.

Le cou est couvert de longues plumes à barbes plus ou moins décomposées, flottantes, molles et soyeuses sur la nuque, à peu près de la même manière que dans le *Butor*; l'oiseau les étale et les relève lorsqu'il est effrayé; une huppe plus légère, à barbes rares et désunies, forme une belle touffe sur le front, et s'avance sur la base du bec, qu'elle ombre; elle est disposée sur deux plans parallèles comme dans les *Rupicoles*. Le tour des yeux est nu, et cette nudité communique au bec; la peau est bleuâtre. Les pieds sont longs et grêles, et les doigts très-courts; la queue est arrondie et de moyenne longueur. De longs cils noirs garnissent la paupière supérieure de l'œil.

La couleur générale des parties supérieures du *Cariama* est d'un brun couleur de terre; les parties inférieures sont plus blanchâtres. Toutes les plumes du cou sont finement rayées de zig-zags d'un brun plus sombre que celles du fond du plumage. Les deux pennes du

CARIAMA DE MARCGRAVE.

milieu de la queue sont brunes; les autres noires en grande partie, blanches à leur extrémité, et marbrées de noir sur un fond blanchâtre à l'origine; les plumes des ailes sont noirâtres et coupées par des bandes transversales qui sont blanches et piquetées de noirâtre. Sur les plumes du devant du cou, dont la teinte est blanchâtre, sont des zig-zags très-fins d'un brun clair; les plumes de la poitrine et du ventre ont des raies longitudinales blanches, qui suivent la direction de la baguette. La partie nue de la jambe, le tarse et les doigts sont d'un rouge-orange; le bec, d'un beau rouge de corail dans l'adulte, est noirâtre ou marbré de noir et de rougeâtre dans les jeunes; l'iris est jaune. D'Azara donne pour longueur totale du jeune sujet qu'il décrit, trente pouces; celui du prince de Neuwied a un demi-pouce de plus, et le très-bel individu adulte de notre Musée, que nous figurons, porte trente-deux pouces en longueur totale.

Cet oiseau, très-difficile à se procurer, vu son extrême défiance, est assez abondant dans les vastes solitudes, entourées de forêts claires, qui couvrent une partie du pays connu sous le nom de Brésil; il est, dit-on, plus rare au Paraguay.

Musées des Pays-Bas, de Paris et du prince de Neuwied.

GENRE GLARÉOLE.

GENUS GLAREOLA. BRISSON.

Bec plus court que la tête, convexe, large à la base, comprimé vers la pointe, qui, à partir du milieu de sa longueur, fléchit subitement; mandibule inférieure droite; la supérieure sans échancrure.

Narines basales, latérales, obliquement fendues.

Pieds emplumés jusqu'à une petite distance du genou; tarses grêles; quatre doigts; le doigt postérieur assez long, articulé sur la partie interne du tarse; des trois doigts de devant, l'externe et celui du milieu réunis par une membrane courte.

Ongles longs et subulés.

Ailes très-longues, la première rémige dépassant toutes les autres.

ON avait donné aux Glaréoles le surnom de *Perdrix de mer*, apparemment parce que le bec de ces oiseaux ressemble beaucoup à celui des petites espèces de *Perdrix* ou de *Cailles*; c'est aussi d'après une connaissance très-superficielle de leurs habitudes, qu'elles ont été comparées aux *Hirondelles* et aux *Martinets*.

Les *Glaréoles* vivent dans les climats chauds de notre Europe; elles outre-passent rarement une latitude de quarante-six à quarante-huit degrés; on peut dire que l'espèce de notre Glaréole d'Europe est en quelque sorte cosmopolite dans les limites de l'ancien continent, puisqu'on la trouve en Asie et en Afrique. Les trois autres

GENRE GLARÉOLE.

espèces, qui me sont connues, vivent sous l'influence des régions les plus chaudes du globe, sans que toutefois des espèces organisées sur le même plan aient été trouvées jusqu'ici dans les latitudes correspondantes du Nouveau-Monde. C'est sur les bords des grands lacs et des rivières de l'ancien continent, et particulièrement vers les marais d'une grande étendue, qu'elles établissent leur résidence habituelle. On les rencontre rarement sur les plages maritimes, où leur apparition n'est que passagère ou accidentelle. Ces oiseaux montrent dans la course autant d'agilité qu'ils ont de légèreté dans le vol; aussi les voit-on saisir avec une adresse vraiment admirable les petits insectes qui courent sur le sable, et poursuivre à tire d'ailes ou se jeter par un mouvement prompt de côté ou en arrière sur la proie ailée dont ils se saisissent avec une vitesse étonnante; leur vol long-temps soutenu est très-rapide, ils fendent l'air comme un trait. Les moucheron et les vers aquatiques forment leur principale nourriture; les lieux habituels de leur demeure sont les grands marais en jonchaies. Le changement de livrée se fait doublement chez l'espèce qui habite nos climats et chez celle des îles de l'Archipel des Indes; le plumage de la saison hibernale diffère très-peu de celui d'été, et consiste en quelques légères différences dans les teintes du plumage, dans le dessin plus ou moins régulier du collier et dans la couleur sombre ou claire des pieds.

Ce petit groupe est composé de quatre espèces, savoir :

Esp. 1. GLARÉOLE A COLLIER, dans Buffon sous le nom de Perdrix de mer, pl. enl. 882. *Glareola torquata*, Manuel d'ornithologie, pag. 500. Voy. aussi Leach. *Glareola patrincola*. Linn. transact. vol. 13, p. 131, tab. 12, fig. 1 et 2, très-médiocres. *Glareola austriaca*, *senegalensis* et *nævia*, Gmel., sont des états différens d'âge ou de plumage. *Patrie*, l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

GENRE GLARÉOLE.

Esp. 2. GLARÉOLE ORIENTAL figuré par Leach. Linn. transac. vol. 13, tab. 13, fig. 1 et 2, données pour le mâle et la femelle, mais représentant fig. 1 l'habit d'été, et fig. 2 l'habit d'hiver. *Glareola orientalis*. Facile à distinguer de l'espèce précédente par une queue beaucoup moins longue sans filets latéraux dans l'adulte, les ailes dans tous les âges dépassant le bout des pennes caudales. *Patrie*, les différentes parties de l'Inde et les îles de cet Archipel.

Esp. 3. GLARÉOLE LACTÉ, de nos pl. col. 399. Voyez Manuel d'ornith. pag. 503 *Glareola lactea*. *Patrie*, l'Inde, surtout le long des bords du Gange.

Esp. 4. GLARÉOLE ÉCHIASSE, *Glareola grallaria*. Manuel d'ornith. pag. 503. Voyez aussi Vieill. Galerie des Oiseaux, figure peu exacte; et Leach, Linn. transact. vol 13. fig. 1 et 2 sous le nom de *Glareola australis*; figuré sous le plumage de l'adulte et du jeune âge. *Patrie*, l'Océanie et les Moluques.

GLARÉOLE LACTÉ.

GLAREOLA LACTEA. TEMM.

Planche 399.

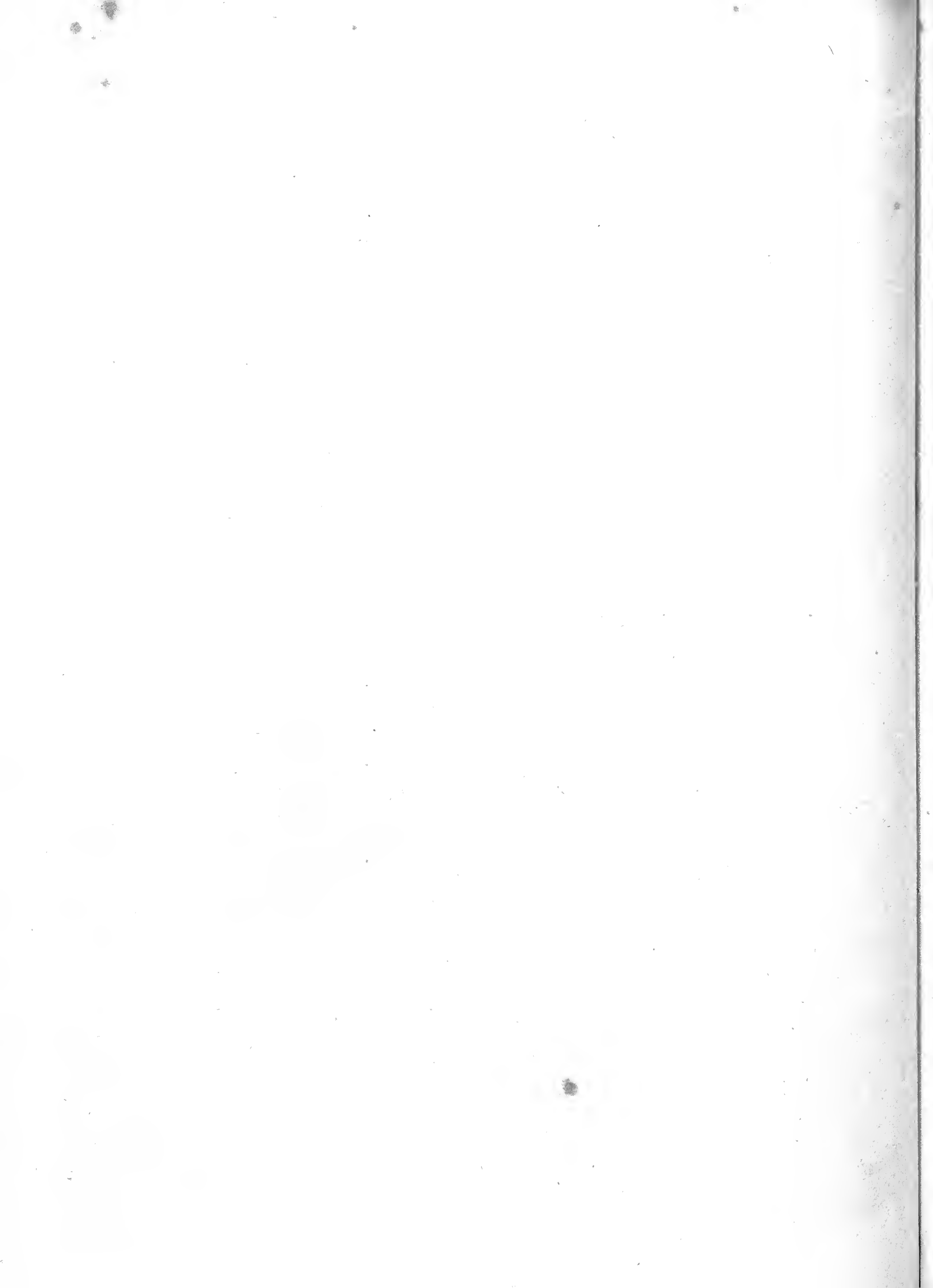
CETTE espèce a la queue très-peu fourchue, blanche; la seule penne extérieure marquée d'une petite tache noire, toutes les autres noires vers le bout et terminées de blanc; les parties supérieures du corps, les ailes, le cou et la poitrine sont d'un cendré-blanchâtre, très-pur; la gorge, le ventre, l'abdomen et les couvertures de la queue d'un blanc pur; les rémiges et toutes les couvertures du dessous des ailes d'un noir parfait; le lorum noirâtre; le bec, à bords rougeâtres, est noir à sa partie cornée; les pieds sont bruns. Longueur, cinq pouces neuf lignes. Les sexes ne diffèrent point.

L'espèce est commune sur les bords du Gange. On voit des individus dans les Musées des Pays-Bas et de Paris.



Glaréole lactée, mâle.

Wied



GENRE KAMICHI.

GENUS PALAMEDEA. LINN.

Bec court, conico-convexe, droit, très-courbé à la pointe, comprimé dans toute sa longueur; mandibule supérieure voûtée, l'inférieure plus courte, obtuse; fosse nasale grande. Tête très-petite, couverte de duvet.

Narines éloignées de la base, latérales, ovalaires, ouvertes; fosse nasale couverte d'une peau nue.

Pieds courts, gros; nudité du tibia peu étendue; doigts très-longs, les latéraux égaux; le pouce point élevé sur le tarse et portant à terre; l'interne à rudiment très-court, l'externe uni à l'intermédiaire par une membrane plus longue. Ongles médiocres, pointus, celui du pouce long, à peu près droit.

Ailes très-amplés; les deux premières rémiges plus courtes que la troisième et la quatrième qui sont les plus longues; deux éperons très-forts aux bords des ailes.

MARCGRAVE, PISON, SONNINI et AZARA font mention des oiseaux qui composent ce genre. Les auteurs mentionnés s'accordent dans les récits qu'ils font de leurs mœurs douces et paisibles; ils n'attaquent point les autres animaux au milieu desquels ils vivent en paix; la possession des femelles peut seule exciter les mâles à un combat que toutes les espèces d'animaux se livrent entre elles dans la saison des amours; pourvus à leurs ailes d'éperons forts et pointus, ils n'en font aucun usage pour troubler la tranquillité dans les lieux de leur demeure habituelle; la force apparente de ces armes n'est qu'un vain appareil

GENRE KAMICHI.

de guerre, et elles ont été départies à des oiseaux les moins disposés à en faire usage. Ces oiseaux habitent les savannes à demi noyées ou les marécages, et quelquefois les bords des fleuves dans les endroits où l'eau est basse; ils ne nagent point habituellement mais arpentent les bords des étangs et les marécages pour se nourrir de plantes aquatiques. Nous savons, par les récits de tous les voyageurs, que les *Kamichis* sont uniquement herbivores et peut-être granivores, mais qu'ils n'attaquent aucun animal; des personnes, sans doute mal informées, ont avancé que ces oiseaux étaient reptilivores et qu'ils prenaient le poisson et les grenouilles; mais il est prouvé que leur nourriture se compose uniquement du règne végétal, cause première de leur naturel doux et paisible, ainsi que de leurs mœurs sociales. Il n'est cependant encore nullement prouvé que les *Kamichis*, quoique d'un instinct docile, sont effectivement des pères fidèles, doués d'une intelligence qui les porterait à la reconnaissance et à se familiariser avec l'homme; ces gardiens vigilans et incorruptibles, ainsi qu'on les dépeint, ne paraissent doués que de ces qualités qui les rendent plus propres que d'autres oiseaux à subir le joug de la domesticité, et sous ce rapport ils tiennent de très-près aux Gallinacés, non-seulement par la forme à peu près semblable du bec, mais encore par leur structure interne que l'on dit être organisée à peu près comme celle des Gallinacés. Le jabot a une ampleur considérable aussi bien que l'estomac qui diffère, suivant le témoignage de Sonnini, par sa forme seulement, de celui des Gallinacés; sa membrane externe est très-musculeuse; l'interne est veloutée de même que dans la plupart des mammifères herbivores. Les intestins sont longs et leurs tuniques sont très-fortes.

Ces oiseaux ont la voix forte et sonore; leur cri, selon Marcgrave, est terrible, et d'Azara dit, du *Chaja*, que sa voix est formidable.

GENRE KAMICHI.

Les deux espèces qui sont connues se rapprochent du Dindon par la forme du corps, mais ils sont plus gros et plus charnus. Ils vivent habituellement dans les plaines marécageuses; on les approche difficilement d'assez près pour les tuer, leur défiance contribue aussi à rendre leur capture rare. On ne voit point de différence marquée dans le plumage des sexes; ils se perchent sur les buissons et à la cime des plus hauts arbres, mais on les voit plus habituellement à terre; leur démarche est grave et ils n'entrent point dans les forêts. Les uns disent qu'ils font un nid spacieux, avec de petites branches, sur les buissons entourés d'eau, et d'autres qu'ils le placent dans les joncs au milieu des eaux. Leur couvée est de deux œufs de la grosseur de ceux du Cygne; les jeunes sont couverts de duvet; ils suivent leurs parens et pourvoient aussi probablement dès leur naissance à leur subsistance, ce qui les rapproche encore des oiseaux Gallinacés.

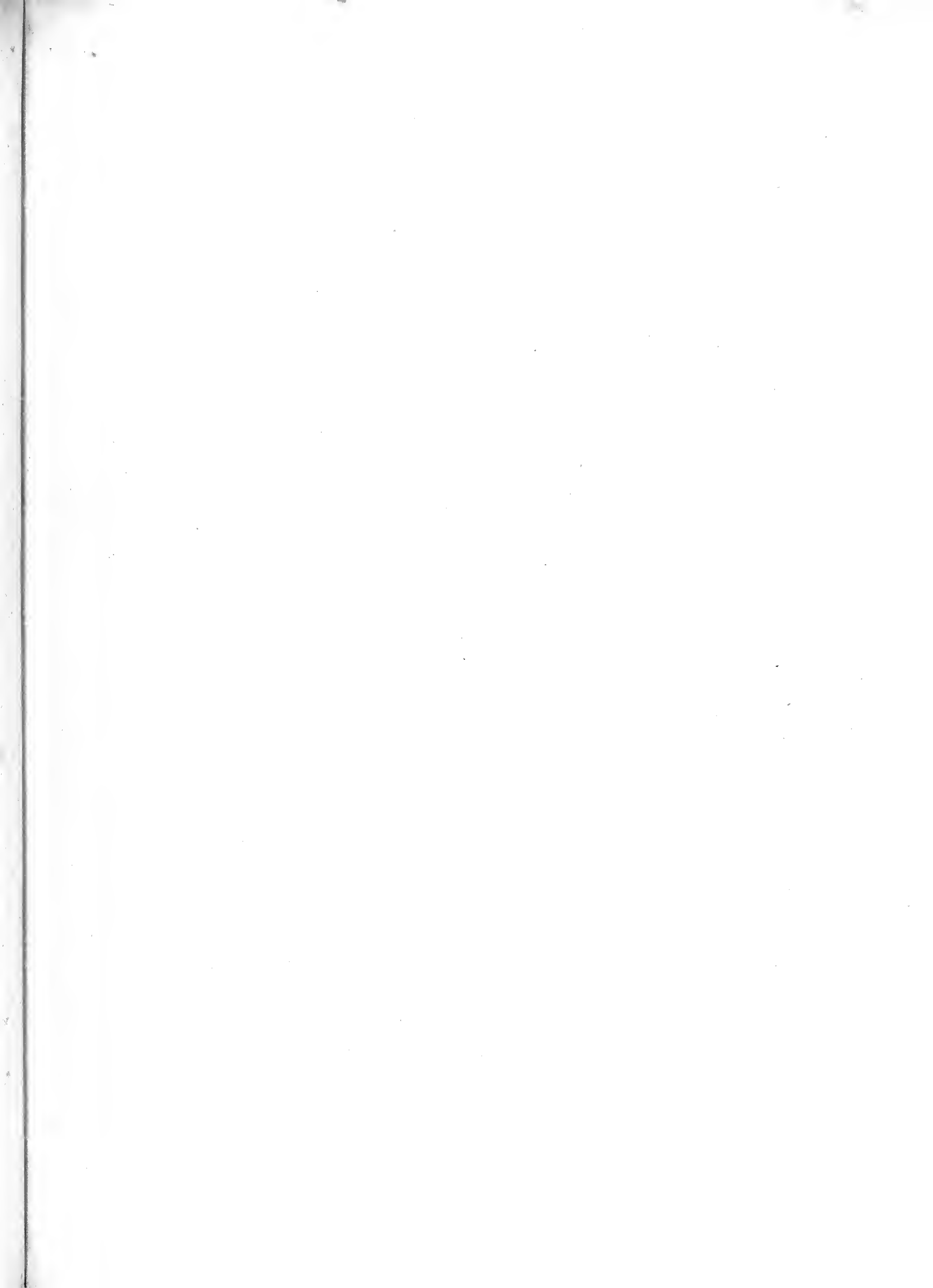
Ces considérations réunies, prises du naturel et des habitudes des *Kamichis*, nous ont fait adopter dans la classification méthodique du Manuel d'Ornithologie (voyez analyse du système général) l'ordre établi sous le nom *Alectorides*, où se trouvent rangés, à la suite de celui des *Gallinacés*, les genres *Psophia*, *Dicholophus*, *Glareola* et *Palamedea*. N'ayant pu connaître, à l'époque de la publication de la deuxième édition du Manuel, l'oiseau que les Catalogues méthodiques signalent sous le nom de *Parra chavaria*, nous avons cru devoir classer provisoirement dans cet ordre le genre *Chauna* d'Illiger (1). J'en ai fait mention sans garantir l'exacti-

(1) Illiger, *Prodromus mammalium et avium*, a établi son genre *Chauna* sur l'espèce du *Parra chavaria* des méthodes, sans doute d'après les seules indications très-vagues des auteurs. M. Vieillot, en s'appropriant plus tard les vues du savant Illiger, avait aussi formé ce genre sous le nom *Opistolophus*.

GENRE KAMICHI.

tude des caractères indiqués, et il me semblait, ai-je dit, que la description donnée par d'Azara de son *Chaja*, indique de nombreux rapprochemens avec les *Kamichis*. Notre opinion sur la place que le *Chaja* doit occuper, s'est trouvée récemment confirmée par l'examen des dépouilles de cet oiseau et par les rapports des voyageurs qui ont été à même de l'observer dans son pays natal. Le *Chaja* est en effet une seconde espèce de *Kamichi* (*Palamedea*), et cette découverte nous porte à rayer le genre *Chauna* d'Illiger de la liste du système d'ornithologie.

Le genre *Palamedea*, tel qu'il est composé aujourd'hui, comprendra deux espèces, savoir : le *Kamichi* de Buff., pl. enl. 451, qui est le *Palamedea cornuta*, et le *Chaja* de d'Azara *Parra chavaria* des catalogues. Linné et Latham donnent sous le nom de *Palamedea cristata*, le *Cariama* de Marcgrave, le même que le *Saria* de d'Azara, comme une seconde espèce de ce genre, mais cet oiseau en doit être distrait ; il forme le genre *Dicholophus* des méthodes nouvelles. Nous publierons incessamment la figure et la description du *Cariama*.





Kamichi chajja.

Huet.

KAMICHI CHAJA.

PALAMEDA CHAVARIA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 219.

Nous voyons dans Azara (1) que cet oiseau jette assez souvent un cri très-fort, aigu et clair, non-seulement pendant le jour, mais encore dans la nuit, pour peu qu'il entende quelque bruit; le cri du mâle est *chaja*, celui de la femelle *chajali*; ils se répondent alternativement. On les voit tantôt seuls, tantôt par paires, tantôt en troupes nombreuses. Il n'y a pas de différence entre l'un et l'autre; ils ne fréquentent que les marécages; et si quelquefois on les rencontre sur le bord des rivières, c'est dans les endroits où l'eau est basse et peu courante. Ils ne nagent point, mais entrent dans l'eau comme les *Hérons*; ce n'est pas pour manger les poissons, les grenouilles, etc., car ils ne se nourrissent que des feuilles des plantes aquatiques et de quelques autres. D'Azara a vu des *Chajas* élevés, dès leur premier âge, dans des habitations champêtres; ils

(1) Histoire du Paraguay, vol. 4, pag. 179. D'Azara a été dans l'idée que Buffon avait parlé du *Chaja* dans son article du *Kamichi*; il veut que l'on jette au feu la description et la figure que Buffon a données du *Kamichi*, et cela parce qu'elles ne se rapportent pas à la description du *Chaja*. Des rapprochemens de cette nature se retrouvent en plusieurs endroits, dans l'ouvrage de d'Azara; partout ils sont erronés.

KAMICHI CHAJA.

étaient aussi accoutumés à la domesticité que les poules. On assura au naturaliste espagnol qu'ils mangeaient de petits morceaux de viande crue ; mais il les vit becqueter de l'herbe. Ils se perchent à la cime des plus grands arbres ; à terre leur démarche est grave ; la ponte qui a lieu au commencement d'août, produit deux petits ; quoique revêtus d'un simple duvet, ils suivent leur père et mère. Les uns disent que ces oiseaux font un nid spacieux, avec de petites branches, sur les buissons entourés d'eau, et d'autres qu'ils le placent dans les joncs au milieu des eaux. Leur ensemble paraît gros et arrondi. Ils ont le cou long, la tête petite et semblable à celle du *Kamichi*, dont ils diffèrent seulement, sous ce rapport, par un bec moins long et par le manque de corne au front. Ces deux espèces sont aussi pourvues d'un duvet cotonneux qui garnit la base des plumes comme dans le *Cygne* ; tout le plumage du cou est un peu lâche et tenant de la nature du duvet. La peau du corps est séparée de la chair par un intervalle d'une ligne et demie, remplie par des tégumens cellulaires où l'air s'introduit ; on trouve cette même disposition lâche de la peau dans quelques espèces de *Fous* et de *Cormorans*.

Le *Chaja* a l'aile armée de la même manière que le *Kamichi* ; l'os du fouet se termine en alêne, et sur le bord de la partie extérieure sont deux éperons pointus, très-forts, osseux, un peu recourbés en haut et trigones. Une touffe de plumes longues et effilées forment au dessous de l'occiput une sorte de diadème immobile ; la partie supérieure du cou, sur deux pouces de longueur, est revêtue de plumes duvetées ; au dessous on voit un espace ou collier à peu près nu, d'un blanc-rougeâtre, suivi d'un autre collier très-pourvu de plumes d'un noir couleur d'ardoise ; le sommet de la tête est cendré de même que les plumes longues implantées a

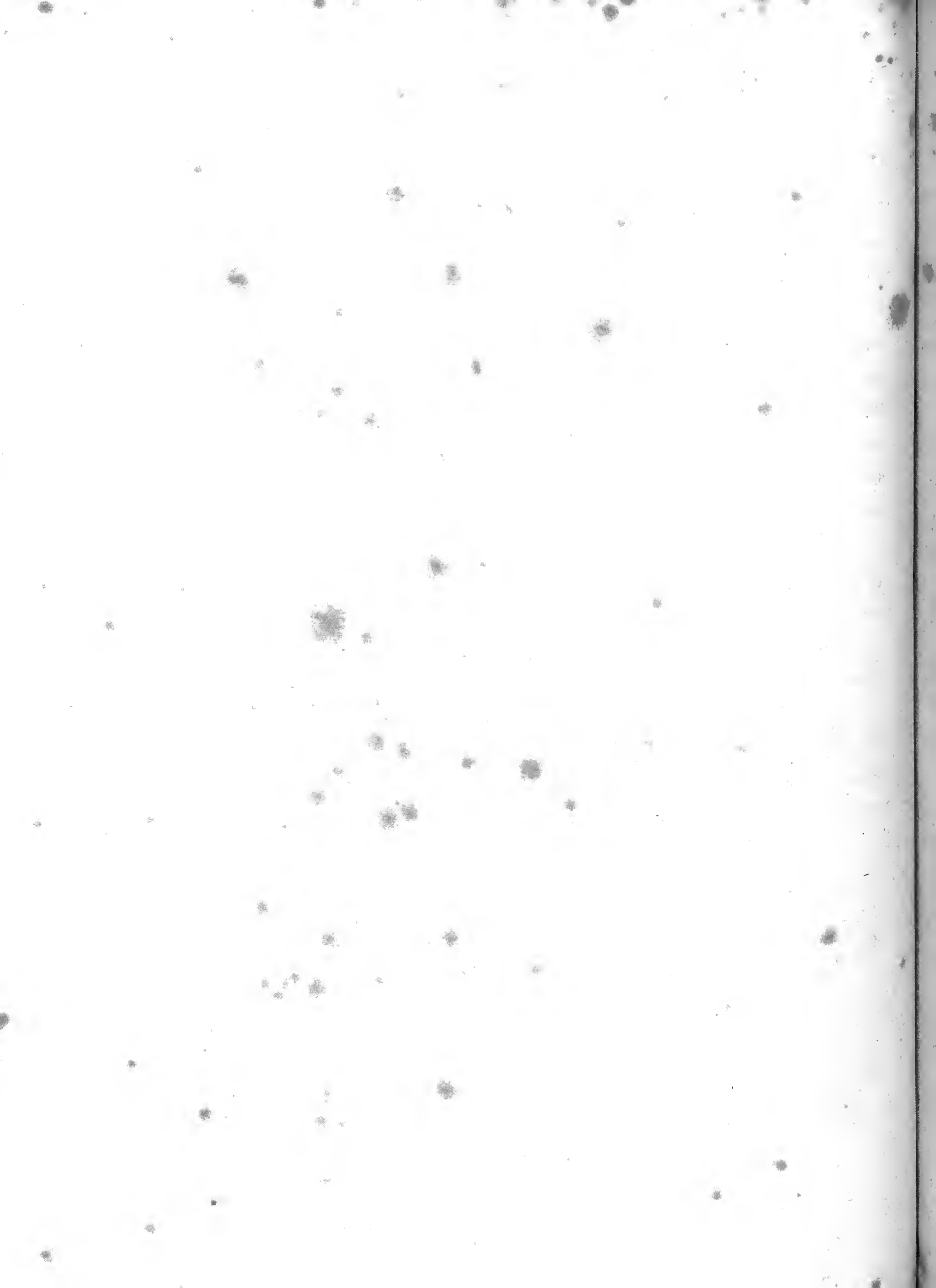
KAMICHI CHAJA.

l'occiput; les parties inférieures du cou et toutes celles du dessous du corps, ainsi que les cuisses, sont d'un cendré couleur de plomb, marqué de larges mèches et de bordures plus claires; le corps et les ailes sont colorés d'une teinte plombée un peu plus foncée; la base du tuyau des rémiges est blanche, le reste est noir, ainsi que toutes les plumes alaires et caudales; la queue est légèrement arrondie, et on voit du blanc sur le poignet des ailes et sur les plumes secondaires les plus rapprochées du corps; les tarsi, les doigts et le haut de la jambe sont de couleur rose ou cendré-rougeâtre; le bec est noir; le tour de l'œil et la cire d'un rouge-sanguin, et l'iris brun-roussâtre.

La longueur totale de l'adulte est de trente et un à trente-deux pouces; le tarse a cinq pouces cinq lignes; le bec a un pouce trois ou quatre lignes.

On trouve cette espèce au Paraguay sur les deux rives de la Plata, et au Brésil dans les districts les plus éloignés des habitations.

L'individu que nous figurons planche 219, fait partie du cabinet de M. Bonjour, de Paris; le Musée de cette ville possède deux sujets semblables, rapportés par M. de Saint-Hilaire, de son voyage au Brésil.



GENRE OUTARDE.

GENUS OTIS. LINN.

Bec de la longueur de la tête ou plus court, droit, conique, comprimé ou légèrement déprimé à la base; pointe de la mandibule supérieure un peu voûtée.

Narines ovales, ouvertes, rapprochées, distantes de la base.

Pieds longs, nus au-dessus du genou, seulement trois doigts devant, courts, réunis à leur base, bordés par un rudiment de membrane; pouce nul.

Ailes médiocres; la première rémige de moyenne longueur, la deuxième de très-peu moins longue que la troisième, qui est la plus longue.

LES Outardes ont, avec le port massif des Gallinacées, plusieurs caractères en commun avec les Gralles. Elles forment le passage gradué des Gallinacées tridactyles, tels que les Tinamous et les Turnix, aux petites espèces de coureurs qui vivent le long des plages maritimes. Toutes les espèces, composant ce groupe, sont des oiseaux lourds, qui font peu usage des moyens dont ils semblent doués par la force musculaire et l'étendue de leurs ailes; ils savent se soustraire aux poursuites de leurs ennemis par une course accélérée: ne trouvant plus moyen de s'y soustraire, on les voit prendre recours au vol, qu'ils exécutent en rasant la terre. Elles vivent dans les blés, dans les plaines couvertes de broussailles naines, ou dans les déserts, mais toujours en des localités d'où elles sont à même de découvrir au loin l'ennemi qui pourrait leur nuire; c'est ainsi qu'elles fréquentent les blés et

GENRE OUTARDE.

les herbes assez bas, sur lesquels elles puissent promener leur regard méfiant. Leur nourriture consiste en herbes, insectes, graines et semences. Un mâle suffit à plusieurs femelles, qui vivent solitaires après avoir été fécondées. La mue paraît avoir lieu deux fois dans l'année. Le mâle, chez le plus grand nombre des espèces, diffère de la femelle par un plumage plus bigarré et par des ornemens accessoires; le jeune mâle, âgé d'un ou de deux ans, porte la livrée de la femelle: chez quelques espèces, le mâle prend en hiver la livrée de la femelle. Leur nid ressemble à celui des Gallinacées; les petits courent, et prennent eux-mêmes, dès leur naissance, leurs alimens. Toutes les espèces connues sont de l'ancien continent; il n'en est pas encore venu du Nouveau-Monde.

Les espèces bien constatées sont :

Esp. 1. OUTARDE BARBUE, ou Grande Outarde, des pl. enl. de Buffon 245. Le très-vieux mâle a une touffe de plumes à barbes désunies à la commissure du bec. C'est OTIS TARDA des catalogues. *Patrie*, différentes parties de l'Europe.

Esp. 2. OUTARDE LOHONG, bien figurée par Edwards, Glan., pl. 12; passablement par Seligmann, et d'une manière très-exacte dans l'Atlas du voyage de M. Ruppell en Egypte, pl. 16. Le Paon sauvage de Luçon de Sonnerat, tab. 49, qu'on associe à cette espèce, paraît former une espèce distincte qu'on n'a pas encore vue en nature. C'est OTIS ARABE des Méthodes. *Patrie*, l'Asie, l'Afrique septentrionale et méridionale.

Esp. 3. OUTARDE DENHAM ou A NUQUE ROUSSE, décrite dans le Voyage du major Denham. Ce sera OTIS DENHAMI. *Patrie*, le nord et le midi de l'Afrique, vers le centre.

Esp. 4. OUTARDE NUBA. Une figure très-exacte du mâle dans l'Atlas du voyage de M. Ruppell en Egypte, pl. 1. C'est OTIS NUBA. *Patrie*, l'intérieur de l'Afrique septentrionale.

GENRE OUTARDE.

Esp. 5. OUTARDE CHURGE. Ce jeune mâle est figuré dans Edwards, tab. 250. Miller, tab. 33, fournit une figure passable du jeune, sous le nom de OTIS INDICA. C'est OTIS BENGALENSIS. *Patrie*, le continent de l'Inde.

Esp. 6. OUTARDE PLOMBÉE de nos pl. col. 532. C'est OTIS CÆRULESCENS. *Patrie*, l'Afrique méridionale, pays des Caffres.

Esp. 7. OUTARDE TORQUÉOLE OU CAFRE. Le mâle et la femelle décrits dans la traduction allemande de l'Index de Latham, par Bechstein. C'est OTIS CAFRA de Lichtenstein. *Patrie*, l'Afrique, Sénégal et Cafrerie.

Esp. 8. OUTARDE KNORHAN, ou le *Knor-cock* de Kolbe. Une figure passable du mâle dans Lath., Syn., vol. 4, tab. 69; la femelle diffère beaucoup du mâle. C'est OTIS AFRA des catalogues. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 9. OUTARDE CANEPETIÈRE, Buff., pl. enl. 25 et 10, mâle et femelle. C'est OTIS TETRAX. *Patrie*, l'Europe méridionale.

Esp. 10. OUTARDE HOUBARA. Une bonne figure du mâle dans Vieill., Galerie des Oiseaux, vol. 2, pl. 227, et Jacq., Voy., tab. 9, sous *Psophia undulata*; la femelle n'est pas connue. C'est OTIS HOUBARA. *Patrie*, l'Espagne, le Levant et les Etats barbaresques.

Esp. 11. OUTARDE OREILLARD de nos pl. col. 533 : le vieux mâle. C'est OTIS AURITA. *Patrie*, le continent indien.

Nous ne faisons pas mention d'une autre espèce de l'Inde, des environs de Pondichéry, plus petite que la Houbara, à taille svelte et à cou long : nous n'en connaissons que le jeune âge. *Otis chilensis* n'est pas de ce genre, vu qu'il a quatre doigts aux pieds. Le *Rahaad* de Buffon, *Otis Rahaad* Lath., sp. 9, pourrait bien être la femelle de notre *Houbara*; mais ce *Rahaad* de Schaw n'a pas été vu en nature.

OUTARDE PLOMBÉE.

OTIS CÆRULESCENS. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 532.

De la taille de notre *Outarde houbara*; le bec plus court que la tête, comprimé, et ressemblant à celui de notre *Outarde cannepetière*.

Du bleu couleur de plomb et un roux de rouille forment les teintes de la majeure partie du plumage de cette Outarde inédite; une double cravate blanche et noire couvre la gorge et le cou; le sommet de la tête est marqué de zigs-zags noirs et roux, étroits et très-rapprochés; au-dessus des yeux s'étend, en forme de sourcil, une large bande blanchâtre pointillée de brun; plumes du méat auditif d'un roux clair; sous la gorge, une bande demi-circulaire d'un blanc pur, et au-dessous, une autre du double plus large et d'un noir parfait; le devant du cou, la poitrine, et toutes les autres parties inférieures d'un bleu couleur de plomb; toutes les parties supérieures du corps d'un roux de rouille marqué de zigs-zags et de points noirs très-rapprochés; les moyennes couvertures des ailes et les plumes de la queue d'un roux sans taches; le bout de la queue noir jaspé de brun; les plumes des ailes noires; les pieds jaune-verdâtre; et le bec brun, à base jaunâtre. Longueur, vingt pouces; hauteur, étant debout, dix-sept pouces six lignes.

Le Vaillant a découvert cette espèce dans l'intérieur de l'Afrique



Outarde *plombée*.

Meat



Ouarde *oreillard*, mâle.

OUTARDE PLOMBÉE.

méridionale ; elle habite le pays des Cafres et quelques parties de la colonie du cap de Bonne-Espérance. Les deux sujets que nous avons vus sont des mâles ; nous ignorons si la femelle est différente par le plumage. Musée de Paris et des Pays-Bas.

OUTARDE OREILLARD.

OTIS AURITA. LATH.

Le Mâle adulte. — Planche 533.

C'EST la moins grande des espèces connues ; elle n'est guère plus forte de taille que la *Gelinotte* (*Tetrao banasia*). Deux caractères marquans distinguent cet oiseau de tous ses congénères : vers l'orifice auditif se trouvent cinq ou six baguettes flexibles, longues de quatre pouces, munies à leur bout de palettes oblongues, et toutes les rémiges sont à barbes tronquées depuis le milieu de leur longueur, puis à pointe en filet.

Latham en fait mention dans son Index et dans le Supplément au Synopsis, vol. 1, p. 228, sous le nom de *Passerage buctard*.

Cette jolie Outarde a la tête, le cou, la poitrine, toutes les parties inférieures du corps, le dessous des ailes et la moitié inférieure des couvertures d'un noir parfait ; la gorge, les plumes qui couvrent le méat auditif, la partie inférieure de la queue et la plus grande partie des couvertures des ailes sont d'un blanc pur ; le dos, les scapulaires, les plumes secondaires les plus proches du corps, la

OUTARDE OREILLARD.

queue et ses couvertures supérieures sont marbrés et barriolés de zigs-zags noirs et jaunâtres; de grandes taches noires liserées de blanc jaunâtre occupent le milieu du dos; sur les plumes de la queue sont trois ou quatre bandes noires très-étroites et à larges intervalles; les tiges ou crins très-longs, qui forment panache de chaque côté de la tête, un peu au-dessus de l'orifice des oreilles, ne portent aucun vestige de barbules; leur extrémité est ornée d'un épanouissement des barbes semblables à de petites feuilles; quelques plumes subulées couvrent la base de ces crins; ces panaches sont d'un noir parfait; le bec est jaunâtre, et les pieds sont jaunes. Longueur totale, quinze pouces.

La femelle de cette espèce n'est pas connue. Le mâle adulte qui a servi à cette description fait partie des collections de M. Leadbeater, à Londres. Le continent indien est la patrie de ce bel oiseau.



Prêtre.

Ouzarde *scolopacée*, mâle.

OUTARDE SCOLOPACÉE.

OTIS SCOLOPACEA. TEMM.

Le Mâle adulte. — Planche 576.

LORSQUE nous avons publié, dans la 90^e liv. de ce recueil, l'index spécifique des Outardes qui nous étaient connues, l'espèce nouvelle de cette planche ne s'était pas encore présentée à notre investigation : avant d'en tracer la description, il sera nécessaire de signaler deux emplois en double d'Outardes indiquées et décrites comme espèces distinctes, mais qu'il faut rapporter à deux espèces connues.

En premier lieu, on voit, dans le bel ouvrage de M. Gould, *Century of Birds of the Himalaya mountains*, une Outarde figurée pl. 73, 74 et 75, sous le nom de *Otis Himalayanus* : celles-ci donnent les figures très-exactes du vieux mâle, du jeune mâle et de la femelle de l'Outarde charge (*Otis Bengalensis* et *Indica*) des méthodes : c'est notre espèce n^o 5 de l'index du genre; l'*Otis Himalayanus* est conséquemment une espèce à rayer des catalogues.

L'autre espèce a été désignée par M. Ecklon, voyageur suédois, sous le nom de *Otis collei*. Ce monsieur m'ayant fait parvenir l'Outarde supposée espèce nouvelle, je trouvai que c'est le jeune mâle de l'*Otis Denhamii* dont j'ai fait mention dans l'Index, esp. 3, et dont

OUTARDE SCOLOPACÉE.

nous donnons la description succincte à la suite du présent article, qui sera terminé par l'indication de l'espèce également nouvelle de l'*Otis nigriceps*.

Notre espèce, que je n'ai point encore vu figurée ou décrite nulle part, devra prendre rang sous la rubrique esp. 5, après l'Outarde plombée d'Afrique, pl. col. 532.

Notre *Outarde scolopacée* est un peu plus grande que la *plombée* et la *torquéole* ou *caffre*, toutes les trois originaires du midi de l'Afrique. Le mâle porte sous le menton une large bande longitudinale noire qui aboutit à un large collier noir entourant tout le devant de la gorge, et formant une large bande au-dessous de l'occiput; le reste du cou, la tête et la poitrine sont d'un gris-isabelle couvert de zigzags bruns très-fins; toutes les autres parties inférieures sont d'un isabelle pur; les parties supérieures, les ailes et la queue sont d'un isabelle-brun-rougeâtre, marqué sur les scapulaires de grandes taches transversales noires, et de taches plus petites sur les grandes couvertures; tout le plumage est couvert de nombreux zigzags noirâtres; la totalité du duvet, sur tout le corps, est d'un rouge-pourpré; les rémiges ont une teinte isabelle-roussâtre, et leur pointe est noire. Longueur totale, vingt-et-un ou vingt-deux pouces.

La femelle manque de bande longitudinale au menton et de bande noire à l'occiput; la gorge seulement est noire comme chez le mâle.

Le musée des Pays-Bas a reçu quelques individus de l'intérieur de l'Afrique; on voit une femelle au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

OUTARDE DENHAM.

O T I S D E N H A M I I. VIG.

Nous publions ici la description des deux sexes et du jeune de cette belle espèce, que nous aurions fait figurer, si le nombre de planches destinées à faire partie de cette centurie de livraisons pouvait encore nous faire admettre celle-ci.

Cette Outarde, dont on attribue la découverte au voyageur anglais Denham, et que celui-ci a rapportée du nord de l'Afrique, est, dans le fait, découverte par Le Vaillant, mais se trouve inédite, vu que ce voyageur n'a pu la publier dans ses volumes des oiseaux de l'Afrique méridionale, où l'on ne trouve ni les Gallinacés, ni les oiseaux coureurs, riverains et palmipèdes, qu'il a rapportés de ces contrées; le sujet que Le Vaillant se proposait de décrire sous le nom d'*Outarde à nuque rousse* ne diffère point de ceux tués par le major Denham et par M. Ruppel : ce sujet de Le Vaillant se trouve dans le musée des Pays-Bas.

L'*Outarde de Denham* ou à *nuque rousse* est à peu près de la taille de notre *grande Outarde* d'Europe. Le mâle adulte, paré de sa livrée des noces, diffère de la femelle par une fraise composée de plumes assez longues et déliées, qui s'étend de chaque côté de la

OUTARDE DENHAM.

partie inférieure du devant du cou en forme de hausse-col; le sommet de la tête est noir avec une grande tache blanche placée à l'occiput; toutes les parties postérieures du cou sont d'un roux ardent; menton et devant du cou d'un beau gris-cendré; plumes de parade des côtés du cou d'un gris-blanchâtre; tout le reste des parties inférieures d'un blanc pur; parties supérieures du corps, scapulaires et couvertures de la queue d'un brun clair, abondamment couvert de zigzags très-fins et très-rapprochés d'un brun plus foncé; la plus grande partie des couvertures des ailes d'un noir parfait marqué de grandes et petites taches d'un blanc pur; les barbes intérieures des rémiges en grande partie blanches; les pennes de la queue rayées de blanc et de noir; le bec est noir; les pieds sont d'un jaunâtre livide, mais la plante est noire. Longueur totale, trois pieds ou un pouce de plus. La femelle est plus petite; elle n'a point la parure des côtés du cou, et les teintes du plumage sont moins vives et pures.

Le jeune de l'année, obtenu par M. Ecklon, sous le nom de *Otis collei*, et qu'il a rapporté du midi de l'Afrique, porte la coloration suivante. Le sommet de la tête est d'un brun-noirâtre, et l'espace de calotte que forme cette couleur est bordée par une bande blanche marbrée de brun; toute la nuque est d'un roux très-clair; le devant du cou est d'un brun-noirâtre tacheté de blanc et fortement marqué de cendré, *teinte dominante chez l'adulte*; les parties supérieures sont brunes, couvertes de nombreux zigzags très-fins et rapprochés, d'un brun plus foncé, et marquées de taches ovoïdes de couleur ocre clair; ces taches œillées existent chez les jeunes du plus grand nombre des espèces connues; la queue est rayée de bandes d'un brun-noirâtre, et de bandes couleur d'ocre, parsemées de zigzags noirâtres. La dimension totale est de deux pieds trois pouces.

Cette espèce est indiquée dans le Voyage en Afrique du major

OUTARDE DENHAM.

Denham, *trad. franç.* vol. 3, p. 238. On lui donne, dans l'intérieur de l'Afrique, le nom de *Oubara*.

Le musée de Paris possède deux beaux sujets capturés au cap de Bonne-Espérance, par Delalande. On voit dans celui des Pays-Bas une série de sujets du nord et du midi de l'Afrique centrale.

OUTARDE CAPE-NOIRE.

OTIS NIGRICEPS. GOULD.

UNE figure parfaite de ce grand et bel oiseau se trouve dans l'Atlas des oiseaux des monts Himalaya, pl. 72, où M. Gould décrit cette Outarde en ces termes :

« Ce magnifique oiseau est le plus grand et l'un des plus beaux du genre. Quoique l'individu qui a servi de modèle à notre planche ait été capturé dans les chaînes élevées de l'Himalaya, l'espèce n'est nullement confinée dans ces régions, puisque M. Seykes, qui en fit la découverte, assure qu'elle est très-commune dans le pays des Mahrattes, où elle est très-recherchée comme mets exquis et savoureux. L'espèce vit par troupes qui se réunissent dans les plaines désertes. Le mâle est pourvu d'une poche gutturale, comme dans l'*Otis tarda* d'Europe; ils nichent à terre et sans apprêts pour le nid; les œufs

OUTARDE CAPE-NOIRE.

sont de forme ovale, d'un brun-olivâtre marqué de taches brunes plus foncées. La femelle ne diffère pas du mâle par le plumage, mais elle est d'un tiers plus petite.

Tout le sommet de la tête et la large huppe occipitale sont d'un noir parfait; les joues, tout le cou et les parties inférieures sont d'un blanc pur : sur la poitrine est dessiné un large ceinturon s'étendant d'une aile à l'autre; toutes les parties supérieures du corps, les pennes secondaires des ailes et la queue sont d'un beau brun marqué de nombreux zigzags noirs; les grandes couvertures du bord des ailes sont noires à bouts blancs; le bec et les pieds sont jaunes. La longueur totale est de quatre pieds et demi.

Un bel individu de cette espèce fait partie des galeries de la Société zoologique à Londres; et un autre, du musée des Pays-Bas

ADDITION

A L'ARTICLE DU GENRE OUTARDE.

Ayant publié, dans la 90^e livraison de cet ouvrage, un tableau des espèces d'*Outarde* qui nous étaient exactement connues* à cette époque, auxquelles ont été ajoutées, dans la 97^e livraison, trois autres espèces, obtenues depuis la publication de la première indication, nous saisissons l'occasion que nous présente la mise sous presse de la 102^e et dernière de ce recueil, pour fournir une addition de cinq espèces nouvellement obtenues, depuis, en différents états de sexe et d'âge, au Musée des Pays-Bas. Cette publication additionnelle devient même indispensable, depuis que M. Ruppell a

* Par ces mots, je n'entends pas parler de cette affluence de citations, d'indications diagnostiques et de courtes phrases descriptives à la manière de Linnée, dont les écrits périodiques, les Annales, les Bulletins, les Proceedings, les Isis, les Mémoires, les Aetes de toutes couleurs, etc., etc., qui se publient aujourd'hui dans toutes les villes un peu marquantes, depuis la partie méridionale de l'Australie jusques sous les glaces du pôle, se trouvent être les dépositaires. Lorsque de telles courtes phrases indicatives ne sont pas accompagnées d'une figure, fût-elle seulement passable, elles seront toujours destinées à faire le tourment du naturaliste, et fourniront, de plus en plus, matière à une inextricable confusion : aussi ai-je pris le parti de n'en prendre aucune notice.

ADDITION A L'ARTICLE DU GENRE OUTARDE.

donné, sur le genre *Otis*, un travail très-récent, dans lequel il relève, non sans amertume, quelques erreurs dans notre première notice, et semble vouloir nous en imputer quelques autres, qui sont mal fondées ou mal interprétées. Voyez *Monographie der Gattung Otis, Annales du Museum Senkenbergianum, vol. 2, page 207 à 248.*

Il nous paraît nécessaire d'observer encore ici, qu'on paraît ne pas avoir fait attention à l'indication que nous avons fournie de la double mue périodique chez ces oiseaux, comme des ornemens accessoires dont le plumage des mâles est pourvu à l'époque des amours, même de la différence qui existe alors dans les teintes dont le plumage est coloré. C'est pour n'avoir pas pris note de ce fait que les naturalistes ont souvent décrit la livrée ordinaire, dépourvue des parures des mâles, comme espèce distincte du mâle, tel qu'il est coloré et orné pendant l'espace de temps voué aux noces et à l'incubation. Notre *Outarde barbue* d'Europe manque de tout vestige de barbe, et n'a plus, à la poitrine, ces longues plumes et ce coloris roux vif qui pare cet oiseau pendant les noces; le *Houbara* perd sa fraise et les plus longues plumes de la huppe; la *Cannepetière* mâle prend à peu près la livrée de la femelle. Notre *Outarde Denham*, en amour, diffère beaucoup du même oiseau sous sa livrée ordinaire; le *Kori* mâle est plus élégamment orné; enfin, le *Charge* et l'*Oreillard* de l'Inde sont revêtus, pendant une grande partie de l'année, d'un plumage peu disparate de celui de la femelle.

Dans la présente récapitulation, on renvoie, par le même chiffre, aux 11 espèces indiquées dans le premier travail, tandis que toutes celles qui sont nouvelles portent une lettre alphabétique, et se trouvent, par là, intercalées à leur place, dans la série. Nous indiquons les espèces par ordre de grandeur.

ADDITION A L'ARTICLE DU GENRE OUTARDE.

Esp. A. OUTARDE KORI, désignée, sous ce nom, par Burchel, *Trav. in South. Afric.*, vol, 1. page 393, et la tête en vignette ; le mâle * probablement, vu le peu de longueur de la huppe occipitale, dans son plumage ordinaire. Le mâle, dans cette livrée, est très-bien figuré et décrit par Ruppell, *Monog. du genre Outarde*, page 213, sp. 1, tab. 13. Le sujet mâle du Musée des Pays-Bas est toutefois plus grand ; sa huppe est beaucoup plus longue et les plumes du cou sont plus alongées : c'est apparemment un individu dans sa livrée parfaite des noces. — On doit citer encore comme synonyme la figure, mais surtout la description, du *Paon sauvage de Luçon*, Sonner. *Voyag. Nouv. Guin.*, pl. 86, page 87 †. A inscrire dans le catalogue méthodique, sous le nom de *Otis kori*. Patrie certaine, l'Afrique méridionale, où l'espèce porte le nom de *Wilde-Pauw* (Paon sauvage).

Esp. B. OUTARDE CAPE NOIRE, décrite et figurée par Gould, *Himal. Birds*, pl. 72 ; aussi *Otis Edwardii*, Hardw. *Illust. Ind. Zool.* La

* La femelle inédite, ou défectueusement indiquée, est beaucoup plus petite que le mâle ; sa longueur totale, sur le sujet de notre musée, n'est que de trois pieds : notre mâle porte quatre pieds huit pouces. La huppe occipitale est de moitié moins longue que celle du mâle, à plumes cendrées et noirâtres ; les côtés de la tête et tout le cou sont rayés transversalement de brun et de blanc ; le ceinturon noir de la poitrine manque ; on ne voit, sur les côtés, qu'un petit nombre de plumes terminées en noir ; le dos et les ailes ont une teinte isabelle, vermiculée de brun ; le reste est comme dans le mâle.

† Cette citation exacte du *Kori* ou *Paon sauvage* du Cap, que, dans mon premier index, je disais ne pouvoir admettre dans les synonymes du *Lohong*, ainsi que l'ont fait tous les ornithologistes, a été classée erronément, par M. Ruppel, comme synonyme de l'*Otis nigriceps*. Si, à cet article, comme ailleurs où il me faudra relever les erreurs commises par M. Ruppel, dans ses critiques, il me prenait envie de récriminer sur le même ton, et par des propos aussi peu obligeans que ceux dont il dépare son écrit mentionné, il ne lui adviendrait que ce qu'il mérite, pour avoir assaisonné ses critiques nombreuses du fiel de son inimitié personnelle ; mais, je me garderai de l'imiter !

ADDITION A L'ARTICLE DU GENRE OUTARDE.

femelle et le mâle, en livrée de nocés, n'ont pas encore été indiqués. M. Ruppell, page 218, décrit un individu, probablement semblable à ceux de MM. Gray et Gould, et à celui de notre musée; mais il cite, dans la synonymie, le *Paon de Luçon*, par Sonnerat, qui décrit très-exactement l'*Outarde kori*, de l'article précédent. C'est, pour les Méthodes, OTIS NIGRICEPS; patrie, l'Inde.

Esp. 1. OUTARDE BARBUE. Voir notre premier index, et ajouter qu'à l'époque des amours le vieux mâle, en livrée parfaite, a les plumes de la barbe très-longues et à barbules décomposées; les plumes du jabot longues et effilées et les côtés de la poitrine d'un roux ardent.

Esp. 2. OUTARDE LOHONG *, ainsi nommée par Buffon, et *Autruche volante*, par Adanson, qui l'a trouvée au Sénégal, *Voy. page 160.* Voyez notre premier index, et ajoutez Rupp. *Monog. du genre Otis, page 215.*

Esp. 3. OUTARDE DENHAM, OU A NUQUE ROUSSE. A cet article, M. Ruppell, voyez *Monog. du genre Otis, page 220*, m'impute, bien à tort sans doute, un grand nombre d'erreurs. Il dit, en premier lieu, que j'aurais dû savoir que feu Lichtenstein, père du directeur du musée de Berlin, avait indiqué et nommé cette espèce *Otis caffra* †.

* Cette espèce et l'*Otis nuba*, de M. Ruppel, manquent encore dans les galeries du Musée des Pays-Bas.

† Remarquez que cette diagnose très-succincte et qui ne convient pas du tout à l'adulte en plumage parfait de l'*Otis Denhamii*, se trouve seulement notée dans une traduction allemande de l'index de Latham, par Beehstein, littéralement en ces termes: *Outarde à nuque noire.* (O. caffra.) Liehtens. *Dessus du corps barriolé de roux et de noir; nuque, penes des ailes et une bande vers le bout de la queue noirs. Le mâle avec la gorge noire, joues blanches et sommet de la tête gris.* J'ai toujours été dans l'idée qu'on ne pourrait rapporter cette description qu'à l'*Otis senegalensis*, dont M. Ruppel prétend faire le *Rhaad* de Buffon. (Voyez notre *esp. 7*, de cette nouvelle récapitulation des espèces connues.)

ADDITION A L'ARTICLE DU GENRE OUTARDE.

M. Ruppell aurait dû adresser cette remarque à MM. Barlow et Vigors, qui ont nommé et décrit le Denham avant moi, toutefois sans se douter le moins du monde que leur *Denhamii* se trouvait indiqué dans une diagnose si vague que l'est celle de l'*Otis caffra* de Bechstein. Au demeurant, M. Ruppel ne savait aussi qu'en faire, puisqu'il a été obligé d'examiner les sujets du cabinet de Berlin, que M. Lichtenstein lui a envoyés à Francfort, pour pouvoir s'assurer de leur identité avec cette pauvre et défectueuse indication, comme le sont toutes celles qui reposent sur des données aussi vagues. Notez surtout que M. Ruppel avoue s'être donné toute cette peine pour se trouver à même de relever les erreurs qu'il m'impute. Plus loin, il dit que, dans ma description du *Denham*, je confonds deux espèces, en indiquant aussi très-mal la femelle; que ma description du jeune repose sur une espèce distincte, figurée et décrite par lui, sous le nom de *Otis Ludwigii*. A toutes ces allégations très-mal fondées, je me contenterai de répondre par ce que me présentent les neuf individus de sexe différent, ou dans une époque différente de la mue, de l'*Outarde Denham*, que j'ai, dans ce moment, sous les yeux : individus dont six ont été obtenus, par notre musée, depuis la publication de mon article mentionné. De ces neuf individus, il n'y en a guère que trois qui se ressemblent exactement par le plumage; deux de ces sujets très-intéressans offrent, par les teintes de leur robe, le passage certain de la livrée du *Denham* ou *Caffre* au double emploi du *Ludwig*; l'un, par les plumes de la tête et du cou; l'autre, par celles du dos : ils servent évidemment de preuve que des états différens de la mue sont les seules causes des légères différences qu'on pourrait signaler dans les livrées de ces deux espèces distinctes pour M. Ruppel; car, par leurs formes totales, par celles du bec et des pieds, par la

coloration de l'aile et de ses rémiges, comme par le caractère constant de la partie inférieure de leur nuque, teinte de roux, il n'existe certainement aucune autre disparité entre ces neuf individus qui ne soit due qu'aux différences de sexe ou d'âge de ces sujets. Le résultat de mes observations minutieuses et renouvelées me porte conséquemment à ne rien changer dans l'établissement de cette espèce, et me fait réunir à l'OUTARDE DENHAM OU CAFFRE tout ce que M. Ruppel décrit sous *Otis caffra* de Lichtenstein, *Monog.* page 220, et, comme différence d'âge ou de mue, son *Otis Ludwigii*, page 223; plus, la bonne figure de cette livrée, table 14, du même mémoire. Voir aussi *Otis Stanleyi*, Gray, *Miscell. Zool.*, la femelle. Ce sera toujours, pour moi, OTIS DENHAMII. Dans l'indication de patrie, j'ai dit erronément qu'on le trouve aussi dans le nord de l'Afrique : mettez, Afrique méridionale et centrale.

Esp. 4. OUTARDE NUBA. Voyez l'article précédent et ajoutez : *Rupp. Monog. du genre Otis*, page 226.

Esp. 5. OUTARDE CHURGE. Voyez l'article précédent et ajoutez : *Otis deliciosa*, Hardw. *Illust. Indian Zool.*, vol. 1, pl. 61, le mâle à l'état ordinaire, sans parures et en mue; pl. 61, la femelle ou le jeune mâle.— *Otis himalayana*, Gould, *Himalaya Birds*, tab. 73, le vieux mâle en parure de noces; pl. 74, le vieux mâle en livrée ordinaire ou de passage.

Esp. C. OUTARDE A VENTRE NOIR, découverte, décrite et figurée par M. Ruppell, *Atlas, Neue Wirbelth.*, page 16, tab. 7, le vieux mâle; id. *Monog. du genre Otis*, page 240, esp. 14, les deux sexes. C'est OTIS MELANOGASTER. Patrie : les sujets de M. Ruppell sont d'Abyssinie; ceux que le Musée a reçus, ont été envoyés du Sénégal.

Esp D. OUTARDE SCOLOPACÉE OU VIGORS, inscrite, sous ce premier nom, dans nos pl. col. 576, et sous le second, par M. Ruppell,

ADDITION A L'ARTICLE DU GENRE OUTARDE.

Atlas, Abyssin. Wirbelth., page 17, et id. *Monog. du genre Otis*, page 225. Ce sera, si l'on veut, OTIS VIGORSII. *Patrie*, l'intérieur de la Caffrerie.

Esp. 6. OUTARDE PLOMBÉE. Voyez première notice, et remarquez que Le Vaillant, quoiqu'ayant trouvé l'espèce, ne l'a pas figurée. Voyez *Sonn. nouv. édit. de Buff. Ois.*, vol. 5, page 100. Ajoutez : *Rupp. Monog. du genre Otis*, page 228, sp. 8. *Otis ruficrista* n'est pas, comme le présume cet auteur, la femelle de notre oiseau ; mais c'est une espèce distincte, dont le mâle et la femelle se trouvent décrits sous *esp. E.*

Esp. 7. OUTARDE TORQUÉOLE OU SÉNÉGALIN. Ici, j'avais commis l'erreur d'ajouter l'indication vague de l'*Otis caffra*, de Lichtenstein, qui doit maintenant faire partie de mon *Outarde Denham*. Le mâle est très-bien décrit et figuré par M. Ruppell, mais sous le faux nom de *Rhaad*. Voyez *Monog. du genre Otis*, page 220, tab. 15. Je joins ici l'indication de la femelle de cette espèce*. Il est inconcevable que M. Ruppell ait pu prendre cet oiseau pour le *Rhaad* de Shaw et de Buffon. J'ai dit que cette description du *Rhaad* me paraissait devoir être rapportée au *Houbara*, soit à la femelle ou au jeune mâle de cet oiseau. M. Ruppell me critique amèrement sur ce sujet, et en des termes peu civils. Pour toute réponse à de telles critiques, je me contenterai de donner ici, textuellement, la description du

* *Outarde torquéole* (femelle) diffère du mâle par l'absence du grand espace noir au bas de la gorge, par celle, également noire, du front et par la bande parallèle au crâne ; la grande tache noire au bas de l'occiput est seulement indiquée, chez la femelle, par une petite bande ; tout le sommet de la tête est brun-clair, fortement vermiculé de brun plus foncé ; les joues et les sourcils d'un roux-clair, la gorge blanchâtre, la nuque rousse, le devant du cou roussâtre, vermiculé de brun ; la poitrine d'un roux isabelle et le dessous du corps blanchâtre isabelle. Le jeune mâle, en livrée de passage, a toute la nuque rousse et le sommet de la tête d'un brun cendré.

ADDITION A L'ARTICLE DU GENRE OUTARDE.

Rhaad de Buffon, afin que tous les natur listes qui possèdent un individu de l'*Outarde torquéole* (espèce très-commune et qui existe dans presque toutes les collections) puissent juger, par eux-mêmes, s'ils trouvent effectivement que cette description d'une *Outarde huppée* doive être rendue applicable à une espèce qui n'a pas la moindre apparence de huppe, quel que soit son âge ou son sexe, et dont le bec est très-court et, celui-ci, de même que les jambes, grêle *. Notre *Torquéole* est indiquée dans quelques musées et dictionnaires, sous le nom de OTIS SENEGALENSIS; *patrie*, la côte orientale et le midi de l'Afrique.

Esp. 8. OUTARDE KNORHAN. Voyez la première notice et ajoutez : Ruppell, *Monog. du gen. Otis*, page 232. Quelques observateurs assurent que le mâle prend, en hiver, le plumage de la femelle.

Esp. E. OUTARDE HOUPETTE. Espèce découverte récemment par M. Smith, et indiquée, par lui, dans le *Rapport de son expédition*, page 56. Nous donnons ici, en note, la description des deux sexes de cette espèce nouvelle †. Ce sera OTIS RUFICRISTA. *Patrie*, l'Afrique centrale.

* Le *Rhaad*, ou petite *Otarde huppée* d'Afrique, est distingué de notre petite *Outarde* de France par *la huppe*, et du *Houbaara* d'Afrique en ce qu'il n'a pas, comme lui, le cou orné d'une fraise; du reste, il est de la même grosseur que celle-ci; il a la tête noire, la *huppe* d'un bleu foncé, le dessus du corps et les ailes jaunes, tachetés de brun, la queue d'une couleur plus claire, rayée transversalement de noir, le ventre blanc et le bec fort, ainsi que les jambes. Voyez Buffon, *édit. de Sonnini*, vol. 5, page 95.

† Le mâle adulte, d'un tiers moins grand que le *Knorhan*; longueur totale un pied six pouces; sommet de la tête, nuque, devant du cou et région thorachique d'un bleu de plomb; la plaque plombée de la tête entourée par une bande isabelle, vermiculée de noir; à l'occiput une ample touffe ou bouquet de plumes rousses, à barbes désunies; gorge blanche, ayant au centre une bande noire; côtés de la poitrine d'un blanc pur; manteau, petites et grandes couvertures des ailes roux, marqués de taches noires en fer de lance, et celles-ci bordées d'une tache en V, de couleur isabelle; queue vermiculée de noir et de cendré; couvertures sur toute la

ADDITION A L'ARTICLE DU GENRE OUTARDE.

Esp. 9. OUTARDE CANNEPÉTIÈRE. Voyez le premier index et, pour les synonymes, *Manuel d'Ornit.*, édit. 2, page 507, et le supplément.

Esp. 10. OUTARDE HOUBARA, à laquelle nous croyons toujours devoir rapporter ce qui est donné, par Shaw et par Buffon, sous le nom de *Rhaad*. Il n'y aurait même aucun inconvénient à rayer, provisoirement, cette indication assez vague de la liste nominale. Remarquez que c'est par erreur que le *Houbara* n'a pas été classé, dans le premier index, après le *Churge* : c'était sa place en suivant l'ordre de grandeur. Ajoutez : *Otis Maquenii*, Hardw. *Ill. Indian Zool.*, vol. 2, un mâle en livrée de passage; — Ruppell, *Monog. du gen. Otis*, page 242.

Esp. 11. OUTARD OREILLARD. Voyez le premier index et ajoutez : Jardin, *Illust. of Ornit.*, tab. 40, le mâle, et tab. 92, la femelle; ouvrage que je ne connaissais pas; — *Outarde à palettes*, Belang. *Voy. Ind.*, passage de livrée du mâle sans parures, pl. 10; — Rupp. *Monog. du genre Otis*, page 235. Lorsque j'ai publié la figure, pl. col. 533, du mâle en plumage parfait des noces, la femelle ne m'était pas connue; depuis, j'en ai reçu un bon nombre de dépouilles, qui ont servi à me fournir la preuve que le mâle, en habit ordinaire, ne diffère de la femelle que par les teintes plus foncées de son plumage.

longueur de l'aile, blanches; des taches blanches isolées aux pennes; celles-ci, le dessous de la queue et des ailes, ainsi que toutes les parties inférieures, d'un noir parfait.

La femelle manque de touffe à l'occiput et de noir à la gorge, celle-ci est d'un blanc pur; joues isabelle-clair; sommet de la tête, cou et poitrine d'une teinte isabelle foncée, marqués de nombreuses taches et de raies noirâtres; poitrine blanche, plus ou moins marbrée de noir, le dessin en V et les taches en fer de lance des ailes plus grandes et moins distinctes, moins de blanc au bord des ailes, seulement le bas-ventre et tout le reste noir profond.

ADDITION A L'ARTICLE DU GENRE OUTARDE.

On ne saurait classer, comme espèce distincte, ni rapporter à une des espèces connues, la figure donnée dans Hardw. *Ill. Indian Zool.*, vol. 1, sous le nom de *Otis marmorata*. M. Ruppel classe cette planche dans la synonymie de l'*Outarde oreillard*.

GENRE COURT-VITE.

GENUS CURSORIUS. LATH.

Bec plus court que la tête ou de cette longueur, déprimé à la base, un peu voûté à la pointe, faiblement courbé ou à peu près droit et pointu.

Narines ovoïdes, surmontées par une membrane élevée en protubérance marquée.

Pieds longs, grêles; trois doigts très-courts, à peu près totalement divisés; doigt intérieur constamment de moitié plus court que celui du milieu. *Ongles* très-petits.

Ailes médiocres : la première rémige à peu près aussi longue que la deuxième, qui est la plus longue; grandes couvertures couvrant les rémiges.

Nous conservons à ce genre le nom donné par Latham, et adopté par tous les naturalistes, excepté par Illiger, qu'une tendance trop outrée au purisme a porté dans la voie des réformes de noms de genres reçus et généralement employés. Nous préférons l'adjectif *Cursorius* au nouveau nom de *Tachydromus*, non-seulement parce qu'il est généralement usité, mais aussi parce que ce nouveau nom, proposé par M. Illiger, ne peut être admis, ayant été employé pour désigner un genre dans l'ordre des Sauriens. Lorsqu'à juste titre l'on a cru devoir supprimer le nom de genre *Arenaria* usité en botanique, et que la nouvelle dénomination *Calidris*, proposée par Illiger, a été adoptée dans toutes

GENRE COURT-VITE.

les nouvelles méthodes, il serait inconséquent de faire usage d'une répétition de noms pour remplacer celui de *Cursorius* (1).

Le genre *Court-vite*, tel que nous l'avons établi dans la seconde édition du *Manuel d'Ornithologie*, pag. 511 et suivantes, comptait alors trois espèces distinctes, savoir, *Cursorius isabellinus*, ou le Court-vite proprement dit; Buffon, pl. enl. 795; *Cursorius asiaticus*, basé sur la figure des pl. enl. 892; et le *Cursorius bicinctus*, décrit dans le Manuel cité, pag. 515. Deux autres espèces ont été connues depuis cette époque, ce qui porte le nombre à cinq.

Ces cinq espèces diffèrent plus ou moins entre elles par le bec; mais elles ont toutes les mêmes caractères dans la forme des pieds, et particulièrement dans celle des doigts et des ongles. L'organisation de ces membres, quels que puissent être les rapports qu'ils présentent avec ceux d'un genre voisin, les *Outardes*, peut servir à distinguer ces oiseaux, coureurs par excellence, de tous les autres genres auxquels on pourrait les réunir, si l'on ne consultait dans cet arrangement que la seule forme plus ou moins variée du bec.

(1) Il serait à désirer que l'on pût aussi s'entendre au sujet des noms de genres: *Crypturus* pour *Tinamus*; *Haliæus* pour *Carbo*; *Dysporus* pour *Sula*; *Eudytes* pour *Colymbus*, et l'emploi de *Colymbus* comme devant remplacer la dénomination de *Podiceps*. A quoi bon ces réformes, et dans quel but le professeur Berlinois les reproduit-il également dans plusieurs groupes de mammifères? Les naturalistes de tous les pays consentent à faire des concessions au purisme, mais de quel droit les successeurs et les disciples d'Illiger veulent-ils qu'on suive servilement un système dans lequel l'auteur a changé sans motif d'utilité, même jusqu'à la série et à l'ordre de classification des genres adoptés dans toutes les méthodes? Ces disciples d'un compilateur systématique qui s'est montré bien versé en histoire naturelle pratique des animaux vertébrés, sont-ils en effet persuadés que les genres des oiseaux *Rapaces* ne pourraient pas être plus heureusement placés qu'entre les *Hirondelles* et les *Gallinacés*?

GENRE COURT-VITE.

J'ai fait valoir dans le Manuel précité, pag. 512, les rapports que ces oiseaux ont avec les *Outardes*, et l'embarras qu'on peut éprouver dans l'arrangement méthodique, lorsque nous aurons à classer un très-grand *Court-vite* ou bien un pygmé du groupe *Outarde* : les découvertes d'espèces inédites, faites dans ce dernier genre, semblent fournir de nouveaux indices pour rapprocher des oiseaux qui ont à peu près le même genre de vie, et qui habitent loin des eaux. Nous faisons suivre l'index du genre.

Esp. 1^{re}. COURT-VITE ISABELLE, désigné simplement par le nom de Court-vite, Buff. pl. enl. 793; *Cursorius isabellinus* de Meyer. Voyez, pour la Synonymie, Manuel, pag. 513. *Patrie*, l'Abyssinie, les côtes occidentales et septentrionales de l'Afrique, et *accidentellement* en Europe.

Esp. 2^e. COURT-VITE A AILES VIOLETTES, *Cursorius chalconotus*, de nos pl. col. 298. *Patrie*, les parties occidentales de l'Afrique.

Esp. 3^e. COURT-VITE A DOUBLE COLLIER, *Cursorius bicinctus*, découvert par Le Vaillant, et trouvé en des lieux stériles, loin des eaux, courant avec une vitesse étonnante. Voyez la description du plumage dans le Manuel, pag. 515. Nous en publierons la figure dans ce recueil. *Patrie*, l'intérieur de l'Afrique méridionale.

Esp. 4^e. COURT-VITE A LORUM NOIR (1), *Cursorius asiaticus*, de

(1) Nous le nommons ainsi, afin de le distinguer et le faire reconnaître du premier coup-d'œil de l'espèce suivante que j'aurais désignée par le nom de *Court-vite à lorum blanc*, dans le cas que M. Swainson ne l'eût pas figuré et ne m'en eût pas fait la dédicace. Ces deux oiseaux, que j'ai confondus précédemment sous une même rubrique, diffèrent par des caractères constants, quoique leur corps soit couvert d'un plumage à peu près coloré des mêmes teintes, et dont la distribution est la même. Notre quatrième espèce diffère de la cinquième par une taille un peu plus forte, par les dimensions plus grandes du bec et du tarse, et principalement par la couleur des plumes du lorum; caractères qui ont été bien appréciés par M. Lich-

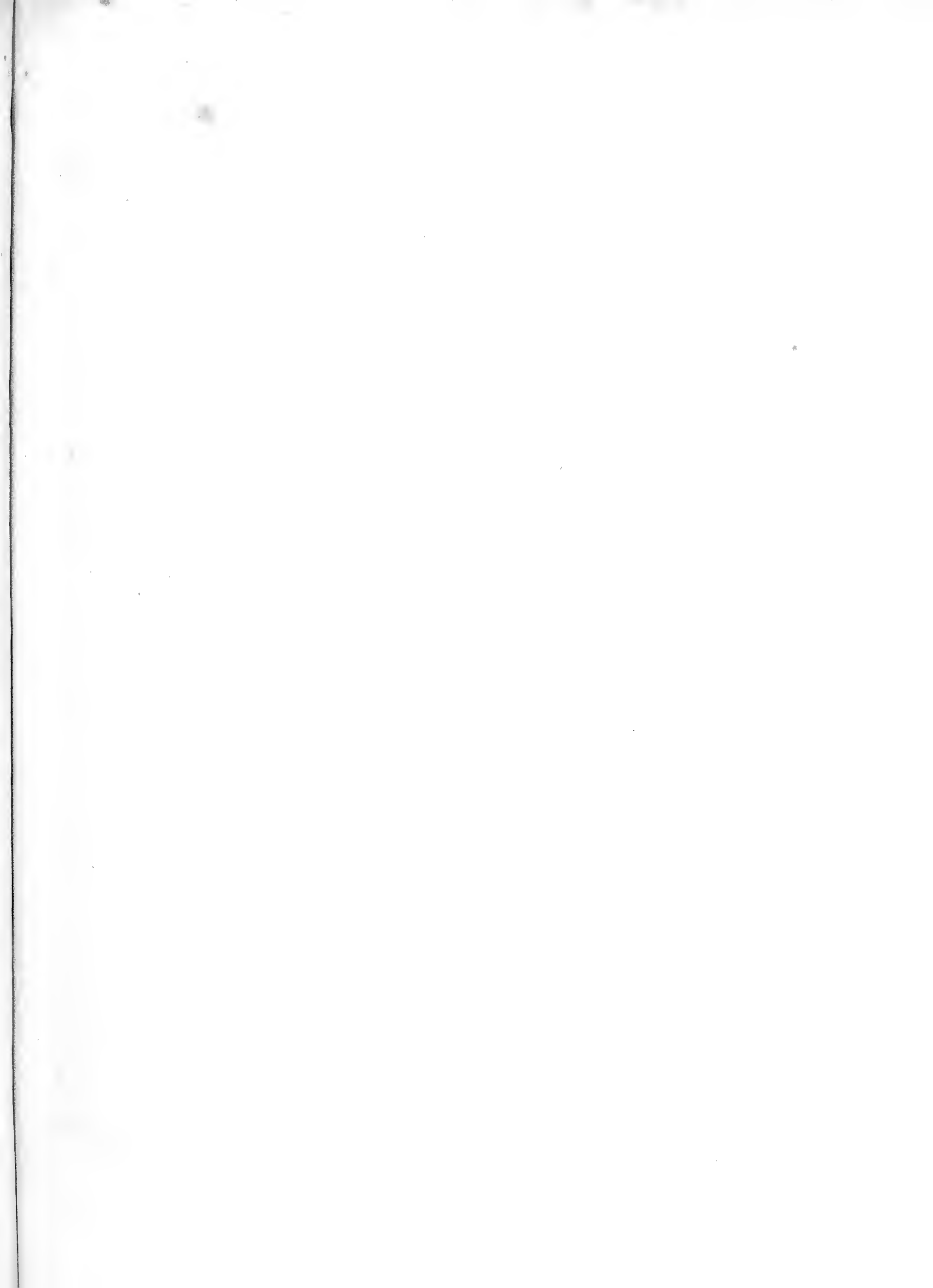
GENRE COURT-VITE

Latham, très-exactement figuré par Buffon, pl. enl. 892, sous le nom de *Court-vite de Coromandel*. *Patrie*, la presqu'île de l'Inde.

Esp. 5^e. COURT-VITE TEMMINCK, *Cursorius Temminckii*, figuré par M. Swainson, pl. 106, n^o. 21, des Illustrations zoologiques. *Patrie*, le Sénégal et toute la côte occidentale de l'Afrique jusqu'à Sierra Leona.

L'oiseau indiqué par M. Horsfield dans le catalogue des Oiseaux de Java, pag. 187, sous le nom de *Cursorius isabellinus*, est une espèce nouvelle de *Pluvier* du genre *Charadrius*. J'en fais la remarque, afin de désabuser les naturalistes sur l'existence du *Court-vite isabelle* dans les îles de la Sonde, contrées dans lesquelles l'on trouve plusieurs espèces de nos Gralles riverains, mais où le *Court-vite isabelle* n'a point encore été vu.

tenstein. J'ajoute cependant bien plus de valeur à la différence constante dans la couleur du lorum et à celle de la localité, qu'aux mesures minutieuses qui sont très-variables et auxquelles on ne doit point mettre une bien grande importance, vu que des individus de la même espèce offrent des différences souvent bien plus marquantes.





Cour-vite à ailes violettes.

COURT-VITE A AILES VIOLETTES.

CURSORIUS CHALCOPTERUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 298.

LE peu de longueur du bec, en proportion de la tête, le ren-
flement assez fort des mandibules et leur faible courbure, donnent
à cette nouvelle espèce une apparence de légère différence avec
l'espèce type, connue sous le nom de *Court-vite isabelle*. Le bec
de notre oiseau est semblable à celui des *Glaréoles*, et nous n'hé-
sitons pas à le produire dans la série méthodique, comme formant
le passage ou comme espèce intermédiaire entre les oiseaux les plus
agiles à la course et le groupe de ceux doués d'une vélocité remar-
quable dans les moyens qui servent à les transporter dans les airs ;
les uns courent avec une célérité surprenante, les autres fendent
le fluide aérien avec la vitesse du trait. C'est ainsi que les décou-
vertes nouvelles aident à nous faire trouver dans tous les genres et
dans toutes les classes des êtres ce chaînon admirable et ce passage
gradué dans les formes et dans les mœurs, qui se voit de toute part
dans la création.

Notre *Court-vite* à ailes violettes est sans doute l'une des plus
belles espèces du genre, et le plus remarquable dans les ordres

COURT-VITE A AILES VIOLETTES.

des *Coueurs* et des *Gralles*. Les couleurs métalliques distribuées sur les ailes de cet oiseau sont en quelque sorte un caractère nouveau, dont toutes les autres espèces connues sont dépourvues; leur plumage sombre et grivelé de couleurs ternes ne flatte point les yeux. Ce Court-vite, remarquable par les formes, l'est également par les grandes plaques d'un violet brillant à reflets métalliques dont les rémiges sont terminées. Sa taille égale celle du Court-vite qu'on trouve en Europe; le front est d'un blanc-roussâtre; cette couleur s'étend sur le bord antérieur des yeux et passe sur l'orbite; tout le sommet de la tête est brun roussâtre; une teinte marron-clair couvre le lorum et passe au-dessous des yeux en une large bande qui vient couvrir le méat auditif; une tache marron-rougeâtre passe sur les côtés de l'occiput; à la commissure du bec naît de chaque côté une large bande qui, en forme de rabat, couvre la gorge et se trouve bordée de petites taches noires; un cendré couleur de terre d'ombre forme la teinte générale du plumage; le bord interne des ailes et un demi-collier, large de deux lignes, entoure la région thorachique; les pennes des ailes sont terminées par des taches violettes bordées par une zone verte et chatoyante; la queue, d'un brun-noirâtre terminée de blanc, est blanche à sa base; les pieds paraissent avoir été d'une teinte rougeâtre, et le bec est noir. Longueur totale, dix pouces et demi.

On le trouve au Sénégal. Et l'individu figuré fait partie du cabinet de M. Laugier de Chartrouse.

GENRE OEDICNÈME.

GENUS OEDICNEMUS. TEMM.

Bec plus long que la tête, droit, fort, un peu déprimé à la base, comprimé vers le bout; arête de la mandibule supérieure élevée; mandibule inférieure formant l'angle.

Narines placées vers le milieu du bec, longitudinalement fendues jusqu'à la partie cornée, ouvertes par devant, percées de part en part.

Pieds longs, grêles; trois doigts dirigés en avant, réunis par une membrane jusqu'à la seconde articulation; des rudimens le long des doigts.

Ailes médiocres; la première rémige un peu plus courte que la deuxième, qui est la plus longue; queue fortement étagée, longue.

L'HISTOIRE de ces oiseaux très-farouches et peu nombreux dans tous les pays où les différentes espèces se trouvent réparties, n'a point encore fourni de matériaux très-circonstanciés sur le genre de vie qui leur est propre: nous savons seulement que le nombre très-limité d'espèces connues se tient de préférence dans les lieux déserts, élevés, et que c'est toujours les contrées les plus arides qu'elles fréquentent habituellement. Ses mœurs sauvages et solitaires les distinguent parfaitement bien des *Pluviers* (*Charadrius*), genre auquel on les a toujours associés, et dont ils diffèrent, non seulement par le genre de

GENRE OEDICNÈME.

vie, mais encore par des caractères extérieurs assez faciles à saisir. Leur nid est sans aucun apprêt, le plus souvent placé sur le sable, peu abrité et dépourvu de matières étrangères; les espèces étrangères nichent en des terrains rocaillieux. Notre espèce européenne, qu'on trouve aussi en Egypte, et qui visite les côtes orientales d'Afrique et sa pointe méridionale, niche (1), suivant les localités, sur le sable ou sur les rochers. Ils vivent habituellement de scarabées, de coquillages, de lézards et de petits serpens. Ils ont une voix forte: la mue n'a lieu qu'une fois dans l'année; les sexes ne diffèrent point par le plumage. Quelques naturalistes rangent ces oiseaux avec les *Outardes*, et ils ont été associés aux *Pluviers*. C'est en quelque sorte sur une méprise très-grave que repose le nom *OEdicnemus* (jambe enflée) donné par Belon à l'espèce d'Europe, et connue dans les catalogues méthodiques sous le nom de *Charadrius OEdicnemus*; car ce renflément remarquable de la partie supérieure du tarse, au-dessous du genou, n'est propre qu'aux jeunes et se retrouve sous les mêmes conditions dans tous les grades à très-longues jambes avant l'époque de leur développement complet. Cette enflure est surtout et long-tems remarquable dans les *Avocettes* et chez les *OEdicnèmes*; mais elle disparaît totalement dans l'état adulte, et ne laisse alors aucune trace. Il aurait été préférable d'adopter une autre dénomination générique pour ce petit groupe; mais le nom d'espèce proposé par Belon ayant été donné dans la première édition de mon Manuel comme dénomination générique, adoptée depuis dans plusieurs catalogues méthodiques, il me paraît mieux vu de ne point changer ce signe de reconnaissance, parce que toutes ces mutations ne sont d'aucun intérêt pour les sciences, qu'elles entravent par de

(1) Les individus de *OEdicnème criard* me sont parvenus de toutes ces parties de l'Afrique; ils ne m'ont offert, dans leur plumage, aucune différence avec ceux tués dans les différentes contrées de l'Europe. Les parages de l'Afrique nourrissent, indépendamment de notre espèce, une autre indiquée dans cette monographie.

GENRE OEDICNÈME

nouvelles difficultés et mettent un obstacle réel à ce que les naturalistes de tous les pays puissent adopter une même nomenclature scientifique et s'entendre sur la détermination des genres et des espèces. Il reste encore assez à faire dans la partie historique de l'étude de la nature pour ne pas s'arrêter à discuter sur les mots.

Les oiseaux du genre *Oedicnème* n'ont point encore été trouvés en Amérique, les quatre espèces connues aujourd'hui sont de l'ancien continent. L'espèce unique du genre *Dromas* tient de très-près aux *Oedicnemus*, et j'ai lieu de croire que les mœurs et l'appétit de ces oiseaux sont à peu près les mêmes.

Nous classons les Oédicnèmes par ordre de grandeur.

Esp. 1. OEDICNÈME ÉCHASSE, de nos pl. col. 386. M. le professeur Geoffroy a décrit cet oiseau sous le nom de *Oedicnemus longipes*. On en voit une très-mauvaise figure lithographiée dans la *Galerie des Oiseaux du Jardin du Roi* pl. 228. *Patrie*, la Nouvelle-Hollande.

Esp. 2. OEDICNÈME A GROS BEC, de nos pl. col. 387. *Oedicnemus magnirostris*, donné avec le précédent dans l'ouvrage cité de M. Geoffroy. *Patrie*, les Moluques, les îles de la Sonde et le continent de l'Inde.

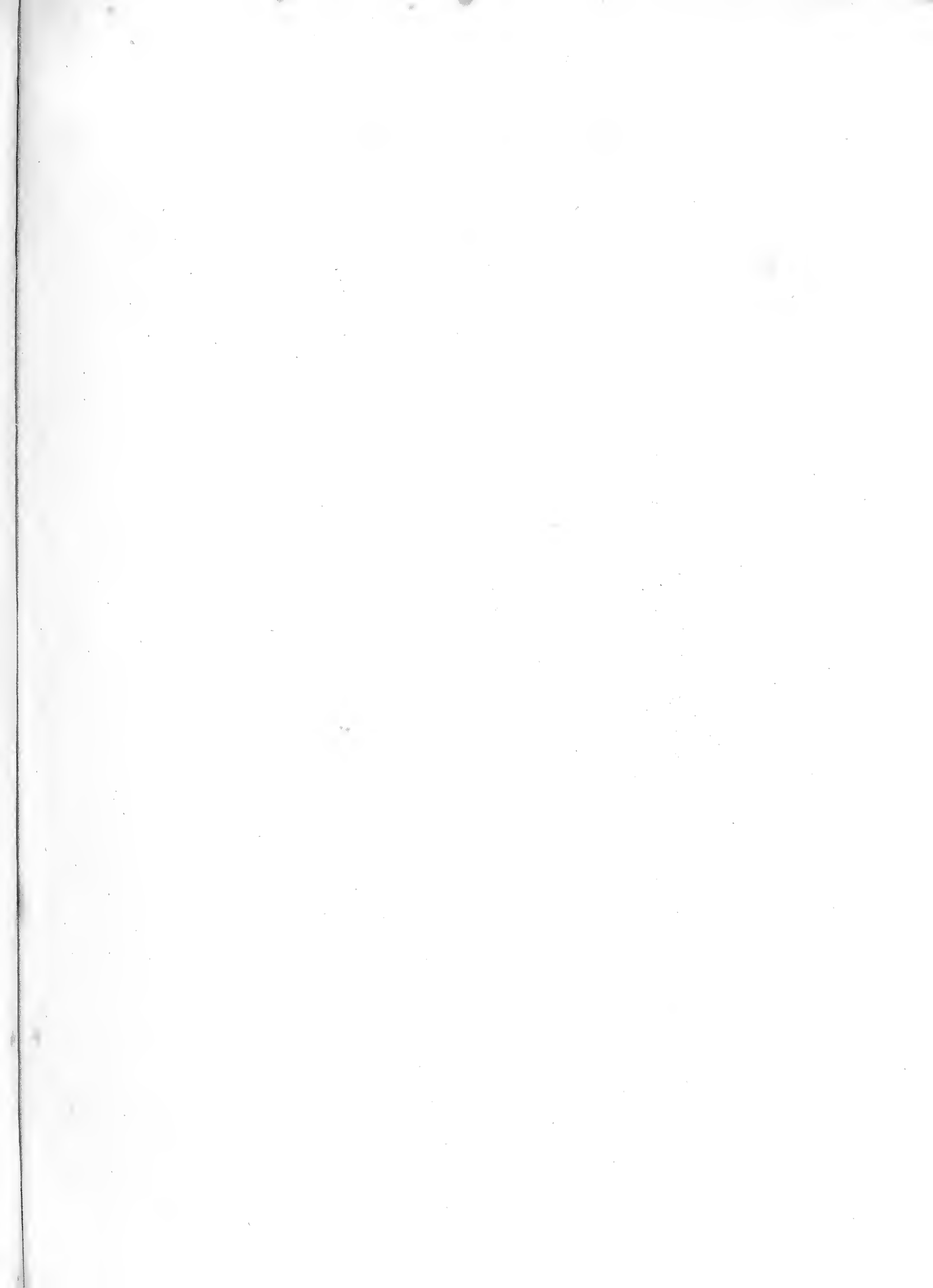
Esp. 3. OEDICNÈME TACHARD, de nos pl. col. 292. *Oedicnemus maculosus*. La même espèce qui se trouve simplement nommée, sans indication, *O. grallarius*. Voyez *Manuel d'Ornithologie*, analyse du système. C'est encore *O. Capensis* du catalogue de M. le professeur Lichtenstein, sous le n° 715. *Patrie*, les côtes occidentales et la pointe méridionale de l'Afrique.

Esp. 4. OEDICNÈME CRIARD, du *Manuel d'Ornithologie* pag. 521, Buff. pl. enl. 919. *Oedicnemus crepitans*. C'est *Otis oedicnemus* de l'Index de Latham. *Patrie* l'Europe, l'Inde, et plusieurs contrées de l'Afrique, l'Égypte, le Sénégal et le Cap de Bonne-Espérance.

Cette espèce, à peu près cosmopolite dans les limites de l'ancien

GENRE OEDICNÈME

monde, varie très-peu dans les teintes du plumage, et moins encore par la taille. Les individus de l'Europe et de l'Afrique septentrionale sont un peu plus forts que ceux tués au Sénégal et au Cap de Bonne-Espérance, tandis que ceux de la pointe méridionale de l'Asie sont à peu près de la taille des sujets du Cap. Le plumage est plus sombre dans les sujets d'Europe et d'Afrique, comparés à ceux de l'Inde, qui ont une livrée plus pâle, quoique peinte de la même manière.





Aedonidae échasse, adulte.

Prêtre.

OEDICNÈME ECHASSE.

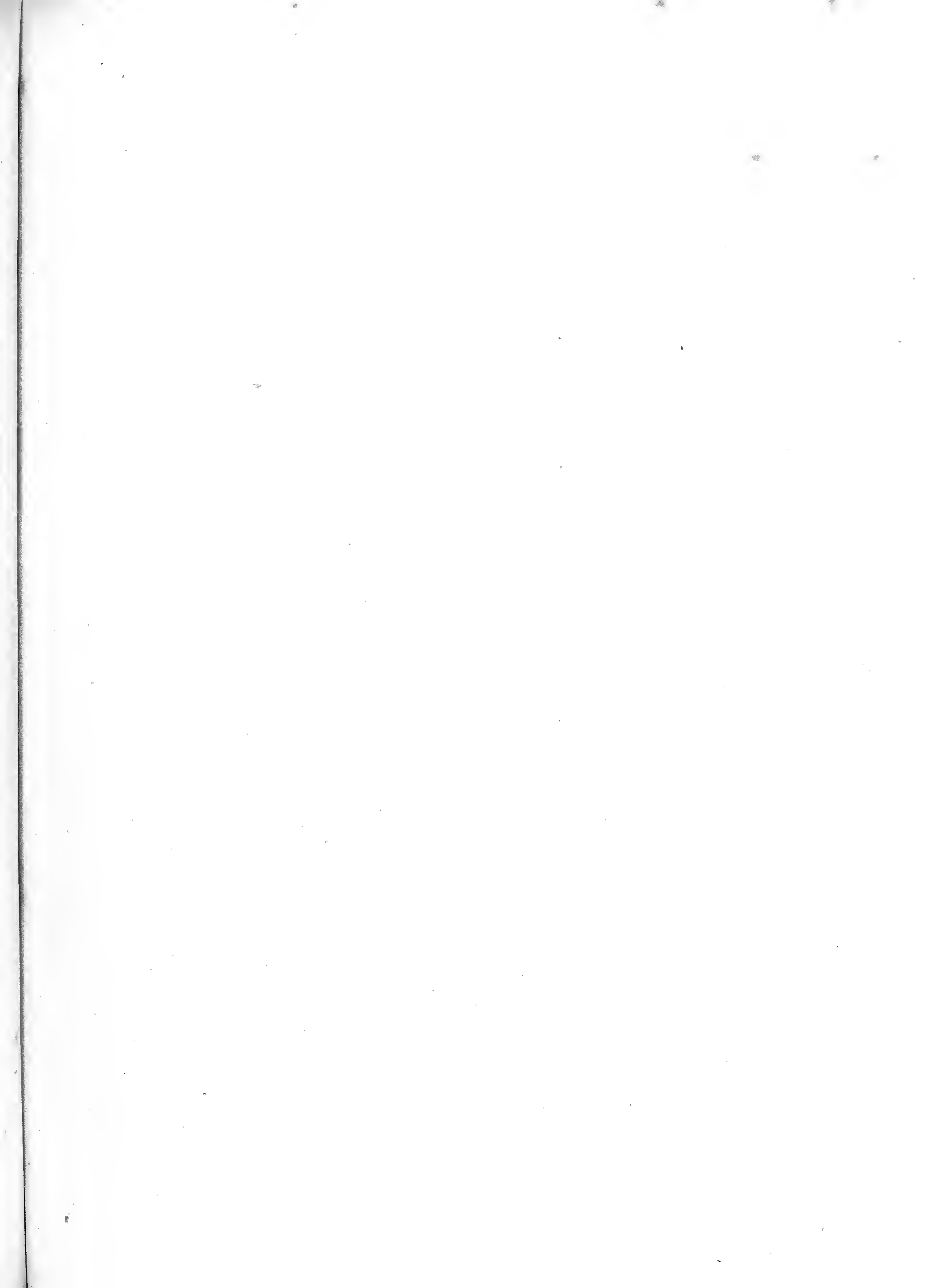
OEDICNEMUS LONGIPES. GEOFF.

L'Adulte. — Planche 386.

DE la taille d'une poule de basse-cour. Sommet de la tête et nuque d'un cendré clair, mais chaque plume marquée d'une strie noire; dos et ailes d'un brun-cendré, marqués de grandes taches longitudinales d'un noir parfait; sur les quatre premières rémiges un grand miroir blanc; gorge et face d'un blanc pur; toutes les autres parties inférieures d'un blanc roussâtre marqué de grandes mèches d'un brun foncé; queue rayée transversalement de bandes noires, très-espacées, disposées en zig-zag sur un fond gris; bec plus court que la tête; tarses plus du double de la longueur du bec; pieds bruns.

Longueur totale, vingt pouces quatre ou six lignes; tarse, à peu près six pouces. *Voyez* Geoffroy, Mémoires; Vieillot, Galerie des Oiseaux, pag. 84. pl. 228.

Habite les côtes de la grande terre de l'Océanie. Musées des Pays-Bas et de Paris.





Edicnème à gros-bec, vieux.

Prêtre.

OEDICNÈME A GROS BEC.

OEDICNEMUS MAGNIROSTRIS. GEOFF.

Le Mâle adulte. — Planche 387.

CE grand OEdicnème est de la taille de celui figuré sous le nom d'OEdicnème échasse; il est moins haut monté sur les pieds que ce dernier, et son bec est beaucoup plus fort, un peu recourbé en haut. Cette courbure de la mandibule inférieure du bec est plus forte dans le jeune que dans l'adulte.

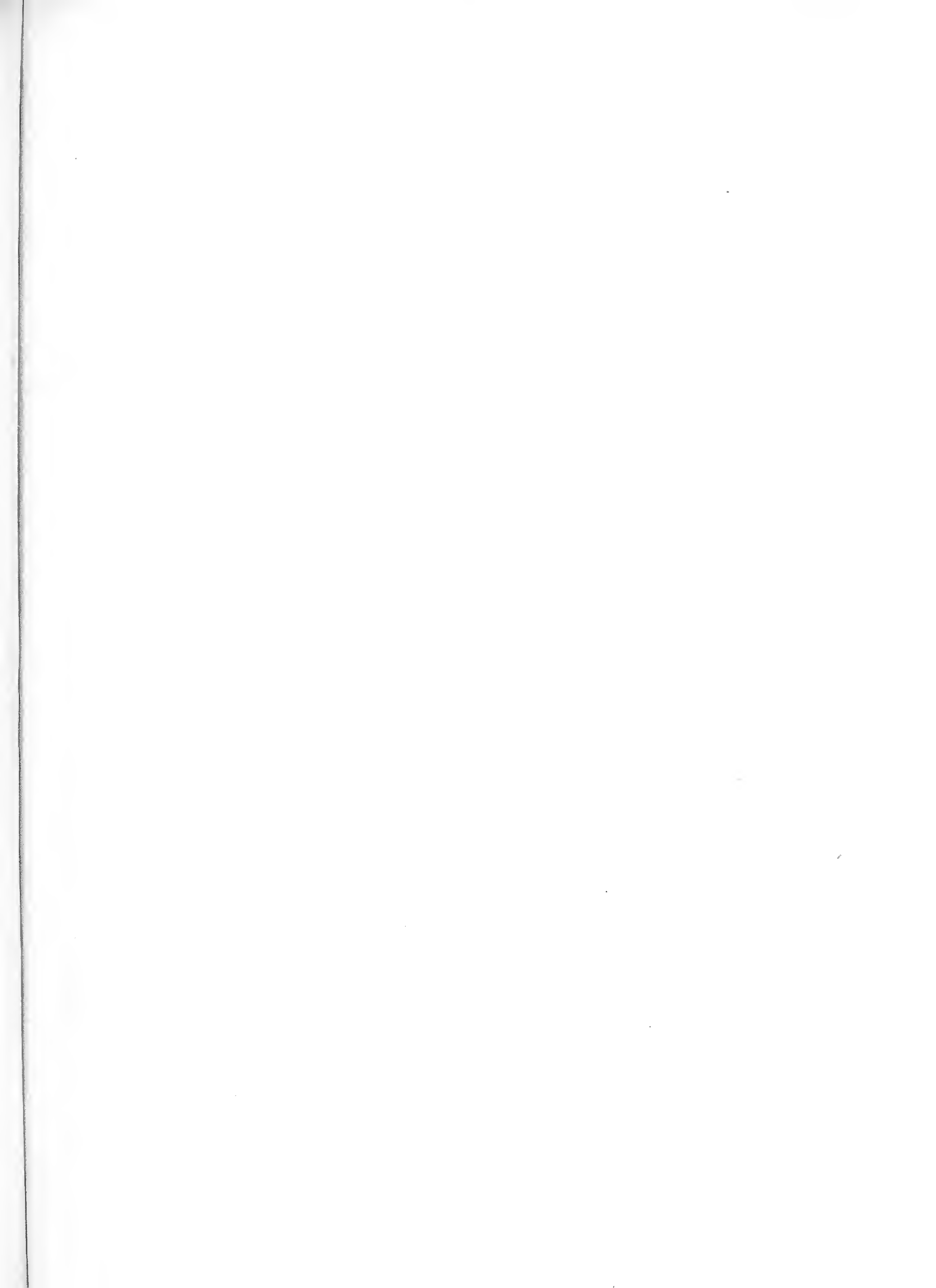
Le plumage des parties supérieures est d'un brun cendré; il règne au dessus des yeux deux larges bandes, l'une blanche, et l'autre d'un brun foncé; la région des oreilles et la commissure du bec sont peintes de noir, formant une grande tache sur ces parties; le haut de l'aile est d'un brun foncé, le milieu de cette partie est marqué par une bande très-large d'un blanc pur; les couvertures qui se trouvent au dessous de cette bande, les grandes et les petites pennes secondaires sont d'un cendré très-clair; les premières rémiges noires; la plus extérieure a une grande marque blanche vers le milieu; les joues et la gorge sont blanches, ainsi que le ventre et les parties postérieures; les plumes du devant du cou et de la poitrine sont cendrées, marquées le long des baguettes par un trait brun très-pâle sur les plu-

OEDICNÈME A GROS BEC.

mes de la poitrine; les plumes caudales sont étagées, tachetées, et grises en dessous; les pieds paraissent être d'un gris-brun ou verdâtre, et le bec, très-gros et fort, est noir. Longueur, de dix-sept à dix-neuf pouces, selon l'âge et les localités.

Nous venons d'observer que le bec des jeunes, particulièrement leur mandibule inférieure, est plus recourbée en haut que les mandibules dans l'adulte; elles sont aussi un peu plus renflées vers le milieu. J'ai pu comparer plus de vingt dépouilles de cette espèce, qui paraît visiter, dans ses migrations, une grande étendue des côtes baignées par l'Océan Austral. Les comparaisons établies sur ces dépouilles, rapportées du continent de l'Inde, de Java, des Célèbes et des Papous, servent à établir de très-légères variétés dans les teintes du plumage. Les sujets de l'Inde n'ont guère plus de dix-sept pouces, leur livrée est pâle. Un individu des Célèbes a servi à la figure ci-jointe; il tient le milieu pour la taille et par les couleurs du plumage entre l'individu rapporté des îles Papous, qui est le plus grand de tous, et dont les couleurs de la robe sont très-foncées.

Musées des Pays-Bas et de Paris.





Œdicnème tachard.

Prêtre.

OEDICNÈME TACHARD.

OEDICNEMUS MACULOSUS. TEMM.

Planche 292.

M. le professeur Lichtenstein a indiqué cette espèce par une bonne diagnose. Voyez n°. 715 du catalogue des doubles du Musée de Berlin. Nous avons dû changer la dénomination locale, vu que l'espèce ne se trouve pas exclusivement dans le district de la pointe méridionale de l'Afrique, étant aussi très-commune sur toute la côte du pays des Cafres au Sénégal, et ayant été trouvée en Egypte par M. Ruppel.

Cet OEdicnème ressemble à peu près à l'espèce désignée sous le nom de *Criard*; mais *le Tachard* a des formes plus sveltes et il est plus haut monté sur jambes. On le distinguera facilement dans tous les âges, non-seulement à cette longueur de la jambe, mais aussi à son plumage couvert d'une multitude de taches qui se présentent sous diverses formes; ces taches sont plus grandes et moins irrégulières dans l'adulte que chez les jeunes. On voit aussi une très-légère différence locale dans les teintes du plumage des individus rapportés des différentes parties de l'Afrique; ceux du Cap sont d'un cendré roux, et les sujets du Sénégal ont des teintes rousses plus décidées, tandis que les jeunes de cette contrée ont une teinte plus pâle. Nous avons fait figurer l'adulte rapporté du Sénégal.

OEDICNÈME TACHARD.

Un fond roux-clair, roux pâle ou roux cendré, couvre les parties supérieures; cette teinte rousse se trouve parsemée d'une multitude de taches d'un noir parfait, disposées sur le sommet de la tête en larges mèches, sur la nuque et le cou en mèches longitudinales, sur la poitrine en bandes longitudinales, et sur le dos en grandes taches liées par un trait noir le long des baguettes. Les rémiges sont noires; la première a une grande tache blanche vers les trois quarts de sa longueur, la seconde une tache plus petite, et la troisième une moins grande que celle-là. Les couvertures inférieures sont rousses, les supérieures et les deux pennes du milieu ont cette teinte marquée de bandes irrégulières réunies par le noir des baguettes; les autres pennes sont blanches et noires; les pieds et la base du bec d'un jaune verdâtre, et la pointe du bec noire.

Les jeunes ont des teintes plus claires, les taches sont moins régulières et plus petites, et le blanc de la queue est marbré et rayé; les couvertures inférieures sont d'un blanc-roussâtre. Longueur, de quinze à seize pouces; tarse, trois pouces dix lignes.

On le trouve sur une grande étendue des plaines arides de l'Afrique.

Musées des Pays-Bas, de Berlin, de Paris et de Francfort.

GENRE FALCINELLE.

GENUS FALCINELLUS. CUVIER.

Bec long, grêle, arqué depuis la base, dur, à pointe obtuse, cannelé latéralement jusqu'aux trois quarts de sa longueur.

Narines latérales, linéaires, percées dans la cannelure; face emplumée.

Pieds grêles, nus au-dessus du genou, seulement trois doigts devant, réunis à leur base; le pouce manquant totalement.

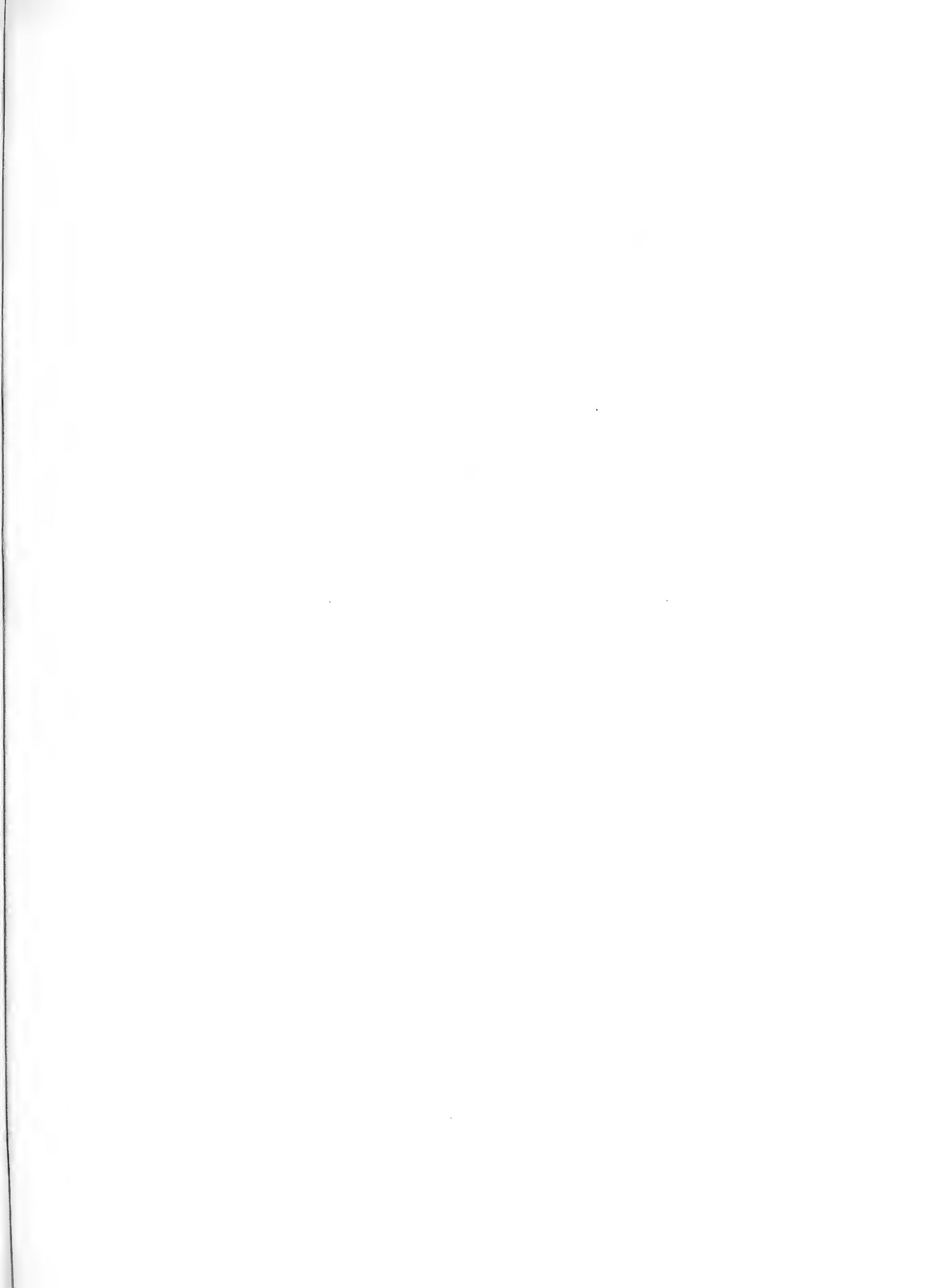
Ailes médiocres; la première rémige la plus longue.

EN comparant cet oiseau, l'unique du genre, à tous les *Courlis* connus, il ne viendrait pas à l'idée de le séparer du genre *Numenius*, surtout s'il était pourvu, comme ces derniers, d'un pouce ou doigt postérieur; le manque total de ce quatrième doigt est le seul caractère au moyen duquel on puisse se permettre une distinction artificielle, introduite, par le même motif, dans la séparation générique établie entre les *Vanneaux* et les *Pluviers*, les *Pétrels* et les *Pélécanoïdes*, etc. Notre *Falcinelle*, désigné sous ce nom par M. Cuvier (1), est en effet un *Courlis* pygmée, manquant de tout vestige de pouce; il ressemble aussi, au premier coup d'œil, au *Bécasseau cocorli* (*Tringa subarquata*) en plumage d'hiver; mais il diffère de cet oiseau par ce manque de pouce et par la forte courbure du bec. Nous indi-

(1) M. Vieillot en fait son genre *Erolia*.

GENRE FALCINELLE.

quons à dessein ces disparates, afin de prémunir les collecteurs d'Oiseaux d'Europe contre une méprise bien facile, si toutefois elle n'a pas déjà eu lieu dans quelques collections, vu que le *Falcinella coureur* habite, dit-on, les contrées méridionales de l'Europe, et que notre *Bécasseau cocorli* émigre en automne, revêtu du plumage d'hiver, vers les bords de la Méditerranée, et vient passer la mauvaise saison sur les côtes septentrionales d'Afrique.





Falcinelle *coureur*, plumage parfait.

FALCINELLE COUREUR.

FALCINELLUS CURSORIUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 510.

C'EST à tort que les naturalistes ont voulu reconnaître dans cet oiseau le *Scolopax pygmea* de Gmel., indication qui peut être rapportée, quoique avec doute, au *Tringa variabilis* en plumage d'hiver; car il n'est dit nulle part que le *Scolopax pygmea* n'a que trois doigts: l'indication sous le titre de *Numenius pygmeus* de Latham, Ind., vol. 2, pag. 713, est synonyme de notre *Tringa platyrhincha* du Manuel, pag. 616, et c'est aussi à cet oiseau qu'on doit rapporter le plus petit des Courlis de Sonnini, vol. 22, pag. 245. Nonobstant cette remarque faite dans la seconde édition du Manuel, on voit reproduite, dans la nouvelle édition du Règne animal, la même erreur de citation de ce *Scolopax pygmea* comme synonyme du *Falcinella* de M. Cuvier, espèce dont aucun auteur ancien ou moderne n'a donné la moindre indication avant l'auteur du Règne animal (1).

Nous donnons à cet oiseau le nom de *Falcinelle coureur*, que nous

(1) Depuis la publication de la 1^{re} édition du Règne animal, M. Vieillot a livré une figure du jeune *Falcinelle*, Galerie des Ois., vol. 2, pl. 231. Cet auteur lui donne le nom de *Acroliia varia*.

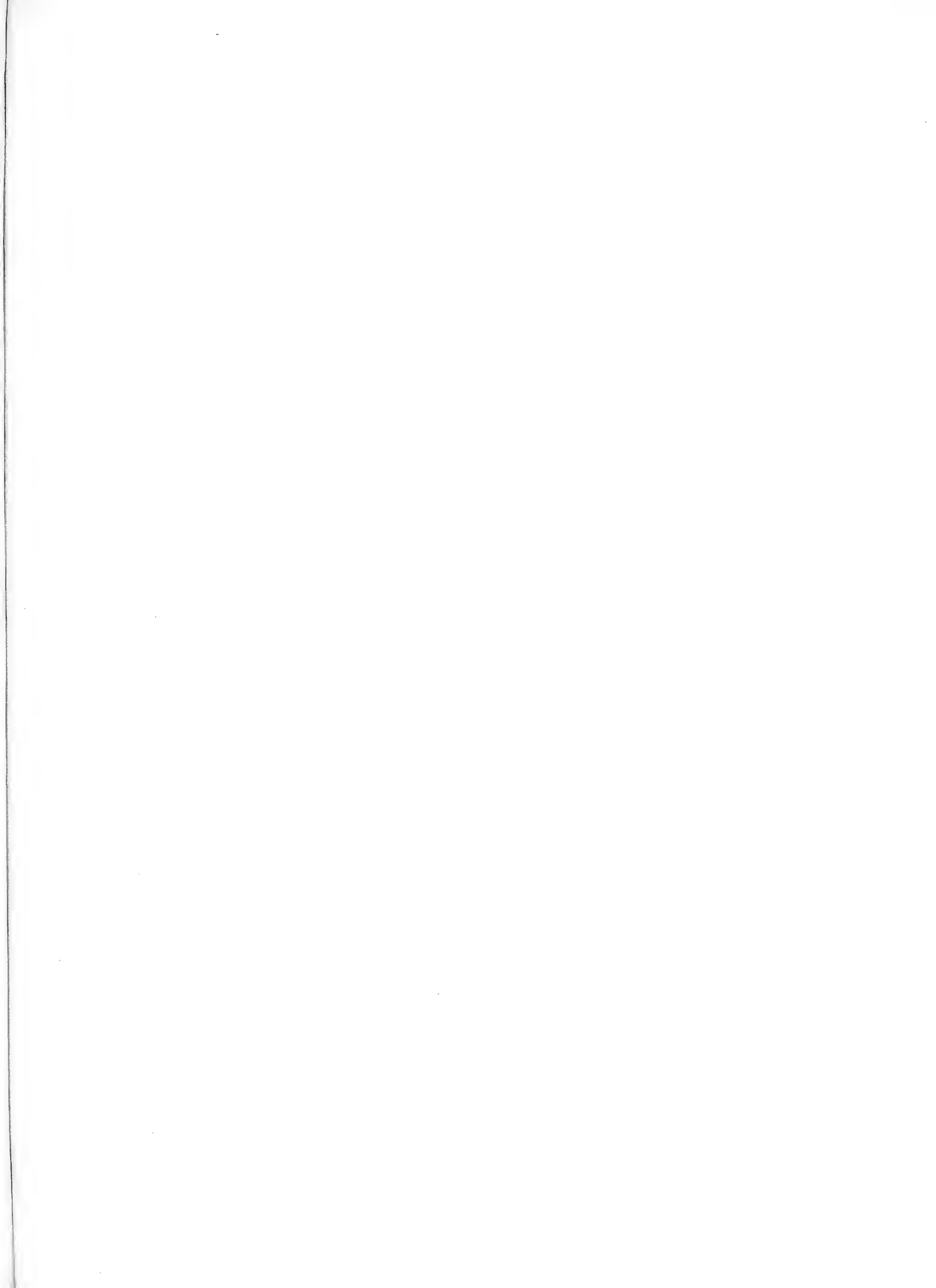
FALCINELLE COUREUR.

avons trouvé inscrit, de la main de Le Vaillant, sur l'individu rapporté par lui d'Afrique, et qu'il a déposé dans le cabinet de feu M. Raye; individu que notre Musée a acquis à la vente de cette collection. L'étiquette de Le Vaillant portait *Corlica coureur*; il avait tué cet oiseau sur les bords de la rivière Gamtos.

L'adulte rapporté par Le Vaillant est figuré planche 510. Le sommet de la tête et la nuque portent des mèches brun-cendré sur un fond gris; le dos et les ailes sont d'un brun plus foncé, et chaque plume porte une fine raie noirâtre le long de la baguette; on voit une nuance noirâtre vers le poignet de l'aile; les rémiges noires ont leur baguette blanche; la queue, à pennes égales, est brune en dessus et blanchâtre en dessous; la poitrine porte de petites stries brunes sur un fond blanc; la gorge et toutes les autres parties inférieures sont d'un blanc pur; les pieds sont bruns, et le bec, très-arqué, est noirâtre. Longueur totale, un peu plus de sept pouces.

Le jeune, figuré par M. Vieillot sur le sujet du Musée de Paris, a le bec un peu moins arqué; il est tacheté de gris et de blanc en dessus, gris avec des lignes brunes sur le devant du cou et sur la poitrine; dos et ailes d'un brun-noirâtre, chaque plume bordée de roussâtre; sourcils, gorge, ventre, croupion et abdomen d'un blanc pur: ses dimensions sont un peu moins fortes que dans l'adulte.

On dit que cette espèce a été vue dans le midi de la France; elle paraît habiter différentes parties de l'Afrique.





Pluvier cap-blanc.

Prêtre.

PLUVIER CAP-BLANC.

CHARADRIUS ALBICEPS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 526.

UN chaperon d'un blanc pur revêt tout le sommet de la tête : cette couleur forme un demi-collier sur la nuque, couvre le bas-ventre, les cuisses, l'abdomen, le croupion, les trois-quarts des plumes intermédiaires de la queue et une plus grande étendue des plumes latérales ; du noir parfait est distribué sur le haut de la nuque ; aux joues, sur le devant du cou, la poitrine, le sternum, le milieu du dos, les scapulaires et les plumes des ailes : ce noir forme un large croissant sur la queue ; toutes les couvertures des ailes et les moins longues des plumes scapulaires sont d'une belle teinte grise ; le bec, les pieds et l'éperon fort et acéré, dont chaque mâle est armé, sont noirs. Longueur, onze pouces.

Ce beau Pluvier, remarquable par les couleurs tranchées de sa robe, a été trouvé dans l'Afrique méridionale, vers les confins du pays des Caffres. Le sujet figuré fait partie du Musée des Pays-Bas.

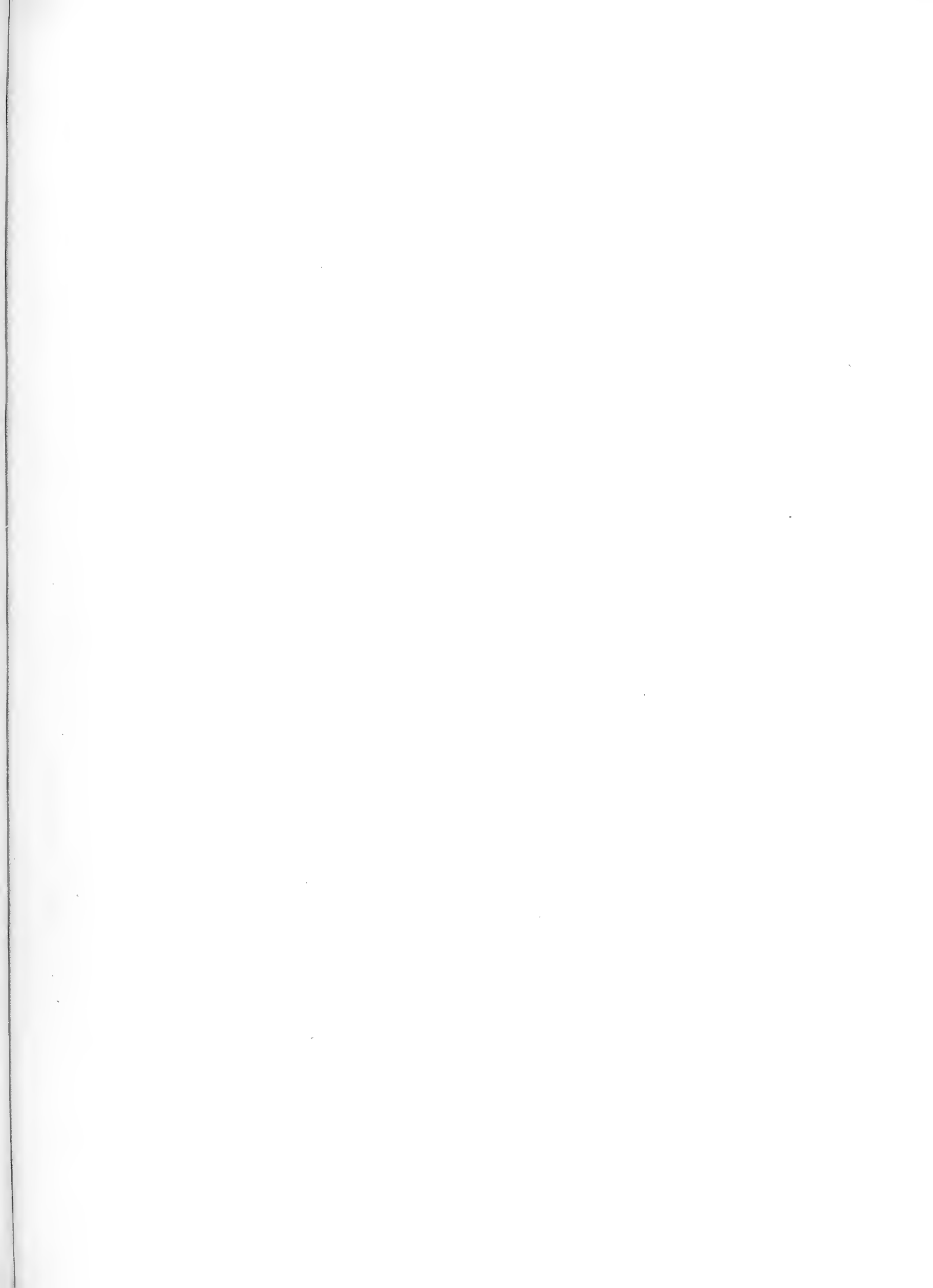
PLUVIER PIE OU BICOLORE.

CHARADRIUS BICOLOR. TEMM.

CETTE espèce, non figurée et nouvelle, appartient aussi, comme la précédente, dans la section des Pluviers armés d'ergots aux ailes; ils sont très-longs, et l'occiput porte une huppe.

Le sommet de la tête, la huppe occipitale, la face et la gorge sont d'un noir parfait; nuque et poitrine cendrées; joues, devant du cou et les parties inférieures d'un blanc pur; une grande tache noire couvre le ventre; bords des ailes, pennes secondaires et moitié supérieure de la queue d'un blanc pur; poignet de l'aile, rémiges et moitié inférieure de la queue d'un noir parfait; bec noir; pieds très-longs, d'un brun-noirâtre. Longueur totale, onze pouces six lignes.

Cette espèce paraît être commune au Bengale.





Pluvier pâtre, mâle.

Pâtre.

PLUVIER PATRE.

CHARADRIUS PECUARIUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 183.

LE Pluvier pâtre est du nombre des espèces nouvelles d'oiseaux, dont les voyages de M. Le Vaillant ont enrichi les cabinets d'histoire naturelle. Il vit dans les marais et sur les bords de la mer, et ses habitudes sont les mêmes que celles des autres espèces de cette grande tribu, toutes formées selon le même plan organique.

Celui-ci a les jambes très-longues; une bande blanche ceint le front, passe sur les yeux, et vient aboutir en demi-cercle sur la nuque; une autre bande noire va de l'angle du bec sur les yeux et suit toute la direction de la première bande; on voit aussi un second bandeau noir au front; la gorge, le devant du cou et l'abdomen sont blancs; la poitrine et le ventre d'un jaune-isabelle, et les parties supérieures d'un brun-cendré varié de cendré plus clair; les trois pennes latérales de la queue sont grises et lisérées de blanc, toutes les autres sont d'un cendré-noirâtre. Le bec et les pieds sont noirs.

Habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

PLUVIER AZARA.

CHARADRIUS AZARAI. TEMM.

L'Adulte. — Planche 184.

CE Pluvier, que nous dédions à la mémoire du voyageur qui a donné des notices très-intéressantes sur les oiseaux du Paraguay, n'est point distingué de ses congénères par les formes; les couleurs du plumage sont de même peu différentes de celles des espèces nombreuses qui font partie de ce genre.

Un bandeau blanc ceint le front, il est suivi d'un second bandeau qui est noir, et d'un troisième moins large, d'un roux de rouille; cette teinte colore aussi la nuque et s'avance jusqu'au pli des ailes; une raie noire s'étend de l'angle du bec aux yeux, et un demi-collier d'un noir parfait ceint la poitrine, tout le dessous est blanc; les parties supérieures sont cendrées, et chaque plume est bordée de cendré-roussâtre; les trois pennes latérales de la queue sont blanches, les autres sont cendrées à leur base et cendrées-noirâtres vers la pointe; le bec est noir et les pieds sont de couleur claire.

On le trouve au Brésil sur les bords des rivières et des lagunes, ainsi que dans les terres unies et sèches. Azara en fait mention sous le n°. 392 de ses oiseaux du Paraguay.



Pluvier *azara*, mâle.

Prêtre

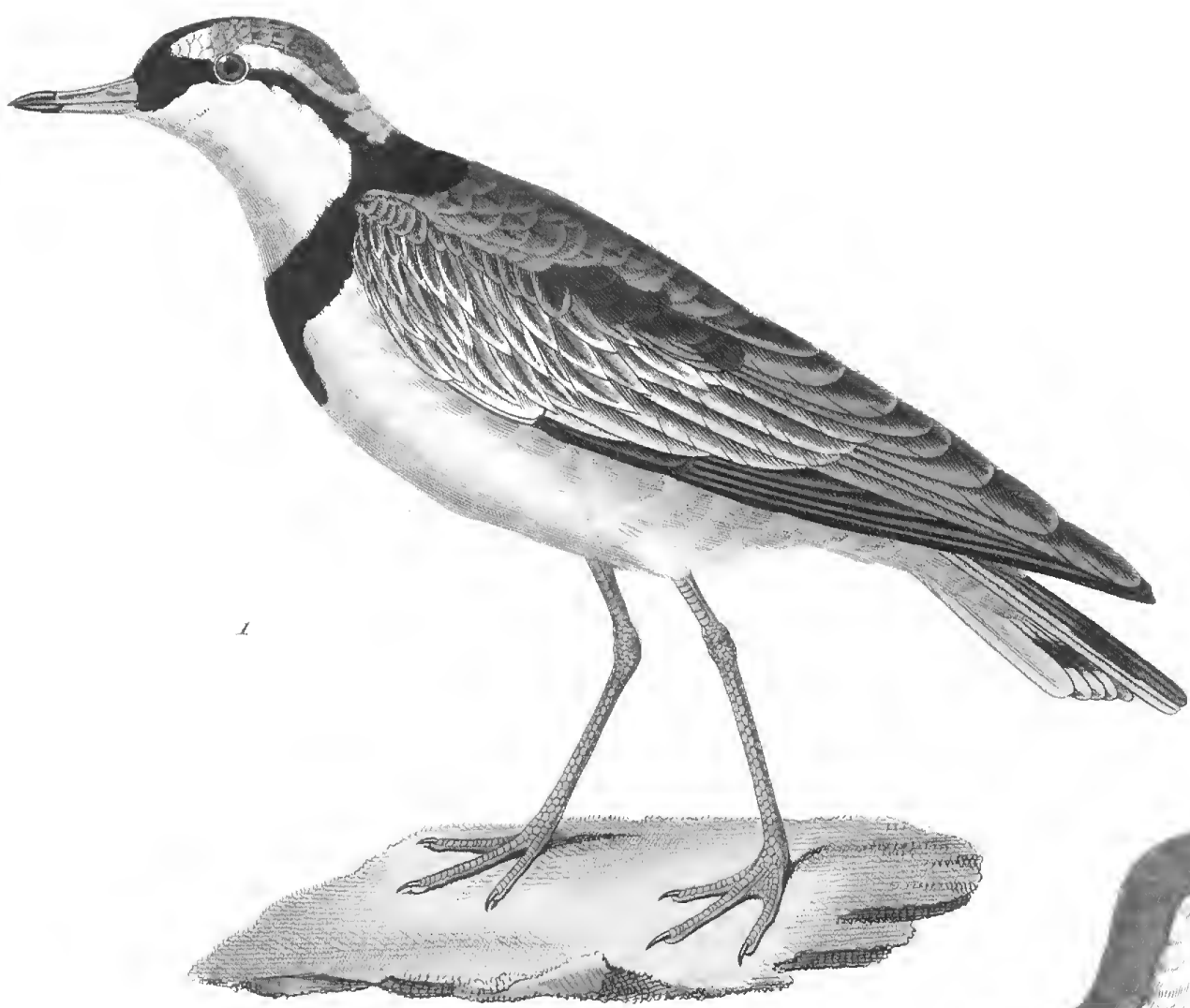
FOURMILIER HAUSSE-COL.

Un brun-roussâtre couvre le front, et cette couleur est séparée de l'orbite des yeux par un double sourcil; celui qui surmonte de plus près cet organe est blanc; le second, plus étroit, est noir; le devant du cou et la poitrine sont blancs, mais les côtés de ces parties ont une teinte cendrée; sur le thorax est peint une large tache noire en forme de croissant renversé, et sur les côtés du cou existent cinq ou six petites taches noires qui viennent aboutir aux angles de la plaque thorachique; les flancs, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue ont une teinte brune-olivâtre; cette couleur, mais d'une nuance plus foncée, couvre la nuque et le dos; les couvertures des ailes sont d'un roux-vif, et les plumes ainsi que celles de la queue ont une teinte brune-roussâtre; le bec est noir et les pieds sont cendrés. Longueur totale, 5 pouces.

Nous savons que cette espèce vit à Java; mais on ne nous donne aucun renseignement sur les mœurs, sur la manière de vivre ou sur les différences sexuelles de cet oiseau.

Musées des Pays-Bas et de Paris.





1



2

1. Pluvier à face noire mâle. 2. Pluvier à face encadrée mâle.

Prebre.

PLUVIER A FACE NOIRE.

CHARADRIUS NIGRIFRONS. CUV.

L'Adulte. — Planche 47, fig. 1.

LE front, l'espace entre l'œil et le bec, une bande qui s'avance sur la ligne moyenne du crâne, une autre derrière les yeux, sur la partie latérale du cou, un large ceinturon qui couvre la poitrine et qui entoure la partie postérieure du cou sont couverts de plumes d'un noir profond; le dos et les ailes ont une teinte brune-roussâtre variée de blanc disposé en mèches longitudinales; un pourpre éclatant couvre une partie des plumes scapulaires; le devant du cou, les sourcils, la nuque, le ventre et l'abdomen sont d'un blanc pur; les trois pennes latérales de la queue sont blanches, marquées d'une tache brune, les autres pennes ont la couleur du dos. La base du bec est jaune et sa pointe est noire; les pieds sont jaunâtres. Longueur totale, six pouces.

On a trouvé cette espèce à la Nouvelle-Hollande. Des individus sont déposés dans les Musées de Paris, de Londres et des Pays-Bas.

PLUVIER A FACE ENCADRÉE.

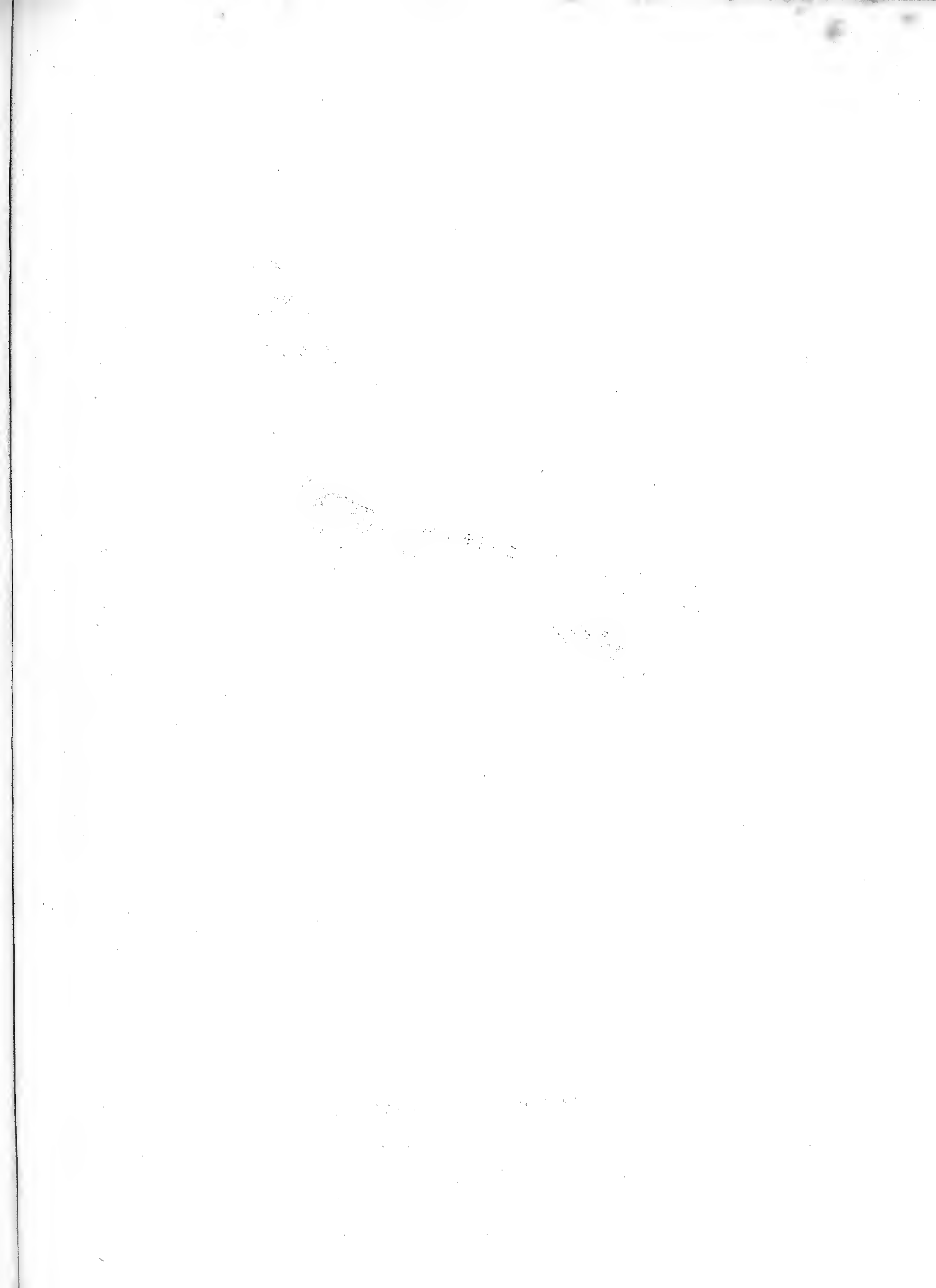
CHARADRIUS RUFICAPILLUS. TEMM.

Le Mâle. — Planche 47, fig. 2.

LA face blanche de ce Pluvier est encadrée par une bande noire qui s'étend d'un œil à l'autre et de cet organe au bec; l'occiput et la nuque sont d'un roux-ardent dans le mâle et d'un cendré-roussâtre dans la femelle; les plumes du dos, les scapulaires et les ouvertures des ailes sont d'un cendré-clair bordé de roussâtre; une partie des plumes secondaires sont blanches, et les autres, ainsi que les rémiges, sont noires; les quatre plumes du centre de la queue ont une teinte brune-cendrée, et toutes les autres sont d'un blanc pur; on voit une tache sous le poignet de l'aile; tout le reste du plumage est d'un blanc pur. Longueur, 5 pouces 6 lignes.

Cette nouvelle espèce habite l'Océanie, mais nous ne savons point dans quelle partie on la trouve habituellement.

Musées de Paris et des Pays-Bas.





Vanneau chaperonné, mâle.

VANNEAU CHAPERONNÉ.

VANELLUS CUCULLATUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 505.

CETTE espèce nouvelle est de la taille de notre *Vanneau* d'Europe, mais elle est haut montée sur jambes, à peu près comme l'*Échasse*; les ailes sont armées d'un éperon noir; de grandes pendeloques membraneuses prennent naissance de la région du lorum, se détachant en dessus et au-dessous en deux rudimens, dont l'inférieur est le plus long; ces pendeloques et la base du bec sont jaunes; toute la tête, la gorge et la partie supérieure du cou paraissent enveloppées dans un capuchon noir; la poitrine porte une teinte grise, repassant, par demi-teinte, à la couleur ardoise, et successivement au noir parfait, dont le ventre, les cuisses et l'abdomen sont colorés; la queue est blanche à la base, puis noire jusque vers le bout des pennes, qui sont terminées de blanc; le manteau et les ailes sont d'un cendré-cuivré à reflets de bronze; les pieds ont une teinte jaune-ocre, et le bec est noir. Longueur totale un pied deux pouces; la hauteur étant debout environ un pied. Le mâle et la femelle ont un même plumage.

L'espèce paraît être de passage dans une partie du grand Archipel: elle habite en grandes troupes la plage de Timor, et se montre à Java dans ses migrations.

GENRE GRUE ⁽¹⁾.

GENUS GRUS. PALLAS.

Bec de la longueur ou plus long que la tête, fort, droit, comprimé; pointe en cône alongé, fléchi et obtus vers le bout; base de la mandibule cannelée; arête élevée; mandibule inférieure droite pointue.

Narines vers le milieu du bec, percées de part en part; fosse nasale très-grande, formant une rainure profonde; la fosse couverte par une membrane nue; région des yeux et de la base du bec souvent nues ou couvertes à claire-voie.

Pieds longs, forts, un grand espace nu au-dessus du genou; des trois doigts de devant, celui du milieu réuni à l'externe par un rudiment de membrane, l'interne libre, le postérieur articulé sur le tarse, et ne portant à terre que sur son bout.

Ailes médiocres; la première rémige plus courte que la seconde, et celle-ci à peu près aussi longue que la troisième, qui est la plus longue. Pennes secondaires les plus proches du corps arquées ou subulées, toujours plus longues que les rémiges.

A CES caractères pris des formes extérieures on pourrait ajouter celle de la nature du plumage très-différente des plumes des *Hérons*; leur port, leur cou rond, le peu de longueur des doigts relativement à la longueur des jambes, les rapprochent des *Cigognes*, mais la membrane inter-digitale ne lie que deux des doigts dans les *Grues*, tandis

(1) Voyez le bel article *Grue* dans les OEuvres de Buffon.

GENRE GRUE.

que les trois doigts sont unis dans les deux autres genres, et que le pouce porte à terre dans toute sa longueur chez les *Hérons*. Leur sternum offre encore un développement extraordinaire, étant destiné à recevoir entre ses parois latérales les différentes circonvolutions de la trachée; leur cœcum est double.

Ces oiseaux voyageurs recherchent en hiver les climats doux et tempérés; ils se transportent, par un vol élevé, vigoureux et long-temps soutenu, à de grandes distances: aussi voit-on les Grues passer périodiquement, et se transporter au loin dans des pays très-éloignés de leur séjour habituel; leur migration, du moins celle des deux espèces européennes, a lieu de l'orient à l'occident, contraire à celle des *Cigognes*, qui paraît avoir lieu, le plus habituellement, du midi au nord; c'est ainsi que de proche en proche toutes émigrent périodiquement pour chercher, dans la saison froide de l'année, les climats plus doux que ceux où ils ont reçu le jour. Les Grues, réunies en bandes, s'élèvent très-haut dans les airs: comme les *Flammans* et les *Oies*, elles forment un triangle en volant, mais leurs troupes se mettent le plus souvent en mouvement au crépuscule; on les entend au clair de lune fendre l'air d'un vol bruyant et vigoureux, et les individus de la troupe se réclamer en répétant le signal donné par le conducteur de la bande. Posées, ou pourvoyant à leurs besoins, elles se gardent à merveille par des postes avancés mis en vedettes: au signal donné par la sentinelle, toute la troupe se met en mouvement et suit le conducteur. On croit avoir trouvé des indices d'un changement de température dans les diverses inflexions du vol de ces oiseaux. Si le matin le vol est élevé et la troupe paisible, il indique un beau jour; s'il est bas, et qu'elles s'abattent à terre, elles présagent l'orage; enfin leurs cris, pendant le jour, servent, dit-on, d'indice de pluie, et quand ils deviennent tumultueux et bruyants,

GENRE GRUE.

ils annoncent la tempête. Quoique d'une défiance extrême en état de liberté, les Grues captives sont en domesticité le plus bel ornement des basses-cours; leur démarche grotesque, le plus souvent grave et à pas comptés, devient tout-à-coup véloce et gracieuse: toutes les espèces se ressemblent sous ce rapport, et la *Grue caronculée*, toute grande qu'elle soit, n'est pas moins élégante et gracieuse dans ses mouvements que la *Grue demoiselle*, la plus petite du genre, qu'on s'est avisé d'isoler du genre *Grus*, pour en former le type d'un genre *Anthropoïdes* (1). La *Grue royale*, à bec plus court que ses congénères, aussi distraite de ce genre, ne forme pas exception; tout l'ensemble de ses formes, son genre de vie, et sa manière d'être en domesticité, ne diffèrent en rien des *Grues antigone* et *caronculée*, munies d'un bec du double plus long que la tête.

Les Grues aiment les champs découverts où elles peuvent apercevoir de loin leurs ennemis, se ranger en masse contre l'Aigle et les carnassiers de moyenne taille, ou prendre la fuite pour l'homme; on les voit aussi dans les immenses jonchaies que forment les lacs et les fleuves; le soir, elles aiment à se percher. Quoique essentiellement insectivores, les graines leur servent aussi de nourriture habituelle, ce qui les conduit dans les champs. Les Grues détruisent les insectes, les vers, les petits reptiles, les grenouilles et les poissons, qu'elles cherchent dans les marécages. Pallas nous apprend que ces oiseaux choisissent, pour placer le nid, de petites buttes de terre, des émi-

(1) Afin qu'on puisse apprécier cette coupe artificielle à sa juste valeur, nous la signalons ici sans autre commentaire. On peut comparer l'importance des caractères donnés par M. Vieillot pour servir à reconnaître une *Grue* d'un *Anthropoïde*, dans ce qui suit :

GRUE. *Bec très-long, sillonné sur les côtés de sa partie supérieure, entier, ou demi-dentelé sur ses bords; tête chauve ou emplumée et caronculée.*

ANTHROPOÏDE. *Bec à peine plus long que la tête, entier, sillonné en dessus, tête totalement emplumée ou nue seulement sur les tempes.*

GENRE GRUE.

nences de gazon dans les marais et les roseaux, qu'ils élèvent à leur hauteur avec des herbes et des joncs nattés ensemble. C'est au sommet qu'ils déposent les œufs; ils se tiennent, comme les *Flam-mans*, debout pour les couvrir, de manière que leur corps pose dessus; le mâle partage les soins de l'incubation : lorsqu'il est sur le nid, la femelle, en sentinelle, veille à leur conservation, et tour à tour sont prêts à défendre leur progéniture.

Les espèces des deux mondes qui me sont bien connues, se trouvent signalées et figurées d'une manière exacte sous les noms ci-dessous désignés.

GRUES DE L'ANCIEN CONTINENT.

Esp. 1. GRUE CARONCULÉE. A été figurée d'une manière passable par Latham, sous le nom de *Wattled heron*, ou *Ardea carunculata*, Synop., vol. 5, tab. 78. Ce sera notre GRUS CARUNCULA. Elle est munie sous le menton de deux fanons en partie couverts de plumes, et de très-longues pennes secondaires aux ailes. *Patrie*, l'Afrique méridionale.

Esp. 2. GRUE ANTIGONE. L'adulte est figurée de la manière la plus exacte par Edwards, Glan., tab. 45, et l'état intermédiaire par Buff., pl. enl. 865, sous le nom de *Grue à collier*; voyez aussi Viell., Galerie des Ois., pl. 256. Ce sera GRUS ANTIGONE, inscrite dans les catalogues, sous le genre *Ardea*. *Patrie*, l'Inde et la Perse.

Esp. 3. GRUE LEUCOGÉRANE de nos pl. col. 467. Des figures en noires ont été publiées par Gmelin, Pallas et Falck. On le trouve sous *Ardea gigantea*; mais Pallas lui donne celui de GRUS LEUCOGERANOS que nous conservons. *Patrie*, l'Asie septentrionale, l'Europe et le Japon.

Esp. 4. GRUE A COLLIER NOIR. Sera figurée dans ce recueil sous

GENRE GRUE.

le nom de GRUE COLLARIS. C'est *Grus Japonensis* de Briss., vol. 5, p. 381 : dénomination locale qu'on ne peut conserver, parce que quatre espèces distinctes de Grues se trouvent dans cette île. *Patrie*, la Chine et *probablement* le Japon.

Esp. 5. GRUE A NUQUE BLANCHE de nos pl. col. 449. Espèce indiquée par Kempfer. Ce sera GRUS LEUCAUCHEN. *Patrie*, le Japon.

Esp. 6. GRUE CENDRÉE. Sous le nom de *Grue* dans Buffon, pl. enlum. 769; *Ardea grus* des méthodes, maintenant GRUS CINEREA. *Patrie*, l'Europe, l'Asie et le Japon.

Esp. 7. GRUE ROYALE. Sous le nom d'*Oiseau royal* dans Buffon, pl. enl. 265, connue anciennement sous le nom de *Grus balearica*, maintenant sous GRUS PAVONINA, que nous conservons. *Patrie*, dans toutes les parties de l'Afrique, du nord au midi, et de l'orient à l'occident.

Esp. 8. GRUE DE PARADIS. Connue sous le nom de GRUS PARADISEA par la traduction allemande de l'Index de Latham par Bechstein, ouvrage que je ne citerais certainement point si l'espèce ne se trouvait inscrite sous ce nom de *Paradisea* dans plusieurs collections publiques : j'aurais préféré le nom spécifique donné par M. Vigors (1), vu que la description qu'il donne est accompagnée d'une figure, et qu'à ce titre, elle a bien plus de mérite et de valeur pour la science que toutes ces phrases diagnostiques faites sans objets de comparaison. *Patrie certaine*, l'Afrique méridionale : *on dit aussi* l'Inde?

Esp. 9. GRUE DEMOISELLE. Sous le nom de *Grue de Numidie*, Buff., pl. enl. 241. C'est l'*Ardea virgo* des méthodes, aujourd'hui GRUS VIRGO. *Patrie*, l'Afrique septentrionale, l'Asie et l'Europe.

(1) M. Vigors, adoptant la coupe générique d'*Anthropoïde*, forme de cette *Grue* son *Anthropoïdes Stanleyanus*, Zool. Journ., n°. 6, p. 234, tab. 8.

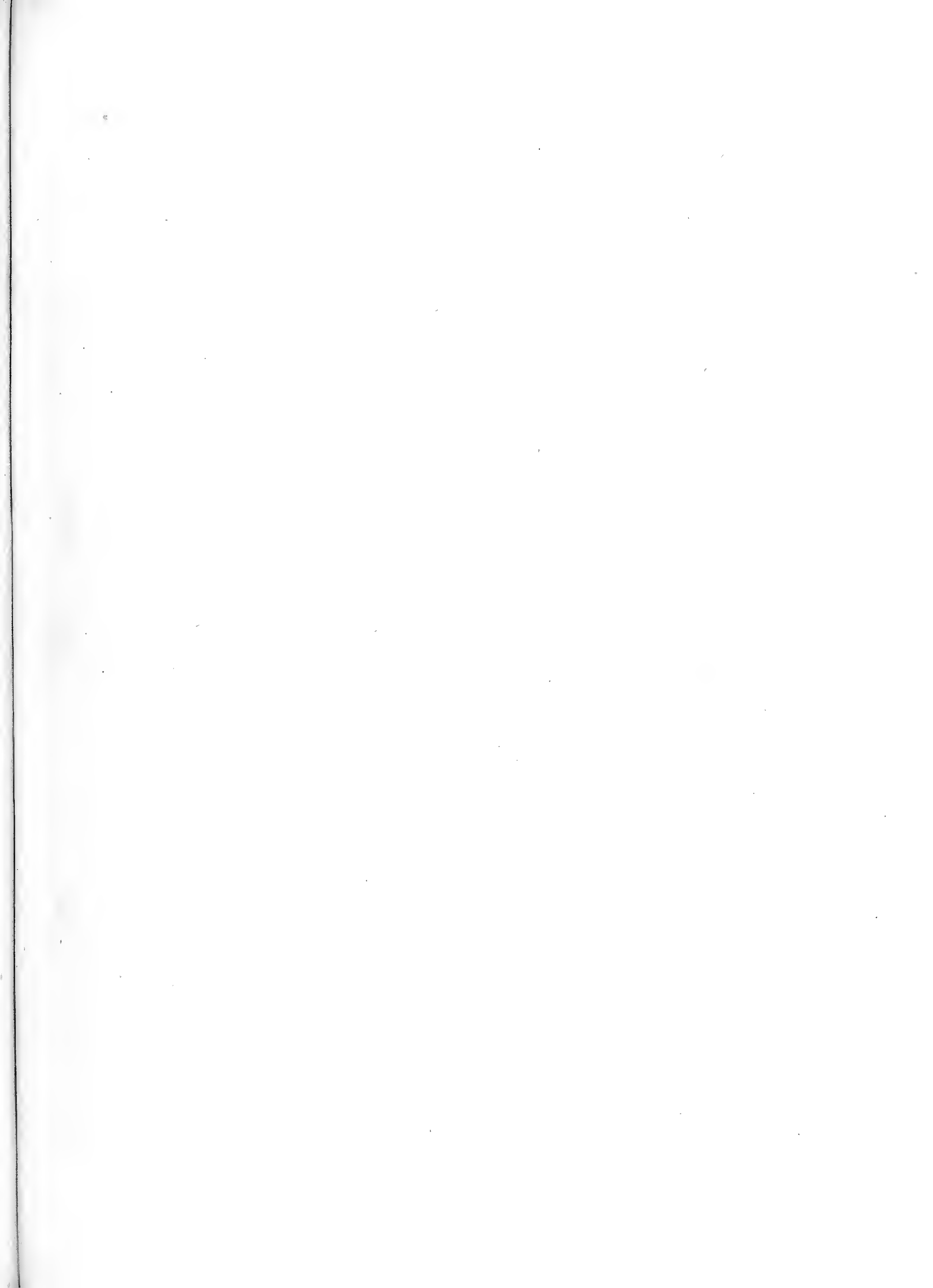
GENRE GRUE.

GRUES DU NOUVEAU-MONDE.

Esp. 10. GRUE BLANCHE de Buffon, pl. enl. 889, est aussi figurée sous *Ardea ludoviciana*, par Wilson, Amér. Orn., vol. 8, pl. 64, fig. 3. Edwards et Catesby donnent également des figures de cette espèce, connue dans les méthodes sous *Ardea Americana*, maintenant GRUS AMERICANA. *Patrie*, différentes parties de l'Amérique.

Esp. 11. GRUE BRUNE. Indiquée par Buffon et Brisson, et figurée par Edwards, pl. 133, sous le nom de *Brown crane*. Ce sera GRUS CANADENSIS : *Grus Americana* paraît être la même espèce. *Patrie*, l'Amérique septentrionale.

On pourra probablement classer encore avec les *Grues* de l'ancien continent une espèce de l'Océanie, dont j'ai vu un dessin, et que Latham mentionne dans le second supplément du Synopsis, p. 298, comme variété de l'*Antigone*, mais qui forme probablement une espèce distincte. Les naturalistes qui en fourniront une bonne description ou un diagnostic accompagné d'une figure, ont droit à donner le nom à cette espèce, qui, alors seulement, aura quelque valeur pour la science, et pourra être classée convenablement dans nos Catalogues méthodiques. Je ne puis me permettre de la classer, n'ayant pas vu de sujet de cette espèce.





Grue leucogerane.

Hist.

GRUE LEUCOGÉRANE.

GRUS LEUCOGERANOS. PALL.

L'Adulte. — Planche 467.

C'EST sous ce nom, changé depuis par Gmelin contre celui de *Gigantea*, que Pallas a, le premier, désigné ce bel oiseau trouvé par lui dans quelques provinces de la Russie, sur les bords du Don, du Volga, et jusqu'en Sibérie. On voit une figure en noir dans le Voyage du naturaliste cité, vol. 2, p. 714, tab. 1; dans Falck, voy. vol. 3, p. 360, tab. 25; et dans Gmel., voy. vol. 2, p. 189, tab. 21. Toutes étant au-dessous de la critique, nous en publions le portrait sur un bel individu adulte, envoyé du Japon par le voyageur néerlandais, le docteur Siebold.

Cette Grue a toute la face et une partie de la tête, jusqu'au-delà du bord postérieur des yeux, dénuées de plumes; la peau rouge, dont ces parties sont couvertes, est garnie de quelques poils noirs clair-semés. Tout le plumage de l'adulte est d'un blanc de neige, les seules rémiges sont d'un noir parfait; les grandes couvertures sont, par leur extrémité, garnies de barbes désunies, et elles ne dépassent pas le bout des rémiges; le bec est rouge; l'iris des yeux est blanc, et les pieds sont d'un rouge de laque. Hauteur, trois pieds six

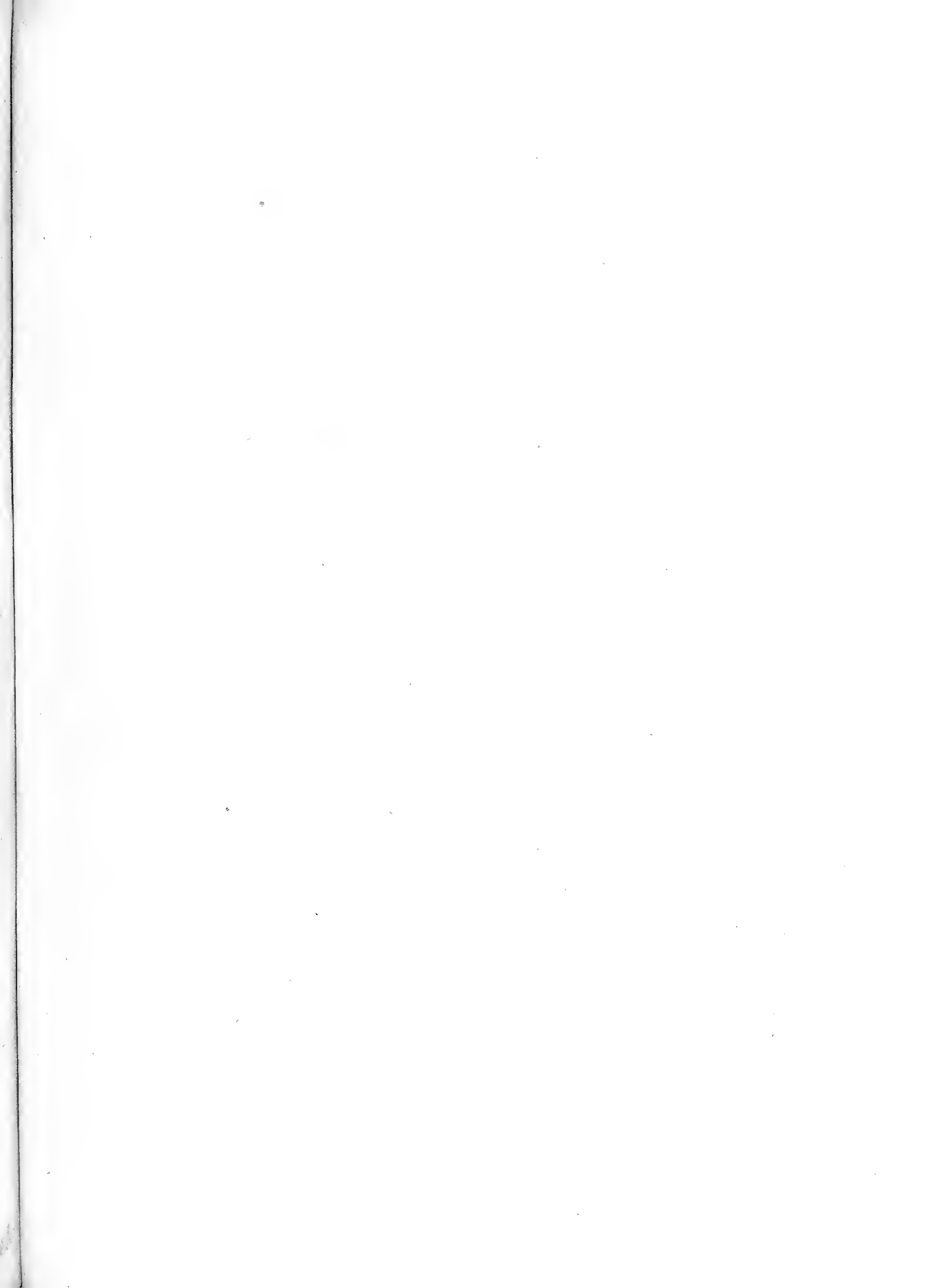
GRUE LEUCOGÉRANE.

pouces; la femelle a près de quatre pieds. Les indications données par Pallas offrent des dimensions plus fortes.

Les jeunes de l'année ont la tête couverte d'un duvet couleur d'ocre; la face, le bec et les pieds sont d'un brun-verdâtre.

L'espèce habite la Russie européenne et asiatique; on la voit en Chine, et elle vit jusqu'au Japon. Les bords des lacs et des fleuves couverts de vastes jonchaies sont les lieux de sa demeure; elle est très-rusée, et se tient sur ses gardes contre ses ennemis, en plaçant des vedettes qui donnent l'alarme à la troupe. Le nid est composé d'un amas de joncs; la ponte est de deux œufs de couleur cendrée tachetée de brun.

Le sujet mâle, déposé dans les galeries du Musée des Pays-Bas, est du Japon.





Gruc à nuque blanche.

Huet.

GRUE A NUQUE BLANCHE.

GRUS LEUCAUCHEN. TEMM.

L'Adulte. — Planche 449.

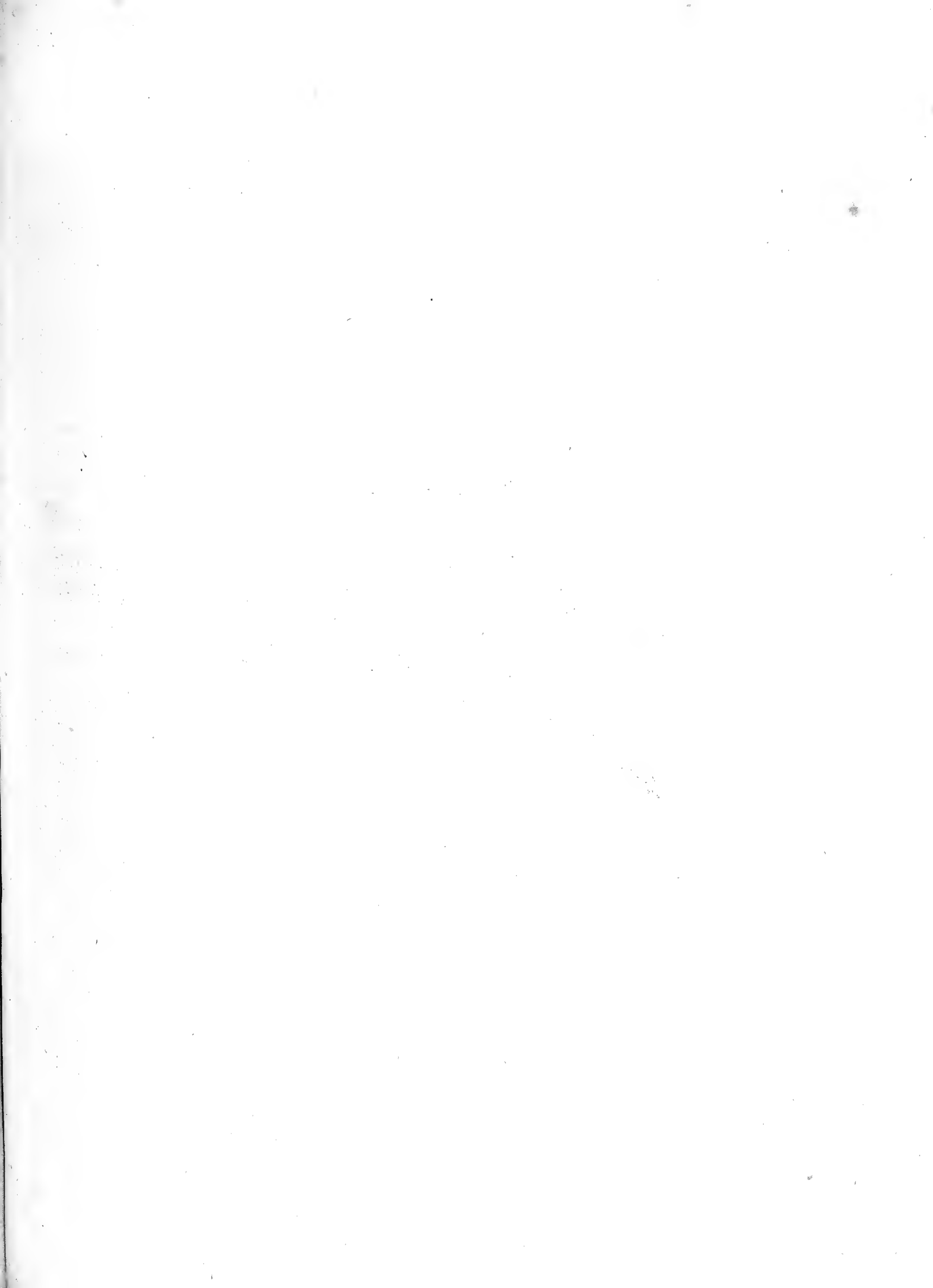
LES Grues de l'ancien continent paraissent rechercher de préférence les contrées chaudes et tempérées de cette partie du monde; l'espèce de notre *Grue cendrée*, connue dans nos contrées sous le nom de *Grue vulgaire*, paraît nous venir des confins de l'Asie, où elle niche en grandes bandes; l'espèce est répandue jusqu'en Chine et au Japon; des sujets reçus de ces parties de l'Asie orientale servent de preuve que cet oiseau nomade y est répandu, et que ses migrations ont lieu de l'orient à l'occident. Mais indépendamment de cette espèce très-répandue en Asie et en Europe, et qui, de proche en proche, se porte d'un vol rapide et soutenu jusque vers nos climats septentrionaux, l'Asie nourrit encore des espèces de Grues moins erratiques, répandues, comme la *Grue leucogérane*, en Sibérie, en Chine, au Japon, et qui pousse, dit-on, ses migrations jusque dans les pays tempérés de l'Europe orientale. Une troisième espèce, envoyée récemment du Japon, par M. de Siebold, et dont Kempfer fait mention dans l'itinéraire de son voyage, paraît bien moins répandue que les deux

GRUE A NUQUE BLANCHE.

autres espèces mentionnées. Nous en donnons ici le portrait et la description sous le nom de *Grue à nuque blanche*.

Cette espèce nouvelle diffère de notre *Grue cendrée* par une plus petite taille, par la couleur des pieds d'un pourpre couleur de laque, et par les teintes du plumage. Un poil court, assez serré et noirâtre, couvre le front, la face et les joues; la peau rougeâtre de ces parties paraît, plus ou moins, entre les interstices que laissent ces poils; le seul méat auditif est caché par des plumes cendrées; le sommet de la tête, l'occiput, la nuque et toute la partie postérieure du cou sont d'un blanc pur; la gorge est aussi de cette teinte, et c'est à partir des côtés de la région nuquale qu'un cendré-bleuâtre très-foncé se dessine par deux bandes en fourche; tout le reste du devant du cou, les parties inférieures, le dos, le croupion et la queue sont de cette teinte couleur ardoise clair; les ailes sont d'un cendré-bleuâtre plus clair, et les longues plumes secondaires d'un cendré-blanchâtre; les rémiges sont noires, et la queue, de forme arrondie, est terminée par une large bande noire; les pieds et les doigts sont couleur de laque, et le bec est verdâtre. La longueur totale, prise du bout du bec à celle de la queue, trois pieds neuf pouces, et jusqu'au bout des doigts, environ cinq pieds.

Les sujets du Musée des Pays-Bas sont du Japon.



500.



Grue moine, adulte.

GRUE MOINE.

GRUS MONACHA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 555.

Nous avons déjà indiqué quatre espèces de Grues habitant la portion territoriale très-limitée du globe, connue sous le nom d'empire du Japon; une cinquième, la plus petite de toutes, nous est parvenue très-récemment, en trois exemplaires, de cette partie du monde encore peu connue. Cette nouvelle espèce porte le nombre des Grues connues dans l'ancien continent à dix espèces distinctes. Nous avons dit que parmi celles qui vivent au Japon, on doit énumérer aussi notre Grue cendrée d'Europe, *Grus cinerea*; elle n'y a pas subi la moindre altération, pas même la plus légère différence dans les couleurs, d'ailleurs si fugitives, du plumage; mais notre Grue d'Europe et celle du présent article sont plus rares ou moins répandues au Japon que les espèces de Grues indiquées sous les noms de *leucogérane* et à *nuque blanche*. La petite espèce figurée ici y est peu nombreuse; on la trouve dans les bois marécageux, où elle établit son nid sur les arbres les plus élevés. Sa nourriture consiste en poissons et vers.

Elle ressemble, pour le port et les formes totales, à notre *Grue*

GRUE MOINE.

d'Europe (*G. cinerea*), mais sa taille est d'un tiers moins forte, et le bec est proportionnellement beaucoup plus court.

Le front, l'espace entre le bec et l'œil et le sommet de la tête sont couverts d'une peau rude, rougeâtre, garnie à claire-voie de poils noirs; tout le reste de la tête et les deux tiers du cou sont d'un blanc pur; la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'une teinte plombée-noirâtre; toutes les autres parties du corps, les ailes et la queue ont une teinte uniforme d'un cendré très-foncé, plus sombre que ne l'est la livrée de notre Grue d'Europe; les pieds sont d'un noir-verdâtre; le bec, long de trois pouces et demi, est de couleur de corne-jaunâtre à base rougeâtre; les rémiges ne dépassent pas le bout de la queue, mais les grandes couvertures, à barbes décomposées, et les plumes secondaires, plus ou moins courbées et subulées, s'étendent au-delà des plumes caudales; l'iris des yeux est jaune. Longueur, prise de la pointe du bec au bout de la queue, à peu près trois pieds, et de la pointe du bec aux ongles, trois pieds dix pouces.

Les trois sujets reçus au musée des Pays-Bas sont dus aux soins de MM. von Siebold et Burger. On trouve l'espèce à Jézo et à Korea; son nom japonais est *Kirodsur*.

100

100

100



Héron Goliath, femelle adulte.

Hist.

HÉRON GOLIAT.

ARDEA GOLIAT. TEMM.

L'Adulte. — Planche 474.

Nous donnons ici le portrait de l'espèce la plus remarquable de Héron que nous ayons été à même d'observer. La taille, à peu près égale à celle des Cigognes à poche désignées sous le nom de Jabiru, surpasse de beaucoup celle des plus grandes espèces de Hérons indiquées dans les catalogues méthodiques. Le *Goliat* et le *Typhon* ont leur mandibule inférieure un peu retroussée vers la pointe, ce qui fait que leur bec ressemble, au premier coup d'œil, au bec des Cigognes; mais il est, comme celui de tous les Hérons, muni, à la pointe des deux mandibules, de fortes rugosités; leur ongle du doigt du milieu est dentelé en scie, et le doigt postérieur s'articule aussi sur le même plan, de niveau avec les doigts antérieurs.

L'espèce que nous nommons *Goliat*, à cause de sa taille gigantesque, est en outre caractérisée par une huppe très-courte, qui n'est point ornée de ces filets longs et subulés, et par le peu de longueur des plumes pendantes du bas du cou. Dans l'adulte, dont nous donnons la figure, la huppe et le sommet de la tête ont une teinte marron vif; les côtés du cou et toute sa partie postérieure d'un beau

HÉRON GOLIAT.

roux ; la gorge blanche, mais toute la ligne moyenne du devant du cou marquée d'une rangée de grandes taches d'un noir plein, et bordées de lisérés blancs et roux, plus ou moins marqués; les plumes dont la région thorachique est couverte ne sont pas très-longues; leur couleur est d'un blanc pur le long des baguettes, et noire, grise et blanchâtre sur les bords; un cendré très-foncé est répandu sur la partie inférieure de la nuque, sur le manteau, le dos, la queue et les ailes; les couvertures de celles-ci ont un léger reflet métallique; la face interne des ailes, les flancs et généralement toutes les autres parties inférieures sont d'un marron vif. Les pieds sont noirs; la mandibule supérieure est de cette couleur, mais l'inférieure est blanchâtre. Hauteur étant debout, depuis le sol jusqu'au sommet de la tête, quatre pieds six ou sept pouces.

Une figure de cette espèce, prise d'un individu revêtu de la livrée intermédiaire entre le jeune âge et l'état adulte, sera publiée dans l'Atlas du Voyage de M. Rüppel; ce naturaliste a rapporté le sujet mentionné de l'intérieur de l'Abyssinie. L'adulte que nous donnons dans ce recueil a été tué sur la Gambie, près de Galam; il fait partie du Musée des Pays-Bas.





Héron *typhon*, mâle adulte.

Hist.

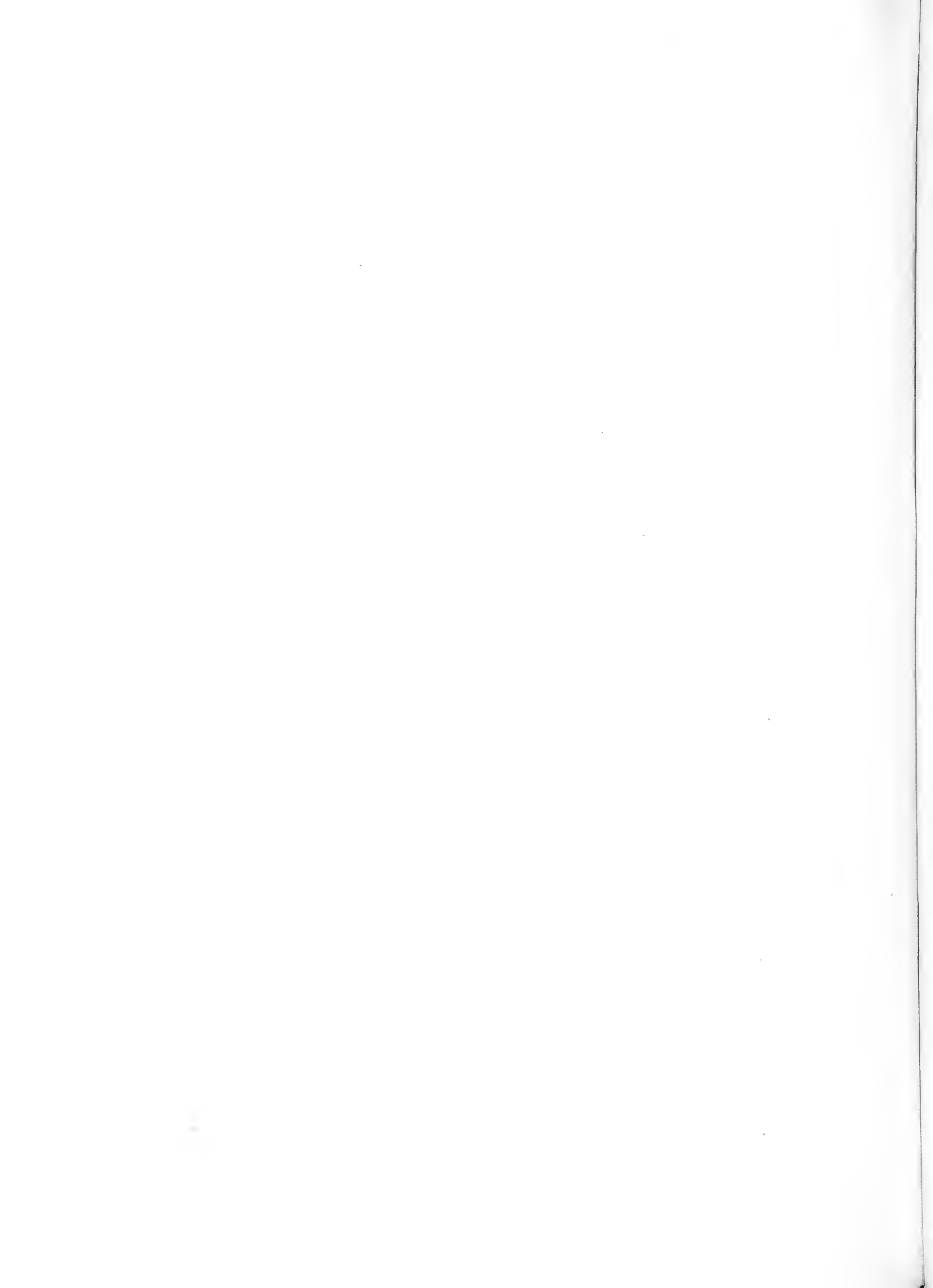
HÉRON TYPHON.

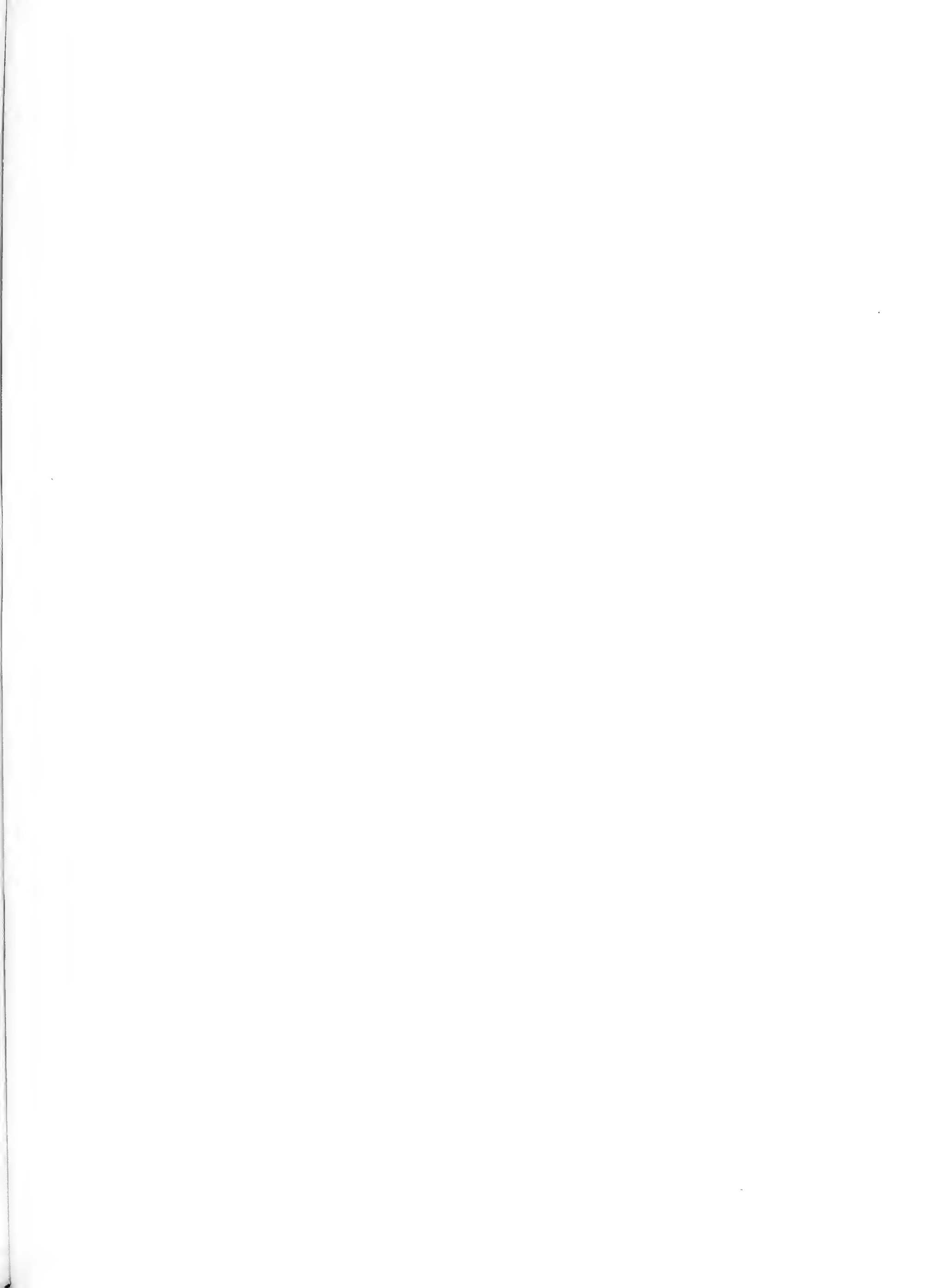
ARDEA TYPHON. TEMM.

L'Adulte. — Planche 475.

CET autre Héron d'Afrique, quoique beaucoup plus petit que le précédent, est néanmoins plus grand que les autres espèces connues. Le sujet adulte dont nous publions la figure a la huppe occipitale et les plumes de la région thorachique très-longues, terminées par des pointes en fils subulés. Ces plumes, d'un cendré foncé, sont marquées de gris-argenté, formant ruban le long des baguettes; leur pointe, très-effilée, est blanche. Un cendré ardoise, plus ou moins lustré, couvre le cou, le dos, les ailes et la queue; le dessous du corps est d'un gris clair, marqué, sur les baguettes, d'une fine raie blanche; on voit encore de ces stries blanches sur les baguettes des plumes du cou; un large ruban de cette couleur règne le long des baguettes des pennes des ailes les plus proches du corps; les pieds sont d'un brun rougeâtre; le bec est noir, mais la base de la mandibule inférieure est blanche. La hauteur, étant debout, est de deux pieds huit ou neuf pouces.

Cette nouvelle et rare espèce a été tuée sur les bords de la Gambie, près de Galam. Elle fait partie du Musée des Pays-Bas.







Héron flûte du soleil.

Huet.

HÉRON FLUTE DU SOLEIL.

ARDEA SIBILATRIX. TEMM.

L'Adulte. — Planche 271.

D'AZARA nous apprend, dans l'Histoire des Oiseaux du Paraguay, vol. 2, esp. 356, que les Guaranis, peuplade sauvage de ce pays, donnent au Héron que nous publions, la dénomination de *Curahiremimbi*, ce qui signifie *flûte du soleil*; et cette dénomination a rapport au sifflement doux et mélancolique qu'il répète assez souvent, et que les habitans des campagnes prennent pour l'annonce des changemens de temps. Les oiseaux de cette espèce sont assez communs au Paraguay, et on les trouve tantôt seuls, tantôt réunis par paires ou par familles. Le mâle ne paraît pas différer de la femelle. Ils se perchent et passent la nuit sur les arbres. Lorsqu'ils volent, ils battent plus souvent des ailes que les autres Hérons, et ils les étendent davantage, ainsi que le cou qu'ils tiennent plus courbé en arc. On les rencontre plutôt dans les plaines sèches ou humides, que sur les bords des lacs et des rivières. Leur ponte a lieu en janvier; le nid est placé sur un arbre, fait de petites bûches, et les œufs, au nombre de deux, ont de grandes taches couleur de paille sur un fond bleu de ciel (1).

(1) Sonnini, dans une note à l'article de ce Héron, le rapproche de *Ardea cyanocephala* de Lath, esp. 45; mais ce rapprochement porte complètement à faux.

HÉRON FLUTE DU SOLEIL.

Les plumes du bas du cou sont longues et décomposées; les moyennes et les petites couvertures des ailes longues, étroites et rayées longitudinalement; de l'occiput naissent douze plumes longues, mais inégales, étroites, à barbes serrées et concaves en dessous; les plumes longues ont quatre pouces; elles forment un panache flottant et immobile; toutes les autres plumes du cou sont de la même nature, à barbes décomposées comme chez le plus grand nombre des oiseaux de cette tribu.

Il a la gorge d'un blanc pur, qui descend par une bande étroite sur le devant du cou; le ventre, les cuisses, l'abdomen, le dos et la queue, sont de même d'un blanc pur dans l'adulte et un peu mêlé de jaunâtre chez les jeunes; la tête, les joues, et une grande partie des longues plumes du panache, d'un bleu-noirâtre; les fines pointes de ces plumes sont jaunes; une tache rousse couvre les côtés du cou; tout le reste de cette partie est d'un olive-jaunâtre; le manteau et les ailes sont couleur de plomb, mais les petites et les moyennes couvertures sont rousses avec deux bandes longitudinales sur chaque plume; les pieds sont noirs; la partie nue des joues bleue et comme saupoudrée de blanc; enfin le bec bleuâtre à sa base, rougeâtre sur les deux tiers de sa longueur, et noire à la pointe. Longueur totale, de vingt-un à vingt-deux pouces.

On le trouve au Paraguay et au Brésil.

Musées des Pays-Bas, de Paris et de M. Bonjour.



Nycticorax limnophile.

NYCTICORAX LIMNOPHILE.

NYCTICORAX LIMNOPHILAX. — TEMM.

L'Adulte. — Planche 58r.

LE bec de cet oiseau, exactement semblable, quoique sur une échelle moins grande, à celui de notre *Nycticorax-bihoreau* d'Europe, en a toutes les proportions relatives; ses pieds sont aussi les mêmes, et munis de doigts et d'ongles beaucoup plus courts que chez les oiseaux du genre *Héron* (*Ardea*); mais l'ongle du doigt du milieu, quoique de moitié moins long, est toujours pectiné, absolument comme chez notre *Bihoreau*, auquel il ressemble par le port, mais en diffère par le manque du bouquet de ces longues plumes subulées à l'occiput, remplacées, dans cette espèce naine, par une très-ample huppe occipitale formée par des plumes larges, disposées par étages, qui augmentent en longueur en raison de leur éloignement de l'occiput et forment sur la nuque une touffe très-large. Les deux sexes portent une même livrée.

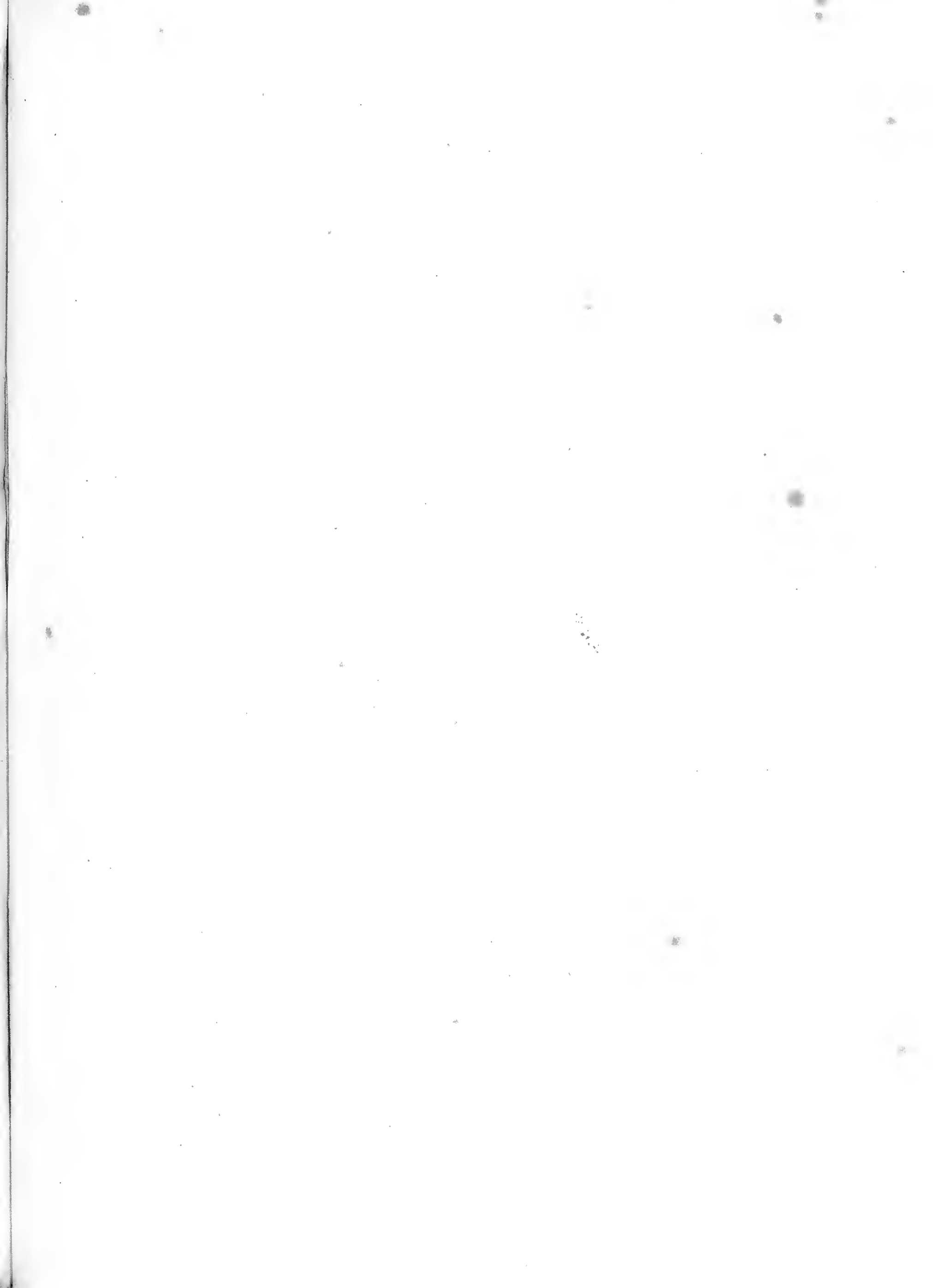
Toutes les plumes de la tête et celles de la nuque sont noires, marquées à petite distance de leur extrémité par une tache blanche plus ou moins grande; de semblables taches sont aussi répandues sur les plumes qui revêtent la partie inférieure de la nuque et dont

NYCTICORAX LIMNOPHILE.

la teinte est d'un brun sombre; la gorge est blanche, mais tout le reste du cou est tacheté irrégulièrement de brun, de blanc et de noir, et marqué d'un petit nombre de mèches noires ou blanches; le dos et le manteau sont bruns, à gouttelettes blanches; les ailes marbrées de zigzags irréguliers d'un jaune-rougeâtre et d'un brun-noirâtre; toutes les grandes plumes des ailes sont d'un noir bleuâtre à pointes extrêmes blanches; celles de la queue ne sont pas terminées de blanc; la poitrine et toutes les autres parties inférieures portent de très-larges mèches blanches, longitudinales, disposées sur un fond roussâtre marbré de brun. La cire nue du bec s'étend sur le lorum et forme un cercle glabre autour des yeux; cette nudité est jaunâtre, le bec est brun, l'iris brun et les pieds jaunâtres.

Longueur totale, prise de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, seize pouces six lignes.

Cet oiseau très-rare est seulement de passage à Java; il habite probablement d'autres îles de ce vaste archipel; il visite périodiquement les bords des lacs et les mêmes lieux aquatiques fréquentés par les *Hérons* et par notre *Bihoreau*, qui est absolument le même à Java, au Japon et en Europe.





Nycticorax goisagi.

NYCTICORAX GOISAGI.

NYCTICORAX GOISAGI. TEMM.

L'Adulte. — Planche 582.

CETTE espèce nouvelle est caractérisée par un bec très-court, à peine aussi long que la tête; ce bec offre en raccourci les mêmes formes générales d'inclinaison, une arête semblable et des narines formées comme ces mêmes parties dans notre *Bihoreau* d'Europe, que nous avons vu être également habitant du Japon.

Le *Goisagi* adulte est d'un tiers moins grand que le *Bihoreau*; le sommet de la tête, l'occiput et la nuque sont couverts de larges et longues plumes qui forment une ample touffe occipitale; ces plumes ainsi que celles du front sont d'un beau roux pourpré; les joues sont d'un roux de rouille, la nuque d'un roux terne, le tout sans taches ni raies. La gorge et le devant du cou sont d'une teinte cendrée blanchâtre, et ces parties sont marquées de larges mèches longitudinales rousses, noires et blanches, le noir occupant le milieu de la plume, tandis que l'une et l'autre des deux nuances, rousse et blanche, en couvrent les parties latérales; la poitrine et toutes les autres parties inférieures sont également teintées des mêmes couleurs, mais les larges mèches blanches occupent le centre des plumes, et

NYCTICORAX GOISAGI.

leurs bords sont marbrés de roux, de brun et de noir. Tout le dos et les ailes portent une teinte roux-marron, couverte d'une multitude de stries et de zigzags noirs; les pennes des ailes sont d'un noir-cendré et leur bout est roux de rouille; celles de la queue sont d'un noir-bleuâtre. L'iris des yeux est rouge, les paupières et les nudités grises; le bec et les pieds jaunâtres. Longueur totale, de la pointe du bec au bout de la queue, quinze pouces, et jusqu'au bout des ongles dix-neuf pouces; le bec porte à peu près deux pouces. Les deux sexes se ressemblent exactement, et les jeunes de l'année diffèrent très-peu de l'adulte, seulement par des teintes moins pures et par un plus grand nombre de taches aux parties inférieures.

Cette espèce habite les bois marécageux et le bord des eaux douces; soit en montagnes ou en plaines, elle niche sur les arbres des forêts et s'y tient cachée de jour, ne cherchant sa nourriture que de nuit, absolument comme le font nos *Bihoreaux* et nos *Buteurs* d'Europe. Son nom japonais est *Awogoisagi* ou simplement *Goisagi*, que nous conservons à cette belle espèce.

GENRE CIGOGNE.

GENUS CICONIA. BRISSON.

Bec long, droit, fort, uni, cylindrique, en cône alongé, aigu, tranchant; arête arrondie, d'égale hauteur avec la tête; mandibule inférieure parfaitement droite ou se courbant un peu en haut.

Narines longitudinalement fendues dans la substance cornée, placées près de la base à l'arête supérieure.

Pieds très-longs; trois doigts de devant réunis par une membrane jusqu'à la première articulation; le doigt postérieur articulé à niveau des autres doigts; *ongles* courts, déprimés, sans dentelures.

Ailes médiocres; la première rémige plus courte que la deuxième, et celle-ci un peu moins longue que les trois suivantes, qui sont les plus longues.

LE culte que les peuples, plongés dans l'ignorance et dans la barbarie des premiers âges du monde, ont rendu à quelques animaux, semble avoir pris naissance, non d'un respect stupide ou d'une crainte inspirée par la terreur, mais du sentiment inné de la reconnaissance, qualité si profondément gravée dans le cœur de l'espèce humaine, que lorsque les premières notions des connaissances et des arts ont fait passer les nations, à demi civilisées, du culte des astres à celui des animaux, et successivement au culte rendu à l'homme déifié,

GENRE CIGOGNE.

elles ont conservé en même temps quelques unes des idées superstitieuses pour certaines espèces d'animaux utiles dans les travaux agrestes, ou dont l'apparition périodique pouvait servir à garantir les trésors confiés à la terre des atteintes et de la voracité des espèces parasites; tandis que quelques autres espèces également révérees annonçaient l'approche d'une époque où la nature promet une nouvelle fécondité. Lorsqu'enfin ce culte, prodigué à la créature, se fut concentré dans l'adoration du Créateur, l'espèce humaine n'en a pas moins conservé un respect provoqué par des lois, plus tard par des habitudes en faveur de quelques animaux; et de nos jours encore certaines espèces continuent à jouir d'une hospitalité et d'une protection toute particulières.

Nous voyons sous cette égide protectrice vivre, dans tous les pays du globe, les espèces classées dans le genre Cigogne. Ici des lois servent à en propager les espèces; là, des traditions populaires empêchent leur destruction; leur demeure est préparée par la main des hommes dans quelques pays; dans d'autres, les lieux où elles viennent se rassembler en grande troupe sont respectés; dans la plupart des contrées civilisées, la reconnaissance publique impose une forte amende sur celui qui les détruit.

L'appétit de ces oiseaux leur procure cette protection en quelque sorte religieuse. Ils purgent le sol de cette immense quantité de reptiles qui menaçaient de le couvrir entièrement par leur facile reproduction et par leur longévité. Cloaque vivant, leur énorme estomac, leur facile digestion, et de là leur appétit vorace, sans cesse aiguillonné par de nouveaux besoins, engloutit les cadavres en putréfaction et les immondices les plus infects. La grande taille où ils parviennent, et leur prodigieuse multiplicité dans les contrées les plus chaudes du globe sont remarquables; il semble que les espèces de

GENRE CIGOGNE.

ce genre soient organisées de manière à prévenir, par leur étonnante voracité, les fléaux les plus redoutables à l'espèce humaine sous cette zone brûlante. La chasse assidue aux reptiles transporte ces oiseaux à deux époques de l'année vers des lieux opposés : c'est du moins le cas de ceux qui habitent les contrées tempérées et septentrionales du globe ; par cette migration périodique, ils se font une température presque constamment égale. Les grandes espèces de la zone torride émigrent aussi, mais leurs voyages sont plus limités ; ces migrations ont lieu par grandes bandes, composées le plus souvent d'individus d'âge à peu près égal, les jeunes de l'année voyageant rarement en compagnie des adultes, qui partent les premiers. On les apprivoise facilement ; ils semblent même rechercher dans tous les pays les lieux très-peuplés. Leur mue n'a lieu qu'une fois dans l'année ; les deux sexes ne diffèrent point par les couleurs du plumage ; mais les jeunes ont une livrée plus ou moins disparate.

La bienveillance que l'on accorde généralement dans tous les pays aux Cigognes, joint à la douceur de leur caractère, ont rendu ces oiseaux presque familiers. Les très-grandes espèces de l'Inde, de même que celles de nos climats, vivent sous la protection de l'homme, et se rassemblent autour de ses demeures ; le gîte qu'on leur prépare est souvent embelli et rendu plus commode ; on provoque leur établissement en construisant des aires sur des poteaux très-élevés, ou au-dessus des cheminées. Dans l'Inde, on est parvenu à rendre les grandes espèces à demi-domestiques ; de grands troupeaux de ces oiseaux fournissent à quelques districts une branche d'industrie et de commerce ; la préparation et la vente de ces plumes élégantes et légères, connues sous le nom de *marabou*, occupe la population de plusieurs villages aux environs de Calcutta et de Madras. L'exportation de ces plumes pourrait également offrir un bénéfice au commerce

GENRE CIGOGNE.

dans les îles du Grand-Archipel, où se trouvent plusieurs de ces grandes espèces de Cigognes, dont les couvertures inférieures de la queue fournissent ces belles plumes longues, à barbes déliées et flottantes, si recherchées aujourd'hui pour la parure, et dont l'élégance, la souplesse des barbules, la légèreté, et peut-être encore la nouveauté, les font prévaloir, pour une toilette recherchée, aux plumes d'Austruche, aux panaches des oiseaux de Paradis, et aux aigrettes des Hérons.

Les Cigognes sont silencieuses; le seul bruit qu'elles fassent entendre est celui qui résulte d'un battement des mandibules l'une contre l'autre; ce battement est plus fort à mesure que l'oiseau étend davantage le bec sur le dos et le ramène avec force vers la poitrine. Dans le vol elles tiennent le cou tendu en avant et les jambes roides en arrière, de façon qu'il est facile de distinguer de très-loin une *Cigogne* d'un *Héron*.

Linnée avait réuni les espèces de ces deux genres différens par les mœurs, par les habitudes, et dans les formes totales; mais il isole quelques *Jabirus* (*mycteria*) qui portent les mêmes caractères extérieurs que les *Cigognes*: les uns et les autres ont un même genre de vie. Nous les avons réunis, avec Illiger, dans le genre *Ciconia*, dont le tableau méthodique peut comprendre aujourd'hui les espèces suivantes:

Esp. 1. CIGOGNE MARABOU, de nos pl. col. 300. *Ciconia marabou*; toujours confondue avec une autre espèce voisine, et comprises toutes les deux sous le nom de *Ardea dubia*, Gmel Syst., 1, pag. 624; plus tard sous celui d'*Argala*, Lath. Ind., vol. 2, pag. 676. *Patrie*, le continent de l'Inde et le Grand-Archipel asiatique.

Esp. 2. CIGOGNE ARGALE, de nos pl. col. 301. *Ciconia argala*, confondue avec le précédent sous le même nom indiqué, et très-mal

GENRE CIGOGNE.

figuré par Lath., Supp., tab. 115. *Patrie*, les différentes parties de l'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Esp. 3. CIGOGNE CHEVELUE, de nos pl. col. 312. *Ciconia capillata*, probablement le même oiseau indiqué sous le nom de *Boorong cam-bing*, ou *Bouron oolair* par Mardsen Sumat., pag. 98, et qui fait aussi partie des synonymes de *Ardea dubia* des méthodes; c'est encore *Ciconia javanica*, du catalogue de M. Horsfield. Linn., transact., vol. 13, pag. 188. *Patrie certaine*, Java et Sumatra.

Esp. 4. CIGOGNE JABIRU, nom de cette espèce au Brésil: c'est le *Jabiru de Cayenne* de Buff., pl. enl. 817, très-bonne figure. On peut lui donner le nom de *Ciconia mycteria*, au lieu de *Mycteria Americana* qu'elle porte dans les catalogues méthodiques. *Patrie*, l'Amérique méridionale.

Esp. 5. CIGOGNE BEC-SELLE. On peut lui donner le nom de *Ciconia ephippiorhyncha*, au lieu de *Mycteria Senegalensis* qu'elle porte dans l'Index de Latham; elle sera figurée dans ce recueil, et dans l'atlas du voyage de M. Ruppel en Egypte. Voyez un contour grossier du bec dans Linn., transact., vol. 5, p. 32, tab. 3, c'est *Mycteria Senegalensis* des méthodes. *Patrie*, les rivières et les côtes occidentales d'Afrique.

Esp. 6. CIGOGNE ICHTYOPHAGE. *Ciconia australis*, qui sera également figurée dans ce recueil, vu que la planche donnée par Lath., Syn., Supp., vol. 2, pag. 294, pl. 138, est au-dessous de la critique. C'est *Mycteria australis* des méthodes. *Patrie*, l'Océanie.

Esp. 7. CIGOGNE MAGNARI. *Ciconia magnaria* du Manuel d'Ornithologie, pag. 563, ou *Ciconia Americana* de Brisson, le même que celui de Marcgrave et le *Bagueri* de Azara, n^o. 342. *Patrie*, l'Amérique méridionale, et accidentellement en Europe. On la dit de passage dans l'Amérique septentrionale (1).

(1) Il est possible, comme le prétend M. Lichtenstein, qu'on trouve en Nubie une Cigogne

GENRE CIGOGNE.

Esp. 8. CIGOGNE BLANCHE, ou *Ciconia alba* des méthodes. Buff., pl. enl. 866. *Patrie*, l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

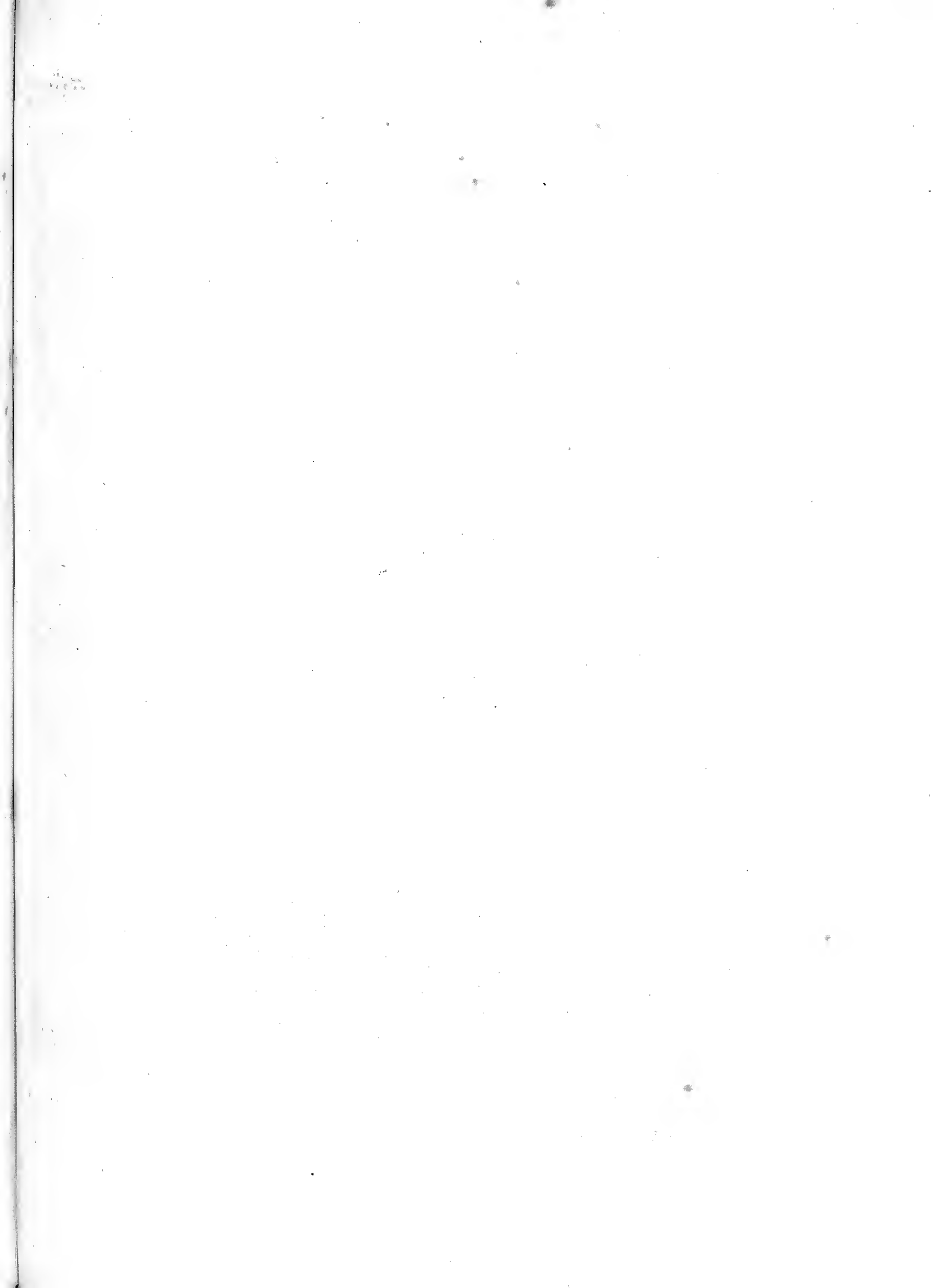
Esp. 9. CIGOGNE NOIRE, ou *Ciconia nigra* des méthodes. Voyez les portraits très-exacts de cette espèce dans les oiseaux de Nauman. *Naturg. der Vog. Deutshl. Patrie*, le centre et les parties orientales de l'Europe. On le trouve aussi en Afrique.

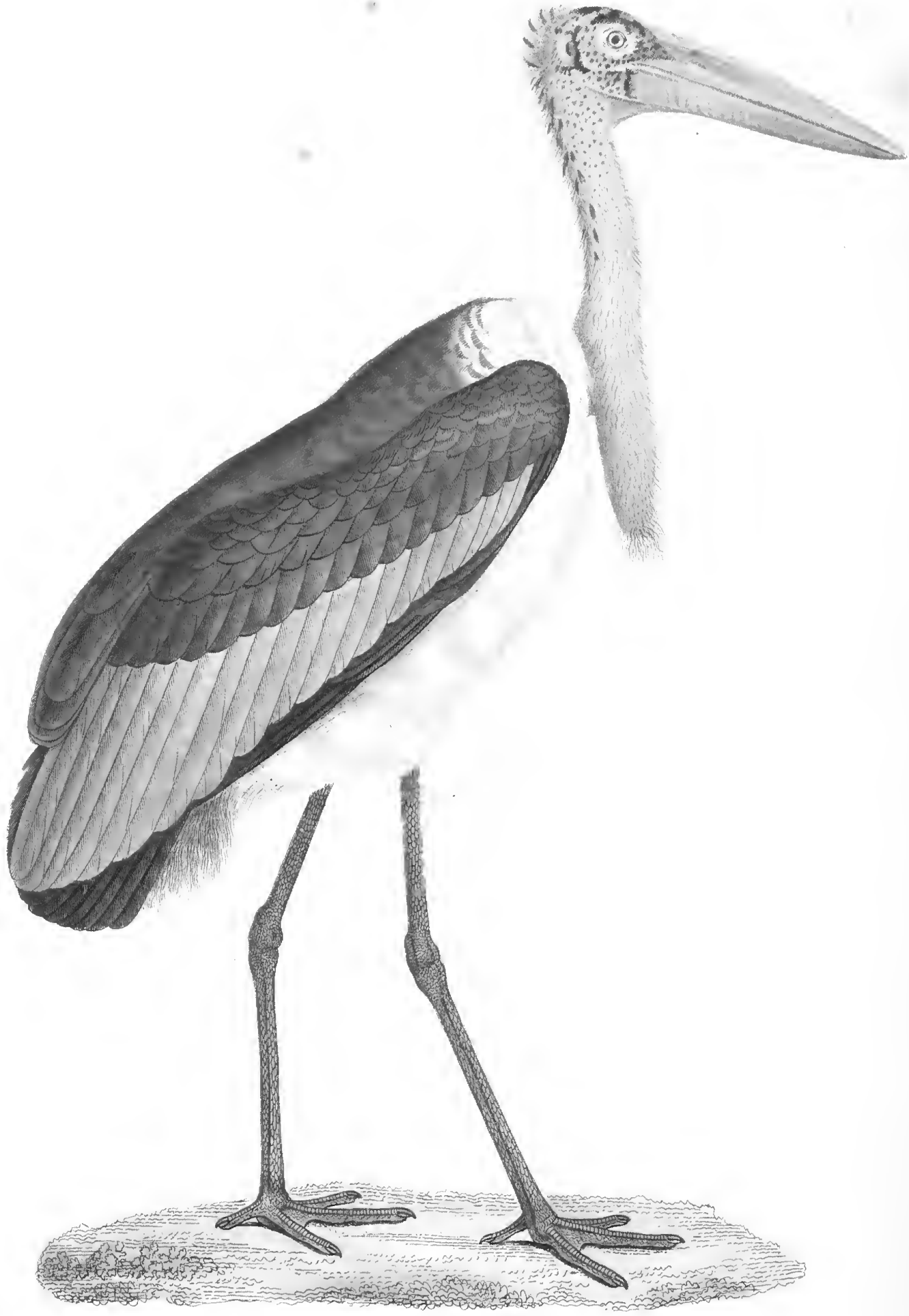
Esp. 10. CIGOGNE VIOLETTE. *Ciconia leucocephala*, figurée par Buff., pl. enl. 906, sous le nom de *Héron de la côte de Coromandel. Patrie*, l'Inde, l'Afrique septentrionale, et les îles de Java et de Sumatra.

Esp. 11. CIGOGNE ABDIMI : c'est l'espèce nouvelle décrite par M. Lichtenstein sous le nom de *Ciconia abdimii* dans le catalogue de vente du Musée de Berlin, pag. 76, n^o. 785. Nous en donnerons le portrait. *Patrie*, l'Egypte et les côtes occidentales d'Afrique.

Ces espèces citées me sont parfaitement bien connues dans les différens périodes de l'âge. Les catalogues méthodiques en citent encore une que je n'ai point vue; elle se trouve indiquée par Latham sous le nom de *Mycteria asiatica*, et pourrait bien ne pas être du genre Cigogne; pour en juger, il sera nécessaire de la voir en nature.

différente de celle d'Europe, qu'il veut associer au Maguari du Manuel d'Ornithologie. Sûr est-il que le Maguari du Manuel ne diffère pas des sujets du Brésil.





Cigogne marabou, adulte.

Huet.

CIGOGNE MARABOU.

CICONIA MARABOU. TEMM.

L'Adulte. — Planche 300.

CES oiseaux sont très-vénérés dans l'Inde, et presque aussi sacrés aux yeux des Hindous que l'Ibis l'était chez les Egyptiens. C'est un crime que de violer en eux les droits de l'hospitalité; ils sont placés en quelque sorte sous la sauve-garde publique, et deviennent souvent à charge, même quelquefois redoutables aux habitans. Leur nombre, dans les villes habitées par les Européens, est particulièrement remarquable; ils se promènent dans les rues de Calcutta, vivent sur les habitations de cette ville, et y sont protégés par une ordonnance de police, défendant, sous peine d'une amende de dix guinées, de tuer un de ces oiseaux. M. Dussumier, de qui je tiens ce fait, m'apprend, dans une de ses lettres, qu'ils n'habitent les environs de Calcutta que pendant six mois de l'année, à l'époque de la mousson du sud-ouest, temps auquel ils ne vaquent point à la reproduction. Leur voracité est extraordinaire: ils se rendent régulièrement à des heures de la journée au fort William pour dévorer les débris du repas des soldats qui y sont casernés; on les voit parcourir avec la même exactitude les divers quartiers de la ville à la recherche

CIGOGNE MARABOU.

des voieries et des charognes : partout les autres oiseaux les craignent, et n'approchent de leur proie que lorsque leur appétit est satisfait. Le *Vautour chaugoun* (1), très-commun à Calcutta, se tient respectueusement à l'écart; les chiens même, qui abondent dans la ville, n'osent leur disputer les charognes. Il arrive souvent qu'ils donnent des coups de bec très-rudes aux passans, et lorsqu'on les irrite, ils se défendent avec avantage même contre l'homme; obligé quelquefois de leur céder. M. Du Bois de Bauchène, Français établi sur les bords du Gange, m'a conté que passant à cheval dans un endroit isolé, et ayant harcelé un très-grand Marabou, l'animal devint si furieux, qu'il s'élança à plusieurs reprises sur lui et sur sa monture, en le poursuivant avec acharnement; il ne parvint à s'en débarrasser qu'en le frappant de son arme et en le terrassant. M. Dussumier dit que ces oiseaux semblent redouter la trop grande chaleur; on les voit, vers onze heures du matin, s'élever dans les airs en tournoyant, demeurer dans ces régions élevées, où on les voit voler à perte de vue en décrivant des cercles, et redescendre lorsque la chaleur du jour diminue d'intensité.

La préparation et la vente des plumes, connues sous le nom de *marabous*, occupent la population de plusieurs villages où on élève des troupes de ces oiseaux, comme on fait dans nos contrées des

(1) Cet oiseau, dont nous avons publié le portrait de l'adulte, planche coloriée 26, sous le nom de *Vautour indou*, ou *Chaugoun*, a fourni à M. Dussumier l'observation suivante, qu'il m'a fait l'amitié de me communiquer. Ce Vautour se tient sur les bords du Gange, où il se nourrit de cadavres. Il y trouve trop abondamment cette nourriture pour chercher les poissons qui peuvent être jetés sur la plage. On le voit souvent au milieu du fleuve sur des cadavres flottans, qu'il sait ramener au rivage en ouvrant les ailes au vent en guise de voiles. Il ne déterre point les cadavres; le Gange, qui sert de sépulture à la classe indigente du peuple, en fournit une assez grande quantité. On voit souvent sur le dos de ce Vautour un ou deux Corbeaux, *Corvus splendens* de nos planches coloriées, occupés à chercher les insectes parasites dont il est couvert, et le Vautour souffrir cette opération avec beaucoup de patience.

CIGOGNE MARABOU.

Oies. Ces plumes, si recherchées aujourd'hui pour la parure, et dont le prix est très-élevé, surtout en raison de leur longueur et de leur parfaite blancheur, sont implantées dans le croupion, et forment les couvertures inférieures de la queue; on en voit de gris bleuâtre ou de blanc, mais généralement sans mélange sur le même individu.

M. Dussumier pense que le sexe donne lieu à cette variété : il est certain que ce n'est point un effet de l'âge, car j'ai vu les dépouilles de sujets vieux et jeunes, munis de ces plumes blanches ou grises. Le sexe de ces individus n'ayant point été constaté, nous ne pouvons décider la question relativement à cette différence dans la couleur.

Le sujet adulte, figuré pl. 300, est muni de *marabous gris*; j'en ai vu à Londres de vivans dont les plumes étaient d'un blanc pur; ces dernières sont plus recherchées; elles ont aussi plus de prix dans le commerce que les plumes de la *Cigogne argala* du Sénégal, en ce qu'elles sont plus longues et à barbes duvetées plus fines (1). On pourrait encore employer les plumes de la *Cigogne chevelue* de l'Archipel asiatique, qui sont longues, d'un blanc éclatant, et à barbes aussi fines et déliées que celles de la *Cigogne marabou*.

Les trois espèces de très-grandes Cigognes étrangères ont probablement été confondues, et placées collectivement sous la rubrique *Ardea dubia* dans les catalogues méthodiques. Latham les comprend dans les synonymes de son *Ardea argala*, dénomination que je conserve à l'espèce du Sénégal, tandis que je propose pour celle-ci le nom de *Marabou*, puisque les plumes de cette espèce sont connues sous cette dénomination dans le commerce.

Il est, en effet, très-facile de commettre des erreurs dans la syno-

(1) Les plumes connues sous le noms de *faux-marabous* sont, le plus souvent, des couvertures inférieures de la queue du Paon, de la Cigogne, ou bien de quelques autres oiseaux exotiques.

CIGOGNE MARABOU.

nymie d'espèces qui offrent de si nombreux rapports d'organisation et de formes extérieures, et dont les mœurs sont à peu près les mêmes: *les jeunes* des deux premières espèces se ressemblent à tel point, qu'à les voir superficiellement, on les jugera de même espèce; les seules formes du bec et des narines peuvent servir comparativement de moyen pour les distinguer: la troisième espèce est plus facile à reconnaître dans tous les périodes de l'âge, par le manque de sac, par la plaque cornée et lisse du sommet de la tête, et par les rainures transversales du bec. On parvient à distinguer les *jeunes Marabous* des *jeunes de l'Argala* en comparant les becs, la longueur de la poche gutturale, et la couleur de l'iris des yeux; mais ces derniers caractères ne peuvent être d'aucun secours dans l'examen des dépouilles de ces oiseaux. Les trois espèces figurées dans ce recueil, planches 300, 301 et 312, ont été dessinées sur le vivant.

Le *Marabou* a le bec fléchi en ligne courbe de la base à la pointe; *l'Argala* a la base un peu plus bombée et l'arête en ligne parfaitement droite: le premier a les narines ovoïdes; le second a cette ouverture d'une forme oblongue; la poche du *Marabou* est très-longue, souvent de plus d'un pied; celle de *l'Argala* est plus courte: l'un a l'iris d'un blanc pur, l'autre brun dans tous les âges; le plumage de l'adulte offre des différences très-marquées; celui des jeunes ne présente aucun caractère tranché; la livrée des jeunes de la *Cigogne chevelue* est à peu près la même: le *Marabou* est plus grand que *l'Argala*.

Le *Marabou* adulte a tout le plumage des parties supérieures d'un cendré-bleuâtre foncé; la queue d'un noir-bleuâtre; les grandes couvertures des ailes et les pennes secondaires couleur de plomb; le bec d'un jaune livide; la peau nue de la tête d'un rouge blafard, varié de taches noires; le cou et la longue poche d'un rouge pâle dans l'état

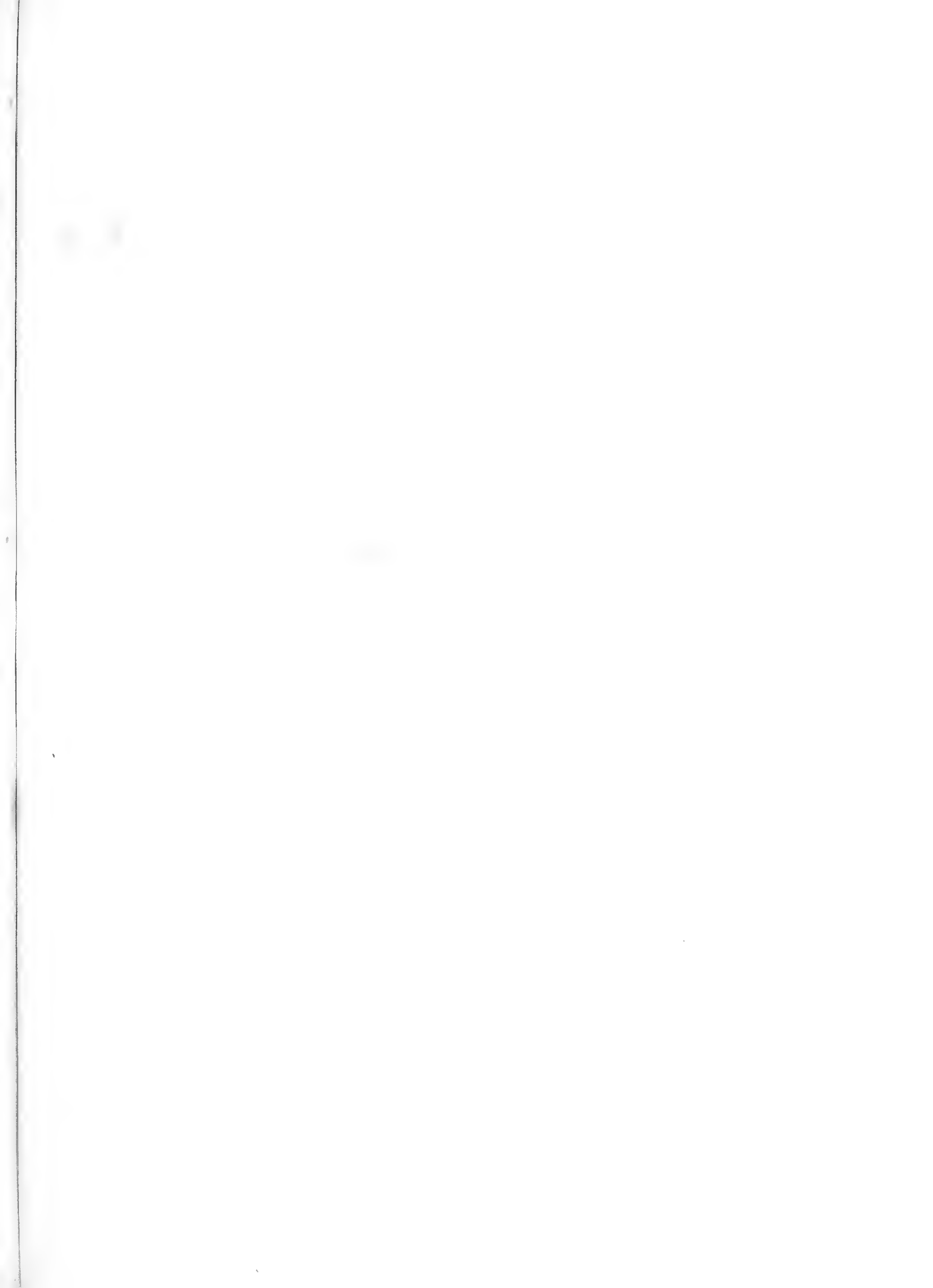
CIGOGNE MARABOU.

de repos, et rouge plus ou moins foncé lorsque l'oiseau s'agite; le reste du plumage est blanc, et les panaches, connus sous le nom de *marabous*, d'un blanc éclatant, ou d'une teinte gris-ardoise : les pieds sont noirs, mais gris ou blanchâtres dans le vivant : ce qui est produit par la souillure des excréments liquides, et par la poussière blanche dont leur plumage est saupoudré; quelques poils clair-semés couvrent les parties nues; l'iris d'un blanc pur. J'en ai vu de cinq, de six et jusqu'à sept pieds de haut.

Les jeunes ont un plumage brun-mat, lavé de cendré et de noirâtre; les parties blanches ont une teinte sale et terne, et les parties nues plus garnies de poils, et souvent d'un duvet ou de petites plumes brunes, placées à l'occiput et le long de la nuque.

On trouve cette espèce dans toute l'Inde, à Java et à Sumatra : les coloristes anglais lui donnent le nom d'adjutant; il porte dans les îles Malaïes les noms de *Bangou sula*, de *Burong kambing* et de *Burong gaza*.

Musées des Pays-Bas et de Paris.





Cigogne *argala*, adulte.

Huet.

CIGOGNE ARGALA.

CICONIA ARGALA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 301.

JE laisse à cette autre très-grande Cigogne la dénomination d'*Argala*, sous laquelle nos trois espèces ont été confondues. Comme le Marabou elle fournit à la parure des dames des ornemens de plumes légères et flottantes connues sous le nom de *marabous*. Je ne crois point qu'elle donne des plumes de couleur plombée; car tous les individus qui ont pu être examinés sont pourvus au croupion de plumes plus ou moins blanches; elles sont d'un blanc éclatant seulement dans l'adulte.

L'*Argala* peut se reconnaître du *Marabou* par le moyen des caractères indiqués dans l'article précédent : l'arête de la mandibule supérieure et le bord de l'inférieure forment des lignes parfaitement droites; les deux mandibules réunies figurent un cône-long.

Tout le plumage des parties supérieures est d'un cendré-verdâtre très-foncé; la queue est noire; les grandes couvertures des ailes et les plumes secondaires sont un peu plus foncées que les plumes du dos, toutes lisérées par une bande d'un blanc pur, qui est plus ou moins distincte et large, suivant l'âge des individus : tout le reste du plu-

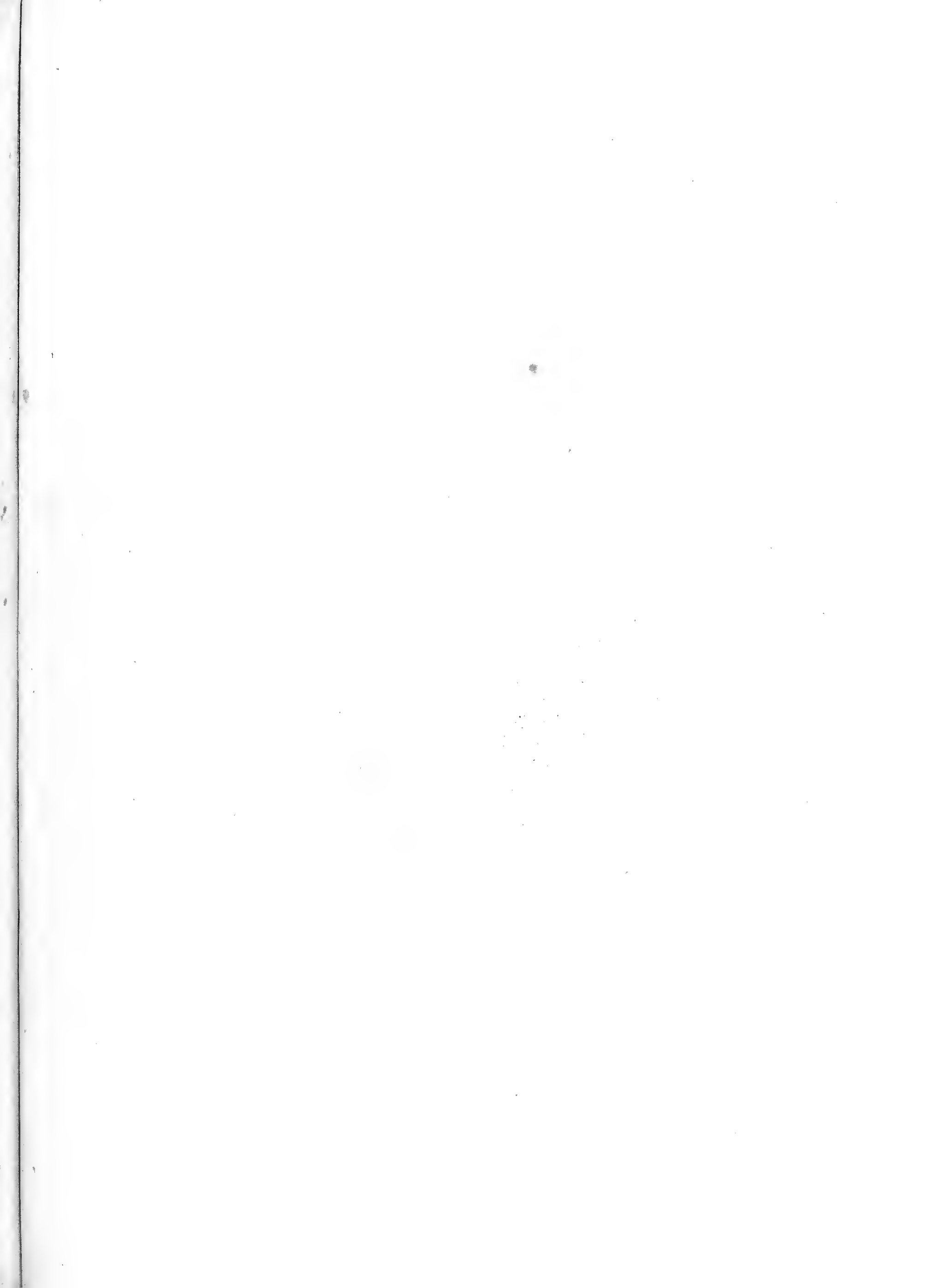
CIGOGNE ARGALA.

mage, les pieds et les parties sont absolument colorés comme dans l'espèce précédente; mais l'iris des yeux est brun, la poche plus petite, et la taille moins forte. Les plus grands que j'aie vus n'ont guère plus de cinq pieds étant debout sur les jambes et le cou tendu. Toutes les cigognes paraissent moins grandes quand elles sont tranquilles; elles ont la faculté de raccourcir le cou et de porter la tête vers la région thorachique; c'est leur position habituelle lorsqu'elles sont repues, le bec porte alors sur la poitrine, et la poche paraît être un appendice de la mandibule inférieure.

Les jeunes ont le plumage à peu près peint des mêmes couleurs que les jeunes Marabouts.

On trouve l'espèce au Sénégal, où elle est très-commune. M. Ruppel, de Francfort, vient d'envoyer quelques dépouilles d'individus tués sur le Nil : on en reçoit, quoique plus rarement, du cap de Bonne-Espérance; ce qui peut faire préjuger que l'espèce vit dans le voisinage de toutes les rivières de l'Afrique.

Musées de Paris, de Vienne, de Berlin, de Francfort et des Pays-Bas.





Cigogne chevelue, adulte.

Hist.

CIGOGNE CHEVELUE.

CICONIA CAPILLATA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 312.

CETTE troisième espèce de grande Cigogne de l'ancien continent est facile à distinguer, dans tous les âges, des deux espèces figurées planches 300 et 301 ; au manque de sac à la partie inférieure du cou, à la plaque cornée et d'un blanc pur du dessus de la tête, et au grand bouquet de plumes à barbes décomposées, ou de crins assez longs, dont l'occiput est garni. Le bec de cet oiseau est aussi moins large, moins fort, et la mandibule inférieure est sillonnée de rides transversales.

Le plumage, dans l'adulte, est, en dessus, d'un vert bouteille nué et comme saupoudré de grisâtre ; chaque plume est en outre rayée de fines bandes, ondées de deux teintes, grises et verdâtres dans l'âge moyen, et de deux nuances vertes dans l'adulte : la queue, les grandes couvertures des ailes et les pennes secondaires ont une seule teinte verte métallique ; la dernière rangée des couvertures moyennes porte, sur chaque plume, une grande tache ronde mordorée ; elles sont rangées à la file, et coupent l'aile vers le milieu : les plus grandes couvertures, le long du corps, ont, dans quelques individus, une très-fine bordure

CIGOGNE CHEVELUE.

blanche; toutes les plumes formant collier autour de la partie inférieure du cou sont terminées de cendré ou de verdâtre, et leur base est blanche, tandis que les plumes du collier sont entièrement blanches dans les deux autres espèces. Les plumes blanches du ventre sont unicolores dans le très-vieux mâle; quelques individus, qui pourraient bien être des femelles, ou des sujets à l'âge moyen, ont des raies très-faibles et ondées sur toutes les parties blanches; toutes les plumes des couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur dans les deux sexes : ces plumes d'ornement, ou *marabous*, ont la même beauté, et leurs barbes sont aussi fines et déliées que celles de la Cigogne marabou de l'Inde et des Moluques, mais elles sont moins longues. Le bec et la plaque coronale sont blanchâtres; la face, la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un pourpre brillant; l'entre-deux de la partie nue du cou est d'un jaune vif ou de couleur orange. Les jeunes ont un gros bouquet à l'occiput, il est moins garni et poilu dans l'adulte; des poils disposés à claire-voie couvrent les parties nues; les pieds sont comme dans les deux autres espèces. Longueur totale, du bout du bec aux ongles, cinq pieds.

On trouve ces oiseaux, dans certaines saisons de l'année, sur toutes les plages marécageuses des îles de Java et de Sumatra. C'est la *Ciconia Javanica* de M. Horsfield, ou le *Bangu* des Javanais.

Le Musée des Pays-Bas possède une série d'individus; deux jeunes font partie du Musée de Paris.

GENRE BEC-OUVERT.

GENUS ANASTOMUS. ILLIG.

Bec gros, très-comprimé, entr'ouvert vers le milieu, où il est garni de lamelles couvertes d'aspérités; arête distincte, déprimée et s'avancant sur le front. Mandibule supérieure à peu près droite, renflée vers le bout, sillonnée à sa base, échancrée à la pointe. Mandibule inférieure très-comprimée, convexe en dessous vers le milieu de sa longueur; pointe à bords fléchis en dedans, réunis en lame.

Narines latérales, longitudinalement fendues.

Pieds longs, grêles; jambe en partie nue; les trois doigts antérieurs réunis par une courte membrane découpée; pouce long, articulé intérieurement et au niveau des autres doigts.

Ailes. Les première et deuxième rémiges à peu près égales et les plus longues.

CES oiseaux arpentent les bords des fleuves et se tiennent dans les marais; ils entrent dans l'eau sans jamais se mettre à la nage; leur manière de vivre a des rapports avec celle des *Cigognes* (1). On ne sait point encore s'ils se nourrissent uniquement de reptiles, ou bien si les poissons leur servent aussi de pâture. Les rivières qui traversent les parties méridionales de l'Inde nourrissent l'une des espèces

(1) Les *Jabirus* et les *Cigognes* doivent être classées dans le même genre; leurs habitudes et leurs moeurs sont les mêmes, et il existe un passage gradué des plus petites espèces, qui sont les *Cigognes*, aux plus grandes que l'on a nommées *Jabirus*.

GENRE BEC-OUVERT.

connue par Sonnerat sous le nom de *Bec-ouvert des Indes* ; Voy. Ind., vol. 2, tab., pag. 219. C'est la même espèce, mais dans son plumage du jeune âge, que Buffon décrit et dont il a donné une figure, pl. enl. 932, sous le nom de *Bec-ouvert*. Ces deux états différens de la même espèce ont été indiqués, par tous les compilateurs, comme formant deux espèces distinctes. Latham, qui sanctionne cette erreur en les indiquant sous les noms de *Coromandeliana* et de *Pondiceriana*, commet une seconde faute en rangeant le *Bec-ouvert* dans le genre *Ardea* : Illiger les a séparés sous le nom *Anastomus*, et j'ai suivi son exemple dans le Manuel d'Ornithologie.

La première espèce sera *Anastomus typus* ; elle comprend, comme description et figure exacte de l'oiseau dans l'état parfait, *Ardea Coromandeliana*, Latham et Sonnerat, tab., pag. 219. Le jeune revêtu du plumage de l'année est décrit sous *Ardea Pondiceriana* Latham, et figuré par Buffon, pl. enl. 932. Patrie, l'Inde.

La deuxième espèce est nouvelle, c'est notre *Anastomus lamelligerus*, pl. col. 236. Patrie, l'Afrique.



Bec - ouvert à lames.

l'icet

BEC-OUVERT A LAMES.

ANASTOMUS LAMELLIGERUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 236.

CETTE belle espèce inédite est à peu près de la taille d'une Cigogne, mais ses formes sont plus grêles. Un grand et large bec, entr'ouvert ou bâillant vers le bout, caractérise cet oiseau et son congénère du continent de l'Inde que j'ai désigné sous le nom de *Anastomus Typus*. La mandibule supérieure à sa partie entr'ouverte est garnie de fines lamelles très-rapprochées, qui servent probablement à retenir et à empêcher qu'une proie couverte, à l'extérieur, d'une mucosité gélatineuse, telle que les anguilles et autres sortes de poissons, n'échappent du bec. Ce bec, très-fort, est un peu voûté à sa base, qui est relevée en arête obtuse, couverte, ainsi que la plus grande partie des deux mandibules, d'une couche cornée marquée de rides ou de sillons longitudinaux. Les parois de la mandibule supérieure sont un peu dilatées et proéminentes; celles de la mandibule inférieure sont comprimées et fléchies en dedans. La gorge, une partie de la face et l'espace entre le bec et les yeux sont nus. Mais ce qui caractérise particulièrement cette espèce, sont des lames cartilagineuses, larges, noires et très-luisantes qui servent de prolongement aux baguettes de toutes les plumes du

BEC-OUVERT A LAMES.

cou, du ventre et des cuisses; la nature de ces lames est la même que celle qu'on observe dans les plumes du *Coq Sonnerat*, et ressemblent aux prolongemens cornés dont quelques plumes du *Jaseur* d'Europe sont terminées. Toutes les baguettes des plumes du dos et des couvertures des ailes ont ce même lustre accompagné de teintes métalliques, mais elles n'ont point de prolongement corné et lamelliforme. Tout le plumage de l'oiseau paraît noir, mais cette teinte sombre est relevée par des reflets verts et pourprés, et par le lustre très-éclatant des lames et des baguettes de toutes les plumes qui offrent des reflets métalliques suivant le jour dont ces plumes sont éclairées. Les pieds sont noirs, et le bec est d'un gris couleur de corne. Longueur totale, environ trois pieds; longueur du bec, sept pouces.

Les deux individus qui existent dans les cabinets sont d'Afrique; celui du Musée des Pays-Bas vient du Sénégal, et celui du Musée de Paris a été rapporté de la Cafrerie par M. de Lalande.

GENRE DROME.

GENUS DROMAS. PAYKULLI.

Bec plus long que la tête, comprimé, droit, très-fort, déprimé; base inférieure fortement évasée; arête vers la pointe faiblement inclinée; celle-ci aiguë et sans échancrure; mandibule inférieure conique, formant arête en dessous, où elle est terminée par un talon très-marqué placé au-dessous des fosses nasales.

Narines à fosse nasale très-grande, convertie de côté et en dessous par une membrane; l'orifice percé de part en part.

Pieds longs, grêles; tarse comprimé; trois doigts devant, un derrière, articulés sur le même plan; le postérieur long et libre; les trois de devant réunis jusqu'à la dernière articulation par une membrane très-fortement découpée; ongles oblongs, déprimés.

Ailes médiocres, pointues; la première et deuxième rémige les plus longues.

L'ESPÈCE unique sur laquelle ce genre a été basé n'est connue que par l'examen de quelques dépouilles. Tout ce que nous savons des habitudes se trouve consigné dans la très-courte notice donnée par M. Salt, dans son Voyage en Abyssinie, vol. 1. pag. 232, où l'auteur, en parlant des oiseaux observés par lui sur le littoral de la mer Rouge, dit : « Que les bas-fonds et les îles sont fréquentés par de nombreuses volées d'oiseaux de mer, tels que des Pélicans, de gros

GENRE DROME.

Hérons (1) de différentes espèces, des Flammants, des Becs-en-Cuiller, des Mouettes, des Courlis, des Bécassines et des Alouettes de mer. Je tirai aussi sur la côte un oiseau d'une très-belle espèce qu'à la première vue le docteur Latham supposa appartenir à la famille de l'*Ardea Pondiceriana* (2), mais que depuis on a jugé être un genre nouveau et distinct, en ce qu'il a le bec d'un *Ardea*, tandis que les pieds sont garnis d'une membrane fort longue et se rapprochant plus de ceux de l'Avocette. »

M. Salt fait encore mention de cet oiseau sous le nom de *Erodia amphileus*, dans l'appendix, vol. 2, pag. 371; et il en donne, pl. 31 de l'Atlas, deux figures très-réduites, mais reconnaissables.

M. Von Paykull, d'Upsal, doit avoir été en possession d'un individu de cette espèce type, qu'il signale sous le nom de *Dromas ardeola* dans les Actes de l'Académie de Suède, année 1805, pag. 188, tab. 8.

C'est là à quoi se borne tout ce que nous pouvons rassembler relativement à l'histoire de ce genre, qu'on peut comparer par le bec aux *Œdicnèmes* (3), et mieux encore, comme le remarque M. Dupont, aux Hironnelles de Mer à bec très-puissant; ses jambes ressemblent plus à celles de l'*Ombrette* (*Scopus*) qu'aux jambes très-comprimées des *Avocettes*; mais le plumage et la longueur des jambes rappellent, à s'y méprendre, l'Avocette munie d'un bec hétérogène.

Nous classons cet oiseau entre les genres *Scopus* et *Phœnicopterus*.

(1) Probablement les deux espèces de très-grands Hérons trouvées au Sénégal et en Abyssinie, qui sont figurées dans ce recueil sous les noms de *Ardea Goliat* et *Typhon*.

(2) Espèce type du genre *Bec-Ouvert* (*Anastomus*).

(3) Voyez notre *Dedicnamus magnirostris*, pl. col. 337.



Drome ardeole, femelle.

DROME ARDÉOLE.

DROMAS ARDEOLA. PAYKULL.

La Femelle. — Planche 362.

LE temps qui s'est écoulé entre la publication de notre pl. 362 et celui du texte, a fourni à M. Dupont l'occasion de publier de très-bonnes figures et la description de cet oiseau (1), probablement l'une et l'autre établies sur la vue de deux mâles de cette espèce, dont notre planche citée offre le portrait exact de la femelle. Celle-ci diffère un peu du mâle par l'étendue moins grande de la plaque noire du dos, et par quelques légères nuances dans les teintes des ailes et de la queue, sans doute dues à l'âge, mais qui ne peuvent, sous aucun rapport, constituer une différence spécifique.

Le bec de cet oiseau, que M. Dupont compare à celui des grandes espèces du genre *Sterna*, ressemble en effet, sous certains rapports, au bec de la *Sterna caspia*, le talon anguleux de la mandibule inférieure est seulement plus rapproché de la base du bec que dans cette *Hirondelle de Mer*; mais la forte dépression à la base des deux mandibules, donne au bec du *Drome ardéole* une forme toute particulière :

(1) Voyez Annales des Sciences naturelles, octobre 1826, pag. 184, pl. 45.

DROME ARDÉOLE.

le talon est plus fort et mieux marqué dans le mâle que dans la femelle.

L'adulte a tout le plumage d'un blanc parfait, peut-être légèrement teint de rose dans le vivant, et plus ou moins cendré chez les jeunes; du blanc pur couvre la tête, le cou, la plus grande partie des scapulaires, les couvertures des ailes, le croupion, la queue et toutes les parties inférieures; sur le milieu du dos est dessinée une plaque conique partant de la nuque, d'un noir lustré de reflets chez le mâle, d'un noir mat chez la femelle. Quelques unes des plumes secondaires sont noires ou noirâtres extérieurement, et blanches à leur base et sur les barbes intérieures; les rémiges, à peu près peintes de la même manière, sont terminées de noir, et leurs baguettes sont blanches; l'aile bâtarde est blanche à bout noir; la queue est carrée; le formidable bec est noir à pointe blanchâtre, et les pieds sont, *dit-on*, couleur de plomb. Ses pieds sont grêles, un peu comprimés; les doigts à demi palmés ont la membrane très-découpée, unissant les doigts jusqu'à la seconde articulation, et se prolongeant le long de ceux-ci en un rudiment de membrane qui aboutit aux ongles. Longueur totale, de quatorze à quinze pouces.

On trouve cette espèce sur les bords de la mer Rouge et sur ceux que baigne la mer des Indes; quelques individus ont été envoyés du Bengale; ceux rapportés par M. Salt font partie de la brillante collection ornithologique de lord Stanley, près de Liverpool; le Musée de Berlin a obtenu des sujets par les voyageurs Eheremberg et Hemprich; deux individus ont été envoyés du Bengale à M. Dupont, et celui figuré pl. 362 fait partie du Musée des Pays-Bas.

GENRE FLAMMANT.

GENUS PHŒNICOPTERUS. LINN.

Bec gros, fort, plus haut que large, dentelé, conique vers la pointe, nu à sa base; mandibule supérieure fléchie subitement, courbée à sa pointe sur la mandibule inférieure, qui est plus large que la supérieure.

Narines longitudinales, au milieu du bec, percées de part en part, près du dôme de l'arête supérieure, couvertes en dessus par une membrane.

Pieds très-longs: trois doigts devant, celui de derrière très-court, s'articulant très-haut sur le tarse; les doigts de devant réunis, jusqu'aux ongles, par une membrane découpée.

Ongles courts, plats.

Ailes médiocres; la première et la deuxième rémiges les plus longues.

CES oiseaux vivent sur les bords de la mer ou dans les marais formés par les lacs salés où ils se nourrissent de coquillages, d'insectes marins et de frai de poisson, qu'ils pêchent en plongeant leur long cou et en retournant la tête sens dessus dessous, pour employer avec avantage le crochet de leur bec. Ils se réunissent en grandes bandes et nichent en société; ils font, dans les marais, un nid de terre élevé, où ils se mettent à cheval pour couvrir leurs œufs, parce que leurs longues jambes les empêchent de s'y prendre autrement. Soit qu'ils se reposent, soit qu'ils pêchent, ils établissent des sentinelles

GENRE FLAMMANT.

qui font une espèce de garde ; si quelque chose alarme celui qui est en vedette, il jette un cri bruyant, semblable au son d'une trompette ; il donne le signal du départ, et toute la troupe le suit dans les airs. Ils se reposent rarement ailleurs qu'en des lieux découverts : on dit que leur odorat est si subtil, qu'ils éventent de très-loin le chasseur et les armes à feu. Leur mue paraît simple et ordinaire, mais les jeunes oiseaux diffèrent beaucoup des parens ; le plumage rouge ou rose, dont l'adulte est couvert, se montre successivement après plusieurs mues et un temps assez long, qu'on peut calculer à quatre années révolues. Les femelles sont moins grandes que les mâles, et les couleurs n'ont point cette grande pureté qui distingue les mâles ; les jeunes, au sortir du nid, sont blancs. Le corps des *Flammans* n'est guère plus couvert de duvet que ne l'est celui de tous les autres échâssiers, les *Avocettes* seules exceptées ; aussi ne nagent-ils point habituellement comme le font les *Avocettes*, lorsqu'elles veulent se porter, d'un bord à l'autre, dans une eau profonde. Les pieds palmés des *Flammans* semblent leur être accordés pour pouvoir se soutenir et marcher sur les terrains vaseux du fond des rivières et des anses qu'ils arpentent aussi avant que la longueur de leurs pieds le leur permet. Ils se réunissent en grandes bandes dans les marais, où le chasseur éprouve beaucoup de difficultés pour les approcher à portée du fusil, leur défiance étant extrême. En volant par bandes, ils ont l'habitude de former un angle, comme les *Oies*. Dans la marche ils appuient souvent la partie plate de leur mandibule supérieure à terre, et s'en servent comme d'un soutien.

M. de La Mormora, Voyage en Sardaigne, nous fournit une notice très-intéressante sur le Flammant d'Europe. Il émigre, dit-il, vers la fin de mars, et quitte la Sardaigne pour reparaître constamment dès la mi-août. C'est alors que du haut du bastion, qui sert de pro-

GENRE FLAMMANT.

menade aux habitans de Cagliari, on voit arriver d'Afrique des volées de ces magnifiques oiseaux. Disposées en bande triangulaire, elles se montrent d'abord comme une ligne de feu dans le ciel; elles s'avancent dans l'ordre le plus régulier; à la vue de l'étang voisin, elles ralentissent leur marche et paraissent un instant immobiles dans les airs; puis traçant, par un mouvement lent et circulaire, une spirale conique renversée, elles atteignent le terme de leur migration. Brillans alors de tout l'éclat de leur parure flamboyante, et rangés sur une même ligne, ces oiseaux offrent un nouveau spectacle, et représentent une petite armée en ordre de bataille, qui ne laisse rien à désirer pour l'uniformité et la symétrie; mais le spectateur doit se contenter, pour le moment, de contempler de loin cette colonie paisible. Malheur à lui s'il ose aborder l'étang dans cette saison funeste.

Nous avons dit, Manuel d'Ornithologie, 2^e. édition, qu'il s'élevait des doutes sur l'existence de notre Flammant d'Europe dans les régions du Nouveau-Monde. Aujourd'hui nous pouvons assurer très-positivement que l'espèce répandue dans les régions chaudes de l'Amérique est différente de celle que nous trouvons sur les plages chaudes d'Europe, et qui est répandue en nombre bien plus considérable sur toute l'étendue de l'Afrique, dans l'Inde et en Asie. Nous connaissons toutes les livrées dont le Flammant d'Amérique est revêtu; depuis le jeune âge jusqu'à l'état adulte, toutes sont différentes de celles qu'on a pu observer chez l'espèce de l'ancien continent. La couleur parfaitement rouge-orange dont toutes les parties du plumage de l'espèce américaine est revêtue, lorsqu'elle est parvenue à l'état complet de développement, suffit pour reconnaître cet oiseau de notre Flammant, qui est rose avec les ailes d'un rouge-pourpre. Le jeune *Flammant phœnicoptère* a le plumage blanchâtre couvert de mèches brunes, très-marquées et longues, principalement sur les

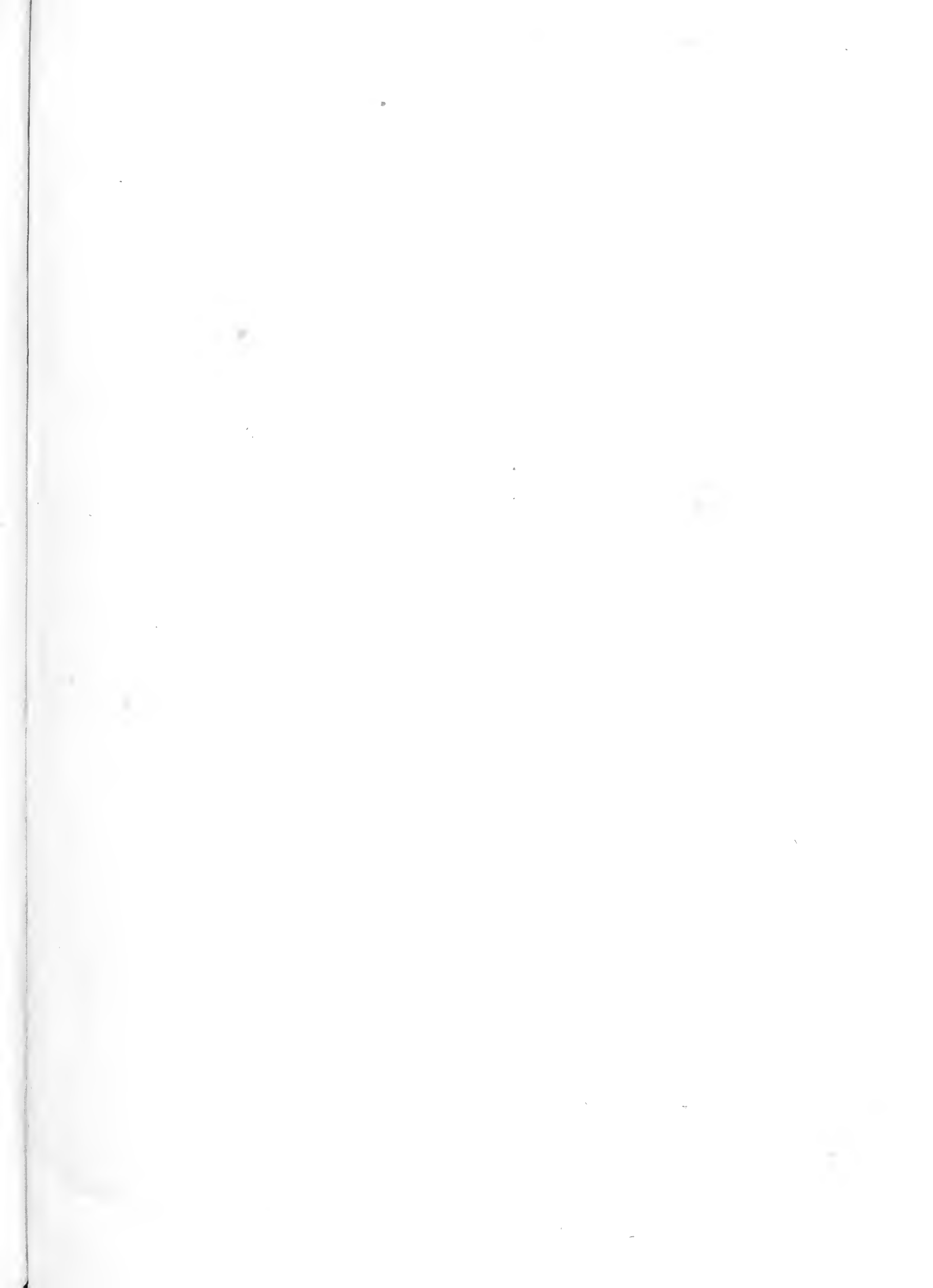
GENRE FLAMMANT.

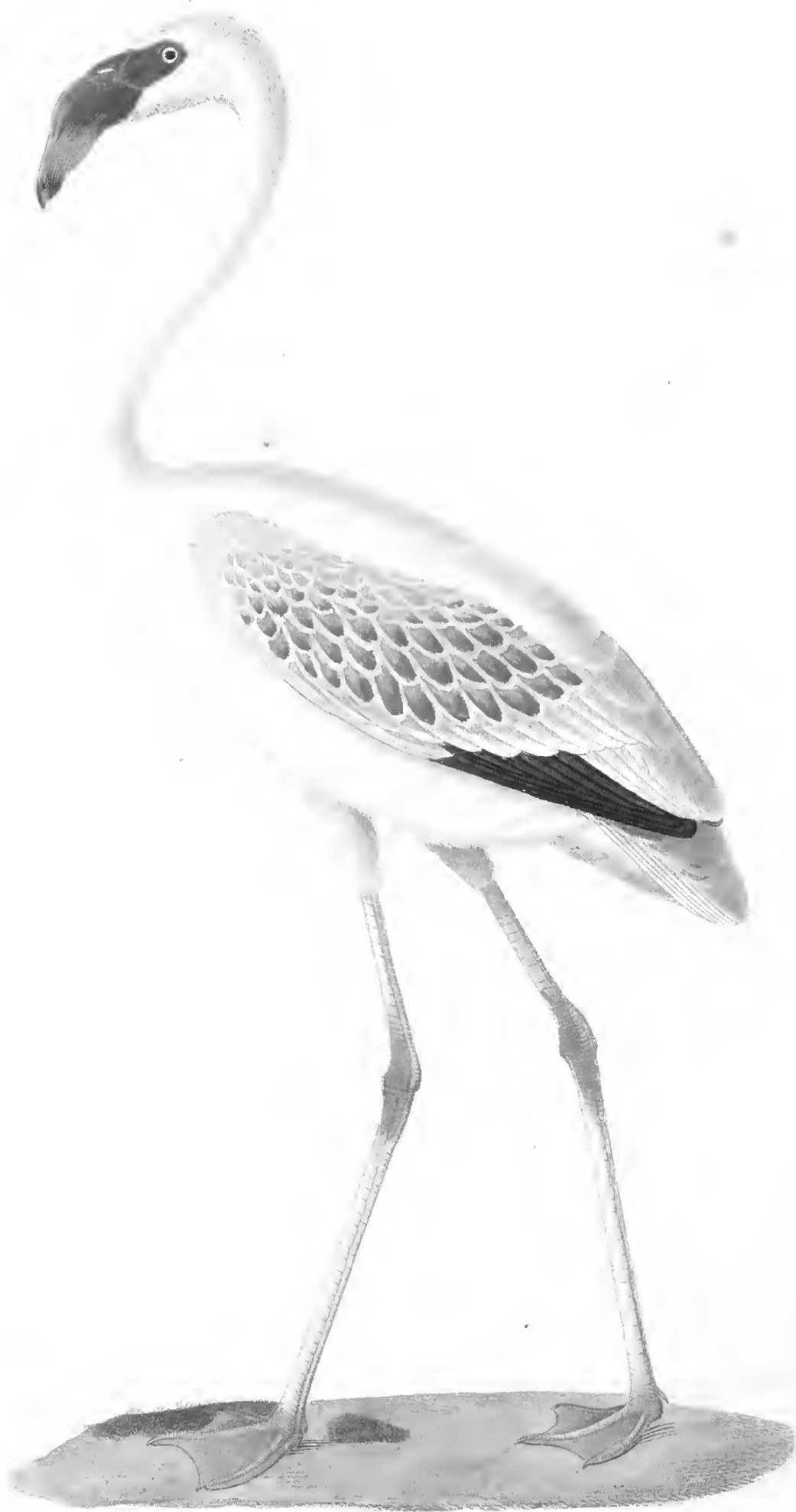
grandes couvertures des ailes; le *Flammant rouge*, dans le jeune âge, est couvert d'un plumage gris-blanchâtre terne. Ces différences, bien constatées, nous font adopter dans l'Index ci-joint le nom de *Phœnicopterus antiquorum*, proposé par nous, dans le Manuel, pour désigner l'espèce de nos climats.

Esp. 1^{re}. FLAMMANT PHŒNICOPTÈRE. Buffon, pl. enl. 63; un vieux en plumage parfait. Ce sera le *Phœnicopterus antiquorum*, en observant que la plupart des synonymes sous *Phœnicopterus ruber* des méthodes, doivent être rapportés au *Flammant rouge* d'Amérique. *Patrie*, l'Europe méridionale, l'Afrique et une partie de l'Asie.

Esp. 2. FLAMMANT ROUGE de Wilson, Amér. Orn., pl. 66. L'adulte, et tous les articles sous *Phœnicopterus ruber* des méthodes. *Patrie*, l'Amérique méridionale et quelques parties de l'Amérique septentrionale.

Esp. 3. FLAMMANT PYGMÉE de nos pl. col. 419; l'adulte, plumage parfait. Vieillot, Gal. du Mus., pl. 273. Le jeune, *Phœnicopterus minor*. *Patrie*, les parties méridionales de l'Afrique.





Flammant *pygmé*, adulte.

FLAMMANT PYGMÉE.

PHŒNICOPTERUS MINOR. VIEILL.

L'Adulte. — Planche 419.

Nous avons établi, dans l'article du genre, les principaux caractères au moyen desquels on peut distinguer les deux grandes espèces de Flammans, confondues jusqu'ici sous le nom de *Phœnicopterus ruber*. Celle du présent article est bien caractérisée par sa taille beaucoup moins forte que ses deux congénères; on la distingue encore de celle-ci par la forme très-remarquable des deux mandibules du bec. On ne voit aucune différence, dans la forme des mandibules, entre le Flammant de l'ancien Continent et celui du Nouveau-Monde: leur mandibule supérieure portée sur l'inférieure et s'élève au-dessus, de manière à n'offrir, lorsque le bec est fermé, qu'une très-légère différence dans la hauteur des deux mandibules. Chez le *Flammant pygmée*, la mandibule inférieure, très-haute et fortement arquée, reçoit, entre l'espace qui sépare ses parois, toute la mandibule supérieure, qu'elle cache totalement, de façon que les bords supérieurs de l'inférieure s'élèvent à la hauteur de la surface plane de la supérieure.

Le plumage de l'adulte est d'un rose pur sans aucune tache ni raie: la tête, le cou, le dos et toutes les parties inférieures portent

FLAMMANT PYGMÉE.

cette belle teinte rose, plus vive et pure chez le vivant que dans les individus dont la dépouille nous parvient; vu que l'éclat de cette teinte, très-fugitive, devient plus terne, et passe au blanchâtre étant exposée au jour. Les grandes couvertures des ailes et de la queue sont un peu plus rouges que le plumage des autres parties; toute l'aile est couverte de plumes d'un pourpre brillant, entourée d'un large bord rose; les pennes de la queue sont noires. La base du bec, la cire et la région ophthalmique sont d'un pourpre foncé; le milieu de la mandibule inférieure d'un rouge-orange, et la pointe noire. L'articulation du genou, les doigts et leurs membranes sont d'un beau rouge; le tarse porte une teinte livide. Longueur totale, à peu près trois pieds.

Les jeunes de l'année sont blancs ou blanchâtres, marqués de petites mèches brunes, répandues à la tête, au cou, à la poitrine et sur les couvertures des ailes; les premières teintes rouges se montrent aux ailes; le bec est noir, et les pieds ont une teinte rougeâtre livide.

On le trouve sur les lacs d'Afrique. Les sujets qui m'ont été adressés sont originaires du cap de Bonne-Espérance. Un jeune, déposé dans les galeries du Musée de Paris, a été apporté du Sénégal.



Tantale lacté, mâle adulte.

Huet

TANTALE LACTÉ.

TANTALUS LACTEUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 352.

CETTE nouvelle espèce ne pourrait être confondue qu'avec le *Tantale ibis* du Sénégal, des planches enluminées de Buffon 389, erreur commise par les voyageurs Kuhl et Van Hasselt, auxquels nous devons la découverte de notre oiseau. Une courte indication des différences caractéristiques de ces deux espèces devient nécessaire, et nous croyons utile de les signaler dans cet article.

Le *Tantale lacté* est un peu plus petit que son congénère; il a le bec plus court et moins fort; les narines sont de forme ovoïde, tandis que ces orifices, dans le *Tantale ibis*, sont linéaires et plus recouvertes par la substance cornée. La nudité dans le premier comprend toute la tête, les joues, l'occiput et même une partie de la nuque; dans le second, la nudité n'occupe qu'une partie du sommet de la tête et une partie de la région ophtalmique; elle a aussi moins d'étendue sur le devant du cou que dans le *Tantale ibis*. Le plumage de l'adulte est du blanc le plus parfait; et quoique le fond de la livrée du Tantale du Sénégal se distingue aussi par sa blancheur éclatante, cependant toutes les plumes des ailes sont légèrement nuancées de pourpre, et

TANTALE LACTÉ.

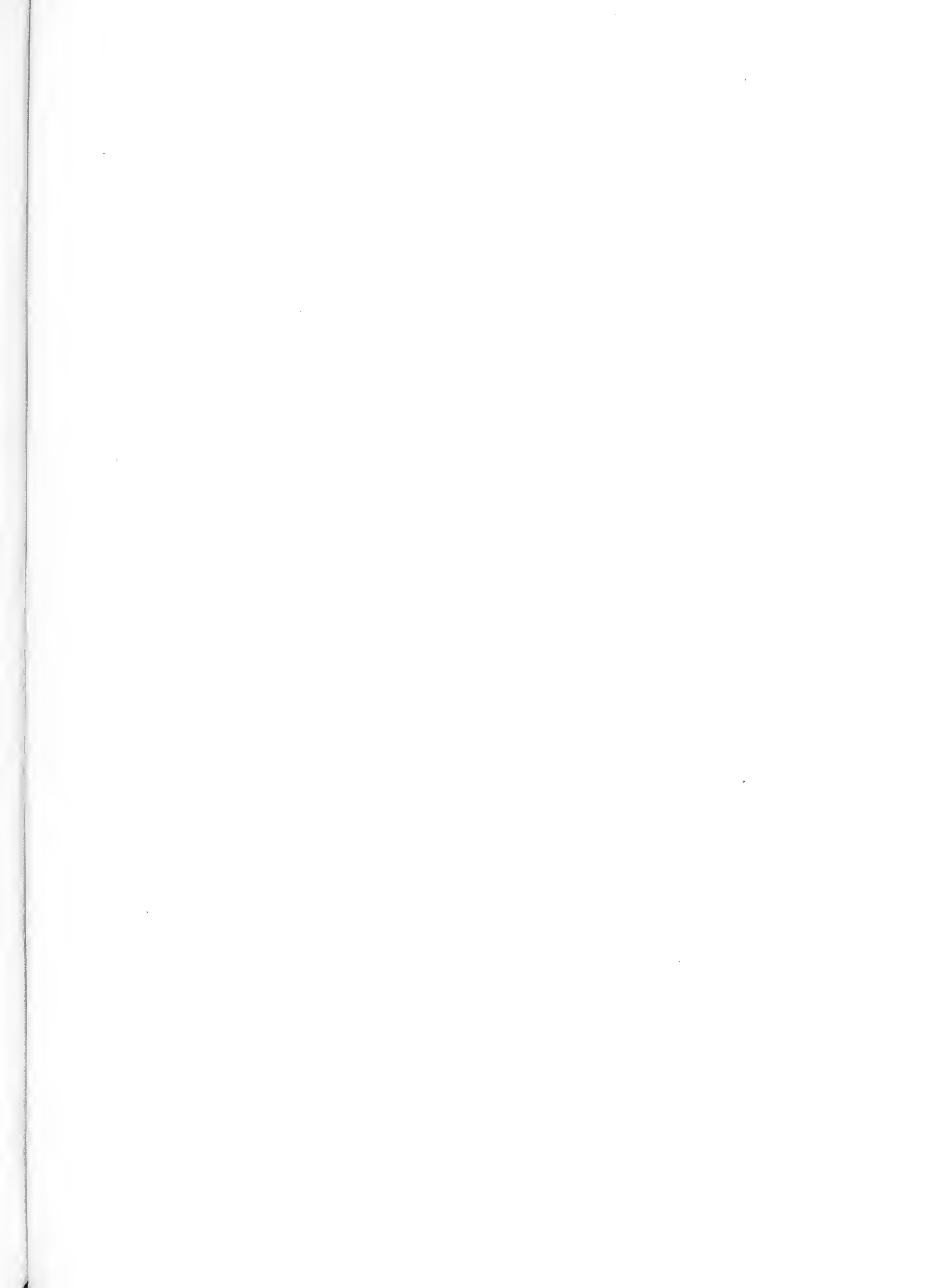
une zone d'un pourpre éclatant se dessine sur toutes les couvertures supérieures; les couvertures du dessous des ailes portent des taches du même pourpre éclatant et d'un blanc argentin. Les jeunes de ces deux espèces sont bien plus difficiles à distinguer par les couleurs du plumage; une teinte brune terne forme la teinte principale, et dans cet état on n'a guère d'autre moyen de distinction que les seuls caractères pris de la forme du bec.

Nous venons de dire que le *Tantale lacté* a tout le plumage d'un blanc parfait sans aucune autre nuance; toutes les plumes des ailes et de la queue sont d'un noir-verdâtre ou couleur de bronze; les pieds et les nudités sont rouges, et le bec est d'un jaune-orange; la peau nue de la tête est plus ou moins marbrée de noir. Longueur totale, trois pieds.

Les jeunes ont un plumage brun-clair terne, et les plumes des ailes et de la queue sont d'un noir mat; les pieds sont d'un gris-noirâtre.

On trouve ce Tantale dans les marais et sur les bords des rivières de l'île de Java; ses mœurs sont à peu près les mêmes que celles de nos Cigognes d'Europe.

Musée des Pays-Bas.





Ibis leucon, adulte.

IBIS LEUCON.

I B I S L E U C O N . T E M M .

L'Adulte. — Planche 481.

ON ne peut disconvenir de la grande ressemblance qui se trouve entre l'oiseau porté sur notre planche 481 et l'*Abouhannas* de Bruce, ou le *Tantalus æthiopicus* des catalogues de nomenclatures. J'ai été à même de comparer entre elles plus de vingt dépouilles des deux races ou espèces, au nombre desquelles se trouvent des jeunes, des individus à l'âge moyen, et l'adulte dans les deux sexes; l'examen le plus exact ne m'a offert aucune disparité très-marquée entre ces dépouilles: les unes, celles de l'Ibis, que je nomme provisoirement *Leucon*, nous viennent de Java, de Sumatra et d'une partie des Moluques; celle de l'*Abouhannas* (*Ibis religiosa*) de Cuvier, sont de l'Afrique, et les individus du nord de cette partie du monde ressemblent très-exactement aux sujets tués vers le cap de Bonne-Espérance: même distribution de couleurs et de forme des plumes à barbe soyeuse des ailes. Tous ces sujets d'Afrique, dans les divers périodes de l'âge et de la mue, diffèrent constamment des sujets, dans le même état de mue, qui nous ont été adressés de différentes parties de l'Archipel asiatique, 10. par la forme des plumes des ailes les

IBIS LEUCON.

plus proches du corps; 2°. par la couleur de celles-ci, et par la teinte d'un noir-violet bronzé qui termine toutes les grandes plumes des ailes.

Dans l'*Ibis religiosa* ou Abouhannas d'Afrique, nous trouvons, vers l'extrémité de l'aile, un faisceau de plumes très-larges, à barbes décomposées, comme certaines espèces de Hérons, de la section des *Aigrettes*, en portent sur le croupion. Dans notre *Ibis leucon*, même lorsqu'il est parvenu à l'état d'adulte, on ne voit aucune trace de ces faisceaux de plumes légères à barbes larges, décomposées et flottantes: ces plumes ont à peine leurs barbes un peu désunies. Le premier a toutes les plumes fasciculaires, ainsi que le bout des plumes secondaires et des rémiges d'un noir-violet à reflets éclatans de bronze. Le second n'a que les quatre ou cinq premières plumes secondaires de l'aile un peu ébouriffées vers le bout, et d'un gris cendré très-clair; les plumes alaires sont totalement blanches comme le reste du plumage. Ces différences constantes observées sur le très-grand nombre de sujets soumis à mon examen, me portent à considérer provisoirement notre *Ibis leucon* comme une espèce ou du moins une race constante différente de l'*Ibis abouhannas* d'Afrique.

Les formes de ces deux espèces ont le cou et la tête couverts de petites plumes grises et blanches clair-semées, qui tombent successivement dans les mues, pour ne laisser à l'état adulte qu'une peau totalement nue, d'un noir parfait. Dans les deux espèces et dans tous les âges, la couleur générale du plumage est d'un blanc pur.

Le Musée des Pays-bas possède une série complète de sujets des deux espèces mentionnées.



Ibis *mamelonné*.

Prêtre.

IBIS MAMMELONNÉ.

IBIS PAPILLOSA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 304.

CETTE nouvelle espèce du genre *Ibis* a la tête et la partie supérieure du cou absolument dépourvues de plumes, mais le sommet du crâne et l'occiput sont couverts de très-petites papilles cartilagineuses, formées apparemment de petits tubes diaphanes tenant lieu de plumes, et dans l'espace desquels une substance colorante s'introduit pour leur donner la teinte rouge-ponceau, dont ces papilles conservent encore le coloris sur les dépouilles qui nous parviennent. Une note manuscrite accompagnant une des dépouilles porte que dans le vivant les papilles sont d'un rouge éclatant, qu'elles sont très-lisses et lustrées comme passées au vernis; le reste de la tête est d'un bleu vif, le bec d'un beau vert, et les pieds d'un rouge de corail.

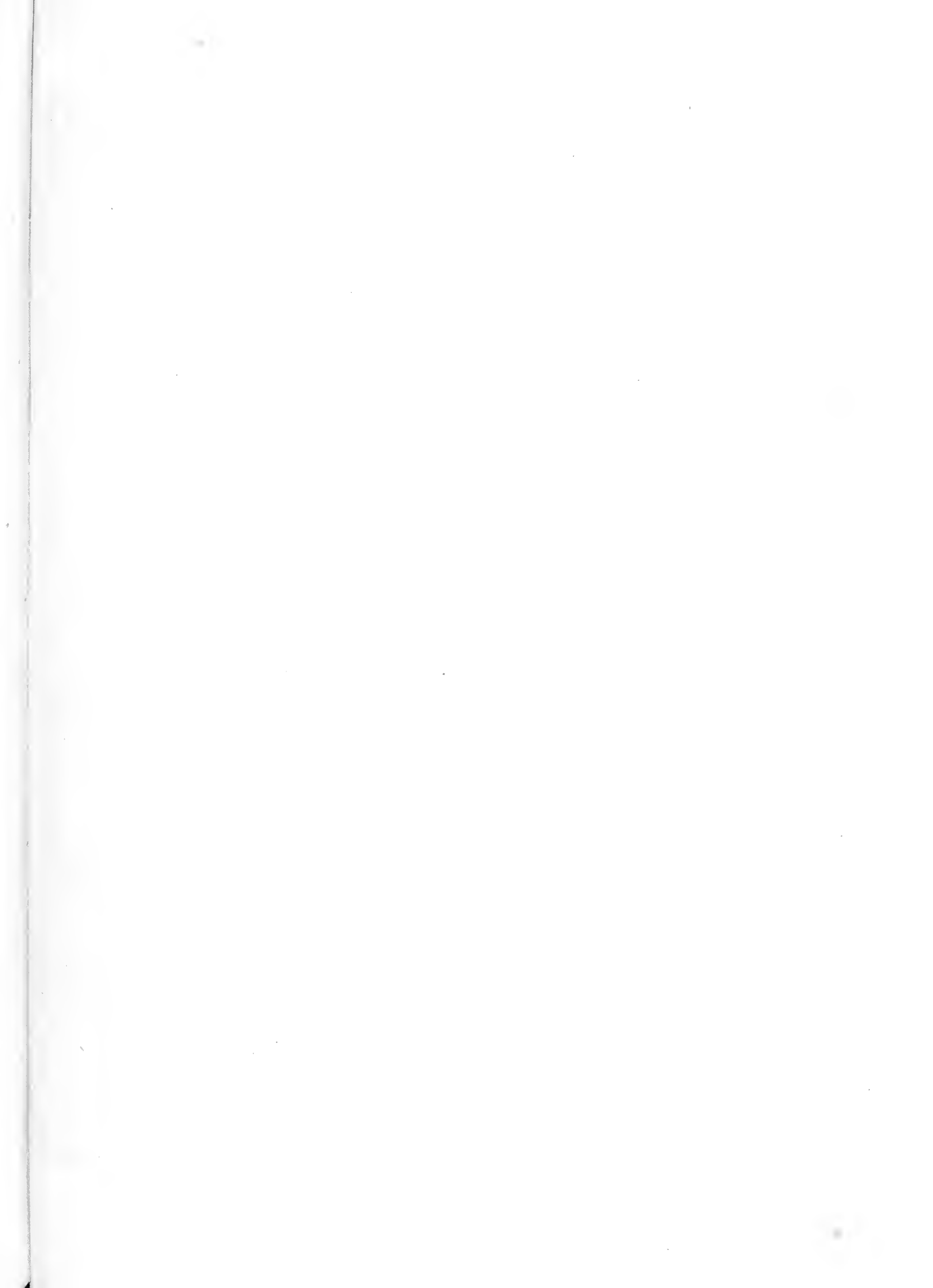
Le plumage correspond en vivacité de teintes avec ces belles couleurs des parties nues de l'oiseau; les ailes et la queue dans l'état adulte brillent de bleu et de vert métallique, changeant selon les différentes lumières du jour qui les éclaire; une bande d'un blanc pur occupe le bord supérieur des ailes; les grandes couvertures des ailes,

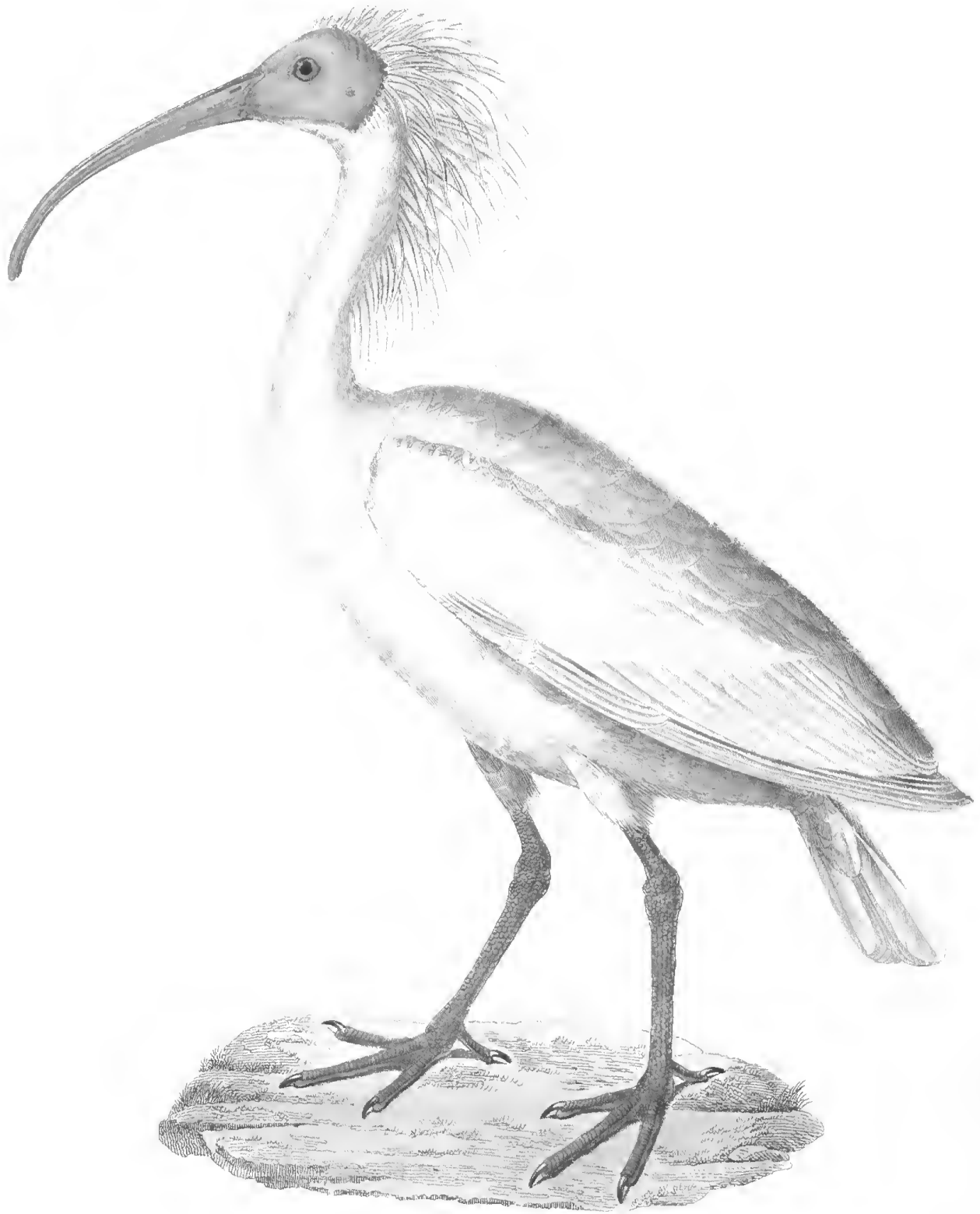
IBIS MAMMELONNÉ.

les plumes les plus proches du corps, et tout le reste du plumage sont nuancés d'une teinte métallique imitant en quelque sorte le bronze, mais d'une teinte plus pâle. Longueur totale, deux pieds cinq pouces; la queue est carrée, et les ailes couvrent les trois quarts de sa longueur.

Cet *Ibis* est à peu près de la même taille et a les mêmes proportions que les *Tantalus calvus*, et *Hagedasch* des catalogues méthodiques, que nous réunissons dans le nouveau genre *Ibis* des naturalistes modernes.

Cette espèce fait partie des Musées de Paris et des Pays-Bas; elle a été trouvée dans l'Inde et à Ceylan.





Ibis Jippon.

Plate.

IBIS NIPPON.

IBIS NIPPON. TEMM.

Mâle adulte. — Planche 551.

CE bel oiseau, très-rare et seulement de passage accidentel dans les îles du domaine de l'empire du Japon, est remarquable par sa forme svelte et le coloris élégant de son plumage. Il est de la taille des *Ibis mammelonné* et *leucon*, de nos pl. 304 et 481.

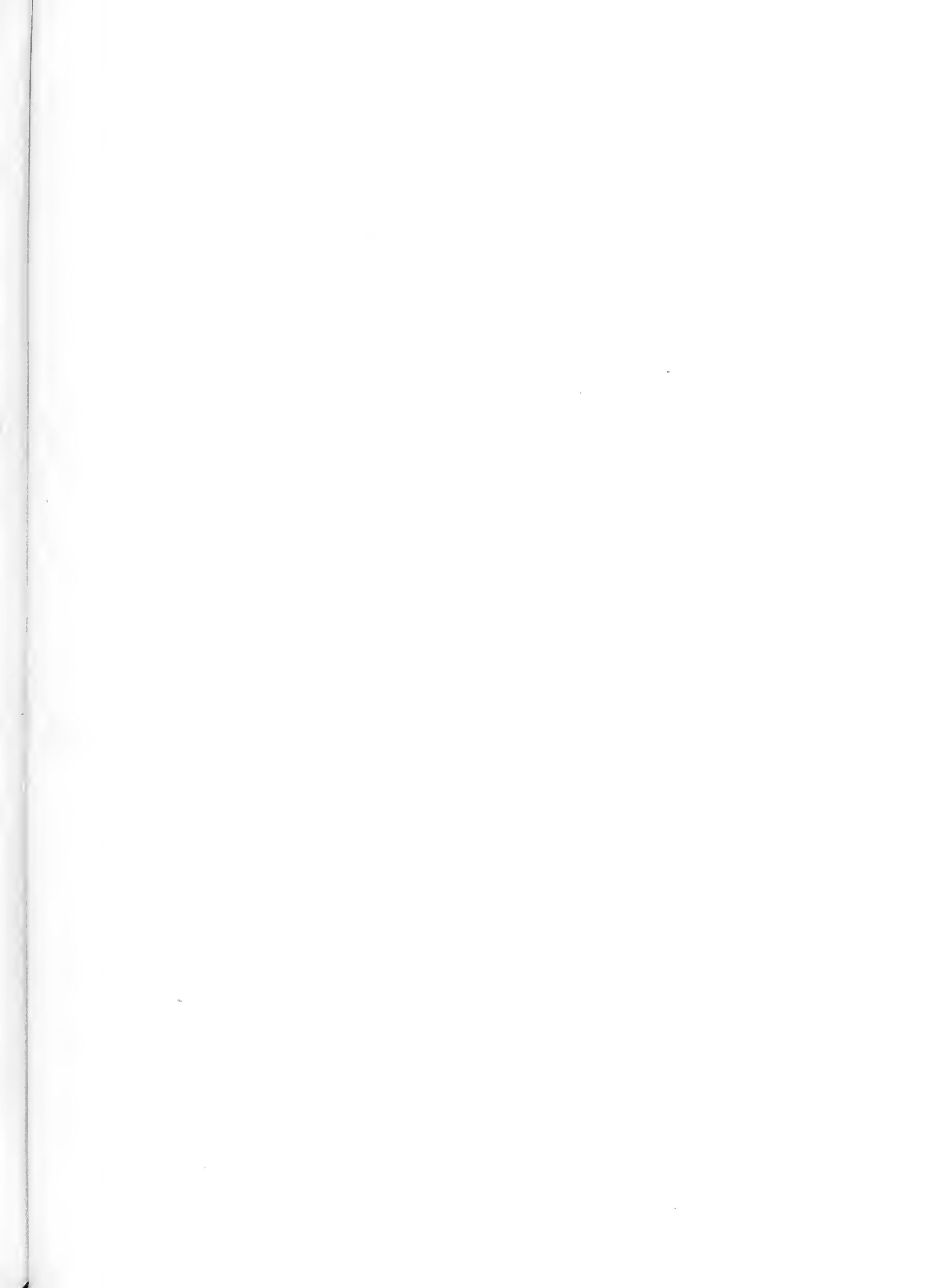
Toute la gorge et la face, jusque derrière les yeux et au-delà du méat auditif, sont glabres; la peau qui recouvre le sommet de la tête est granulée et ridée: toutes ces parties nues ont une belle teinte rouge-vermillon; le bec est violet, mais sa pointe est jaune-d'ocre; les pieds sont d'un rouge-plein.

L'occiput, la tête et la partie supérieure de la nuque portent des plumes longues, subulées et pointues par le bout, que l'oiseau a la faculté d'étaler en large coiffe formant huppe: ces plumes occipitales, ainsi que toutes les parties du cou et le dos, ont une teinte cendrée-blanchâtre; les grandes et les petites couvertures des ailes, de même que les longues plumes de recouvrement, sont d'un blanc très-faiblement nuancé de rose; toutes les pennes des ailes et de la queue sont d'un beau rose clair, et les baguettes de ces pennes ont

IBIS NIPPON.

une teinte orange-lustré; les parties inférieures du corps, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur. Longueur totale, vingt-huit pouces; tarse, trois pouces; bec, huit pouces et demi.

Les Japonais désignent cette espèce sous le nom de *Toki*. L'individu unique qui a servi à cette description fait partie du musée des Pays-Bas, et a été rapporté du Japon par M. von Siebold.





Ibis *chalcoptère*, adulte.

IBIS CHALCOPTERE.

TENTALUS CHALCOPTEBUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 511.

CE bel oiseau nous retrace, sous des dimensions plus fortes, les formes de notre *Ibis falcinelle* d'Europe. Indépendamment de cette différence qu'on pourrait attribuer à des causes locales, nous en trouvons de plus caractéristiques dans la bande d'un blanc pur qui entoure toutes les parties nues de la face, et dans cette nudité très-peu étendue, restreinte à un bord très-étroit, entourant l'orbite des yeux, et communiquant, en dessous du lorum, à la base du bec; sa queue est un peu fourchue, et tout le plumage porte des teintes plus vives et plus pures que dans l'espèce européenne.

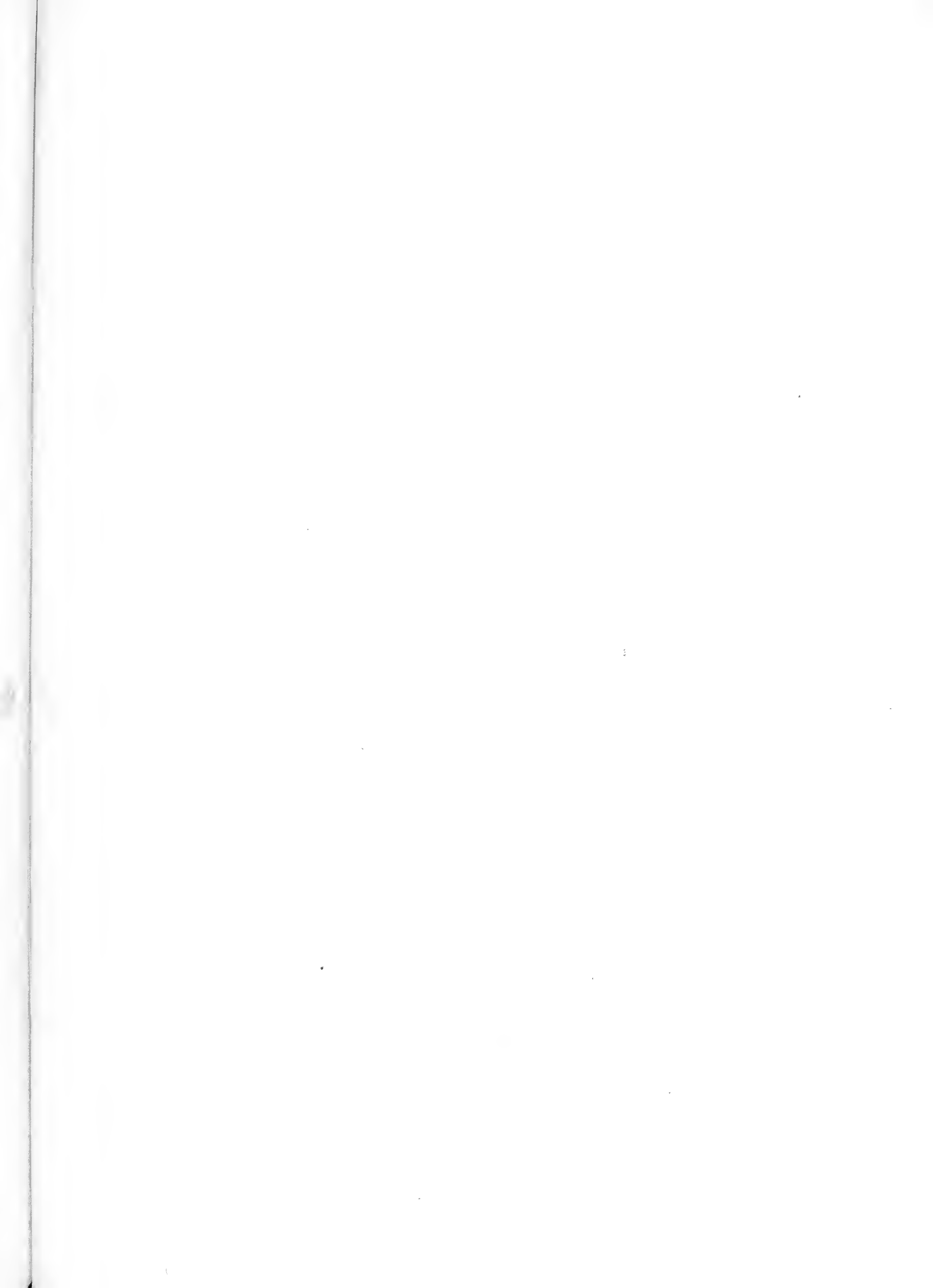
Les sujets à l'état adulte qui ont servi à la figure publiée ici ont le sommet de la tête, les ailes et la queue d'un beau vert métallique, chatoyant, selon la lumière, en pourpre et en cuivre poli; du pourpre nuancé de violet et de teintes métalliques est répandu sur les plumes du manteau et du milieu du dos; un beau vert métallique à reflets violets se fait remarquer sur les couvertures inférieures de la queue; une large bande est posée sur la partie supérieure des ailes; le cou et les parties inférieures sont marron pourpré; la

IBIS CHALCOPTÈRE.

nudité ophtalmique et les pieds nous ont paru d'un rouge pourpré, et le bec d'un brun rougeâtre. Longueur, un pied neuf pouces.

Les jeunes ont des teintes métalliques moins vives ; tout le cou est d'un brun marron couvert de petites mèches blanches longitudinales.

Cette espèce, dont on voit des sujets dans les Musées des Pays-Bas et de Paris, a été envoyée du Chili. Il vit probablement dans plusieurs autres parties de l'Amérique méridionale.





Ibis *plombé*.

IBIS PLOMBÉ.

IBIS PLUMBEUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 235.

D'AZARA réunit dans son article qui traite des *Mandurrias* ou *Curucaus* (1), trois genres d'oiseaux très-distincts; savoir : un *Tantale*, trois *Ibis* et le *Courlan* ou *Courliri*. Celui que cet auteur désigne sous le nom *Curucau de couleur de plomb*, vol. 4., pag. 219, est une espèce nouvelle du genre *Ibis* de nos méthodes. Son cri est fort et aigu; la syllabe *ta*, répétée rapidement six ou huit fois de suite, retentit au loin dans les airs. Le mâle et la femelle sont presque toujours réunis, et rarement ils forment des troupes un peu grandes. Ils n'entrent point dans les grandes rivières ni dans les eaux, mais ils fréquentent, le plus souvent, les terrains argileux; ils viennent aussi chercher leur pâture sur la chair morte des animaux.

Ce grand *Ibis* est de la taille d'une poule-d'inde. Les plumes de la nuque et de l'occiput sont fort étroites, pointues et longues de trois pouces et demi : l'oiseau les relève et les abaisse lorsqu'il est effrayé; la peau nue de l'angle du bec communique avec la nudité

(1) *Mandurria* signifie *maillet de calfat*, et a été donné à ces oiseaux par les Espagnols. Le nom de *Curucaus* leur a été donné en imitation du cri qui leur est propre.

IBIS PLOMBÉ.

qui entoure l'œil. Une bande blanche, large de quatre lignes, couvre le front et s'étend jusqu'au dessus de l'œil; les autres parties du corps, la tête et le cou ont une belle couleur cendrée-bleuâtre ou nuance plombée, excepté les plumes de l'occiput et de la nuque dont le milieu est blanchâtre; la queue, les pennes des ailes et les couvertures supérieures de la partie extérieure de l'aile sont noirâtres et celles du milieu grises. L'iris est orange; le bec noir, teint de violet-verdâtre à sa base, et les pieds rougeâtres. On ne voit point de différence dans le plumage des deux sexes: je n'ai pas été à même de voir les jeunes. Longueur totale, de vingt-six à vingt-sept pouces; le bec varie plus ou moins en longueur, comme dans tous les oiseaux riverains; sa dimension moyenne est à peu près de cinq pouces et demi.

Ces oiseaux habitent le Paraguay et le Brésil.

Musées de Paris, des Pays-Bas, de Vienne, et cabinet de M. Bonjour à Paris.



Courlis demi-bec, adulte.

COURLIS DEMI-BEC.

NUMENIUS BREVIROSTRIS. LICHTENS.

Planche 381.

La planche accompagnant cet article se trouvait tirée en nombre, lorsque je m'aperçus que notre Courlis se trouve indiqué par Azara sous le nom de *Chorlito champêtre*, vol. 2, pag. 275. Ce nom que nous lui avons donné portant sur un caractère marquant et concordant assez bien avec celui proposé en latin par M. Lichtenstein (qui n'a non plus reconnu l'identité de cette espèce avec celle donnée par le naturaliste espagnol), nous présumons que ce Courlis passera, dans les catalogues méthodiques, sous les dénominations portées en tête de cette description.

Le Courlis demi-bec est de passage au Paraguay dans le mois de septembre en troupe de dix à vingt. Quand il prend sa volée, il jette un cri qu'expriment les syllabes *bibi*. D'Azara l'a rencontré dans les plaines découvertes, sèches ou humides, et jamais sur les bords des rivières ou des lagunes. Nous ne sommes pas instruits s'il vit de la même manière au Brésil, d'où sont originaires les individus que nous avons été à même de voir. Cette espèce diffère essentiellement du *Numenius borealis* de l'Index de Latham : le mâle et la femelle

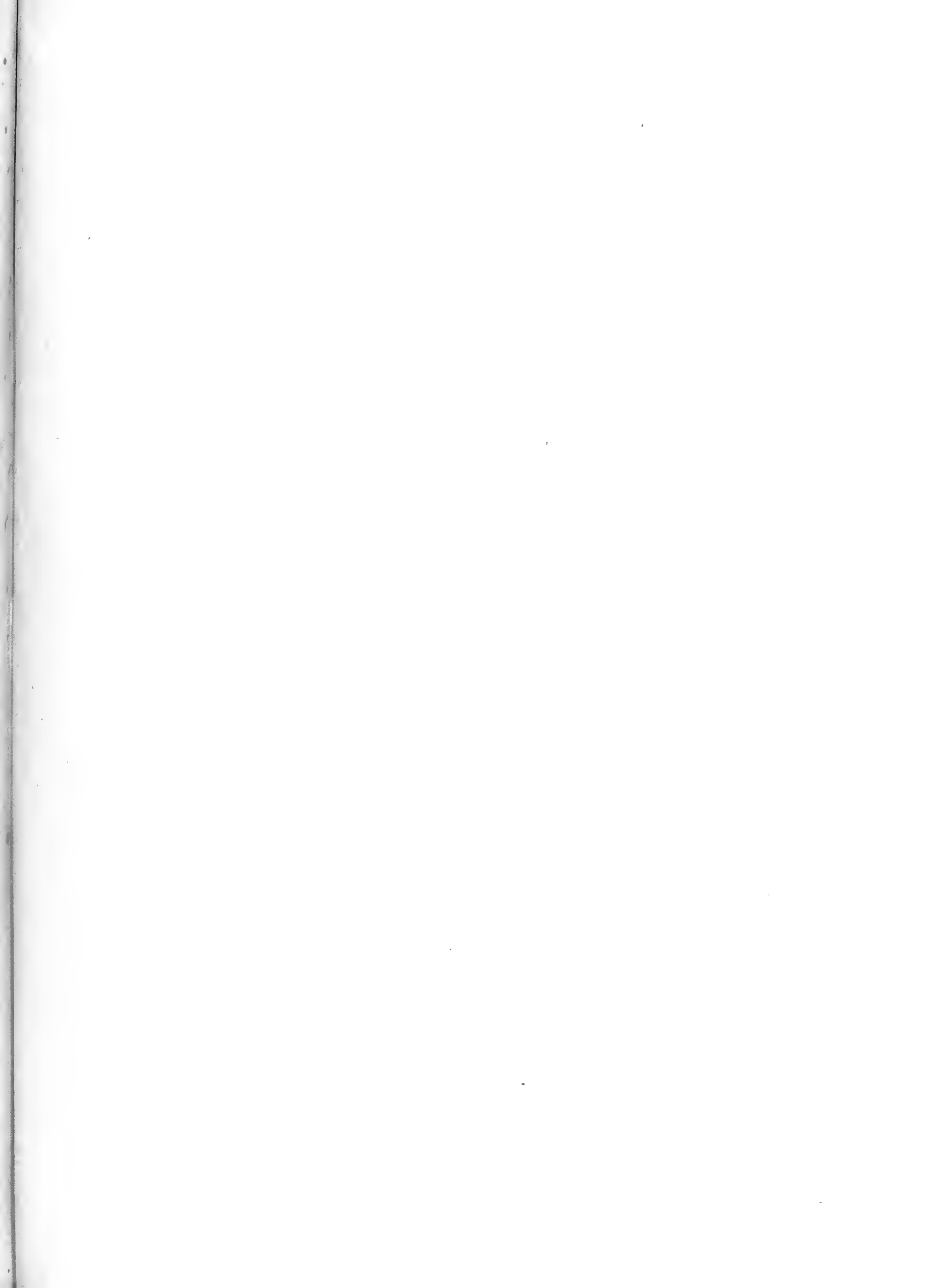
COURLIS DEMI-BEC.

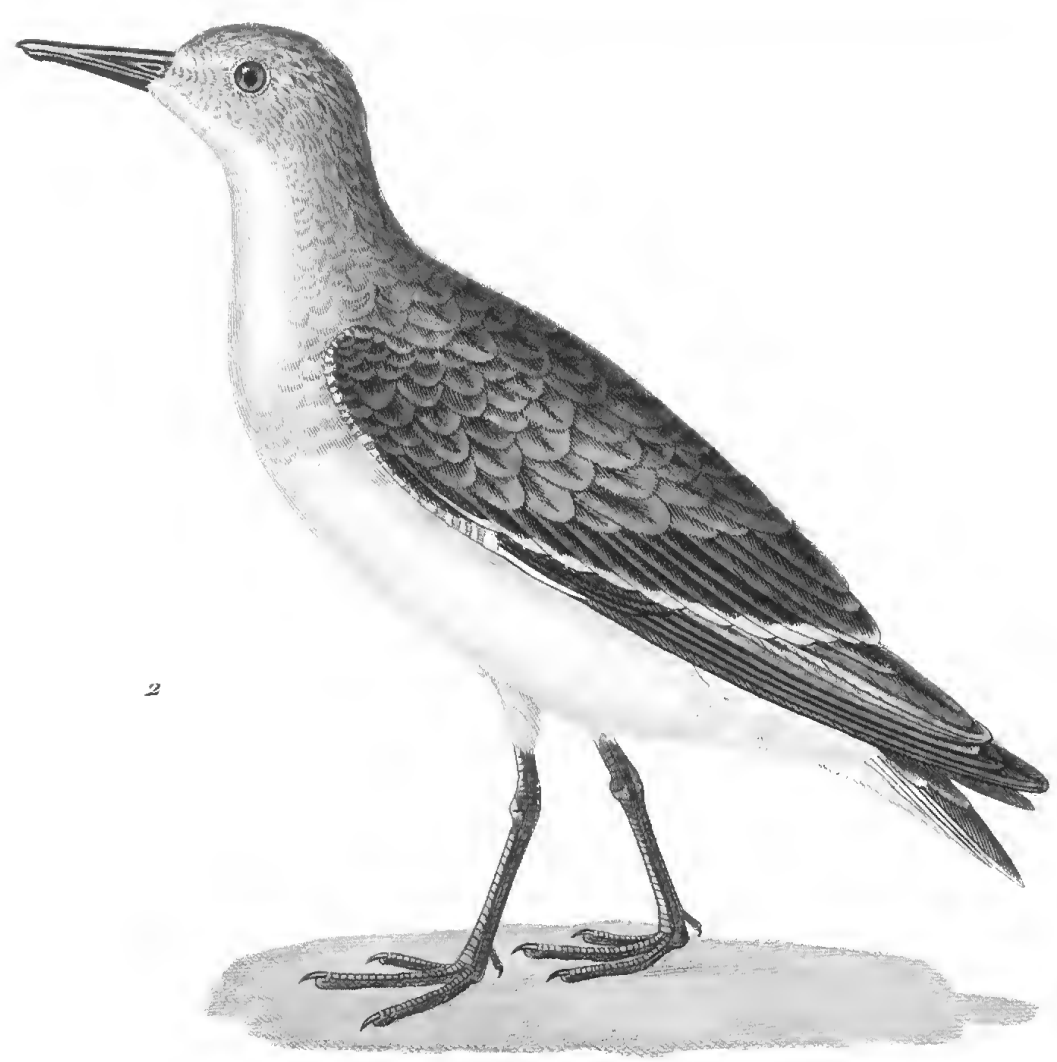
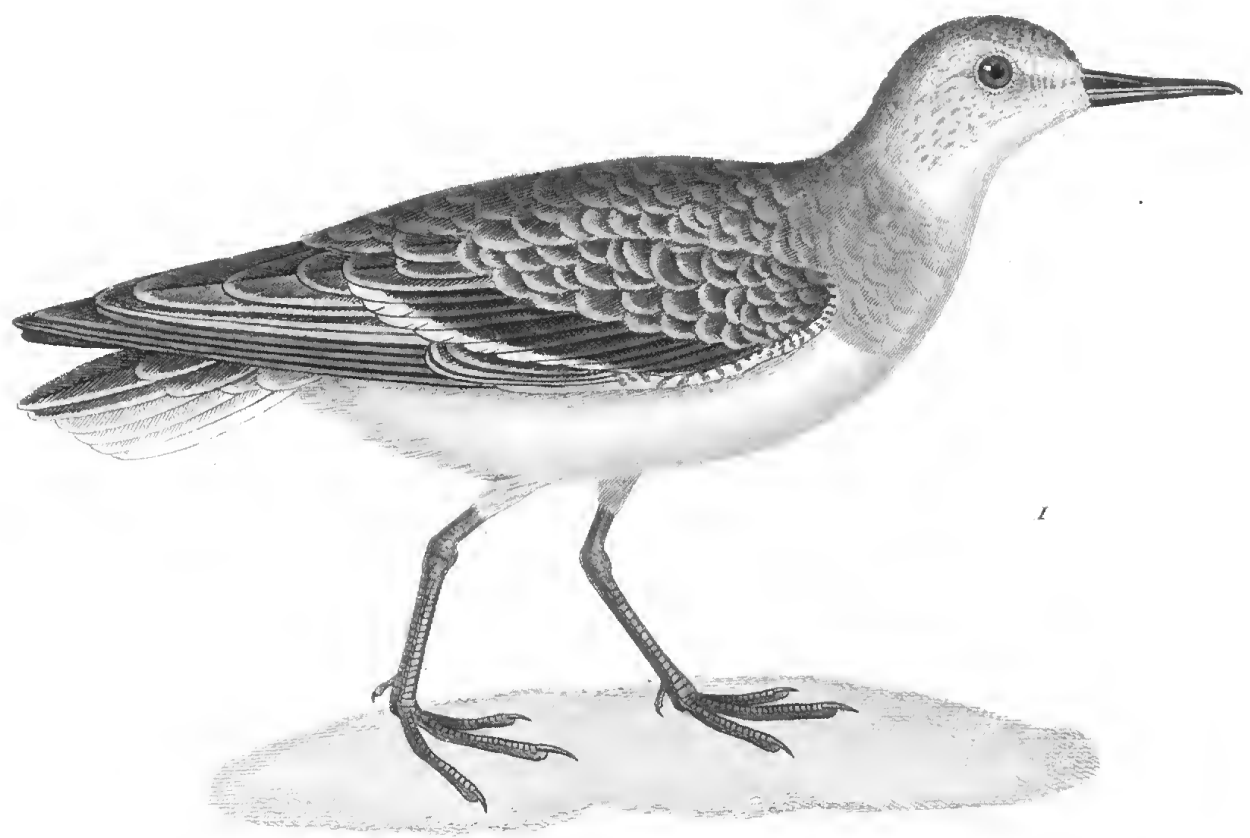
ont un même plumage; j'ai seulement observé une légère différence dans la grandeur, qui tient peut-être au sexe.

Une bande blanchâtre passe au-dessus des yeux; les joues ont de très-fines mouchetures, et la gorge est d'un blanc pur; une rangée de taches brunes et isabelle marque la ligne moyenne du crâne; le reste est à peu près noir; des stries noirâtres couvrent le cou, et des raies longitudinales, marquées d'une petite bande transversale, couvrent la poitrine et les flancs, tandis que des stries déliées et peu nombreuses sont répandues sur le ventre; les plumes de la queue sont rayées de gris et de noir, et finement liserées de blanc; le plumage des parties supérieures est d'un brun-noirâtre, marbré sur les bords des barbes de couleur isabelle; les couvertures ont un petit liseré blanc; les couvertures du dessous des ailes sont roussâtres, marbrées de noir; les pieds sont couleur de plomb, et le bec est noir, excepté la base de la mandibule inférieure qui est jaunâtre. Longueur du bec deux pouces; tarse un pouce huit lignes, longueur totale de onze pouces à onze pouces neuf lignes.

On le trouve au Brésil et au Paraguay.

Musées des Pays-Bas, de Paris, de Vienne et de Berlin.





1. Becasseau *lemnia*. 2. Becasseau *albana*.

Protr.

BÉCASSEAU TEMMIA.

TRINGA TEMMINCKII. LEISLER.

Plumage d'hiver. — Planche 41, fig. 1.

Nous figurons sur cette planche deux espèces de Bécasseaux à bec mou et flexible, qui, vu leurs nombreux rapports, pourraient être facilement confondus. Feu mon ami Leisler a le premier distingué notre Bécasseau de cet article d'une autre espèce avec laquelle celle-ci se trouvait confondue dans les catalogues de nomenclature; cet ami m'a dédié l'espèce qui nous occupe, et il a donné le nom de *Minuta* à son congénère qui se trouve aussi en Europe dans les mêmes localités que celle-ci a l'habitude de visiter. On trouve dans la 2^e édition du Manuel d'Ornithologie, pages 622 et 624, tous les détails qui peuvent servir à la connaissance plus exacte des formes et des mœurs de ces deux espèces européennes. Nous nous bornerons, dans les articles de ce Recueil, à indiquer les différences qui pourront servir à reconnaître le *Bécasseau temmia* du *Bécasseau albane* de l'article suivant; tous les deux sont figurés de grandeur naturelle.

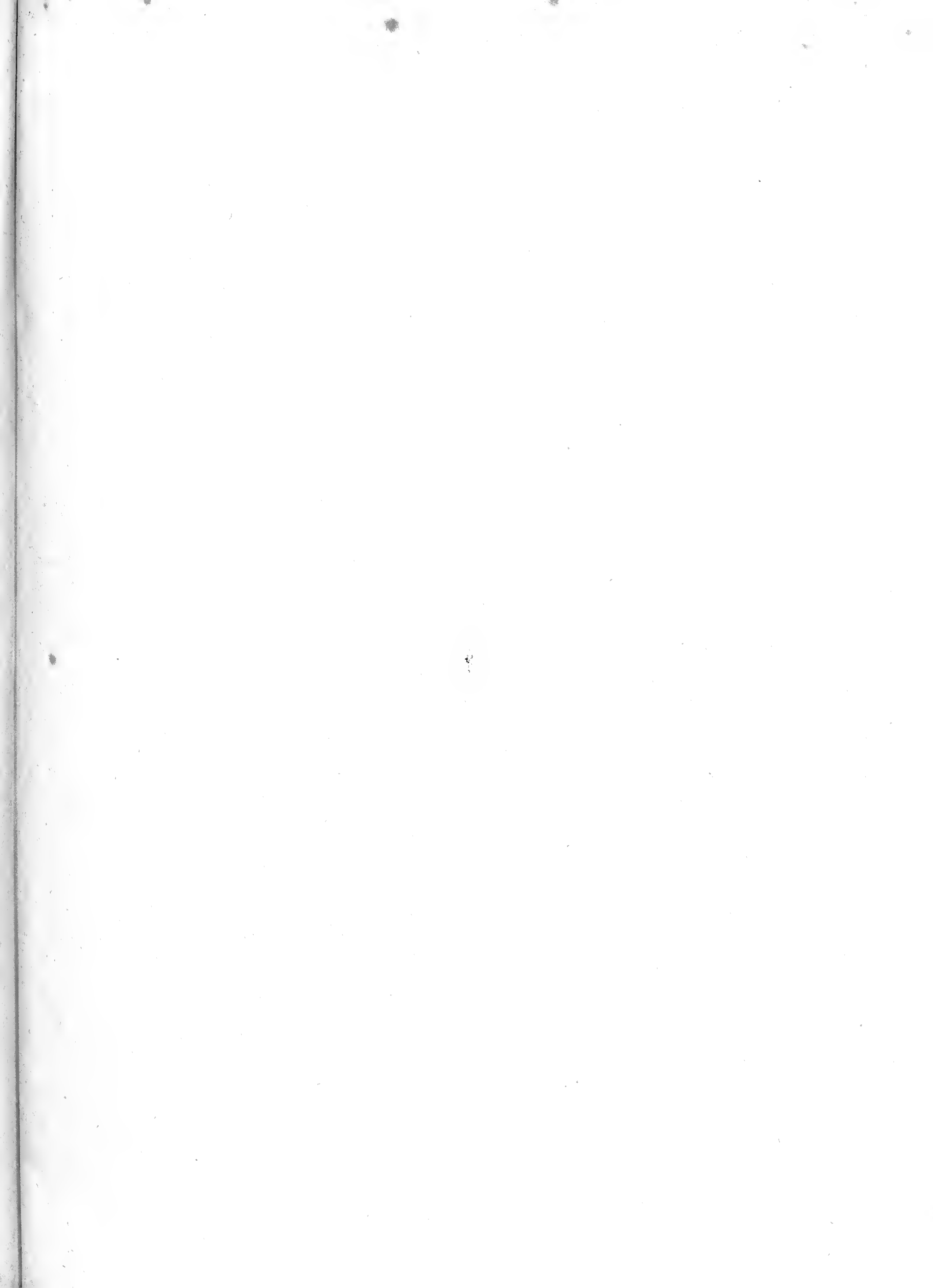
BECASSEAU ALBANE.

TRINGA ALBESCENS. TEMM.

Plumage d'hiver. — Planche 41, fig. 2.

Ce Bécasseau diffère du précédent par sa queue dont les plumes sont disposées de manière à paraître doublement fourchue, et par un bec plus court et plus gros. L'espèce est figurée sous son plumage complet d'hiver. La livrée d'été diffère par la présence de grandes mèches noires bordées de roussâtre, qui couvrent les parties supérieures; toutes les parties inférieures, ainsi que la bande surcillaire, sont d'un roussâtre-clair; les deux plumes latérales de la queue sont blanches. La longueur totale est de cinq pouces quatre lignes.

On trouve cette espèce dans l'Océanie.





Bécassine géante, mâle adulte.

BÉCASSINE GÉANTE.

SCOLOPAX GIGANTEA A. NATTER.

Planche 403.

AU premier coup d'œil, on croit reconnaître dans cette nouvelle espèce *la grande Bécassine des Savannes*, pl. enl. de Buff. 895, indiquée dans les catalogues méthodiques sous le nom de *Scolopax paludosa*; mais une comparaison établie entre cette dernière et celle dont nous donnons le portrait, suffit pour les admettre comme espèces distinctes. Les couleurs du plumage et la manière dont cette livrée est peinte offrent dans toutes les Bécassines, des différentes parties du globe, une ressemblance si frappante, qu'il serait difficile de les distinguer les unes des autres, sans l'aide des caractères souvent très-accessoires, ou simplement au moyen des différences dans la grandeur, ou dans les proportions du bec relativement à la taille. Cette parfaite ressemblance extérieure, est à tel point propre à favoriser l'erreur que jusqu'ici on ne s'est point douté qu'il existait en Europe deux espèces distinctes de Bécassines confondues sous le nom de *Scolopax gallinago* (1). Une méprise semblable pourrait avoir lieu entre les deux

(1) Il est de fait qu'une quatrième espèce de Bécassine visite périodiquement les parties septentrionales de l'Europe; cette espèce offre des rapports si nombreux avec notre *Bécassine*

BÉCASSINE GÉANTE.

grandes espèces de Bécassines de l'Amérique méridionale, mais la différence de taille assez marquée, et le puissant bec dont cette nouvelle espèce est munie, sont des indices certains, au moyen desquels il sera facile de reconnaître ces deux oiseaux couverts d'un plumage peint des mêmes couleurs : pour éviter toute méprise à cet égard, nous donnons une courte description des formes et des couleurs du plumage de la *Bécasse des Savannes* de Buffon ; vu que ce naturaliste n'en fait point mention dans le texte, entièrement consacré à la description très-intéressante des mœurs de cet oiseau.

La *Bécasse des Savannes de Cayenne*, pl. enl. 895, tient le milieu, pour la grandeur, entre la *Bécasse* et la *grande Bécassine* d'Europe. On voit sur le sommet de la tête deux bandes larges noires, coupées par trois bandes rousses, et une brune de chaque côté, entre le bec et les yeux ; tout le cou marqué de grandes taches noirâtres ; plus larges à la poitrine ; toutes les parties inférieures rayées de bandes brunes sur un fond légèrement roussâtre ; scapulaires d'un noir parfait ; chaque plume de ces parties bordée extérieurement d'une large

ordinaire, que les chasseurs et les naturalistes n'ont pas eu la moindre idée d'une disparité très-marquée entre des oiseaux si communs dans tous nos marais.

Voici en quoi consistent les principales différences. Notre *Bécassine commune* jette un cri en partant, l'autre est absolument muette, comme notre *petite Bécassine ou sourde* ; la première est un peu plus grande que la seconde ; l'une a constamment quatorze pennes à la queue, l'autre a toujours seize pennes. Cette dernière est décrite par M. Gaup sous le nom de *Scolopax Brehmii* ; elle est de passage dans le nord de l'Europe, et se mêle avec notre *Bécassine commune*. Ce *Scolopax Brehmii* d'Europe ne doit pas être confondu avec la *Bécassine de l'Amérique septentrionale*, décrite et figurée par Wilson Amer, Ornith. vol. 6. pag. 18 ; celle-ci forme une espèce distincte de nos Bécassines d'Europe ; la différence réside, comme chez toutes les Bécassines connues, dans la forme de la queue et des pennes latérales, et dans le nombre de ces dernières. La Bécassine de l'Amérique septentrionale, que je propose de nommer *Scolopax Wilsonii*, est d'un pouce plus petite que nos deux espèces d'Europe ; elle a seize pennes à la queue, dont les latérales ont moitié moins de largeur que les intermédiaires. Nous publierons incessamment le tableau générique de ce groupe.

BÉCASSINE GÉANTE.

bande roux-vif; toutes les couvertures des ailes rayées transversalement de blanc roussâtre sur un fond noir; pennes latérales de la queue très-étroites, acuminées, rayées de blanchâtre et de brun; les quatre du milieu larges avec une grande tache noire au bout; les rémiges marbrées et couvertes de zig-zags roussâtres. Longueur totale des sujets de forte taille, onze pouces quatre ou six lignes; longueur du bec, trois pouces six lignes. Cette espèce se trouve à la Guyanne.

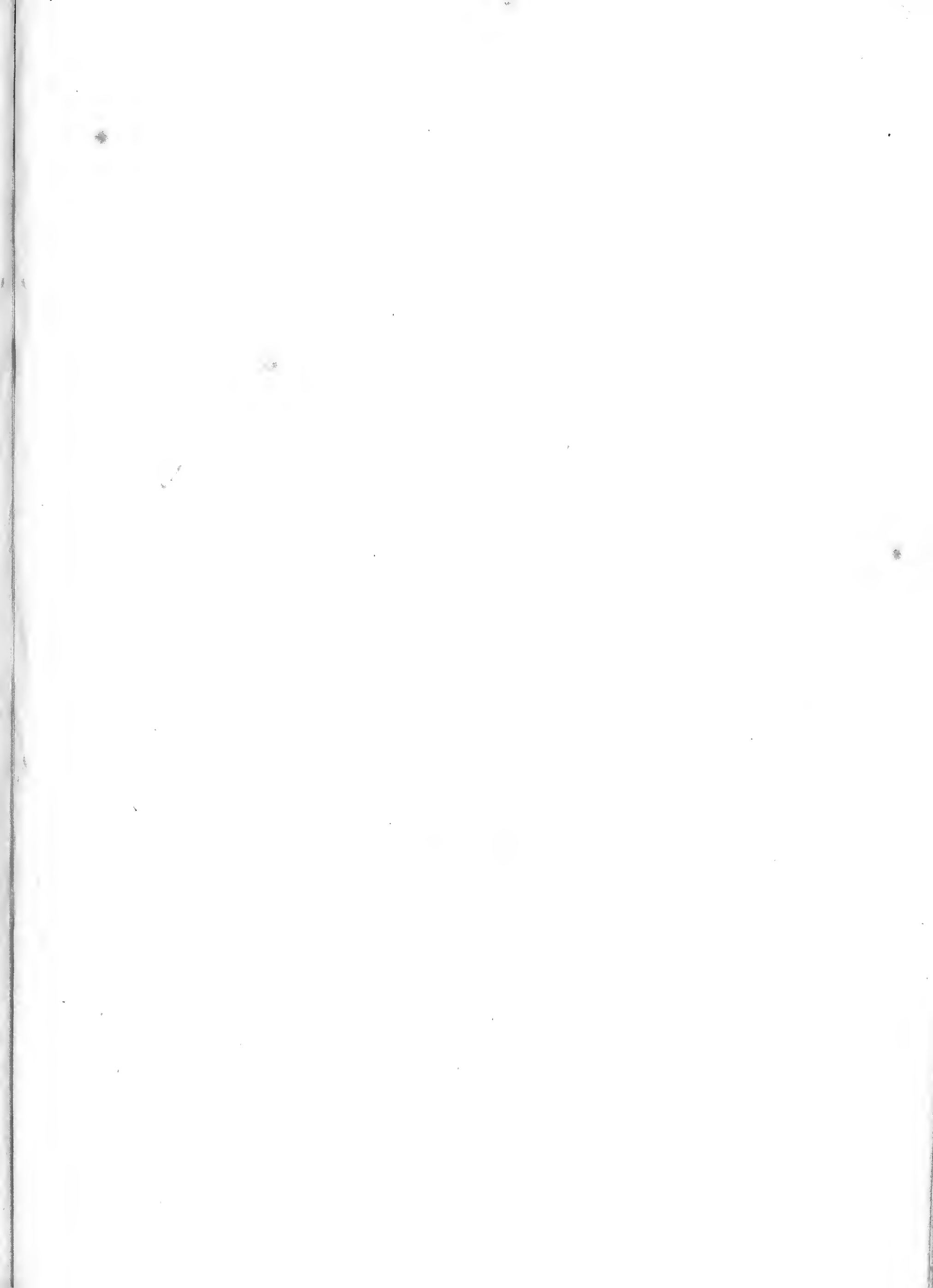
Notre *Bécassine géante* mérite en effet ce nom, non seulement eu égard à sa grande taille, mais aussi par la longueur et la force du puissant bec dont elle est munie; elle est d'un quart plus grande dans toutes ses proportions que la *Bécasse* d'Europe; son plumage diffère peu de celui de l'espèce précédente, et rappelle les mêmes distributions de couleurs qui se remarquent chez toutes les espèces de Bécassines qui me sont connues.

Le sommet de la tête est couvert de deux bandes larges et noires, coupées par trois bandes d'un roux très-clair, et une noire de chaque côté entre le bec et les yeux; tout le cou marqué de taches noires, longitudinales, occupant moins de largeur que dans l'espèce précédente; poitrine et flancs rayés de croissans noirs sur un fond blanc; milieu du ventre d'un blanc pur; scapulaires et ailes noires bordées à l'extérieur de roux-vif, terminées de roux-blanchâtre et marquées de zig-zags roux, très-espacés; pennes des ailes variées de zig-zags cendrés; pennes latérales de la queue très-étroites, acuminées, rayées de blanc et de cendré; des quatre du milieu, les deux intermédiaires, noires, bordées d'un liseré très-large, roux-vif marbré de noir; toutes les couvertures d'un roux-clair, couvert de zig-zags d'un roux plus foncé. Longueur totale prise sur cinq individus, quinze pouces; longueur du bec, quatre pouces dix lignes, et cinq pouces dans l'un des individus mentionnés.

BÉCASSINE GÉANTE.

La découverte de cette espèce est due à M. Natterer de Vienne. Nous ne savons rien touchant les mœurs et la nourriture de cet oiseau qui paraît être assez commun au Brésil, où il est réputé excellent gibier.

Musées des Pays-Bas et de Vienne.





Râle *grêle*.

RALE GRÊLE.

RALLUS EXILIS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 523.

CETTE petite espèce a la nuque et le cou roux; le sommet de la tête et l'occiput gris foncé; la gorge blanche; partie latérale du cou, poitrine et ventre d'un gris très-clair; flancs, abdomen et cuisses rayés de bandes noires et blanches; manteau et ailes olivâtres avec quelques faibles rayures blanches et brunes disposées sur les ailes; bec brun; pieds jaunâtres. Notre planche représente cet oiseau de grandeur naturelle.

Le sujet a été envoyé au Musée de Paris par M. Martin.

RALE A POITRINE GRISE.

RALLUS PECTORALIS. TEMM.

Nous donnons la description de cette espèce, que le nombre limité des planches ne nous permet pas de faire figurer.

La gorge est blanchâtre; côtés, devant du cou et poitrine d'un cendré pur; au-dessus des yeux, un large sourcil qui aboutit sur la nuque à une grande tache de cette couleur; sur le sommet de la tête, des mèches noires; dos d'un noir profond, mais chaque plume bordée d'olivâtre clair; ailes cendrées, variées d'olivâtre et marquées de taches blanches; queue nulle; ventre, flancs et abdomen d'un noir rayé de fines bandes blanches; bec et pieds bruns. Longueur, à peu près six pouces.

Cette espèce vient, *dit-on*, de l'Océanie.



Poule - d'eau *large - bande.*

Thet.

POULE-D'EAU LARGE-BANDE.

GALLINULA EURIZONA. TEMM.

Planche 417.

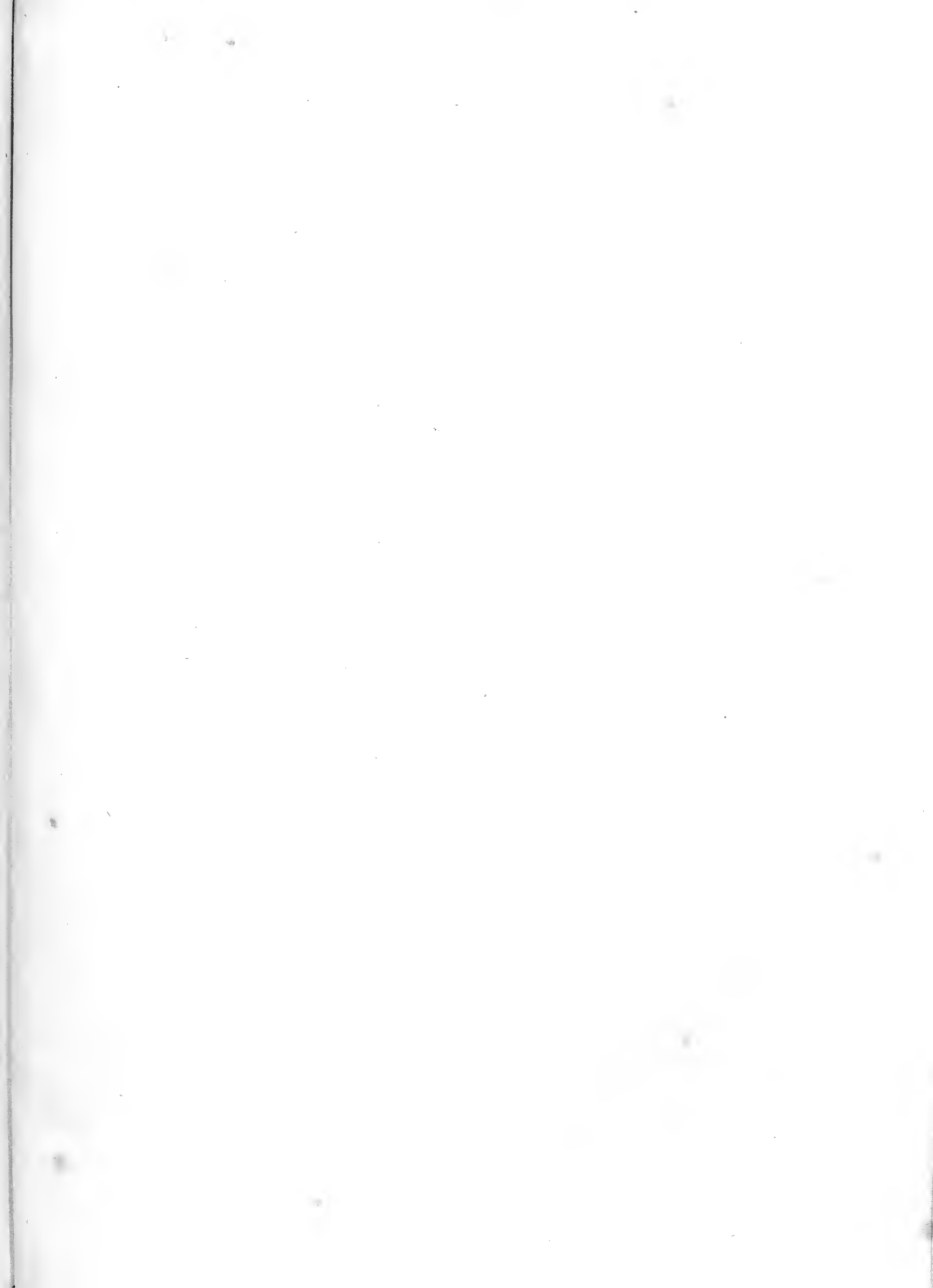
CETTE espèce est inédite; ses mœurs ne sont pas connues.

Un roux marron très-vif est répandu sur la tête, le cou et la poitrine; les ailes, le dos et la queue sont d'un brun olivâtre; toutes les petites et moyennes couvertures alaires marquées de bandes blanches sur un fond brun; les plumes noires rayées de nombreuses bandes d'un blanc pur; le ventre, les flancs, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue rayés de larges bandes d'un noir et d'un blanc parfait; les pieds d'un rouge de laque et le bec d'un brun verdâtre. Longueur, sept pouces.

On trouve cet oiseau sur les bords des lacs et des rivières de l'île de Java.

Musée des Pays-Bas.







Poule d'eau *rubiginuse*.

Huet.

POULE D'EAU RUBIGINEUSE.

GALLINULA RUBIGINOSA. TEMM.

Planche 357.

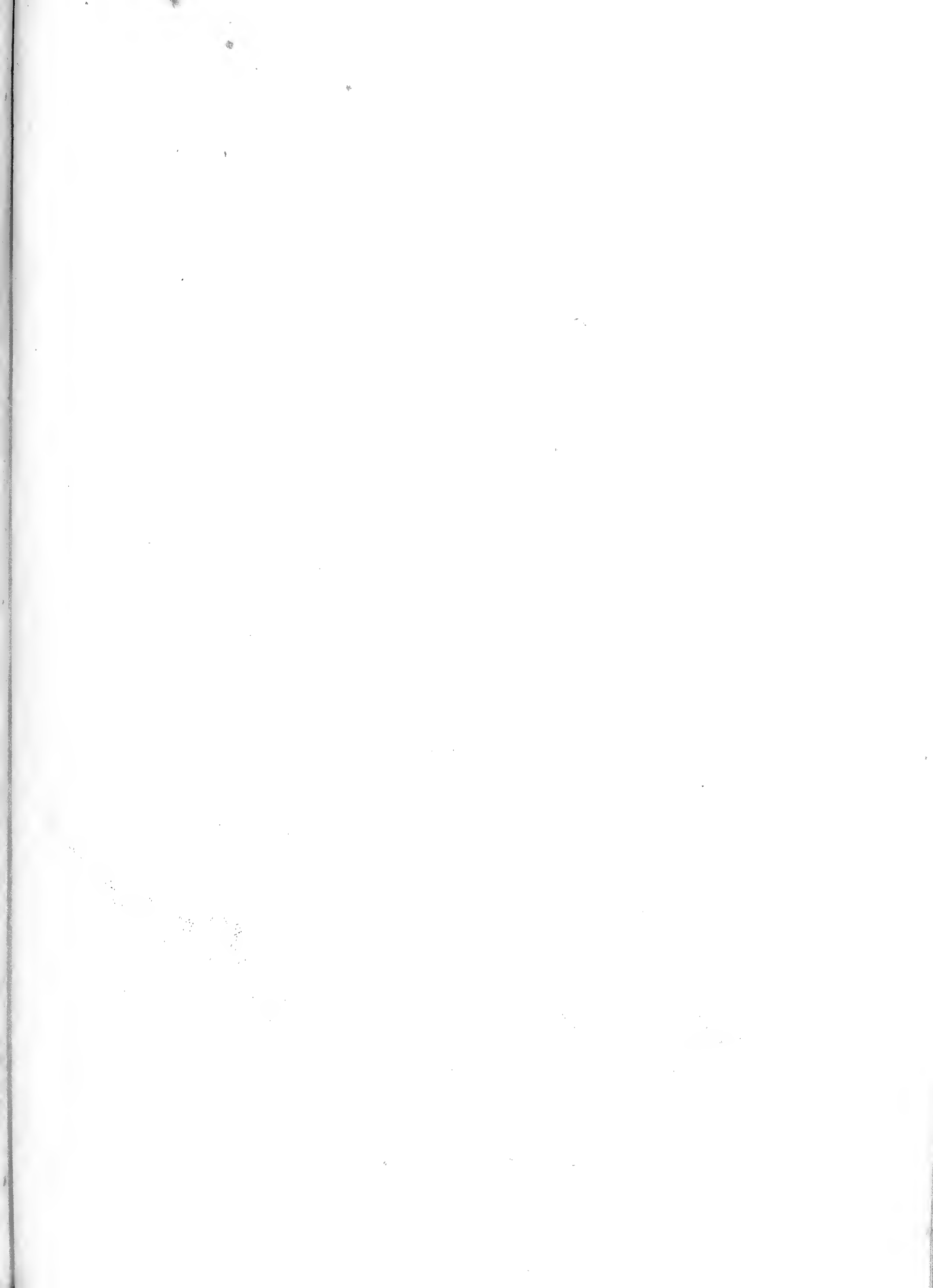
CE genre peu nombreux en espèces dans les îles de l'Archipel indien en compte cependant quelques-unes qui n'ont point été signalées dans les catalogues méthodiques. De ce genre est l'espèce envoyée de Java par nos voyageurs.

Le sommet de la tête, les joues, les côtés du cou, la poitrine et le ventre sont d'un marron-rougeâtre; toute la gorge est d'un blanc pur; la nuque, le dos, les couvertures des ailes et la queue sont d'un vert-cendré à légers reflets dans l'adulte et terne chez les jeunes; le poignet de l'aile est marbré de blanc et de verdâtre; le reste de l'aile est d'un cendré terne; toute la région abdominale est rayée transversalement de fines bandes blanches sur un fond cendré-verdâtre; le bec est d'un vert sombre, et les pieds sont d'un jaune vif. Longueur totale, six pouces.

On trouve l'espèce dans les roseaux des bords des rivières et dans quelques marais; elle paraît être assez commune à Java.

Musée des Pays-Bas.

RECUEIL D'OISEAUX, 60°. LIVRAISON.





Iacana à crêtes.

JACANA A CRÊTES.

PARRA GALLINACEA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 464.

LE genre *Parra*, très-peu nombreux en espèces, compte cependant des représentans sur les principales îles des mers équatoriales, en Asie, en Afrique et en Amérique; les espèces connues sont toutes réparties dans les régions intertropicales des Deux-Mondes. Celle que nous faisons figurer n'a point encore été signalée dans les méthodes, où se trouvent portées, sous le nom de *Jacana*, plusieurs espèces qui n'ont aucun rapport de formes ni de mœurs avec ces oiseaux.

Notre *Jacana* à crêtes diffère de ses congénères dans les Deux-Mondes par le nombre d'appendices membraneux dont la base du bec et le front sont ornés; trois petites crêtes réunies par la base sont placées à la file sur l'arête de la mandibule supérieure; celle postérieure, la plus grande et la plus développée des trois appendices, vient s'unir à une large plaque détachée qui couvre le front; ces caroncules, la peau des fosses nasales et les deux tiers des mandibules sont d'une belle teinte souci; la pointe des mandibules est noire. Le sommet de la tête, une large bande qui suit la direction

JACANA A CRÊTES.

de la nuque, les côtés et le devant de la région thorachique, ainsi qu'une partie du ventre, sont d'un pourpre noirâtre. Le dos et les ailes sont d'un brun olivâtre à reflets bronzés; les joues, les côtés et le devant du cou sont d'une teinte dorée; le bas-ventre, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc jaunâtre. Les pieds et les doigts ont une teinte vert-bleuâtre clair.

La taille de cette nouvelle espèce, découverte par M. Reinwardt dans ses voyages aux Moluques, est un peu plus forte que le *Parra Jacana* du Brésil; les proportions sont absolument les mêmes. On la trouve aux Célèbes; les deux individus du Musée des Pays-Bas ont été tués dans le district de Menado; l'espèce est aussi de passage à Amboine.

GENRE TALÈVE.

GENUS PORPHYRIO. BRISS.

Bec très-fort, dur, épais, conique, presque aussi haut que long, plus court que la tête; arête de la mandibule supérieure déprimée, se dilatant jusque très-avant sur le crâne en une plaque cornée.

Narines latérales, près de l'arête, percées dans la masse cornée du bec, à peu près rondes, ouvertes de part en part.

Pieds longs, forts; doigts très-longs dans quelques espèces; les antérieurs entièrement divisés, tous garnis latéralement de petites membranes très-étroites.

Ailes médiocres; la première rémige plus courte que la deuxième, troisième et quatrième, qui sont étagées.

LES *Talèves* vivent à peu près comme les *Poules d'eau*, leurs plus proches voisins; comme elles, ils ont les eaux douces pour lieu habituel de demeure; mais les marais et les immenses rizières du midi leur servent également d'asile et de retraite. Plus enclins par leurs appétits à donner la préférence aux substances céréales qu'aux herbes des plantes aquatiques, les *Talèves* fréquentent plus la terre que les *Poules d'eau*: ils se promènent avec élégance sur le liquide élément, et courent également avec vitesse et légèreté à terre, ou sur les plantes qui croissent dans les eaux. Leur corps n'est point aussi comprimé, ni aussi svelte que celui des *Poules d'eau*; leur formidable bec,

GENRE TALÈVE.

composé d'une substance très-dure et presque sans fosse nasale recouverte de membrane, leur sert d'instrument pour casser l'enveloppe des graines, et pour rompre les tiges les plus dures; leurs pieds, dont ils se servent pour saisir et pour porter leurs alimens au bec, sont pourvus de doigts très-longs, facilement rétractiles, et d'ongles qui se replient aussi avec quelque facilité, ce qui leur donne ce pouvoir de préhension. Un plumage éclatant, où le bleu de turquoise domine, est propre au plus grand nombre des espèces connues, et c'est parmi elles que notre espèce européenne, tant estimée des anciens, se distingue par sa beauté, par ses doigts d'une longueur qui semble disproportionnée, et ne se retrouve que dans les genres *Parra* et *Palamedea*; enfin, par son bec énorme, fort et dur, et par sa plaque frontale très-dilatée. L'espèce européenne est très-abondante dans le Midi, où elle n'a point été transportée d'Afrique, et acclimatée comme l'assurent ceux qui ne connaissent point la véritable espèce de nos contrées. On les voit en plusieurs villes de Sicile, dans les marchés et dans les rues, tant elles sont communes et faciles à apprivoiser.

Le porphyrion d'Europe, connu de nos jours sous le nom de *Poule Sultane* ou *Talève*, était un oiseau très-fameux chez les anciens. En grande vénération chez les Grecs et les Romains, on le considérait comme un hôte digne d'obtenir un asyle sous l'égide de la Divinité; il était nourri dans l'enceinte des temples et obtenait les mêmes soins que nous voyons encore de nos jours prodiguer à plusieurs espèces d'animaux dans les temples d'Indous par les sectateurs de la religion de Brama. Les ménageries et les collections d'histoire naturelle doivent sans doute leur origine à ce fanatisme religieux des peuples de l'antiquité; toutes leurs pensées, concentrées dans le culte, les portaient à consacrer les objets les plus remarquables de la nature à leurs

GENRE TALÈVE.

divinités; les sanctuaires furent les premiers dépôts où le voyageur remit sous la garde des prêtres, et comme un hommage rendu aux Dieux, les objets rares qu'il avait rapportés. On croit retrouver sur quelques médailles antiques les indices de ces actes religieux. Nous savons que des poissons étaient suspendus au temple de Neptune; des bois de cerfs décoraient les portes de ceux de Diane. Le Carthaginois Hannon consacra ainsi dans le temple de Junon une peau de gorgone, qu'on peut conjecturer être la dépouille de quelque grand singe d'Afrique. De nos jours encore, des églises et quelques chapelles conservent ces offrandes des voyageurs superstitieux; on voit dans plusieurs églises d'énormes ossemens de baleine suspendus aux voûtes ou au-dessus des portiques; un voyageur Italien a sans doute consacré dans l'église de *Notre-Dame-de-Cimez*, sur les bords du golfe de Gênes, le grand crocodile suspendu à la voûte. Un capitaine baleinier Nerlandais aura consacré au retour d'un voyage périlleux l'énorme tête de Cachalot, *Physeter Macrocephalus*, placée dans l'église de Scheveninge sur les bords de la mer.

La dénomination de *Porphyrio* date du temps d'Aldrovande; Brisson a fait usage de ce nom pour désigner un petit groupe dans lequel figurent des espèces étrangères à ce genre; Linné comprit ces oiseaux dans son genre *Fulica*, et Latham les plaça dans le genre *Gallinula*. J'en ai formé un genre distinct sous le nom *Talève* (*Porphyrio*) (voyez le Manuel d'Ornithologie 2^e. édition); et j'ai conservé à l'espèce européenne, celle connue des anciens, la dénomination de *Porphyrion*. On doit distraire du groupe mentionné les espèces de Linné, décrites sous les noms de *Fulica martinica* (1), et *Flavirostris*, que

(1) Cette espèce a été donnée par M. Vieillot, Galerie des Oiseaux, pl. 267, sous le nom de *Porphyrion tavoua*. En comparant cette figure à celle de la pl. 268 du même ouvrage qui

GENRE TALÈVE.

M. Cuvier range parmi les *Talèves* ; celles-ci n'ont point la même forme de bec, ni les narines ovoïdes ou rondes, percées dans la masse cornée; cet organe est, comme dans les *Poules d'eau*, fendu longitudinalement, dans une membrane qui couvre la grande fosse nasale; tandis que les narines des *Talèves* sont rondes ou ovoïdes, et que leur fosse nasale est très-petite. Nous connaissons aujourd'hui six espèces de *Talèves* indiquées dans le tableau ci-joint.

Esp. 1. TALÈVE PORPHYRION, ou le *Porphyrio* des anciens, *Porphyrio hyacinthinus*. (Voyez Manuel d'Ornitholog., 2^e Edit., pag. 698). On ne peut citer comme synonyme que la seule planche 87 des oiseaux d'Edwards, figure très-exacte. *Patrie*, les parties méridionales de l'Europe; particulièrement la Sicile.

Esp. 2. TALÈVE A MANTEAU VERT. (Manuel d'Ornith., pag. 700), *Porphyrio smargnotus*. C'est le *Fulica* ou *Gallinula porphyrio* des catalogues méthodiques, en exceptant des synonymes la planche 87 d'Edwards, et la variété B de Latham, qui ont rapport à l'espèce d'Europe, c'est le *Talève de Madagascar*. (Buff. pl. enl. 810). *Patrie*, les côtes orientales et occidentales d'Afrique, probablement encore Madagascar.

Esp. 3. TALÈVE MEUNIER de nos pl. coloriées 405, *Porphyrio pulverulentus*. *Patrie*, les parties méridionales de l'Afrique.

Esp. 4. TALÈVE BLANC, connu par la bonne figure publiée dans Phillip. voy. à Bot. Bay, tab. pag. 273. *Porphyrio albus*. Les jeunes sont couverts d'un plumage cendré-bleuâtre. *Patrie*, l'Océanie; Latham indique l'île de Norfolk.

Esp. 5. TALÈVE A MANTEAU NOIR. Cette espèce est décrite dans le Manuel d'Ornithologie pag. 701. *Porphyrio melanotus*. Les jeunes

fournit le portrait d'une *Gallinula*, on voit, du premier coup d'œil, que ces oiseaux sont de même genre, et que ce soi-disant *Porphyrio* est une *Gallinule*.

GENRE TALÈVE.

sont d'une teinte noire-bleuâtre; le duvet dont ils sont revêtus dans le premier période de l'âge est d'un noir parfait. Latham confond cette espèce avec le *Talève à manteau vert*. *Patrie*, l'Océanie, Nouvelle-Hollande.

Esp. 6. TALÈVE ÉMÉRAUDIN, de nos pl. col. 421. *Porphyrio smaragdinus*. *Patrie*, les îles de Java et de Sumatra.



Talève meunier, adulte.

Huet.

TALÈVE MEUNIER.

PORPHYRIO PULVERULENTUS. TEMM.

L'Adulte.—Planche 405.

CE *Talève* inédit est à peu près de la taille du *Talève à dos noir*, et à l'exception du bec, d'un quart moindre dans toutes ses dimensions que le *Talève à dos vert*; mais le bec est aussi gros et fort, et la plaque cornée aussi large et étendue que dans cette dernière espèce; les couleurs, quoique distribuées de la même manière, diffèrent beaucoup par les nuances. J'ai fait usage de la dénomination portée en tête de cet article, parce que la livrée de notre oiseau paraît être comme saupoudrée d'une poussière grisâtre. Un vert-porphyre et un bleu turquoise plus ou moins vif couvrent le plumage de quatre espèces, sur six qui nous sont connues; celle-ci est d'un ton bleu-grisâtre et d'un vert-olivâtre tirant au brun.

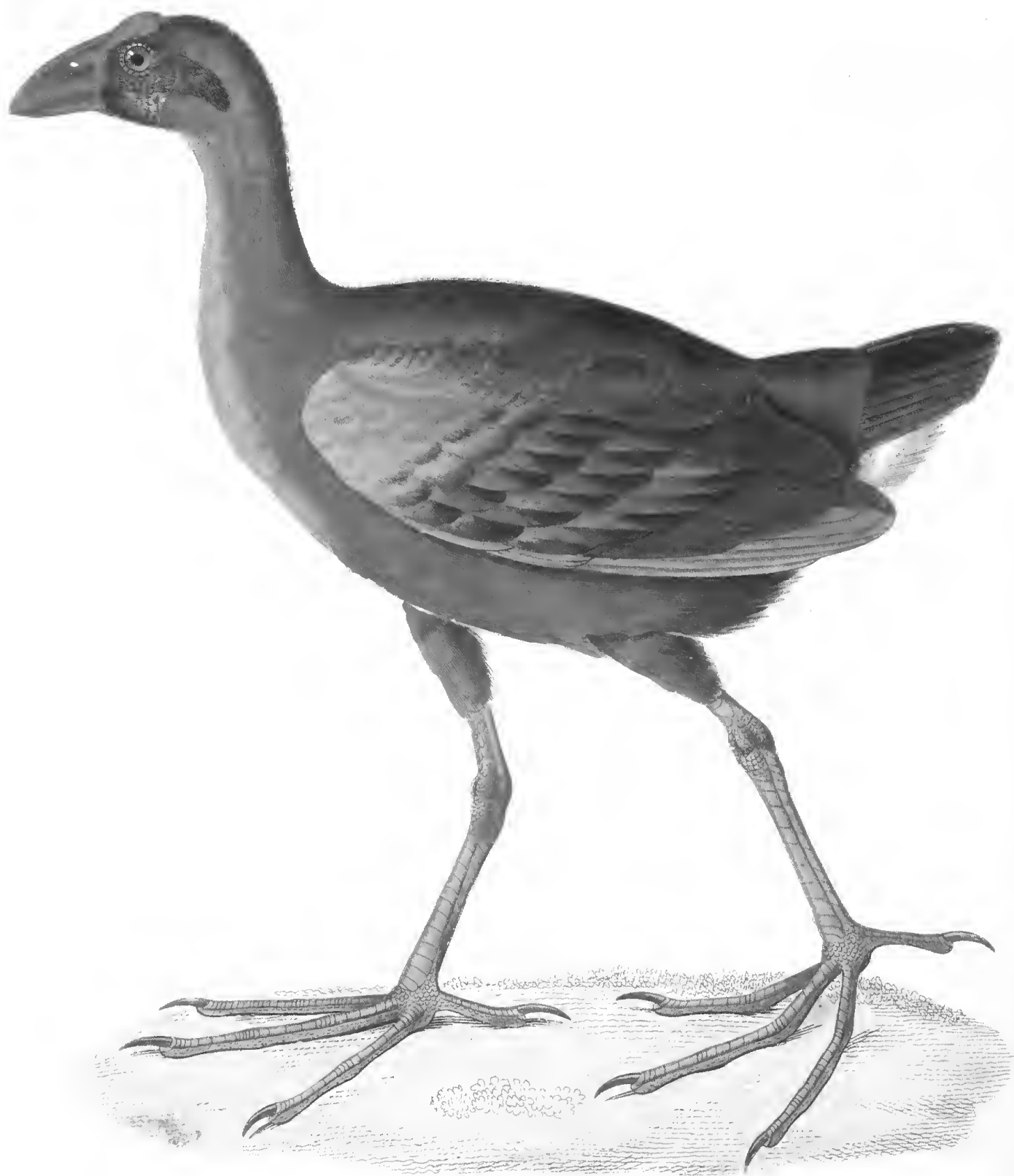
Un beau gris-bleuâtre couvre la tête et le cou; cette nuance prend un ton plus vif sur la poitrine et passe par teintes plus foncées au bleu pur dont les cuisses et l'abdomen sont couverts; les ailes sont d'un bleu-cendré, mais nuancé de verdâtre vers le bout des rémiges et des plumes secondaires; une partie des scapulaires, les premières plumes secondaires, tout le dos et la queue sont d'un brun-olivâtre;

TALEVE MEUNIER.

les couvertures inférieures de la queue sont blanches; le formidable bec, la grande plaque cornée du sommet de la tête, l'iris et les pieds sont rouges. Longueur totale de la pointe du bec au bout de la queue, quatorze pouces et demi.

On trouve ce joli Talève sur les bords des rivières qui arrosent les parties méridionales de l'Afrique. Le Talève commun ou à dos vert habite ces mêmes contrées et l'espèce est répandue jusqu'au Sénégal; le Talève meunier n'a point encore été rapporté des côtes occidentales de cette partie du globe.

Musées des Pays-Bas et de Paris.



Talève émeraude, adulte.

TALÈVE ÉMERAUDIN.

PORPHYRIO SMARAGDINUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 421.

CE beau *Talève* est l'espèce la moins grande des six portées dans l'Index générique que nous venons de publier sur ce groupe. Quoique plus petite de taille, elle est pourvue d'une plaque coronale pour le moins aussi étendue que l'est cette nudité chez les autres espèces. Cette plaque sert à caractériser notre *Talève émeraudin*, vu que, dans les deux sexes, elle est coupée abruptement en ligne horizontale vers l'occiput, tandis que ces nudités ont une forme plus ou moins arrondie dans les autres espèces. Les mâles, probablement les individus très-vieux, ont les parois latérales de cette membrane élevées en petites protubérances, et couronnant l'orbite des yeux. On peut encore énumérer parmi les caractères propres à cette espèce le petit appendice épineux à l'os de l'aile bâtarde, caché sous les plumes de cette partie.

L'adulte a les joues et l'occiput noirs; les côtés et la partie postérieure du cou, le ventre et les flancs, d'un bleu vif, ou bleu de roi; le devant du cou, la poitrine et le poignet de l'aile, d'un bleu verdâtre émeraude; le dos, les ailes et la queue, d'un bleu noirâtre à légère

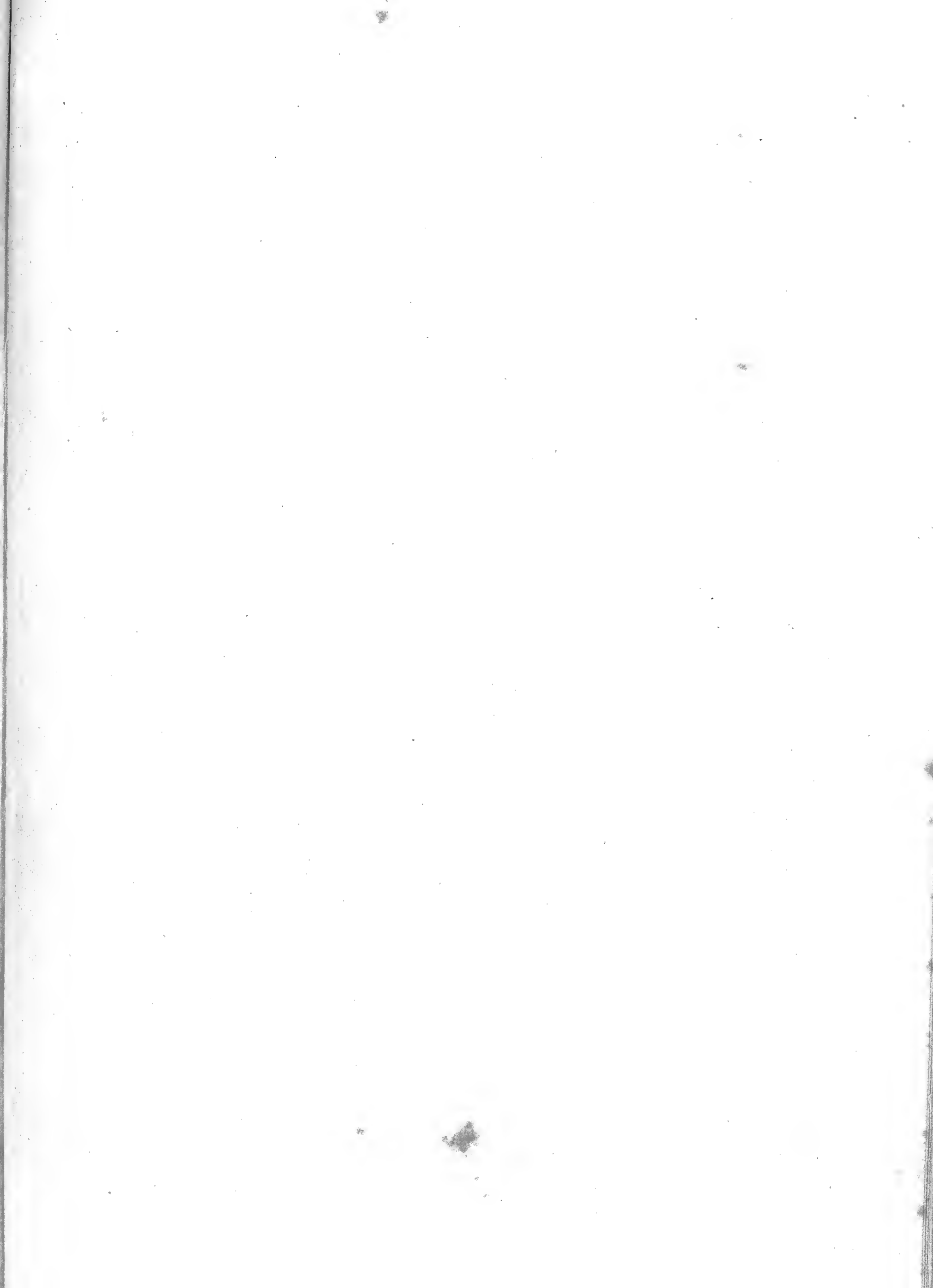
TALEVE ÉMERAUDIN.

nuance verdâtre; l'abdomen noir, et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur; le bec, la plaque nue du sommet de la tête et les pieds, d'un rouge porphyre. Longueur, de quatorze à quinze pouces. La longueur de dix-neuf pouces, indiquée par M. Horsfield, est sans doute une faute d'impression.

M. Horsfield donne une diagnose de cet oiseau dans le Catalogue des oiseaux de Java, *Transactions linnéennes*, vol. 13, pag. 194, sous le nom de *Porphyrio indicus*. Nous sommes convenus de le désigner sous celui de *Smaragdinus* qu'il porte depuis plusieurs années dans les collections.

Les jeunes de cette espèce ont la plaque frontale bien moins étendue; le bec et les pieds sont marbrés de noir, et le plumage, moins brillant, est d'un bleu noirâtre. Les petits naissent avec un duvet noir, et leurs premières plumes sont noirâtres.

Cette espèce est répandue sur le plus grand nombre des lacs des îles de Java et de Banda, *probablement* aussi sur ceux de Sumatra. Elle a les mêmes habitudes et la même manière de pourvoir à sa nourriture que notre *Porphyrio* d'Europe. Les individus se trouvent dans plusieurs collections.





Phalarope *liseré.*

Prêtre.

PHALAROPE LISERÉ.

PHALAROPUS FIMBRIATUS. TEMM.

Planche 370.

LE genre Phalarope nous avait offert jusqu'ici en deux espèces connues une légère différence dans la forme du bec; grêle, droit et un peu en alène dans la première de ces espèces, plus déprimé et un peu dilaté sur les côtés dans la seconde. La troisième espèce dont nous donnons le portrait de grandeur naturelle est caractérisée par un bec grêle et en alène, mais long et un peu fléchi à la pointe; un autre caractère qui la distingue bien plus encore des deux espèces européennes, consiste dans la forme des franges ou festons qui bordent les doigts; des bordures en lobes arrondis garnissent les doigts des Phalaropes qui habitent les parties septentrionales du globe; notre Phalarope liseré a les doigts pourvus de bordures à peu près droites et formant comme une espèce de bordure assez étroite. La distribution des couleurs a quelque analogie avec notre *Phalarope hyperboré*; mais c'est plus particulièrement dans la nature du plumage très-serré, très-lisse et abondamment garni de duvet, qu'on peut remarquer l'identité générique de ces espèces; toutes les trois sont pourvues d'une livrée imperméable, propre à voguer sur l'élément qui doit leur fournir la subsistance.

PHALAROPE LISERÉ.

Nous connaissons ce Phalarope nouveau par l'examen de deux individus absolument pareils par les couleurs du plumage; il est présumable que cette bigarrure cendrée et couleur marron des plumes du dos doit servir d'indice en faveur de la double mue. Le changement que cette mue paraît opérer dans les couleurs du plumage peut encore servir de moyen pour constater l'identité générique de ces espèces, vu que les deux couleurs indiquées se trouvent sur la livrée des espèces européennes, et qu'elles en sont revêtues aux deux époques du renouvellement de leur plumage.

Ce Phalarope porte sur les côtés du cou une large bande noire, longitudinale, partant de l'orbite des yeux et aboutissant vers la région thorachique dans une grande tache marron, placée vers l'insertion des ailes; le dos et les scapulaires sont d'un beau gris-cendré marqué de grandes taches marron; le sommet de la tête et le lorum d'un gris clair; la nuque, la gorge, le ventre et l'abdomen d'un blanc pur; la poitrine légèrement teintée de roussâtre; les ailes et la queue d'un gris-brun; le bec noir et les pieds verdâtres.

Les sujets revêtus de la livrée du jeune âge ont la bande longitudinale des côtés du cou marquée de brun-marron; le devant du cou et la poitrine nuancés de roussâtre; tout le plumage des parties supérieures varié de brun, de roux et de cendré avec des bordures blanches.

On le trouve, dit-on, au Sénégal. Les deux individus que j'ai vus font partie des collections ornithologiques de M. le comte de Riocour à Nancy, et du baron Laugier à Paris. J'ai reçu des dépouilles de deux jeunes individus des côtes du Mexique.

GENRE CÉRÉOPSE.

GENUS CEREOPSIS. LATH.

Bec très-court, fort, obtus, presque aussi élevé à sa base que long, couvert d'une cire qui s'étend vers la pointe qui est voutée et comme tronquée. Mandibule inférieure évasée à la pointe.

Narines très-grandes, percées vers le milieu du bec, entièrement ouvertes.

Pieds à tarse plus long que le doigt du milieu; pouce articulé à la partie postérieure du tarse, long; doigts antérieurs palmés, garnis de membranes profondément découpées. Ongles très-gros et forts.

Ailes amples; couvertures à peu près aussi longues que les rémiges; première penne un peu plus courte que les suivantes.

ON n'a point encore pu obtenir de renseignemens positifs sur les mœurs, les habitudes et la manière dont se nourrit cet oiseau, jusqu'ici l'unique espèce de son genre. Quelques auteurs méthodiques l'ont classé dans la grande famille des *Grales*; nous le mettons à la tête des oiseaux *Palmipèdes* avec lesquels ses formes extérieures paraissent l'associer. (Voyez analyse du système dans le *Manuel d'Ornithologie*.)

CÉRÉOPSE CENDRÉ.

CEREOPSIS NOVÆ-HOLLANDIÆ. LATH.

L'Adulte. — Planche 206.

LATHAM a fait connaître cet oiseau dans le *Synopsis*, second supplément, page 325. La description très-succincte est accompagnée d'une figure peu exacte, planche 138; ce qui nous engage à publier un nouveau portrait de cet oiseau.

Les formes totales sont à peu près celles de l'Oie, mais les pieds sont plus longs, et une partie de la cuisse est nue au-dessus du genou. Une peau ridée et jaunâtre couvre le front; le sommet de la tête est d'un blanc-pur; tout le reste du plumage est d'un cendré-foncé, ondé sur le dos de cendré-roussâtre, et marqué aux couvertures des ailes d'une tache ronde, noire; queue d'un brun obscur; rémiges noires. La partie nue de la jambe et le tarse presque en entier sont d'un jaunâtre-orange; les doigts et les membranes sont noirs. Longueur, deux pieds et demi à trois pieds.

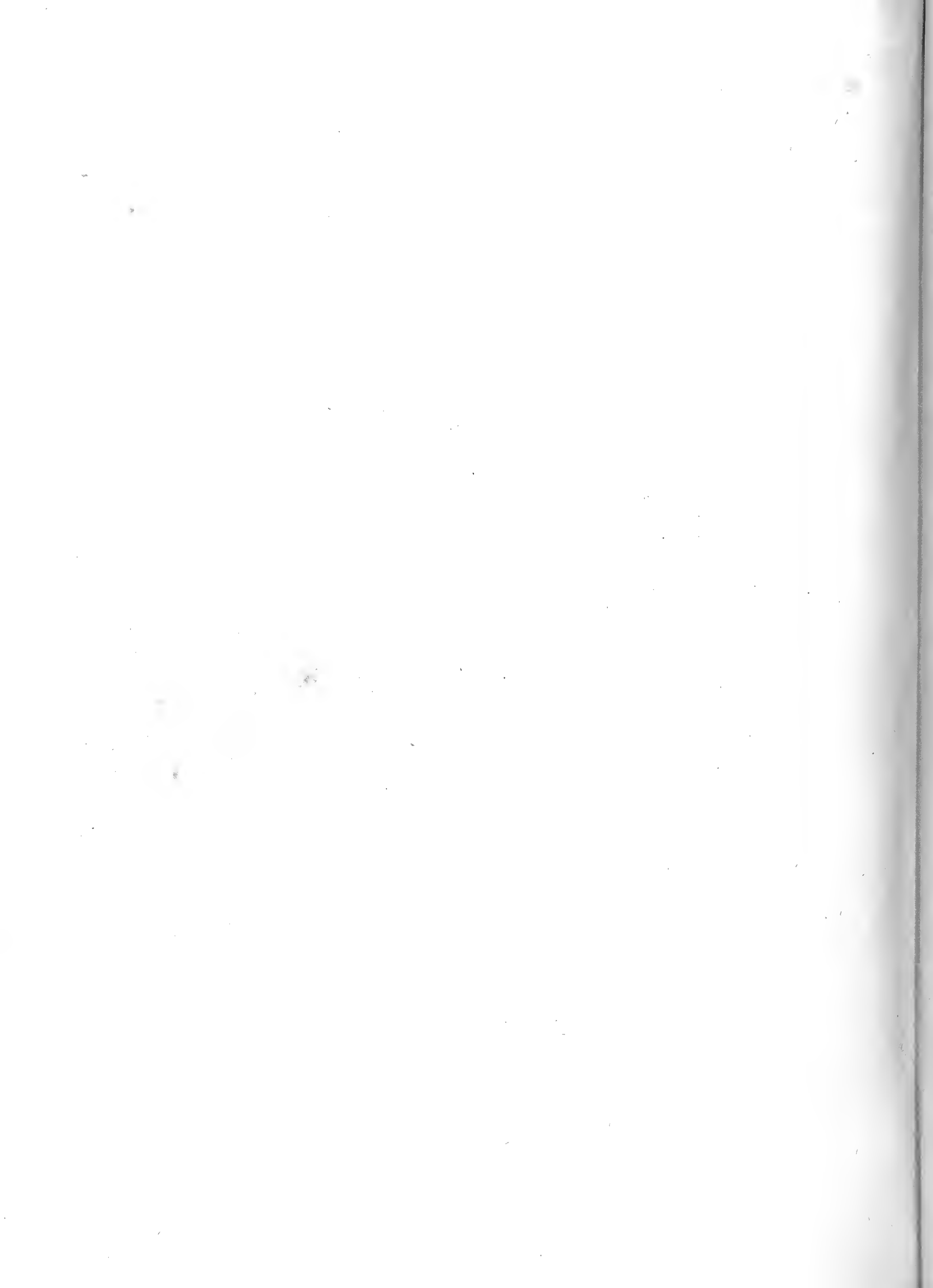
On trouve cet oiseau à la baie de l'Espérance et sur une partie des côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande.

Musées de Paris, de Londres et de Berlin.



Céréopse cendré.

Huet.





Bec en fourreau *blanc*, adulte.

GENRE BEC EN FOURREAU.

GENUS CHIONIS. FORSTER.

Bec fort, gros, dur, conico-convexe, comprimé, fléchi vers la pointe; base de la mandibule supérieure près de moitié recouverte par une gaine ou fourreau de substance cornée, découpé par devant, et garni de sillons longitudinaux; mandibule inférieure lisse, formant un angle ouvert.

Narines marginales au milieu du bec, sur le bord de la substance cornée.

Pieds médiocres; partie nue du tibia très-petite; doigts bordés d'un rudiment et calleux en dessous; celui du milieu et l'externe demi-palmé; l'interne uni seulement à la base; le postérieur élevé de terre.

Ailes médiocres; la deuxième rémige la plus longue; poignet de l'aile tuberculé.

BEC EN FOURREAU BLANC.

CHIONIS VAGINALIS. FORST.

L'Adulte. — Planche 509.

L'ESPÈCE unique de ce genre a été découverte par Forster, dans le voyage de circumnavigation du capitaine Cook. Les voyageurs anglais ont observé ces oiseaux dans les parages méridionaux de la

BEC EN FOURREAU BLANC.

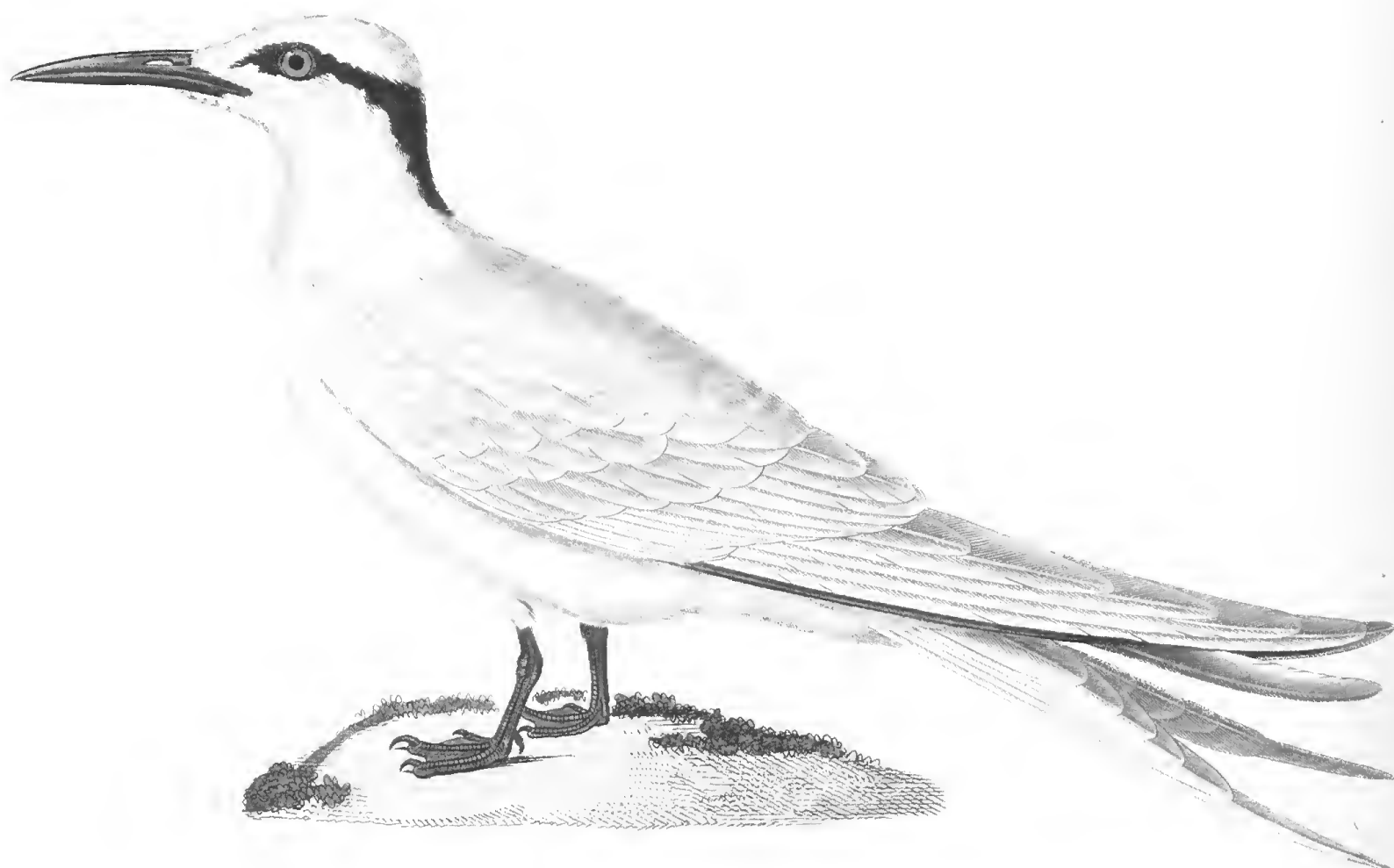
Nouvelle-Zélande et de la terre des Etats, et les marins français en ont rapporté du détroit de Magellan et des mers du cap Horn; ce qui prouve l'existence de l'espèce, sous la même latitude, dans les deux hémisphères.

Tout son plumage est d'un blanc éclatant; les plumes du cou sont un peu soyeuses. Le bec est fort gros, légèrement arrondi, d'un blanc sale, noirâtre à la pointe; sa longueur est de quinze lignes; sa circonférence de vingt-cinq à la base. Les plaques cornées qui entourent la base du bec sont immobiles, à l'exception, peut-être, de celle dont la mandibule supérieure est recouverte, qui paraît susceptible de mouvement. Les joues nues, jaunâtres, avec des caroncules de la même couleur. Les pieds, d'un noir rougeâtre, sont largement écailleux; la membrane qui unit le doigt externe à celui du milieu est courte; les ongles sont noirs; la couleur de l'iris est plombée. Longueur totale, quinze pouces.

Les naturalistes Quoy et Gaimard ont décrit et fait figurer cette espèce dans l'atlas du Voyage autour du Monde du capitaine Freycinet, planche 30, et M. Vieillot en a donné une bonne figure dans la Galerie des Oiseaux, vol. 2, pl. 218, sous le nom de *Chionis necrophagus*. Nous en publions le portrait, parce que c'est le seul représentant de ce genre non figuré dans les œuvres de Buffon.

L'individu tué par M. Bérard aux îles Malouines était alors occupé à se repaître de moules, dont la force de son bec lui donne la faculté d'ouvrir les valves. Sa chair fut mangée, et elle n'exhalait aucune mauvaise odeur, comme celle des oiseaux de la même espèce que Forster se procura, et qui probablement s'étaient nourris de cadavres d'animaux à moitié corrompus.

Des sujets à l'état adulte font partie des Musées de Paris et des Pays-Bas.



Hirondelle de mer, nuque noire.

HIRONDELLE DE MER A NUQUE NOIRE.

STERNA MELANAUCHEN. TEMM.

L'Adulte. — Planche 427.

CETTE espèce nouvelle est bien caractérisée par la couleur noire de toute la partie postérieure du cou; ce noir encadre parfaitement l'espèce de calotte d'un blanc pur dont le sommet de la tête est revêtu, en ce qu'elle va couvrir la joue et passe sur l'orbite des yeux vers la commissure du bec, qui est totalement blanche; un gris de perle très-clair forme la teinte du dos et des couvertures des ailes; la longue queue très-fourchue et les pennes des ailes sont d'un blanc éclatant, excepté toutefois la barbe extérieure de la première rémige qui est noire, tout le reste est d'un beau blanc légèrement teint de rose dans le vivant. Les pieds et le bec sont d'un noir parfait. Longueur, treize à quatorze pouces.

Les individus rapportés par les expéditions nautiques ont été tués sur les côtes maritimes des Célèbes et dans les îles les plus reculées du grand Archipel.

Musées des Pays-Bas et de Paris.

HIRONDELLE DE MER A VENTRE NOIR.

STERNA MELANOGASTER. TEMM.

L'Adulte en été. — Planche 434.

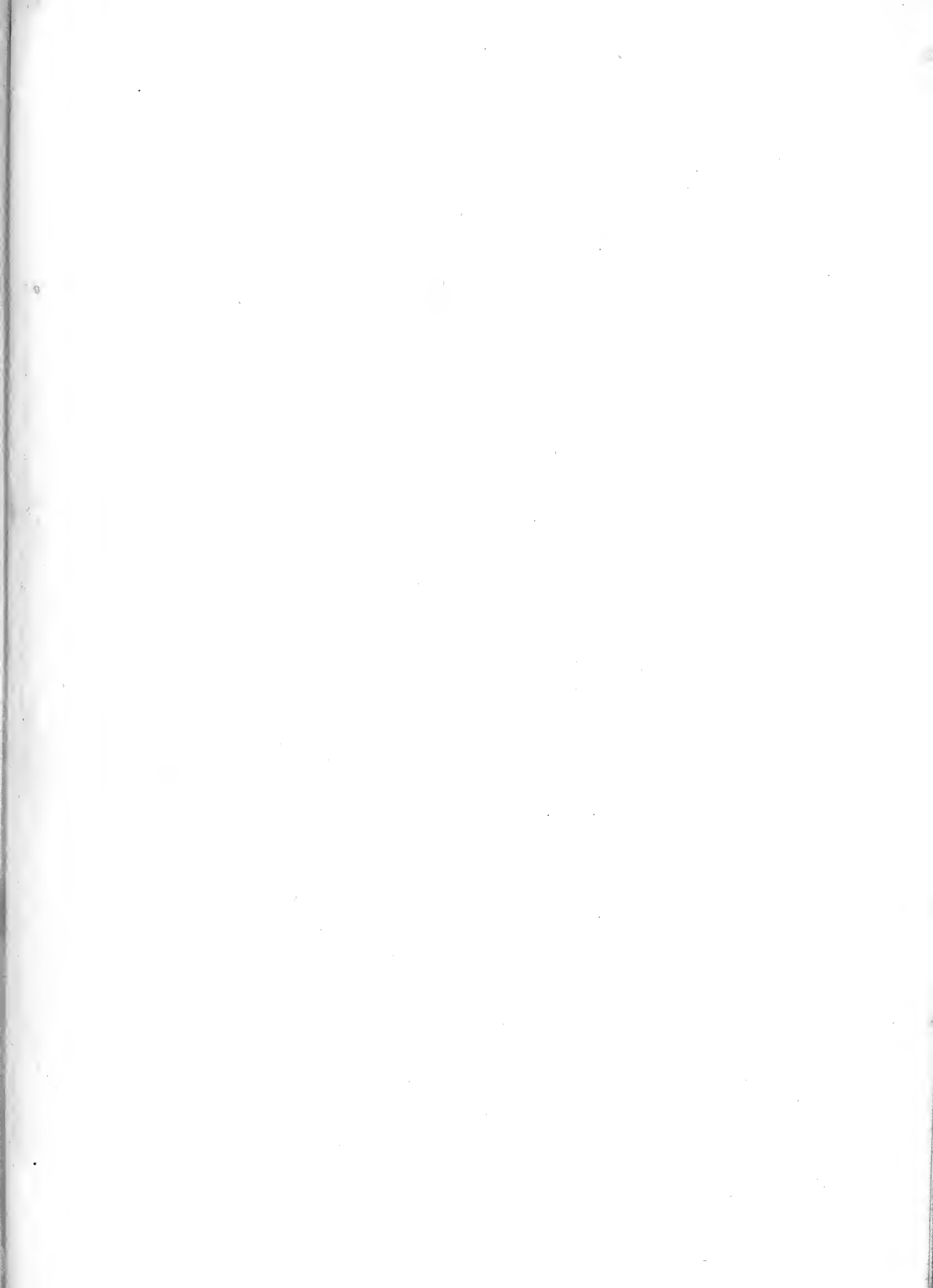
LA livrée d'été de cette autre petite espèce est remarquable par le noir parfait de toutes les parties inférieures, depuis la poitrine jusques y compris les couvertures du dessous de la queue; une calotte noire couvre la tête et la nuque; mais le lorum et les bords du bec sont blancs, de même que les joues et le devant du cou; la nuque, la poitrine et le dos d'un gris-cendré; les couvertures des ailes d'un gris bleuâtre; les pennes des ailes et de la queue d'un gris blanchâtre velouté, mais les pointes des rémiges d'un brun clair. Le bec et les pieds sont d'un jaune pâle sur les dépouilles; ils peuvent avoir une teinte plus vive dans le vivant: l'ongle du doigt du milieu est très-long. Dimension en total, dix pouces et demi.

La livrée du jeune et celle de la saison hivernale différent. Voyez Horsf., Cat. L'espèce a été trouvée sur les côtes des îles de Ceylan et de Java, et le littoral de l'Inde.

Musées des Pays-Bas, de Paris et de Londres.



Hirondelle de mer ventre noir.





Hirondelle de mer ^{à bec grêle}
panay, adulte.

HIRONDELLE DE MER A BEC GRÊLE (1).

STERNA TENUIROSTRIS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 202.

CETTE nouvelle espèce nous montre les formes du *Noddi*, *sterna stolida* de Linné, sous des dimensions moins grandes, et munie d'un bec droit et grêle. Le *petit Fouquet* des Philippines de Sonnerat, tab. 85, diffère de celle-ci et du *Noddi* ou *Mouette brune* des pl. enl. 997, par sa taille plus grande et par un bec un peu courbé et fléchi à la pointe. Nous ne voyons point pour quel motif certains naturalistes ont jugé convenable de séparer cet oiseau des autres Hirondelles de mer. En faisant du *Noddi* un genre distinct à cause de la forme un peu différente du bec, on se verrait entraîné par un motif semblable à ériger en genre la Sterne du présent article, et le *petit Fouquet des Philippines* de Sonnerat ne pourrait plus figurer dans aucun de nos groupes. La *Sterna caspia* ou *Hirondelle de mer tchegrava* de nos côtes, et notre *petite Hirondelle de mer*

(1) Cet oiseau porte par erreur, sur notre planche 202, le nom d'*Hirondelle de mer panay*. Nous prions de corriger cette méprise. L'Hirondelle de mer panay, *Sterna panaya* des Méthodes, a été figurée et décrite par Sonnerat sous son plumage du jeune âge; nous publierons dans la suite de cet ouvrage la figure et la description de la livrée parfaite de l'adulte.

HIRONDELLE DE MER A BEC GRÊLE.

formerait aussi deux genres, et nous doutons que par un tel moyen on puisse parvenir à réunir quatre espèces de Sternes connus dans un même groupe; plus on voudra multiplier les coupes dans les familles naturelles, plus on sera dans la nécessité d'en faire de nouvelles pour les espèces anomales que l'on trouve dans les contrées encore peu visitées par les naturalistes; nous posséderons par ce moyen une série de noms nouveaux; la ligne de démarcation des groupes deviendra de plus en plus restreinte, il sera impossible de les définir par des mots; les caractères, pris des formes qui nous servent pour reconnaître les espèces d'un genre naturel, ne seront plus si faciles à vérifier; une méthode toute indigeste de minuties remplacera la série naturelle; les espèces seront constamment ballotées de genre en genre, et l'on sera surpris de voir s'écrouler avant sa confection complète un échafaudage méthodique où tout a été conçu, excepté l'harmonie avec la nature.

Notre espèce, qui fait le sujet de cet article, a le bec droit et grêle; les mandibules, vers la pointe, un peu fléchies en dedans; les pieds courts; la palmure des doigts large et complète; la queue longue, conique et dépassée par les ailes. Un gris-blanchâtre couvre le sommet de la tête et toute la nuque; ce gris passe, par des nuances, au cendré-brun et prend un ton noir-enfumé sur les plumes des ailes et de la queue; les parties inférieures du corps sont de cette couleur; les côtés du cou ont une légère teinte cendré-bleuâtre; la gorge et le devant du cou sont noirs; les pieds sont bruns et le bec est noir. Longueur totale, de dix pouces et demi à onze pouces.

On trouve cette espèce sur les côtes occidentales de l'Afrique; l'individu que nous figurons sous son plumage parfait a été rapporté du Sénégal. La livrée du jeune n'est point encore connue.

Musées des Pays-Bas et de Paris.

GENRE MOUETTE (1).

GENUS LARUS. LINNÉ.

Bec long ou de médiocre grandeur, très-fort, dur, comprimé, tranchant sur les bords, fortement courbé vers la pointe; mandibule inférieure formant un angle saillant, plus courte que la supérieure.

Narines latérales au milieu du bec, longitudinalement fendues, ou un peu oblongues, étroites, percées de part en part.

Pieds grêles, nus au-dessus du genou; tarse long; trois doigts devant entièrement palmés; le pouce libre, court ou remplacé par un tubercule, s'articulant très-haut sur le tarse, au-dessus des autres doigts, et ne touchant point la terre.

Ailes longues; la première rémige à peu près de la longueur de la deuxième.

Queue à pennes d'égale longueur, ou de forme un peu fourchue.

CES oiseaux, vrais Vautours ou Cathartes des mers, sont lâches et voraces. A l'instar de ces cloaques vivans qui purgent la terre de ca-

(1) Nous avons dit, deuxième édition du Manuel d'Ornithologie, vol. 2, pag. 755, que l'habitude de sectionner ce genre en *Goelands* et *Mouettes* nous fit adopter alors cette division reconnue vicieuse; ayant remarqué depuis qu'elle expose à des erreurs graves dans la nomenclature, nous avons pensé qu'il serait préférable d'adopter l'un de ces noms généralisé à toutes les espèces du genre: nous supprimons conséquemment le premier, et adoptons le second, généralement plus en vogue. Le nom de *Mauve*, inscrit en tête du genre dans le Manuel, aurait pu être conservé s'il n'offrait l'inconvénient d'un changement de noms connus et adoptés; il est encore vicieux, vu qu'ayant été donné à un genre de plantes, on ne doit plus en faire usage dans

GENRE MOUETTE.

davres, ils n'osent attaquer que des animaux faibles, les cadavres qui flottent sur la mer, les mollusques, le frai dont la mer est couverte, les poissons, les insectes qui nagent à la surface ou qui volent sur les eaux sont leur pâture. Ils purgent les plages maritimes des cadavres que la mer rejette sur ses rivages. Avides et gourmands, ils se battent avec fureur et s'arrachent leur proie; l'individu maladif ou blessé, fût-il de leur espèce, est promptement dépecé et englouti : les substances animales se digèrent promptement dans leurs viscères, et de là résulte une faim sans cesse aiguillonnée par le besoin. Aussi patients que voraces, ils peuvent se passer long-temps de toute nourriture, surtout lorsque la tempête contrarie leur goût dominant; c'est alors qu'on les voit rôder partout, parcourir d'un vol rapide des espaces très-étendus, explorer les terres, les rivières et les lacs, et saisir tout ce qui peut assouvir leur faim. Comme les rapaces, ils dégorgent les os, les écailles, le poil et les plumes que leur glotonnerie leur fait avaler, et qui passent facilement par leur large bec et leur ample viscère. Ils bravent les plus fortes tempêtes, mais ne peuvent résister aux rafales; ils se balancent avec une souplesse admirable au-dessus des vagues, et tombent avec vélocité sur la proie, soit qu'elle nage ou qu'elle vole. Quelques espèces se nourrissent habituellement d'insectes ailés, de vers et de très-petits mollusques qu'elles viennent capturer sur les eaux douces ou saumâtres. Repus, ils se posent souvent à terre; mais dans les temps calmes ils semblent choisir les eaux pour s'y reposer à l'abri du danger; le nid, sans aucun apprêt,

la zoologie. Je propose de donner à notre *Grand noir Manteau* (*Larus marinus*) le nom de *Mouette Goeland*, afin qu'on puisse le distinguer plus exactement des deux autres espèces, dont le manteau est noir.

Voyez l'article *Goeland* et *Mouette* dans les *OEuvres* de Buffon, et la synonymie plus détaillée des espèces d'Europe dans le *Manuel*, deuxième édition.

GENRE MOUETTE.

est formé par quelques brins d'herbe, dans un enfoncement à la sommité des dunes ou entre les rochers et les plages rocailleuses. Les femelles ne diffèrent des mâles que par leur taille un peu moins forte. Le plumage des jeunes diffère beaucoup de celui des vieux; il varie tellement depuis la naissance jusqu'à l'état adulte, et même jusqu'à l'âge avancé, qu'il n'est pas étonnant qu'un très-grand nombre d'espèces nominales ont été formées; leur mue double, et la différence entre la livrée du printemps et celle d'automne n'a pas peu servi à augmenter la confusion que j'ai pris à tâche de rétablir plus ou moins dans le Manuel, auquel nous référons pour les espèces européennes données dans notre indication succincte des espèces aujourd'hui bien connues (1).

On a proposé récemment trois coupes génériques dans ce groupe très-naturel, *Larus*, *Gavia* et *Xema*; on a cherché vainement à les définir par des mots: c'est aujourd'hui de vogue; on voit des genres et des coupes nouvelles dans celles qui sont les plus naturelles, et dont les espèces sont les mieux assorties; une queue fourchue a valu au *Larus sabinii* le nom générique *Xema*. Comme cette coupe a été basée sur la vue d'un sujet unique en plumage parfait d'adulte, on s'est empressé d'en faire un genre nouveau; mais cette brillante conquête méthodique n'est plus propre à recevoir le *jeune Larus sabi-*

(1) Nous avons dit, Manuel, page 755: « Les marques auxquelles on peut reconnaître les individus dans la livrée parfaite sont, 1° la couleur blanche de la queue, sans taches ou bandes noires; 2° aucune trace de taches noires au bec. » — Ce qui est vrai et constant pour les espèces d'Europe, mais qu'on ne doit pas étendre à toutes les espèces étrangères; car *Larus leucomelas* a dans l'état adulte une large bande noire placée vers le bout des pennes, et *Larus melanurus* a la queue noire dans tous les âges, et terminée par une bande blanche chez l'adulte seulement. Le bec de quelques espèces est rayé de noir parfait sur un fond rouge vif; exemple de plus à l'appui de cette règle que, dans la nature organisée, on ne peut établir des caractères applicables rigoureusement à toutes les espèces d'un genre.

GENRE MOUETTE

nii, dont les plumes de la queue, au premier période de l'âge, sont égales; *Larus minutus* jeune serait à ce titre une *Xema*, et l'adulte une *Gavia* ou un *Larus*, car dans le premier état elle a la queue fourchue, tandis que l'adulte a les plumes égales: le coup d'œil minutieux du méthodiste sur les deux états de *Larus tridactylus* pourrait valoir à cette espèce une place dans deux genres, et peut-être bien dans un troisième, vu le manque de pouce, remplacé par un tubercule.

Nous classons nos *Mouettes* (*Larus*) par ordre de grandeur, ne pouvant les sectionner géographiquement, vu que plusieurs espèces vivent sous l'un et l'autre hémisphère.

Esp. 1. MOUETTE BURGERMEISTER, figurée sous ce nom par Naumann, Ois. d'Allem., tab. 35. Voyez la description des livrées différentes, Manuel, vol. 2 et 3 (1). C'est, de Brunnich, LARUS GLAUCUS: confondue avec notre espèce cinquième par plusieurs naturalistes. *Patrie*, les régions du cercle arctique.

Esp. 2. MOUETTE GOELAND OU GRAND MANTEAU NOIR de nos côtes, très-bien figuré par Pennant, Brit. zool., tab. L; car le *Goeland noir manteau* de Buff., pl. enl. 990, ne doit pas être cité ici; j'ai acquis la certitude que cette planche de Buffon est faite sur la petite espèce de nos côtes, *Larus flavipes*, notre *Mouette à pieds jaunes*. C'est LARUS MARINUS. *Patrie*, le nord et les parties tempérées de l'Europe.

Esp. 3. MOUETTE A QUEUE BLANCHE ET NOIRE, figurée par Vieill. Galer. des Ois., pl. très-distincte du n° 2; quoique ayant comme cette espèce et comme celle du n° 6 le manteau noir, j'en rapproche comme jeune âge *Larus pacificus*, Lath. Supp., Ind. esp. 1. C'est LARUS LEUCOMELAS. *Patrie*, les rivages de l'Océanie.

(1) Ce troisième volume sera publié très-incassamment; le manuscrit est prêt depuis long temps, mais il doit subir encore une révision sévère.

GENRE MOUETTE.

Esp. 4. MOUETTE ICHTYAËTE, figurée par Gmelin, voy. tab. 30 et 31, mais point illustrée par une planche coloriée; Pallas en fait aussi mention sous ce nom de LARUS ICHTYAËTUS. *Patrie*, les contrées chaudes de l'Asie, les bouches du Gange, l'Afrique septentrionale, la mer Rouge; rarement en Europe.

Esp. 5. MOUETTE A MANTEAU BLEU, toujours confondue avec le *Burgermeister*, mal figurée, pl. enl. 253 de Buffon; voyez les autres synonymes dans le Manuel, vol. 2 et 3. C'est LARUS ARGENTATUS. *Patrie*, à peu près cosmopolite, dans les régions situées entre le cercle arctique et antarctique.

Esp. 6. MOUETTE A PIEDS JAUNES. Voyez la figure de Buff., pl. enl. 990, sous le nom de *Noir Manteau*. Ce sera LARUS FLAVIPES. *Patrie*, toute l'Europe et une partie de l'Afrique; vit aussi dans les deux Amériques, plus commun vers le midi que dans le nord.

Esp. 7. MOUETTE GLAUÇOÏDE; pas encore figurée, mais bien connue des naturalistes, et décrite par Meyer, Taschenb., vol. 3, p. 197 (1). C'est LARUS GLAUÇOÏDES. *Patrie*, le cercle arctique; de passage vers le midi de l'Europe.

Esp. 8. MOUETTE QUEUE NOIRE, de nos pl. col. 459, et de la pl. 57 en noir de l'atlas de Krusenstern. LARUS MELANURUS. *Patrie*, le Japon et l'Asie.

Esp. 9. MOUETTE D'AUDOUIN, dont nous donnons une figure pl. col. 480. Découverte et décrite par M. Payraudeau, Ann. des Scien., août 1826, pag. 462. LARUS AUDOUINII. *Patrie*, l'Europe méridionale.

Esp. 10. MOUETTE BLANCHE OU SÉNATEUR, de Buffon pl. enl. 994. C'est LARUS EBURNEUS. *Patrie*, les contrées du cercle arctique.

(1) Cette espèce distincte, commune dans le nord et de passage sur nos côtes, est d'un tiers à peu près moindre que *Larus glaucus*; elle a comme cette Mouette le bout des rémiges d'un blanc pur; tous les âges seront décrits Manuel, vol. 3.

GENRE MOUETTE.

Esp. 11. MOUETTE A PIEDS BLEUS, Buff., pl. enl. 977, sous le nom de *Grande mouette cendrée*. C'est, de Linné, LARUS CANUS. *Patrie*, l'Europe.

Esp. 12. MOUETTE TRIDACTYLE. L'adulte par Naumann. Vogel. Deut., t. 56., Nachtr. La pl. enl. 387 de Buff. est le jeune en mue. C'est LARUS TRIDACTYLUS. *Patrie*, l'Europe et l'Asie.

Esp. 13. MOUETTE A CAPUCHON NOIR, pas figurée, mais décrite dans le Manuel, vol. 2 et 3. LARUS MELANOCEPHALUS. *Patrie*, les contrées orientales de l'Europe et l'Asie.

Esp. 14. MOUETTE A CAPUCHON CENDRÉ, figurée par le prince de Neuwied, Zool. Beit., pl. col., et par Vieillot, Galerie des Oiseaux, pl. 289. C'est LARUS CIRROCEPHALUS. *Patrie*, l'Amérique méridionale.

Esp. 15. MOUETTE A IRIS BLANC, de nos pl. col. 366. L'adulte. C'est LARUS LEUCOPHTHALMUS. *Patrie*, l'Afrique septentrionale, mer Rouge et l'Inde.

Esp. 16. MOUETTE A CAPUCHON PLOMBÉ, figurée par Wilson, Americ. Ornit., vol. 9, pl. 74, fig. 4, sous le faux nom de *Ridibundus*; aussi Cat. car., tab. 89. LARUS ATRICILLA. *Patrie*, l'Amérique septentrionale et la mer Méditerranée.

Esp. 17. MOUETTE RIEUSE OU CAPUCHON BRUN, de Buff. pl. enl. 970, mieux Naumann; voyez Deutchl, t. 52, figure 44, la livrée d'été, et pl. enl. 969 la livrée d'hiver. Voyez les Synonymes, Manuel. LARUS RIDIBUNDUS. *Patrie*, très-répandu en Europe.

Esp. 18. MOUETTE A MASQUE BRUN, pas figurée, mais décrite dans le Manuel d'Ornit. C'est LARUS CAPISTRATUS. *Patrie*, le nord de l'Europe.

Esp. 19. MOUETTE A BEC NOIR, des pl. col. 504; l'adulte en livrée d'été. C'est LARUS MELANORHYNCHUS. *Patrie*, les côtes de l'Amérique méridionale.

GENRE MOUETTE.

Esp. 20. MOUETTE SABINE, illustrée par une figure en noir, Transact. Linn., vol. 12, pag. 520, tab. 29. C'est LARUS SABINI. *Patrie*, les régions du cercle arctique; les jeunes, de passage le long de nos côtes.

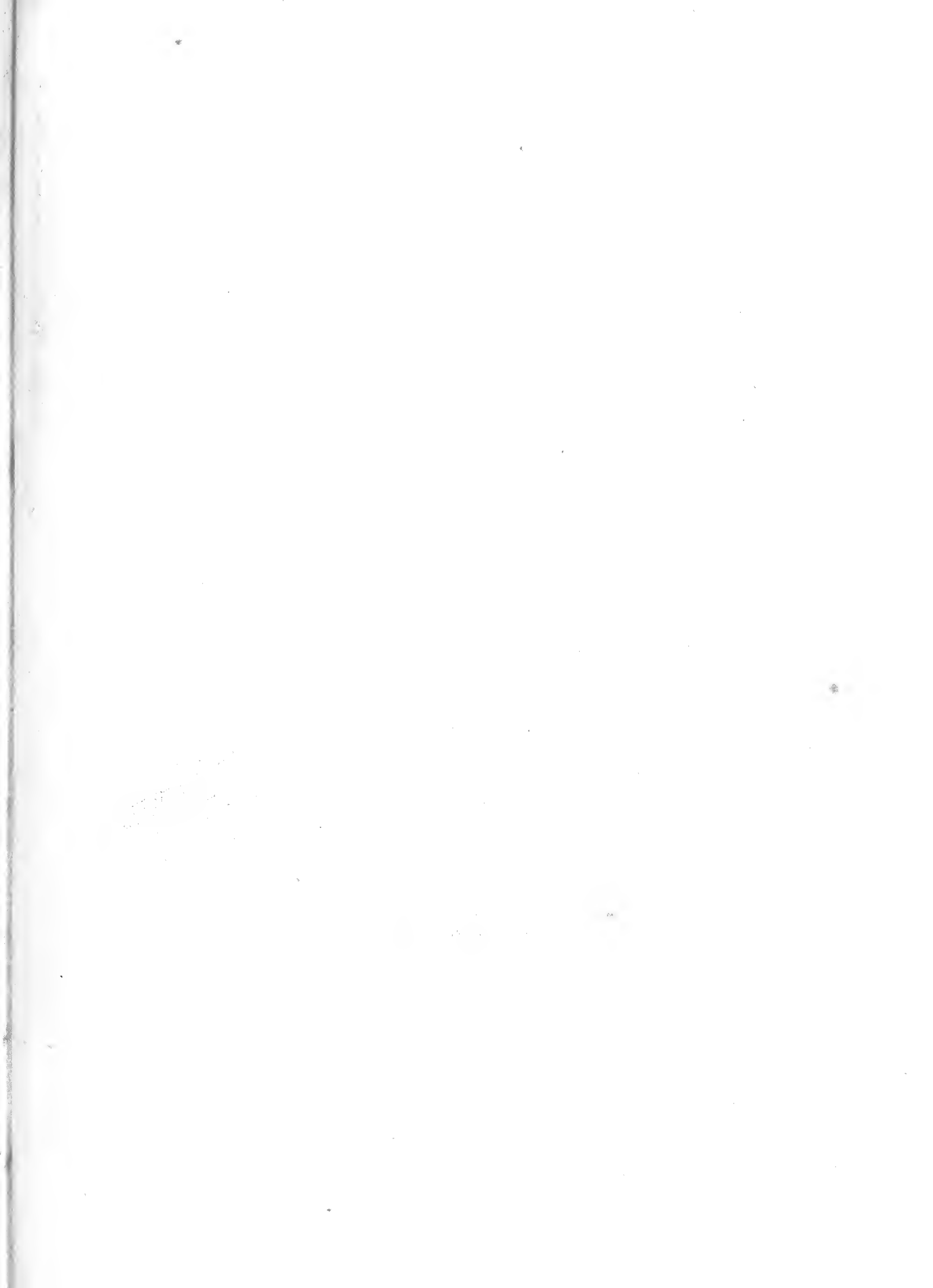
Esp. 21. MOUETTE PYGMÉE, figurée par Falck., voy. tab. 24; mieux par Naumann. Vogteusch, pl. 36, fig. 71. C'est LARUS MINUTUS. *Patrie*, l'Europe et l'Asie.

Nous ne classons point quelques espèces nouvelles qui nous sont connues seulement par la vue d'individus dans le premier période de l'âge, ou dans la seule livrée d'hiver; on peut se passer de ces indications tronquées d'espèces encore peu connues ou qui reposent sur des indications vagues d'un diagnostique établi sans examen comparatif des espèces connues.

Les espèces sous *Cataractes*. — *Pomarina*. — *Buffonii*(1) et *Parasitica*, dont *Crepidata* est le jeune, sont du genre *Lestris*. L'espèce indiquée par Latham sous *Larus pulo-condor*, est un jeune oiseau au sortir du nid qu'on ne peut classer. La *Grande Mouette* de D'Azara, esp. 409, me paraît un *Larus marinus*. La *Mouette cendrée* et *Mouette blanche* du même auteur sont le plumage d'été et d'hiver du *Larus cirrcocephalus*.

(1) C'est le Labbe à longue queue de Buffon, pl. 762. Voyez Boié, Voyage en Norwège.

M. Vieillot, Galerie des Oiseaux, a figuré sous le nom de *Stercorarius pomarinus*, pl. 288, un *Lestris cataractes*.





Mouette queue noire.

MOUETTE QUEUE NOIRE.

LARUS MELANURUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 459.

LA Mouette ou petit Goeland de cet article est l'espèce figurée par Tilesius, pl. 57, grand Atlas du Voyage du capitaine Krusenstern, publié à Saint-Petersbourg; l'espèce n'a pas été vue depuis, et n'a point été rapportée par l'expédition mentionnée : cette figure, peu soignée, donne une idée complètement fautive de la forme du bec. Nous donnons ici le portrait de l'adulte et la description du jeune, probablement de l'année, pris sur les sujets envoyés récemment du Japon par les soins de M. le docteur de Siebold. Cette espèce, facile à reconnaître par sa queue noire et son bec assez grêle, relativement à la taille, de toutes celles qui me sont connues, est de la taille de notre *Mouette blanche* d'Europe, ou de celle trouvée récemment par M. Payraudeau dans les parages de la mer Méditerranée, décrite par ce voyageur sous le nom de *Mouette Audouin*, nouvelle espèce très-reconnaissable et facile à distinguer de ses nombreux congénères par son bec d'un rouge vif, muni de deux bandes ou taches d'un noir parfait.

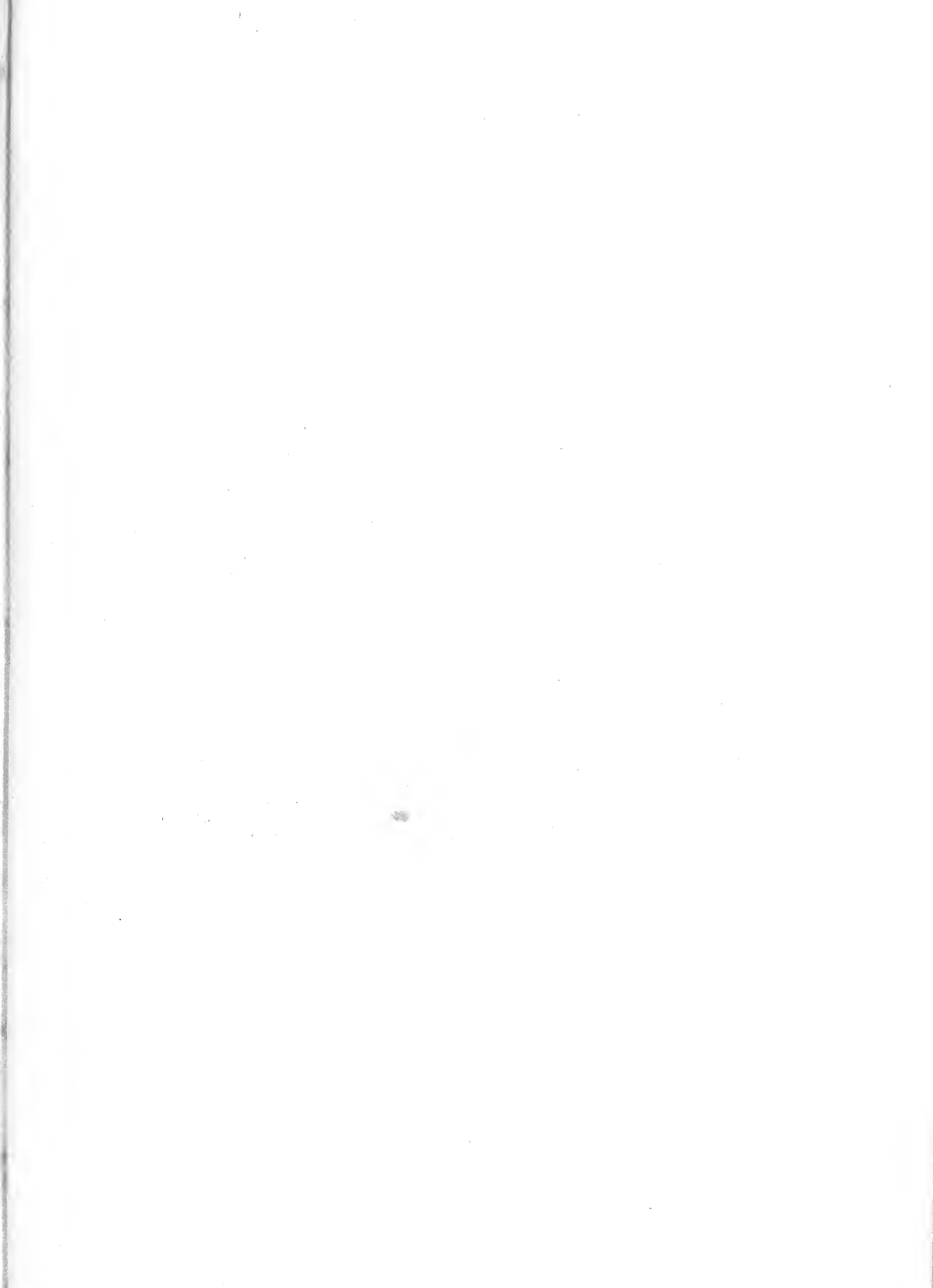
Notre *Mouette à queue noire* a toute la tête, le cou, le croupion

MOUETTE QUEUE NOIRE

et les parties inférieures d'un blanc pur ; le manteau, le dos, les couvertures des ailes et le plus grand nombre des plumes secondaires couleur ardoise claire ; l'extrémité de ces dernières terminées par un grand espace blanc ; les grandes couvertures aussi terminées de blanc, mais à quelque distance de la pointe, marquées sur les barbes extérieures seulement par une grande tache noire ; les rémiges noires, à pointe extrême blanche ; la queue blanche à la partie occulte de sa base, le reste d'un noir parfait, excepté la barbe externe de la plume latérale et le bout de toutes les plumes qui sont d'un blanc pur ; le cercle nu des yeux et le bec, jusqu'au-delà des narines, d'un jaune vif, mais la pointe, d'un beau rouge, porte une bande transversale d'un noir plein ; les pieds d'un jaune verdâtre ou rougeâtre. Longueur, de dix-neuf à vingt pouces ; les rémiges dépassent la queue environ de deux pouces ; tarse, deux pouces.

Les jeunes, comme ceux de toutes les espèces, sont variés et lavés de teintes cendrées, blanchâtres et brunes, irrégulièrement distribuées selon l'âge et l'époque de la mue ; les rémiges et la queue sont totalement noires, sans pointe ni base blanches ; les plumes secondaires sont terminées de noirâtre ; le bec est d'un jaune terne et sa pointe noire ; les pieds ont une teinte jaunâtre.

On trouve cette Mouette sur les côtes du Japon et de Corréa. Quelques individus, envoyés par M. de Siebold, font partie du Musée des Pays-Bas.





Mouette d'Audouin.

MOUETTE D'AUDOUIN

LARUS AUDOUINII. PAYRAUD.

L'Adulte. — Planche 480.

M. PAYRAUDEAU, qui a publié cette espèce nouvelle dans les *Annales des Sciences*, en donne la notice suivante :

La tête, le cou, la poitrine, le ventre, les flancs, l'abdomen, le croupion et la queue sont d'un blanc pur; les grandes rémiges sont noires et terminées par la même couleur, avec une tache semblable sur les barbes intérieures de la première; le dos, les scapulaires, les couvertures des ailes et les rémiges secondaires sont d'un cendré bleuâtre; les ailes, pliées, dépassent de trois pouces le bout de la queue; le bec est d'un rouge foncé, portant deux lignes noires en travers; les pieds sont noirs; les tarses portent deux pouces; la longueur totale est de dix-huit pouces. Tels sont le mâle et la femelle en livrée d'été; celle d'hiver n'a point encore été observée: si elle présente quelques différences, il est probable qu'elles sont très-légères.

Elle se nourrit de poissons, de mollusques et de crustacés. La femelle dépose ses œufs sur les rochers des bords de la mer, sur quelques plumes et brins d'herbes sèches; ils sont au nombre de trois ou de quatre, et varient pour la couleur: tantôt ils sont d'un

MOUETTE D'AUDOUIN.

blanc-jaunâtre ou verdâtre et parsemés de brun, tantôt d'un blanc pur, bleuâtre ou verdâtre sans taches. Le cercle nu des yeux est aurore.

Cette espèce est assez abondante sur les côtes de Sardaigne et de la Corse, particulièrement dans ce dernier pays, vers la partie méridionale, sur les golfes de Valinco et de Figari, à Porto-Vecchio et à l'entrée des bouches de Bonifacio. M. Peyraudeau pense que, comme l'appareil du vol est très-développé chez cette Mouette, il est permis de supposer qu'elle n'habite pas seulement la Corse et la Sardaigne, mais qu'elle visite aussi toutes les côtes de la Méditerranée, et peut-être celles de l'Afrique occidentale. Nous devons faire ici la remarque que, nonobstant toutes les recherches faites sur toutes les côtes d'Italie par notre naturaliste voyageur, M. Cantraine, il n'a pu obtenir aucun indice certain de l'apparition de cette Mouette dans tous ces parages.

M. Payraudeau, qui possède quelques sujets de cette espèce nouvelle, en a fait hommage, par la dédicace, à son ami M. Audouin.



Mouette à iris blanc, adulte.

Illust.

Pr
PA
de
Li
No
sar
ob
po
de
pl
vo
leu
rié
Bu
tor
cor
et

MOUETTE A IRIS BLANC.

LARUS LEUCOPHTHALMUS. LICHTENS.

L'Adulte. — Planche 366.

LA découverte de cette espèce est due aux voyageurs que le roi de Prusse a chargé des recherches dans les contrées septentrionales de l'Afrique; c'est par leurs soins que le Musée de Berlin a reçu plusieurs dépouilles de notre Mouette dont mon respectable ami le professeur Lichtenstein a bien voulu me céder en échange quelques individus. Nous supposons ne pouvoir mieux lui témoigner notre reconnaissance de cette libéralité et de cette communication désintéressée des objets récemment découverts, qu'en publiant le plus promptement possible quelques-unes de ces espèces nouvelles, et en prouvant par des faits que le but de cet ouvrage est, ainsi que nous l'avons annoncé plusieurs fois, de fournir aux ornithologistes et aux naturalistes voyageurs de tous les pays l'occasion de voir publier les fruits de leurs découvertes, illustrés par les gravures des planches coloriées faisant la suite et le complément des planches enluminées de Buffon; gravures qui formaient déjà, à la mort de cet illustre historien de la nature, le recueil le plus riche, le plus recherché et le plus complet en ornithologie. C'est dans des vues complètement libérales et avec le désir de contribuer à étendre la sphère générale des con-

MOUETTE A IRIS BLANC.

naissances, que j'ai voué mes loisirs, et que nous consacrons des fonds assez considérables à la publication d'un ouvrage basé sur des principes entièrement cosmopolites. Indépendamment des Musées de Paris et des Pays-Bas, les deux principaux et les plus riches établissemens en Europe, je puis me flatter encore d'avoir pour auxiliaires dans mes travaux MM. Lichtenstein et Cretschmaer, directeurs des Musées de Berlin et de Francfort, qui, l'un et l'autre, s'empressent, avec un zèle dont je ne puis assez leur témoigner toute ma reconnaissance, de me tenir au courant des découvertes en ornithologie, dont ils peuvent avoir connaissance.

La Mouette figurée planche 366 est caractérisée par un bec très-long, et par des pieds à tarse et à tibia également très-allongés, ce qui rend cette espèce très-haute sur jambes. L'adulte, probablement revêtu du plumage d'été, a toute la tête, une partie de la nuque, toute la gorge et une partie du devant du cou d'un noir plein, à l'exception de deux petites taches blanches, l'une au dessus et l'autre en dessous des yeux; un demi-collier d'un blanc pur couvre la nuque et s'avance en pointe sur les côtés du cou; un cendré-bleuâtre clair se dessine plus bas en collerette et forme la teinte des côtés de la poitrine et des flancs; un bleu noirâtre ou couleur ardoise colore les plumes du manteau du dos et des couvertures alaires; toutes les plumes secondaires ont une teinte cendrée-bleuâtre, mais leurs barbes extérieures sont noires et leurs pointes d'un blanc pur; les rémiges et leurs baguettes sont d'un noir plein; le bord externe des ailes, le milieu du ventre, les cuisses, l'abdomen et toute la queue d'un blanc pur. L'iris des yeux est d'un blanc pur; le bec rouge de corail à pointe noire, et les pieds d'un jaune-orange. Longueur totale, à peu près seize pouces; les ailes dépassent de deux pouces environ le bout de la queue.

MOUETTE A IRIS BLANC.

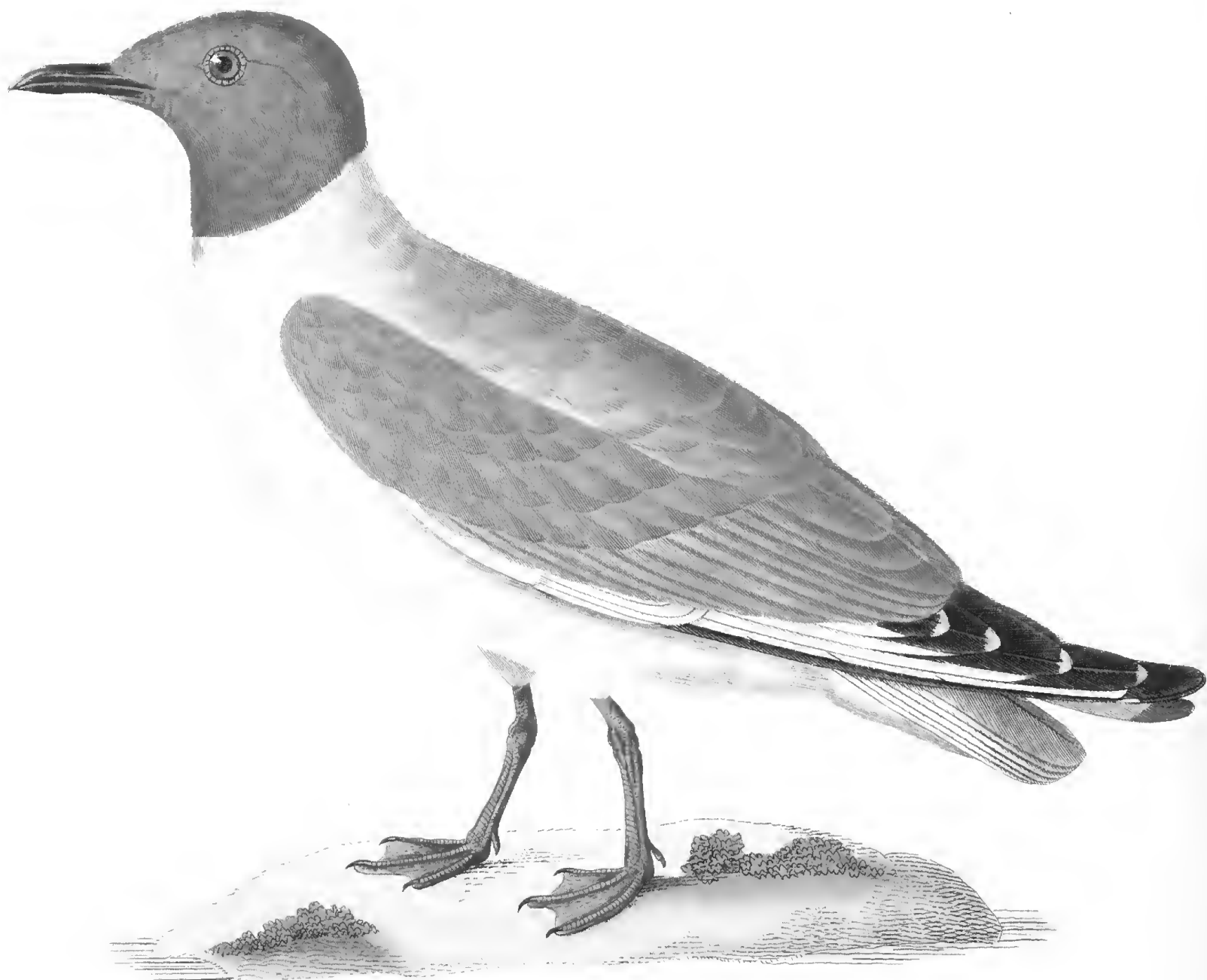
Les jeunes, en mue au terme moyen de l'âge, ont quelques plumes couleur ardoise irrégulièrement mêlées de plumes brunes à la tête, et des plumes blanches entremêlées de plumes ardoisées sur le devant du cou; tout le plumage des parties supérieures est varié de plumes ardoisées et de plumes d'un brun-terne; la queue est mi-partie blanche et brune au bout; le bec et les pieds ont un coloris sombre.

Les jeunes de l'année ont tout le plumage des parties supérieures, les flancs et la plus grande partie de la queue d'un gris-brun terne ou couleur de terre; les rémiges d'un brun foncé, seulement l'extrême pointe des pennes secondaires blanchâtre; enfin la gorge, le devant du cou, la poitrine et le milieu du ventre d'un blanc pur; les pieds m'ont paru d'un brun légèrement plombé ou verdâtre, et le bec est noir.

Cette espèce habite les bords de la mer Rouge; il me paraît même *assez probable* qu'elle visite aussi les bords de la Méditerranée; *on pourrait peut-être* trouver l'espèce dans l'île de Candie et dans l'Archipel.

Musées des Pays-Bas et de Berlin.





Mouette à bec noir, en été.

MOUETTE A BEC NOIR.

LARUS MELANORHINCHUS. TEMM.

Plumage d'été. — Planche 504.

DE la taille de la *Mouette sabine*, mais diffère de celle-ci par une queue arrondie au lieu de fourchue qu'elle est chez cette *Mouette* européenne; d'un bec grêle et noir, qui dans l'autre est gros et à pointe jaune; les pieds rouges, qui sont noirâtres dans la *Mouette sabine*. Celle-là a aussi les ailes proportionnellement plus longues, et les rémiges sont totalement noires.

Notre *Mouette* se distingue de ses congénères par un bec très-grêle : il est court et d'un noir parfait dans tous les âges; le grand capuchon, qui dépasse la moitié de la longueur du cou, est couleur ardoise, sans aucune tache blanche vers l'orbite des yeux; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre et la queue sont d'un blanc légèrement rose, dont la teinte fugitive disparaît totalement dans les sujets de cabinet; le manteau, le dos et les ailes d'un gris-bleuâtre clair; la première rémige blanche, à barbes extérieures et à fine pointe noire; les quatre qui suivent totalement blanches, munies de bouts noirs et à pointe terminale blanche, et la sixième cendrée, à bout noir et pointe blanche; les pieds sont d'un beau rouge.

MOUETTE A BEC NOIR.

Dans le plumage d'hiver, il ne reste aucune trace du grand capuchon ardoise; tout le reste du plumage est le même dans les deux saisons.

On trouve cette jolie Mouette dans divers parages de l'Amérique méridionale. Le sujet du Musée des Pays-Bas, dont nous donnons la figure, a été rapporté du Chili.



Pétrel *hasite*, adulte.

PÉTREL HASITE.

PROCELLARIA HASITATA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 416.

LA collection des dessins d'oiseaux du célèbre Forster, renferme, sous les numéros 97 et 98, des figures assez exactes de ce Pétrel, indiqué sous les noms de *Hasita* et *Leucocephala*; nous en publions le portrait sur un sujet capturé dans les mers australes.

La queue longue, conique; bec d'un noir parfait; tarse, base des doigts et des membranes jaunes; le reste ainsi que les ongles noirs. Longueur, treize pouces.

Une plaque circulaire noire couvre le sommet de la tête, et une tache noire s'étend sur la moitié postérieure du lorum; le reste de cette partie, le front, les sourcils, les joues, le cou, et généralement toutes les parties inférieures, d'un blanc pur; le dos, le croupion, les ailes et la queue d'un noir-brun, les plumes du manteau bordées d'un brun-cendré; les longues plumes des couvertures de la queue d'un blanc pur.

Le sujet du Musée des Pays-Bas vient des mers de l'Inde.

PÉTREL COLOMBAUDE.

PROCELLARIA TURTUR. BANKS.

C'EST dans la collection des dessins originaux de feu Banks que nous avons trouvé les portraits dans deux états différens de plumage de l'espèce de cet article, désignée tab. 15, sous le nom de *Procellaria turtur*, et tab. 16 sous celui de *Procellaria velox*. Le nombre limité des planches de notre recueil ne nous permettant pas de publier une figure de cet oiseau, nous en donnons la description, prise sur des sujets capturés dans les parages du cap de Bonne-Espérance.

De la taille de notre *Puffin manks* d'Europe; en dessus, sur les côtés de la poitrine et sur les flancs, d'un bleu-cendré clair; une bande plus foncée sur les scapulaires, qui sont terminés de blanc; les barbes extérieures des rémiges et le bout de la queue d'un bleu-noirâtre; tout le dessous du corps d'un blanc-rose; le bec et les pieds d'un noir-bleuâtre; les membranes jaunâtres. Longueur, de dix pouces et demi à onze pouces.

Le Musée des Pays-Bas a reçu des individus du cap de Bonne-Espérance et des mers australes.





Pétrel *leucomèle*.

PUFFIN LEUCOMÈLE.

PROCELLARIA LEUCOMELAS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 587.

Bec plus long que la tête, très-crochu, bleuâtre-clair; iris gris; pieds d'un gris-jaunâtre à très-grandes palmures; queue longue et conique, le bout des ailes dépassant un peu les pennes du milieu.

Deux couleurs couvrent le plumage de cette espèce nouvelle; en dessus, c'est un brun-noirâtre et le dessous est d'un blanc pur. Face, sommet de la tête, occiput et joues d'un blanc pur, marqué de grandes et de petites taches ou grivelures noires; dos, manteau et scapulaires d'un brun-noir, mais chaque plume terminée par un croissant blanc, plus ou moins large suivant l'âge ou la mue; généralement, toutes les parties inférieures d'un blanc pur. Longueur totale, de quinze à seize pouces; longueur du bec, deux pouces et demi.

Assez commun dans les mers du Japon et dans la baie de Nangasaki. Son nom japonais est *Ohanata-Kamome*. Des envois de M. Burger.

PUFFIN A BEC GRÈLE.

PROCELLARIA TENUIROSTRIS. TEMM.

CET autre Puffin japonais dont nous fournissons ici la description est également nouveau ; il nous est parvenu par les soins de M. Burger.

Un peu plus grand que le *Puffin manks* (*P. anglorum*) d'Europe, mais à bec plus grêle, brun, marqué en dessus de noir ; queue courte, fortement arrondie ; ailes très-longues, dépassant celle-ci de deux pouces. Tout le plumage des parties supérieures, la face, les joues et les côtés du cou d'une teinte brune noirâtre, couleur de suie ou terre d'ombre ; menton blanc. Tout le reste des parties inférieures d'un gris blanchâtre lavé d'un brun clair ; pieds brunnâtres. Longueur totale, douze pouces.

On le trouve dans les mers au nord du Japon et sur les côtes de la Corée.

GENRE PRION.

GENUS PACHYPTILA. ILLIGER.

Bec fort, gros, très-déprimé, très-large; mandibule supérieure bombée sur les côtés; arête distincte, terminée par un crochet très-comprimé; bord intérieur garni de lamelles cartilagineuses; mandibule inférieure très-déprimée, formée de deux arcs soudés à la pointe, soutenant dans leur intervalle une petite poche gutturale.

Narines basales à la surface du bec, s'ouvrant par deux trous distincts dans un seul tube basal, très-court.

Pieds médiocres, trois doigts devant à palmures découpées; un ongle très-court tient lieu de pouce.

Ailes longues: les première et deuxième rémiges égales, et les plus longues.

LES oiseaux du grand genre *Procellaria* de Linné sont divisés aujourd'hui en plusieurs coupes ou petits genres distincts, dont les caractères offrent des dissemblances assez tranchées pour pouvoir légitimer de semblables vues de réforme; c'est ainsi qu'on a distrait des vrais Pétrels les Puffins, *Puffinus*, à bec plus long, plus lisse, dont la mandibule inférieure se recourbe dans la direction inclinée de la supérieure, et où les narines s'ouvrent en deux tubes ou trous distincts: toutefois on trouve parmi ces soit-disant Puffins des espèces qu'on est embarrassé de classer, et qui ne s'éloignent des Pétrels que par un bec un peu plus long. Les Pélécanoïdes de Lacépède, ou

GENRE PRION.

Haladroma d'Illiger, manquent de tout vestige de pouce, et leurs orifices nasaux s'ouvrent, non par devant, mais en haut à la surface du bec. On a encore séparé, avec plus de raison, le Prion de Lacépède, ou *Pachyptila* d'Illiger, qui fait le sujet de cet article. Très-récemment encore, on vient de distraire des Pétrels un petit groupe d'oiseaux que nous avons sectionné, dans le Manuel d'Ornithologie, sous le nom de *Pétrels Hirondelles* : ces petits oiseaux portent aujourd'hui le nom de Thalassidrome, ou *Thalassidroma* de Vigors. Parmi ces derniers, on peut énumérer les espèces suivantes : *T. leachii*. — *Pelagica*. — *Fregatta*, le même que *Oceanica* de Charles Bonaparte. — *Marina* et *Wilsonii* de Charles Bonaparte, le même que *Oceanica* ou *Pétrel échasse* du Manuel d'Ornithologie, espèce à laquelle on doit réunir l'*Oiseau tempête* de Buffon, pl. enl. 993.





Prion à bandeau, adulte.

PRION A BANDEAU.

PACHYPTILA VITTATA. ILLIGER.

L'Adulte. — Planche 528.

LA seule espèce que nous puissions nous permettre de classer avec certitude dans ce nouveau groupe est la *Procellaria vittata* de Gmelin, que Latham donne dans son *Index avium*, sous le nom de *Procellaria Forsteri*, et que Buffon indique sous celui de *Pétrel bleu*. Ce n'est qu'avec doute, et seulement par la description fournie dans le voyage de Cook, qu'on peut associer au Prion à bandeau la *Procellaria cœrulea* des Méthodes, qui, dit-on, a le bec moins dilaté, quoique garni intérieurement, comme l'espèce connue, d'une rangée de lames verticales, très-fines, pointues, analogues à celles du *Canard souchet* (*Anas clypeata*).

On ne connaît pas les mœurs, ni le genre de nourriture que choisit cet oiseau : on sait seulement qu'il fréquente plus les côtes que les Pétrels et les Puffins; pour couver, il s'enfonce dans les trous de rocher.

Le bec de cet oiseau est très-dilaté sur les côtés, même plus qu'à la base; il diminue graduellement de largeur jusque vers la pointe, terminée par un croc qui a la forme d'un ongle, et paraît comme

PRION A BANDEAU.

enté sur le bec, entre les deux rainures plus ou moins profondes qui aboutissent aux orifices des narines; ce bec est couleur de corne bleuâtre, et les lamelles sont blanches. La queue a les plumes à peu près d'égale longueur; les deux du milieu sont les plus larges, et dépassent toutes les autres.

Une calotte cendrée foncée couvre la tête; au-dessus des yeux s'étend un large sourcil blanc, se prolongeant, dans quelques individus, en une très-fine bande frontale; une large bande cendrée passe sur les yeux, tout le reste des côtés du cou, la nuque, le manteau, le dos, les trois plumes latérales de la queue et les moyennes couvertures des ailes sont d'un gris-bleu clair; une large bande noire termine les plumes du milieu de la queue; les petites couvertures des ailes, les barbes antérieures des scapulaires et des rémiges sont noires; toutes les parties inférieures du cou et du corps sont blanches, mais les côtés de la poitrine, les flancs et l'abdomen ont une teinte bleuâtre; la petite poche nue du menton est bleuâtre; les pieds sont noirs à palmures jaunâtres. Longueur totale, douze pouces.

Cet oiseau est assez commun dans les parages du cap de Bonne-Espérance; on dit qu'il se trouve aussi en Amérique et dans les mers de l'Inde.

GENRE PÉLÉCANOÏDE.

GENUS HALADROMA. ILLIGER.

Bec très-court, droit, comprimé, dur, tranchant, sillonné longitudinalement, à base un peu dilatée, et à pointe comprimée très-courbée.

Narines basales à la surface du bec, dirigées en haut, distinctes, leur base cachée sous un seul tube, divisé par une cloison intérieure.

Pieds courts; seulement trois doigts dirigés en avant, manquant de tout vestige de pouce ou d'onglet.

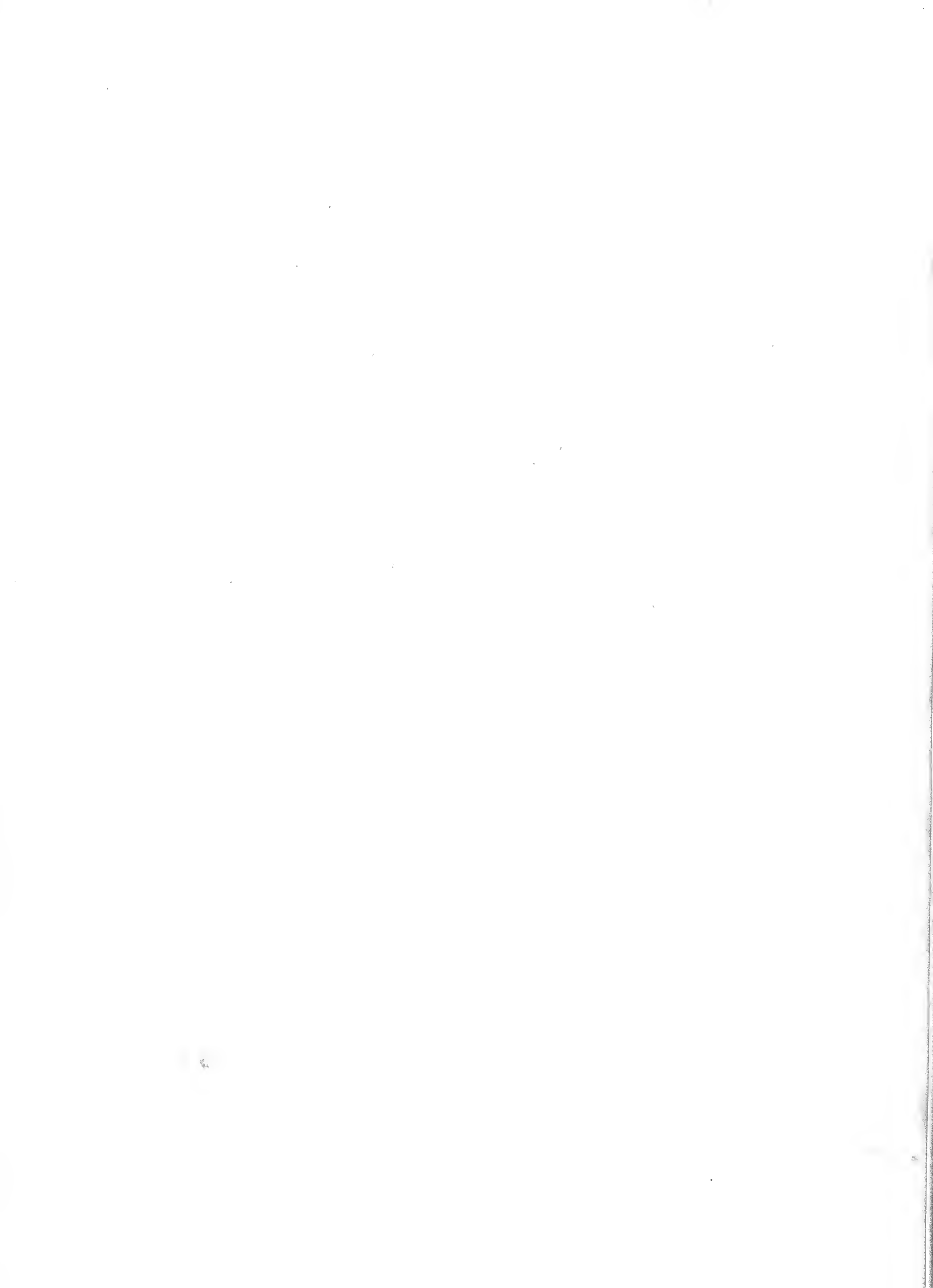
Ailes courtes; la première rémige la plus longue.

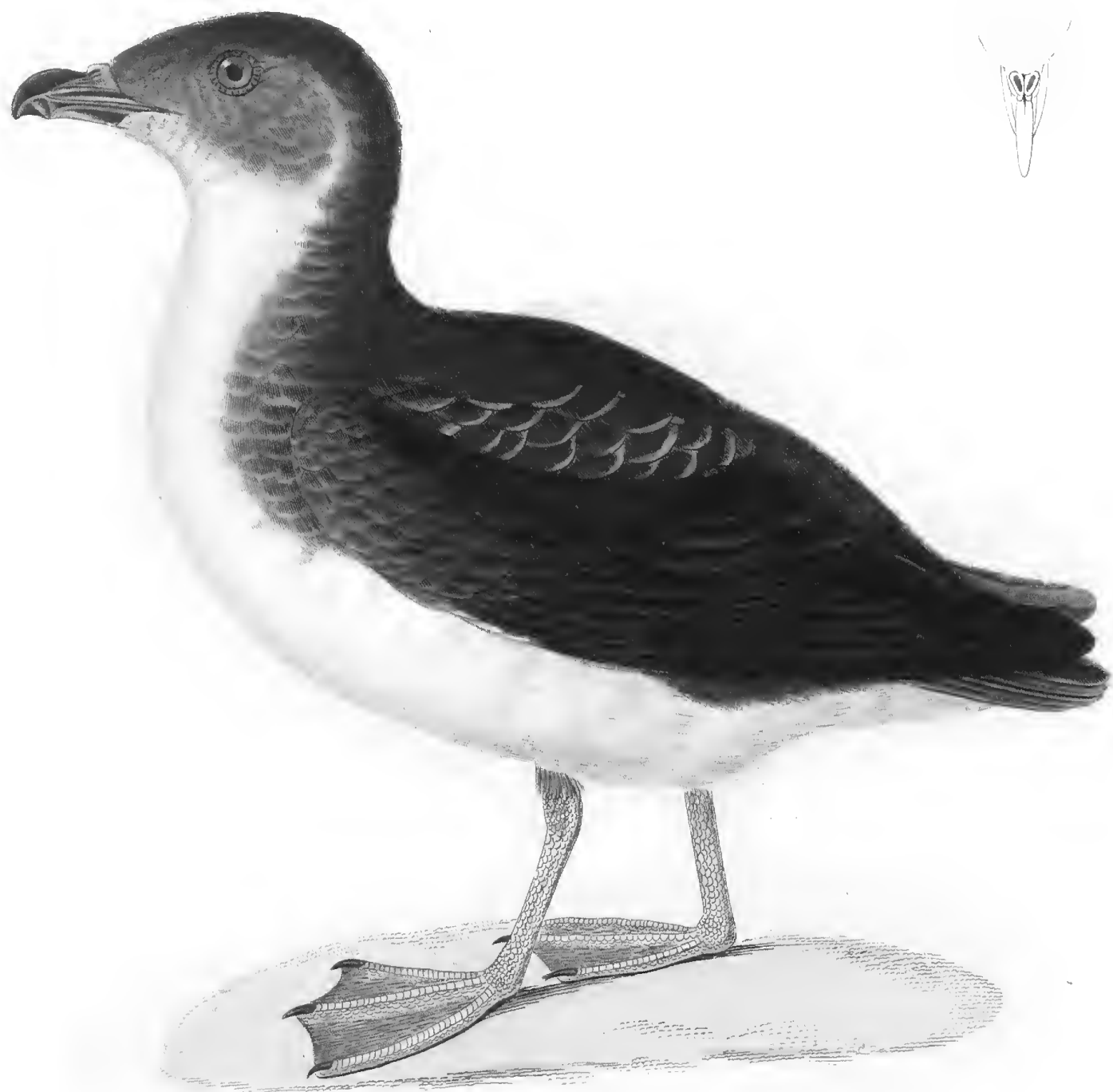
C'EST à tort qu'on a ajouté à ces caractères génériques celui de l'existence d'une poche dilatée à la mandibule inférieure du bec; une très-petite poche, ou plutôt nudité gutturale, existe en effet dans une seule espèce, *Procellaria urinatrix*, mais elle manque aux deux autres espèces, dépourvues, comme l'Urinatrix, de tout vestige de doigt postérieur; c'est aussi à cause du manque de ce doigt ou de cet ongle, qui tient lieu de pouce chez les autres Pétrels, qu'on a pu distraire les *Haladromes* ou *Pélécanoïdes* du genre *Procellaria*: la légère différence dans la structure du tube nasal et des couvertures des narines, un peu plus élevées que dans les autres Pétrels, n'auraient pas eu de valeur assez marquée et suffisamment tranchée pour servir de motif à l'établissement d'un nouveau groupe. Nous

GENRE PÉLÉCANOÏDE.

remarquons encore que ce nom de *Pélécanoïde* a été mal choisi, vu qu'il paraît indiquer quelque analogie entre ces oiseaux et ceux du genre *Pélican*; nous pouvons assurer qu'il n'existe pas la moindre ressemblance entre ces *Pélécanoïdes* et les *Pélicans*: on peut présumer que l'existence d'une petite peau gutturale nue, et plus ou moins dilatable, dont l'*Urinatrix* est pourvue, a pu donner lieu aux méthodistes compilateurs à faire usage de cette allusion impropre.

On dit que ces oiseaux plongent habituellement, et qu'ils ont la faculté de demeurer long-temps entre deux eaux; c'est là tout ce qui nous est parvenu relativement à leur manière de vivre.





Pélécanoïde *Bérard.*

PÉLÉCANOÏDE BÉRARD.

HALADROMA BERARDI. QUOY.

Planche 517.

DE la taille de notre *Uria alle* ou Guillemot nain. Les narines, situées tout près du front, ont leurs ouvertures séparées par une cloison, et sont dirigées en haut; les tarses sont longs, et la queue est à pennes d'égale longueur.

Toutes les parties supérieures sont d'un noir assez pur, et les inférieures blanches; les joues cendrées et les côtes de la poitrine noirâtres. Les pennes extérieures de la queue sont étroitement bordées de blanc, et des croissans blancs aux plumes scapulaires paraissent servir d'indices que cet individu n'est pas encore revêtu de la livrée parfaite propre à l'état adulte. Le bec est noir et les pieds sont glacés de gris. Il n'y a même pas le plus léger indice d'un rudiment d'ongle au doigt postérieur, et c'est à tort que les auteurs de la zoologie du voyage du capitaine Freycinet présument que ce manque de tout pouce à l'individu qu'ils ont rapporté peut avoir été occasioné par inadvertance, lors de la préparation de la peau pour l'empaillage. La longueur totale de cette espèce est de huit pouces environ; j'en ai vu un n'ayant en totalité que six pouces neuf lignes.

PÉLÉCANOÏDE BÉRARD.

Le sujet décrit et figuré pl. 37, par MM. Quoy et Gaimard, a été pris à bord du navire, dans les parages des îles Malouines; il fait partie du Musée de Paris.

On doit réunir avec cette espèce, non-seulement le *Procellaria urinatrix* des auteurs, mais encore un autre figuré très-récemment par M. Lesson, dans l'atlas du voyage du capitaine Duperrey, et publié, pl. 46, sous le nom de *Puffin* ou *Puffinure de Garnot*. On trouve cette espèce sur les mers qui baignent les côtes du Chili; le *Pélécanoïde plongeur* ou *Haladroma urinatrix* vit à l'extrémité méridionale des terres de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande.

GENRE ALBATROS (1).

GENUS DIOMEDEA. LINNÉ.

Bec très-long, très-fort, tranchant, comprimé, droit, subitement courbé; arête arrondie; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, très-crochue à la pointe; l'inférieure lisse, tronquée au bout.

Narines latérales, éloignées de la base, tubulaires, couvertes sur les côtés, ouvertes par devant, placées dans le sillon.

Pieds courts, seulement trois doigts, très-longs, entièrement palmés, les latéraux bordés par un rudiment; ongles obtus, courts.

Ailes très-longues, très-étroites; rémiges courtes, secondaires longues.

LA difficulté qu'on éprouve pour obtenir de bonnes observations sur les oiseaux qui ont établi leur demeure habituelle sur l'immense étendue des mers, a été reconnue par Buffon; ces pélagiens ailés vivent en effet, dans tout autre temps que celui des pontes et de l'incubation, très-éloignés de toute terre. Dans le peu de semaines consacrées à la reproduction de leurs espèces, ils établissent leur demeure temporaire sur les rivages déserts de terres jetées dans les vastes mers antarctiques, ou sur des îlots, des caps, et des écueils que les marins s'efforcent d'éviter; les attérages les plus fré-

(1) Voyez l'article *Albatros* dans les OEuvres du Buffon.

GENRE ALBATROS.

quentés par ces oiseaux sont très-souvent ceux vers lesquels les navires, qui sillonnent dans toutes les directions l'immense étendue de l'Océan, redoutent de diriger leur course. Les naturalistes embarqués sur des vaisseaux dont la destination n'a point de but scientifique trouvent peu de chances pour établir des observations suivies; et de quelque nature que puisse être la mission d'une campagne maritime, il faut le concours favorable des élémens pour étudier ces oiseaux pélagiens, et pour obtenir un nombre d'individus qui puissent servir à la détermination des espèces: dès lors on ne doit pas être surpris du peu d'ordre qui règne dans la détermination de celles-ci, et du petit nombre qui nous sont exactement connues.

Buffon, guidé par les recherches du plus grand marin de son temps, de ce hardi navigateur anglais, sous la direction duquel le pavillon britannique visita toutes les mers, reconnut cette immense quantité de côtes, et préluda à l'empire de l'Océan; Buffon dis-je laissa beaucoup à désirer pour le complément de l'histoire de ces oiseaux. Mais depuis qu'un élan nouveau donné aux recherches scientifiques a porté la marine anglaise et française dans toutes les directions du globe, que des naturalistes choisis dans les cadres de cette marine ont reçu la mission d'étudier les productions des trois règnes, que les vastes colonies des possessions anglaises et néerlandaises dans l'Inde ont été explorées d'une manière plus scientifique, et que des Musées, destinés au dépôt des collections rassemblées par les savans, ont été élevés en Europe et en Amérique; depuis cette époque, très-rapprochée, l'histoire naturelle vient de faire plus de progrès et a acquis plus de richesses que pendant le temps qui s'est écoulé depuis la découverte des Amériques jusqu'à l'époque où les écrits de Buffon ont fait naître ce goût des recherches. La connaissance plus exacte des oiseaux pélagiens a dû nécessairement y

GENRE ALBATROS.

trouver sa part; et nous présumons qu'une notice supplémentaire à cette partie des Oeuvres de Buffon ne sera pas dépourvue d'intérêt pour la science.

Les matériaux où nous comptons puiser ont été fournis par les relations et les manuscrits des naturalistes qui ont fait partie des expéditions anglaises, françaises et néerlandaises, par MM. Quoy et Gaimard, Lesson et Garnot, officiers de santé français; Dougald Carmichael, capitaine anglais; Boié et Macklot, naturalistes néerlandais. A ces relations peuvent être ajoutées les remarques récentes de M. Marion de Procé, et les nombreuses observations de cabinets, que la vue d'un très-grand nombre d'individus recueillis sur les différens points du globe nous a mis à même de faire.

Les limites que nous avons dû nous imposer dans le texte de cet ouvrage de luxe ne permettent pas d'entrer dans tous les détails fournis par les naturalistes mentionnés; nous donnerons d'une manière succincte le résultat scientifique le plus propre à faire connoître l'histoire de ces oiseaux, et à fixer, plus ou moins, les rayons géographiques dans lesquels vivent les différentes espèces. Cette partie, qui traite des oiseaux pélagiens proprement dits, sera divisée en deux articles: il sera fait mention ici de tout ce qui a rapport au genre *Albatros* (*Diomedea*); nous renvoyons au genre *Petrel* (*Procellaria*) et aux sections, ou petites familles, si l'on veut sous-genres, et même aux genres qui en font partie, tout ce qui ne sera pas applicable aux oiseaux pélagiens en général, car les espèces de *Paille-en-queue* (*Phaëton*), forment le dernier groupe des Pélagiens proprement dits. Nous nous rangeons de l'opinion de M. Lesson, en nous écartant sur ce point des vues de MM. Gaimard et Marion de Procé, qui ne les admettent point sous cette dénomination, dans le fait plus ou moins arbitraire et assez insignifiante; car, ainsi que M. Lesson en fait la

remarque, il n'y a point d'oiseaux de mer qui soient une année entière sans fréquenter la terre.

La critique faite par M. Marion sur la classification des espèces, et sur la confusion qui règne sous ces rapports dans la notice de M. Lesson, paraît être juste; elle est du moins exacte selon nos observations, faites depuis plusieurs années sur un très-grand nombre d'individus, et s'accorde en tout point avec les notes manuscrites adressées récemment de Java par M. Boié. Il faut encore convenir avec M. Marion, qu'un observateur aussi judicieux que M. Lesson, qui donne l'exemple d'une réserve bien louable, aurait mieux fait de ne pas publier comme espèce nouvelle son *Diomedea empomohora*, établi au vol, lorsque ces oiseaux, que M. Marion associe à l'espèce *Exulans*, passaient vers les flancs du vaisseau (1).

Toutes les espèces comprises dans les genres *Diomedea* et *Lestris* (2) varient singulièrement aux différentes époques de l'âge, et dans les différens états de mue, l'*Exulans* peut-être plus que ses congénères; car il est rare de trouver dans les cabinets trois sujets couverts absolument de la même livrée, et qui se ressemblent complètement sur toutes les parties du corps. Mes observations sont confirmées par les relations de MM. Marion et Boié (3). Cette particu-

(1) Nous possédons, en ornithologie, une série encore très-grande d'espèces inédites, dont les nombreux échantillons sont offerts à notre investigation; pourquoi donc faire mention de celles qui n'ont point été vues en nature et examinées avec soin? Les espèces nominales établies sur des animaux bien connus, dont les dépouilles existent dans les cabinets, sont, il nous semble, en nombre plus que suffisant, pour qu'on puisse se dispenser d'augmenter cette liste, vrai tourment du naturaliste, par des espèces qu'on a vu voler dans les airs.

(2) Nous connaissons aujourd'hui quatre espèces de *Stercoraires* (*Lestris*); savoir, *Cataractes*, — *Pomarina*, — *Buffonii* et *Parasitica*. M. Vieillot a figuré, Galerie des Oiseaux, pl. 288, sous le nom de *Pomarina*, un *Lestris cataractes*.

(3) M. Marion dit, en parlant de huit individus de l'*Exulans* tués par lui: « Ces huit *Albatros*, et tous ceux qui arrêtaient notre attention parmi les deux ou trois cents individus

GENRE ALBATROS.

larité bien constatée ne laisse plus aucun doute sur l'identité de *D. exulans* et *spadicea* : pour ce qui concerne les quatre autres espèces distinctes, nous présumons que les trois figures données dans ce recueil, et la description des espèces sous *Brachyura*, — *Melanophris*, — *Chlororhynchos* et *Fuliginosa*, ne laisseront plus aucun doute sur l'existence bien constatée de cinq espèces d'Albatros, dont *Exulans*, que nous proposons de désigner sous le nom d'*Albatros mouton*, forme l'espèce la plus grande et la plus remarquable.

Ces oiseaux jouissent en général d'un système d'organisation robuste, et approprié au vol de longue haleine. Les *Pétrels* et les *Albatros* ont des ailes aiguës, effilées; leurs muscles sont terminés par d'épais tendons qui leur permettent d'exécuter des trajets immenses sur la pleine mer; leurs pieds, largement palmés, leur facilitent les moyens de se reposer sur les vagues; leur vue perçante rend inévitable la perte du poisson, dont ils sont avides, et qu'ils saisissent, non en plongeant, mais en rasant la surface des flots. Les navigateurs rencontrent fréquemment ces oiseaux à des distances inouïes de toute terre, et ce n'est que rarement qu'on les voit dépasser les limites ou les zones qu'ils habitent de préférence. Ces oiseaux fréquentent toutes les mers, et pour ainsi dire dans toutes les saisons; les observations du capitaine Carmichael à l'île de Tristan da Cunha

« dont se composait leur troupe, me parurent de la même taille, et j'oserais dire de la même
« espèce, quoiqu'il n'y en eût pas deux qui présentassent exactement les mêmes couleurs. Il
« y en avait d'entièrement roux; d'autres roux sur le dos, avec la tête et le ventre blancs;
« plusieurs étaient bruns, avec la partie antérieure de la tête et le dessous des ailes du plus
« beau blanc; d'autres avaient seulement le dos gris; quelques uns enfin étaient tout blancs.
« Que l'on ne croie pas, au surplus, que ces différences provinssent de celles de l'âge ou du
« sexe; tous, je le répète, étaient de la plus grande taille, de dix à onze pieds d'envergure,
« et deux individus mâles que je disséquai me présentèrent des plumages très-différens l'un
« de l'autre. » — *Tous ces détails ne diffèrent pas de ceux fournis par MM. Boié et Macklot.*

GENRE ALBATROS.

tendent à confirmer que dans le temps des amours et de la reproduction ils s'éloignent moins des terres où sont leurs petits : dans tout autre temps de l'année l'immense étendue de l'Océan semble être leur séjour habituel. Ce n'est pas seulement dans les tourmentes, les coups de vent et lorsque les vagues sont très-élevées qu'on aperçoit les *Albatros*, leur puissant moyen de vol se joue il est vrai des plus fortes tempêtes, mais ils se balancent aussi avec grâce et semblent voguer dans le fluide de l'air pendant les calmes et la sérénité de l'atmosphère. M. Boié confirme ce fait, contraire à l'opinion de M. Gaimard, qui croit que, lorsque le calme aplanit la surface de l'Océan, ils fuient vers d'autres régions, pour reparaître avec les vents. Leur vol s'effectue toujours en planant; s'ils battent quelquefois des ailes, c'est pour s'élever avec plus de rapidité: le plus habituellement leurs ailes étendues forment en dessous une concavité; elles n'offrent point de vibrations apparentes, quelles que soient les positions que ces oiseaux puissent prendre, soit qu'effleurant la surface de l'onde ils soumettent leur vol à ses ondulations, soit que s'élevant ils décrivent de grandes courbes autour des vaisseaux ou des cétacés flottans qui leur servent de pâture. Ils ont beaucoup de peine à prendre leur vol quand ils sont une fois reposés sur l'eau; pour le faire il faut qu'ils y soient contraints par un motif puissant : on les voit alors courir sur l'eau l'espace de plus de quarante à soixante toises avant de réussir à s'élever; en nageant, ils fuient avec une grande vitesse. Dans le vol ils s'élèvent avec facilité, tournent brusquement sur eux-mêmes à l'aide de leur queue, et vont contre le vent le plus fort, sans que leur marche en paroisse ralentie, et sans imprimer à leurs ailes un battement qui soit sensible à l'observateur: aussi toutes les relations s'accordent sur la force prodigieuse de leurs moyens de vol; on a vu des Pétrels voler pendant plusieurs jours de suite. Après s'être abattus

GENRE ALBATROS.

sur les eaux ils tiennent les ailes étendues un instant; couchées contre le corps, elles nuisent à l'élégance des formes par le renflement qu'elles produisent vers la partie postérieure du corps.

C'est vraiment, dit M. Gaimard, de ces oiseaux qu'on pourrait dire avec justesse qu'au lieu de *manger pour vivre*, ils semblent *ne vivre que pour manger*. La plus grande partie de leur vie est employée à parcourir l'Océan, et à rechercher péniblement une nourriture presque aussitôt digérée que prise (1).

Les relations des voyageurs nous apprennent encore qu'on n'a point trouvé dans l'estomac des Albatros des débris de poissons ou de mollusques. Nous avons beau, dit M. Gaimard, être entourés de poissons volans, de méduses, de biphores, de physales, de vénelles, ils ne s'en nourrissent point, et recherchaient avec avidité d'autres alimens. On trouvait toujours dans leur ventricule des débris de sèches et de calmars. Mais M. Marion a rencontré des troupes de ces oiseaux sur le corps d'un énorme cétacé flottant sur les ondes; et M. Carmichael assure que leur principale nourriture consiste en charogne et en débris de ces géans des mers; ce qui porte à croire qu'ils ne sont nullement piscivores.

Jusqu'ici nous avons offert le résumé des observations faites en pleine mer sur ce genre d'oiseaux; la relation très-intéressante de M. Carmichael nous fournit les moyens de compléter leur histoire

(1) On peut en dire autant de tous les oiseaux des hautes mers; les espèces des genres *Leucis*, *Larus*, *Sula*, etc., ont la même voracité lorsqu'elles vivent dans l'abondance; mais en temps de disette et dans les grandes tourmentes des élémens, tous ces oiseaux, les *Albatros* et les *Pétrels*, selon M. Boié, pas même exceptés, supportent très-long-temps la faim et la privation complète, pendant plusieurs jours, de toute nourriture; car il est prouvé que les *Albatros* et les *Pétrels*, à la suite de fortes tempêtes de très-longue durée, sont aussi maigres que les *Stercoraires*, les *Mouettes*, les *Pingouins* et les *Macareux* qu'on trouve souvent expirés de faim le long des côtes maritimes.

GENRE ALBATROS.

par des observations faites dans l'île *Tristan da Cunha*, située au 37^e. degré latitude sud. Ces notices servent à remplir les lacunes de la connaissance plus générale des mœurs et des habitudes de ces oiseaux. L'auteur compte quatre espèces; mais il sépare nominativement l'*Exulans* du *Spadicea*, quoique leur attribuant les mêmes mœurs: ce qui confirme, selon mon opinion, de la manière la plus authentique, l'identité que nous venons de signaler plus haut; identité constatée par les voyageurs et par toutes les observations que nous avons été à même de faire sur une multitude d'individus.

A notre retour, en nous promenant dans les montagnes, dit M. Dougal-Carmichael, nous passâmes parmi des troupes d'Albatros, occupés de l'incubation ou donnant leurs soins à leurs petits. Il y en a de quatre espèces qui couvent dans l'île: aucune d'elles pond plus d'un œuf, *Diomedea Exulans*, *Spadicea*, *Chlororhyncos* et *Fuliginosa*; les deux premiers ne se donnent aucune peine dans la construction de leur nid: le plus souvent c'est un endroit sec, un peu concave pour éviter la chute de l'œuf; cet œuf est blanc, très-gros, singulièrement oblong, et d'égale grosseur aux deux bouts.

Diomedea fuliginosa est très-abondant dans cette saison; leurs nids sont très-rapprochés les uns des autres: dans un espace environ d'un acre, j'en vis plus de cent. Ces nids sont construits de boue, élevés de cinq ou six pouces, et légèrement déprimés au faite. A l'époque de notre passage, les jeunes avaient atteint plus de la moitié de leur accroissement, et étaient couverts d'un duvet blanc. Il y avait quelque chose de grotesque dans l'attitude de ces oiseaux posés comme autant de statues sur ces petits monticules, et ne se dérangeant nullement à notre approche. Parvenus tout près d'eux, ils formèrent un cliquetis singulier avec leurs becs, et si nous les touchions, ils lançaient sur nous un déluge d'huile fétide sortant de leur estomac.

GENRE ALBATROS.

Diomedea chlororhynchos, construit son nid isolé et à l'écart dans quelque angle, choisissant particulièrement les rigoles étroites qui portent l'eau des terres dans les ravins ; c'est là qu'il élève le nid, dans une forme pyramidale, à la hauteur de dix ou douze pouces, avec une digue autour de la base. Il est remarquable qu'étant irrité, les plumes des joues se séparent, comme pour laisser apercevoir une bande de peau nue de couleur orange, allant de la commissure du bec jusque vers l'occiput.

Tous ces oiseaux nourrissent leurs petits en dégorgeant les alimens ; on ne les voit jamais porter aucune proie dans le bec, car la chair putride et visqueuse des cétacés et des phoques qui leur sert de nourriture principale, n'est pas une substance transportable à quelque distance que ce soit. Ils ne montrent aucune défiance, et pas la moindre disposition de se déranger de la route qui nous conduisait vers eux, pas même étant frappés ou enlevés de leur nid vers lequel ils se dirigeaient incontinent. Ils ont de la peine à se servir de leurs ailes pour prendre l'essor, et sont obligés de courir l'espace de vingt ou trente toises avant de quitter la terre ; aussi ont-ils l'habitude de se rendre sur les bords des précipices, où du haut des rochers ils s'élancent dans les airs.

Nous terminons cet article par un aperçu sur la répartition géographique des Albatros, et par l'index de ces espèces, dont la connaissance est basée sur des observations souvent renouvelées, et qui ont été constatées par l'examen des dépouilles.

Les voyageurs à bord de la *Coquille* virent des Albatros dès le 26^e. degré de latitude sud ; mais les parallèles qu'ils aiment de préférence sont dans l'intervalle de 35 à 40°.

Diomedea exulans est de toutes les espèces celle qui s'éloigne le plus de toute terre ; il n'habite, dit M. Lesson, que les latitudes

GENRE ALBATROS.

extra-tropicales, et c'est principalement dans les mers qui baignent les trois grands caps avancés dans le sud qu'on l'observe le plus communément. M. Roquefeuil, dans son voyage de circumnavigation, dit en avoir tué dans les mers des côtes nord-ouest de l'Amérique. M. Gaimard vit l'*Exulans* près de la terre de feu, par le 55° de latitude, dans la baie française aux îles Malouines, et enfin longeant la côte orientale d'Amérique, s'avancer jusque sous le tropique.

Le tableau suivant nous a été adressé de Java par M. Boié; il repose sur des observations chronologiques faites dans la traversée du cap de Bonne-Espérance à l'île de Java.

Le 22 avril, par latitude orientale 37° 51', et longitude orientale 24° 50', nous vîmes *DIOMEDEA fuliginosa*. — *Exulans*. *PROCELLARIA fregatta*, *cœrulea*, et deux espèces indéterminées.

Par latitude 38° 26', et longitude 26° 55', *DIOMEDEA fuliginosa* et *PROCELLARIA fregatta*.

Par latitude 39° 14', et longitude 28° 40', *DIOMEDEA fuliginosa*, et *PROCELLARIA fregatta*.

Le 2 mai, par latitude australe 37°, et longitude orientale 40°, *DIOMEDEA fuliginosa*. — *Exulans* et toutes les procellaires vues au cap de Bonne-Espérance.

Le 4 mai, par latitude australe 40° 25', et longitude orientale 61° 11', *DIOMEDEA fuliginosa*. *PROCELLARIA capensis* et *urinatrix*.

Le 9 mai, latitude australe 41°, et longitude orientale 78, *DIOMEDEA fuliginosa*. — *Exulans*. *PROCELLARIA gigantea*. — *Puffinus*. — *Desolata*. — *Vittata*. — *Urinatrix*. — *Cœrulea*. — *Fregatta*; plus deux autres indéterminées, et *LESTRIS cataractes*.

Le 12 mai, latitude australe 39°, et longitude orientale 87°. *DIOMEDEA fuliginosa*, *chlororhynchos* et *exulans*. — *PROCELLARIA capensis*, et *LESTRIS cataractes*.

GENRE ALBATROS.

Le 17 mai, latitude australe 34° , et longitude orientale 97° . PROCELLARIA *capensis*, et LESTRIS *cataractes*.

Le 19 mai, latitude australe 31° , et longitude 100° . DIOMEDEA *melanophris* et *chlororhynchus*. PROCELLARIA *fregatta* et *Capensis*.

Les espèces qui nous sont bien connues sous toutes les livrées, sont :

Esp. 1. ALBATROS MOUTON. Des pl. enl. 237 de Buffon, sur un sujet en livrée d'adulte, auquel on doit ajouter toutes les variétés indiquées par les auteurs, et l'espèce nominale du *Chocolat albatros* des navigateurs anglais, que les méthodes désignent sous *D. spadicea*. Notre espèce porte le nom de DIOMEDEA EXULANS. *Patrie*, les mers antarctiques des deux mondes, le plus souvent à de grandes distances de toute terre.

Esp. 2. ALBATROS A COURTE QUEUE OU TRAPU. Je propose de désigner ainsi l'*Albatros de la Chine*, des pl. enl. 963 de Buffon, et en latin par le nom de DIOMEDEA BRACHIURA. Nous publierons la description de cette espèce donnée erroneusement comme variété. *Patrie*, les mers antarctiques de l'australe-Asie, entre le Japon et l'Océanie.

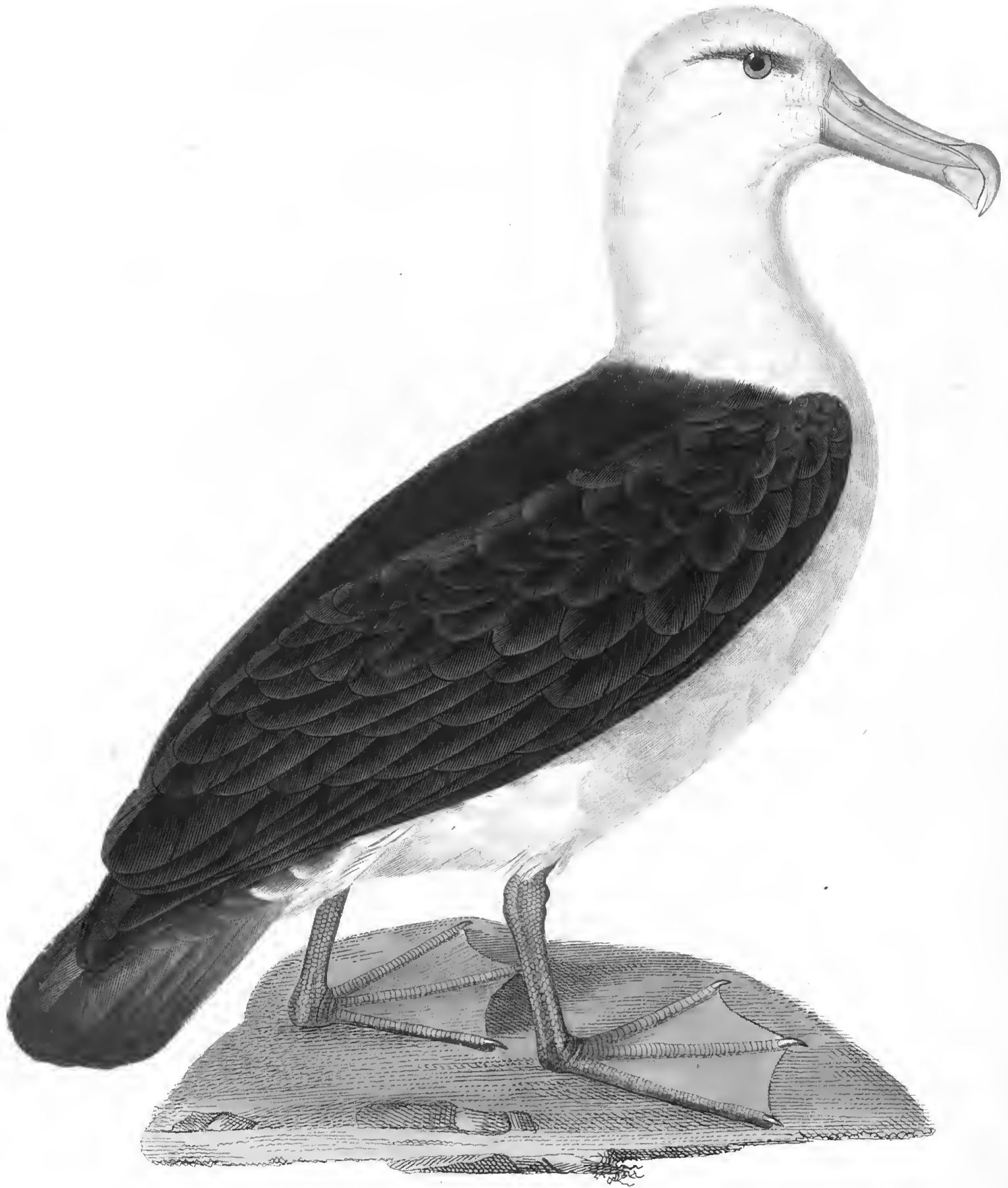
Esp. 3. ALBATROS SOURCILS NOIRS, de nos pl. col. 456. Espèce souvent confondue avec le *Chlororhynchus*, et quelquefois avec l'*Exulans*; c'est DIOMEDEA MELANOPHRIS. *Patrie*, les mers qui baignent les trois grands caps des régions australes; commun au cap de Bonne-Espérance.

Esp. 4. ALBATROS RUBAN JAUNE. L'adulte figure d'une manière reconnaissable dans le Synopsis de Lath., vol. 5, tab. 94. Voyez aussi l'adulte de nos pl. col. 468. C'est le véritable DIOMEDEA CLORORHYNCHOS des catalogues méthodiques. *Patrie*, les régions antarctiques très-éloignées de toute terre.

GENRE ALBATROS.

Esp. 5. ALBATROS FULIGINEUX. L'adulte pl. col. 469, toujours facile à distinguer à son bec noir et par sa queue conique. C'est DIOMEDEA FULIGINOSA. *Patrie*, commun dans toutes les mers australes et dans les régions des trois grands caps.





Albatros sourcils noirs, adulte.

ALBATROS SOURCILS-NOIRS.

DIOMEDEA MELANOPHRIS. BOIÉ.

L'Adulte. — Planche 456.

CETTE espèce, toujours confondue avec *Diomedea chlororhynchos*, notre *Albatros ruban jaune*, pl. col. 468, n'est pas nouvelle; elle est même bien plus commune que cette dernière dans les collections d'histoire naturelle : c'est à elle qu'on croyait devoir appliquer le nom systématique de *chlororhynchos*, qui, dans le fait, lui conviendrait mieux qu'à l'*Albatros ruban jaune*; mais ce dernier ayant été désigné sous ce nom dans les catalogues systématiques, nous le lui conserverons, quoiqu'il soit peu analogue, vu la couleur du bec, constamment, et dans tous les âges, d'un noir profond; ce bec est surmonté, tout le long de l'arête, par un ruban jaune, caractère dont on peut, à la rigueur, faire dériver la dénomination de *chlororhynchos*.

Sans s'arrêter plus long-temps à la revue de cette distinction nominale, nous ferons valoir les différences qui servent à reconnaître deux espèces toujours confondues, que M. le docteur Boié a été à même d'observer soigneusement pendant sa traversée d'Europe au

cap de Bonne-Espérance, et de cette pointe méridionale de l'Afrique à l'île de Java.

L'espèce figurée pl. 456, ou l'*Albatros sourcils-noirs*, diffère de celui pl. 468, ou l'*Albatros ruban jaune*, par les caractères marquans que nous signalons ici :

1° Par la taille toujours d'un tiers plus forte; 2° par la grandeur, la force et la couleur du bec; 3° par la forme que présente la base nue du bec vers la partie frontale où les plumes commencent: dans le *melanophris*, la partie nue se dessine en demi-cercle et en plaque relevée qui s'avance entre les plumes: chez le *chlororhynchos* la base frontale est coupée transversalement en ligne droite; 4° par la couleur de l'iris des yeux, jaune dans la première espèce, et brune, dans tous les âges, chez la seconde; 5° la première, à toutes les époques de la mue, porte une bande sourcillière ou un trait noir ou noirâtre au-dessus et vers les bords de l'orbite des yeux; cette bande manque à l'autre espèce, dont le bec, dans l'adulte comme chez le jeune, est en grande partie noir.

Le plumage de l'état adulte chez l'espèce *melanophris* est d'un blanc éclatant, il faut en excepter les parties orbitaires toujours noires ou noirâtres; la partie supérieure du dos, le manteau et les ailes, qui sont d'un beau noir bleuâtre; les rémiges d'un gris ardoise à pointe noire; la queue plus ou moins noirâtre à baguettes des pennes blanches. Le puissant bec de cet oiseau est un peu dilaté sur les côtés et fortement crochu; sa couleur est d'un jaune orange plus ou moins vif à pointe plus ou moins rougeâtre; les pieds sont d'un jaune safran. Les dimensions varient bien peu selon les sexes: la femelle, toujours un peu plus grande que le mâle, porte en longueur totale, deux pieds six pouces.

Les jeunes sont faciles à reconnaître de ceux du *chlororhynchos*,

ALBATROS SOURCILS-NOIRS.

même lorsqu'ils ont encore le bec noir ou noirâtre et la pupille brune : 1° à la forme et à la force du bec; 2° à la coupe de la plaque frontale; et, 3° aux sourcils d'un cendré beaucoup plus foncé que le reste du plumage.

Ces jeunes ont le plumage totalement gris brun, ou d'un gris plus ou moins nuancé de blanchâtre, souvent d'un blanc sale ou varié de blanchâtre et de cendré; les ailes et le manteau d'un brun-noirâtre; le bec d'un noirâtre terne, plus ou moins marbré de jaunâtre selon l'âge des individus, et les pieds livides.

Voyez, pour la répartition géographique de cette espèce, tout ce qui a été dit à l'article des généralités sur le genre *Albatros*.

On le trouve assez communément dans la baie du cap de Bonne-Espérance.

Les individus du Musée des Pays-Bas sont du Cap, de la Nouvelle-Hollande et des mers antarctiques.



ALBATROS A COURTE QUEUE OU TRAPU.

DIOMEDEA BRACHIURA. TEMM.

Voyez Planche enluminée de Buffon 963.

CETTE espèce distincte, figurée mais non décrite dans les Œuvres de Buffon, a été classée par erreur comme variété de leur *Diomedea spadicea* par les méthodistes; nous avons déjà dit que sous cette rubrique du *Chocolat albatros* des auteurs anglais, on reconnaît la livrée de l'âge intermédiaire de l'*Albatros mouton* ou *Diomedea exulans*. L'Albatros des pl. enl. de Buffon 963 ne saurait être confondu avec l'espèce très-exactement indiquée par Cook et Forster, et dont nous publions le portrait pl. 469 de ce Recueil.

Le bec de cet Albatros de Buffon, que je propose de désigner sous le nom de *Diomedea brachiura*, est plus long que dans les trois autres espèces figurées sous les noms de *Melanophris*, *Chlororhynchus* et *Fuliginosa*; il est à peu près de la longueur de celui dont est muni la plus grande espèce désignée sous *Exulans*, mais le bec de ce dernier est plus fort, par ses parois dilatées et par sa forme plus bombée. Les autres caractères qui peuvent servir à reconnaître l'espèce de cet article sont, que le bord frontal, ou la base nue du bec, est coupé en quart de cercle; que la queue, arrondie par le

ALBATROS A COURTE QUEUE OU TRAPU.

bout, est plus courte que le bout des ailes; que le bec est jaunâtre, et tout le plumage d'un brun-chocolat. La longueur totale est de deux pieds et demi.

L'espèce n'a été vue que dans les mers antarctiques de l'Australe-Asie, entre le Japon et l'Océanie. Le Musée de Paris possède le sujet qui a servi de modèle à la planche de Buffon.

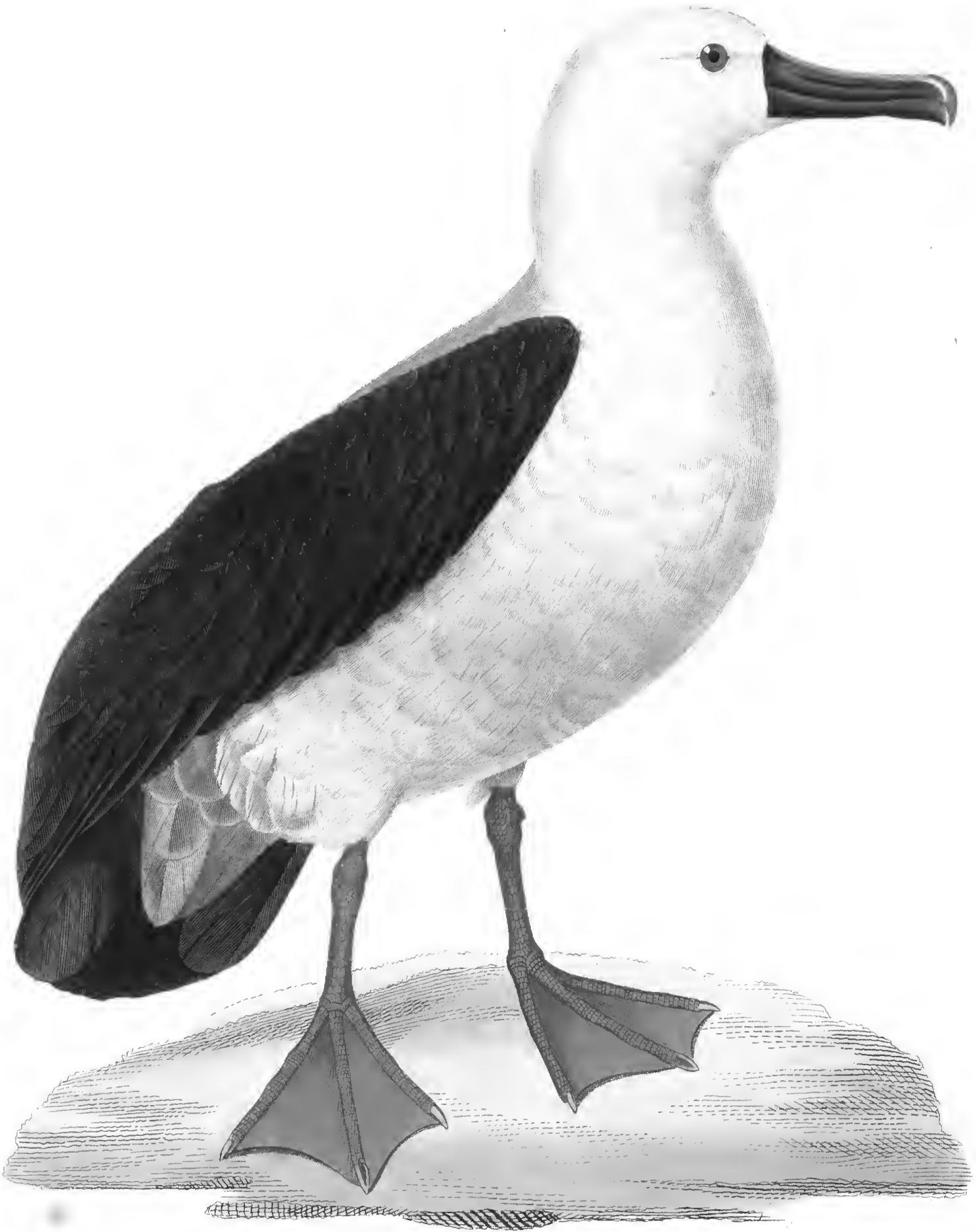
ALBATROS RUBAN-JAUNE.

DIOMEDEA CHLORORHYNCHOS. GMEL.

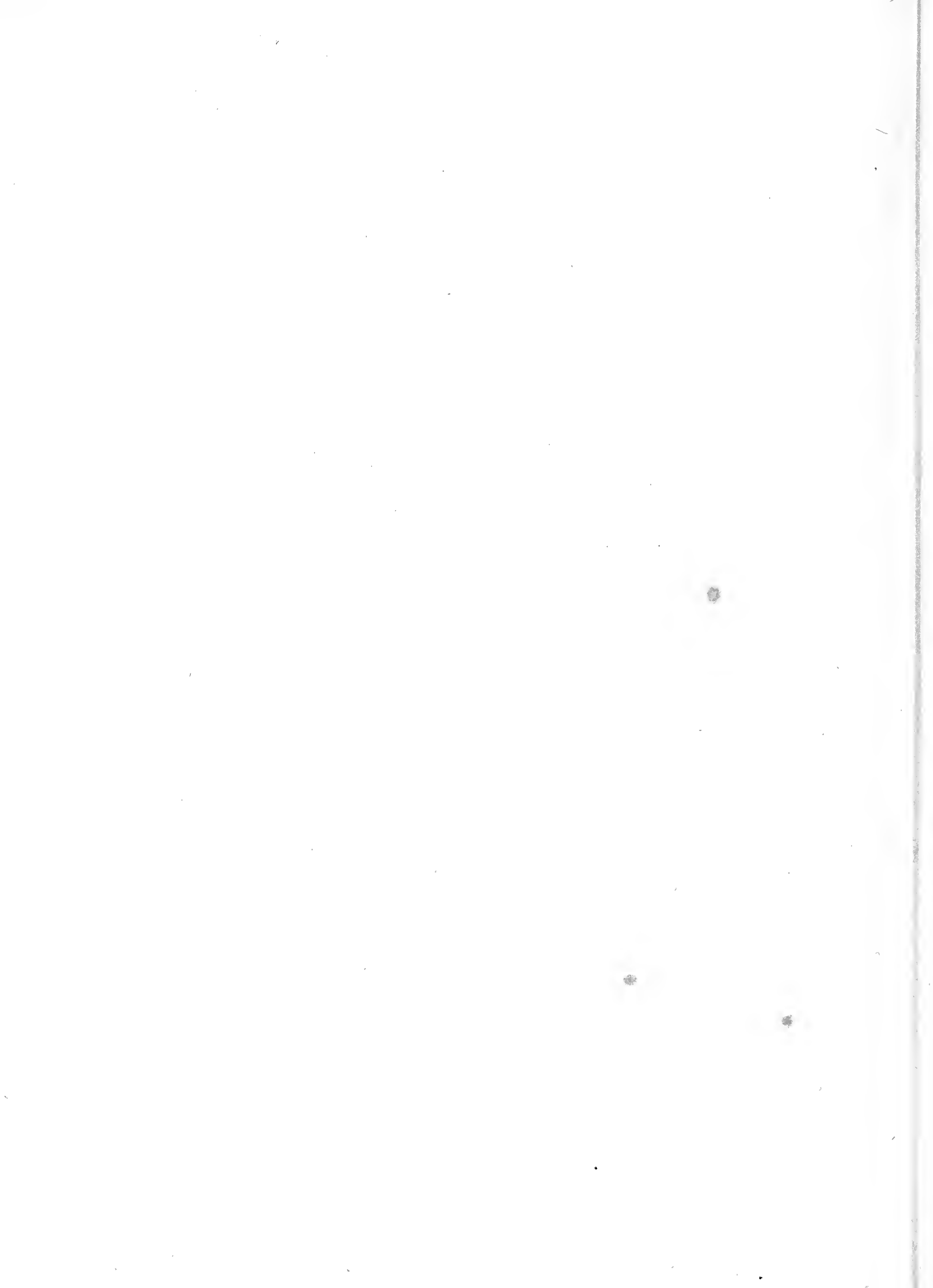
L'Adulte. — Planche 468.

C'est ici l'espèce désignée, d'une manière très-caractéristique par les navigateurs anglais, sous le nom de *Yellow-nosed albatros* dont Gmelin a fait son *Diomedea chlororhynchos*, dénomination très-mal choisie, vu que le bec, dans tous les âges, est à peu près totalement noir, et qu'il n'y a de jaune qu'à l'arête supérieure et à la pointe de cette mandibule; Latham, *Syn.*, vol. 5, tab. 94, en donne une figure assez exacte. Nous avons donné, à l'article de l'*Albatros sourcils noirs*, les renseignements nécessaires qui peuvent servir de moyen pour distinguer, du premier coup d'œil, les deux espèces confondues sous ce nom de *Chlororhynchos*.

L'Albatros ruban jaune, parvenu à l'état adulte, a tout le bec noir, mais l'arête supérieure est dessinée par une bande jaune lon-



Albatros *ruban jaune*, adulte.



ALBATROS RUBAN JAUNE.

gitudinale, partant de la base ou de la plaque frontale, et aboutissant vers la partie bombée du crochet de la pointe qui est rougeâtre; le bout des ailes et celui de la queue sont à peu près égaux, cette dernière est courte et arrondie. La plus grande partie de la tête, le cou, le dos, le croupion et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; les joues sont légèrement nuancées d'une teinte cendrée bleuâtre. Les ailes sont d'un noir parfait, et la queue est d'un noir grisâtre; les pieds portent, dans le vivant, une teinte jaune-orange; et l'iris des yeux, dans tous les âges, est brun; mais ce qui distingue cette espèce de toutes les autres, est la manière dont la base cornée du bec est coupée transversalement et en ligne parallèle aux yeux.

Cette belle espèce est plus rare que le *Diomedea melanophris*; elle se montre moins dans le voisinage des terres, et ses troupes fréquentent plus habituellement la haute mer, dans les parages des mers arctiques.

M. Boié ne put obtenir un seul individu de cette espèce pendant sa traversée d'Europe à Java. Les beaux sujets que possède le Musée des Pays-Bas ont été offerts à cet établissement par M. le capitaine Willems, de la marine marchande.

On voit un individu au Musée de Paris, et un autre dans la collection de milord Stanley.

ALBATROS FULIGINEUX.

DIOMEDEA FULIGINOSA. G_{MEL}.

L'Adulte. — Planche 469.

IL est bien caractérisé, et facile à reconnaître à son bec court, d'un noir parfait dans tous les âges, à ses mandibules sillonnées d'une rainure profonde, à sa queue longue et en forme de cône.

Le plumage de cette espèce varie singulièrement, non-seulement aux différens périodes de l'âge, mais aussi lorsque les individus sont parvenus à l'état adulte; et cet Albatros, dont les formes et la couleur du plumage offrent quelque analogie avec la structure et la couleur de la livrée des *Labes* (Lestris), semble se rapprocher encore plus de ces derniers par la variété plus ou moins irrégulière du plumage, qui peut-être n'est, dans le fait, due qu'à la différence de livrée des sexes : en effet, on voit des individus des *Labes Pomarin* et *parasite*, couverts d'un plumage totalement brun, mêlés dans la même troupe avec des sujets dont le ventre est blanc ou blanchâtre, tandis que, selon le rapport des voyageurs, on trouve des *Albatros fuligineux* à ventre blanc ou à parties inférieures d'un cendré ou d'un jaunâtre très-clair dans les bandes de ceux à plumage totalement couvert d'une livrée brune; comme on voit dans les bandes



Albatros *fuliginosus*, adulte.

Pétron.

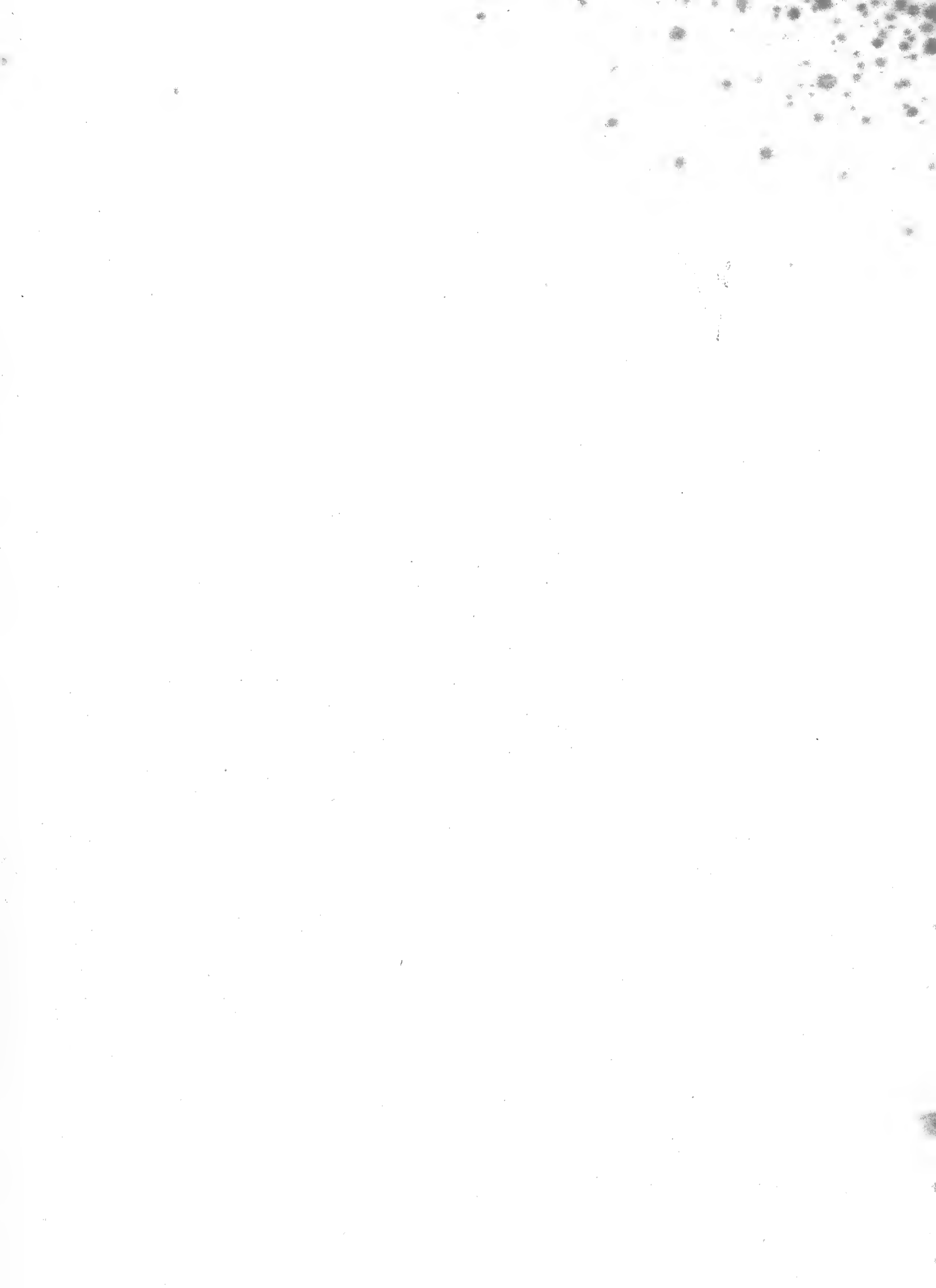


ALBATROS FULIGINEUX.

d'*Albatros mouton* des sujets à plumage brun-chocolat et des sujets bariolés finement de noirâtre sur fond blanc, et des sujets dont tout le corps est blanc. Les différens individus de toutes ces espèces, dont j'ai eu occasion d'examiner un grand nombre, servent à confirmer pleinement les observations faites par les voyageurs.

Les sujets que je juge revêtus du plumage parfait de l'adulte ont toute la tête, le cou et le corps d'une couleur ardoise tirant au brun, avec les ailes et la queue d'un beau brun foncé; les baguettes de la queue blanches. L'orbite des yeux entouré, en partie, d'un cercle de plumes blanches; le bec noir et les pieds jaunes. J'en ai vu à plumage de cette teinte, mais à ventre blanc ou blanchâtre. Ceux qui paraissent revêtus de la livrée du jeune âge ont tout le plumage d'un gris-jaunâtre plus ou moins lavé de brun terne; les ailes et la queue brunes, et le bec d'une teinte noirâtre. La longueur totale est de trente à trente-quatre pouces.

Cette espèce est très-répendue dans toutes les mers australes et vers la région des trois grands caps. Musée des Pays-Bas et de Paris.





Albatros courte-queue ou trapu, adulte

Prêtre.

ADDITION A L'ARTICLE

ALBATROS A COURTE QUEUE OU TRAPU.

DIOMEDEA BRACHIURA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 554.

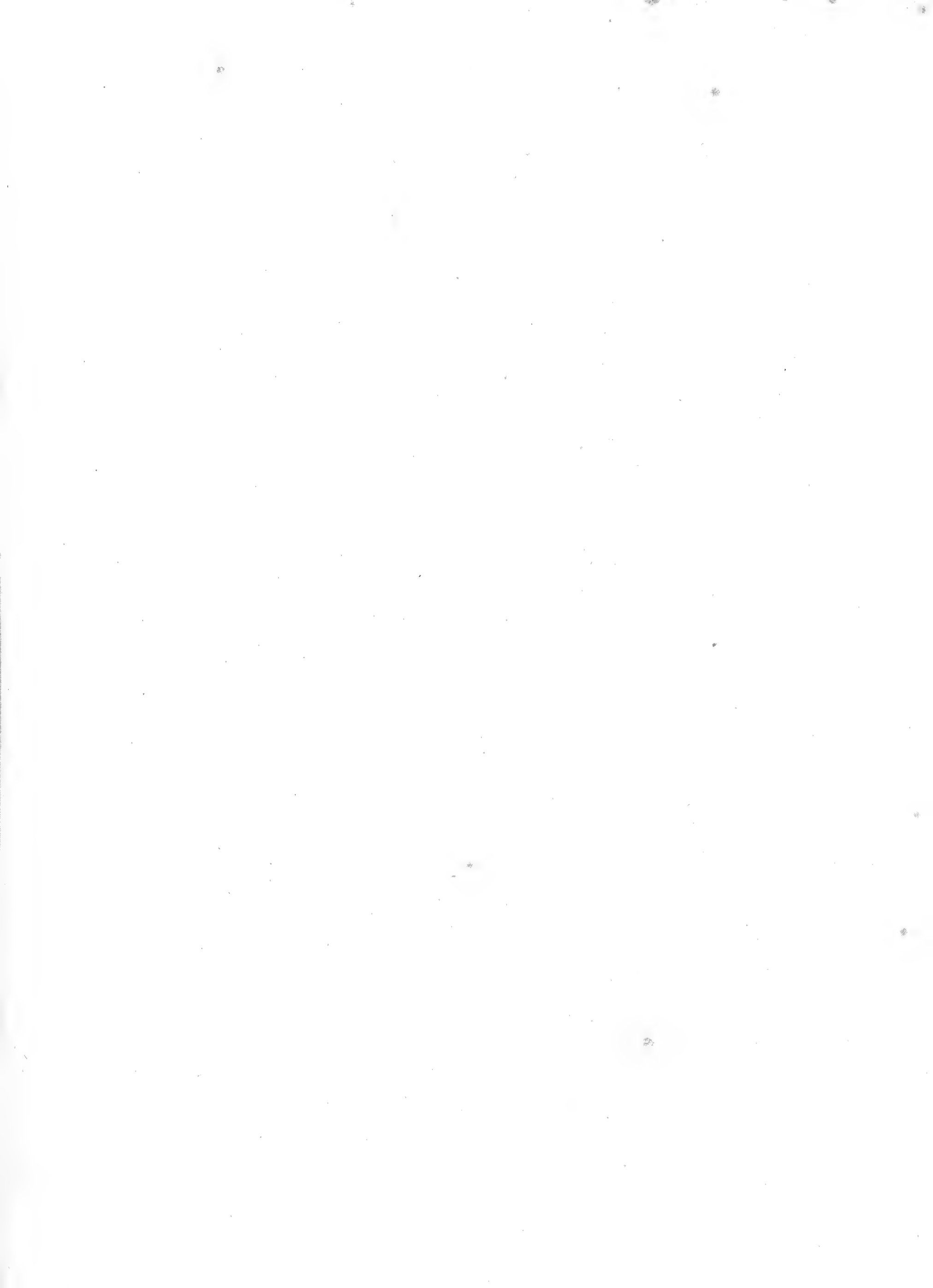
J'AI dit, en citant dans cet ouvrage la pl. enl. 963 de Buffon, dont il n'avait pas été donné de description dans les œuvres de cet auteur, que l'*Albatros trapu*, quoique moins grand de beaucoup dans toutes ses dimensions, a le bec à peu près aussi fort que celui de l'*Albatros mouton*, la plus grande des espèces connues. Le sujet dont nous donnons ici le portrait pl. 554 sert de preuve, que l'*Albatros trapu* éprouve, comme le *mouton*, une mue accidentelle, périodique, ou bien en rapport aux états différens de l'âge, qui change à peu près la presque totalité des couleurs du plumage, et montre ces oiseaux, quoique à l'état adulte, sous des livrées très-disparates : ces différences sont telles, qu'on a même été quelque temps dans le doute, s'il ne fallait pas admettre *Diomedea spadicea* ou le *Mouton brun* comme espèce différente de *Diomedea exulans*, pl. enl. de Buffon 237. L'individu de l'*Albatros trapu* que nous publions présentement prouve, sans réplique, que la même divergence individuelle existe dans la

ADDITION A L'ARTICLE ALBATROS A COURTE QUEUE OU TRAPU.

couleur de la livrée de l'une comme de l'autre espèce, et qu'elle est due à des causes dont nous n'avons pas encore acquis l'exacte connaissance, mais que nous présumons pouvoir être les mêmes que celles qui paraissent influencer sur la coloration si variable du plumage du *Combattant d'Europe* (*Tringa pugnax*), et des espèces du genre *Lestris*. Quelle que puisse être l'influence qui sert à provoquer ce changement dans la couleur du plumage de ces oiseaux, il est sûr qu'on ne saurait l'attribuer à l'âge des sujets, et, selon les relations de MM. Marion et Boié, pas même à la différence sexuelle.

Le sujet figuré ici diffère de celui de Buffon, pl. 963, par une coloration absolument semblable à celle qui distingue le *Mouton tout brun* du *Mouton blanc* figuré pl. 237 de Buffon; mais notre *Albatros trapu blanc* conserve encore dans sa livrée quelques plumes de son vêtement *brun-cendré*, et cette particularité individuelle me porte à croire que la livrée blanche, chez les deux espèces, est celle de l'état parfait ou invariable. Les pieds sont légèrement bleuâtres, et le bec est couleur de chair.

L'espèce est connue des Japonais sous le nom de *Ga-ran-tsjoo*; on la trouve sur les mers à l'orient du Japon, et dans le voisinage des îles Liou-kiou, vers le sud.





Hydrobate à fanon, mâle.

HYDROBATE A FANON.

HYDROBATES LOBATUS. T_EM M.

Le Mâle vieux.— Planche 406.

Nous avons cru nécessaire de séparer des canards proprement dits, et de réunir sous la dénomination mentionnée, toutes ces espèces à doigt postérieur garni d'un rudiment de membrane, vu que le squelette de ces oiseaux nous offre des différences marquées et constantes, que leur manière de vivre et le choix des alimens ne sont pas les mêmes que chez les canards à doigt postérieur lisse, et que des caractères faciles à saisir fournissent de très-bons moyens pour établir la différence générique entre ces deux groupes. Nous renvoyons tous les détails sur l'organisation et les mœurs à l'article contenant les généralités et l'Index du genre *Hydrobate*.

L'espèce type donnée planche 406 est une des plus remarquables du genre; sa grande taille, son bec court, déprimé, dilaté sur les côtés; le large fanon pendant sous le menton du mâle, prêtent à cet oiseau une apparence tout-à-fait singulière. Nous savons par des notices verbales communiquées par feu Péron que cet oiseau plonge continuellement et poursuit sa proie entre deux eaux, n'ayant le plus souvent que la tête visible et tout le corps submergé; il est farouche,

HYDROBATE A FANON.

et disparaît à la vue du chasseur pour reparaître à une très-grande distance de l'endroit où il s'est submergé. Cette manière de vivre est en effet propre à toutes les espèces pourvues d'un doigt postérieur lobe.

Le plumage de cet Hydrobate est très-luisant, et les plumes de la queue sont subulées à baguettes roides et élastiques; les ailes sont courtes en proportion du volume du corps. Le mâle a sous la partie nue du menton une large membrane flottante, semblable à du parchemin; les plumes de la tête et du cou sont longues, lisses et noires; les côtés du cou irrégulièrement rayés de blanc terne et de noir; tout le dessus du corps, la poitrine, le cou et les flancs d'un brun-noirâtre luisant, jaspé irrégulièrement de zig-zags blanchâtres; tout le ventre couvert de plumes brunes à leur origine et blanches au bout; les ailes et la queue brunes; le bec, le fanon et les pieds noirs. Longueur, deux pieds six pouces.

La femelle est un peu plus petite, plus régulièrement jaspée de blanc et les côtés du cou d'un brun très-clair tacheté de brun-fauve; elle n'a point de fanon. Les jeunes mâles ressemblent à la femelle; on les distingue au petit fanon ou seulement à son pli membraneux sous le menton.

On trouve ce rare oiseau dans les parages de l'Océanie, particulièrement dans les environs du Port du roi Georges. Il a été décrit et figuré par Shaw., *miscell.*, pl. 255.

Musées des Pays-Bas et de Paris.



Pélican à lunettes, adulte.

Huet.

PÉLICAN A LUNETTES.

PELECANUS CONSPICILLATUS. TEMM.

L'Adulte. — Planche 276.

LE groupe sous la rubrique de *Pelecanus* est très-mal établi dans les Systèmes méthodiques de Linné et de Latham; on peut compter dans ce genre quatre types différens, où viennent se réunir les espèces de nos genres *Pelecanus*, *Tachypetes*, *Carbo* et *Sula*. Nous ne connaissons pas encore d'une manière assez parfaite les vrais Pélicans, pour être à même d'en offrir le tableau générique. Les sujets déposés dans les Musées sont en trop petit nombre pour avoir une opinion bien fondée sur les rapports ou sur les différences qui existent dans les individus rapportés des parties reculées du globe. Il est préférable de suspendre tout jugement sur le nombre des espèces, ainsi que sur les descriptions qui en ont été données par les auteurs. Toutefois il est bien prouvé, par l'examen d'un grand nombre de dépouilles, qu'on peut en toute assurance énumérer les espèces suivantes : 1°. *Pelecanus onocrotalus*; 2°. le *Pélican brun* de Buffon, pl. enl. 957, mais point l'amas confus de citations entassées sous *P. fuscus* de Lath.; 3°. *Pelecanus rufescens*; 4°. *Trachyrhynchos*, et 5°. notre

PÉLICAN A LUNETTES.

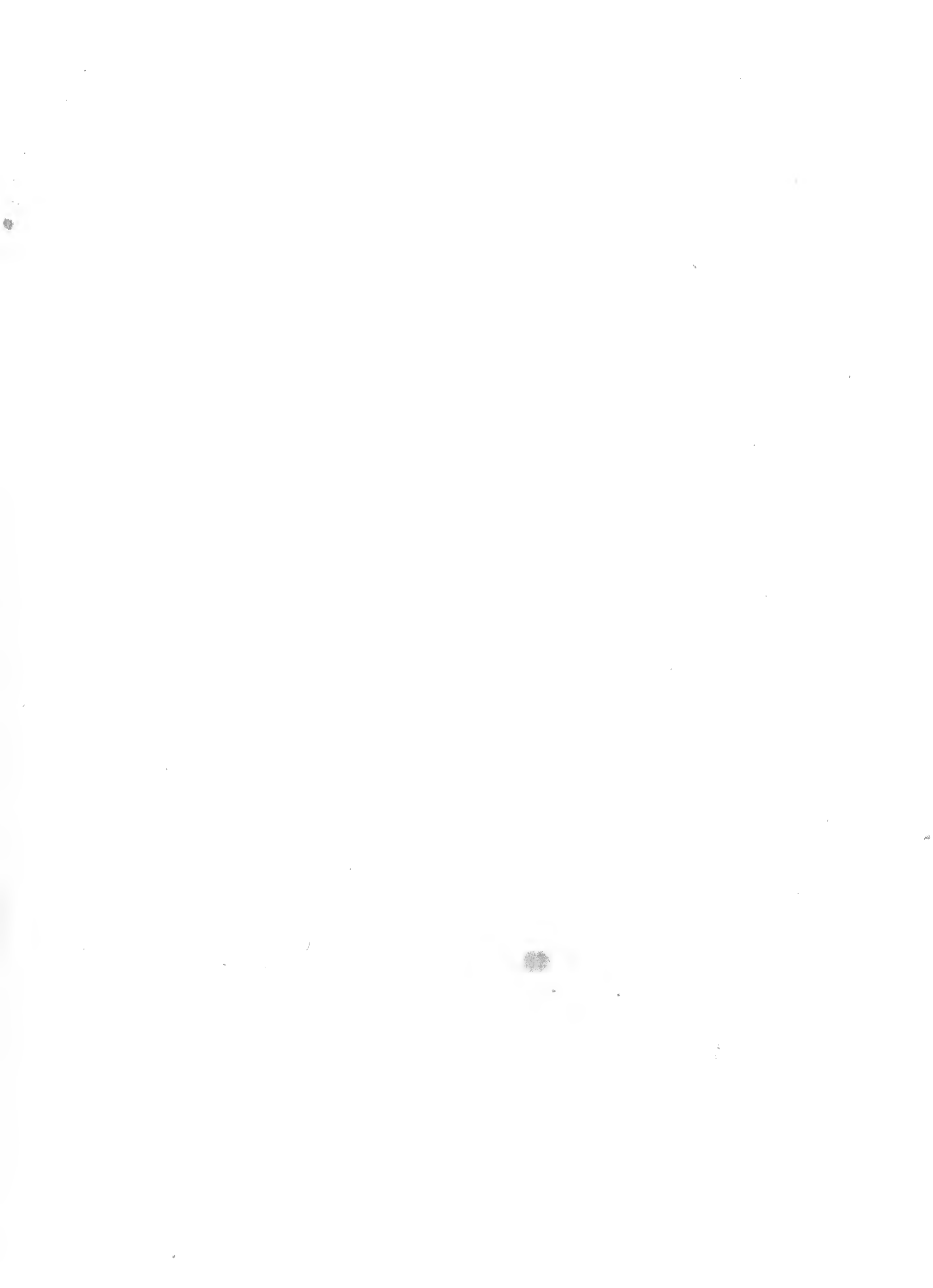
P. conspicillatus du présent article ; cinq espèces distinctes, dont je puis garantir l'existence.

Le Pélican à lunettes est nommé d'après un caractère marquant dans cette nouvelle espèce ; les deux grandes nudités à peu près circulaires, dont les yeux sont entourés, ne se trouvent telles dans aucun Pélican connu. La taille surpasse celle de nos plus grands Pélicans roses d'Europe, mais elle est plus en rapport avec celle des individus qui nous ont été envoyés d'Égypte, du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance ; car notre Pélican vulgaire, ou rose, habite toutes ces contrées.

Le front et la région du lorum sont couverts de plumes ; un grand espace circulaire formé par une peau nue, probablement plus ou moins rougeâtre ou couleur de chair, dans le vivant, entoure l'orbite des yeux ; tout le plumage de la tête, du cou et du corps est d'un blanc pur ; mais il est possible que ces parties ont pu être légèrement teintées de rose clair, dans le vivant (1) ; les petites couvertures des ailes sont très-longues, subulées et blanches ; celles du second rang sont aussi remarquables par leur longueur, mais leur couleur est d'un noir parfait ; les scapulaires, les pennes des ailes et celles de la queue sont aussi entièrement noires ; la grande poche paraît avoir été colorée, dans le vivant, d'une teinte couleur de chair jaunâtre, plus ou moins rougeâtre, suivant les époques de l'année. Les pieds paraissent avoir été bruns. Longueur, quatre pieds quatre pouces.

Cette description est prise sur le seul individu que j'ai vu ; il se trouve au Musée de Paris, et a été rapporté des terres Australes par l'expédition du capitaine Baudin.

(1) Le plus grand nombre des *Mouettes*, des *Sternes*, quelques espèces de *Canards*, de *Harles* et de *Pélicans* ont un plumage plus ou moins rose dans le vivant ; peu de temps après la mort et par la seule action du jour, le plumage devient d'un blanc pur.





Cormoran *largup.*

Hist.

CORMORAN LARGUP.

CARBO CRISTATUS. TEMM.

L'Adulte en plumage parfait d'hiver. — Planche 322.

LORSQUE j'ai publié la seconde édition du Manuel d'Ornithologie où cet oiseau est décrit en plumage d'été ou des noces, pag. 900, j'ai donné, par erreur, sous la rubrique indiquée, le signalement de l'adulte en plumage d'hiver, et cette méprise a été répétée dans tous les articles descriptifs de différentes espèces des Cormorans. C'est vers la fin de l'automne que notre *Cormoran largup* se revêt de sa belle livrée et que la tête se trouve parée de ce large panache placé sur le front. L'espèce dans cet état a été figurée d'une manière très-reconnaissable par Olaffen, Voyage en Islande, vol. 2, atlas, tab. 44. La Zoologie arctique, pag. 583, en fait mention d'après Fabricius, Fauna Groenlandica. C'est dans cet ouvrage et dans celui d'Olaffen que Latham a emprunté la description de son *Carbo cristatus*. Les auteurs mentionnés nous ayant laissé dans le doute sur l'époque à laquelle ces oiseaux sont parés, pour un temps, de leur belle livrée, il était présumable que conformément à la règle générale chez tous les oiseaux sujets à une double mue, on pouvait considérer comme attribut de la livrée de printemps ou des noces le développement le

CORMORAN LARGUP.

plus parfait du plumage. Les notices très-intéressantes publiées par M. Faber dans l'opuscule portant pour titre *Prodromus der Isländischen ornithologie*, pag. 53, esp. 2, nous ont fait connaître l'époque de leur mue; mais l'auteur confond deux espèces distinctes, car il est totalement faux de croire que c'est le même oiseau indiqué sous *Carbo graculus*; ce dernier est d'un quart moins grand que *Carbo cristatus*; sa queue est longue, cunéiforme, et son plumage, dans les deux saisons, très-différent de celui de notre *Cormoran largup*. M. Faber rapporte de son *Graculus*, qui est notre *Cristatus* en plumage de parade, que l'espèce est commune en Islande; elle se revêt au mois d'octobre de l'élégante livrée dans laquelle nous la figurons pl. 322; la huppe frontale disparaît au mois de mars, et tout le plumage prend une teinte d'un verdâtre-terne; elle porte cette huppe frontale droite et toujours relevée pendant la natation et dans tous ses mouvemens, mais lorsqu'elle se repose à terre, la huppe reste couchée sur le sommet de la tête. Vers la fin de juin les jeunes sont en état de voler. Les œufs de ces oiseaux, au nombre de quatre, ont une forme oblongue, très-petits en proportion de la taille de l'oiseau et recouverts d'une couche calcaire de couleur blanc-verdâtre; les vieux font rarement entendre leur voix très-forte; ils défendent leur progéniture avec beaucoup d'acharnement. Elle se distingue de tous les Cormorans connus par sa queue courte et arrondie et par son bec long et un peu grêle; un vert bouteille très-lustré couvre tout le plumage, et de larges bordures noires entourent les plumes du dos; la huppe frontale est le seul ornement extraordinaire de cette espèce, dont l'habitation paraît être limitée aux régions septentrionales de l'Europe.

GENRE ANHINGA.

GENUS PLOTUS. LINNÉ.

Bec long, parfaitement droit, grêle, en fuseau, très-aigu à la pointe; bords de la mandibule supérieure dilatés à la base, comprimés et fléchis en dedans sur le reste; l'inférieure, plus courte que la supérieure, est taillée en angle très-ouvert; les deux mandibules finement dentelées à la pointe.

Narines occultes, linéaires, cachées dans une rainure peu profonde.

Pieds courts, gros, forts, retirés dans l'abdomen et hors l'équilibre du corps; tarse beaucoup plus court que le doigt intermédiaire et l'externe, qui sont égaux; pouce articulé intérieurement au niveau des autres doigts; tous engagés dans une seule membrane.

Ailes longues, la première rémige moins longue que la deuxième, troisième et quatrième; la troisième la plus longue.

Queue très-longue, à pennes roides et élastiques.

L'ARTICLE Anhinga a été parfaitement traité par Buffon. Son génie fécond en rapprochemens ingénieux a employé son brillant pinceau pour peindre les formes singulières de ce genre d'oiseaux, dont les caractères distinctifs nous offrent en effet l'image d'un reptile enté sur le corps d'un oiseau.

A la lecture d'un tel article, le naturaliste français ne peut tracer

GENRE ANHINGA.

qu'avec défiance de lui-même une notice supplémentaire à ces pages admirables : le naturaliste étranger, convaincu de son infériorité devant un pareil modèle, devrait reculer en considérant toute la difficulté d'une tâche au-dessus de ses forces. C'est donc en invoquant l'indulgence du public, et encouragé par l'accueil favorable dont il honore ses écrits, que ce dernier se hasarde d'ajouter quelques lignes à la suite des articles composés par le Pline français.

J'ai déjà été plusieurs fois dans le cas d'appeler l'attention des naturalistes sur l'analogie des formes qui semblent se répéter exactement, sous le même parallèle, entre les espèces différentes d'un même groupe, réparties dans les deux mondes (1). Le genre *Anhinga* nous fournit une preuve de plus à l'appui de cette opinion sur le système de répartition des animaux dans les deux continents. L'*Anhinga* réparti sur une grande étendue de l'ancien continent et celui qu'on trouve sous le même parallèle dans les deux Amériques présentent une organisation et des formes parfaitement identiques; ils offrent même, par la nature et par les couleurs du plumage, la ressemblance la plus frappante : leur manière de vivre est la même dans ces pays séparés par l'immense étendue de l'Océan, comme par une barrière impossible à franchir sous cette zone tropicale. Ces deux espèces ne diffèrent essentiellement que par quelques légères différences dans la grandeur du bec, par la nudité des côtés de la gorge, par les plumes des scapulaires et par des disparités constantes dans les couleurs de la robe aux différentes époques de l'âge et de la mue. Les variétés de plumage sous lesquelles on trouve les deux espèces mentionnées ont donné lieu à des emplois multipliés, et servent à porter le nombre nominal à quatre espèces.

(1) Voyez à l'article du genre *Couroucou* et dans les monographies de mammalogie les articles *Felis* et *Molosse*.

GENRE ANHINGA.

Les espèces connues d'Anhingas semblent éprouver deux mues périodiques qui influent sur les couleurs de la livrée, particulièrement sur celles du cou; quelques faisceaux de longues plumes effilées se montrent vers le temps des amours; dans l'Anhinga de l'ancien continent, ce sont les côtés du cou que la nature pare d'un ornement accessoire, composé de longues plumes blanches; dans l'Anhinga du Nouveau-Monde, l'occiput et une partie de la nuque sont garnis d'une espèce de crinière noire. Le jeune Anhinga est sujet à plusieurs mues avant de revêtir la livrée de l'adulte.

Voici comment il convient de répartir les indications sur les quatre Anhingas mentionnés par les auteurs, et la place que doivent occuper les figures données dans les ouvrages d'ornithologie.

Esp. 1. ANHINGA LE VAILLANT de nos pl. col. 380; le mâle en livrée complète des noces, *Plotus Le Vaillantii*; et comme synonyme, *Plotus Melanogaster*, Lath. ind. orn. pag. 895, où les deux espèces de l'ancien et du nouveau continent offrent un amas confus de citations réunies. *Anhinga roux du Sénégal*, Buff. pl. 107: cette figure au-dessous de la critique, très-mal coloriée et chargée de roux, est faite sur un mâle adulte. *Anhinga Melanogaster*, Forst. zool ind. pl. 12: figure assez exacte du mâle adulte en livrée ordinaire. *Patrie certaine*, les parties orientales et méridionales de l'Afrique, l'Inde et les îles de Java et de Sumatra.

Esp. 2. ANHINGA NOIR; le mâle adulte, Buff. pl. enl. 960; et pl. 959 la femelle. Voyez aussi Lath. synop. tab. 106 *Black bellied darter*, la vieille femelle, Wilson Am. ornith. vol. 9, pl. 74. fig. 1 et 2: figures très-exactes du mâle et de la femelle. C'est *Plotus Anhinga* des méthodistes. *Patrie*, une grande étendue de pays dans les deux Amériques.

Les jeunes des deux espèces mentionnées se ressemblent par le

GENRE ANHINGA.

manque total de noir aux parties inférieures du corps et au cou; ces parties sont dans le jeune de la première espèce d'un roux-clair ou isabelle, et dans la seconde d'un cendré terne, un peu plus nuancé de brun au ventre.



Anhinga Levaillant, mâle.

ANHINGA LE VAILLANT.

PLOTUS LE VAILLANTII. TEMM.

Mâle, plumage des noces.—Planche 380.

ME voyant dans l'obligation de changer le nom de *Plotus mélanogaster*, rubrique sous laquelle Latham confond nos deux espèces, j'ai cru ne pouvoir faire un choix plus heureux qu'en donnant à l'espèce peu connue de cet article le nom de mon défunt ami. Les ornithologistes de tous les pays applaudiront sans doute à ce choix.

Comme voyageur, Le Vaillant pouvait se glorifier d'avoir pénétré le premier dans cette partie de l'Afrique méridionale où le flambeau de la civilisation n'avait point encore lui pour ces hordes dispersées; ce pays, de nos jours bien plus facile à parcourir, n'a été exploré d'une manière classique, et sous le rapport de l'étude de la nature, que par lui. Il fut, comme naturaliste, mieux versé que tous ses devanciers et que ses contemporains dans l'étude pratique de l'ornithologie; sa mémoire est honorée par tous ceux qui partagent ses goûts et qui aspirent à marcher sur ses traces; elle m'est particulièrement chère. Je dois à Le Vaillant et à ses écrits mes premières pensées et mon premier élan en histoire naturelle; ses ouvrages et ses conseils me servirent de guides dans l'étude pratique de cette

science, et je me plais à reconnaître qu'il posa, à son retour d'Afrique, les premières bases d'une collection qui, passant depuis du père au fils, fait aujourd'hui le plus bel ornement du Muséum des Pays-Bas.

Le Vaillant nous fournit dans son second voyage en Afrique les premiers renseignemens exacts sur la manière de vivre de l'espèce figurée pl. 380.

La dénomination de *Slanghals-vogel* (oiseau à cou de serpent) que les Hottentots de Le Vaillant donnèrent à l'Anhinga, le caractérise d'une manière bien simple et bien vraie. Soit que l'Anhinga se perche, soit qu'il nage ou qu'il vole, il est certain que la partie la plus apparente et la plus remarquable de son corps est toujours son long cou grêle, continuellement en oscillation; dans le vol seul, immobile et tendu, il forme avec la queue une ligne horizontale très-droite; sa longue queue à pennes fortes et élastiques sert de gouvernail lorsque ces oiseaux nagent entre deux eaux à la poursuite des poissons dont ils font leur principale nourriture. Quand l'Anhinga saisit un petit poisson, il l'avale tout entier; mais s'il est trop gros, il l'emporte ou sur un rocher ou sur un tronc d'arbre, et le fixant sous un de ses pieds, il le dépèce à coups de bec. Il établit son nid sur les arbres ou sur les rochers, dans le voisinage des eaux; d'un naturel excessivement farouche il est très-difficile de l'approcher, surtout quand il nage; sa tête dans cet état est la seule partie qui soit à découvert; il plonge continuellement et reparait à une grande distance de l'endroit où il s'est submergé.

L'Anhinga mâle adulte *en plumage ordinaire* a la tête et le cou roussâtre clair ou roussâtre mêlé de brun; le sommet de la tête et la nuque étant toujours plus sombres que le devant du cou, la gorge est blanche ou blanchâtre; une bande d'un blanc pur s'étend sur les côtés du cou depuis l'angle du bec jusque vers la moitié de la longueur du

ANHINGA LE VAILLANT.

cou; les très-longues plumes scapulaires, les plumes secondaires les plus proches du corps, et toutes les couvertures des ailes portent longitudinalement une large bande d'un blanc velouté argentin; les bords des plumes sont d'un noir parfait; une partie du devant du cou, la poitrine et toutes les parties inférieures, sont d'un noir lustré; tout le reste du plumage et la queue dans toute son étendue sont d'un noir parfait. La femelle diffère peu du mâle, seulement par des teintes moins pures et plus claires. Les jeunes de l'année portent les traces des bandes blanches des côtés du cou; tout le reste du cou est d'un isabelle clair, le ventre et les parties inférieures d'un isabelle foncé; le dos brun marqué longitudinalement de brun plus sombre; les plumes scapulaires ne sont point allongées en filets; quoique beaucoup plus courtes que dans l'adulte, elles sont cependant marquées de gris-brun le long des baguettes; toutes les couvertures des ailes portent des bordures d'un gris-brun terne; les ailes et la queue sont d'un noir mat, et les deux plumes caudales du milieu ne sont point gaufrées sur les barbes extérieures; les flancs et les cuisses sont d'un brun terne. Les jeunes, dans le passage d'une livrée à l'autre, ont le ventre et la poitrine tapirés de plumes noires et isabelles; les scapulaires de longueur moyenne sont d'un gris-brun argentin le long des baguettes.

Le très-vieux mâle en plumage de noces, figuré pl. 380, a le sommet de la tête et l'occiput d'un roux-mordoré; une large bande d'un noir parfait couvre les côtés du cou; au-dessous de cette bande se dessine la raie blanche latérale propre aux deux sexes et à tous les âges; mais dans le temps des amours se montrent sur toute l'étendue de cette ligne de longues plumes à barbes décomposées et d'un blanc éclatant; le devant du cou est d'un isabelle clair et sa partie postérieure d'un roux-brun mordoré; les bandes disposées sur les longues

ANHINGA LE VAILLANT.

plumes scapulaires et sur toutes les couvertures, ont une teinte isabelle couverte d'un lustre brillant; une partie du devant du cou, la poitrine et tout le dessous du corps, sont d'un noir à reflets vert-bouteille; le bec, la nudité ophtalmique et la très-petite bande nue de chaque côté du cou sont d'un beau jaune. Longueur totale, environ trois pieds.

L'Anhinga de l'ancien continent a le bec plus grêle et plus effilé à la pointe que celui du Nouveau-Monde; ce dernier est un peu plus grand; et la nudité bifurquée du menton est plus étendue dans celui-ci que chez son congénère de l'ancien continent; les deux espèces ont, à l'état adulte, des plis transversaux sur les barbes extérieures des deux pennes du milieu de la queue; les plumes scapulaires portent dans les deux espèces de belles bandes argentines; mais dans l'Anhinga de l'ancien continent elles sont très longues et peu larges; celui du Nouveau-Monde les a courtes et en forme de fer de lance.

Nous avons établi cette description sur un grand nombre d'individus rapportés du Sénégal, du Cap de Bonne-Espérance et des îles de l'Archipel indien; la même espèce paraît répandue dans toutes ces contrées. L'individu figuré pl. 380 a été rapporté du Sénégal.





Guillemot *vieillard*, en été.

GUILLEMOT WUMIZUSUME.

URIA WUMIZUSUME. TEMM.

Adulte en été. — Planche 579.

LA belle et élégante espèce dont nous fournissons ici le portrait du plumage parfait d'été est remarquable par les différens états sous lesquels se présente le plumage aux différentes périodes de l'âge et de la mue. Plusieurs individus capturés dans les mers du Japon et sur les côtes de la Corée nous mettent à même de donner la description de ces livrées.

La huppe frontale, élégante et légère, est composée d'un faisceau de longues plumes subulées propre aux deux sexes; mais cette belle touffe n'est qu'un ornement passager; elle existe seulement pendant le temps des amours: les deux sexes n'en portent aucun vestige pendant tout le reste de l'année; la livrée des noces, outre cette parure, porte encore des plumes d'un blanc éclatant, longues et subulées au-dessus des yeux, derrière le méat auditif et à la nuque; plus bas, vers la partie supérieure du cou, elles se présentent en fines mèches blanches sur le fond noir qui recouvre toute cette partie. Le front, la huppe, le sommet de la tête, les joues et une large bande longitudinale, qui de la nuque se dirige sur les côtés de la

GUILLEMOT WUMIZUSUME.

poitrine et tout le long des flancs, sont d'un noir plein ; la face et le menton sont d'un gris cendré ; tout le dessus du corps est d'un beau gris bleuâtre, mais les couvertures des ailes sont d'un gris noirâtre ; le reste des ailes et la petite queue arrondie sont d'un noir mat. A partir du menton, toutes les autres parties inférieures sont d'un blanc pur ; les pieds et les doigts sont jaunes, et les palmures noires.

La livrée hybernale n'offre aucun indice de huppe ni de plumes subulées ; toute la tête, la gorge et la nuque sont noires ; quelques individus portent de petites mèches blanches plus ou moins nombreuses, selon l'époque de l'année.

Les jeunes ont du cendré noirâtre sur les parties qui sont noires chez l'adulte ; les parties supérieures sont d'un cendré terne, et les parties inférieures d'un blanc terne.

Bec couvert de plumes jusqu'aux orifices des narines, et jaunâtre à la pointe ; ce bec est comprimé, grêle et plus court que la tête. Longueur totale, environ dix pouces.

Pallas, *Fauna rossica*, pag. 367, décrit une espèce voisine de celle-ci, sous *Uria senicula*, tab. 85 ; c'est *Alca antiqua* de Gmel. et de Latham. M. le professeur Brandt en fait un genre distinct sous le nom de *Synthliboramphus antiquus* ; *Monographia alcarum*, tab. 5.

On trouve notre espèce sur les côtes de Corée et au Japon ; son nom japonais est *Wumizusume*.

GENRE STARIQUE.

GENUS PHALERIS. TEMM.

Bec plus court que la tête, déprimé, dilaté sur les côtés, presque quadrangulaire, échanuré à la pointe; mandibule inférieure formant un angle saillant.

Narines marginales au milieu du bec, linéaires, à moitié fermées par derrière et en dessus, percées de part en part.

Pieds courts, retirés dans l'abdomen; tarse grêle, seulement trois doigts devant; ongles très-courbés.

Ailes médiocres, première rémige la plus longue.

CES oiseaux, assez voisins des *Guillemots* de petite taille et pas fort éloignés des *Macareux* et des *Pingouins*, vivent de la même manière que ces habitans des régions glaciales de notre globe; ils voguent sur les ondes, au milieu des glaçons, avec une agilité et une grâce admirables; leurs essaims nombreux donnent de la vie à ces contrées, où les frimas ont établi leur empire. Leur migration n'est jamais portée très-avant vers les climats plus doux, et leur demeure semble circonscrite dans les limites des régions polaires arctiques. C'est vers le Groënland et le Kamtschatka qu'habitent les deux espèces qui nous sont connues, et dont on doit la connaissance aux voyageurs intrépides qui ont parcouru ces mers

GENRE STARIQUE.

septentrionales; la troisième n'a point encore été constatée par l'examen de sa dépouille. Ces trois espèces ont été indiquées, savoir: notre STARIQUE PERROQUET, *Phaleris psittacula*, sous les noms de *Alca psittacula* Lath., sp. 8; et la figure du bec de grandeur naturelle, tab. 95, fig. 2, indique l'état adulte. Le jeune âge de cette espèce est décrit sous le nom de *Alca tetracula* Lath., sp. 7, et tab. 95, fig. 3.

STARIQUE CRISTATELLE, *Phaleris cristatella*, sous le nom de *Alca cristatella* Lath., sp. 6, l'adulte, et *Alca pygmea*, id., sp. 11, le jeune de l'année.

La troisième espèce, sous le nom de *Alca antiqua*, ne m'est point connue.





Starique *cristatelle*.

STARIQUE CRISTATELLE.

PHALERIS CRISTATELLA. TEMM.

L'Adulte. — Planche 200.

LA figure lithographiée de l'adulte, accompagnée d'une notice sur cette espèce, a été donnée par M. Valenciennes dans l'ouvrage de M. Choris, *Voyage pittoresque autour du monde*, page 18 et suivantes. C'est, ainsi que nous l'avons annoncé dans l'introduction de ce genre, les *Alca cristatella* et *pygmea* des catalogues méthodiques. On voit une figure de la tête de cet oiseau dans Lath., *syn.*, vol. 5, tab. 95, fig. 4.

L'adulte est de la taille d'une forte Caille; les deux sexes sont caractérisés par une huppe frontale, composée de quelques plumes dont les deux côtés des barbes sont accolées; ces plumes, au nombre de six ou de huit, forment une aigrette recourbée en avant jusque sur la pointe du bec; des plumes très-longues, effilées et d'un blanc-pur, prennent naissance aux côtés du bec; elles garnissent aussi le front et sont disposées sur les joues et vers les oreilles; elles sont très-longues, déliées, et d'un blanc très-pur dans les individus fort âgés, mais plus courtes chez les jeunes. Le plumage est, en général, d'un brun-noirâtre, plus foncé en dessus, plus pâle en dessous,

STARIQUE CRISTATELLE.

et tirant sur le cendré-bleuâtre à la région pectorale, et sur un cendré un peu jaunâtre vers le bas-ventre; le bec est d'un jaune-rougeâtre, sa base est d'un rouge-vif; les vieux ont tout le bec d'un beau rouge; les pieds sont d'un noir-cendré. Longueur totale, six pouces six lignes; bec long de six lignes.

Les jeunes de l'année ont le bec plus déprimé que les adultes; il est d'un brun-noirâtre; dans cet état la huppe frontale manque, et ils n'ont point de longues plumes blanches aux côtés de la tête; les plumes du méat auditif sont terminées par de petites soies blanches, très-courtes; toutes celles du front sont noires, mais une ligne blanche suit la direction de la baguette; toutes les parties inférieures sont noires, excepté les scapulaires qui ont une teinte cendrée; la gorge et la poitrine sont d'un blanc-jaunâtre sale; tout le reste des parties inférieures est d'un blanc pur. Les individus, dans l'état de mue ou à l'époque du passage d'une livrée à l'autre, sont tapirés de plumes noires et blanches.

On le trouve, dit M. Valenciennes, dans les mers voisines du Japon et sur les côtes de l'île Martamey ou Yesso, d'où les navigateurs russes ont rapporté les premiers échantillons. M. Choris en a reçu un à l'île de S.-Laurent, dans le détroit de Bering. Le jour il nage sur la mer; la nuit il se retire dans les antres du rivage et dans les fentes des rochers. C'est le Starick des Kamschadales.

Musées de Paris et des Pays-Bas.

POST-SCRIPTUM.

En terminant par cette livraison 101^e * la première série des planches coloriées, formant une collection de 600 tables, sur lesquelles se trouvent représentées environ 800 figures d'oiseaux, nous osons nourrir l'espoir d'avoir satisfait strictement à l'engagement pris envers le public lors de la publication de la première livraison, qui eut lieu en 1820. Dans cet espace de seize années, il a été mis successivement sous les yeux des naturalistes un choix des espèces les plus remarquables qui sont les fruits des découvertes faites par toutes les nations, et qui ont eu lieu dans les différentes parties du globe. Aucun des recueils connus ne contient un aussi grand nombre d'espèces nouvellement découvertes. Favorisé par ma position des plus heureuses, nous n'avons eu, le plus souvent, que l'embarras du choix parmi ce grand nombre d'objets inédits; c'est même souvent à regret qu'il a bien fallu se résoudre d'éloigner de ces publications plusieurs espèces intéressantes par les formes, mais dont le plumage sombre et peu varié aurait pu offrir un moindre intérêt aux yeux des amateurs de toutes les classes de la société, dont il importait de consulter les goûts; c'est aussi, guidé par ce motif, et vu le luxe qui s'est joint à la publication de ces deux formats, que je me suis cru obligé de restreindre le plus possible le texte de cet ouvrage, en ne publiant pas toujours de résumé monographique de l'histoire des genres et des espèces, ou en supprimant totalement les considérations sur les rapports généraux des groupes, ce qui aurait augmenté de beaucoup les feuilles du texte et les travaux typographiques en occasionnant des frais plus considérables.

* La 102^e Livraison servira de complément à l'ouvrage; elle contient les tables promises, les index, et les titres et faux titres des cinq volumes.

POST-SCRIPTUM.

Dans la confection matérielle, rien n'a été négligé, et nous ne redoutons pas sur ce point très-important la critique la plus sévère. L'ouvrage, à dater de l'époque où parut la première livraison, s'est constamment soutenu, a même été de mieux en mieux, et a pu rivaliser favorablement avec toutes les autres publications de luxe qui ont vu le jour dans ces derniers temps. C'est à la persévérance louable de nos collaborateurs, particulièrement de nos habiles artistes, MM. Huet et Prêtre, que nous sommes redevables de la parfaite exécution des planches; dont ils ont dirigé et soigné tous les travaux avec un zèle qui ne s'est pas ralenti un seul instant.

Nous nous empressons aussi de témoigner des remerciemens aux souscripteurs qui ne se sont pas lassés, pendant tout ce temps, de continuer leur adhésion à seconder une entreprise aussi coûteuse. Il nous reste des graces à rendre au gouvernement, dont la protection efficace n'a pas discontinué, sous trois règnes différens, à accorder des subsides à cet ouvrage. Personnellement étranger à cette France qui encourage d'une manière si libérale les sciences et les arts, je m'estime heureux et j'ose me glorifier d'avoir pu terminer une aussi vaste entreprise, sans avoir rencontré la moindre contrariété dans les publications, ni éprouvé les désagrémens des critiques amères dictées par la malveillance ou suscitées par l'envie; critiques qu'il est souvent difficile d'éviter, même par le plus grand désintéressement et avec l'abnégation la plus complète à toute gloriolie littéraire. Il est cependant un genre d'honneur auquel je ne me trouve pas insensible, c'est celui d'avoir pu contribuer, par mes travaux, à étendre le cercle des connaissances dans une des branches les plus intéressantes de l'étude de la nature. Il ne m'est pas indifférent non plus de placer mon nom, quoique étranger à la France, à un ouvrage qui fait suite aux œuvres de l'un des plus grands génies du siècle dernier. Puisse cette suite aux travaux de Buffon n'être pas jugée trop au-dessous du grand modèle que je me suis permis de prendre pour guide! C'est à quoi se bornent tous mes vœux.

B. J. TEMMINCK.

Paris, ce 30 août 1836.

